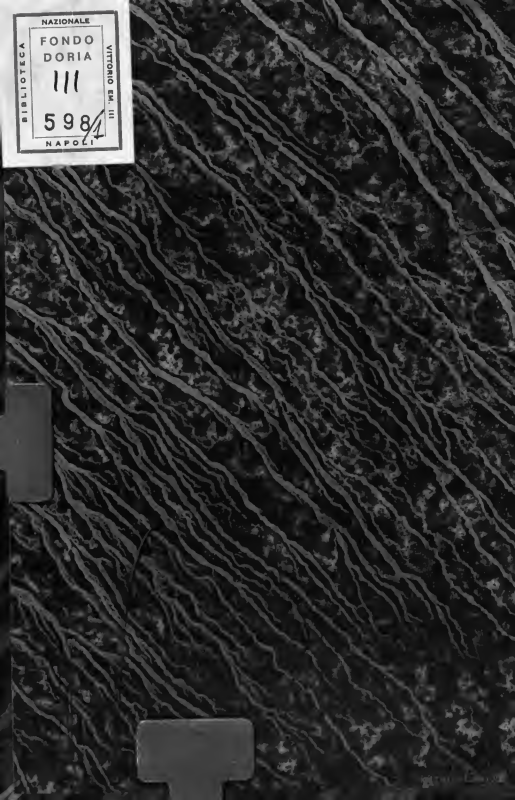
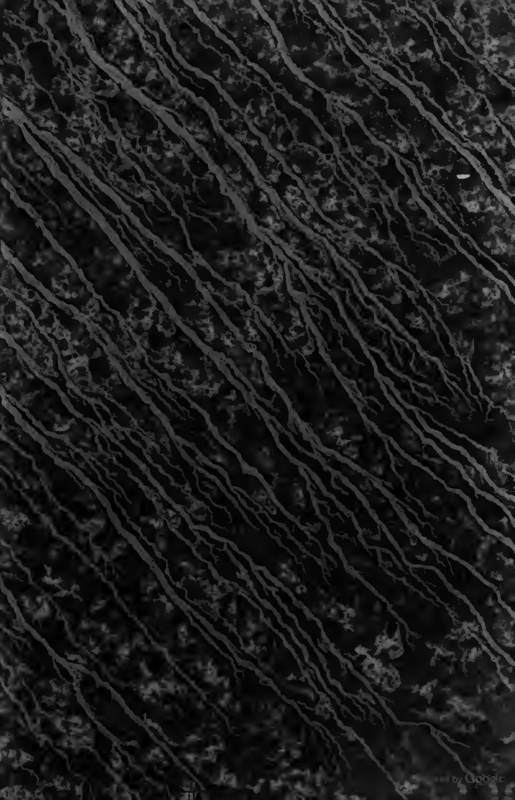


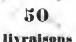

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EM. III NAPOLI
FONDO DORIA
III
598/1



M. Giovanni de Giorgi

a Roma autunno 1921

Ex libris Frid.ci Minetti.
Anno a Virg. Part. 1853. Kal. Maj.


50 livraisons à 50 centimes.

HISTOIRE PITTORESQUE DES RELIGIONS

DOCTRINES,

CÉRÉMONIES ET COUTUMES RELIGIEUSES

DE TOUS LES PEUPLES DU MONDE

anciens et modernes,

PAR F.-T. B.-CLAVEL,

ILLUSTRÉE

Par un grand nombre de belles Gravures

SUR ACIER,

DESSINÉES PAR JEANRON.

2 beaux vol. in-8° à 14 fr. 50 c.	Une livraison tous les samedis.

Jeanron. del.

PUBLIÉE

PAR PAGNERRE, ÉDITEUR.

PROSPECTUS.

Les religions qui, tour à tour, ont régné sur la terre étonnent par les contrastes les plus tranchés. Spéculations sublimes et vaines puérilités, conceptions poétiques et images triviales, préceptes salutaires et funestes prescriptions, s'y mêlent et s'y confondent le plus souvent. Et cependant, quelles qu'elles soient, les religions jouent le rôle le plus important dans l'histoire du monde ; elles sont le ciment le plus solide des sociétés, le mobile le plus puissant des actions de l'homme, la source la plus abondante du progrès des idées, des institutions et des mœurs. Aussi ne faut-il point se hâter d'en condamner les dogmes et les pratiques : ce qui paraît absurde ou criminel au premier abord peut avoir une raison profonde, puisée dans des nécessités de temps, de lieux, de tempérament, de politique, qu'on ne saurait bien apprécier, faute des éléments propres à servir de base à un jugement équitable. Sous ce rapport, c'est véritablement l'arche sainte, à laquelle le profane doit se garder de toucher. Mais que les circonstances qui ont donné naissance à ces dogmes et à ces pratiques, que les motifs qui les font entourer de respect et d'inviolabilité, cessent d'exister ou deviennent moins impérieux, alors dogmes et pratiques se modifient ou disparaissent. Telle est la loi invariable qui préside à la formation et à la décadence des religions ; et il faut croire que telle est aussi la volonté de la Divinité, qui, en transformant graduellement les croyances, a fait ainsi de l'homme l'agent providentiel de cette civilisation indéfinie inscrite dans ses suprêmes décrets, et dont chaque page de l'histoire signale une phase nouvelle.

On comprendra dès lors aisément la réserve que l'auteur s'est imposée dans l'appréciation des diverses religions qu'il avait à passer en revue. Son livre n'est ni d'un contempteur ni d'un sectaire. Également opposé à toute apologie systématique et à toute critique passionnée, il s'est proposé pour unique fin d'intéresser et d'instruire.

L'*Histoire pittoresque des religions* remonte aux premiers temps connus des sociétés. Elle établit la filiation, l'enchaînement continu des opinions et des pratiques religieuses depuis ces premiers temps jusqu'à nos jours. C'est le résumé clair, succinct et pourtant complet de tout ce que rapportent sur ce sujet les livres sacrés, les historiens et les voyageurs.

L'Inde est, selon toute apparence, le berceau des religions et des superstitions qui s'y rattachent. Les autres contrées de la terre vivent des emprunts de ce genre qu'elles lui ont faits ; et il s'en faut qu'elle en soit appauvrie. Tous les systèmes théogoniques et cosmogoniques, toutes les cérémonies liturgiques, tous les objets servant au culte de la Divinité, toutes les pratiques ayant pour but de conjurer le mal, de se procurer le

bien, de lever les voiles qui cachent l'avenir, toutes les fêtes populaires, depuis les visites et les présents du jour de l'an jusqu'aux licencieux ébats du carnaval et aux austérités du carême, adoptés, abandonnés ou conservés ailleurs, s'y retrouvent encore intacts aujourd'hui. Aussi est-ce par ce pays que l'auteur a commencé. Après avoir exposé les croyances et les cérémonies qui y sont en vigueur, il les suit, dans leur propagation et leur transformation successives, à travers les diverses régions du globe, et décrit tour à tour le BRAHMAÏSME de l'Hindoustan, le *bouddhaïsme* de Ceylan, du Pégou, du Kambodje, de Siam, du Tong-King, du Japon, de la Chine, du Thibet et de la Tartarie ; les religions des *djaïnas* et des *seikhs*, des *laotseistes* et des *khoung-fou-tseistes;* les croyances et le culte des *sintoïstes*, ceux des peuplades de l'Océanie et de l'Amérique ; le DRUIDISME et le MAGISME ; le PAGANISME, ou ses faces assyrienne, égyptienne, grecque et romaine; le *fétichisme* des tribus de l'Afrique, le MOSAÏSME et ses diverses modifications, le CHRISTIANISME dans ses subdivisions multipliées : églises *grecque*, *catholique*, *luthérienne*, *calviniste*, etc. ; le MAHOMÉTISME et ses nombreuses sectes, le CULTE DE LA RAISON, la *théophilanthropie*, le *saint-simonisme*, le *johanitisme*, etc., etc.

Ce qu'il dit de chaque religion comprend son *origine*, les *monuments* de toute nature dans lesquels cette origine est écrite, ses *légendes* théogoniques, pneumatogoniques et cosmogoniques, consignées soit dans les livres sacrés, soit dans la tradition populaire; ses *dogmes*, ses *symboles*, sa *morale*, la constitution de ses *ministres*, les *rites*, *cérémonies*, *pratiques de dévotion*, *actes religieux* qui se lient aux *naissances*, aux *mariages*, aux *funérailles;* les *opinions et coutumes hétérodoxes* des peuples qui la professent; son *histoire*, celle des *sectes* qui se sont détachées d'elle; ses martyrs et ses victimes, son *influence sur la civilisation;* enfin sa *géographie* et sa *statistique*.

L'auteur s'est efforcé de donner à son œuvre tout l'attrait dont elle était susceptible. Il ne s'est pas astreint à une méthode trop sévère, lorsqu'il importait de varier le récit, d'enchaîner les faits avec plus de clarté, de tempérer l'aridité de certaines matières. Il n'a omis aucune circonstance essentielle ou seulement dramatique, singulière; et les épisodes piquants abondent au milieu de détails d'un caractère plus élevé, dont il a cependant pris à tâche d'atténuer, par le pittoresque de la forme, ce que le fond lui paraissait avoir de sec ou d'abstrait.

En résumé, ce livre manquait. L'*Origine de tous les cultes*, de Dupuis, et *la Symbolique*, de Creuzer, ne traitent que des religions de l'antiquité, sont écrites à un point de vue systématique, quand il n'est pas hostile, et ne s'adressent qu'aux érudits. Le texte des *Cérémonies et Coutumes religieuses*, de Bernard Picart, compilation indigeste de dissertations remontant pour la plupart à deux siècles, contient autant d'erreurs que de lignes.

D'ailleurs l'ouvrage est trop volumineux, trop cher, d'un format incommode ; il est devenu rare, et n'a, en réalité, de prix que par les gravures, qui sont loin encore d'être d'une exactitude irréprochable. L'*Histoire pittoresque des religions* vient donc remplir une lacune importante. La forme simple que l'auteur a cru devoir adopter n'exclut pas la solidité du fond, qui se compose du produit de longues et pénibles recherches. Ce livre s'adresse donç également à l'homme du monde, qui veut de l'instruction sans fatigue, et au savant lui-même, qui y retrouvera une sorte de *memento* de tout ce que ses lectures lui ont appris d'essentiel et de curieux sur les matières sacrées.

Un cadre aussi étendu et aussi varié ne pouvait être heureusement rempli que par un écrivain qui sût réunir à la persévérance laborieuse de l'investigateur, à la science profonde de l'historien, les qualités non moins rares d'un style simple, clair, mais élégant et pittoresque. Or, les travaux antérieurs de M. B.-Clavel doivent précisément leur succès à la réunion de toutes ces qualités, et ils sont le meilleur témoignage que nous puissions invoquer pour assurer à nos souscripteurs une rédaction à la fois savante et littéraire.

Dans un ouvrage qui a pour but principal la description des pratiques et cérémonies religieuses, L'ILLUSTRATION doit avoir une part très-large, parce qu'elle sert à élucider les faits et à les graver plus profondément dans le souvenir. Aussi l'*Histoire pittoresque des religions* contient-elle un grand nombre de planches exécutées par nos meilleurs artistes, d'après les dessins de M. Jeanron, dont le savoir et le talent nerveux et original bien connus offrent la double garantie de la supériorité artistique et de l'exactitude historique.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

L'*Histoire pittoresque des Religions* formera deux beaux volumes in-8° grand jésus velin ;
Elle sera publiée en 50 livraisons.
Chaque livraison contiendra 16 pages de texte et une belle gravure sur acier, ou 24 pages de texte.
Il paraîtra une livraison tous les samedis.

Prix : 50 centimes la livraison.

ON SOUSCRIT A PARIS,

CHEZ PAGNERRE, ÉDITEUR, RUE DE SEINE, 14 BIS.

Dans les départements et à l'étranger,

Chez tous les Correspondants-dépositaires du COMPTOIR CENTRAL DE LA LIBRAIRIE.

PARIS. — Imprimerie SCHNEIDER et LANGRAND, rue d'Erfurth, 1.

HISTOIRE PITTORESQUE

DES RELIGIONS.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE DE PREVOT ET DROUARD.


Biblioteca Nazionale
V. E. III
NAPOLI







HISTOIRE PITTORESQUE

DES

RELIGIONS

DOCTRINES,

CÉRÉMONIES ET COUTUMES RELIGIEUSES

DE TOUS LES PEUPLES DU MONDE

ANCIENS ET MODERNES;

PAR

F.-T. B.-CLAVEL.

ILLUSTRÉE DE TRÈS BELLES GRAVURES SUR ACIER.

TOME I.



PARIS.

PAGNERRE, ÉDITEUR,

RUE DE SEINE, 14 BIS.

1844.



INTRODUCTION.

DES RELIGIONS EN GÉNÉRAL. Source des croyances religieuses. — Panthéisme. — Origine des symboles. — Le lingam ou phallus. — Symboles empruntés de l'homme : personnification du monde, des astres, des éléments; luttes des dieux bons et mauvais : Crichna, Bacchus, Balder. — Symboles empruntés des animaux : le bœuf, le loup ; les signes du zodiaque ; mythes et emblèmes tirés de ces signes et des autres constellations : le bélier, le taureau, le lion, le serpent, l'épervier, le chien, le cheval, l'âne, le poisson, le chat, l'ibis, le scarabée, la vache. — Symboles empruntés des végétaux : la pomme de pin, le gland de chêne, le figuier, le palmier, le lotus, l'acacia. — Symboles numériques : théorie et applications. — L'harmonie des sphères : les musiciens célestes ; la strophe et l'anti-strophe. — La danse des corps célestes : le yogî de Tchillambaram ; le premier ballet du ciel ; les bayadères ; les prêtres de Mars ; Moïse, David et les lévites ; les premiers chrétiens ; derniers vestiges des danses religieuses. — Symboles architecturaux : les temples images du monde ; antres sacrés ; temples érigés sur le sol ; l'œuf mystique ; les œufs de pâques ; le temple d'Héliopolis ; le labyrinthe du lac Mœris ; Thèbes aux sept portes ; monuments sacrés des sabéens ; le tabernacle des juifs ; les églises des chrétiens. — Symboles empruntés des couleurs. — Spiritualisme : Dieu immatériel ; immortalité de l'âme ; chute des anges et du premier homme ; expiations ; sphères de purification ; métempsychose ; vie future ; médiateur. — Morale et culte. — Sacerdoce. — Schismes. — Phases religieuses.

BUT DE L'OUVRAGE. L'objet de ce livre est de retracer successivement l'histoire, les dogmes, les symboles, les pratiques et les cérémonies de toutes les religions qui ont paru sur le globe depuis l'origine connue des sociétés jusqu'à nos jours. Toutefois, avant d'entrer dans le détail de ce qui constitue en particulier chacune de ces institutions, il est utile, pour l'intelligence du sujet, de jeter un rapide coup d'œil sur toutes à la fois, et de signaler les ressemblances qu'elles peuvent offrir dans leur principe, leur génie, leurs formes, leur naissance, leur développement et leur fin.

SOURCE DES CROYANCES RELIGIEUSES. Comment la notion de Dieu a-t-elle pénétré dans l'esprit de l'homme? est-ce par un pur instinct de la nature des choses? est-ce, au contraire, par une révélation formelle du Créateur? Ce problème, longtemps débattu, a donné lieu à des solutions opposées, que nous n'essaierons pas de remettre en discussion. Mais, en admettant la dernière hypothèse, faudra-t-il concéder que la révélation ait été le privilége exclusif des juifs et des chrétiens? Tertullien tranche la

question par la négative : « Ainsi qu'il convient, dit-il, à la bonté de Dieu et à sa justice, comme auteur du genre humain, il a donné *la même loi à toutes les nations;* à certains temps fixés, il en a promulgué les préceptes, *quand il l'a voulu, par ceux qu'il a voulu,* et *comme il l'a voulu.* » Cette opinion, qui est celle de presque tous les autres docteurs de la foi chrétienne, s'accorde mieux aussi avec les saines idées de la divinité. Il en résulterait que, malgré les apparences extérieures, il n'y aurait jamais eu, en réalité, qu'une seule et même religion dans le monde; et cela expliquerait l'étonnante conformité que l'on remarque entre les dogmes, les préceptes, les pratiques et les symboles de tous les peuples.

De ce qui précède, il faut conclure que la divinité a pu révéler son existence et sa loi de diverses manières, soit indirectement, par simple intuition, soit directement, de sa propre bouche à l'oreille de l'homme. Prétendre à lui tracer la forme de cette révélation serait un acte de témérité et de folie à la fois. Tout en considérant donc comme démontrée la certitude de sa manifestation matérielle, telle que l'enseignent les dogmes juifs et chrétiens, rien n'empêcherait qu'il eût employé une autre voie à l'égard des nations qu'on appelle idolâtres. C'est de celles-ci que nous nous occuperons principalement dans cette introduction, et nous allons rechercher comment se sont formées leurs croyances et leurs cultes.

Panthéisme. Le majestueux spectacle de la nature; l'éclat éblouissant du soleil; les myriades d'autres astres qui scintillent et se meuvent dans l'immensité de l'espace; l'invariable régularité de leurs révolutions; leurs influences sur les saisons, sur la vie et le développement des animaux et des plantes; les innombrables propriétés des éléments; les mystères des sens, de la pensée, de la mémoire, des songes, des passions; le merveilleux phénomène de la reproduction des espèces : tout devait frapper l'homme primitif de surprise et d'admiration, et le conduire à la croyance en un être suprême, simple ou multiple, apparent ou caché, intelligent ou aveugle, mais doué d'une puissance irrésistible, et l'auteur de tous les prodiges que le monde étalait à sa vue ou révélait à son esprit. Le soleil, lumière étincelante que ses yeux ne pouvaient supporter, et dont l'action fécondante sur tout ce qui respire ou végète à la surface de la terre était évidente pour lui, reçut sans doute son premier hommage, soit qu'il le considérât proprement comme un dieu, soit qu'il ne l'envisageât que comme l'agent purement matériel d'une divinité occulte et inconnue. Bientôt après, il dut envelopper, au même titre, dans un culte commun, la lune, les planètes errantes, les étoiles immobiles à la voûte du ciel, et jusqu'aux éléments, qui lui paraissaient la cause immédiate des impressions de plaisir et de douleur qu'il éprouvait; et, dès ce moment, il vit, dans l'univers tout

entier, un assemblage de dieux bons et mauvais, dont il lui importait de conjurer le courroux par des prières ou de reconnaître les bienfaits par des actions de grâces. Telle est, effectivement, la religion la plus ancienne dont les monuments de l'histoire aient conservé le souvenir.

Origine des symboles. A cette croyance sans voiles succéda, par la suite, une croyance emblématique. La seule force des choses opéra ce changement. Ce serait, en effet, une grande erreur de s'imaginer que les symboles et les allégories aient été primitivement le jeu d'un esprit cultivé : ils ne furent qu'un accident né de la pauvreté de la langue usuelle. Quand les mots ne sont pas aussi nombreux que les idées, il faut bien, pour rendre sa pensée, avoir recours à l'analogie : or, un symbole est-il autre chose que l'extension à un être abstrait du sens propre à un être physique analogue en quelque point? Expliquons cette vérité par des exemples.

Le Lingam ou Phallus. Les historiens de l'antiquité et les plus accrédités des temps modernes placent le berceau de la civilisation sur les rives du Gange; et, de fait, aucun climat n'est plus propre que celui de l'Inde à hâter le progrès des esprits. Un ciel pur et riant, une fertilité sans égale, y adoucissent les mœurs et en bannissent les privations et la misère. Dans le sein de la paix et de l'aisance, l'homme porte ses regards en dehors de lui-même et trouve dans le spectacle de tout ce qui l'entoure une source intarissable d'observations. Quoi donc de plus simple que, dans une contrée si riche de vie et au milieu de circonstances si favorables, la naïve intelligence de l'Indien des premiers temps, saisissant une analogie apparente, ait supposé que la fécondité dont il était témoin, surtout pendant que le soleil occupe les signes supérieurs, était le résultat d'un amour entre cet astre et la nature, comme il avait déjà remarqué que la reproduction des espèces est le résultat d'un amour entre les deux sexes? Dans ce cas, son esprit, qui n'a pas imaginé une expression nouvelle pour désigner cette première sorte d'amour, lui donne un nom déterminé par le rapport qu'il a cru reconnaître ; et les organes de la génération, le *lingam* et l'*yoni*, le *phallus* et le *cteis*, en offrent dès lors la peinture à ses yeux.

« Le monde, animé par l'homme, dit M. Creuzer, reçut de lui les deux sexes, représentés par le ciel et la terre : le ciel, principe fécondant, mâle et tout de feu; la terre, fécondée, femelle et source de l'humide. Toutes choses sont issues de l'alliance de ces deux principes. Les forces vivifiantes du ciel se concentrent dans le soleil; et la terre, éternellement fixée à la place qu'elle occupe, reçoit les émanations de cet astre puissant par l'intermédiaire de la lune, qui répand sur la terre les germes que le soleil a déposés dans son sein fécond. Le lingam est tout ensemble le symbole et le mystère de cette pensée religieuse. Les douze lingams de l'Inde, divisés en

mâles et en femelles, en phallus et en ctéis, nous donnent les douze dieux et les douze déesses de la Grèce, c'est-à-dire le soleil parcourant ses douze demeures, et la lune ses phases analogues à travers le zodiaque. »

Dans presque toutes les pagodes de l'Inde, notamment dans celles de Salsette, d'Élora et d'Éléphanta, on trouve des images du lingam exposées aux regards et à la vénération des fidèles. Pour mieux indiquer la signification de ce simulacre, les prêtres ont tracé sur la longueur six divisions qui expriment les six signes supérieurs du zodiaque, ou mois d'abondance, auxquels le lingam est censé présider.

Le même symbole avec le même sens se retrouve dans toutes les religions anciennes. On voyait, dans un des bas-reliefs du principal temple de Thèbes, en Égypte, Osiris nu, tenant de la main droite le phallus, d'où s'étaient élancés les planètes et les astres, représentés par des figures humaines qui se trouvaient disposées suivant la place que les sphères occupent dans le ciel. Le poète Hésiode exprimait la même idée lorsqu'il attribuait à l'Amour la création de l'univers. Le phallus joue un rôle important dans la légende d'Osiris. Ce dieu, qui est le plus souvent pris pour le soleil, a péri victime de la méchanceté et de l'ambition de Typhon, son frère, ou les ténèbres, l'humidité et le froid, qui lui a tendu des embûches et l'a assassiné. Son corps a été mis en pièces, et ses membres ont été dispersés. Isis, épouse d'Osiris, c'est-à-dire la lune, qui en fait la recherche, les recueille tous, à l'exception des organes de la génération. Typhon avait jeté le phallus dans le Nil, et avait ainsi fécondé les eaux de ce fleuve, qui, à leur tour, répandaient la fertilité sur les terres qu'elles arrosent dans leurs épanchements périodiques.

De même qu'Osiris, l'amant de Vénus, Adonis ou Adonaï, perdait la vie, frappé dans les organes de la virilité; et l'image du phallus se liait étroitement au culte qu'on rendait à ce dieu à Byblos, à Héliopolis et dans plusieurs villes de la Grèce. Les Perses admettaient pareillement ce symbole : sur un bas-relief qui se rattachait aux mystères de Mitra, on voit le taureau céleste à qui le scorpion dévore les parties génitales. A Pessinunte, Atys se mutilait lui-même. Dans l'île de Samothrace, la légende rapportait que le plus jeune des dieux Cabires, Casmilus, avait été massacré par ses frères, qui s'étaient enfuis, emportant avec eux ses parties naturelles dans une ciste, ou corbeille, image décente du ctéis. A Athènes, le sixième jour de la pompe éleusinienne, on portait le van mystique, qui, entre autres objets, renfermait une représentation du phallus; et, dans les thesmophories, fêtes qui étaient liées à la célébration des mystères des femmes, on offrait le ctéis à la vénération publique. Une procession appelée ityphallique, c'est-à-dire du phallus droit, avait lieu dans les dionysies, ou fêtes

de Bacchus; de jeunes canéphores promenaient pieusement, enfermée dans des corbeilles, l'image du phallus en bois de figuier; des ministres qui avait le titre de phallophores étaient spécialement chargés de la garde du simulacre saint. L'ityphallus figurait aussi dans les fêtes de Cotytto; et les prêtres qui desservaient les autels de ce culte buvaient dans des vases qui avaient la forme du phallus. Les Romains, qui adoptèrent toutes les croyances religieuses des peuples soumis par leurs armes, avaient en outre des divinités et des cérémonies phalliques qui leur étaient propres : là, c'était Saturne qui mutilait son frère Cœlus; ailleurs, Priape, venu au monde contrefait et monstrueux dans une partie de son corps; Priape, le dieu des plaisirs de l'amour et le dieu des jardins, qu'il fécondait de ses heureuses influences.

L'idée du phallus, comme expression de la force fertilisante du soleil, se présentait si naturellement à l'esprit des premiers hommes, qu'on la retrouve jusque parmi les sauvages de l'Amérique. En 1790, le médecin Arthaut découvrit un phallus de marbre dans la caverne du Borgne, à Saint-Domingue. Ce simulacre était percé d'un trou dans la partie inférieure, pour être porté comme ornement au moyen d'un cordon. Dès la plus haute antiquité, les femmes de l'Asie, de la Grèce et de l'Italie se paraient d'un bijou semblable; cet usage est en vigueur, de nos jours encore, dans quelques villages de la Bretagne; et il faut ranger parmi les symboles phalliques la croix à anse, ou croix d'Osiris, que les dames égyptiennes suspendaient à leur cou. Enfin ce type emblématique fut consacré par les prêtres architectes; et les colonnes des temples et celles qui s'élevaient isolées au milieu des champs, doivent être considérées comme autant de phallus dédiés par la dévotion de l'homme à la fécondance solaire.

Symboles empruntés de l'homme. De la pensée du phallus à la personnification du monde, il n'y avait qu'un pas : aussi la nature prit-elle, dans son ensemble et dans ses parties, la forme et les passions humaines. L'univers fut Pan, Isis; Pan, avec sa flûte à sept tuyaux, qui rappelait le système planétaire; Isis, portant un manteau parsemé d'étoiles et le sein couvert d'un nombre infini de mamelles, pour exprimer la fécondité. La mythologie scandinave suppose que les fils de Bore, ou les dieux suprêmes, tuèrent le géant Ymer, tirèrent son corps dans l'abîme et en construisirent le monde. De son sang, ils formèrent la mer et les fleuves; la terre, de sa chair; les grandes montagnes, de ses os; les rochers, de ses dents; de son crâne, la voûte du ciel. Le soleil et la lune furent ses yeux; ses cheveux sont les arbres et les autres végétaux. On trouve chez les Égyptiens une image analogue. Sérapis, répondant à un roi de Chypre qui était venu consulter son oracle, trace de sa personne le portrait que voici : « Le cercle élevé

des cieux couronne ma tête, mes oreilles sont dans l'air, le bassin des mers est mon ventre, la terre forme mes pieds, mes yeux sont dans le disque brillant du soleil. » Les Japonais aussi représentent le monde sous l'apparence d'un homme : sa taille est immense, sa tête est formée du firmament, les astres sont ses yeux; les arbres, les plantes et les herbes, ses poils; les pierres et les métaux, ses ossements. Chez les Chaldéens, Bélus partageait en deux Omorca; d'une partie de son corps, il fabriquait le ciel, et, de l'autre partie, la terre. La Bible aussi figure Dieu sous les traits d'un être colossal dont le trône est le ciel et la terre le marche-pied. Enfin les Manichéens disaient que Dieu avait écorché les démons, et que, de leurs peaux étendues, il avait fait le ciel.

Si de l'ensemble on passe aux détails, le soleil ne sera plus un globe de feu : ce sera un dieu bienfaisant parcourant incessamment le monde, pour y répandre d'inépuisables bienfaits. La lune sera Isis, son épouse et sa sœur, qui le seconde dans sa tâche généreuse. Les planètes, les constellations, seront autant de dieux subalternes, d'anges ou de génies, qui forment sa cour, et sont les agents de sa volonté suprême. Le bruit du tonnerre, le sifflement des vents, le murmure des eaux, seront la voix d'autres dieux, ou génies inférieurs, qui peuplent le monde, et sont préposés à sa garde et à son gouvernement. Et, de même que les passions arment les hommes et les poussent à s'entre-détruire, de même les dieux, animés de sentiments hostiles, se livreront des combats perpétuels, alternés de victoires et de défaites : loi fatale à laquelle le soleil, malgré sa puissance et sa force, n'a pas le pouvoir de se soustraire.

Ainsi, chez les Hindous, après avoir vaincu Douryodhana, le chef des Kourous, Crichna meurt atteint d'une flèche qui le cloue au tronc d'un sandal; chez les Grecs, Bacchus, vainqueur des Titans, finit par succomber sous leurs coups; et, chez les Scandinaves, Balder-le-bon brave impunément tous les projectiles, glaives, javelots, quartiers de roc, que lui lancent les dieux du Valhalla; mais bientôt il tombe, percé de part en part d'un gui de chêne que lui a décoché Loke, son ennemi. Le même mythe se reproduit avec des circonstances à peu près semblables dans toutes les religions de l'antiquité.

Symboles empruntés des animaux. Non-seulement les diverses parties de la création furent revêtues par l'homme d'apparences pareilles à la sienne, mais encore il se les représenta sous des formes d'animaux, suivant certaines analogies qu'il avait remarquées entre quelques-unes de leurs qualités et les instincts ou les habitudes de ces animaux. On voit en effet que le bœuf, pour avoir été employé à sillonner la terre, fut considéré comme l'emblème de l'astre qui la féconde. Le loup était un autre emblème du so-

leil : « De même qu'à l'approche de cet animal carnassier, les troupeaux fuient, se dispersent, et disparaissent, ainsi, dit Macrobe, la lumière du soleil fait disparaître les constellations, troupeaux d'étoiles, qui ne se montrent qu'en son absence. »

Les signes du zodiaque sont encore un exemple de ce genre de symboles. Dans chacun des signes, on place un animal fictif dont il reçoit le nom et qui caractérise l'influence du soleil pendant la période à laquelle il se rattache. « L'écrevisse et le capricorne, dit Strabon, sont appelés les barrières de la course du soleil. L'écrevisse est un animal qui marche à reculons et obliquement; de même le soleil, parvenu dans ce signe, commence à rétrograder et à descendre en sens oblique. Quant à la chèvre, elle a coutume de monter toujours en paissant, et de gagner ainsi les cimes les plus élevées; de même le soleil, arrivé au capricorne, commence à quitter le point le plus bas de sa course, pour revenir au point culminant. Les signes du bélier, du taureau et des chevreaux ou gémeaux, sont ainsi nommés, parce que les mères se trouvent communément pleines sur la fin du printemps. Si on a placé deux chevreaux plutôt qu'un parmi ces signes, c'est parce que la chèvre met ordinairement bas deux petits, et parce qu'à cette époque, les jours et les nuits sont d'égale durée. La furie du lion caractérise celle du soleil lorsqu'il abandonne l'écrevisse; la vierge, ou moissonneuse, portant des épis, qui paraît à la suite du lion, exprime naturellement la coupe des moissons, qu'on achève alors d'abattre. On ne pouvait mieux peindre l'égalité des jours et des nuits, qu'amène le soleil parvenu à l'équinoxe, qu'en donnant le nom de balance aux étoiles dans lesquelles il se trouve. Les maladies d'automne, lors de la retraite du soleil, ont été symbolisées par le scorpion, qui traîne après lui son dard et son venin. La chasse que les anciens donnaient aux bêtes féroces, à la chute des feuilles, ne pouvait être mieux désignée que par le sagittaire, armé d'un arc ou d'une massue. Le verseau enfin a un rapport sensible aux pluies d'hiver; et les poissons, liés ou pris au filet, marquent la pêche, qui est excellente aux approches du printemps. » Il convient toutefois de remarquer que cette explication manquerait aujourd'hui de justesse, parce qu'en vertu de la précession des équinoxes, les signes du zodiaque ont éprouvé un notable déplacement.

La plupart de ces signes ont amplement exercé l'imagination des théologiens et des poètes. Après avoir été immolé au dieu suprême, à Jupiter, le bélier, disaient les Grecs, fut placé parmi les astres, c'est-à-dire dans le zodiaque. Longtemps il fut à la fois le terme et le commencement de l'année; et c'est pendant cette période que nous voyons aller à la conquête de sa riche toison les cinquante-deux Argonautes, figure des cinquante-deux semaines, et le puissant Hercule lui-même, personnification du soleil. Cette

allégorie de la révolution annuelle du chef du système planétaire n'a pas besoin d'explication. Le taureau céleste, qui, à une autre époque, arrivait, comme le bélier, à l'équinoxe du printemps, joue un rôle non moins important dans les diverses mythologies. Les Hindous ont le taureau Nandi; les Japonais, le taureau qui brise l'œuf du monde; les Perses, le taureau de Mitra. Chez les Égyptiens, il était adoré sous le nom d'Apis; et, pour qu'on ne pût supposer que l'objet de ce culte fût un animal vulgaire et périssable, il fallait qu'il présentât la réunion de plusieurs signes surnaturels : ainsi, l'on voulait qu'il eût empreinte sous la langue la figure d'un scarabée; sur le dos, celle d'un aigle; sur l'épaule, l'image du croissant de la lune; sur le reste du corps, diverses marques de la faculté génératrice; en tout, vingt-neuf caractères ou attributs symboliques, nombre égal à celui des jours de la lune, ou Isis à forme de vache, à laquelle il était uni et consacré. Le lion, dit Élien, renferme en lui une quantité abondante de matière ignée; ce qui l'a fait consacrer au dieu du feu, à Vulcain, par les Égyptiens, qui l'ont placé aussi dans les cieux, pour en faire le domicile du soleil et le signe auquel arrive cet astre dans les grandes ardeurs de l'été. » Selon Plutarque, c'est par une autre raison que le lion était devenu un symbole du soleil. « De tous les animaux qui ont des griffes recourbées, c'est le seul, dit-il, qui voie en naissant; » et il ajoute que le lion dort peu et dort les yeux ouverts; ce qui fait allusion à l'intensité et à la durée de la lumière solaire à cette période de l'année. On voit souvent figurer le lion dans les légendes sacrées. Hercule tue le lion de Némée; c'est un lion que Cybèle commet à la garde de l'infidèle Atys. Le lion était particulièrement honoré en Égypte, parce que le Nil débordait à l'époque où le char du soleil touche le signe affecté à cet animal symbolique.

Nous nous arrêterons à ce petit nombre de mythes et de symboles empruntés des signes du zodiaque. Les autres constellations ne furent pas une source moins abondante de légendes et de types sacrés. Celle qui est connue sous le nom de serpentaire, ou d'Ophiucus, tient le premier rang parmi ces constellations. Le serpent céleste monte sur l'horizon avec le soleil, à l'époque où cet astre parvient à la balance, septième signe à partir du bélier, c'est-à-dire à l'automne; et c'est à ce moment que les mages de la Perse fixaient le commencement du règne du mauvais principe, ou des ténèbres et du froid, et l'introduction du mal dans l'univers. A ce point de vue, le serpent représentait Typhon, Ahrimane, Pluton, Loke, tous les mauvais génies enfin, qui amènent à leur suite la désolation et la mort. Par l'allure qui lui est propre, il fut aussi une expression de la marche oblique des planètes dans le zodiaque. Mais, d'un autre côté, il avait un caractère de bonté, comme emblème du principe igné qui réside dans

l'éther; et, sous cet attribut, les Égyptiens lui donnèrent le nom de Cneph, et les Phéniciens celui d'Agathodémon, ou de bon génie. Le serpent accompagne ordinairement Esculape, image du soleil au moment de son passage vers les régions inférieures. Typhon et Pluton, qui offreut le même sens mythologique, prennent pareillement la forme du serpent. Vichnou, un des dieux de la trinité hindoue, est représenté par les peintres et les statuaires couché sur le serpeut Adisséchen. Le serpent est aussi un emblème des juifs et des chrétiens; et c'est sous cette forme que Satan paraît aux regards de notre première mère, pour la séduire. Le culte du serpent, considéré comme dieu bienfaisaut, n'a pas été moins répandu que celui du phallus. Ce reptile est, dans l'Inde, au Japon et en Chine, un objet de profonde vénération. Il était adoré par les Égyptiens, par les Phéniciens, par les Grecs; et le serpent d'Apollon rendait à Dolphes des oracles sur le trépied sacré. On le voit également vénéré à Rome, à Lavinium, chez les peuples du nord : Prussiens, Lithuaniens, Norwégiens et Russes. Il l'était chez les Mexicains, et l'est encore parmi les peuplades de l'Afrique.

Quelquefois les Égyptiens donnaient au serpent une tête d'épervier, parce que les astronomes avaient placé cet oiseau sur la tête du serpentaire ou de Sérapis, qu'on représentait la tête dans les cieux et les pieds dans les abîmes de la terre. L'épervier regarde, dit-on, d'un œil fixe les rayons du soleil, et dirige son vol hardi vers cet astre, sans être blessé par sa lumière. On croyait apercevoir en lui une haine prononcée contre les animaux nuisibles et surtout contre les serpents. Ces diverses qualités l'avaient fait considérer comme un emblème solaire; et c'est à ce titre que les habitants de Tentyra, entre autres, lui rendaient un culte religieux.

Le chien n'était pas l'objet d'un moindre respect de la part de ces peuples. Il figurait pour eux la constellation de Sirius ou du chien céleste, qui leur annonçait le débordement périodique du Nil, agent si puissant de la fertilité de leurs terres. Aussi, dans leur reconnaissance, avaient-ils consacré au chien une préfecture, le nome cynopolite, et une ville, Cynopolis. Lorsque le chien sacré venait à mourir, toute l'Égypte était en deuil, et, dans chaque maison, l'on faisait de pompeuses funérailles au chien que l'on avait perdu. On jurait par le chien, et souvent des villes entières prirent les armes pour venger les outrages subis par un de ces animaux. Dans la mythologie des Perses, les astres étaient confiés à la garde de Sirius, comme les Grecs commettaient la surveillance de leur enfer à Cerbère. Les Athéniens sacrifiaient au chien céleste sous le nom de chien d'Érigone. Son culte était établi en Sicile; et des chiens étaient nourris dans le temple élevé à Vulcain, au pied de l'Etna. Les Japonais aussi vénèrent le chien, et la peine de mort est prononcée contre son meurtrier. Ce culte remonte, au

Japon, à une époque très reculée. Kœmpfer lui attribue à tort une cause récente et futile. Suivant lui, un empereur, né sous la constellation du chien, qui répond, parmi ces peuples, à notre signe du verseau, ordonna, pour cette raison, que l'on traitât les chiens avec un respect tout religieux. Il fut ponctuellement obéi; et les chiens de son empire reçurent dès ce moment des honneurs particuliers. On alla jusqu'à leur ériger des chapelles et à instituer des prêtres pour veiller sur leur précieuse santé. Leur mort fut considérée comme un malheur public; et il fallut qu'on les enterrât sur le sommet des montagnes. Kœmpfer rappelle à ce propos une anecdote qui, sans doute, n'est pas plus authentique. « Un homme, dit-il, chargé d'une pareille commission, se plaignait un jour que le fardeau était trop pesant, et maudissait la loi qui lui donnait tant de peine. « Remercie les dieux, lui « dit quelqu'un, que l'empereur ne soit pas né sous la constellation du « cheval (la balance); tu trouverais ton fardeau encore plus lourd. »

On voit que les symboles empruntés des constellations que nous venons de passer en revue étaient universellement adoptés. Il en était de même des emblèmes fournis par la plupart des autres groupes d'étoiles. De ce nombre étaient le cheval ou Pégase; l'âne de Bacchus, placé dans le signe du cancer à l'époque où le taureau ouvrait l'année au printemps, et qui rappelait l'égalité des nuits et des jours à l'équinoxe, parce que l'âne brait, dit-on, autant de fois la nuit que le jour; le poisson austral, qui, de même que Sirius, annonçait en Égypte le débordement du Nil, et qui fut personnifié tour à tour sous les noms d'Oannès, en Chaldée; de Dagon et de Dercéto, en Syrie; d'Oen, dans le Delta; de Vichnou, dans l'Inde, etc.

Plusieurs animaux étaient considérés comme des emblèmes de la lune : tels étaient le chat, l'ibis et le scarabée. Le chat était pris dans ce sens parce que, suivant Plutarque, le nombre de petits que la femelle met bas s'élève successivement jusqu'à sept et offre ainsi une image de la croissance progressive de la lumière lunaire, et parce que, d'après d'autres auteurs, le matin, au lever du soleil, la prunelle du chat s'étend un peu, qu'elle s'arrondit à midi, qu'elle se rétrécit le soir, et qu'elle semble affecter pendant le jour des formes variées, comme la lune, à raison des positions du soleil. Ce sont ces rapports qui faisaient dire que Diane, personnification de cette sphère, s'était métamorphosée en chat, et qu'elle était accouchée d'un chat. L'ibis, oiseau particulier à l'Égypte, et qui tient beaucoup de la cigogne, était un autre emblème du satellite de notre planète, par cette raison que, selon quelques-uns, la durée de son travail sur ses œufs égale celle des jours que la lune met à croître et à décroître, et qu'il règle son régime sur la marche périodique de cet astre, dont il paraît connaître et suivre les phases, en retranchant de sa nourriture ou en y ajoutant, à pro-

portion que le flambeau de la nuit perd ou acquiert de la lumière. Que ce fussent là des observations fondées ou non, elles n'en étaient pas moins le motif avoué qui avait fait envisager l'ibis comme un symbole de la lune. Peut-être cependant avait-on été amené à adopter ce symbole par des déductions plus éloignées. L'ibis, en effet, rendait de véritables services à l'Égypte, qu'il défendait contre les serpents ailés qui viennent de l'Ethiopie à l'époque du débordement, et qu'il purgeait de tous les insectes et de tous les reptiles qui peuvent nuire aux animaux et aux plantes. Il avait donc, aux yeux des Égyptiens, les caractères du bon principe, et offrait une étroite analogie avec la nature des corps planétaires, par lesquels le ciel exerce sur la terre son active bienfaisance, dont la lune est un des principaux agents relativement à la végétation. Le scarabée enfin exprimait une semblable pensée symbolique, parce qu'on avait observé que cet insecte dépose les germes de sa reproduction dans une boule de matière fétide, qu'il roule pendant vingt-huit jours, durée de la révolution lunaire, et qu'il roule à reculons, suivant, dans son mouvement, la marche de la lune et des autres orbes, qui gravitent en sens contraire de tout le système astronomique. Les deux cornes dont sa tête est armée lui donnaient encore un rapport avec la lune, lorsqu'elle apparaît sous la forme d'un croissant.

Quelquefois les animaux étaient pris dans un sens plus étendu. Chez les Égyptiens, Isis, considérée comme la nature, revêtait la forme d'une vache, à cause de sa fécondité. Les Scandinaves avaient un pareil symbole; c'était la vache Ædumla : quatre fleuves de lait coulaient de ses mamelles; elle se nourrissait en léchant les pierres couvertes de blanche gelée. Le premier jour qu'elle lécha ces pierres, il en sortit des cheveux d'homme; le second jour une tête; le troisième jour, un homme tout entier, qui était doué de beauté, de force et de sagesse. C'était le père de Bore, qui eut trois fils, Odin, Vile, et Vé.

Symboles empruntés des végétaux. Les végétaux furent aussi employés comme symboles. La pomme de pin, dont la forme à quelque analogie avec celle du phallus, était l'emblème du soleil fécondant; c'était le fruit de l'arbre favori de Cybèle, ou la terre, que l'on peignait sous les traits d'une femme près d'accoucher. Le gland du chêne et le fruit du figuier présentaient la même signification. La pomme de grenade, qui, dans sa maturité, se fend sur le côté et laisse voir sa chair rougeâtre, était prise pour le ctéis, ou la fécondité. Le palmier, qui, dit-on, pousse chaque mois un nouveau rejeton et est doué de trois cent soixante-cinq propriétés, était pareillement une image du soleil. On voit souvent dans les monuments des Hindous, des Japonais, des Égyptiens, certaines divinités assises sur une fleur de lotus. Le lotus est une plante aquatique, qui croît dans la plupart des fleuves de l'Orient.

Il porte une tête à peu près semblable à celle du pavot. Ses feuilles ont la forme d'une langue, et son noyau, celle d'un cœur. Il est devenu pour les Indiens, et pour tous les peuples qui adoptèrent leurs croyances, un symbole du soleil, parce qu'ils avaient remarqué qu'il apparaît à la surface de l'eau lorsque cet astre se montre à l'horizon, et qu'il s'y replonge au moment où le soleil se couche. L'acacia était un autre emblème solaire. Comme les feuilles du lotus et de l'héliotrope, ses feuilles s'ouvrent aux rayons du soleil levant et se ferment lorsque le soleil disparaît à l'horizon. Sa fleur, couverte d'une espèce de duvet, semble imiter le disque radié de cette planète. Les Égyptiens et les Arabes consacrèrent l'acacia au dieu du jour et en firent usage dans les sacrifices qu'ils lui offraient. Cet emblème s'est perpétué jusqu'à nous dans la franc-maçonnerie, et y a conservé son sens primitif.

Symboles numériques. Si l'analogie plus ou moins étroite qu'on observe entre les formes, les qualités et les inclinations des êtres qui tombent sous les sens et d'autres êtres que la pensée seule peut concevoir donna naissance aux symboles dont nous venons de parler, les abstractions de toute nature et particulièrement les nombres devinrent, à leur tour, l'expression symbolique d'objets matériels, de propriétés ou de circonstances de la matière.

Dans le principe, quand les hommes eurent observé que sept corps célestes circulaient dans l'espace autour de la terre, le nombre sept s'offrit de lui-même à leur intelligence pour désigner le système planétaire; quand ils eurent reconnu que, dans sa révolution annuelle, le soleil donne à deux époques des jours d'égale durée; qu'à une autre époque, la décroissance des jours s'arrête; et qu'à une quatrième, les jours cessent de croître, ce qui divise naturellement l'année en quatre parties, qui sont les saisons, ils exprimèrent de la même manière les saisons par le nombre quatre. Par un semblable procédé mental, les nombres douze et trois cent soixante signifièrent pour eux l'année; le nombre trente, le mois; le nombre vingt-quatre, le jour; le nombre cinquante, les semaines; le nombre trente-six, les décans des constellations zodiacales. C'est ainsi qu'il faut interpréter les nombres qui se trouvent employés dans les cosmogonies, les légendes, les liturgies et l'architecture des temples des diverses religions. Tous les peuples de l'antiquité, sans en excepter les juifs et les chrétiens, qui se glorifient de tenir leurs institutions de Dieu même, ont fait usage de ces symboles numériques dans les matières sacrées. Plus tard, quand les sciences mathématiques se furent enrichies des découvertes des prêtres et des philosophes, l'homme abandonna les apparences physiques pour pénétrer au fond des choses; et la théorie mystique des nombres s'immatérialisa en quelque sorte et devint une science très vaste et très compliquée.

Suivant cette théorie, l'unité n'est pas un nombre : elle est le principe et la génératrice de tous les nombres, car elle peut s'ajouter à elle-même par une progression infinie. Elle exprime en général tout ce qui porte le caractère de la simplicité, tout ce qui est unique dans notre monde intelligible ou visible. C'est ainsi qu'elle symbolise la nature, l'harmonie générale, la lumière, l'âme du monde, l'intelligence; ce que les anciens personnifiaient sous les nom d'Isis, de Pan, d'Osiris, de Cupidon, de Psyché. Spécialement, l'unité est emblématique du principe incréé de l'univers, de l'être simple, sans origine et sans fin, dont elle est l'attribut essentiel.

Le nombre deux est le premier nombre pair. De même que l'unité s'applique à l'être saint, puissant et immuable qui préside au gouvernement du monde, le binaire s'applique à la matière divisible, inerte et muable. Ici commencent, dans l'ordre moral et dans l'ordre physique, la série du bien et du mal, le conflit des choses opposées et contraires. Pour cette raison, Pythagore appelle le binaire le nombre du trouble et de la confusion. Les Romains avaient en conséquence dédié à Pluton, dieu des enfers, le second mois de l'année; et, le second jour du même mois, ils expiaient les mânes des morts. Ainsi le binaire, emblématique des extrêmes, figure tour à tour la lumière et les ténèbres, la vie et la mort, le bien et le mal, le froid et le chaud, l'erreur et la vérité. C'est Osiris et Typhon, Ormuzd et Ahrimane, Balder et Loke. Symbolique de la matière procréée, il représente le mâle et la femelle, l'agent et le patient. Aussi quelques philosophes anciens l'appliquèrent-ils à la matière productrice, qu'ils supposaient androgyne, c'est-à-dire réunissant les deux sexes; application que les philosophes hébreux appelés allégoristes, parce qu'ils considéraient la Bible comme un mythe, faisaient dans le même sens aux deux figures de chérubins qui couvraient de leurs ailes l'arche d'alliance. On peut ranger dans la classe des symboles numériques et rapporter ici le Pouroucha-Virâdj, ou le créateur androgyne des Hindous; les deux colonnes, l'une de feu, l'autre de nuées, qui accompagnèrent la marche des juifs dans le désert; les deux colonnes du temple de Salomon, et d'autres types analogues.

A proprement parler, le ternaire est le premier nombre impair. « C'est, dit de l'Aulnaye, un nombre parfait, moyen, proportionnel, et qui seul peut conduire le principe générateur de la puissance à l'acte. » C'est l'attribut matériel du créateur de l'univers; c'est son caractère sacré imprimé à la nature et qui s'y montre partout; c'est une sorte de distinction dans l'unité divine, car toutes les choses triples émanées de Dieu se réduisent à l'unité comme à leur principe et à leur fin; c'est, en un mot, le générateur secondaire de la nature, la cause, le moyen et le résultat de la vie universelle. Nous avons dit que le ternaire se montre partout dans la nature : en effet,

on y voit trois règnes, le minéral, le végétal et l'animal; et trois éléments primordiaux, l'espace, la matière et le mouvement. On compte trois mouvements de la terre, sur son axe, autour du soleil et de balancement; trois principes dans l'homme, l'esprit, l'âme et le corps; trois termes de son existence, la naissance, la vie et la mort; trois âmes distinctes, l'intelligente, la sensitive, la végétative; trois puissances intellectives, la mémoire, l'entendement et la volonté; trois mesures du temps, le passé, le présent et l'avenir; trois mesures des choses, le commencement, le milieu et la fin; trois signes de l'étendue, le point, la ligne, la surface; trois attributs de la matière, la forme, la densité, la couleur; trois dimensions dans les corps, la longueur, la largeur, l'épaisseur; trois figures géométriques radicales, le triangle, le carré, le cercle. Ajoutons que toute surface est réductible en triangles. Pythagore présente le ternaire comme un nombre de paix et de concorde, qui réunit les contraires; ce qu'il figure par l'union additionnelle du pair et de l'impair deux et un. Toutefois le ternaire se prend généralement comme le type symbolique de la reproduction, de la naissance, parce qu'il exprime l'idée de l'agent, du patient et du produit. Dès la plus haute antiquité, longtemps avant que la révélation eût fait connaître aux hommes le caractère sacré du ternaire, ce nombre semble avoir de lui-même dévoilé à leur esprit la sublimité de son essence. Effectivement, les anciens tenaient ce nombre en grande vénération. Les Hindous avaient leur trinité, ou trimourti, composée de Brahmâ, de Siva et de Vichnou; les Égyptiens, leur trinité d'Ammon, de Mouth et de Khons. Platon distinguait aussi trois modifications dans la nature divine: l'être, l'idée et la volonté, ou l'action. On trouve dans les diverses mythologies une foule d'autres applications du ternaire : chez les Grecs, les trois yeux du Jupiter d'Argos, les trois visages d'Hécate, les trois grâces, les trois gorgones, les trois furies, les trois parques, les trois hespérides; les trois divisions des enfers, l'Elysée, les Limbes et le Tartare; leurs trois juges, Minos, Eaque et Rhadamante; les trois têtes de Cerbère; les trois corps de Géryon; le trépied d'Apollon, sa lyre à trois cordes, les trois libations ordonnées dans son temple; les trois rayons de la foudre de Jupiter; le trident de Neptune; chez les Scandinaves, les trois fils de Bore, les trois racines du chêne Ydrasil. On voit de même, chez les chrétiens, les trois hiérarchies d'anges; les trois gardiens du monde, Gabriel, Séraphiel et Michael; les trois mondes, divin, angélique et humain; les trois mages; le triple reniement de saint Pierre; les trois croix du Calvaire; les trois clous qui servirent à crucifier le fils de Dieu; les trois jours qu'il resta dans son tombeau; les trois demeures des âmes, le Paradis, l'Enfer et le Purgatoire; enfin les trois vertus théologales, la foi, l'espérance et la charité.

Le nombre quatre exprimait la division de l'année en quatre saisons;

celle du jour en quatre parties; les quatre phases de la lune; les quatre points cardinaux; les quatre éléments; les quatre qualités des corps, le chaud, le froid, le sec et l'humide; le carré, première surface qui se termine par des lignes en nombre pair. Dans son sens le plus général, le quaternaire représentait le monde matériel : de là, les quatre têtes de Brahmâ, les quatre oreilles de Jupiter, les quatre dieux géniales, les quatre dieux préposés par les Siamois et par les Grecs à la surveillance des quatre coins du monde, les quatre anges chargés des mêmes fonctions dans l'*Apocalypse*, les quatre âges du monde, les quatre sources du Gange, les quatre fleuves de lait qui coulent des mamelles de la vache Ædumla, les quatre rivières des enfers, les quatre chevaux du char du soleil, les quatre portes du ciel, les quatre pavillons élevés par les Chinois aux quatre saisons, les quatre fleuves du Paradis terrestre, les quatre évangélistes, leurs quatre animaux, etc.

Dans le nombre cinq, ou quinaire, les anciens apercevaient de même une foule de mystères sacrés : formé de deux, premier nombre pair, et de trois, premier nombre impair, il exprimait le mariage; composé du quaternaire et de la monade, ou unité, il rappelait les quatre éléments générateurs et le produit, ou le corps engendré. Les Indiens y voyaient la vie universelle, résultat du jeu de leurs cinq éléments : la terre, l'eau, l'air, le feu, et l'éther; et la vie spéciale des animaux, caractérisée par les cinq sens. C'est à ces circonstances du quinaire que se rapportaient les cinq paradis des Hindous, les cinq toupets de cheveux de leurs initiés, les cinq Bacchus, les cinq Dactyles, les cinq Curètes, les cinq dieux nuptiales, les cinq dieux appiades, les cinq soleils de Cicéron, les cinq cercles parallèles par lesquels Thalès de Milet divisait la sphère.

Au nombre six, ou sénaire, appartient le premier solide, qui présente six faces : quatre latérales, une supérieure et une inférieure. Pythagore y voyait un lien entre la terre et le ciel, qu'il figurait par deux triangles, la pointe de l'un se dirigeant vers l'empirée, et la pointe de l'autre vers notre planète Ce nombre rappelait tour à tour les six signes supérieurs du zodiaque, séjour de la lumière et du bien, et les six signes inférieurs, séjour des ténèbres et du mal. Parmi les emblèmes qui s'y rapportaient, il faut citer les six visages de Kartikéya, fils de Siva; les six préfets d'Ormuzd et les six préfets d'Ahrimane; les six mille ans de règne de chacun de ces dieux; les six jours de la création, dans la *Genèse*, et les six choses que Dieu trouva bonnes.

Les anciens attachaient une haute idée de perfection au septénaire : les premiers Grecs l'appelaient *septas*, ou vénérable. Cicéron assure, dans le *Songe de Scipion*, qu'il n'est presque aucune chose dont ce nombre ne soit

le nœud; et, suivant le *Timée* de Platon, l'origine de l'âme du monde y est renfermée. Les planètes étaient au nombre de sept. La lune, qui occupait le septième rang parmi ces sphères, est soumise à l'action du septième nombre : sa révolution propre s'achève en vingt-huit jours, total des sept premiers nombres additionnés; elle offre quatre phases principales, chacune de sept jours, et ces phases peuvent être portées à sept. L'Océan aussi cède à la puissance du septième nombre, car il éprouve, dans l'élévation et l'abaissement successifs de ses eaux, l'influence des phases de la lune. Le soleil et la lumière éthérée sont également soumis à l'action de ce nombre. C'est d'après le septénaire que sont réglées les séries de la vie de l'homme, sa conception, sa formation, sa naissance, son développement. Sept jours après la conception, le germe, presque fluide, est enveloppé d'une vésicule membraneuse, dans laquelle il est enfermé de la même manière que l'œuf dans sa coquille. L'enfant est viable à sept mois. Après sept fois sept jours, il regarde fixement les objets. Sa première dentition commence à sept mois révolus. A sept ans, ses dents sont remplacées par d'autres plus propres à broyer des aliments solides. A deux fois sept ans, il est pubère. A trois fois sept ans, il cesse de grandir, et ses joues se couvrent de poils. A cinq fois sept ans, il est dans la plénitude de sa force musculaire. A sept fois sept ans, il a atteint la limite de son développement intellectuel. On distingue sept organes intérieurs du corps de l'homme : la langue, le cœur, le poumon, le foie, la rate et les deux reins. Sept substances forment l'épaisseur du corps du centre à la surface : ce sont la moelle, les os, les nerfs, les veines, les artères, la chair et la peau. La nature ayant placé les sens dans la tête, comme dans une forteresse qui est le siége de leurs fonctions, leur a ouvert sept voies, au moyen desquelles ils remplissent leur destination : la bouche, les deux yeux, les deux narines et les deux oreilles. Enfin, les mouvements extérieurs du corps humain sont au nombre de sept : il se porte en avant, en arrière, sur la droite, sur la gauche, vers le haut, vers le bas, et tourne sur lui-même. Outre ces propriétés du septénaire, les anciens lui en avaient reconnu plusieurs autres, et ils comptaient sept métaux, sept couleurs primitives, sept notes et sept modes de musique, etc.

De toutes les particularités du nombre sept, il n'y en a pas qui ait fourni autant de symboles que celles qui se rattachent à l'ensemble du système planétaire, aux sept pléiades et aux sept étoiles de la grande et de la petite ourse. C'est spécialement dans ce sens qu'il faut entendre les sept manous des Indiens, leurs sept dieux planétaires, leurs sept richis, les sept mers qui entourent leur mont Mérou, les sept anneaux prophétiques des brâhmanes; les sept kamis, princes ou esprits célestes des Japonais; les sept classes d'anges des Siamois; les sept amschaspands, compagnons de Mitra; les sept

degrés de l'échelle des mystères de ce dieu, les sept pyrées de ses adorateurs; les sept pilotes d'Osiris; les sept tuyaux de la flûte de Pan; les sept fils de Rhée; les sept filles d'Astarté; les sept pyramides de Laconie; les sept portes du temple du Soleil à Héliopolis; les sept étages de la tour de Babylone; les sept tours résonnantes de l'ancienne Bizance; les sept marches du temple des Destins, les sept tablettes de leur livre; les sept voyelles que l'on prononçait chez les païens en invoquant les sept planètes; les sept villes du ciel des Scandinaves, et les sept fleurets de la vision de Gylfe, dans l'*Edda*; les sept ouvertures de l'idole de Moloch; les sept archanges des Chaldéens et des Juifs; les sept heures pendant lesquelles Adam et Ève restèrent dans le paradis terrestre; les sept paires d'animaux enfermées dans l'arche de Noé; les sept mois que dura le déluge; les sept degrés de l'échelle de Jacob; les sept jours consacrés par les Hébreux à pleurer la mort de ce patriarche; les sept vaches grasses et les sept vaches maigres du songe de Pharaon; les sept années d'abondance et les sept de stérilité prédites par Joseph; les sept fléaux de l'Égypte; les sept tours de Josué autour de Jéricho; les sept fois que les lévites firent retentir leurs trompettes pour abattre les murs de cette ville; les sept jours de la fête des tabernacles; les sept yeux du Seigneur, les sept colonnes de sa maison; les sept enceintes du temple de Salomon, les sept années employées à la construction de cet édifice, le chandelier à sept branches qui le décorait; les sept ans de la fuite de Jésus en Égypte, ses sept plaies, les sept paroles qu'il prononce sur la croix; la vierge aux sept douleurs; les sept sacrements; les sept péchés capitaux; les sept psaumes de la pénitence; les sept églises et les sept candélabres de l'*Apocalypse*; les sept étoiles que le Fils de l'Homme tient dans sa main; les sept anges, les sept trompettes, les sept lampes, les sept tonnerres, les sept têtes du dragon, les sept cornes et les sept yeux de l'agneau, le livre aux sept sceaux; les sept cieux des gnostiques, les sept intelligences qu'ils y plaçaient; les sept enfants de Jadalbaoth chez les ophites; les sept dormants des Arabes; les sept cieux des Madécasses, etc.

L'ogdoade est le premier nombre cube : elle rappelle plus ordinairement les sept planètes et le ciel des fixes, et se rattache au système d'épurations successives des âmes, professé par toute l'antiquité. Parmi les applications symboliques qu'on a faites de ce nombre, les principales sont, chez les Indiens, les huit dieux vasous, qui président aux huit coins du monde; les huit éléphants appelés atchékedjams, qui en supportent le poids; les huit gopis et les huit nayikas, qui forment les danses célestes, et les huit bras de la déesse Bhavani. Viennent ensuite les huit divinités gardiennes du Tibet, les huit grands dieux primitifs de l'Égypte, les huit dieux *selecti* des Romains, les huit dieux de Xénocrate, les huit jambes du cheval Sleipner,

dans l'*Edda;* les huit animaux qui accompagnent dans le Paradis les fidèles mahométans.

Le novennaire est le premier carré des impairs. Pythagore l'appelle océan, horizon, parce qu'il est le dernier des nombres simples, et Vulcain et Prométhée, parce que, ternaire parfait, il est l'emblème du feu, comme la pyramide triangulaire, dont il résume les angles. Il rappelait aux Grecs les neuf mois de travail agricole. Une des propriétés de ce nombre est de se reproduire dans tous ses multiples, à l'aide d'une addition horizontale. Par exemple : 9 multiplié par 2 donne 18, c'est-à-dire 1 et 8, dont la réunion ramène à 9; et ainsi de suite (1). De là vient qu'on en avait fait un symbole funéraire; toute chose créée, tirée du néant, portant en elle-même un principe de mort, qui la fait retourner à sa source. A ce nombre, se rapportaient les nava graha des Hindous, c'est-à-dire leurs neuf luminaires, formés des sept planètes, de la tête et de la queue du dragon; le dsandhem, ou ceinture sacrée des brâhmanes, composée de trois cordons de neuf fils chacun; le chapelet des foistes de la Chine, où l'on compte douze fois neuf grains; les neuf filles de mémoire des Grecs; les neuf enfants de Démogorgon; les neuf augures romains; les neuf mondes des Scandinaves et les neuf fleuves du Niflheim, leur enfer.

Il serait facile sans doute de pousser ces explications beaucoup plus loin; car la matière est inépuisable; le spectacle de la nature, les propriétés des corps, les abstractions de la métaphysique, et mille autres causes, ayant contribué à la développer et à la compliquer à l'infini. Mais peut-être nous sommes-nous déjà trop étendu sur ce sujet, entraîné que nous étions par ce qu'il a de piquant et d'étrange. Qu'il nous soit permis cependant de dire quelques mots encore du duodénaire, qui joue un rôle fort important dans les mythes sacrés de tous les peuples. Ce nombre douze est celui des mois, des signes du zodiaque, des révolutions annuelles de la lune. A ces divers titres, il appelait l'attention des premiers hommes, qui en ont multiplié les symboles et en ont fait la base de la plupart de leurs allégories. C'est dans ce sens qu'il faut interpréter les douze Adityas des Hindous; les douze dieux des Égyptiens, des Grecs, des Scandinaves; les douze dieux *consentes* et les douze frères arvales des Romains; les douze gouverneurs des manichéens; les douze anges gardiens du monde chez les Perses; les douze anges des Arabes; les douze pattes du scarabée égyptien; les douze tribus des Per-

(1) Cette observation est évidemment due aux Indiens, dont le système de numération et de calcul, en tout semblable au nôtre, différait essentiellement de celui de tous les autres peuples anciens. C'est d'ailleurs à eux qu'appartient l'invention des chiffres improprement appelés arabes.

ses, des Ismaélites, des Hébreux; les douze noms de Dieu chez les Juifs et chez les Arabes; les douze autels de Janus; les douze boucliers de Mars; les douze coussins sacrés du créateur, chez les Japonais; les douze chevaux, les douze éléphants et les douze officiers des funérailles des rois du Tong-King; les douze épouses du dairi, au Japon; les douze trônes du palais de Gladheim, dans l'*Edda;* les douze colonnes du temple du soleil, à Héliopolis; les douze travaux d'Hercule; les douze lu de la musique des Chinois; chez les juifs, les douze envoyés à la terre promise; les douze patriarches; les douze pains de proposition; la mer d'airain du temple de Salomon, soutenue par douze bœufs; les douze pierres du rational du grand-prêtre; chez les chrétiens, les douze apôtres; les douze mille élus, les douze étoiles de la couronne de la vierge, la ville aux douze portes, dans l'*Apocalypse;* etc. Les Hindous représentent lo soleil par un simulacre à douze bras, pour exprimer les douze mois de l'année. Ce simulacre est couronné de sept étoiles qui désignent les planètes. Lorsqu'il est figuré tenant des enfants, il y a dans le nombre dix garçons et deux filles, par allusion aux dix mois de travail agricole et aux deux mois de repos que le climat permet à ces peuples. Ce sont ces mois de repos qui suggérèrent aux Grecs l'idée des trois grâces; ils étaient consacrés à célébrer les muses, c'est-à-dire les neuf mois de travail des champs, auxquels présidait Apollon, ou le soleil.

Harmonie des corps célestes. A cette théorie des nombres, que nous avons exposée sans nous porter garant de l'exactitude des faits sur lesquels elle repose, se rattachait un autre système extrêmement ingénieux et poétique. Les Indiens, et, après eux, tous les autres peuples, se sont imaginé que les sphères célestes étaient placées à des distances musicales, et que leur rotation dans les orbites qui leur sont assignés produisait une harmonie ravissante, entendue seulement des esprits les plus déliés et les plus purs répandus dans les régions suprêmes. Macrobe, d'après Pythagore, qui s'était instruit aux leçons des gymnosophistes de l'Inde, nous fournit sur ce sujet de curieux renseignements.

« Les planètes, dit-il, en accomplissant leur course circulaire, en sens inverse de la rotation du ciel des fixes, ou firmament, éprouvent un mouvement de vibration qui se communique au fluide qui les environne. C'est de ce mouvement communiqué que résultent les sons mélodieux qui, suivant les anciens, sont produits par l'impulsion des sphères. Tel est nécessairement, disaient-ils, l'effet du choc occasioné par la rencontre impétueuse de deux corps. Mais ce son, né d'une commotion quelconque ressentie par l'air et transmis à l'oreille, est doux et harmonieux ou rude et discordant. Si la percussion a lieu suivant un rhythme déterminé, la résonnance donne

un accord parfait; mais si elle s'est faite brusquement, et non d'après un mode régulier, un bruit confus affecte l'ouïe désagréablement. Or, il est sûr que, dans le ciel, rien ne se fait brusquement et sans dessein; tout y est ordonné selon des lois divines et des règles précises; il est donc incontestable que le mouvement circulaire des sphères produit des sons harmonieux, puisque ce son est le résultat du mouvement, et que l'harmonie des sons est le résultat de l'ordre qui règne aux cieux.

« Pythagore est le premier parmi les Grecs qui ait fait connaître cette propriété harmonique et obligée des sphères; mais il ignorait la nature des accords et le rapport des sons entre eux. De longues et profondes méditations sur un sujet si abstrait ne lui avaient encore rien appris, quand une heureuse occurrence lui offrit ce qui s'était refusé jusqu'alors à ses opiniâtres recherches. Il passait par hasard devant une forge où les ouvriers étaient occupés à battre un fer chaud, lorsque ses oreilles furent tout à coup frappées par des sons proportionnels, dans lesquels la succession du grave à l'aigu était si bien observée que chacun des deux tons venait ébranler le nerf auditif à des temps toujours égaux; en sorte qu'il résultait de ces diverses consonnances un tout harmonique. Saisissant une occasion qui lui semblait propre à confirmer sa théorie par le sens de l'ouïe et par celui du toucher, il entre dans l'atelier, suit attentivement tous les procédés de l'opération et note les sons produits par les coups de chaque ouvrier. Persuadé d'abord que la différence d'intensité de ces sons était l'effet de la différence des forces individuelles, il veut que les forgerons fassent un échange de leurs marteaux. L'échange fait, les mêmes sons se font entendre sous les coups des mêmes marteaux, mus par des bras différents. Alors toutes ses observations se dirigent sur la pesanteur relative des marteaux. Il prend le poids de ces instruments et en fait faire d'autres qui diffèrent des premiers, soit en plus, soit en moins; mais les sons rendus par les coups des derniers marteaux n'étaient plus semblables à ceux qui s'étaient fait entendre sous le choc des premiers, et ne donnaient que des accords imparfaits. Pythagore conclut de là que les consonnances parfaites suivent la loi des poids. En conséquence, il rassembla les nombreux rapports que peuvent donner des poids inégaux, mais proportionnels, et passa des marteaux aux corps sonores. Il tendit une corde résonnante avec des poids différents, dont le nombre égalait celui des divers marteaux. L'accord de ces sons répondit à l'espérance que lui avaient donnée ses précédentes observations et offrit de plus cette douceur qui appartient aux corps sonores. Possesseur d'une aussi belle découverte, il put dès lors saisir les rapports des intervalles musicaux et déterminer d'après eux les différents degrés de grosseur, de longueur et de tension de ses cordes, de manière que le mouvement de vibration imprimé à une

d'elles pût se communiquer à telle autre éloignée de la première, mais en rapport de consonnance avec elle.

« Cependant, de cette infinité d'intervalles qui peuvent diviser les sons, il n'y en a qu'un petit nombre qui servent à former des accords. A cet égard, ils se réduisent à six, qui sont l'épitrite, l'hémiole, le rapport double, le rapport triple, le rapport quadruple et l'épogdoade. A ces six accords, se bornent les intervalles que peut parcourir la voix de l'homme et que son oreille peut saisir; mais l'harmonie céleste va bien au delà de cette portée, puisqu'elle donne quatre fois le diapazon et le diapentès. »

C'est ce concert des orbes célestes qui a fait dire à Platon, dans le chapitre de sa *République* où il traite de la vélocité des sphères, que, sur chacune d'elles, il y a une syrène qui, par son chant, fait le délice des dieux. Mais il avait emprunté cette fiction des Hindous, qui ont divinisé, sous le nom de ragas, les six modes primitifs; sous le nom de swaras, les sept notes de la gamme; et sous ceux de Graha, de Nyasa et d'Ansa, les trois sons que l'on distingue dans chaque mode, c'est-à-dire la tonique, la médiante et la dominante. Les chœurs du ciel d'Indra se forment de ces divinités, auxquelles il faut ajouter les gandbarbas et les kinnaras. A l'exemple des Grecs, les Romains, les Chaldéens, les Arabes, les Syriens, empruntèrent des brâhmanes la théorie de la musique céleste. Les chœurs des neuf ordres d'anges des Syriens avaient chacun une place déterminée dans le ciel. Les anges proprement dits habitaient dans la lune; les archanges, dans Mercure; les principautés, dans Vénus; dans le soleil, les puissances; dans Mars, les vertus; dans Jupiter, les dominations; les trônes, dans Saturne. La sphère des fixes était l'asile des chérubins; et les séraphins occupaient la sphère supérieure, remplie d'étoiles qu'on supposait imperceptibles. Tous ces génies célébraient sans cesse par leurs chants d'actions de grâces les merveilles de la création et en glorifiaient le divin auteur. Les chrétiens ont aussi adopté cette idée de l'harmonie des sphères; et c'est dans ce sens qu'il faut entendre la mélodie ravissante qu'exécutent les neuf chœurs des anges pour réjouir les âmes des bienheureux durant l'éternité.

Les prêtres du paganisme ont figuré l'harmonie des sphères par des hymnes et par des chants employés dans les sacrifices. On s'accompagnait, dans certaines contrées, de la lyre, ou cithare (le vina des Hindous), et, dans d'autres, de la flûte ou d'un instrument à vent quelconque. Ces hymnes en l'honneur des dieux étaient des stances nommées *strophes* et *anti-strophes*. « La strophe, dit Macrobe, répondait au mouvement direct du ciel des fixes, et l'anti-strophe au mouvement contraire des corps errants. Le premier hymne adressé à la divinité eut pour objet de célébrer ce double mouvement. »

Danse des sphères. Les planètes et le ciel des fixes ne produisaient pas seulement une musique mélodieuse, en opérant leurs révolutions rapides : ils exécutaient aussi une danse sacrée. Les brâhmanes de Tchillambaram racontent comme il suit l'origine de la danse des sphères : Un saint personnage, un yogi, habitant de Tchillambaram, voulant se distinguer par une austérité extraordinaire, s'enfonça dans le pied une alêne, et s'obstina, pendant plusieurs années, à la laisser dans la plaie, jurant qu'il ne la retirerait point que Brahmâ ne consentît à danser en sa présence. Prenant sans doute en pitié l'entêtement de ce saint homme et les cruelles souffrances qu'il endurait, Brahmâ voulut bien abaisser sa majesté jusqu'à satisfaire un si étrange caprice; mais, afin de ne pas danser seul, il pria le soleil, la lune et les étoiles de prendre part au bal; et tous formèrent une valse immense, au bruit de l'harmonie résultant de leurs mouvements. De là vinrent, selon toute apparence, les apsaras, ou danseuses du ciel d'Indra, les gopis et les nayikas de Crichna; de là sont aussi venus les nymphes et les faunes des Grecs et des Romains, les fées des peuples septentrionaux, les péris des Persans, les houris du mahométisme.

Tous les peuples ont constamment cherché à retracer, dans les cérémonies de leurs cultes, ce qui, d'après leur croyance, se passait dans le ciel. La danse fit donc une partie essentielle de ces cérémonies. Elle se lie encore aujourd'hui à la liturgie des brâhmanes, qui la font exécuter par les dévédassis, ou bayadères, par les baloks et les ram-djémies. Les Égyptiens adoptèrent cette forme religieuse; elle fut une des principales pratiques des mystères attribués à Orphée, et de la plupart des autres mystères de l'antiquité. C'est ce que constatent divers monuments qui nous ont été conservés. On voit notamment, au centre de plusieurs zodiaques gréco-égyptiens, Pan jouant de la flûte et entouré, soit des douze signes, soit des planètes. En formant le collége des prêtres de Mars, Numa leur prescrivit, entre autres cérémonies, la danse sacrée, qu'ils accomplissaient dans leurs marches, pendant les sacrifices et dans les grandes solennités. La danse était inséparable du culte des autres divinités adorées par les Romains. Le même usage se retrouve chez les juifs et chez les chrétiens. La Bible rapporte qu'après le passage de la mer Rouge, les Hébreux, sur l'ordre de Moïse, exécutèrent un ballet d'actions de grâces. La danse se mêlait à presque toutes les fêtes des juifs. Leurs lévites remerciaient Dieu par des danses sacrées; et c'est en dansant que David accompagna l'arche depuis la maison d'Obédédom jusqu'à la ville de Bethléem. Dans la pompe des fêtes solennelles qui avaient lieu dans les temples de Jérusalem, de Samarie et d'Alexandrie, on dressait une espèce de théâtre destiné aux choristes et aux danseurs sacrés. La primitive Église associa également la danse au culte de la divinité. Chaque mystère, chaque

fête, et particulièrement celle des agapes, instituée en mémoire de la cène de Jésus-Christ, était accompagnée d'hymnes et de danses. Retranchée successivement des cérémonies de l'Eglise, la danse sacrée en faisait cependant encore partie, au milieu du siècle dernier, dans plusieurs pays catholiques. En Espagne, en Portugal, on célébrait par des danses les mystères de la religion et les saints. La veille des fêtes de la Vierge, les jeunes filles s'assemblaient devant les portes des églises qui lui étaient consacrées, et passaient la nuit à danser en rond et à chanter des hymnes et des cantiques en son honneur. A Goa, les danses se mêlaient à la procession du rosaire; au Mexique, dans la nuit de Noël, les prêtres exécutaient la danse des nègres appelée *calenda* sur un théâtre élevé dans le chœur des églises, et les religieuses, dans l'intérieur de leurs couvents. En France même, jusque dans le XVII[e] siècle, on voyait, à certains jours, les prêtres et tout le peuple de Limoges chanter et danser en rond dans le chœur de Saint-Léonard. Enfin, dans la préface de son *Traité des ballets*, publié en 1682, le père Ménétrier rapporte qu'il avait vu dans sa jeunesse, le jour de Pâques, les chanoines de quelques églises prendre par la main les enfants de chœur et danser avec eux, en chantant des hymnes de réjouissances.

Symboles architecturaux. Le même esprit allégorique qui avait inspiré les symboles que nous avons énumérés se reflète dans l'architecture des temples. Cicéron nomme l'univers le temple de Dieu; et Macrobe rappelle qu'en cela Cicéron suit l'opinion des philosophes, qui croient que Dieu n'est autre chose que le ciel et les corps célestes exposés à notre vue. C'est d'après cette idée que tous les temples offraient en abrégé la représentation du monde. Les uns étaient creusés dans le roc, comme la caverne que, selon Porphyre, Zoroastre consacra dans les montagnes de la Perse et où il fit imiter en petit les divisions de l'univers par climats, les éléments, les planètes, le zodiaque, le double mouvement des cieux, celui des fixes et des sphères errantes, les points équinoxiaux et solsticiaux, l'échelle sacrée, où étaient rangées les sept planètes, suivant l'ordre des jours de la semaine, etc. L'Égypte, la Syrie, la Perse, l'Inde, la Chine, le Tibet, la froide contrée d'Archangel, et jusqu'à l'Amérique elle-même, renferment de nombreux vestiges de ces temples souterrains, qui paraissent avoir été les plus anciens de tous. Les autres temples, c'est-à-dire ceux qu'on avait élevés à la surface du sol, étaient quelquefois découverts, pour que l'on pût observer le ciel; mais, le plus souvent, leurs voûtes représentaient les astres, soit sous leurs aspects apparents, soit sous la forme des divinités en lesquelles ils avaient été personnifiés. Les murs étaient chargés d'emblèmes analogues. On y voyait d'abord l'œuf mystérieux, où le Brahma des Indiens

avait renfermé le principe de toutes choses; l'œuf que les Japonais ont placé entre les cornes du taureau céleste; l'œuf dont les Corésiens font naître leur dieu Chu-mong; l'œuf d'où sortit Osiris, chez les Égyptiens; l'œuf produit par la Nuit, suivant la mythologie phénicienne, et dont l'Amour fut engendré; l'œuf des Perses, que brisait d'un coup de corne le taureau mitriaque pour créer le monde; l'œuf des orphiques et des mystères de Bacchus; œuf qu'on retrouve partout, et dont nos œufs de Pâques sont peut-être une réminiscence. Après ce symbole, venaient le phallus et le ctéis, qui rappelaient le ciel et la terre, ou la force active et passive de la nature; puis des images qui faisaient allusion aux combats que se livraient la lumière et les ténèbres, le bien et le mal; et d'autres encore, que nous aurons occasion de décrire dans la suite.

Ordinairement, la voûte des temples était soutenue, comme celui du soleil, à Héliopolis, par douze colonnes figurant les douze mois de l'année et surmontées d'un des douze signes du zodiaque. La forme des temples variait en général suivant la divinité à laquelle ils étaient consacrés. Tantôt, comme le labyrinthe du lac Mœris, en Égypte, qui était dédié au soleil, ils représentaient dans leurs détails la carrière que fournit l'astre du jour à travers les douze maisons des animaux célestes, ou le zodiaque. Tantôt ils offraient l'image du système du monde, et transportaient sur la terre la cité des dieux: telles étaient, en Égypte, la Thèbes aux sept portes, qui rappelaient les sept planètes, et ces constructions symboliques des sabéens, bâties de manière que les influences des astres pussent y descendre avec leurs rayons. Les temples de Vesta, ou le feu universel, avaient à Rome la forme sphérique; les temples de la lune étaient octogones, ceux de Jupiter, triangulaires; ceux de Saturne, hexagones; ceux de Crichna, dans l'Inde, cruciformes.

On voit, dans les *Antiquités judaïques* de Josèphe, que l'architecture sacrée des Hébreux était conçue dans le même esprit symbolique. Le tabernacle représentait le monde; il était divisé en trois parties, qui figuraient la terre, la mer et le ciel. Les douze pains de proposition faisaient allusion aux douze mois de l'année; les soixante-dix parties du chandelier avaient rapport aux soixante-dix divisions des constellations; les sept lampes désignaient les sept planètes; les voiles tissus de quatre couleurs indiquaient les quatre éléments; les ornements dont était décoré le grand-prêtre présentaient un sens analogue. L'éphod qu'il portait, tissu de quatre couleurs, comme les voiles, symbolisait, comme eux, les éléments; le rational, qui était au milieu, indiquait la terre, qui est au centre du monde, et la ceinture qui entourait les reins du grand-prêtre rappelait l'océan, qui servait de limites à la terre, selon l'opinion d'alors. Quant aux deux sar-

doines qui servaient d'agrafes, elles marquaient le soleil et la lune, et les douze pierres précieuses du rational signifiaient les douze signes du zodiaque. Il est à remarquer que les mêmes pierres, avec la même signification symbolique, enrichissaient la couronne dont on ornait le front de la statue de Junon. Car les minéraux étaient aussi employés comme emblèmes. L'or, par exemple, était celui du soleil; l'argent, celui de la lune; le plomb, celui de Saturne; etc. La conformation de certaines pierres les avait fait considérer pareillement comme des symboles. Dans le nombre, la sélénite représentait figurativement la lune, parce que sa tranche retraçait l'image de cette planète et semblait imiter les nuances successives de ses phases.

L'architecture chrétienne, et spécialement celle de la dernière partie du moyen âge, est empreinte du même génie allégorique. Elle avait aussi en vue de présenter, dans l'ensemble et dans les détails des édifices religieux, une peinture abrégée de l'univers. C'est ce qu'a fort bien indiqué M. Sulpice Boisserée, dans sa description de la cathédrale de Cologne. L'ensemble du monument figure, par ses rangées de colonnes terminées par des rinceaux en ogives, par les découpures de ses rosaces, par ses flèches hardies qui s'élancent vers le ciel, un de ces bois sacrés qui étaient pour les anciens peuples du septentrion une image symbolique de l'univers, comme l'indique leur nom de *lucus*, dérivé du sanscrit *loka*, qui signifie monde. « La hauteur générale de l'édifice, dit encore M. Boisserée, est divisée en trois sections principales; et ce nombre sacré se représente dans toutes les parties secondaires. La croix figurée par le vaisseau de l'Église est la base mystique sur laquelle il semble reposer, de même que sa structure entière repose sur le triangle. Le signe du salut se retrouve et se reproduit à l'infini dans les ornements et dans cette riche décoration végétale, où il fleurit, pour ainsi parler, comme un rameau verdoyant, comme un arbre de la vie. Les quatorze colonnes qui soutiennent la voûte principale du chœur sont ornées de quatorze statues représentant Jésus-Christ, la Vierge et les douze apôtres, qui sont comme les colonnes de l'Église chrétienne. Les sept chapelles qui entourent le même chœur font allusion aux sept dons du Saint-Esprit, aux sept sacrements, etc. » M. Boisserée voit dans les quatre colonnes du centre de la transversale les quatre évangélistes et les quatre docteurs de l'Église. Une autre idée fondamentale du christianisme est exprimée par une multitude de nains, de singes, de satyres et d'autres êtres hideux, fantastiques ou réels, sculptés dans les parties extérieures de l'église et formant un frappant contraste avec les statues d'anges et de saints qui s'y trouvent mêlées. C'est, comme le remarque l'auteur que nous citons, « l'opposition des bons et des mauvais esprits qui veillent autour de la maison du Seigneur,

animés de desseins contraires; c'est le dualisme chrétien ; et voilà pourquoi les sujets grotesques paraissent à côté des sujets nobles, les figures féroces à côté des figures pacifiques, et le profane à côté du sacré. »

Quant à la divinité à laquelle les temples étaient spécialement consacrés, on la figurait ordinairement sous les traits humains que les théologiens lui prêtaient; quelquefois aussi elle était offerte aux regards sous une forme purement symbolique. Ainsi, le fameux Jupiter-Cassius était représenté par une pierre arrondie ou pyramidale; la Diane-Luné des Troésonniens, le Disar des Arabes, l'Irminsul des Saxons, par des pierres cylindriques; Memnon et Minerve, par une colonne; la Vénus de Paphos, Jupiter-Milichius, la Diane de Patroa, les grâces, la Diane d'Éphèse, la Vesta des anciens Romains, et d'autres dieux encore, par une pierre informe, comme étant, de leur nature, au-dessus de l'intelligence humaine.

Symboles empruntés des couleurs. Les couleurs jouent de même un rôle important dans la symbolique des anciens. Le blanc était affecté aux six signes supérieurs du zodiaque; le noir ou le bleu foncé, aux six signes inférieurs. Parmi les Perses, les sept enceintes d'Echatane, qui représentaient les sept planètes, étaient couronnées par des créneaux peints alternativement de sept couleurs différentes : or, pourpre, rouge, bleu, orange, noir et blanc; il en était de même de l'échelle à sept degrés des mystères de Mitra. Une couleur particulière était attribuée à chacun des éléments : le rouge, au feu; le vert, à la terre; le bleu, à l'air; le blanc, à l'eau. Il en était de même des saisons : la couleur verte était celle du printemps; le rouge, celle de l'été; le bleu pâle, celle de l'automne, et le blanc désignait l'hiver. Toutefois, le choix de ces couleurs variait suivant les religions. Les juifs, particulièrement, les appliquaient d'une autre manière. Voici, en effet, ce que nous lisons à ce sujet dans les *Antiquités judaïques* de Josèphe, à l'occasion des voiles du tabernacle : « Ces voiles, tissus de quatre couleurs, marquent les quatre éléments : le lin se rapporte à la terre, qui le produit et qui est de la même couleur ; le pourpre figure la mer, lorsqu'elle est teinte du sang d'un certain coquillage; l'hyacinthe est le symbole de l'air, et l'écarlate représente le feu. » Chacun des dieux avait une couleur distinctive : Vichnou, Crichna, Bouddha, chez les Indiens; Osiris-Sérapis, Kneph-Ammon, chez les Égyptiens; Saturne, chez les Romains, étaient noirs ou bleu-foncé; Siva et Phta étaient rouges; Vénus, pourpre; la statue de Mercure, ainsi que son temple, étaient de pierres bleues, etc. Le christianisme aussi a ses couleurs symboliques. Dans les peintures qui ornent nos églises gothiques, la plupart des personnages sont drapés allégoriquement; et les couleurs de leurs robes

sont invariablement les mêmes. Dans le cours de sa vie terrestre, Jésus porte des vêtements violets ; ces vêtements sont rouges et quelquefois blancs après sa résurrection. Marie est vêtue de bleu. Cette couleur est assez souvent un emblème de deuil : c'est pour cela que le prêtre catholique porte des ornements bleus, lorsqu'il célèbre les sacrés mystères à l'époque du carême, et qu'aux approches de la semaine sainte les images du Christ sont couvertes d'un voile de même couleur. « Dans les processions solennelles de plusieurs églises, dit M. Creuzer, une bannière rouge, portée devant les jeunes garçons, exprime l'enfance et l'amour; une bleue, devant les hommes, la constance, la fidélité, la fermeté; une blanche, devant les femmes, la pureté, la modestie. »

Spiritualisme. Jusqu'ici, nous avons montré les religions sous l'aspect purement panthéistique et matérialiste qu'elles offraient dans les premiers âges des sociétés, et telles qu'elles résultaient des impressions grossières des sens. Plus tard, l'homme comprit, par l'observation de sa propre nature, par intuition, par révélation divine, qu'il existe dans le monde un principe de vie insaisissable, une entité absolument distincte de la matière, et qui n'est accessible qu'aux perceptions de l'intelligence. De là naquit, dans son esprit, l'idée d'un dieu immatériel, éternel, indépendant, souverainement puissant, qui remplit, anime, et dirige le monde, et source de cette âme toute spirituelle, et, partant, impérissable et immortelle, qui imprime le mouvement, l'existence et la pensée à tous les corps organisés. Il entoura ce dieu suprême d'un immense cortége d'anges et de génies, immatériels comme lui, ministres de ses volontés, et préposés au gouvernement, à l'administration et à la conservation des diverses parties de l'univers.

Chute de l'homme. Soumis aux impressions du plaisir et de la douleur, il chercha à se rendre compte de ce mélange de bien et de mal qui n'avait pour lui d'autre terme que la mort; et il en trouva l'explication dans l'existence d'anges bons et mauvais, dont les uns s'attachaient à lui nuire, et les autres à le protéger. Mais cette solution ne satisfaisait point sa conscience, et s'accordait mal avec les attributs de bonté et de toute-puissance qu'il s'était plu à reconnaître dans la divinité. Il leva cette difficulté, en supposant que, parmi les anges, ministres du Très-Haut, il avait éclaté une révolte inspirée par l'orgueil et par l'ambition, et qu'un châtiment terrible avait été infligé aux rebelles, qui n'avait fait que les endurcir dans leur faute et les plonger plus avant dans le crime; mais que la clémence de Dieu n'avait point voulu rendre leur châtiment éternel, et qu'il s'était borné à les exiler loin de lui, à les soumettre à des pénitences successives, afin qu'ils pussent par degrés expier leur faute originelle, et conquérir leur grâce par leur soumission et leur repentir. Cette hypothèse fut pour l'homme un trait de

lumière : elle lui suggéra la raison du bien et du mal dont il était tour à tour affecté ; il pensa que le premier père de sa race, séduit par les mauvais anges, s'était, lui aussi, soustrait à l'obéissance qu'il devait à la divinité, et que sa postérité avait été frappée du même châtiment et soumise aux mêmes expiations. Telle est, en termes généraux, l'opinion de l'antiquité sur la chute du premier homme.

Vie future. Chaque peuple cependant, d'accord sur l'ensemble de ce système, variait sur les détails. Les uns, tels que les Perses, pensaient que l'âme humaine émanée de la divinité et corrompue par les suggestions des mauvais génies, avait été exilée sur la terre, pour y subir une rude pénitence ; que les âmes des hommes bons pouvaient espérer retourner à leur source dans un temps plus ou moins prochain, en s'épurant graduellement par leur séjour successif dans les sept planètes, jusqu'à ce qu'enfin le ciel des fixes, siége de la divinité suprême, s'ouvrît pour elles ; que les âmes des hommes méchants, au contraire, étaient condamnées à demeurer perpétuellement sur la terre, même après la dissolution du corps qui leur servait d'enveloppe. D'autres peuples, tels que les Indiens et les Égyptiens, tout en admettant que l'âme humaine dût subir cette épuration successive à travers les planètes, croyaient cependant que jusqu'à ce qu'elle fût digne de passer de la terre à une autre sphère, elle devait revêtir sur notre globe des corps plus ou moins purs, suivant que ses instincts la rapprocheraient ou l'éloigneraient de sa source divine. La croyance des Grecs et des Romains à l'égard de l'âme était, au fond, la même que celle des peuples que nous avons cités. Sans admettre précisément que l'homme, dans une existence antérieure, se fût attiré la colère des dieux, elle enseignait qu'il était responsable ici-bas de toutes ses actions; que, s'il était bon, à sa mort son âme passait dans un lieu de délices appelé l'Élysée ; que, s'il était méchant, il allait subir dans le Tartare les supplices les plus affreux. Suivant les dogmes chrétiens, l'âme humaine, empreinte du stigmate du péché originel, peut l'effacer par de bonnes œuvres. Dans ce cas, elle passe, à la dissolution du corps, dans le Paradis. Si, au contraire, elle s'est endurcie dans le péché, elle est livrée aux tourments de l'Enfer ; et, lorsqu'elle n'a eu à se reprocher que des fautes légères, elle va habiter dans une demeure intermédiaire appelée le Purgatoire, d'où les prières des vivants peuvent la tirer et lui ouvrir le céleste séjour.

Médiateur. A cette idée des peines et des récompenses futures, venait s'en joindre une autre qui soutenait le courage des bons et leur permettait d'espérer que la médiation d'un être supérieur viendrait rapprocher le moment où Dieu irrité suspendrait les effets de sa colère et jetterait un voile sur le passé. La croyance en ce médiateur, en ce messie, était générale dans

l'antiquité. Les Indiens l'appelaient Crichna, ou l'Azuré; il était fils d'une vierge; les Chinois le nommaient Kioun-tsé; les Perses, Sosiosh; les Chaldéens, Dhouvanaï; les Égyptiens, Psonthom-Phanées; Platon l'appelait l'Amour.

Morale et culte. De la croyance en la vie à venir découlèrent directement les préceptes moraux et les pratiques religieuses. Par l'observation de ces préceptes et de ces pratiques, l'homme se maintenait ou rentrait dans la voie du salut; il faisait à l'égard de la divinité acte de soumission et d'obéissance; il implorait sa clémence, se conciliait sa faveur, et arrivait plus sûrement à la béatitude éternelle.

Sacerdoce. Ceux des fidèles qui s'appliquèrent avec le plus de soin et de persévérance à suivre les préceptes moraux et à observer les rites religieux obtinrent tout naturellement la considération et le respect des autres, qui les envisageaient comme plus purs et plus saints qu'eux-mêmes. Ils furent choisis pour guides, pour directeurs; et c'est probablement là qu'on doit chercher l'origine de cette classe d'hommes spécialement voués, sous le nom de prêtres et de pontifes, au culte des dieux. Mais, comme il faut toujours que la faiblesse humaine se révèle par quelque endroit, il arriva que ces prêtres, qui n'avaient dû qu'à leurs vertus la haute position qu'on leur avait faite, abusèrent de l'influence qu'ils exerçaient sur les esprits. Soit que, mus par des intentions loyales, ils aient imaginé qu'il leur serait plus facile de réfréner, à l'aide de pieux mensonges, les mauvais instincts des hommes qu'ils avaient à conduire; soit que l'intérêt personnel les poussât à la fourberie, ils se présentèrent comme en communication directe avec la divinité, comme les organes de sa pensée et de sa volonté suprême; ils la firent parler dans les oracles; ils établirent des sacrifices sanglants, consultèrent l'avenir dans les entrailles des victimes, interprétèrent les songes et imaginèrent mille autres genres de divination, qui, en favorisant les penchants superstitieux et cruels, firent graduellement dévier la religion du but pour lequel elle avait été instituée. Au lieu d'éclairer les esprits, les prêtres contribuèrent, volontairement ou par la seule force de choses, à les plonger dans les plus profondes ténèbres et à augmenter la somme de leurs terreurs. Peu à peu les notions primitives s'effacèrent; l'idée de Dieu fut transportée de l'être au symbole; et de là naquirent l'idolatrie et le fétichisme.

Phases religieuses. Cependant de cet état anormal résultèrent un profond malaise, un immense désordre dans les sociétés. Le joug sacerdotal, d'autant plus pesant qu'il rencontrait moins de résistances, finit par devenir intolérable. Les protestations, timides d'abord, s'élevèrent bientôt violentes et furieuses; les schismes éclatèrent; le côté faible des croyances reçues fut mis en relief par les novateurs, qui en purgèrent en partie les dogmes

qu'ils enseignèrent. Des prêtres nouveaux succédèrent aux anciens; de nouveaux autels se dressèrent sur les débris des précédents; et de nouveaux abus remplacèrent ceux qu'on avait détruits. Tel est le cercle perpétuel dans lequel ont tourné toutes les religions depuis les premiers temps connus jusqu'à nos jours; mais, en vertu de la loi providentielle qui gouverne le monde, chaque phase religieuse a, en définitive, réalisé un progrès dans les idées et dans les mœurs.

HISTOIRE PITTORESQUE

DES RELIGIONS.

LIVRE PREMIER. — BRAHMAÏSME.

CHAPITRE I[er].

LIVRES SACRÉS. Antiquité du brahmaïsme. — Les vêdas, les oupavêdas, les angas, les oupangas. — Autres écrits sacrés. — Ages de ces livres. — Le sanskrit. — Secret des vêdas. — L'empereur Ackbar. — Livres vulgaires.

Antiquité du brahmaïsme. Le témoignage presque unanime des anciens assigne au brahmaïsme, c'est-à-dire à la religion encore aujourd'hui dominante dans l'Hindoustân (1), la priorité sur toutes les autres croyances de la terre; et les considérations puisées dans les livres et la langue sacrés des brâhmanes, ou prêtres brahmaïques, et dans les monuments architecturaux qui se lient à leur culte, donnent à cette opinion la sanction la plus complète et la mieux fondée. Les preuves que nous en apporterons dans le cours de notre histoire ne laisseront subsister, nous l'espérons, aucun doute à cet égard.

Livres sacrés. Les dogmes du brahmaïsme et tout ce qui tient aux rites publics et privés de cette religion sont consignés dans les livres sacrés que l'on désigne sous les noms génériques de ***vêdas***, d'***oupavêdas***, d'***angas*** et d'***oupangas***.

Vêdas. Il y a quatre vêdas : le ***Ritch***, l'***Yadjouch***, le ***Sâma*** et l'***Atharvana***. Ces livres forment une nombreuse collection d'écrits relatifs à la plupart des sciences divines et humaines. On y trouve des systèmes théogoniques et cosmogoniques; des hymnes à la louange de l'Être suprême et des intelligences inférieures; des préceptes moraux, religieux et sociaux; des règles touchant les cérémonies du culte et toutes les pratiques qui s'y

(1) L'Hindoustân proprement dit embrasse cette portion de l'Asie située entre les deux rives de l'Indus et les deux rives du Gange, et entre les montagnes du Tourân et du Tibet et la mer de l'Inde, en y comprenant l'île de Ceylan. On désigne sous le nom de Dekhan une presqu'île qui s'étend au midi depuis le fleuve Nerbuddah jusqu'à la mer. Le mot Hindoustân dérive du sanskrit ***Sindhou***, nom du fleuve Indus; la finale ***tân*** appartient à la langue arabe, et signifie pays : conséquemment, Hindoustân veut dire pays du fleuve Indus. Le nom de Dekhan vient du sanskrit ***Dakchina***, midi.

rattachent, telles que les prières, les sacrifices, les purifications, les pénitences, les pèlerinages, les fêtes; des formules pour la conjuration des esprits, pour l'enchantement des serpents; l'art d'expliquer les présages et de connaître les jours heureux et malheureux, etc. Chacun des vêdas est divisé en deux parties. La première comprend les *mantras*, ou prières; la seconde, les *brâhmanas*, ou préceptes. On appelle *sanhita* l'assemblage complet des hymnes, prières et invocations appartenant à chaque vêda. La portion argumentative, ou *védânta*, de la théologie des écritures hindoues est contenue dans des traités nommés *oupanichads*, science divine. Les vêdas ont été, en quelque sorte, résumés dans un livre intitulé : *Mânava-dharma-sâstra*, ou les lois de Manou.

Oupavêdas. Les oupavêdas, ou sous-vêdas, aussi au nombre de quatre, renferment des notions de médecine, de musique, d'art militaire et d'arts mécaniques.

Angas. On compte six angas. Ces livres ont rapport à l'astronomie, à la grammaire, à la prosodie, et contiennent des commentaires sur les passages obscurs des vêdas.

Oupangas. Le premier des quatre oupangas compreud les dix-huit pourânas, poèmes qui ont été composés pour l'instruction et pour le plaisir de l'homme. Le second oupanga traite des facultés intellectuelles; le troisième énumère les devoirs prescrits par la religion et la morale; le quatrième est un code de lois civiles et criminelles.

Autres écrits sacrés. Outre ces divers livres, il faut encore citer deux compositions épiques : le *Mâha Bhârata*, attribué, comme les pourânas, au poète Vyasa; et le *Râmayâna*, œuvre du poète Valmiki.

Ages des livres hindous. Déjà cinq siècles avant notre ère, les brâhmanes assignaient deux mille ans d'ancienneté à la plupart de ces écrits, compilés, disaient-ils, sur des ouvrages antérieurs. Cette prétention se trouve pleinement justifiée, si l'on admet l'opinion d'Holwell et d'Alexandre Dow, qui reportent à cinq mille ans de nous la composition des vêdas, et celle des pourânas à trois mille quatre cents ans. Au reste, plusieurs circonstances relatées dans les livres hindous fixent, de la manière la plus précise et la plus certaine, à cette dernière époque, la rédaction actuelle des vêdas. Ainsi, par exemple, des positions célestes y sont indiquées, qui, selon les calculs de nos astronomes, existaient dans le XIVe siècle avant Jésus-Christ, c'est-à-dire il y a environ trois mille deux cents ans. C'est vers le même temps que paraît avoir été rédigé le *Mânava-dharma-sâstra*.

Mais, avant ces trois mille deux cents ans, combien de temps n'a-t-il pas fallu, suivant la remarque de Lanjuinais, pour inventer, pour exprimer en langage poli, soit en vers harmonieux, soit en prose mesurée, tant d'i-

dées les plus abstraites, qui constituent le brahmaïsme; tant d'emblèmes, d'hymnes, de prières et de cérémonies, de réflexions profondes, d'imaginations vaines, de subtilités excessives, d'observations physiques et morales, que l'on trouve accumulés dans ces volumineux recueils!

Le sanskrit. — Combien de temps aussi n'a-t-il pas fallu pour la formation de la langue de ces vêdas, le sanskrit (1), dont la rare perfection atteste une haute civilisation antérieure! Il est à remarquer que le sanskrit, qui a cessé d'être parlé et qui n'est plus guère entendu que d'un petit nombre de *pandits*, ou lettrés, offre des conformités frappantes de mots et de structure avec ce que nous connaissons du zend, ou ancien persan, avec le persan moderne, avec d'autres langues de l'Asie, avec le grec, le latin, l'allemand, l'esclavon, et généralement avec toutes les langues de l'Europe anciennes et modernes; de sorte que l'on peut conclure, de ces affinités, que s'il y a jamais eu une langue primitive, ce titre appartient incontestablement au sanskrit. Ajoutons que du sanskrit dérivent directement les langues sacrées du bouddhaïsme, doctrine qui remonte à plus de mille ans avant Jésus-Christ (2).

Secret des vêdas. Les trois premières castes des Hindous sont seules autorisées par les brâhmanes, organes souverains de la loi religieuse, à lire les vêdas, les autres livres sacrés, et notamment le grand poème du *Râmayâna*. « Celui qui, sans en avoir reçu la permission, dit le *Mânava-dharma-sâstra*, acquiert par l'étude la connaissance des écritures, est coupable du vol des textes sacrés, et descend au séjour infernal. » Alexandre Dow rapporte un exemple de l'attention scrupuleuse que mettent les brâhmanes à soustraire leurs livres à la curiosité de la dernière caste, et en général de tous les profanes. « Ackbar, dit-il, le plus puissant empereur du Mogol (3), avait été élevé dans la religion de Mahomet. Il voulut, dans son âge mûr, choisir lui-même les objets de sa foi; et, dans ce but, il se fit

(1) Littéralement, *orné*.

(2) Indépendamment des livres que nous avons cités, les Hindous ont encore d'autres ouvrages qui, sans présenter un caractère aussi sacré que ceux-là, n'en sont pas moins, à cause de leur antiquité, l'objet d'une profonde vénération. Dans le nombre, se trouve l'*Améra-Kotcha*, vocabulaire composé il y a environ quatre mille ans par un brâhmane appelé Améra-Sinha. On y lit les noms de plusieurs arts et d'instruments que l'on croit d'invention moderne, mais qui, en réalité, remontent aux temps les plus reculés. Tels sont les mots *Agni-astra*, les armes à feu; *Set-agni*, le canon, etc. L'invention de l'apologue appartient aussi aux Hindous : ils ont, sous le nom d'*Hitopadesa*, instruction utile, un recueil de fables ingénieuses, prototype de celles qui ont été attribuées à Pilpaï, à Lokman et à Esope.

(3) On donnait le nom d'empire du Mogol à cette partie de l'Inde que la conquête avait soumise à la dynastie de Gengis-Khan.

instruire des diverses religions professées dans son empire. Désireux d'opérer la conversion d'un sujet aussi illustre, les chefs de toutes les sectes s'empressèrent de lui dévoiler les plus secrets mystères de leurs doctrines. Seuls, les brâhmanes refusèrent d'accéder aux vœux de l'empereur. Les prières, les promesses, les menaces même, n'eurent pas le pouvoir de vaincre leur résistance obstinée. Ackbar résolut alors d'employer la ruse pour parvenir à ses fins. En conséquence, il envoya secrètement à Bénarès, siége du grand collége des brâhmanes, un enfant nommé Fietzi, que l'on présenta comme fils d'un membre de la première caste. Un des prêtres l'admit chez lui, se chargea de son instruction, lui fit apprendre le sanskrit, et lui enseigna les dogmes du brahmaisme. C'en était fait peut-être du secret dont cette religion s'environne, et Ackbar allait enfin atteindre au but qu'il poursuivait; mais, cette fois encore, son espérance fut déçue. Le brâhmane avait une fille dont Fietzi s'était vivement épris, et à qui il avait été assez heureux pour faire partager son amour. Dès ce moment, sa conscience lui reprocha le rôle perfide qu'il avait accepté; et, pressé par le remords, il tomba aux pieds du brâhmane, lui avoua sa faute et sollicita de lui un généreux pardon. Surpris, consterné de ce qu'il venait d'entendre, le brâhmane demeura un instant immobile; mais, tiré de sa torpeur par l'indignation, il porta la main au poignard fixé à sa ceinture, prêt à frapper le traître qu'il avait recueilli dans sa maison et entouré de soins paternels. Cependant, touché du repentir du coupable, il se contint; et bientôt, sur la promesse solennelle que lui fit Fietzi de renoncer au dessein qui l'avait amené, il consentit à tout oublier, et l'unit à sa fille, pour qu'elle lui rappelât sans cesse et lui fit exécuter fidèlement l'engagement qu'il avait contracté. »

Livres vulgaires. Le grand poème du *Mâha Bhârata* est comme un cinquième vêda, écrit pour tenir lieu aux soûdras, quatrième caste pure des Hindous, des autres livres sacrés, qu'on ne peut leur communiquer sans crime. Il y a en outre des ouvrages religieux composés par des sectes hérétiques sur les différentes matières qui font le sujet des vêdas orthodoxes.

CHAPITRE II.

COSMOGONIE. Obscurité des textes sacrés. — Parabrahma. — Oûm. — Chaos. — Mâyâ. — Les eaux primitives. — L'œuf du monde. — Brahmâ. — Création. — Virâdj et Manou. — Maharchis. — L'homme et les animaux. — Bhoût-âtmâ. — Cosmographie mythique. — Cralaya. — Création nouvelle. — Les quatre âges du monde.

Obscurité des textes sacrés. Les divers écrits des brâhmanes relatifs à la formation de l'univers offrent des dissemblances assez notables et souvent

même des contradictions choquantes. Nous ne nous sommes pas attaché à en concilier toutes les assertions : une pareille tâche nous eût parue trop difficile. Nos efforts ont uniquement tendu à dissiper quelques-unes des obscurités du sujet, et à tracer, autant qu'il nous était possible, de la cosmogonie des Hindous, une analyse à la fois concise et fidèle.

Parabrahma. Dès le commencement, était un dieu suprême, unique, éternel, impérissable, infini, tout-puissant, excellent et parfait, incorporel, invisible, présent partout, substance universelle, cause de tous les phénomènes, l'âme du monde, l'âme de chaque être en particulier, la forme de la science et la forme des mondes sans fin, qui ne font qu'un avec lui, l'unité et le tout à la fois, plus petit qu'un atome, plus grand que l'univers, ineffable et inexprimable par son essence. Les hommes le désignent sous les noms de Brahma, de Parabrahma ou d'Atmâ. *Oûm* est la première parole qu'il prononça.

Oûm. On appelle Oûm le premier né du créateur. Oûm, ou Prana, pareil au pur éther, renfermant en soi toutes les qualités, tous les éléments, est le nom et le corps de Brahma, et par conséquent il est infini comme lui; comme lui, auteur et maître de toutes les créatures. Son image est la vache, qui est aussi l'image du monde.

Chaos. A une certaine époque, tout ce qui existe était plongé dans l'obscurité, imperceptible, dépourvu de tout attribut distinctif, et semblait entièrement livré au sommeil. C'était un véritable chaos. Cet état de choses était le résultat de la dissolution, ou *pralaya*, d'un univers antérieur; car, de toute éternité, les créations et les destructions se succèdent périodiquement. Le dieu souverain résolut de faire émaner de sa substance les êtres mobiles et immobiles; et, s'unissant à Mâyâ, ou l'illusion, il commença son œuvre immense.

Mâyâ. Brahma seul est réel; le reste n'est qu'une vaine apparence. Le fondement de cette apparente existence réside en Mâyâ. Mâyâ, qui donne la vie à toute les créatures, est le désir de Brahma, la volonté éternelle et divine; elle ne produit que des prestiges. De même que Prana, elle a la figure d'une vache à trois couleurs; et, alors on la nomme Camadhenou. Ces trois couleurs sont *les trois qualités* de bonté, de passion et d'obscurité, dont Prakriti, ou Mâyâ, la nature, est le mélange. Dans le sein de Prakriti, Atmâ, l'âme, le grand principe, Brahma lui-même, au centre des trois qualités, était comme l'araignée au centre de sa toile. Mâyâ développa le tissu des trois qualités ; et cette mère de toutes choses, s'unissant à l'être lumière, à Brahma, mit au jour la Trimourti, ou les trois formes, les trois aspects de dieu.

Les eaux primitives. Le monde fut d'abord caché sous les eaux ; et les

eaux étaient dans Atmâ. De tout temps, elles furent grosses du monde. Ces eaux sont les eaux sans rivages. Tout ce qui existe est eau; et l'eau et Oûm ne sont qu'un. Les eaux primitives sont la mer de Mâyâ.

L'œuf du monde. Lorsque la Trimourti et les trois qualités eurent été produites, du milieu de celles-ci tomba sur les eaux une goutte, un germe. Ce germe devint un œuf brillant comme l'or, aussi éclatant que l'astre aux mille rayons; et l'être souverain y naquit lui-même sous la forme de Brahmâ (1).

Brahmâ. Sous cette forme, il reçoit encore plusieurs autres noms: on l'appelle Nârâyana, celui qui se meut sur les eaux; Hiranyagarbha sorti de la matrice dorée, par allusion à l'œuf d'or, ou *brahmanda.* Hiranyagarbha est le principe de toute production; il est lui-même la production première, le grand phénomène, Mâha-bhoûta, dont le corps est ce visible univers. Sa bouche dévore toutes choses; il a des têtes innombrables, des sens à l'infini; il est le grand trône, l'arbre de vie; il est unique dans le monde, et le monde est plein de lui. Cette substance originelle, assemblage des éléments subtils et à la fois de toutes les intelligences individuelles, est appelé par les sages Mahân-âtmâ, la grande âme; Sati, la vérité, la vie. On le nomme aussi Mout, la mort, parce qu'il détruit et absorbe en lui-même tout ce qu'il enfante.

Création. Assis sur le lotus où il venait de naître, Brahmâ, promenant ses regards autour de lui, n'apercevait des yeux de ses quatre têtes que l'immense étendue des eaux, couvertes d'épaisses ténèbres. Saisi d'étonnement, et ne pouvant concevoir le mystère de son origine, longtemps il demeura plongé dans la méditation; et, comme il désespérait de pouvoir résoudre ses doutes, une voix vint frapper son oreille, et lui conseilla d'implorer l'être souverain. Brahmâ obéit; et, tout à coup, le dieu apparut à sa vue, sous les traits d'un homme à mille têtes. Il se prosterna aussitôt, adora l'Éternel, et chanta ses louanges. Satisfait de cet hommage, l'Être incréé dissipa les ténèbres; et, montrant à Brahmâ le spectacle de son essence, où gisaient, comme endormies, toutes les formes et toutes les vies des créatures, il lui donna le pouvoir de produire et de développer ces formes et ces existences.

Après avoir demeuré dans la contemplation d'un si magnifique spectacle durant une année de Brahmâ, équivalant à trois millards cent dix millons quatre cent mille années solaires, Hiranyagarbha se mit à l'œuvre. Par sa seule pensée, il divisa l'œuf en deux parts, dont il forma Swarga, le ciel,

(1) Il est utile de remarquer que le nom de Brahma, sans accent sur le dernier *a*, s'applique au dieu éternel et incréé, tandis que Brahmâ, avec un accent, désigne ce même dieu émané de lui-même.

et Prithivi, ou Mritloka, la terre. Au milieu, il plaça Antarikcha, l'atmosphère, c'est-à-dire l'espace compris entre la terre et le ciel. C'est ce qu'on appelle communément les trois mondes. Dans cet intervalle, il distribua les huit régions célestes, qui comprennent les quatre points cardinaux et les quatre points intermédiaires; puis les sept swargas, ou sphères étoilées, et les sept patalas, ou régions inférieures, lesquelles forment les quatorze mondes de purification. Le premier de ces mondes, qui est au-dessus du ciel, fut fait du cerveau de Brahmâ ; le second, de ses yeux ; le troisième, de sa bouche; le quatrième, de son oreille gauche ; le cinquième, de son palais et de sa langue; le sixième, de son cœur; le septième, de son ventre; le huitième, de ses parties sexuelles; le neuvième, de sa cuisse gauche; le dixième, de ses genoux; le onzième, de son talon; le douzième, des doigts de son pied droit; le treizième, de la plante de son pied gauche; le quatorzième, de l'air qui l'environne. De Param-âtmâ, l'âme suprême, il tira la conscience, le moi, ou Ahankâra ; le sentiment, Manas; et l'intelligence, Mahât ou Bouddhi; et tout ce qui est susceptible de recevoir les trois qualités de bonté *(sattwa)*, de passion *(radjas)*, et d'obscurité *(tamas)*; plus, les cinq organes destinés à percevoir les objets extérieurs, savoir : l'œil, l'oreille, le nez, la langue et la peau ; les cinq organes de l'action : la voix, les mains, les pieds, l'orifice inférieur du tube intestinal et les parties naturelles; enfin les atomes constitutifs des cinq éléments, ou de l'éther, de l'air, du feu, de l'eau et de la terre, qui, unis et combinés, lui servirent à former tous les corps. Il créa la lune, qui renferme l'eau vitale, source de toutes les eaux; le soleil, dont la lumière est la lumière de l'auteur de toutes choses. Aux côtés du soleil, sont le jour et la nuit; les étoiles sont sa figure; la terre et le ciel, l'ouverture de sa bouche. Avec le soleil, naquit le temps, Kala. De toute éternité, le temps habitait dans Parabrahma; mais alors il ne connaissait pas de limites. Brahmâ créa en outre les védas, qui sortirent de ses quatre bouches; la dévotion ; la parole; la volupté; et remplit tout ce vaste univers de dieux et de génies sans nombre, appelés dêvas et asouras et de mille autres noms, chargés d'en animer, d'en conduire et d'en gouverner toutes les parties.

Virâdj et Manou. Cependant la terre demeurait déserte; Brahmâ résolut de la peupler. A cet effet, il divisa son corps en deux parts, devint moitié mâle et moitié femelle; et, s'unissant à la partie femelle, il engendra Virâdj, qui lui-même enfanta, en se livrant à une austère dévotion, Manou-Swayâmbhouva, lui donna pour femme Sataroupa, et, les bénissant tous deux, leur dit de multiplier.

Maharchis. A son tour, Manou donna naissance à dix saints éminents appelés maharchis, ou pradjâpatis, seigneurs des créatures, lesquels mi-

rent ensuite au jour sept autres manous, qui, chacun pendant leur période, ont produit et dirigé ce monde.

L'homme et les animaux. Manou s'approcha de Sataroupa; et, de ce contact, naquirent les êtres humains : le premier homme, Adimo; la première femme, Prokriti. Les deux époux prirent une autre figure : Sataroupa revêtit la forme d'une vache; Manou devint un taureau; et leurs fruits furent des vaches. Sataroupa se changea en cavale, Manou en cheval; elle en ânesse, lui en âne; et les chevaux et les ânes provinrent de ces deux unions successives. De la même manière, ils créèrent chaque couple d'animaux, jusqu'aux fourmis et aux moindres insectes.

Il y a, sur la création de l'homme, une tradition sacrée qui diffère de celle-là. Brahmâ produisit de ses lèvres un fils nommé Brâhmana, c'est-à-dire prêtre, à qui il fit don des quatre vêdas, qui sont les quatre paroles de ses quatre bouches, avec mission d'enseigner ces livres divins. Brâhmana se consacra à la vie solitaire; mais, exposé aux attaques des animaux féroces qui peuplaient les forêts, il supplia son père de lui venir en aide. Aussitôt Brahmâ enfanta de son bras droit un second fils, Kchatriya, c'est-à-dire guerrier, et, de son bras gauche, une femme, Kchatriyani, qu'il lui donna pour épouse. Cependant, occupé sans cesse à défendre son frère, Kchatriya était impuissant à pourvoir à ses propres besoins. Brahmâ tira alors de sa cuisse droite un troisième fils, Vaisya, et, de sa cuisse gauche, Vaisyani, sa femme, qui se livrèrent à l'agriculture, aux métiers et au commerce. Et comme les derniers ne pouvaient suffire au travail qui leur était imposé, Brahmâ, consommant son œuvre, créa, pour remplir toutes les fonctions serviles, de son pied droit, un quatrième fils, Soûdra, et, de son pied gauche, Soûdrani, à laquelle il l'unit. Seul, Brâhmana n'avait point reçu de compagne : il se plaignit à son créateur de cette exclusion, qu'il jugeait injuste. En vain Brahmâ lui remontra-t-il que, né pour l'instruction, pour la prière et pour le culte des dieux, il lui importait de s'affranchir de tous les liens terrestres de nature à le distraire de ses austères devoirs; Brâhmana insistait encore. Irrité de cette persistance, Brahmâ, pour le punir, lui donna une fille de la race maudite des géants. C'est de ces différents couples que dérivent les quatre castes qui, depuis, ont rempli la terre en se multipliant.

Bhoût-âtmâ. Le corps de l'homme, bhoût-âtmâ, formé des cinq éléments subtils, correspondant aux cinq sens, et des cinq éléments grossiers, correspondant aux cinq membres, est vivifié par Oûm, ou Prana, dans toutes ses parties. Ces dix sens, et Prana, qui en forme le lien, sont les onze voies par lesquelles l'homme reçoit toutes ses impressions et toutes ses idées; et c'est pour cela que son corps est désigné sous le nom de *cité à*

onze portes. Le corps humain est aussi le siége de deux âmes, qui, bien que distinctes, émanent cependant de la même source, et participent de la même nature. La première est Djivâtmâ; c'est l'âme individuelle, l'intelligence, la conscience; la seconde, ou Atmâ, est l'âme universelle; c'est la Trimourti elle-même, dont les trois personnes résident dans le nombril, dans le cœur et dans le cerveau. Formé à l'image de l'univers, des mêmes éléments et de la même vie, le corps humain est appelé, pour cette raison, le *petit monde*.

Cosmographie mythique. La terre présente une surface plane entourée d'une rangée circulaire de montagnes, que l'on nomme Lokalokas. Au centre, est le mont Mérou, composé d'or et de pierres précieuses, demeure de la Trimourti, et qui soutient et réunit les cieux, la terre et les enfers, c'est-à-dire les trois mondes, et est, lui-même, supporté par les huit éléphants atchékedjams. Les quatre versants de cette montagne sacrée, regardent les quatre points cardinaux. Le versant oriental est blanc; le septentrional, rouge; le méridional, jaune; l'occidental, brun ou noir. Ces quatre couleurs sont aussi celles des quatre castes hindoues: les brâhmanes, les kchatriyas, les vaisyas et les soûdras. Quatre fleuves, Ganga, au midi; Sita, à l'orient; Bhadra, au septentrion; Tchakchou, à l'occident, sortant d'une source unique, s'épanchent, du sommet du Mérou, par les bouches de quatre animaux : la vache, l'éléphant, le lion et le cheval, et prennent leur cours vers les quatre principales régions du monde. Dans ces quatre régions, qui sont : au nord, Outtara-Kourou; à l'est, Bhâdrasva; au sud, Djambou; et à l'ouest, Cétoumala, croissent quatre arbres de vie, d'espèces différentes, désignés sous le nom générique de kalpavrikcha. Ainsi construit et divisé, le monde est comme un lotus flottant sur l'Océan. Les quatre feuilles du calice de cette fleur figurent les quatre mâha dwipas, ou grands dwipas; c'est-à-dire les quatre régions du monde indiquées ci-dessus. Les huit feuilles extérieures, rangées deux à deux dans les intervalles, sont l'image des huit dwipas secondaires.

Suivant une autre tradition, autour du Mérou, sont groupés sept dwipas appelés Djambou, Kousa, Plaksa, Salmala, Kraountcha, Saka et Pouchkara, formant sept zônes, ou cercles concentriques, avec sept climats correspondants. Entre les sept zônes, se trouvent sept mers qui leur servent de ceintures : une mer salée, une mer cuchantée, une mer de sucre, une de beurre clarifié, une de lait caillé, une de lait et d'amrita (ambroisie), une mer d'eau douce. Le sommet du Mérou est un plateau circulaire fermé par une enceinte de collines; c'est une autre terre, une terre céleste, swargabhoumi, où se répètent, dans l'ordre des swargas, ou cieux, et dans celui des demeures divines correspondantes, tout l'ordre des dwipas terrestres.

Le char de Soûrya, ou le soleil, est appuyé par un bout au mont Mérou; le reste est soutenu par l'air; il n'a qu'une roue; et sept chevaux verts y sont attelés. Soûrya occupe successivement douze demeures, ou lokas, qui sont les signes du zodiaque. Le ciel de Soma, la lune, est à quatre cent mille lieues au-dessous du soleil. Le ciel des étoiles est plus élevé de huit cent mille lieues que celui de la lune. A quatre cent mille lieues au-dessus, habite la planète Soûkra, ou Vénus, qui précède et suit alternativement le soleil. Bouddha, ou Mercure, est à huit cent mille lieues au-dessus de Soûkra. Plus haut, à une distance égale, Mangala, ou Mars, fait sa résidence. A huit cent mille lieues plus loin, est Vrihaspati, ou Jupiter. Sani, ou Saturne, roule dans l'espace à huit cent mille lieues plus haut. Les sept richis, c'est-à-dire les sept étoiles que nous appelons la grande ourse, habitent à quatre millions quatre cent mille lieues au delà. Plus loin encore, à quatre millions de lieues, est un cercle qui a la forme d'un lézard, où se trouve l'étoile polaire. Enfin, à quarante mille lieues au-dessous du soleil, on voit le cercle de Rahou et de Kétou (la tête et la queue de la constellation du dragon), deux génies, ou étoiles, dont les corps réunis, de cinquante-deux mille lieues d'étendue, cachent le disque du soleil et celui de la lune et occasionnent l'obscurité des éclipses.

Pralaya. Après avoir produit l'univers, le créateur disparut de nouveau, absorbé dans l'âme suprême, et remplaçant le temps de la création par celui de la dissolution. Lorsque ce dieu s'éveille, aussitôt cet univers accomplit ses actes; lorsqu'il s'endort, l'esprit plongé dans un profond repos, le monde se dissout. C'est ainsi que, par un réveil et par un repos alternatifs, l'être immuable fait revivre ou mourir successivement cet assemblage de créatures mobiles et immobiles. Le sommeil de Brahmâ, ou la dissolution, le *pralaya*, a une durée de mille âges divins, c'est-à-dire de quatre milliards trois cent vingt millions d'années humaines de trois cent soixante jours chacune.

Création nouvelle. A l'expiration de cette nuit, Brahmâ se réveille, et fait émaner de lui Manas, « l'esprit divin, qui existe par son essence, mais qui n'existe pas pour les sens extérieurs. » Poussé par le désir de créer, l'esprit divin, donne naissance à l'éther, qui est doué de la qualité du son; à l'air, qui est tangible; à la lumière, qui éclaire, et a pour qualité la forme apparente; à l'eau, que distingue la saveur; et à la terre, qui a l'odeur pour attribut. De la combinaison de l'esprit et des éléments, naissent tous les êtres, et le monde se reconstruit.

Les quatre âges. Alors se succèdent quatre périodes, ou quatre âges, appelés *yougas*, dont la durée diminue graduellement. Le premier âge, ou *krita-youga*, qui se compose de quatre mille années divines, ou d'un mil-

lion quatre cent quarante mille années humaines, est précédé et suivi de crépuscules ayant chacun autant de centaines d'années divines ; ce qui donne, pour le krita-youga, un total d'un million sept cent vingt-huit mille années. La durée du second âge, ou *trétâ-youga*, est d'un million deux cent quatre vingt-seize mille de nos années ; celle du troisième âge, ou *dwâpara-youga*, en comprend huit cent soixante-quatre mille ; et enfin la durée du quatrième âge, ou *kali-youga*, dans lequel nous sommes, et qui a commencé trois mille cent un ans avant notre ère, est de quatre cent trente-deux mille années. Ces quatre âges, supputés ensemble, donnent un cycle de quatre millions trois cent vingt mille ans, et constituent ce qu'on appelle un âge des dieux. Soixante et onze âges divins donnent la période d'un manou, un *manwantara*.

Dans le krita-youga, la justice, sous la forme d'un taureau,« se maintient ferme sur ses quatre pieds »; la vérité règne, et aucun des biens acquis par l'homme ne provient de l'iniquité. Mais, dans les âges suivants, par l'effet de l'acquisition illicite des richesses et de la science, la justice perd successivement un pied ; les avantages honnêtes diminuent graduellement d'un quart, et l'empire de la fausseté, de la fraude, et du vol s'établit. Pendant le premier âge, les hommes, exempts de maladies, vivent quatre cents années, et voient tous leurs vœux accomplis ; dans le trétâ-youga et les âges suivants, leur existence diminue par degré d'un quart de sa durée. Certaines vertus sont particulières à chacun des quatre âges. L'austérité domine pendant le premier ; la science divine, pendant le second ; l'accomplissement du sacrifice, ou le culte sincère, pendant le troisième ; et, pendant le quatrième, la libéralité seulement. Telle est la succession invariable des créations et des destructions du monde et des circonstances qui les accompagnent.

Toutefois la volonté du souverain être n'a pas formé l'univers pour l'éternité ; un moment viendra où toutes les créatures divines et humaines, où leurs éléments eux-mêmes rentreront dans le néant. Cette catastrophe, appelée le *mâha-pralaya,* aura lieu à la fin d'une période de cent années, de chacune trois cent soixante *kalpas,* ou jours de Brahmâ, comprenant un total de trois cent dix billions quarante milliards d'années solaires. La moitié de ce cycle est écoulée.

CHAPITRE III.

THÉOGONIE. *Dieux du premier ordre.* La Trimourti. — Les trois demeures divines. — Hiérarchie céleste. — Brahmâ. — Son ambition, son orgueil, sa lubricité. — Son châtiment, sa pénitence et ses incarnations. — Le corbeau Kaka-Bhousonda. — Les poetes Valmiki, Vyasa et Kalidasa. — Le grand architecte Viswakarma et ses ouvriers divins. — Vichnou. — Le poisson. — Production de l'amrita, ou ambroisie. — Le serpent Adiséchen. — La pierre précieuse Kastrala. — La vache Camadhenou. — Le cheval Outchaisrava. — L'éléphant Airavata. — L'arbre Kalpavrikcha. — L'homme à tête de sanglier. — L'homme-lion. — Le nain Vamana. — Les trois pas. — Parasourama. — Le trait de fleche. — Les Brâhmanes du Malabar. — Naréda et son amour. — Plaisanterie des dieux. — Imprécation. — Râvana. — Malice de Siva. — Râma. — Rapt de Sitâ. — Guerre de Lanka, ou Ceylan. — Les singes. — Hanouman. — Le pont de rochers. — Victoire de Râma. — L'épreuve du feu. — Le jeu des échecs. — Le brâhmane Sessa. — Forme ingénieuse de ses enseignements. — Le tyran Kansa. — Massacre des innocents. — Naissance et fuite de Crichna. — Ses miracles. — La géante Pantona. — Arbres gigantesques. — Le génie Madhou. — Le serpent Kayla. — Parapluie-monstre. — Hauts faits et mort de Crichna. — Singuliers rapports de sa légende avec celle de Christ. — Bouddha. — Kalki et son cheval. — L'oiseau Garouda. — Siva. — Ses dérèglements et sa pénitence. — Le lingam. — Le géant amoureux. — Les déesses Saraswati, Lakchmi et Parvati. — Postérité des dieux : Kama, Ganésa, Soubramanya, Veirava, Virabhadra. — Les maharchis. — Les manous. — Déluge de Vaivaswata.

Trimourti. A la tête du Panthéon hindou, se trouvent trois dieux suprêmes : Brahmâ, qui préside à la création de l'univers ; Vichnou, qui veille à sa conservation ; et Siva, qui a pour mission de le détruire. Quoique distincts de leurs personnes, ils ne forment en réalité qu'une divinité unique. Ce sont les trois aspects de l'être éternel et inaccessible aux sens, qui les produisit, comme on l'a vu, par son union avec Mâyâ, l'illusion. Cette triade divine est la *Trimourti*, ou la triple forme de Parabrahma. On la désigne communément par le mot *Oûm*, dont les trois lettres en expriment les trois membres, savoir : *O*, Vichnou ; *U*, Siva, et *M*, Brahmâ. Elle est ordinairement représentée, comme on peut le voir au faîte de notre frontispice, sous les traits d'un homme à trois têtes, ayant un taureau pour monture. Chacun de ces dieux habite, au-dessus des swargas, ou cieux visibles, une demeure séparée : le premier, le Brahma-Loka ; le second, le Vakonta ; et le dernier, le Kailasa. Tous trois sont unis à une ou plusieurs épouses. Brahmâ a pour femme Saraswati ; Vichnou, Lakschmi ; Siva, Parvati, Dourgâ, Kali, et d'autres encore. Brahmâ et ses deux frères sont pères de Kama, ou l'amour ; Siva a plusieurs fils : Ganésa, Soubramanya, ou Kartikéya et Manar-Swami, Veirava, Virabhadra. A la suite de ces dieux, viennent les dix *maharchis*, ou *pradjâpatis*, appelés Angiras, Atri, Kratou, Brighou, Dakcha, Marîtchi, Nârada, Poulaha, Poulastya, Vasichtha ; puis les sept *manous :* Manou-Swayâmbhouva, Swarotchicha, Ottomi, Tâmasa, Raivata, Tchâkchoucha, Vaivaswata ; enfin les sept *richis*, nommés Kasyapa, Atri,

Vasichtha, Viswamitra, Gotama, Djamadagni et Bhâradwadja. On se rappelle que ces trois ordres d'intelligences supérieures, les maharchis, les manous et les richis, sont le produit de l'union de Manou-Swayâmbhouva et de Sataroupa, son épouse. Indépendamment de cette série de dieux, l'univers est encore peuplé d'une foule de divinités, chargées de missions spéciales, et désignées sous les noms génériques de *dêvas*, ou bons génies, et d'*asouras*, ou génies malfaisants. Tels sont les huit *vasous* qui gouvernent les huit régions du monde, et qu'on nomme Indra, Agni, Yama, Nairita, Varouna, Pavana, Kouvéra et Isa; tels sont encore les sept vasous secondaires, qui habitent et gouvernent les planètes, et sont appelés Soûrya, Soma, Mangala, Bouddha, Vrihaspati, Soûkra et Sani. Il faut ajouter à cette longue nomenclature les *adityas*, qui président aux signes du zodiaque; les *gandharbas* et les *kinnaras*, ou musiciens des cieux; les *nayikas*, les *gopis* et les *apsarâs*, qui en sont les bayadères; les *tchoubdaras*, qui les ont construits; les *râkchasas*, ou géants; les *yâkchas*, ou gnômes; les *pisâtchas*, ou vampires; les *nâgas*, ou dragons; les *sarpas*, ou serpents; les *pitris*, ou mânes; et d'autres encore, dont nous aurons occasion de parler dans la suite.

Brahmâ. Lorsqu'il eut construit les mondes, Brahmâ, enorgueilli de son œuvre, oublia que le souverain être en avait partagé le gouvernement entre ses deux frères et lui, et prétendit accroître son domaine aux dépends du leur. A l'insu de Siva et de Vichnou, il s'empara d'une partie de l'espace, celle qui était destinée à recevoir les narakas, ou les enfers. Vichnou et Siva ne tardèrent pas à s'apercevoir de ce larcin; et, pour en punir l'auteur, il réduisirent d'une étendue égale la demeure qui lui avait été assignée. Obligé de se soumettre, Brahmâ ne se résigna qu'en frémissant. Père des vêdas en même temps que du monde, il se croyait de beaucoup supérieur à ses frères pour l'intelligence et la capacité. L'orgueil n'était pas le seul sentiment mauvais dont il fût animé; son cœur était brûlé d'un amour incestueux. Saraswati, sa propre fille, était l'objet de cette coupable passion. Il l'obsédait de ses poursuites, dont elle avait horreur et auxquelles elle essayait vainement de se dérober. A chaque effort qu'elle faisait pour se soustraire aux regards de son père, il poussait à Brahmâ une nouvelle tête. Lorsque ces têtes furent au nombre de quatre, tournées chacune vers un des points cardinaux, ne trouvant plus autour d'elle aucun lieu qui lui servît de refuge, elle tenta de s'envoler dans les cieux. Mais, dans cet asile encore, les regards de Brahmâ la suivirent; car une cinquième tête lui était venue. Indigné d'un tel excès de lubricité, Siva dépêcha près de Brahmâ, Veirava, son fils, qui lui trancha cette cinquième tête. Là, ne s'arrêta point le courroux de Siva. La demeure du coupable, le Brahmâ-Loka, fut précipitée de la

hauteur des cieux jusqu'au fond de l'abîme. Brahmâ demeura longtemps étourdi de cette effroyable chute. Lorsqu'il reprit ses sens, il essaya de se rendre compte de la cause d'un si rude châtiment; et, scrutant sa conscience, il reconnut avec douleur l'énormité des fautes qu'il avait commises. Le repentir trouva place dans son âme; il s'humilia, et résolut de mériter sa grâce par une pénitence proportionnée à la grandeur de ses égarements. Dès ce moment, il se livra aux plus rudes austérités. Touché de cette expiation, la divinité suprême daigna lui apparaître et lui indiquer la voie qu'il avait à suivre pour obtenir un entier pardon. Ce moyen consistait à s'incarner et à passer par quatre régénérations successives dans chacun des quatre âges; à reconnaître dans Vichnou la forme visible et le représentant de l'être souverain, et à raconter en vers harmonieux les prodiges qui devaient signaler le passage de ce dieu sur la terre, afin que la postérité en conservât le souvenir et rendît hommage à cette portion de la divine essence.

1[re] *incarnation*. Docile à ce conseil, Brahmâ commença le cours de ses incarnations. Dans le krita-youga, il prit la forme d'un corbeau nommé Kaka-Bhousonda, et chanta la guerre engagée entre Bhavani, l'épouse de Siva, et les asouras, commandés par Mahechâsoura.

2[e] *incarnation*. Il naquit dans le second âge sous les traits d'un misérable paria, c'est-à-dire dans la tribu la plus abjecte et la plus méprisée. Son nom était Valmiki. En proie aux privations les plus dures et animé des passions les plus viles et les plus cruelles, il attirait dans sa cabane, construite au milieu d'un bois, les voyageurs attardés ou accablés par la fatigue; et, violant à leur égard les saintes lois de l'hospitalité, il les assassinait pour les dépouiller. Tel était, depuis de longues années, l'exécrable genre de vie qu'il menait, lorsqu'un soir il conduisit deux richis dans sa demeure. A peine s'étaient-ils livrés au sommeil, que Valmiki s'approche de leur couche, un poignard à la main. Déjà il levait le bras pour les frapper; mais une force inconnue, irrésistible, le retient; et l'arme fatale s'échappe de ses mains. En vain essaye-t-il, à plusieurs reprises, de consommer l'horrible sacrifice qu'il méditait: chaque fois, il recule épouvanté de la grandeur de son crime; et le jour le surprend dans cette perplexité si nouvelle pour lui. A leur réveil, les richis remarquèrent son trouble, et l'amenèrent par degrés à leur faire l'aveu de la cause qui l'avait produit. Bientôt, cédant aux exhortations de ces saints personnages, il entreprit d'effacer, par une vie d'austérités et de prières, les souillures dont l'avaient couvert ses forfaits. Son repentir, les mortifications auxquelles il se livra, lui méritèrent un regard bienveillant de l'Être suprême, qui lui accorda le don précieux des sciences. Valmiki devint donc un homme nouveau. Il se consacra

à l'étude et à l'interprétation des vêdas, dont il expliquait les passages obscurs avec une facilité qui le rendait l'objet de l'étonnement et de l'admiration de tous. Il devint un chantre inspiré, raconta dans ses vers les quatre premières incarnations de Vichnou, et composa le *Râmayâna*, où est consignée l'histoire de la septième incarnation du même dieu.

3e *incarnation*. Dans le Dwâpara-youga, ou troisième âge, Brahmâ naquit sous le nom de Vyasa. Enfant merveilleux, lorsqu'il vit le jour, il put se suffire à lui-même et refusa le sein de sa mère. Devenu homme, il se retira dans l'épaisseur d'une forêt et s'adonna sans partage à l'étude et à la méditation. En peu de temps, il acquit un immense savoir; et, doué de l'inspiration poétique au degré le plus éminent, il composa le *Mâha-Bhârata* et les dix-huit pourânas, et réunit les vêdas qui étaient dispersés. Enfin il devint *mouni*, ou prophète, et s'acquit une immense réputation de sagesse et de sainteté.

4e *incarnation*. Mais il n'était pas encore parvenu à la fin de ses épreuves; il lui restait à subir une dernière incarnation. Cet évènement arriva dans le Kali-youga, ou quatrième âge. Alors il naquit dans le sein d'une famille indigente, et prit le nom de Kalidasa. Sa jeunesse s'écoula dans l'ignorance et dans tous les désordres qu'elle traîne à sa suite. Mais, pourvu d'un esprit droit et de sentiments honnêtes, il réforma ses mœurs, s'appliqua à l'étude et acquit un remarquable talent poétique. Un monarque célèbre dans les fastes de l'Inde, le radja Vikramaditya, protecteur éclairé des sciences et des savants, avait exprimé le désir de voir réunir et compléter les œuvres de Valmiki, en grande partie dispersées ou perdues. Personne n'osait entreprendre une tâche si difficile; Kalidasa s'en chargea, et l'accomplit avec une rare habileté. Il restaura ces antiques poésies dans leur intégrité première, et retrouva jusqu'aux expressions mêmes du grand Valmiki. Un si beau succès valut à Kalidasa des récompenses et des distinctions; mais il éveilla la jalousie des pandits et des brâhmanes qui vivaient à la cour de Vikramaditya. Le poète fut calomnié, persécuté, proscrit; on l'accusait d'avoir substitué aux œuvres immortelles de Valmiki de misérables compositions qui ne pouvaient un instant soutenir le parallèle avec elles. Au milieu du concert d'imprécations et d'outrages dont il était l'objet, Kalidasa se présente sous les traits d'un pauvre brâhmane, soutient l'authenticité des livres que l'on prétendait controuvés, et prouve ce qu'il avance, en montrant que les stances contestées, gravées sur des pierres et jetées dans le Gange, surnagent à la surface du fleuve sacré. Confondus par un tel prodige, ses ennemis furent réduits au silence; et Kalidasa, réintégré dans les honneurs dont on l'avait privé, vit sa renommée s'accroître et se répandre dans tout l'univers.

Ayant ainsi accompli sa longue pénitence, Brahmâ put remonter dans les cieux, où il habite maintenant comme le représentant de l'Éternel.

Viswakarma. Quelquefois on lui donne le nom de Viswakarma; et alors il rappelle le Dêmiourgos des Grecs, le grand charpentier du monde. On le voit plongé dans ses méditations créatrices et entouré de ses habiles ouvriers, les tchoubdaras, ayant dans leurs mains des instruments de maçonnerie et prêts à exécuter les ordres de leur maître.

Images de Brahmâ. En général, on le peint sous les traits d'un homme à quatre bras et à quatre visages de couleur jaune, vêtu de blanc, tenant d'une main un anneau, symbole de l'éternité; de la seconde main, une flamme, symbole de la force; écrivant de la troisième, sur des *ollas*, ou feuilles de palmier; et posant la quatrième sur des livres, qui font allusion à la puissance législative. On le représente, tantôt assis sur une feuille de lotus reposant sur les eaux; tantôt monté sur une oie, ou hamsa, oiseau qui lui est consacré.

Vichnou. La seconde personne de la trinité brahmaique, Vichnou, eut à subir, comme Brahmâ, un certain nombre d'incarnations, ou *avataras*. Celles que nous allons rapporter sont les seules que les brâhmanes, en général, considèrent comme authentiques.

1re *incarnation.* Un géant, ou râkchasa, appelé Skankâsoura, avait dérobé les vêdas, au moment où ils sortaient des quatre bouches de Brahmâ, les avait avalés, et avait été se réfugier dans le fond de la mer. Cet événement motiva la première avatara de Vichnou. Le dieu se métamorphosa en poisson, poursuivit le ravisseur dans la retraite où il s'était caché, l'atteignit, le tua, lui ouvrit les entrailles, et en retira les livres saints.

2e *incarnation.* Les dieux et les géants ayant conçu le désir de se rendre immortels, entreprirent à cet effet de transformer en beurre, c'est-à-dire en *amrita*, en ambroisie, la mer de lait, une des sept qui environnent le monde. Par le conseil de Vichnou, ils y transportèrent le mont Mandara; l'entourèrent comme d'une corde des replis du serpent à cent têtes Adisséchen; et, les uns, saisissant le monstre par une extrémité, les autres, par l'extrémité opposée, ils le tirèrent en sens inverse, de manière que le Mandara, que le serpent enlaçait, pivotât sur lui-même, agitât la mer, et la convertît en amrita. Mais les mouvements imprimés à la montagne étaient si rapides qu'Adisséchen, qui en était l'instrument, succomba bientôt à la fatigue. Son corps frissonna; ses cent bouches haletantes ébranlèrent l'univers de leurs formidables sifflements; un torrent de flammes dévorantes s'épancha de ses yeux; ses cent langues, noires et pendantes, palpitèrent, et il vomit un poison terrible dont tout fut à l'instant inondé. Effrayés de ce désastre, les dieux se hâtèrent de fuir. Plus hardi qu'eux tous, Vichnou

ramassa le poison et s'en frotta le corps, qui se couvrit à l'instant d'une teinte bleuâtre. Rassurés par ce résultat, les dieux se rapprochèrent, et reprirent leur travail. Mille ans s'écoulèrent ainsi. Alors arriva un nouvel accident : le Mandara s'abîmait dans la mer, et c'en était fait du fruit de cette longue et pénible opération, si Vichnou, se changeant aussitôt en tortue, ne se fût placé sous la montagne pour la soutenir. Enfin, on vit sortir de la mer une foule de merveilles : la pierre précieuse appelée Kastrala, sorte de talisman qui illumine toutes choses et où toutes choses viennent se réfléchir, véritable miroir du monde, que Vichnou porte ordinairement sur sa poitrine; la vache Camadhenou; le cheval à sept têtes, Outchaisrava; l'éléphant à trois trompes, Airavata; l'arbre Calpavrikcha; Lakschmi, déesse des richesses, femme de Vichnou; Saraswati, déesse des sciences et de l'harmonie, qui devint l'épouse de Brahmâ; Moudevi, ou Mâhadêvi, déesse de la discorde et de la misère, qu'on représente montée sur un âne et tenant à la main une bannière sur laquelle est peint un corbeau. De la mer sortit encore le médecin Dhanvantari. Il avait à la main un vase rempli d'amrita. Les dieux y portèrent avidement leurs lèvres et le vidèrent d'un trait, sans y rien laisser. Ainsi frustrés du prix de leurs peines, les géants se dispersèrent sur la terre, s'opposèrent à ce qu'on rendît aucun hommage aux dieux et entreprirent de se faire adorer à leur place. Une telle prétention motiva la plupart des autres incarnations de Vichnou, qui se proposait de détruire cette race ennemie des dieux.

3e *incarnation*. Un géant nommé Paladas, ayant roulé la terre comme une feuille de papier, la chargea sur ses épaules et l'emporta jusqu'au fond de la mer. Prithivi, dans cette extrémité, invoqua l'assistance de Vichnou. Son appel fut entendu : le dieu revêtit la forme d'un homme à tête de sanglier. Il attaqua le géant, le vainquit, et plongea dans la mer pour en retirer la terre, qu'il souleva à l'aide de ses défenses, et qu'il rétablit à la place qu'elle occupait auparavant à la superficie des eaux.

4e *incarnation*. Vichnou s'incarna une autre fois pour détruire le géant Hiranya. Ce géant avait obtenu de Brahmâ la faculté de ne pouvoir être tué ni pendant le jour, ni pendant la nuit, ni dans sa maison, ni hors de sa maison, ni par les dieux, ni par les hommes, ni par les animaux. Enorgueilli par un tel privilége, il tenta d'abolir le culte des divinités et de se faire adorer seul sur la terre. Son fils Pragalada, plein de la grâce de Vichnou, refusa de souscrire à ce vœu sacrilége; et les caresses, les menaces, les tourments que le géant employa pour vaincre sa résistance demeurèrent sans effet. Touché de la fidélité de ce jeune homme et des maux qu'il endurait, Vichnou résolut d'exterminer Hiranya à quelque prix que ce fût. L'entreprise était difficile ; le dieu cependant en vint à bout. Il choi-

sit pour la réaliser le moment du crépuscule, où, quoiqu'il ne fasse plus jour, il n'est pourtant pas encore nuit. Hiranya était sur le seuil de sa porte, c'est-à-dire qu'il ne se trouvait ni dans sa maison ni dehors. En cet instant, il renouvelait ses instances auprès de son fils pour le déterminer à abandonner le culte des dieux ; et il échouait cette fois encore. Transporté par la colère, il soulève sa pesante massue pour en frapper cet enfant pieusement obstiné; mais le coup, mal dirigé, atteint une colonne qui se brise sous le choc. Vichnou en sort sous les traits d'un monstre moitié homme et moitié lion. Hiranya n'avait pas prévu cette combinaison de formes, lorsqu'il avait prié Brahmâ de le rendre invulnérable; et il comprit dès lors que c'en était fait de lui. Néanmoins, recueillant son courage et ses forces, il se prépare au combat. Mais la partie n'était pas égale; et, après une lutte terrible, il dut succomber sous la puissance de son redoutable adversaire.

5ᵉ *incarnation.* Le mouni Bali, ou Mâha-Bali, qui siége maintenant comme juge dans les patalas, ou enfers, obtint autrefois, à force d'austérités, la souveraineté de la terre, de la mer et du ciel. Brahmâ, pour confirmer ce don, et le rendre irrévocable, lui avait engagé sa parole, et promis qu'aucun être au monde n'aurait le pouvoir de le déposséder. Rendu vain par sa puissance et par sa position inexpugnable, Bali régna en tyran, et fit craindre aux dêvas d'être contraints d'abandonner leurs célestes demeures. Ils prièrent Brahmâ de les affranchir d'un joug aussi pesant; mais Brahmâ ne put que gémir avec eux sur le sort que leur avait fait son imprudente libéralité. La désolation était parmi les dieux, lorsque Vichnou s'offrit d'enlever par la ruse à Bali ce dont on ne pouvait le dépouiller par la force. Il prit, sous le nom de Vamana, la forme d'un brâhmane d'une taille si exiguë qu'il pouvait passer pour un nain, et se présenta devant le mouni, lui demandant, pour se bâtir une cabane, l'étendue de terrain qu'il pourra franchir en trois pas. Égayé par une prétention si modeste, Bali l'accabla de railleries, finit cependant par lui accorder la concession qu'il sollicitait, et, pour ratifier cette donation, il remplit d'eau sa bouche et la lui répandit dans la main, suivant l'usage établi en pareille occasion. Aussitôt le nain grandit si prodigieusement que, du premier pas, il enjamba la terre; du second, l'Océan ; et le ciel du troisième, laissant le mouni stupéfait et confus, et réduit à gouverner, pour tout empire, sa portion des patalas. Humilié par sa défaite, Bali se prosterna devant Vichnou, l'adora et lui présenta sa tête; mais le dieu, satisfait de sa soumission, lui pardonna. C'est de cette aventure que Vichnou a reçu le surnom de *trivikrama*, celui qui fait les trois pas.

6ᵉ *incarnation.* Dans le dessein d'enseigner aux hommes la vertu et le

détachement des biens de ce monde, et de châtier l'insolence des rois de la race du soleil, Vichnou parut sur la terre sous le nom de Parassourama Il déclara la guerre à cette race orgueilleuse, que quelques-uns prétendent être la caste des kchatryas. Il la vainquit, et fit don des royaumes qu'elle possédait à la caste sacerdotale. Oubliant bientôt les bienfaits qu'ils avaient reçus du dieu, les brâhmanes eurent l'ingratitude de lui refuser un asile dans les pays mêmes qu'ils tenaient de sa libéralité. Il se retira donc sur la chaîne des Gates, dont le pied était alors baigné par la mer, et pria Varouna, dieu de l'Océan, de retirer un peu ses eaux, afin de lui laisser une place où il pût habiter, ne lui demandant que l'espace d'un trait de flèche. Varouna y consentit; mais un des dêvas formant sa cour, témoin de l'engagement qu'il avait contracté, lui remontra qu'il avait fait une promesse imprudente; que l'inconnu était Vichnou lui-même, et que certainement une flèche, lancée par un bras si puissant, irait au delà de toutes les mers, de sorte qu'il ne saurait plus où retirer ses eaux. Désolé de ne pouvoir rétracter sa parole, Varouna implora le secours d'Yama, le dieu de la mort, qui, pour l'aider dans cette fâcheuse conjoncture, se métamorphosa en kario, ou fourmi blanche, pénétra pendant la nuit dans la chambre de Parassourama, et rongea la corde de l'arc, de manière à ne lui laisser que la force nécessaire pour qu'elle restât tendue. Parassourama, ignorant cette supercherie, se rendit le matin sur le rivage de la mer, appuya une flèche sur son arc, et se mit en devoir de la lancer de toute sa force; mais la corde se rompit, et le trait alla tomber à une faible distance. Le terrain franchi par le trait se dessécha à l'instant même, et forma la contrée que l'on connaît sous le nom de côte du Malabar. Se rappelant alors l'ingratitude dont il avait été victime, Parassourama condamna tout brâhmane qui mourrait sur cette côte à revenir au monde sous la forme d'un âne.

7e *incarnation*. Naréda, le dieu de la musique et le fils de Brahmâ, éperdument épris d'une jeune fille d'une rare beauté, lui offrit sa main, qu'elle rejeta avec mépris, lui déclarant qu'elle était résolue de n'épouser ni un homme ni un dieu qui ne l'égalât en attraits. Désolé de ce refus, Naréda confia ses chagrins à Vichnou. Le dieu, qui était en ce moment en belle humeur, lui promit de le rendre aussi beau que sa maîtresse; mais, au mépris de cet engagement, il plaça une tête de singe sur le corps du malheureux amant. Ignorant sa hideuse métamorphose, Naréda, désormais confiant dans le succès de sa recherche, vole avec empressement vers la cruelle qui avait dédaigné ses vœux. Les autres dieux avertis, assistèrent à l'entrevue, et ne purent retenir de bruyants éclats de rire, lorsqu'ils furent témoins de la surprise mêlée d'horreur qu'éprouva la jeune fille à l'aspect de Naréda ainsi métamorphosé. Naréda ne s'expli-

Râma s'attacha aussi comme auxiliaires le roi des ours, Djambavanta, et ses nombreux sujets; et, à la tête de toutes ces forces, il marcha contre le tyran de Lanka. Cependant un obtacle se présentait; il s'agissait de franchir le bras de mer qui sépare du continent l'île où ce monarque faisait sa résidence : les singes se mettent à l'œuvre; et, à l'aide de leurs efforts réunis, un pont de rochers se trouve bientôt construit et joint les deux rivages. Toute l'armée passe sur ce pont, ayant à sa tête Râma et son frère; Sougriva, Hanouman et Djambavanta, leurs généraux. Lanka est attaquée avec furie, et Râvana soutient le premier choc sans en être ébranlé. De nouveaux combats sont livrés; la victoire demeure toujours indécise. Râma désespérait du triomphe; mais tout à coup Vibichana, frère de Râvana, tourne ses armes contre le tyran; et, à l'aide de ce secours imprévu, Râma défait son ennemi dans une grande bataille, lui donne la mort, le précipite dans l'abîme, met à sa place Vibichana sur le trône, et recouvre ainsi la divine Sîtâ. Mais un doute cruel avait trouvé accès dans son âme. Sîtâ lui était-elle restée fidèle? Sous l'empire de cette incertitude, il était devenu sombre et rêveur. Sîtâ pénétra sa penséo, et bientôt ello put se justifier pleinement à ses yeux, en subissant avec succès l'infaillible épreuve du feu. Après un exil de douze années, et rendu célèbre par sa grande expédition de Lanka, Râma fut rappelé dans sa patrie et placé sur le trône de ses pères. Sûr de la fidélité de Sîtâ, il l'associa à sa grandeur. Guerrier aussi pieux que vaillant dans son exil, il se montra juste et magnanime sur le trône. Il fit de sages lois, favorisa l'agriculture, les arts et les sciences; bâtit de nombreuses cités, et répandit au loin les bienfaits de la religion, et de la civilisation, qui en est le produit. Sa tâche accomplie, Vichnou abandonna sa dépouille mortelle et remonta dans le Vakonta, d'où il veille encore au bonheur de la terre, secondé par Laskchmi, son épouse, qui s'était incarnée dans Sîtâ, comme lui-même avait pris la forme de Râma.

Les échecs. Pendant que Vichnou faisait le siége de Lanka, l'épouse de Râvana, que les dieux avaient douée d'un esprit ingénieux et solide, et qui s'appliquait à ramener à elle, à force d'amour, d'attentions et de soins, l'infidèle qui lui avait préféré une autre femme, imagina le jeu du *tchatouranga*, ou des échecs, pour le former à la tactique et aux ruses do la guerre. Telle est du moins l'origine que lui attribue le *Râmayâna;* mais, à cet égard, les traditions diffèrent. Les Arabes, tout en reconnaissant, ce qui est incontestable, que la conception de ce jeu appartient aux Hindous et remonte à une époque très reculée, racontent d'une autre manière les circonstances qui en ont accompagné l'invention. Suivant eux, un roi de l'Inde, appelé Schéram, gouvernait ses peuples d'une manière si folle qu'en peu d'années il réduisit son royaume à l'état le plus malheureux. Les brâh-

manes et les radjas lui firent à ce sujet d'humbles remontrances, qui n'eurent d'autre effet que d'exciter la colère du monarque. Plus prudent que ces conseillers si malencontreusement sincères, un brâhmane, qui s'était abstenu, et qu'on nommait Sessa, fils de Daher, en cherchant un moyen de donner à Schéram une leçon qui ne le blessât point, imagina le jeu des échecs, où le *roi*, la pièce la plus importante, ne peut néanmoins faire un pas sans le secours des *pions*, ses sujets. Le jeu amusa Schéram, qui promit à Sessa de réformer sa conduite et de régner désormais de façon à mériter l'approbation et l'amour de ses peuples. Reconnaissant envers ce brâhmane, de la résolution qu'il avait prise et qu'il devait à la forme ingénieuse de ses conseils, le roi voulut le récompenser, et lui dit de fixer lui-même la nature et la valeur de la rémunération. Sessa vit là une occasion nouvelle de donner une leçon de prudence à Schéram, et il ne la laissa point échapper. Il demanda un grain de blé pour la première case de l'échiquier; deux, pour la seconde; quatre, pour la troisième, et ainsi de suite, en doublant toujours jusqu'à la soixante-quatrième case. Schéram jugea la prétention trop modeste; et, comme le brâhmane insistait, il céda, et ordonna que l'on délivrât le nombre de grains de blé formant le total de cette modique libéralité. Mais quelle ne fut pas sa surprise, lorsqu'on lui apprit qu'il ne serait jamais assez riche pour tenir l'engagement qu'il avait contracté; que le nombre des grains s'élèverait à 87,076,425,546,692,656; qu'il faudrait, pour contenir cette effroyable quantité de blé, 16,384 villes, renfermant chacune 1,024 greniers, dans chacun desquels il y aurait 174,762 mesures, de chacune 32,768 grains!

Les Persans conviennent, comme les Arabes, qu'ils tiennent le jeu des échecs des Hindous. Ce jeu fut introduit parmi eux, vers l'an 573, sous le règne de Chosroès-le-Grand. Les Chinois l'appellent le jeu de l'éléphant; ils le reçurent des Indiens, cinquante années plus tôt. Quoique les Grecs aient prétendu qu'il avait été imaginé par Palamède, à l'époque de la guerre de Troie, il est constant que ce sont les Perses qui le leur ont apporté. Il était connu en France du temps de Charlemagne (1).

8e *incarnation*. Le royaume de Mathoura gémissait sous le joug sanguinaire de Kansa, prince de la race des géants. Indigné de sa tyrannie, ému des souffrances qu'enduraient ses peuples, Vichnou résolut de le renverser du pouvoir et de le punir. En conséquence, il s'incarna de nouveau sous le nom de Crichna. Il naquit à Mathoura, de Dêvaki, sœur de Kansa, et femme de Vasou-Dêva. Longtemps avant sa naissance, sa venue avait été prédite à

(1) Les Persans le nomment *chatring;* les Arabes, *chatranj;* les Grecs modernes, *zatrikion;* les Espagnols, *ajedrez;* les Anglais, *chess.*

Kansa; et cet homme cruel, pour se soustraire à la destinée dont il était menacé, mettait à mort de ses propres mains tous les enfants de sa sœur. Sept avaient déjà péri; et Crichna, le huitième, semblait ne pouvoir échapper. Cependant les gardes que son oncle avait apostés près de Dêvaki, pour surprendre l'instant où elle deviendrait mère et l'en informer, ne purent pas accomplir leur mission. Au moment où Dêvaki ressentit les premières douleurs de l'enfantement, un bruit d'instruments se fit entendre, qui couvrit le bruit de ses cris. Crichna vint au monde à minuit, au lever de la lune. A peine vit-il le jour, qu'il ordouna lui-même à Vasou-Dêva et à sa mère de le transporter à Gokoulam, au delà de la rivière d'Yamouna, pour y être élevé parmi les bergers qui habitaient cette ville, comme fils d'un d'entre eux. Ce n'était, disait-il, qu'à la faveur d'une vie obscure et retirée, qu'il pourrait se soustraire au sort funeste que son oncle lui réservait, et qui ne manquerait pas de l'atteindre, si on ne l'éloignait au plus tôt; car il savait que, furieux de sa disparition, le tyran ordonnerait le massacre de tous les nouveaux-nés. Ce qu'il avait prédit se réalisa; le massacre fut ordonné, et le divin enfant eût inévitablement péri, si on ne s'était attaché à le cacher soigneusement à tous les regards. Son enfance fut signalée par une foule de prodiges: on le vit mettre à mort Pantona, femme remarquable par une taille et une force extraordinaires et par sa férocité; purger la terre d'un grand nombre de géants; déraciner deux arbres d'une grandeur prodigieuse, qui couvraient de leur ombre la moitié de la terre; tuer le mauvais génie appelé Madhou; danser sur la tête du terrible serpent Kalya, après s'être dégagé de ses nombreux et formidables replis; soutenir en l'air une montagne pour abriter quarante mille bergers qui avaient été surpris par un orage. Il se livra avec passion à l'art de la musique. Aux sons mélodieux de sa flûte, les animaux des forêts venaient se ranger autour de lui et se couchaient à ses pieds; et les bergères, au milieu desquelles il vivait, se plaisaient à danser à l'harmonie de ses divins accords, et se livraient à l'envi à ses brûlantes caresses. Crichna, qui se nommait alors Govinda, ou berger, avait distingué huit d'entre elles, qui étaient l'objet de ses préférences; il se multipliait pour satisfaire les désirs de toutes à la fois; mais c'est surtout à Radha, la huitième de ces gopis, qu'il avait voué l'amour le plus tendre et le plus passionné. Bientôt, faisant succéder à ces doux exploits des exploits d'un autre genre, il s'environna de jeunes guerriers, marcha à leur tête contre son oncle, le vainquit, le mit à mort, et délivra sa famille de la dure captivité où la tenait le tyran. Toutefois les préoccupations de la guerre ne le firent pas déroger à ses goûts voluptueux. Il fit choix de huit princesses, ou nayikas, dont Roukmini, la plus belle, fut aussi la plus aimée. Cependant des dissensions éclatèrent dans la famille de Bharata, où il avait pris naissance. Dou-

ryodhana, chef des Kourous, ou de la branche aînée, et frère de Pandou, qui, de son vivant, occupait le trône d'Hastinapour, s'était emparé, à la mort de celui-ci, de l'autorité suprême; et, redoutant la rivalité des Pandous, ou de la seconde branche, il avait exercé contre eux les plus cruelles persécutions. Dépouillés, proscrits, les Pandous invoquaient la vengeance : Crichna, qui s'était voué à combattre le mal sous quelque forme qu'il se présentât, leur vint en aide, ranima leur courage, les rallia, et, se portant à leur tête contre l'oppresseur, défit Douryodhana dans une bataille, le tua, et mit à sa place Youdichthira, l'aîné des Pandous. Mais ce triomphe, qui mettait le comble à sa gloire, mit aussi un terme à son existence terrestre : une flèche attardée l'atteignit et vint le clouer au tronc d'un tchandana, ou sandal, qui, abattu et jeté ensuite dans les eaux saintes du Gange, le conduisit sur la côte d'Oriça, où il s'arrêta et devint l'objet du culte des habitants de Djagannatha, ou Jagrenat, lieu que visitent encore chaque année de nombreux et dévots pèlerins.

La tradition ajoute aux détails qui précèdent une foule de circonstances qui signalèrent la vie de Crichna, et qui présentent de singulières analogies avec une autre légende, fameuse dans l'Occident. Malgré son penchant pour les femmes et les apparences contraires, Crichna se signala par sa chasteté; il naquit sans péché d'une mère vierge; il lava les pieds des brâhmanes; il descendit aux enfers; il ressuscita, monta au ciel, chargea ses disciples de répandre sa doctrine, et leur accorda le don des miracles pour en prouver la vérité.

Les images de Crichna sont nombreuses et variées. On le représente tour à tour, ou enfant radieux, reposant sur le sein de sa mère, qui lui présente sa mamelle, environné d'animaux domestiques et recevant des offrandes de fruits; ou couronné de fleurs, entouré des gopis ou des nayikas, les faisant danser aux sons de sa flûte, ou se mêlant à leurs joyeux quadrilles; ou bien encore ayant sur son front le signe radieux du soleil, le lotus suspendu à son cou, et le triangle, ou le pentagone magique, sous la plante de ses pieds.

9e *incarnation.* La dernière fois que Vichnou apparut sur la terre, il s'incarna sous le nom de Bouddha. Les dogmes nouveaux qu'il vint enseigner dans cette phase de son existence mythique modifièrent essentiellement les croyances adoptées jusqu'alors, et eurent des conséquences aussi vastes que durables. Ici, l'allégorie paraît se mêler à l'histoire; la date de la venue de Bouddha est fixée avec précision à 1027 ans avant Jésus-Christ. Ce fut l'époque d'un schisme qui divisa profondément les sectateurs de la religion de l'Inde et donna naissance à la branche de cette religion connue sous le nom générique de bouddhaïsme, qui a pour subdivisions le

foïsme, le boudsdoïsme, le lamaïsme, etc., et qui couvre de ses nombreux rameaux l'île de Ceylan, le Japon, la Chine, le Tibet, la Tartarie, et d'autres contrées encore. Les traditions des brâhmanes s'expliquent avec une extrême réserve sur le compte de ce Bouddha ; et ce qu'elles en rapportent est empreint d'un sentiment de tristesse et de réprobation, dont il n'est pas facile de discerner l'origine. Ce qu'il y a de certain, c'est que Vichnou, incarné en Bouddha, qu'on nomme aussi Gautama, eut longtemps de nombreux adorateurs dans l'Hindoustan, où il avait pris naissance, et que, de tous les pays où son culte fut adopté, l'Hindoustan est celui où l'on en rencontre le moins aujourd'hui. Ce n'est donc pas là que l'on pourrait se procurer sur ce personnage des renseignements satisfaisants et complets : aussi ne rapporterons-nous sa légende que lorsque nous traiterons spécialement de la religion bouddhaïque.

Dernière incarnation. Vichnou reparaîtra encore sur notre globe. Ce sera à la fin de l'âge présent, dans quatre-vingt-seize mille années environ. Alors la terre sera couverte de crimes ; le dieu se fera homme, naîtra dans la maison d'un brâhmane, et portera le nom de Kalki. Monté sur un cheval d'une blancheur éclatante, tenant à la main un glaive resplendissant à l'égal d'une comète, il parcourra le monde et en détruira les coupables habitants ; les cieux s'écrouleront ; les sphères célestes seront confondues, et s'arrêteront dans leur cours ; le soleil perdra sa lumière ; le serpent Adisséchen, vomissant des torrents de flamme, consumera l'univers ; mais, au milieu de cet embrasement général, les semences des choses seront recueillies dans le lotus ; et, dès ce moment, recommencera une nouvelle création, un nouvel âge d'innocence.

Images de Vichnou. On représente Vichnou de diverses manières. Tantôt, et alors il reçoit le surnom de Nârâyana, il est assis sur une fleur de lotus et flotte à la surface de l'océan ; tantôt il est couché sur le serpent Adisséchen, qu'on nomme aussi Sécha, Vasouki et Ananta, dont les replis nombreux et serrés lui forment un lit, et dont les cent têtes, s'étendant au-dessus de la sienne, la couvrent comme d'un baldaquin ; tantôt, enfin, on le voit sous les traits d'un jeune homme de couleur bleue foncée, tenant d'une de ses quatre mains un lotus ; de la seconde, une massue ; de la troisième, une conque, et de la dernière, un chakra, instrument de fer pareil à une faulx recourbée. Il a pour monture Garouda, monstre moitié homme et moitié oiseau, ayant le bec et les ailes d'un vautour. Garouda, qui figure au nombre des dieux, est le chef des oiseaux célestes appelés souparnas.

Siva. La troisième personne de la Trimourti, Siva, est connu sous beaucoup d'autres noms encore, dont le nombre ne s'élève pas à moins de mille huit. Il est envisagé sous un double aspect ; l'un brillant et lumineux,

l'autre noir et menaçant. Comme dieu favorable, on l'appelle Bhava, Bhaghis, Bhagavan, Déo-Nâch, le père, le bienfaiteur, le générateur, le dieu de Nysa, le roi des montagnes. Comme dieu redoutable, il est Roudra, Hara, Ougra, Kala, etc. Quelquefois ses deux caractères se confondent, et alors il reçoit les épithètes d'Iswara, d'Isa, de Mâhadêva, le grand dieu, le maître, le seigneur par excellence. Les aventures qu'on lui prête ne sont ni moins multipliées, ni moins étranges que celles qu'on attribue à ses jumeaux Vichnou et Brahmâ. Ennuyé du céleste séjour, il descendit sur la terre, s'incarna dans la caste des brâhmanes, et embrassa la vie religieuse. Sa carrière de pénitent offrit un monstrueux mélange d'austérités et de macérations, de dérèglements et de débauches; mais il se fatigua bientôt du désordre dans lequel il s'était plongé, et se détermina, comme tant d'autres, à faire ce qu'on appelle une fin. Il épousa Parvati, fille du roi des montagnes, et vécut tranquillement avec elle pendant mille années. Indignés que Siva déshonorât sa divinité par un si long séjour avec une mortelle, Brahmâ et Vichnou lui firent à ce sujet de vaines représentations, et se décidèrent enfin à l'arracher des bras de sa femme, qui en mourut de douleur. Mais Parvati revint au monde, et Siva l'épousa une seconde fois. Elle lui donna un fils à la naissance duquel il n'eut pourtant aucune part; car l'enfant se forma de lui-même de la sueur de sa mère pendant qu'elle était au bain. Ce fils reçut le nom de Ganésa. A quelque temps de là, Siva s'étant pris de querelle avec Brahmâ, lui coupa une de ses têtes; mais il n'eut pas plus tôt commis une si méchante action, qu'il en éprouva un profond repentir et se condamna à une sévère pénitence : il se dépouilla de tous ses vêtements, se couvrit de cendres et alla se cacher au milieu des tombeaux, tenant à la main le crâne de son frère, qu'il ne cessait d'inonder de ses larmes. Le temps adoucit cependant quelque peu son chagrin; et, la solitude commençant à lui devenir à charge, il s'éloigna de sa retraite et alla mendier de village en village. Arrivé dans un lieu servant d'asile à plusieurs brâhmanes, il fut surpris et charmé de trouver ces bons prêtres en la compagnie de très belles femmes. Il résolut aussitôt de s'associer ces saintes pénitentes; mais, se défiant de ses propres charmes, il employa la magie pour se faire aimer. Il réussit en effet; et les femmes, cédant à la puissance de ses sortiléges, quittèrent les brâhmanes pour le suivre. Les religieux, irrités d'un outrage si sensible, coururent après le ravisseur, le rejoignirent et le punirent par où il avait péché. Telle est l'origine de la vénération des Hindous pour le lingam. Cette mésaventure n'empêcha pas Siva de se marier avec le Gange, fleuve qu'on représente assez souvent sous les traits d'une fort belle femme. Après une foule d'incidents qui ne méritent pas d'être rapportés, Siva, pour récompenser la piété d'uu géant qui l'avait

pendant longtemps servi et honoré, lui accorda le privilége de réduire en cendres tous ceux sur la tête desquels il poserait la main. Poussé par la plus noire ingratitude, le géant entreprit de faire l'essai de son pouvoir sur le dieu même qui l'en avait doué. L'imprudent Siva eût infailliblement péri, s'il n'avait trouvé le secret de se renfermer dans une coquille, et si, venant fort à propos à son secours, Vichnou ne s'était présenté aux yeux du géant sous l'apparence d'une femme de la plus grande beauté. Troublé à cette vue par une subite et violente passion, le géant ne songea plus qu'à faire sa cour à cet objet si séduisant. Il n'avait point affaire à une cruelle; toutefois, avant de céder à ses désirs, l'inconnue exigea qu'il allât se plonger dans la rivière voisine, pour effacer les souillures de son corps, sans négliger sa chevelure, qu'il n'entretenait pas dans un état d'irréprochable propreté. Le géant vola aussitôt vers la rivière; et, dans le dessein de bien nettoyer ses cheveux, il porta ses mains sur sa tête. Mais, par le funeste privilége qu'il venait de recevoir, il fut en un instant consumé et réduit en cendres. Vichnou se hâta d'aller apprendre à son frère par quel heureux stratagème il l'avait délivré d'un si pressant danger. Siva sortit de sa coquille, exprima toute sa reconnaissance à Vichnou, et le conjura de reprendre une seconde fois la figure de cette belle femme dont les regards du géant avaient été enchantés. Vichnou ne fit point de difficultés pour satisfaire ce caprice; mais il n'eut pas plus tôt revêtu cette ravissante apparence, que son frère, entraîné par sa nature prolifique, s'unit charnellement à lui, et donna naissance à un enfant beau comme le jour, qui reçut le nom d'Arigarapoutra.

Nous ne suivrons pas Siva dans toutes les péripéties de son existence terrestre : la matière est trop abondante et nous conduirait trop loin; chaque secte, chaque contrée de l'Inde ayant fait de ce dieu le sujet de mythes et d'allégories multipliés, dont le sens n'est pas toujours facile à comprendre. Nous serons d'ailleurs naturellement conduit à nous occuper encore de Siva, lorsque nous traiterons de sa nombreuse postérité.

Image de Siva. Ce dieu est représenté sous des formes variées. On le peint porté sur le taureau Nandi, qui, le plus souvent, est couché à ses pieds. Il tient dans ses mains le serpent, l'antelope, ou le lotus sacré. Son front, paré du croissant de la lune, reçoit l'eau céleste, qui, d'autres fois, s'en échappe comme une source jaillissante. On le représente aussi sous un aspect affreux : le feu sort de sa bouche armée de dents aiguës et tranchantes; des crânes humains couronnent sa chevelure hérissée de flammes ou couverte de cendres, et lui forment un double collier; des serpents redoutables lui servent de ceinture et de bracelets; et ses nombreuses mains tiennent des instruments de destruction, des épées, des massues, des haches de combat.

Les grandes déesses. Les diverses épouses de Brahmâ, de Vichnou et de Siva paraissent se réduire à une seule, émanation, ou plutôt transformation d'une déesse supérieure nommée Parasacti, et sans doute aussi Mâyâ, comme elle, mère de la Trimourti, qu'elle a conçue par son union avec Parabrahma. On voit Parasacti descendre et se diviser dans la Trimourti. Épouse de Brahmâ, elle se nomme Saraswati; épouse de Vichnou, elle prend le nom de Lakchmi; épouse de Siva, elle devient tour à tour Bhavani, Parvati, Gangâ.

Saraswati. L'épouse de Brahmâ préside à l'éloquence, aux arts, à la musique. On la considère quelquefois comme la fille, quelquefois comme la sœur de Brahmâ; et, sous le nom de Brâhmani, elle est une des huit premières mères de la terre, femmes des grands vasous, gouverneurs des huit coins du monde. L'oie, ou hamsa, lui est consacrée. On la voit, dans la plupart de ses images, portée sur cet oiseau, tenant d'une main un livre, et, de l'autre, jouant du vina, ou lyre indienne. Dans quelques autres, elle est représentée à la suite de Brahmâ, lorsque, assis sur un lotus, ses mains tiennent les vêdas, et qu'il consacre les instruments des sacrifices.

Lakchmi. La mythologie des Hindous fait de Lakchmi, ou Sri, la déesse de l'abondance et de la prospérité, comme la Cérès des Grecs, dont le nom est évidemment dérivé de Sri. Lakchmi n'a point d'essence qui lui soit propre; elle est en même temps vache, cheval, montagne, or, argent, en un mot, tout ce qui peut tomber sous les sens. Elle reçoit aussi le nom de Kamala, née du lotus. On a vu qu'elle accompagna Vichnou dans ses diverses incarnations sur la terre.

Parvati. De même que Siva, Parvati est distinguée par beaucoup de noms et d'attributs. Elle est tour à tour déesse bienfaisante et divinité terrible et vengeresse. Elle personnifie la lune. On la voit communément sur la tête et sur le front de Siva, dont elle naquit. Elle est peinte les cheveux flottants, ayant le lotus pour diadème, et tenant l'urne sacrée, d'où les eaux bienfaisantes, versées à grands flots, vont amortir les brûlantes ardeurs du dieu qui préside avec elle au grand acte de la fécondation universelle. Sous cet aspect, on l'appelle encore Bhavani et Gangâ. Sous le nom de Dourgâ, elle fut l'émanation du regard de Siva. Elle a pour mission de combattre le principe du mal. Héroïne armée de toutes pièces et montée sur un lion, on la montre terrassant le géant Mahechâsoura, prince des mauvais esprits, qui a revêtu la forme d'un bœuf sauvage. Elle partage avec son époux la fonction de juge des narakas, ou enfers. On la désigne plus particulièrement sous le nom de Kali, lorsqu'elle remplit ce rôle terrible. Alors aussi, elle est la déesse du temps, et on lui sacrifie des victimes humaines. Les traits qu'on lui prête sont horribles : des taches de sang ternissent l'éclat

du globe enflammé de ses yeux; elle a des dents d'une dimension démesurée, et sa langue, qui lui sort de la bouche, tombe pendante jusque sur son menton; sa chevelure en désordre couvre ses épaules et son sein, paré d'un collier formé de crânes et d'ossements; des bracelets, composés de mains de géants, entourent la cheville de ses pieds; enfin ses huit mains, armées d'ongles longs et recourbés, tiennent des fouets, des cimeterres et d'autres instruments de supplice.

Postérité des dieux. Kama, qu'on nomme aussi Kandarpa, Kamdéo et Manmadin, est présenté par la mythologie hindoue comme fils de Brahmâ, de Siva et de Vichnou tout à la fois. Kama est le dieu que les Grecs ont appelé Cupidon; il préside à l'amour. On raconte que, s'étant insinué un peu trop avant dans les bonnes grâces de Parvati, l'épouse de Siva, il excita la jalousie et la colère de ce dieu, qui, dardant sur lui l'œil flamboyant qu'il porte au milieu du front, le réduisit en cendres. Désespérée du triste sort de son amant, l'épouse criminelle mourut de douleur. Cependant elle ressuscita bientôt après; mais elle ne profita de la vie qui lui était rendue que pour pleurer sans relâche, sur une montagne solitaire où elle s'était retirée, l'objet perdu de sa flamme adultère. Siva éprouvait pour sa femme une passion que sa coupable infidélité n'avait pu arracher de son cœur. Peu à peu le ressentiment de son outrage s'affaiblit, disparut; et, prenant en pitié l'indigne épouse qui l'avait trahi, il se rendit près d'elle, s'excusa de son emportement sur la violence de son amour, et la conjura de rentrer sous le toit conjugal. Il ne parvint toutefois à l'y faire consentir qu'après que, sur sa demande, il eut rendu la vie à Kama. Les dieux s'associèrent à lui pour opérer cette résurrection : ils firent tomber une pluie d'amrita sur la dépouille de Kama; et, par ce moyen, ils le rappelèrent à l'existence. Mais il n'y eut que son âme qui ressentit les effets de ce prodige; et Kama est la seule divinité hindoue qui soit incorporelle. Dans le culte qu'on lui rend, on exclut les images obscènes, les chansons libres, et tout ce qui peut inspirer des pensées indécentes. On lui donne, néanmoins, pour épouse une déesse nommée Radi, mot qui signifie débauche. On représente Kama sous les traits d'un jeune homme, à genoux sur une perruche, tenant, d'une main, un arc tendu, et, de l'autre, une plume qu'il s'apprête à lancer en guise de flèche. L'arc est de canne à sucre, et la corde est formée d'abeilles. Les flèches qui remplissent son carquois sont de toute sorte de fleurs : une seule est armée; mais la pointe en est recouverte d'un gâteau de miel. L'emblème sur lequel les Hindous figurent Kama est le makara, animal fabuleux qui ressemble par la forme à une espèce de crocodile unicorne.

Fils de Siva. Suivant quelques traditions, la postérité de Siva fut des

plus nombreuses; cependant on ne lui attribue généralement que quatre fils, appelés Ganésa, Soubramanya, Veirava et Virabhadra.

Ganésa. Le premier de ces fils, Ganésa, ou Poleiar, est le dieu de l'intelligence et de l'année, de l'invention, des nombres, du destin, de la chasteté, de la piété, de la sagesse; il est le chef et le précepteur des dêvas; il protége les sciences et les lettres; il inspire les résolutions utiles et les grandes pensées, préside au mariage, et garde cependant lui-même un célibat sévère. Dans le Kailasa, où il réside avec Siva et Parvati, son emploi consiste à agiter l'air autour d'eux avec un chamara, ou éventail de plumes, pendant que Naréda touche le vina, qu'accompagnent les chœurs célestes. Ganésa a aussi pour mission de transmettre à son père les vœux et les prières des hommes.

On a vu que Ganésa était né de la sueur de sa mère. Voici quelles furent les circonstances de ce miraculeux évènement. Parvati, sortant du bain, employa, pour étancher sa sueur, une herbe dont le suc est jaune et qu'on ne nomme pas. Elle en pétrit des brins entre ses doigts, et en fit, par distraction, une espèce de pâte à laquelle elle donna la forme d'un enfant. Son œuvre était si parfaite, qu'elle résolut de l'animer; et le nouvel être reçut d'elle le nom de Ganésa. Curieux de voir cette merveille, les dieux se rendirent en foule près de Parvati; Sani, un d'entre eux, se tint cependant à l'écart, quelque désir qu'il eût, d'ailleurs, de jouir aussi d'un si rare spectacle. Invité à s'approcher, il refusa, prétendant que, si les yeux de l'enfant venaient à s'arrêter sur les siens, la tête de l'innocente créature disparaîtrait à l'instant. Cette déclaration excita une incrédulité générale. Pressé de nouveau, Sani céda enfin; et, comme il l'avait annoncé, la tête de Ganésa fut anéantie, au moment même où leurs regards se rencontrèrent. Surprise et désolée de cet évènement, Parvati éclata bientôt en menaces contre Sani, qui avait ainsi détruit son ouvrage. Deux partis se formèrent, fortement animés l'un contre l'autre. Pour tout concilier, Brahmâ enjoignit à Sani d'aller trancher la tête du premier animal qu'il rencontrerait couché et tourné vers le Nord : ce fut un éléphant, dont la tête remplaça celle de Ganésa. Mais cet expédient fut loin de contenter Parvati. La déesse, pénétrée de douleur, versait d'abondantes larmes. Brahmâ, pour la consoler, décida que son fils, mis au rang des dieux, recevrait, à ce titre, les hommages des hommes.

On peint ordinairement Ganésa avec une tête d'éléphant armée d'une seule défense, avec quatre mains, un ventre énorme, et monté sur un rat. Ce rat était un géant nommé Ghedjémonga-Soura, à qui les dieux avaient accordé l'immortalité. Il abusa de son pouvoir, et fit beaucoup de mal aux hommes, qui implorèrent la protection de Ganésa. Le dieu fut touché de

leurs prières; et, s'arrachant une de ses défenses, il la lança avec tant de force contre le géant, que la dent lui pénétra profondément dans l'estomac et le renversa. A l'instant, Ghedjémonga-Soura se transforma en un rat gros comme une montagne, et vint attaquer Ganésa, qui, sautant sur son dos et le maîtrisant par une force irrésistible, lui signifia que désormais il lui servirait de monture.

Soubramanya. Après Ganésa, vient Soubramanya, que l'on nomme aussi Skanda, Kartikéya, Manar-Swami. Bien que tous ces noms s'appliquent au même personnage, les brâhmanes en font cependant deux individus distincts, Soubramanya et Kartikéya.

Siva fit sortir le premier de l'œil qu'il porte au milieu du front, à l'effet de combattre et de détruire le géant Soura-Parpina. Ce géant, à force de pénitences et d'austérités, avait obtenu l'immortalité et le gouvernement du monde; mais, une fois investi de ce double privilége, il devint si méchant que Siva résolut de le punir; et c'est dans ce but qu'il donna le jour à Soubramanya. Ce dieu vengeur, envoyé contre le coupable, le combattit sans succès pendant dix jours; mais enfin il parvint à le vaincre, et, d'un coup de son cimeterre, il le divisa en deux parts, dont l'une devint un coq, et la seconde un paon. Celui-ci servit de monture à Soubramanya, et celui-là se tint auprès de lui sur son char. On représente habituellement ce dieu avec six têtes et douze bras; quelquefois on le peint avec quatre mains seulement, dont deux sont armées de poignards, la troisième tient une lance, et la quatrième est vide.

Kartikéya, la seconde personne de cette dualité divine, est le génie de la guerre, le chef des armées célestes, le héros du soleil, parcourant avec rapidité sa brillante carrière, à la tête des constellations. Ami de la violence et de la discorde, respirant les combats et la mort, il répand la terreur sur son passage, et se fait l'instrument de la vengeance des dieux. Il naquit avec six têtes, et eut pour nourrices six des kritikas, ou pléiades, dont chacune présenta sa mamelle à une de ses six bouches. Ces kritikas furent placées dans le ciel à une grande distance des sept étoiles de la Grande-Ourse, ou des richis, leurs époux, qu'elles avaient trahis; la septième seulement, la fidèle Arândati, eut la permission de rester près du sien et de l'accompagner dans sa course nocturne. Kartikéya est represented avec six têtes, une multitude d'yeux, et plusieurs mains, tenant des sabres, des flèches, et d'autres armes. Il est monté sur un paon, et a un coq à ses côtés.

Veirava. Siva créa de sa respiration Veirava, son troisième fils. Il le chargea de punir l'orgueil des dêvas et des pénitents, et d'humilier Brahmâ, qui se considérait comme le plus grand des dieux. Fidèle exécuteur de cet ordre, Veirava tranche à Brahmâ une de ses cinq têtes, tue les dêvas et les

pénitents, et reçoit leur sang dans le crâne de Brahmâ. Plus tard, il les rendit tous à la vie et les doua de cœurs plus humbles et plus purs. Il y a sur la décapitation de Brahmâ une autre version que nous avons rapportée en parlant des incarnations de ce dieu. Suivant quelques traditions, ce n'est pas Vichnou, incarné en Kalki, c'est Veireira qui viendra détruire le monde à la fin des siècles. Les images de ce dieu le représentent de couleur bleue, avec quatre bras, trois yeux, et deux dents qui lui sortent de la bouche sous la forme de croissant; ses cheveux sont couleur de feu; un collier de têtes humaines tombe sur sa poitrine; des serpents lui servent de ceinture; ses pieds sont garnis de sonnettes; et il a pour monture un chien.

Virabhadra. On a peu de renseignements sur Virabhadra. La tradition rapporte que Siva, son père, le produisit de la sueur de son corps, afin d'empêcher que certain géant n'accomplît un sacrifice qui devait avoir pour effet la création d'un nouveau dieu. Virabhadra, né avec mille têtes et deux mille bras, mit à mort le géant et tous les râkchasas qui l'assistaient dans son audacieuse entreprise; cependant, Siva, mu par un sentiment de généreuse pitié, daigna plus tard leur faire grâce et les rappeler à la vie.

Maharchis. Les noms, le nombre et les attributions des maharchis, qu'on appelle aussi pradjâpatis et vaiswas-dêvas, forment peut-être la partie la plus obscure de la théologie hindoue. Le *Mânava-dharma-sâstra,* qui les place au premier rang des dieux, et les présente comme les pères d'une foule de divinités inférieures, en compte tantôt dix, tantôt sept seulement; et, dans ce dernier cas, il les confond avec les richis proprement dits, qui sont la personnification mythologique des sept étoiles de la Grande-Ourse. Ce livre n'est pas plus explicite en ce qui concerne la nature même de ces personnages. Il en fait, d'une part, des émanations directes du créateur, participant à sa toute-puissance; et, d'un autre côté, il semble ne les considérer que comme de simples mortels, parvenus, au moyen de leurs austérités et d'une sainteté particulière, à s'identifier avec l'essence divine, et à produire toutes les merveilles que le souverain être peut lui-même opérer. Nous laissons à d'autres le soin de résoudre un problème si difficile, et nous nous bornerons à constater que les brâhmanes divisent les richis en plusieurs classes; qu'ils appellent maharchis, ou dêvarchis, les grands richis, ou richis célestes; brâhmarchis, les richis de l'ordre des brâhmanes; radjarchis, ceux de l'ordre des radjas ou kchatryas; et qu'ils prétendent que tout homme de caste pure peut s'élever au rang de richi et par conséquent habiter les cieux, en se livrant sans préoccupation mondaine à la méditation, à la prière et à diverses pratiques pieuses.

Manous. Le *Mânava-sâstra* ne s'explique pas d'une manière plus claire en ce qui touche les manous, autres dieux du premier ordre. On a vu que

Manou-Swayâmbhouva, émané de Virâdj, donna naissance aux dix maharchis, qui, à leur tour, créèrent sept manous, ayant chacun et successivement pour mission de procéder, à certaines époques, à une création nouvelle du monde, et de le gouverner durant la période, ou antara, qui leur est particulièrement assignée. Cependant le premier de ces manous secondaires se trouve être ce même Manou-Swayâmbhouva que le livre désigne comme leur aïeul, et qui se trouverait ainsi engendré par son propre fils. Au reste, il ne faut point s'arrêter à ce genre de contradictions, qui est commun dans le brahmaïsme, et qui résulte des différents aspects sous lesquels on peut envisager la divinité suprême, dont tous les autres dieux ne sont que des attributs personnifiés.

Les manous dont l'avènement a eu lieu jusqu'à présent, et dont nous avons donné les noms à l'article *cosmogonie*, ne s'élèvent qu'au nombre de sept. Sept autres manous, qui compléteront la série de ces dieux, apparaîtront successivement d'ici à deux milliards cent soixante millions d'années environ, formant le total de sept *manwantaras*, ou cycles de manous. Ce seront Soûrya-Savarni, Dakcha-Savarni, Brahmâ-Savarni, Dharma-Savarni, Roudra-Savarni, Routchéya, et Agni-Savarni. On ne sait guère que les noms des cinq manous qui succédèrent à Manou-Swayâmbhouva ; mais les livres hindous donnent beaucoup de détails sur la vie et la postérité du septième, appelé Vaivaswata. On le présente comme un monarque plein de sagesse et de sainteté. Il fut père de dix fils, et il était sans cesse accompagné de sept richis, célèbres par leurs vertus. Il est la souche de deux races d'hommes distinctes. Les membres de la première sont nommés les enfants du soleil ; les membres de la seconde, provenant de l'union de sa fille Ilâ avec le dieu Soma, qui préside à la lune, sont appelés pour cette raison les enfants de la lune. Vaivaswata régna en personne dans le royaume d'Aoude pendant la durée du dernier âge d'or.

Déluge. C'est sous ce règne qu'eut lieu un déluge universel. Le *Mâha-Bhârata* raconte ainsi qu'il suit les circonstances de ce grand évènement. « Le saint monarque Vaivaswata se livrait aux plus rigoureuses austérités. Un jour qu'il s'acquittait de ses pratiques de dévotion sur les bords de la Virini, un petit poisson lui adressa la parole pour le prier de le retirer de la rivière, où il serait inévitablement la proie des poissons plus gros que lui. Vaivaswata le prit et le plaça dans un vase plein d'eau, où il finit par grossir tellement, que le vase ne pouvait plus le contenir ; et Manou fut obligé de le transporter successivement dans un lac, puis dans le Gange, et enfin dans la mer, le poisson continuant toujours à grossir. Chaque fois que Manou le changeait de place, le poisson, tout énorme qu'il était, devenait facile à porter et agréable au toucher et à l'odorat. Lorsqu'il fut dans la

mer, il adressa ainsi la parole au saint personnage : « Dans peu, tout ce qui « existe sur la terre sera détruit. Voici le temps de la submersion des « mondes; le moment terrible de la dissolution est arrivé pour tous les êtres « mobiles et immobiles. Tu construiras un fort navire, pourvu de cordages, « dans lequel tu t'embarqueras avec les sept richis, après avoir pris avec « toi de toutes les graines. Tu m'attendras sur ce navire, et je viendrai à « toi, ayant sur la tête une corne qui me fera reconnaître. » Vaivaswata obéit; il construisit un navire, s'y embarqua et pensa au poisson, qui se montra bientôt. Le saint attacha un câble très fort à la corne du poisson, qui fit voguer le navire sur la mer avec la plus grande rapidité, malgré l'impétuosité des vagues et la violence de la tempête, qui ne laissait distinguer ni la terre ni les régions célestes. Le poisson traîna ainsi le vaisseau pendant un grand nombre d'années et le fit enfin aborder sur le sommet du mont Himâlaya, où il ordonna aux richis d'attacher le navire. « Je suis Brahmâ, seigneur « des créatures, dit-il alors; aucun être ne m'est supérieur. Sous la forme « d'un poisson, je vous ai sauvés du danger. Manou que voici va mainte- « nant opérer la création. » Ayant ainsi parlé, il disparut; et Vaivaswata, après avoir pratiqué des austérités, se mit à créer tous les êtres.

CHAPITRE IV.

THÉOGONIE. *Dieux du second ordre.* Kasyapa. — Sa demeure céleste. — Sa postérité. — Les dêvas et les asouras. — Les grands vasous. — Indra. — Il est détrôné par le roi Nahoucha. — Sainte ruse d'Indrani, sa femme. — Le brâhmane Agastya. — Célèbre jeu de mots. — Demeure et cour d'Indra. — Les bayadères et les musiciens du ciel. — Agni. — Yama. — Tchitra-Goupta, son assesseur. — Yamapour, son palais. — Les nâgas et les sarpas, ses ministres. — Vœu d'un brâhmane. — Le vertueux Markanda. — Son attachement à la vie. — Sa lutte avec Yama. — Mort de ce dieu de la mort. — Triste condition des hommes devenus immortels. — Résurrection d'Yama. — Fâcheuse méprise d'un dieu ivre. — Pourquoi l'homme meurt à tout âge. — Nairita. — Le râkchasas. — Leur appétit glouton. — Les pisâtchas et les bhoûtas. — Varouna. — Pavana. — Les quarante-neuf maroûtas. — Le singe Hanouman. — Singularité de sa naissance. — Kouvéra. — Alaka, sa demeure. — Les kinnaras et les yâkchas. — Isa. — Les épouses des grands vasous. — Les vasous planétaires. — Soûrya. — Les adityas et les tithis. — Les médecins des dieux. — Soma. — Ses vingt-sept épouses. — Ses torts conjugaux. — Son impuissance. — Trait d'humanité de ses femmes délaissées. — Les pitris. — Mangala. — Bouddha. — Vrihaspati. — Soûkra. — Son art magique. — Comment il se fait qu'il est borgne. — Sani. — Les vasous des patalas. — Les onze roudras. — Râhou et Kétou. — Cause des éclipses. — Siddha. — Autres divinités. — Mariatta. — Moyen qu'elle emploie pour transporter de l'eau. — Ses désirs adultères. — Vengeance de son mari. — Elle est rappelée à la vie. — Distraction fatale. — Tous les dieux hindous se réduisent à un seul : le soleil.

Kasyapa. Marîtchi, un des maharchis, fut le père de Kasyapa, qu'on nomme quelquefois le prêtre des dieux, et quelquefois aussi leur père. Kasyapa réside dans une délicieuse vallée, assise sur le sommet d'une montagne. Il est entouré de nymphes sacrées aussi pures que belles. Les inno-

cents, opprimés sur la terre, trouvent à sa cour repos et protection; et Ganésa, dieu de la sagesse, est l'hôte qu'on y reçoit le plus souvent et avec le plus de plaisir. Kasyapa est gendre de Dackha, fils de Brahmâ et père de cinquante filles. Trois d'entre elles, notamment, sont épouses de Kasyapa. La première, Aditi, a pour fils les *adityas*, ou *dêvas*, qu'on nomme aussi *souras*, et qui sont des divinités bienfaisantes; la seconde, Diti, est mère des daityas; Danou, la troisième, mère des *dânavas*. Ces deux dernières classes se composent de méchants génies, ennemis des premiers, et qu'on désigne sous le nom générique d'*asouras*. De Kasyapa, sont également issus les dieux appelés *nâgas*, ou dragons; *sarpas*, ou serpents; et *souparnas*, ou oiseaux.

Dêvas et asouras. Les dêvas sont presque toujours en guerre avec les asouras. Dans les combats qu'ils se livrent, les uns et les autres sont sujets aux blessures et même à la mort; mais leurs *gourous* ou *atchâryas*, qui sont leurs directeurs spirituels et leurs médecins, les guérissent et les rappellent à la vie. Les dêvas sont au nombre de trente crores, ou trois cent millions; et les asouras, au nombre de quatre-vingts crores, ou huit cent millions. Ceux-ci sont voués à Siva; les autres, à Vichnou. Chacun a une cour nombreuse, où l'on trouve des pages, des messagers, des poètes, des docteurs, des chanteurs, des danseuses, des bouffons.

Grands vasous. Les fils de Kasyapa se divisent en plusieurs catégories principales, dont la plus importante est celle des grands vasous, qui sont au nombre de huit, et se nomment Indra, Agni, Yama, Nairita, Varouna, Pavana, Kouvéra et Isa. Chacun de ces dieux préside à un des huit coins du monde.

Indra. La mythologie hindoue fait de Vâsava, Vastospati, ou Pourouhoûta, qu'on nomme plus généralement Indra, le seigneur du firmament et des swargas, ou cieux visibles; le roi de tous les bons génies, et le maître de la foudre, qui est son instrument de guerre. Il préside aux nuages, envoie sur la terre les pluies fécondantes, et fait mûrir les moissons et les fruits. L'Orient est plus particulièrement sous son empire. Indra eut à soutenir des guerres terribles contre les géants. Tantôt vainqueur, tantôt vaincu, il fut chassé plusieurs fois du trône; et ce n'est que par la protection toute spéciale de Brahmâ, de Vichnou et de Siva, qu'il fut remis en possession du pouvoir. Toutefois son règne n'est point éternel; et le sceptre ne doit rester entre ses mains que pendant un *kalpa*, ou jour de Brahmâ, équivalent à quatre milliards trois cent vingt millions d'années. Alors il sera remplacé par celui d'entre les dieux, les asouras, ou les hommes qui aura le mieux mérité cet honneur. Il y a plus: avant l'expiration de la période de son règne, il pourrait être dépossédé par un saint que la grandeur de sa piété et

de ses bonnes œuvres ferait juger digne de le remplacer. Cette crainte préoccupe sans cesse le dieu; et, dès qu'il s'aperçoit que les austérités de quelque pénitent le menacent d'un rival dangereux, il envoie à ce personnage quelque séduisante apsarâ, ou danseuse céleste, pour tâcher de le faire succomber et de lui enlever ainsi tout le fruit de ses macérations. Une fois, Indra perdit le trône de cette manière. Nahoucha, roi de Pratichthâna, qui avait fait cent fois *l'aswaméda*, ou sacrifice du cheval, fut mis à sa place. Désireux de jouir de tous ses droits, Nahoucha réclama l'amour de Satchi, ou Indrani, femme du roi détrôné. La déesse feignit de se rendre à ses vœux, exigeant toutefois, avant de l'admettre dans sa couche, qu'il se montrât à ses yeux entouré de plus de pompe que n'en déployait son prédécesseur. Nahoucha s'imagina que rien ne serait plus magnifique que de se faire porter sur les épaules d'un brâhmane; et, comme le saint pontife Agastya, qu'il avait soumis à cet acte humiliant, allait trop lentement au gré de son impatience, il s'oublia au point de frapper sa tête sacrée, en lui disant: *Sarpa, sarpa!* c'est-à-dire: Avance, avance! Le brâhmane, indigné, répéta les mêmes mots, mais en leur attachant cet autre sens: « Marche, serpent! » Aussitôt, par la puissance de cette incantation, Nahoucha fut métamorphosé en serpent; et Indra reprit possession de son trône.

Ce dieu est représenté sous les traits d'un homme de couleur blanche, le corps tout couvert d'yeux depuis les épaules jusqu'à la ceinture, monté sur l'éléphant Airâvata, et la main armée du tonnerre. Il habite le Swarga proprement dit, situé sur le Méron, au pôle nord. Rien n'égale la magnificence de sa ville aérienne, de son palais et de ses jardins. Il y entretient une cour nombreuse et choisie, que ravissent de leurs danses et de leurs chants de séduisantes apsarâs, bayadères célestes, qui sortirent de la mer pendant que les dieux et les géants la barattaient pour en former l'amrita; et des gandharbas, choristes et instrumentistes divins, dont les plus fameux sont Tchitraratha, un de leurs chefs; et Rambha, qui les dirige tous.

Agni. Le coin du sud-est a pour régent Agni, qu'on appelle aussi Pâvaka, purificateur. Agni est le dieu du feu; il préside aux sacrifices; il remplit, illumine et dévore toutes choses. La dernière qualité lui fut imposée par un brâhmane appelé Brighou, parce qu'il n'avait pas protégé la femme enceinte de ce prêtre, attaquée par un géant. On peint Agni sous la forme d'un homme à quatre bras et à trois jambes, de taille ramassée. Son teint est jaune; ses yeux, ses sourcils, ses cheveux et sa barbe, brun foncé. Sept rayons enflammés jaillissent de son corps; il tient de la main droite une lance; et il a pour monture un bélier de couleur azurée, dont le front est armé de cornes rouges.

Yama. Le troisième des vasous est habituellement désigné sous le nom

d'Yama; mais on l'appelle aussi Dharma-Radja, ou Dharma-Dêva, roi ou dieu de la justice; Pitripati, seigneur des mânes; Sraddha-Dêva, dieu des offrandes funèbres. On le confond avec Kala, le temps, et avec Mrityou, la mort, qui, à proprement parler, ne sont autres qu'Yama lui-même. Yama gouverne la partie sud de l'univers; il est en outre le dieu du Naraka, ou enfer; il juge les morts; récompense ou punit les mortels, suivant leurs œuvres; envoie les bons au ciel, et les méchants dans les différents lieux de punition. Il a pour assesseur Tchitra-Goupta, qui tient note de toutes les actions des hommes, et fait en quelque sorte les fonctions de greffier. Le palais qu'habite Yama, et qu'on nomme Yamapour, est situé à égale distance des swargas ou paradis, et des patalas, ou demeures infernales. Le dieu y est principalement entouré des *nâgas*, demi-dieux à face humaine et à queue de serpent, ayant Adisséchen, ou Vasoûki, pour roi; et des *sarpas*, ou serpents, dieux d'un ordre inférieur aux premiers, et issus, comme eux, de Kasyapa et de Kadrou.

Tout immortel qu'il est, Yama paya une fois le tribut à la mort. Un pénitent fameux, après avoir passé une grande partie de sa vie dans les austérités et la pratique des bonnes œuvres, éprouva, malgré sa piété, un profond découragement, et douta de la bonté des dieux. Vainement avait-il adressé à Siva, objet de sa dévotion toute spéciale, les prières les plus humbles et les plus ardentes pour obtenir de lui le bonheur d'être père; Siva paraissait être sourd à sa voix. Enfin le dieu résolut de mettre un terme à sa peine; mais, pour le punir du doute qu'il avait conçu, il mit une fâcheuse restriction au bienfait qu'il daignait lui accorder. « Choisis, lui dit Siva : je t'accorderai plusieurs enfants qui jouiront d'une longue existence, mais qui seront méchants; ou bien je ne t'en donnerai qu'un seul, qui sera bon et vertueux, mais qui sera enlevé à ta tendresse au moment où il atteindra sa seizième année. » L'alternative était embarrassante; cependant, quelque dure que fût la condition que Siva y mettait, le pénitent préféra n'avoir qu'un seul fils, digne de lui-même et des dieux. Bientôt s'accomplit la promesse de Siva : la femme du pénitent devint enceinte et donna le jour à un fils qui reçut le nom de Markanda. Cet enfant grandit et devint un prodige de sagesse et de piété. Son père était heureux et fier d'avoir un fils doué de tant de perfections, mais sa douleur surpassait sa joie lorsqu'il songeait qu'il lui serait si tôt ravi. Les années s'écoulaient avec une rapidité qui faisait son désespoir. Le moment approchait enfin où il lui faudrait se séparer de ce fils tant aimé; car Markanda venait d'entrer dans sa seizième année, qui devait être la dernière de sa vie. Le terme fatal arrivé, les messagers d'Yama se présentèrent pour se saisir de la victime désignée; ils lui exposèrent l'objet de leur mission, et l'engagèrent à les suivre. Le

jeune homme accueillit mal ces envoyés funèbres, et, malgré sa piété, refusa nettement de les suivre. Instruit de l'outrage fait à ses ministres, Yama vint lui-même, en personne, pour contraindre Markanda à obéir. Ses injonctions demeurèrent également sans effet; et, comme il tentait d'employer la violence, Markanda, s'échappant de ses mains, courut se réfugier près du lingam, image de Siva, qu'il enlaça de ses bras et dont il invoqua la puissante protection. Là, il se croyait en sûreté; mais Yama, sans égard pour l'image sacrée, passa une corde au cou de Markanda, et fit un effort pour l'entraîner dans l'abîme. En cet instant, Siva irrité sortit inopinément de l'idole, se jeta sur Yama, et lui ôta la vie. Cette intervention inespérée ne fut pas seulement un évènement heureux pour Markanda, qu'elle arrachait à un danger si pressant; elle devint aussi un bienfait pour le reste des hommes. Dès ce moment, tous cessèrent d'être sujets à la mort, et l'on vit disparaître non-seulement les fléaux, les maladies, mais encore la vieillesse elle-même et la langueur qu'elle traîne à sa suite. Toutefois ce bien immense eut d'immenses inconvénients. Surchargée d'habitants, la terre ne fut bientôt plus en état de les nourrir, et il s'introduisit dans le monde une confusion et des désordres inexprimables. Les dieux chargés du gouvernement de l'univers adressèrent, à cette occasion, les plus vives remontrances à Siva; signalèrent à son attention les hommes livrés aux divisions et à la misère, oubliant, dans l'excès de leur malheur, le respect qu'ils devaient aux immortels; et lui firent comprendre que le seul moyen de faire cesser le mal était de rendre Yama à la vie et de le rétablir dans l'exercice de son salutaire emploi. Un si sage conseil fut suivi; et, dès qu'il eut repris les rênes de son gouvernement, Yama expédia un de ses ministres près de tous les vieillards pour leur signifier qu'ils eussent à paraître devant son tribunal suprême. Mais il advint que l'envoyé, s'étant amusé à boire sur sa route, arriva sur la terre tout troublé par les vapeurs du vin. Au lieu de s'adresser spécialement aux vieillards, comme il en avait reçu l'ordre, il appliqua ses injonctions à tous les hommes indistinctement. C'est depuis lors que les hommes meurent à tout âge, car, auparavant, le nombre des années réglait seul l'époque de la mort.

Les poètes sacrés représentent Yama sous un aspect effroyable et gigantesque. Sa taille a quatre-vingt mille lieues de hauteur; ses yeux sont comme un grand lac de feu; d'immenses jets de flamme rayonnent de son corps entièrement velu et dont chaque poil a la longueur d'un palmier; le bruit de sa voix domine celui du tonnerre; des torrents de feu s'échappent de sa bouche, et son haleine s'exhale avec un fracas égal au mugissement de la tempête. Dans les temples, son image est de couleur verte; son œil est enflammé; il est monté sur un buffle, et tient une massue à la main.

Sous le nom et les attributs de Dharma-Radja, ou roi de la justice, il a la forme d'un taureau blanc.

Nairita. On donne au quatrième vasou, chargé du gouvernement de la partie sud-ouest du monde, le nom de Nairita, de Nirriti ou de Niroudi. Il est le roi des démons et des génies malfaisants appelés râkchasas, pisâtchas et bhoûtas. On le représente porté sur les épaules d'une de ces divinités gigantesques, et tenant un sabre à la main.

Les râkchasas sont fils de Kasyapa, et les ennemis déclarés des dieux, qui les ont exclus du droit de succession au trône du ciel et les ont privés de la portion d'amrita qui leur eût donné l'immortalité. Ils forment une race de géants cruels et redoutables. Quelques-uns ont cent têtes; d'autres, cent bras; ils atteignent dès leur naissance au maximum de leurs forces, et ils ont le privilége de se transformer, à leur gré, en lions, en tigres, et en d'autres animaux doués d'une vigueur supérieure et de féroces instincts. Sans cesse en guerre avec les dêvas et les hommes, ils dévorent leurs ennemis quand ils les ont vaincus. On leur attribue une gloutonnerie prodigieuse, égale à leur grandeur démesurée. Koumblia-Karna, un d'entre eux, dont le lit n'avait pas moins de dix mille lieues de longueur, absorbait dans un seul repas dix mille moutons, dix mille chèvres, six mille vaches, cinq mille buffles et autant de daims. Les râkchasas se font un malin plaisir de troubler les sacrifices des pieux ermites, qui, pour repousser leurs attaques, sont contraints d'appeler à leur secours les princes les plus renommés par leur valeur. Le nombre de ces géants est incalculable et ne cesse de se renouveler; car les âmes criminelles sont souvent condamnées à entrer et à demeurer plus ou moins longtemps dans le corps d'un râkchasa, suivant la gravité de leur faute. Les pisâtchas sont aussi des esprits méchants et sanguinaires, qui tiennent de la nature des râkchasas, mais qui paraissent leur être inférieurs. Après les pisâtchas, viennent encore les bhoûtas, esprits malins qui habitent les cimetières et qui trompent ou dévorent les hommes. On désigne quelquefois sous ce nom les cinq éléments.

Varouna. La partie ouest du monde est placée sous la domination de Varouna, ou Pratchêta. Varouna est le dieu de la mer et des eaux en général. Sa cour se compose de Samouna, ou l'Océan, et des dieux des lacs et des rivières. Il exerce des attributions de nature opposée. Tour à tour, il répand la fertilité sur les terres, protége le commerce et la navigation, favorise les desseins des hommes, et les purifie; ou bien il punit les méchants, les retient au fond de ses abîmes et les entoure de liens formés de serpents. On le représente habituellement monté sur un crocodile, couronné du lotus sacré, tenant un fouet à la main, et voguant ainsi à la surface des eaux.

Pavana. Le dieu qui préside au coin sud-ouest de l'univers se nomme

Pavana, Vâta, Vâyou, Anila, ou Maroûta. Pavana est le roi des vents, l'air, l'âme du monde, la respiration universelle; il est de plus le messager des dieux. On le représente monté sur une gazelle et tenant un sabre à la main. Le *Râmayâna* raconte que les cent filles de Kousanâbha, roi de Kanoudje, ayant refusé de céder aux désirs de Pavana, ce dieu les rendit contrefaites; mais que, leur père, les ayant unies à un saint personnage appelé Brahmadatta, elles reprirent leur première beauté, au moment de leur mariage. Suivant une autre tradition, la mère de Pavana, Aditi, avait obtenu par ses prières la promesse que son fils deviendrait plus puissant qu'Indra, le roi du ciel. Pour détruire l'effet de cette promesse, Indra s'introduisit dans le sein d'Aditi, lorsqu'elle était enceinte de Pavana, coupa, avec sa foudre, le fœtus en sept parties, puis chacune de ces parties en sept autres. Pavana naquit en conséquence sous quarante-neuf formes ou aspects. Ces subdivisions de Pavana sont autant de dieux, que l'on nomme maroûtas et qui personnifient l'aire des vents, partagée par les Hindous en quarante-neuf points.

Pavana est le père d'Hanouman, ce dieu à la figure de singe, que l'on a vu prendre une part importante à la guerre de Râma, avatara de Vichnou, contre Râvana, roi de Ceylan. La naissance d'Hanouman est diversement racontée: voici la version le plus généralement admise. Siva se promenait un jour avec Parvati, sa femme, dans un bois rempli de singes. La déesse en remarqua deux, entre autres, qui se caressaient avec tant de tendresse, qu'ils lui inspirèrent l'envie de les imiter. Elle conjura Siva de se métamorphoser en singe, et elle-même revêtit l'apparence d'un de ces animaux. Sous cette forme, elle conçut Hanouman; mais, revenue de son caprice, elle eut horreur de l'enfant qu'elle portait, et elle pria Pavana de le faire passer dans le sein d'une autre femme. Le roi des vents souscrivit à sa demande; et, par ce moyen, Hanouman eut deux mères et même deux pères, car Pavana, en rendant ce service à Parvati, s'était associé à l'acte de la génération du nouveau dieu. Hanouman est l'inventeur d'un mode particulier de musique; il habite les forêts et commande aux divinités champêtres, qui ont fixé leurs demeures dans l'épaisseur des arbres.

Kouvéra. Poulastya, Soma, Indou, qu'on appelle plus communément Kouvéra, gouverne la partie nord de l'univers; il est considéré comme le dieu des richesses et des trésors cachés; l'ami des souterrains et des esprits qui y résident; le protecteur des grottes et des cavernes, et le roi des rois. Sa demeure ordinaire, appelée Alaka, est située au centre de l'épaisse forêt de Tchitaroutra. Quelquefois, il se tient dans une grotte profonde, défendue par des serpents et entourée de rapides courants d'eau et de torrents de flammes. Sa cour se compose de deux classes de génies : les kinnaras, musiciens

divins, qui ont une tête de cheval; et les yâkchas, sorte de gnômes, préposés à la garde de ses jardins et de ses trésors. On le voit souvent porté sur Pouchpaka, son char magnifique, ou sur un coursier blanc richement caparaçonné, une couronne sur la tête, un sceptre dans la main, parcourant la terre, où il exerce son empire.

Isa. Le dernier des vasous, Isa, Isania, ou Isana, gouverne la partie nord-est du monde. On le peint, comme Siva, de couleur blanche, monté sur un bœuf, avec quatre bras, et tenant différents attributs. La mythologie hindoue ne fournit point d'autres détails sur ce dieu, qui paraît se confondre avec Siva lui-même.

Femmes des vasous. Les textes sacrés ne sont pas plus explicites en ce qui touche les épouses de ces dieux. Il y est dit seulement qu'elles sont, comme eux, au nombre de huit, et qu'elles partagent leurs attributions et leurs honneurs. On les nomme les huit mères. Les principales sont Bhavani, qui commande à toutes les autres, et Prithivi, la terre divinisée, que l'on peint quelquefois sous la figure d'une vache, symbole de sa fécondité, mais plus habituellement sous les traits d'une femme ayant à ses pieds cet utile animal, et entourée d'emblèmes divers, ayant rapport, pour la plupart, à l'agriculture. Prithivi est l'épouse de Kouvéra; elle préside aux trésors matériels.

Vasous planétaires. De même que les huit coins du monde, les sept planètes primitivement connues, les sept swargas, ou les sept cieux, sont gouvernés par autant d'intelligences suprêmes, qu'on appelle les sept mounis par excellence, les prêtres, les solitaires, les prophètes, les chantres sacrés, et qui sont les brâhmanes célestes, et quelquefois des brâhmanes humains, divinisés par la vertu de leurs prières, de leurs pratiques pieuses et de leur sainteté.

Soûrya. Le premier de ces dieux est Soûrya, que l'on nomme aussi Arka; Aditya, ou le premier-né; Mitra, ou l'ami; Hamsa, ou le cygne. Il est le chef de la sphère du soleil, et le soleil lui-même; il est le roi des astres. Pendant huit mois, il pompe les eaux à l'aide de ses rayons. C'est lui qui anime les douze signes du zodiaque; et, chaque jour, à son lever, il semble de nouveau créer le monde. Il vivifie les âmes et les éléments; il éclaire les esprits et verdit les campagnes. Son char, attelé de sept coursiers verts, est conduit par Arouna, ou l'aurore, et suivi de millions de dévas, qui chantent les louanges du dieu de la lumière. On peint Soûrya monté sur son char, et occupant le centre du zodiaque. Il a la forme d'un homme de couleur rouge, avec quatre bras portant, entre autres emblèmes, le sceptre, le lotus et le glaive flamboyant, effroi des asouras, enfants des ténèbres. Soûrya, fils de Kasyapa et d'Aditi, a deux femmes et douze fils,

les adityas, qui sont les formes du soleil dans chaque mois de l'année. On les nomme Bhaga, Ansou, Aryamâ, Mitra, Varouna, Savitri, Dhâtri, Vivaswat, Twachtri, Pouchâ, Indra et Vichnou. Soûrya est encore le père de trois cent soixante nymphes, nommées tithis, qui sont divisées par trente dans chacune des douzes demeures de leur père, c'est-à-dire dans les signes du zodiaque. Une de ces nymphes, Aswini, eut de Soûrya les deux Aswis, qui sont les médecins des cieux.

Soma. Le dieu qui préside à la lune est désigné sous plusieurs noms : on l'appelle Tchandra, Iudou, et plus ordinairement Soma. On le considère comme la source de l'humidité primitive, des eaux vitales, des pluies et, par suite, de la fertilité des campagnes. Les plantes nourricières et les herbes médicinales sont en conséquence placées sous son empire. Il est le roi des étoiles et des constellations lunaires, au nombre de vingt-sept, dont on a fait autant de nymphes auxquelles on le marie. Suivant la fable, ces nymphes, ses vingt-sept épouses, sont filles de Dakcha, un des maharchis, qui, lui-même, naquit, dit-on, de l'orteil de Brahmâ, pendant que ce dieu, préludant à la création, tenait son pied droit dans sa bouche. On a vu ailleurs que Dakcha était fils de Manou-Swayâmbhouva; la mythologie hindoue abonde en contradictions de cette espèce. Dakcha eut cinquante filles. Dix épousèrent Dharma-Radja, dieu de la justice; treize, le richi Kasyapa, et les vingt-sept autres, comme nous l'avons dit plus haut, Soma, ou la lune. On raconte que Soma négligeait toutes ses épouses pour une d'entre elles, Rohinî, sa favorite. Jalouses de cette préférence, les sœurs de Rohinî s'en plaignirent à leur père, qui, à plusieurs reprises, adressa à son gendre des reproches sur une si blâmable conduite. Voyant enfin que ses remontrances étaient inutiles, Dakcha le condamna, par une imprécation, à être stérile; mais les femmes du dieu implorèrent pour lui la compassion de leur père, qui consentit à ce que l'impuissance de Soma, au lieu d'être constante, fût seulement périodique. C'est ainsi que les Hindous expliquent le décours et l'accroissement successifs de la lune. On figure Soma sous les traits d'un homme de couleur blanche, assis sur un lotus qui lui sert de char, et traîné par un antelope. Le royaume de ce dieu est habité par les pitris ou dieux mânes. Ce sont des personnages divins considérés comme les ancêtres des dieux, des génies et des hommes. On les appelle quelquefois ouchmapas, nourris de mets chauds, par allusion aux nourritures apprêtées que l'on sacrifie aux morts.

Mangala. La troisième sphère, Mars, est conduite par Mangala, fils de la terre, qui commande le gros de l'armée céleste. Les hommes qui naissent sous l'influence de cette planète sont le jouet de visions fâcheuses; ils sont exposés plus que d'autres à être blessés dans les combats, et à éprou-

ver des malheurs de tous les genres. On peint Mangala sous les traits d'un homme de couleur rouge, avec quatre bras; deux de ses mains tiennent des armes de guerre; les autres sont ouvertes; il a pour monture un mouton.

Bouddha. La planète que nous nommons Mercure a pour conducteur Bouddha, fils de Soma et de Tura, femme de Vrihaspati. C'est une intelligence supérieure; c'est le génie de la science; et pourtant le jour auquel il préside est frappé d'une funeste influence. Comme Mangala, il a quatre bras : les trois premiers supportent un disque, un glaive et une massue; le dernier est étendu comme pour bénir.

Vrihaspati. Gourou, ou Vrihaspati, fils du richi Angiras, et gouverneur de la planète Jupiter, est le précepteur des dieux, et de Bouddha particulièrement. Il règle les cérémonies religieuses, explique les vêdas aux habitants du ciel, et donne aux hommes les richesses et les honneurs. Les richis, les mounis, les saints et les prophètes aiment à résider dans la planète qu'il dirige. Ce dieu est de couleur jaune; il a quatre mains, et une fleur de lotus lui sert de trône.

Soûkra. Oushanas, qu'on appelle plus généralement Soûkra, est le régent de la planète Vénus. Il est le petit-fils de Brahmâ et le fils de Brighou, un des dix maharchis. Les dures pénitences qu'il s'imposa, et la sainteté qu'il sut acquérir, lui valurent l'honneur de gouverner la sixième sphère, où se réunissent après leur mort les pénitents épurés par leur piété. Quels que soient le mérite de ses œuvres et le respect qu'il éprouve pour les dieux, Soûkra ne laisse pas d'avoir à se reprocher un méfait assez grave. Il est le précepteur ordinaire des daityas, ou mauvais génies; et c'est par lui que Bouddha fut initié dans l'art coupable de la magie. On le représente borgne, parce qu'il eut un œil crevé par un coup de bâton que lui porta violemment Vamana, dans une querelle qui s'était élevée entre eux.

Sani. Enfin Sani préside à la septième planète, ou Saturne, le plus élevé des swargas, qu'on appelle Satya-Loka, demeure de vérité. Sani est fils du Soleil et de Chaya, et frère d'Yama, roi des morts. Il a pour attribut le corbeau, symbole de la métempsychose, et les serpents vengeurs, image des remords. On le peint de couleur noire, avec quatre bras, et monté sur un vautour. On attribue à sa pernicieuse influence tous les fléaux qui viennent désoler la terre.

Vasous des patalas. Les sept régions infernales ont aussi leurs sept gouverneurs, qui reconnaissent pour roi Yama, d'après quelques uns; et, suivant d'autres, ou Séchauaya ou Bali. Les textes sacrés fournissent peu de renseignements sur les dieux de cette classe, qui, pour la plupart, appartiennent à la série des vasous planétaires dont il vient d'être question.

De quelques autres divinités. Indépendamment des dieux et des génies dont nous avons parlé, les brâhmanes en reconnaissent encore une foule d'autres, auxquels ils attribuent des fonctions spéciales dans le gouvernement de l'univers. De ce nombre, sont les onze roudras, émanations ou manifestations secondaires de Siva, et qu'on appelle Adjaikapâda, Ahîvradhana, Viroûpakcha, Soureswara, Djayanta, Vahouroûpa, Tryambaka, Aparâdjîta, Savitra, et Hara. Ces roudras sont proprement la personnification des dix espèces d'air qui sortent du corps de l'homme, ou mieux des cinq organes de l'intelligence, c'est-à-dire les sens, et des cinq organes de l'action : la voix, les mains, les pieds, les parties sexuelles et l'orifice inférieur du tube intestinal, auxquels il faut ajouter le djîvâtmâ, ou la parcelle de l'âme universelle qui anime le corps humain.

Il a été précédemment question des génies Râhou et Kétou. Le premier est la tête de la constellation du Dragon personnifiée ; le second, la personnification de la queue de la même constellation. Râhou était un asoura, qui, lors du barattement de la mer, dont fut produite l'amrita, se mêla parmi les dieux, afin d'avoir sa part de ce breuvage d'immortalité. Au moment où il y portait ses lèvres, Vichnou lui trancha la tête d'un coup de son disque ; mais déjà Râhou avait goûté de la divine liqueur, et il était devenu immortel. Animé depuis lors d'un désir de vengeance, sa tête se jette de temps en temps sur le soleil et sur la lune pour les dévorer. Telle est, d'après les Hindous, l'origine des éclipses.

Siddha, dont le nom signifie parfait, est un saint personnage, une espèce de demi-dieu, dont les attributs ne sont pas définis. Il habite, avec les sages mounis, la région qui se trouve entre la terre et le soleil.

Les Hindous ont fait de l'Himâlaya, chaîne de montagnes qui sépare l'Inde de la Tartarie, et que les anciens nommaient l'Imaüs, un dieu époux de la nymphe Menâ, et père de Gangâ, déesse du Gange, et de Dourgâ, épouse de Siva. Ils ont fait également une déesse de la Gâyatri, verset des vêdas qui doit être récité mentalement. Ceux d'entre eux qui ont été mordus par des serpents invoquent pour leur guérison une déesse nommée Manasa. La petite vérole et généralement toutes les maladies qui affligent l'enfance ont aussi pour préservatrice une divinité qu'on appelle Tchitala ou Mariatta. Cette déesse était femme du pénitent Tchamada-Ghini, et mère de Parassourama, sixième avatara de Vichnou. Elle commandait aux éléments; mais elle ne pouvait conserver cet empire qu'autant que son âme resterait pure. Un jour qu'elle puisait de l'eau dans un étang et qu'elle en formait une boule pour la transporter plus aisément chez elle, des grandouvas, espèce de sylphes d'une beauté remarquable, apparurent à sa vue, se jouant sur la surface de l'eau et voltigeant au dessus de sa tête. Leur beauté la charma ;

et, le désir ayant pénétré dans son cœur, soudain la boule qu'elle portait se liquéfia, et elle ne put parvenir à emporter de cette eau qu'avec le secours d'un vase. Tchamada-Ghini découvrit ainsi que Mariatta avait cessé d'être pure; et, dans l'excès de sa colère, il enjoignit à son fils de l'entraîner vers le lieu des supplices et de lui trancher la tête. Parassourama fut contraint d'obéir; mais la perte de sa mère lui causa une si vive douleur que Tchâmada-Ghini, ému de compassion, lui enseigna le moyen de la rendre à la vie. Au comble de la joie, Parassourama, suivit les indications qui lui étaient données, et qui consistaient à rapprocher du tronc mutilé de sa mère la tête qui en avait été séparée, et à lui réciter à l'oreille une certaine prière. Mais, par l'effet d'une méprise fatale, il joignit à la tête de sa mère le corps d'une malheureuse mise à mort pour ses infamies. De ce rapprochement, il résulta un assemblage monstrueux qui donna à Mariatta les vertus d'une déesse et les vices d'une femme perdue. Devenue impure par ce mélange, Mariatta fut chassée du ciel; et, parcourant incessamment le monde, elle y commit toutes sortes de cruautés, qui la rendirent redoutable aux hommes et aux dieux eux-mêmes. Pour calmer sa fureur, les dêvas transigèrent avec elle; et lui donnèrent le pouvoir de guérir la petite vérole.

Conclusion. Toutes les divinités du brahmaisme se réduisent en réalité à une seule, dont toutes les autres ne sont que des attributs. On a vu, en effet, que Parabrahma, le dieu suprême, contenait dans son essence le principe de tous les êtres, et que les formes ou aspects de ces êtres furent le résultat de son union avec Mâyâ, l'illusion, ou l'apparence. Voici dans quels termes le *Bhagavad-djita*, épisode de *Mâha-Bhârata*, définit le souverain être dans sa forme secondaire de Crichna, que les mythologues hindous confondent avec le soleil, et que, pour cette raison, ils appellent le dieu à la belle chevelure, le dieu qui gagne les cœurs, le désiré des mortels, le vainqueur de Madhou, c'est-à-dire des ténèbres. C'est Crichna lui-même qui parle : « Selon ma nature inférieure, dit-il, on distingue en moi huit objets: la terre, l'eau, le feu, l'air, l'éther, l'esprit, l'entendement et la conscience de moi-même. Mais il faut de plus connaître ma nature supérieure et vitale, qui soutient l'univers. De cette nature provient tout ce qui existe. Je suis la cause productrice de la création et de la destruction du monde. L'univers est en moi, suspendu comme les perles dans le cordon qui les tient enfilées. Je suis la saveur dans l'eau, la lumière dans le soleil et dans la lune, le triple nom de la divinité (Oûm) dans tous les vêdas, le son dans l'air, la virilité dans l'homme, le doux parfum qui sort de la terre, la clarté dans la flamme, la vie dans tous. Je suis la dévotion dans les tapaswis (les hommes pieux). Je suis la semence éternelle de tout ce qui existe. Je suis l'intelligence de ceux qui comprennent, la splendeur de

ceux qui brillent et la force des puissants. Je suis libre de désirs et de passions. Je suis, chez les animaux, la cupidité brutale et sans frein moral. En un mot, de moi dérivent tous les êtres qui obéissent à la bonté, à la passion ou à l'ignorance. Je ne suis pas en eux, mais ils sont en moi. Entraîné par l'impulsion des trois qualités, le monde ne sait pas que je suis au-dessus de lui; car on pénètre difficilement l'illusion divine et magique (*mâyâ*) que j'opère par l'action de ces qualités. »

On lit aussi dans l'index du *Rig-véda*: « Il n'y a que trois divinités, dont les demeures sont la terre, la région intermédiaire et le ciel, à savoir, le feu, l'air et le soleil. On les désigne chacune sous plusieurs noms mystérieux, et le seigneur des créatures, l'être souverain, est leur divinité à elles-mêmes. D'autres intelligences inférieures, appartenant aux trois diverses régions, sont des portions de ces trois dieux que l'on nomme et que l'on décrit diversement, à raison de leurs différentes opérations; mais, dans le fait, il n'y a qu'une seule divinité: la grande âme (*Mahân-âtmâ*). Elle est appelée le soleil; car le soleil est l'âme de tous les êtres, l'âme de ce qui se meut et de ce qui ne se meut pas. Les autres divinités sont des portions ou fractions de sa personne. »

Tous les attributs, toutes les aventures que l'on prête aux émanations ou aspects de ce dieu unique ne sont que des emblèmes et des allégories qui en expriment les diverses opérations ou les diverses influences à l'égard les unes des autres.

CHAPITRE V.

VIE FUTURE. Révolte des asouras. — Défaite de Mahechâsoura, leur chef. — Leur châtiment. — Les mondes de purification. — Les quatre-vingt-neuf formes de corps mortels. — Les démons tentateurs et les anges gardiens. — Les cinq paradis. — Les vingt et un enfers. — Le fleuve Vakarani. — Jugement des âmes. — Tourments qu'elles endurent. — Leur retour de la vie. — Métempsychose. — Les étoiles filantes. — Privilége dont jouissent quelques âmes. — Le serviteur infidèle. — Égards dont usent les Hindous envers les animaux. — Hôpitaux qu'ils leur élevent. — Comment ils en nourrissent quelques-uns. — L'outrage de la pantoufle. — L'*unification*. — Ce qui s'y oppose. — De quelle maniere on y parvient.

Révolte et châtiment des Asouras. Dans l'origine, les intelligences célestes formaient une multitude de légions, commandées par des chefs particuliers, qui, à leur tour, obéissaient aux trois divinités supérieures: Brahmâ, Vichnou et Siva. Ces intelligences jouissaient d'un immense pouvoir et d'une félicité sans bornes. Heureuses de leur condition, la plupart d'entre elles ne cessaient de chanter les louanges de l'être souverain, et

de se montrer les dociles ministres de toutes ses volontés. Les autres, au contraire, qu'on nommait asouras, supportaient impatiemment le joug salutaire auquel elles étaient soumises, car l'orgueil et l'ambition avaient trouvé accès dans leur âme. Cédant aux suggestions de Mahechâsoura, leur chef, elles levèrent enfin l'étendard de la révolte et tentèrent de s'emparer du gouvernement de l'univers. A la nouvelle de leur rébellion, les anges fidèles furent frappés de surprise et d'indignation; « et, pour la première fois, le ciel connut la douleur. » Cependant, avant de sévir contre les coupables, l'Éternel voulut essayer de les faire rentrer dans le devoir par la douceur et la persuasion : il leur députa donc ses trois émanations directes, Brahmâ, Vichnou et Siva, qui firent d'inutiles efforts pour les ramener à de meilleurs sentiments. Alors Dieu investit Siva de sa toute-puissance, et lui ordonna de chasser du Swarga les asouras révoltés et de les plonger dans l'abîme. Mais c'était une entreprise difficile; et, quoi qu'elle fît, l'armée entière des dêvas, commandée par Indra, ne put parvenir à la réaliser. La lutte fut longue et acharnée; à la fin, Mahechâsoura, métamorphosé en buffle, après avoir soutenu pendant cent ans des combats continuels, vainquit Indra et les siens, et les expulsa eux-mêmes des demeures célestes.

Touchés du malheur des vaincus, Siva et Vichnou exhalèrent de leur bouche un éclatant rayon de flamme, qui se convertit aussitôt en une déesse d'une incomparable beauté : c'était Bhâvani, qu'on appelle aussi Dourgâ. Montée sur un tigre, et ses quatre bras armés d'un glaive, d'une lance, d'un serpent et d'un cric, la déesse marcha contre Mahechâsoura, l'attaqua sous toutes les formes qu'il revêtit pour échapper à sa furie; et enfin, lui écrasant la tête sous ses pieds, elle la lui trancha d'un coup de cimeterre. On eût pu croire assuré le triomphe de Dourgâ; mais, au même instant, du tronc mutilé du buffle, sortit un corps d'homme, tenant d'une main un sabre, et se couvrant de l'autre d'un bouclier. Le monstre se préparait à une lutte nouvelle : prompte comme l'éclair, Dourgâ lui jette autour du cou le serpent qu'elle avait à la main; et, lui perçant le cœur avec sa lance, elle met heureusement fin au combat.

Dès lors, privés de leur chef, découragés et affaiblis par leur défaite, les asouras durent subir la loi du vainqueur. Dans un premier mouvement de colère, le dieu suprême les condamna à souffrir les plus cruels tourments pendant l'éternité; mais, sur les instances de Brahmâ et de Vichnou, il consentit à tempérer la rigueur de son arrêt. Le supplice qu'il infligea aux coupables n'eut plus qu'une durée qu'il dépendait d'eux d'abréger : il les soumit à une série d'épreuves à travers lesquelles ils pussent travailler à obtenir leur pardon; et, à cet effet, il créa les sept swargas et les sept patalas, qui, avec la terre, placée au centre, formèrent les quinze mondes de purification. Les

sept patalas, ou globes inférieurs, furent affectés au cours de pénitence et de punition; les septswargas, ou globes supérieurs, à l'amélioration des asouras repentants; la terre, demeure intermédiaire, fut réservée aux peines de la métempsychose. Dieu établit en conséquence, sur notre planète, quatre-vingt-neuf formes de corps mortels, dont les dernières et les plus nobles sont celles de vache et d'homme. Ces formes furent sucessivement habitées par les âmes des asouras, qui, dans la proportion de leur désobéissance passée, ont été condamnées à endurer ici-bas des maux physiques ou moraux. Le temps des épreuves fut circonscrit dans la limite des quatre âges, ou yougas. Si, à la fin du dernier âge, il y a des âmes qui n'aient pas atteint le neuvième globe, c'est-à-dire le premier des swargas, elles sont plongées à jamais dans l'abîme. Et, afin que toutes se déterminent en pleine connaissance do cause pour le bien ou pour le mal, et que leur option soit bien l'effet de leur libre arbitre, Dieu permet, d'une part, aux asouras qui persévèrent dans leur impénitence d'entrer dans les globes d'épreuves pour les tenter et les détourner de la voie du salut; et, d'autre part, aux dêvas de veiller sur elles et de les éclairer sur les piéges que leur tendent les mauvais anges.

Les cinq paradis. Indépendamment des sept swargas, ou mondes supérieurs de purification, il existe encore dans les régions célestes cinq lieux de délices, où sont envoyées les âmes des asouras pénitents, lorsqu'elles ont atteint les divers degrés de perfection que la divinité a jugés nécessaires pour qu'elles y soient admises.

Le premier de ces paradis se nomme le *Swarga-loka.* C'est la demeure spéciale d'Indra, le roi du ciel. Il est destiné aux âmes qui ont mérité d'être délivrées d'un long séjour sur la terre; et c'est, des cinq paradis, celui qui est le plus voisin de notre planète. Les routes qui y conduisent sont belles et spacieuses. De toute part, on ne rencontre que des chœurs de gaudharbas, ou chanteurs divins, et des groupes d'apsarâs, bayadères célestes, qui se livrent à des danses voluptueuses. On y voit aussi d'excellentes hôtelleries, où toutes choses sont servies avec profusion; des étangs où flottent des lotus sacrés; des arbres touffus procurant un délicieux ombrage. Le sol en est jonché de fleurs qui y tombent perpétuellement en abondantes pluies. Les dieux s'y promènent à cheval ou sur des éléphants, dans de riches palanquins ou sur des chars superbes. De nombreux serviteurs les abritent sous de blanches ombrelles, et les rafraîchissent en agitant autour d'eux de larges éventails. Tout ce qui peut flatter les sens et satisfaire les désirs, tout ce que l'imagination la plus brillante peut concevoir de richesses, de plaisirs sans mélange, de repos sans ennui et de bonheur sans fin, se trouve réuni dans ces lieux enchantés. On peut juger par cette pein-

ture des avenues du Swarga-loka de ce que doit être ce paradis lui-même. Les jouissances les plus ineffables y sont réservées aux bienheureux qui l'habitent; et, comme dans le paradis de Mahomet, de magnifiques jardins les couvrent de leur ombre; des fleurs d'une innombrable variété de formes et de couleurs réjouissent leur vue et les embaument de leurs suaves parfums; d'exquises liqueurs versées à grands flots dans des coupes d'or caressent leur palais et leur procurent une douce ivresse, qui, loin d'amortir leurs sensations, en développe au contraire toute l'énergie; enfin des femmes belles et passionnées mettent le comble aux félicités qu'ils goûtent sans relâche dans ce ravissant séjour. Toutefois ils n'y demeurent pas éternellement; et, à l'expiration d'une longue période d'années, ils reviennent sur la terre pour y recommencer une nouvelle vie.

Le second paradis est celui de Vichnou. On l'appelle le *Vakonta*. Quelles que soient les délices accumulées dans le premier, elles ne sont pas comparables à la béatitude dont on jouit dans celui-ci. Les pénitents n'y sont admis qu'après avoir acquis, à force de prières et de pieuses pratiques, un haut degré de sainteté. Pour prix de leurs bonnes œuvres, ils sont unis à la propre substance de Vichnou.

Le *Kailasa*, troisième des paradis, est la résidence de Siva. Pour y être reçu, il faut avoir passé sa vie entière dans l'exercice des plus rudes pénitences, ou avoir souffert la mort en défendant la religion, la patrie ou toute autre cause juste. Les mythologues représentent le Kailasa sous l'aspect d'une montagne d'or. « Au sommet, dit Creuzer, est une plate-forme sur laquelle se trouve une table carrée enrichie de neuf pierres précieuses; au milieu, est le lotus, ou padme, portant dans son sein le triangle, origine et source de toutes choses. De ce triangle, sort le lingam, arbre de vie, qui avait primitivement trois écorces. L'écorce extérieure était Brahmâ; celle du milieu, Vichnou; la troisième et la plus tendre, Siva; et, quand les trois dieux se furent séparés, il ne resta plus dans le triangle que la tige nue, désormais sous la garde de Siva. Suivant une tradition, Siva divisa plus tard ce phallus en douze lingams rayonnants de lumière, qui fixèrent sur eux les regards des dieux et des hommes, et qui furent transplantés ensuite dans les diverses parties de l'Inde, où ils reçoivent les pieux hommages des vasous préposés au gouvernement des huit régions du monde. » Dans le Kailasa, Siva est entouré de nymphes célestes qui le divertissent par leurs chants et par leurs danses, et d'une multitude de bienheureux, empressés à le servir, et qui partagent avec lui les faveurs de ses innombrables maîtresses. A ses côtés, est Bhâvani, Parvati ou Dourgâ, sa sœur et son épouse, la reine des montagnes, la déesse de l'yoni, ou phallus fé-

minin, qui porte dans son sein les germes de toutes choses et enfante les êtres qu'elle a conçus de son divin époux.

On nomme *Satya-loka*, c'est-à-dire monde de vérité, le quatrième des cinq paradis. On l'appelle aussi *Brahmâ-loka*, ou monde de Brahmâ, parce que ce dieu y fait sa demeure. Là, goûtent d'inexprimables voluptés les pénitents qui se sont distingués par des vertus éminentes, dont la bouche n'a jamais été souillée par le mensonge, et les femmes qui se sont volontairement brûlées sur le corps de leurs maris.

Le dernier et le plus haut degré de la félicité est réservé aux âmes qui se sont épurées et ont effacé leur tache originelle par leur piété, par de bonnes œuvres opérées sans vue de récompense, et qui ont successivement traversé, sans faillir, les divers mondes d'épreuves. Elles vont habiter le *Déva-loka*, ou monde des dieux, paradis suprême, résidence du Créateur. A l'entrée de ce monde, est un large fossé plein des eaux de la volupté périssable, de la colère, de la luxure, de l'orgueil et de l'envie. Sur les bords, se tiennent les asouras qui ont pour mission de tenter les bienheureux. Plus loin, se trouve une mer qui rend les forces et l'éclat de la jeunesse aux vieillards qui s'y baignent; puis Kalpavrikcha, l'arbre du devoir; ensuite la sainte ville de Sabha (assemblée), cité d'une vaste circonférence, au milieu de laquelle est l'*Édifice invincible*, qui a pour portiers Indra et Brahmâ. Dans le centre de cet édifice, est une estrade qu'on appelle Intelligence universelle et qui supporte un trône nommé Abondance de lumière. Une femme d'une beauté sans égale y est assise. A travers les vêtements qu'elle porte, on découvre tous les mondes sous l'apparence de femmes parées de voiles transparents, et parmi lesquelles on remarque des figures charmantes, comme celles de mères pleines de tendresse, tenant à leurs enfants un langage doux et gracieux. Dans cette partie centrale de la sainte cité, réside aussi la Science qui purifie le cœur.

Lorsqu'un nouveau bienheureux, un yogî, se présente au bord du fossé, les asouras qui en défendent l'accès, prévoyant l'inutilité de leurs efforts, se hâtent de s'éloigner à son approche et de lui livrer passage. Pour traverser ce fossé, ainsi que la mer où l'on se dépouille de ses années, il faut que le bienheureux soit exempt de colère, d'avarice, de luxure, d'orgueil et d'envie, et qu'aucun mauvais penchant, aucune vicieuse pensée ne souille la pureté de son cœur. Alors il est affranchi des liens de toutes les œuvres méritoires ou blâmables. « Quand il passe sous l'arbre Kalpavrikcha, il sent tous les délicieux parfums dont jouit le Créateur. En entrant dans la ville, il participe à la science du Créateur dans ce qu'elle a de plus excellent. Parvenu au milieu de l'Édifice invincible, il est pénétré de toute la lumière divine, de telle sorte qu'Indra et Brahmâ ne peuvent pas plus supporter l'éclat

dont il rayonne que la splendeur dont brille le Créateur lui-même, et il s'aperçoit qu'il est grand comme le Créateur. Lorsqu'il monte sur l'estrade, il reçoit l'intelligence universelle, il connaît tous les mondes; et lorsqu'il s'assied sur le trône, il semble qu'il s'asseye sur le Créateur. Ce trône resplendit de la plus vive clarté; ses deux pieds de derrière sont le passé et le futur; les deux autres sont les vrais biens et la terre; ses deux bras sont deux versets du *Sâma-véda* lus avec mélodie; les deux côtés qui font la largeur du trône sont aussi deux versets du même livre; les autres versets du *Sâma* et tous ceux du *Rig-véda* sont comme la trame du tissu du trône; les versets de l'*Yadjour-véda* en sont comme la chaîne; la lumière de la lune en est le siége; l'harmonie du *Sâma-véda* en est le tapis; et les mesures des vêdas en sont le coussin. »

C'est là que le Créateur est assis. L'yogî s'avance et s'assied aussi sur ce trône. Le Créateur lui demande : « Qui est-tu? » Il répond : « Je suis le temps; je suis le passé, le présent et l'avenir. Je suis émané de celui qui est la lumière par lui-même; tout ce qui fut, est et sera émane de moi. Vous êtes l'âme de toutes choses; et tout ce que vous êtes, je le suis. »

Les vingt et un enfers. Dans les sept patalas, ou globes inférieurs, sont distribués vingt et un narakas, ou enfers. Ce sont le Tâmisra et l'Andhatâmisra, lieux de ténèbres; le Mahârôrava et le Rôrava, séjour des larmes; le Naraka proprement dit; le Kâlasoûtra; le Mahânaraka; le Sandjîvana; le Mahâvîtchi, fleuve aux grandes vagues; le Tâpana et le Sampratâpana, séjours des douleurs; le Samhâta; le Sakâkola; le Koudmala; le Poûtimrittika, lieu infect; le Lohasankou, place des dards de fer; le Ridjîcha, lieu où les méchants sont exposés au feu dans une poêle à frire; le Panthâna; la rivière Sâlmali; l'Asipatravana, forêt dont les feuilles sont des lames d'épées; et enfin le Lohadâraka.

Au centre des régions infernales, se trouve Yamapour, le palais d'Yama, où ce dieu de la mort fait sa résidence et tient son tribunal. Un fleuve de feu nommé Vakarani sépare notre monde de l'empire d'Yama. Le passage en est terrible et douloureux; mais un agonisant peut le franchir sans danger, s'il a eu soin de faire don d'une vache et d'une somme d'argent au brâhmane qui l'assiste. Au moment où il abandonne la vie, cette vache se présente à lui sur le bord du fleuve : il lui saisit la queue; et, par ce moyen, il se trouve transporté en un clin d'œil à l'autre rive. Les morts qui ont négligé cette utile précaution n'effectuent leur trajet qu'en quatre heures quarante minutes, et sont exposés pendant tout ce temps à l'action dévorante des eaux enflammées; car l'âme séparée de son corps terrestre n'en est pas moins sensible au plaisir et à la douleur : elle est revêtue à cet effet d'un autre corps formé des particules subtiles des éléments.

Aussitôt qu'un mort a atteint l'empire d'Yama, il se présente au tribunal du dieu, dont le terrible aspect le glace d'épouvante. A côté de ce juge inflexible, est assis Tchitra-Goupta, le greffier infernal, tenant déployé devant lui le livre où il a eu soin de noter jour par jour, moment par moment, les bonnes et les mauvaises actions du mort qui paraît à la barre. Si les premières l'emportent sur les secondes, l'âme est dirigée sur celui des swargas où elle a mérité d'être admise. Si, au contraire, ce sont les premières qui dominent, Yama dit au coupable : « Ne savais-tu pas que j'avais des récompenses pour les bons et des supplices pour les méchants? Tu le savais; et tu as péché! Eh bien ! que l'enfer soit ta demeure pendant le cours des yougas! » A ces mots, il ordonne à Tchitra-Goupta de lire les charges qui existent; et si le coupable exige qu'on produise la preuve des faits, Yama, feignant de sourire, mais plein de courroux, appelle les témoins : ce sont la terre, le jour lunaire, le jour solaire, la nuit, le matin et le soir. Après leurs dépositions, le coupable confondu est envoyé dans celui des enfers où il doit subir les peines dues aux fautes qu'il a commises.

Ceux des coupables qui ont négligé d'accomplir les pratiques de la religion ou enfreint quelques-uns de ses préceptes essentiels sont précipités sur des monceaux d'armes tranchantes autant de fois qu'ils ont de poils sur le corps. Ceux qui ont outragé des brâhmanes, ou des personnes élevées en dignité, sont réduits en lambeaux. Les adultères sont contraints d'embrasser une statue de fer rougie au feu. Des corbeaux déchirent sans relâche les pères de famille qui ont manqué à leurs devoirs envers leurs enfants et leurs femmes, et qui les ont abandonnés pour courir le pays. Les méchants qui ont nui aux hommes ou tué des animaux sont lancés dans des précipices pour y être tourmentés par des bêtes féroces. Ceux qui ont maltraité les vieillards et les enfants sont jetés dans des fours. Les débauchés qui se sont livrés aux caresses vénales des courtisannes sont condamnés à marcher sur des épines. Étendus sur des lits de fer rouge, les médisants et les calomniateurs sont contraints de se nourrir d'immondices. Les avares servent de pâture aux vers. On fait rouler les faux témoins sur les flancs de montagnes escarpées et hérissées de pointes de rochers. Les voluptueux, les hommes sans pitié pour les affligés et pour les pauvres sont enfermés dans des cavernes brûlantes, écrasés sous des meules, foulés aux pieds des éléphants; et leurs chairs meurtries et déchirées sont dévorées par ces animaux.

Métempsychose. Après avoir séjourné pendant de nombreuses séries d'années dans les demeures infernales, les grands coupables sont condamnés à subir certaines transmigrations pour achever d'expier leurs fautes. Les particules subtiles du corps avec lequel ils ont enduré les tortures de l'enfer entrent dans les éléments grossiers et s'y unissent pour former un nouveau

corps et revenir au monde. Le meurtrier d'un brâhmane passe dans le corps d'un chien, d'un sanglier, d'un âne, d'un chameau, suivant la gravité du crime. Un brâhmane qui a bu des liqueurs spiritueuses renaît sous la forme d'un insecte, d'un ver, d'une sauterelle, d'un oiseau se nourrissant d'excréments. Celui qui a volé de l'or passe mille fois dans des corps d'araignées, de serpents, de caméléons, d'animaux aquatiques et de vampires malfaisants. L'homme qui a souillé le lit de son père renaît cent fois à l'état d'herbe, de buisson, de liane, de vautour, de lion et de tigre. Si, par cupidité, un homme a dérobé des pierres précieuses, des bijoux de toute sorte, il renaît dans la tribu des orfèvres. Pour avoir volé du grain, il devient rat; du laiton, cygne; de l'eau, plongeon; du miel, taon; du lait, corneille; de la viande, vautour; du sel, cigale; des vêtements de soie, perdrix; une vache, crocodile, etc. Le brâhmane qui a négligé son devoir revient au monde sous la forme d'un esprit nommé Oulkamoukha, qui mange ce qui a été vomi; le kchatrya, sous celle d'un esprit appelé Katapoûtana, qui se nourrit d'aliments impurs et de cadavres en putréfaction; le vaisya devient un malin esprit qu'on appelle Maitrâkchadjyotika, qui avale des matières purulentes; le soûdra, un mauvais génie, qu'on nomme Tchailâsaka, qui se nourrit de vermine. En général, pour des actes criminels provenant particulièrement du corps, l'homme passe, après sa mort, à l'état de créature privée de mouvement; pour des fautes commises surtout par la parole, il revêt la forme d'un oiseau ou d'une bête fauve; pour des péchés accomplis spécialement en esprit, il renaît dans la condition humaine la plus vile.

Suivant quelques Hindous, les météores que nous nommons *étoiles filantes* sont les âmes des dêvas qui descendent ici-bas, ou celles de pénitents qui, après avoir mérité le ciel et goûté pendant un certain temps la félicité céleste, sont renvoyées sur la terre pour habiter de nouveau des corps humains. D'autres prétendent que Vichnou, illuminant parfois l'esprit de ses sectateurs les plus fervents, leur révèle leurs diverses existences antérieures; car les hommes, en général, perdent le souvenir des états successifs par lesquels ils ont passé. Quelques âmes privilégiées sont même douées du pouvoir de se dégager momentanément des corps où elles résident pour y revenir ensuite quand il leur plaît. Il leur suffit pour cela de réciter une prière qu'on appelle mandira. Les pourânas rapportent plusieurs exemples de personnes qui ont fait usage de cette précieuse faculté. Un prince, notamment, avait obtenu d'une déesse qu'elle lui enseignât le mandira. Le malheur voulut qu'un de ses serviteurs entendît la prière et l'apprît par cœur en même temps que lui. Or, à quelques temps de là, le prince, désireux d'opérer le prodige dont il croyait posséder seul le secret, donna l'essor à son âme, après avoir chargé le serviteur infidèle de veiller avec soin sur la froide dépouille

qu'il abandonnait. Mais, à peine les magiques paroles avaient-elles produit leur effet, que, mû par un sentiment de basse et odieuse cupidité, le serviteur s'empressa de réciter à son tour la prière et d'aller loger son âme dans le corps de son maître, pour se substituer à lui et s'emparer de son rang et de ses richesses. Aussitôt il trancha la tête du corps qu'il venait de quitter, pour qu'il ne prît pas au prince la fantaisie de l'animer et qu'il ne parvînt pas à lui faire perdre le fruit de son criminel stratagème. Ce moyen ne lui réussit que trop bien : l'âme du prince, de retour dans son palais, fut réduite à entrer dans le corps d'un perroquet, où elle fit de vains efforts pour démasquer le traître et lui faire infliger le châtiment qui lui était dû.

La croyance à la métempsychose inspire aux Hindous une invincible horreur pour toute autre nourriture que les aliments végétaux. Ils craindraient, en tuant un animal, d'ôter la vie à un parent ou à un ami. C'est pour une raison analogue qu'ils s'abstiennent, pour la plupart, d'allumer de la chandelle pendant la nuit, voulant éviter que les mouches ou les papillons ne viennent s'y brûler. Ils n'osent même pas uriner à terre, de peur de noyer les fourmis ou les puces qui pourraient s'y trouver. Il y en a qui portent toujours à la main un petit balai pour nettoyer le chemin où ils passent et les siéges où ils se reposent, afin de ne point écraser d'insectes en marchant ou en s'asseyant. Quelques dévots poussent le scrupule jusqu'à ne pas consommer de bois, dans l'appréhension de faire périr les vers qui ont coutume de se loger dans ce combustible; et ils n'alimentent leurs foyers qu'avec de la bouse de vache mêlée de paille séchée au soleil. La piété des habitants de Surate a fondé dans les environs de cette ville un hôpital où les animaux que la maladie ou la vieillesse rendent incapables de servir sont entretenus et traités jusqu'à ce qu'ils s'éteignent de mort naturelle. Les puces, les punaises, et en général toute la vermine qui se nourrit de sang humain y est l'objet de soins particuliers. On loue quelque misérable que le dénûment réduit à cette extrémité; on l'attache dans la salle spécialement consacrée à ces insectes, et on l'y laisse pendant toute la nuit exposé à leurs piqûres, pour qu'ils aient le loisir de se rassasier de son sang. Les Hindous sont doués d'une humeur très pacifique; et ils évitent soigneusement les querelles et toutes les occasions d'en venir aux mains entre eux. Ils redouteraient de frapper dans un inconnu un parent ou un ami décédé, qui aurait revêtu ce nouveau corps. Mais, avec quelque patience qu'ils endurent les plus sanglants outrages, il y en a un pourtant contre lequel leur flegme habituel ne manque jamais d'échouer: c'est lorsque quelqu'un crache sur la semelle de sa pantoufle et s'en sert pour les frapper; alors leur fureur est extrême; et, dussent-ils,

sans le savoir, commettre un parricido, ils font tous leurs efforts pour assouvir leur vengeance.

Unification. Bien que les épreuves successives à travers les mondes de purification et les transmigrations de la métempsychose soient la loi générale de l'âme, certains êtres privilégiés en sont cependant affranchis. Ce sont ceux qui, à la faveur d'un haut degré de sainteté, passent directement de leur état mortel dans la substance même de la divinité. On les appelle mounis ou yogis. Dans les premiers temps, et lorsque les hommes avaient encore presque toute leur innocence, il suffisait d'un acte éclatant de piété, tel que l'accomplissement de cent aswamédas, ou sacrifices de cheval, pour s'unir et participer à la nature divine. Aujourd'hui, cette *unification*, ou mokcha, est entourée de bien plus grandes difficultés. Il faut, pour la réaliser, parvenir à une parfaite connaissance de la nature de Dieu.

Ce qui s'oppose à ce qu'on acquière cette connaissance, « c'est, dit l'*Oupnek'hat*, de faire société avec les impies, qui ne s'embarrassent pas de la parole divine; de rechercher les plaisirs du monde et sa propre volonté; de rechercher les biens de ce monde; d'exercer une profession qui nous occupe trop; de mendier aux portes; de refuser d'enseigner la parole de Dieu à celui qui la demande; d'enseigner une science vile, ou d'être enseigné par un homme vil, ou qui se vante de son savoir; d'exercer une profession trop bruyante; de médire et de mentir toujours; d'être magnifique pour en tirer de la louange ou du profit; de voler, de brigander sur la voie publique; de prendre l'habit de pénitent pour mendier; de se moquer des hommes; de ruiner les peuples et de les tenir sans religion; de faire les grands péchés défendus par le véda; par exemple, d'accuser calomnieusement; d'exercer la magie; de porter l'habit de pénitent sans en faire les œuvres; d'avoir toujours la tasse à la main pour mendier; de préférer le raisonnement humain à la parole de Dieu; do détourner cette parole ou même celle d'un homme à un faux sens conforme à nos désirs; de faire des tours de charlatans et de les donner pour des miracles. »

L'homme pieux qui s'est abstenu do ces différents actes doit employer six moyens pour s'unir avec Dieu. Il faut « qu'il retienne son haleine; qu'il attire fortement ses sens en dedans; qu'il médite sur quelque grand objet; qu'il y attache fortement son esprit; qu'il acquière la vraie scienco, et qu'il s'y absorbe complètement. » L'accomplissement de ces différents actes conduit infailliblement à l'état qu'on appelle *mokcha, nihsréasa*, et *yoga*, c'est-à-dire *unification.* Dans cet état, on ne peut pas pécher, « pas plus qu'un animal ne peut entrer dans un volcan pendant qu'il est en flamme. »

La doctrine de l'unification n'est professée que par un petit nombre d'élus, qui en dérobent soigneusement la connaissance au vulgaire, et même

au commun des brâhmanes. Ils ne l'enseignent qu'à ceux qui ont foi aux vêdas, qui les comprennent, qui en font les œuvres et qui cherchent Dieu. Diverses pratiques sont recommandées aux initiés. « Il faut, dit le *Bhagavad-djîta,* que l'yogî s'exerce continuellement lui-même; qu'il s'enferme dans la retraite, solitaire et sans suite; que, libre d'espérance, il réprime ses pensées; qu'il choisisse, dans un lieu pur, une place fixe qui ne soit ni trop élevée ni trop basse, et qui soit garnie d'une peau étendue sur un lit d'herbe. Là, ne songeant qu'à un seul objet, repoussant toute autre pensée, comprimant ses sens, ne se permettant aucune action, il doit se livrer à la dévotion, pour purifier son âme, et tenir tranquillement et fermement sa tête et son cou immobiles, et ses yeux fixés sur l'extrémité de son nez, sans regarder ailleurs. Ainsi, l'âme paisible et délivrée de toute crainte, il doit s'efforcer de s'unir à Dieu, en méditant sur lui et en ne s'occupant que de lui. » Le dévot qui remplit toutes ces conditions parvient au suprême bonheur, au *nirvâna,* mot qui marque la cessation du souffle, parce qu'affranchi de la matière et réuni à Dieu, l'esprit a cessé de respirer.

Il y a un autre acte de piété, familier aux yogîs et qui n'est pas moins efficace. On le nomme *prânâyana.* Il consiste à faire passer son souffle, d'une manière toute particulière, à travers les narines, pendant qu'on récite mentalement les noms de la divinité. On se bouche avec le pouce la narine droite, et l'on aspire l'air par la narine gauche; puis on les ferme toutes les deux, et l'on expire ensuite l'air par la narine droite. On peut être certain que ces différents moyens de s'unir avec Dieu ont produit leur effet, lorsqu'on aperçoit une lumière blanche très vive, soit à l'extrémité de son nez, soit à son ombilic, pendant l'acte de la contemplation.

CHAPITRE VI.

MORALE RELIGIEUSE ET CIVILE. Prédestination. — Science. — Actes méritoires. — Devoirs envers les parents. — Envers les femmes. — Devoirs de la reproduction. — Le Sráddha. — Péchés. — Morale civile. — Aviar. — Pérali et la fille du paria. — Les sept sages de l'Hindoustân. — Preceptes moraux d'Aviar.

Prédestination. Du dogme de la métempsychose découle celui de la prédestination. On lit à cet égard dans le *Mânava-sâstra* : « Lorsque le souverain maître a destiné tel être animé à une occupation quelconque, cet être

l'accomplit de lui-même chaque fois qu'il revient au monde. Quelle que soit la qualité qu'il ait reçue en partage au moment de la création, la méchanceté ou la bonté, la douceur ou la rudesse, la vertu ou le vice, la véracité ou la fausseté, cette qualité vient le retrouver spontanément dans les naissances qui suivent. De même que les saisons, dans leur retour périodique, reprennent naturellement leurs attributs spéciaux, de même les créatures animées reprennent les inclinations et les occupations qui leur sont propres. » Toutefois l'homme a la faculté de résister à ses penchants; il est libre de faire de bonnes ou de mauvaises œuvres. « L'homme pèche, dit le *Bhagavad-djîta*, parce que l'ignorance obscurcit la science; mais lorsque la science a dissipé les ténèbres, cette science lumineuse comme le soleil met en évidence l'Être suprême. On se souvient de lui; on se transporte vers lui; on entre en société avec lui; on s'applique à lui; et, purifié des péchés par la science, on entre dans la voie d'où l'on ne revient point, » c'est-à-dire qu'on retourne dans le sein de Dieu.

Science. Aussi le premier et le plus important devoir prescrit à l'homme par la divinité est-il l'acquisition de la science. Dans le *Bhagavad-djîta*, Crichna, une des avataras de Vichnou, s'adressant à son disciple Ardjouna, s'exprime ainsi : « Cherche la science avec application, avec prosternement, avec vénération. Fusses-tu souillé de tous les péchés, à l'abri de la science, tu échapperais à l'enfer. Ainsi que le feu terrestre consume le bois, de même le feu de la science consume toutes les œuvres, les bonnes et les mauvaises. Qui possède la foi acquiert la science; qui l'a obtenue, en réprimant ses sens, parvient à une parfaite quiétude. Mais l'ignorant, l'homme privé de foi, celui qui s'abandonne au doute, est perdu. »

Actes méritoires. Les Hindous comptent dix vertus : ce sont la résignation, l'action de rendre le bien pour le mal, la tempérance, la probité, la pureté, la répression des sens, la connaissance des écritures, celle de l'âme suprême, ou de Dieu, la véracité et l'abstinence de colère. Ces vertus constituent les devoirs généraux imposés aux fidèles. Il y a aussi des devoirs particuliers, dont voici les principaux.

Devoirs envers les parents. « Un père, dit le *Mânava-sâstra*, est l'image de Brahmâ; une mère, l'image de la terre; un frère, l'image de l'âme. Ils ne doivent jamais être traités avec mépris, non plus que l'instituteur. Que le jeune homme fasse constamment et en toute occasion ce qui peut plaire à ses parents et à son instituteur. Une soumission respectueuse aux volontés de ces trois personnes est la dévotion la plus éminente. »

Devoirs envers les femmes. « Partout, dit le même livre, où les femmes sont honorées, les divinités sont satisfaites; mais lorsqu'on ne les honore pas, tous les actes pieux sont stériles. Toute famille où les femmes vivent dans

l'affliction ne tarde pas à s'éteindre; mais, lorsqu'elles ne sont pas malheureuses, la famille s'augmente et prospère. Les maisons maudites par les femmes auxquelles on n'a pas rendu les hommages qui leur sont dus se détruisent entièrement, comme si elles étaient anéanties par un sacrifice magique. C'est pourquoi les hommes qui ont le désir des richesses doivent avoir des égards pour les femmes de leurs familles et leur donner des parures, des vêtements et des mets recherchés, lors des fêtes et des cérémonies solennelles. Dans toute famille où le mari se plaît avec sa femme et la femme avec son mari, le bonheur est assuré pour jamais. Si une femme n'est pas parée d'une manière brillante, elle ne fera pas naître la joie dans le cœur de son époux; et si le mari n'éprouve pas de joie, le mariage demeurera stérile. »

Devoir de la reproduction. La loi hindoue fait un devoir de la reproduction. Le bonheur des ancêtres dépend de la continuité des sacrifices domestiques et particulièrement du srâddha, ou sacrifice aux mânes. Les mérites religieux des enfants profitent aux pères, qui s'élèvent ou s'abaissent dans l'échelle de la félicité, suivant que le culte est observé plus ou moins fidèlement. Quand une famille s'éteint, ou n'a plus d'héritiers légitimes, les sacrifices cessent, et tous les ancêtres se ressentent de ce malheur, qui est pour eux une espèce de mort. L'homme qui interrompt cette vie spirituelle de ses aïeux est considéré comme un parricide.

Péchés. De même que les Hindous admettent dix vertus, ils comptent aussi dix péchés, ou actions blâmables. On pèche par la pensée, par la parole ou par le corps. Songer au moyen de s'approprier le bien d'autrui, méditer une chose coupable, embrasser l'athéisme et le matérialisme, sont les trois mauvais actes de l'esprit; dire des injures, mentir, médire du prochain et parler mal à propos, sont les quatre mauvais actes de la parole; s'emparer d'objets non donnés, faire du mal aux êtres animés sans y être autorisé par la loi, et consommer l'adultère, sont les trois mauvais actes du corps.

Indépendamment des péchés que nous venons d'énumérer, il y en a beaucoup d'autres encore, dont nous ne citerons que les plus notables. Les péchés les plus énormes consistent à tuer un brâhmane, à lui voler son or, à boire des liqueurs spiritueuses défendues, à commettre un adultère avec la femme de son père naturel ou spirituel, à se vanter faussement d'être d'un rang distingué, à oublier la sainte écriture, à montrer du dédain pour les vêdas, à porter un faux témoignage, à tuer un ami, à manger des choses prohibées, à avoir commerce avec des filles des classes mêlées. Viennent ensuite les péchés du second degré qui comprennent l'action de tuer une vache, de consommer un adultère ordinaire, d'abandonner ses parents, de prendre femme avant son frère aîné, de négliger ses enfants, de séduire

une jeune fille, d'exercer l'usure, de vendre un étang consacré, d'enseigner le vêda pour un salaire, de travailler dans des mines, d'entreprendre de grands travaux de construction, de se prostituer, de faire des sacrifices pour causer la mort d'un innocent, d'avoir recours à des charmes et à des drogues magiques pour se rendre maître de quelqu'un, d'abattre un arbre encore vert pour en faire du bois à brûler, d'aimer avec passion la danse, le chant et la musique instrumentale, de folâtrer avec des femmes adonnées aux liqueurs spiritueuses. Il y a un troisième degré dans le péché, et les actes qui rentrent dans cette classe ont des effets divers. Ainsi on est exclu de sa caste en faisant du mal à un brâhmane, en flairant des choses qu'on ne doit pas sentir ou des liqueurs spiritueuses, en trompant, en s'unissant charnellement à un homme. Tuer un âne, un cheval, un chameau, un cerf, un éléphant, un bouc, un bélier, un poisson, un serpent ou un buffle, sont des actes qui ravalent au rang de classe mêlée. On est exclu de la société des gens de bien lorsqu'on reçoit des présents d'hommes méprisables, que l'on fait un commerce illicite, que l'on sert un soûdra, et que l'on dit des mensonges. Enfin tuer un insecte, un ver ou un oiseau; manger ce qui a été apporté dans un panier où se trouvait une liqueur spiritueuse; voler du fruit, du bois ou des fleurs, et manquer de courage, sont des fautes qui entraînent la souillure.

Morale civile. Ce n'est pas seulement dans les vêdas et dans les autres livres sacrés que les Hindous puisent des règles de conduite: ils ont aussi des préceptes de morale consignés dans des traités particuliers, qu'ils entourent de presque autant de vénération que les saintes écritures elles-mêmes. Comme les Grecs, ils ont leurs sept sages, enfants d'un même père, et parmi lesquels on compte quatre femmes.

Aviar. La plus célèbre de ces femmes philosophes est Aviar, que quelques-uns prétendent avoir été une des épouses de Brahmâ, chassée du ciel pour une faute, et condamnée à vivre sur la terre jusqu'à ce qu'elle eût achevé la pénitence à laquelle l'avait soumise son époux irrité. Suivant une autre tradition, Aviar et les six sages, ses frères et sœurs, avaient pour père Pérali, et pour grand-père Vêdamoli, tous deux de la caste des brâhmanes. Voici ce que rapporte la dernière tradition.

Une fois Vêdamoli vit en songe une étoile brillante descendre sur un village habité par des parias, et s'arrêter au-dessus d'une maison où venait de naître une fille. Comme Vêdamoli avait reçu du ciel le don de prophétie, il découvrit que cette enfant épouserait un jour son fils Pérali, alors âgé de douze ans. Cet évènement devait avoir des suites désastreuses pour sa famille, qu'une pareille mésalliance ne manquerait pas de faire exclure de la caste sacerdotale. Pénétré de douleur, il versa d'abondantes larmes, dont

les autres brâhmanes lui demandèrent la cause. Vêdamoli, leur cachant une partie de la vérité, leur apprit seulement que l'enfant qui venait de voir le jour était destinée à attirer sur leur caste les plus grandes calamités; ce qu'annonçait, à n'en pouvoir douter, une tache noire qu'elle avait à la cuisse. Les brâhmanes, effrayés, délibérèrent sur ce qu'ils feraient de l'enfant, et ils résolurent de la vouer à la mort. Seul, Vêdamoli refusa de souscrire à cet arrêt barbare; et, sur ses instances, on décida que la jeune paria serait placée dans une corbeille et abandonnée au courant de la sainte rivière Kavéri. Pendant que l'innocente créature flottait à la surface des eaux, un brâhmane, qui se livrait sur le bord du Kavéri aux ablutions prescrites par la loi, aperçut la corbeille et l'arrêta au passage. Depuis longtemps il fatiguait en vain le ciel pour obtenir le bonheur d'être père : il lui sembla que les dieux exauçaient sa prière en lui envoyant cette enfant d'une manière si imprévue et si miraculeuse. Il la recueillit donc, l'emporta chez lui, et la fit élever comme sa propre fille.

Dans la suite, Pérali, désirant se perfectionner dans la connaissance de la philosophie, entreprit un voyage pour visiter les villes sacrées et s'entretenir avec les pieux docteurs qui y tenaient école de sagesse. Le hasard le conduisit à la demeure du brâhmane qui avait adopté la jeune paria. Ce saint personnage, plein d'estime pour le mérite de Pérali, et séduit par toutes les heureuses qualités qu'il avait reçues en partage, conçut pour lui une tendre affection, lui communiqua toute la science qu'il avait lui-même acquise; et, après l'avoir gardé plusieurs années dans sa maison, lui donna en mariage sa fille adoptive, dont il lui laissa ignorer l'origine mystérieuse.

Depuis quelque temps, Pérali vivait heureux avec sa femme, lorsque celle-ci, qui venait d'accomplir des devoirs religieux, changea de vêtements devant lui. Qui pourrait dire de quelle douloureuse surprise il fut frappé, lorsque ses yeux aperçurent cette tache noire, fatal indice de malheur qui avait déterminé les brâhmanes à proscrire la jeune paria. Il se contint cependant; et les renseignements qu'il se hâta d'aller recueillir ne lui permirent plus de douter de la triste vérité. Quelque ressentiment qu'il éprouvât pour le brâhmane, qui, à son insu, lui avait fait contracter une union si dégradante, il ne lui adressa aucun reproche; mais il prit la résolution de rompre à l'instant même des liens si funestes; et, sans adresser une parole ni au brâhmane ni à sa femme, il s'éloigna furtivement de la maison. Surpris de cette disparition soudaine, dont il ne pouvait pénétrer les motifs, le brâhmane supposa que sa fille adoptive avait donné quelque sujet de mécontentement à son mari, et il lui ordonna de courir sur ses pas et de s'efforcer de se faire pardonner ses torts. Elle atteignit, en effet, son mari; mais elle ne put vaincre l'horreur qu'elle lui inspirait; et une nuit, profitant

du sommeil dans lequel elle était plongée, il disparut une fois encore; et ce fut en vain qu'elle essaya de retrouver sa trace.

Recueillie par un brâhmane témoin de son désespoir, elle sut se concilier l'affection de toute sa famille; et le saint homme, en mourant, lui légua, de ses biens, une part égale à celles de ses propres enfants. Elle consacra ce qui lui échut à la construction et à l'entretien d'une tchoultri, sorte de caravansérail que la piété des Hindous ouvre aux voyageurs, et, nuit et jour, elle s'y tint pour accomplir cet acte de charité. En même temps, elle occupait ses loisirs à se perfectionner dans la philosophie et dans la vertu. Elle priait toutes les personnes à qui elle donnait l'hospitalité de l'aider de leurs conseils et de lui raconter leurs aventures, espérant y puiser des lumières pour se guider dans sa conduite; et, de son côté, elle ne leur laissait rien ignorer des évènements qui avaient signalé sa vie. Parmi les voyageurs qui s'arrêtèrent dans sa tchoultri, se trouva un jour Pérali lui-même. La douleur les avait changés à tel point tous les deux qu'ils ne se reconnurent pas. Pérali reçut de sa femme l'accueil le plus empressé; et lorsqu'il eut entendu, à son tour, le récit de ses malheurs et de ses études, il fut surpris et heureux à la fois de retrouver la femme qu'il ne pouvait se défendre d'aimer du fond du cœur dans une personne et si sage et si pieuse. Mais le préjugé avait plus d'empire que l'amour sur son âme. Il feignit d'être accablé par la fatigue de la route et d'avoir besoin de se livrer au sommeil. Il se jeta sur un lit de repos; mais ce fut en vain qu'il s'efforça de clore sa paupière: toute sa nuit s'écoula dans une extrême agitation. Résolu toutefois à partir au plus vite pour échapper à la souillure attachée à sa fatale union, il se leva dès que parurent les premiers rayons du jour, prit son bâton et son sac de voyage, et sortit furtivement de la tchoultri. Sa femme veillait pour recevoir les voyageurs et les pèlerins qu'il plairait aux dieux de lui envoyer; elle le vit s'éloigner à grands pas; et, craignant de n'avoir pas accompli envers lui, comme elle l'eût voulu, les devoirs de l'hospitalité, elle courut sur sa trace et l'eut bientôt rejoint: « En quoi ai-je pu vous déplaire? lui dit-elle. Si je vous ai offensé, il faut me le pardonner, car je l'aurais fait sans intention. Vous me rappelez, hélas! une des plus douloureuses circonstances de ma vie: c'est ainsi que mon mari s'éloigna lorsque je fus abandonnée par lui! »

Il y avait dans sa voix, dans son regard, dans son geste, un sentiment si profond et si vrai de tristesse, que Pérali ne put se défendre d'une vive émotion. Hors de lui, il laisse échapper de ses mains le bâton, le sac et les vases de terre qu'il portait, et la serrant dans ses bras avec tendresse: « C'est moi, s'écrie-t-il, qui suis ton époux! Ah! si je t'ai quittée, ce n'est pas que j'eusse un seul reproche à te faire, ou que mon amour t'eût failli un seul in-

stant ! non; mais le devoir, la religion parlaient plus haut que mon affection elle-même, et il a fallu leur obéir. Mais, puisque je te retrouve si vertueuse et si fidèle, si bonne et si aimante, ne nous séparons plus. Viens avec moi, et, quoi que je te commande, exécute-le sans en demander la raison. Crois bien que, si je t'impose jamais de pénibles sacrifices, c'est que les dieux les exigeront pour notre salut commun. » Surprise et enchantée d'un dénoûment si imprévu et si heureux, elle jura de se soumettre aveuglément à tout ce qu'il lui ordonnerait.

Pérali, dès ce moment, réuni à sa femme, l'emmena avec lui dans tous ses voyages. Il en eut sept enfants qui furent les sept sages dont nous avons parlé. Sur l'ordre qu'il lui en donna, elle les exposa dans un bois, en plein air, et les abandonna aux soins de la providence. Les dieux le voulaient ainsi; elle avait juré d'obéir; elle se résigna; mais son cœur était navré; ses yeux, inondés de larmes; elle n'avait pas la force de s'éloigner de ces chers et tristes fruits de ses entrailles. En naissant, toutefois, les enfants avaient reçu le don de la parole et de la sagesse, et ils essayèrent de consoler leur mère qui pleurait. « Le dieu qui nous a formés dans ton sein, lui dirent-ils, qui nous y a nourris, qui nous y a fait croître si miraculeusement jusqu'au jour de notre entrée dans le monde, saura aussi pourvoir à tous nos besoins; mets ta confiance en lui, et ne désespère pas de sa bonté. » Dieu, en effet, ne les abandonna pas; il envoya dans le bois où ils avaient été déposés des hommes charitables qui les emportèrent et les élevèrent comme leurs propres enfants. Le premier fut adopté par un radja; le second, par un lavandier; le suivant, par un poète philosophe; le quatrième, par un artisan; le cinquième, par un vannier; le sixième, par un brâhmane; et le dernier, par un paria. Aviar échut en partage au poète, qui lui donna une brillante et solide éducation.

Tels sont les faits merveilleux rapportés par la légende sur les sept sages de l'Hindoustân. L'histoire ne fournit aucun renseignement certain sur leur compte; et tout ce qu'on sait d'Aviar, en particulier, c'est qu'elle florissait vers le IXe siècle de notre ère. On a d'elle cinq traités de morale, dont les sentences sont rangées suivant l'ordre des lettres de l'alphabet malabar, et qui sont adoptés dans les écoles pour enseigner à lire aux enfants. Voici quelques extraits de ces divers traités intitulés : *Atisoudi*, *Konnewenden*, *Moudourci*, *Nadwali et Kalvi-Ouloukam* :

« Honore ton père et ta mère. N'oublie jamais les bienfaits que tu as reçus. Apprends pendant que tu es jeune. Sois soumis aux lois de ton pays. Recherche la compagnie des hommes vertueux. Ne parle de Dieu qu'avec respect. Vis en bonne intelligence avec tes concitoyens. Reste à ta place. Ne parle mal de personne. Ne te moque jamais des infirmités corporelles. Ne

t'acharne pas à la poursuite d'un ennemi vaincu. Efforce-toi d'acquérir une bonne renommée. Le meilleur pain est celui qu'on doit à son travail. Prends conseil des hommes sages. Plus on apprend, plus on acquiert de facilité à apprendre. L'instruction est le trésor le plus durable. Autant vaut être muet qu'ignorant. Le véritable but de la science est de distinguer le bien du mal. Ne sois pas un sujet de honte pour tes parents. Ce qu'on apprend dans sa jeunesse est aussi durable que ce qui est gravé sur la pierre. Le sage est celui qui se connaît. Que tes livres soient tes meilleurs amis. Quand tu aurais cent ans, tâche d'apprendre. La sagesse est solidement affermie, même sur le mobile Océan. Ne trompe personne, pas même ton ennemi. La sagesse est un trésor qui vaut partout son prix. La modestie est le plus bel ornement d'une femme. On n'est bien logé que dans sa maison. Parle avec douceur, même au pauvre. Il est plus doux de pardonner que de se venger. Le plus bel ornement d'une famille, c'est la concorde. Procure-toi d'abord la charrue, tu t'occuperas ensuite de trouver les bœufs. Le jeu et les querelles conduisent à la misère. Il n'y a pas de vrai mérite sans la pratique de la vertu. Honorer sa mère est le plus bel hommage qu'on puisse rendre à la divinité. Il n'y a pas de sommeil paisible sans une conscience pure. On n'a pas toujours du lait pour boire: il faut savoir se conformer au temps. C'est mal entendre ses intérêts que de manquer à sa parole. »

CHAPITRE VII.

OPINIONS ET PRATIQUES SUPERSTITIEUSES : Crédulité des Hindous. — Leurs offrandes. — Jongleries des brâhmanes : résurrection d'un de ces religieux ; le garçon escamoté. — Objets sacrés : l'arbre batta, les vaches et les bœufs, les singes, les serpents, quelques oiseaux. — Culte du drapeau tricolore. — Présages : les jours heureux et malheureux, funeste influence de plusieurs planètes ; les éclipses, dans l'Hindoustân, en Chine, en Perse, en Laponie, dans le Groënland, en Grèce, à Rome, en Égypte, dans les Gaules, en Amérique ; les feux follets ; les bonnes et les mauvaises rencontres ; les bâillements ; les éternuements, chez les Hindous, les Siamois, les Grecs, les Romains, les européens modernes et les juifs anciens. — Épreuves judiciaires chez tous les peuples ; anecdotes sur ce sujet. — Talismans et amulettes. — Philtres. — Enchantements. — Conjuration des requins et des serpents. — Les psyles. — Exorcismes. — Superstition du mauvais œil parmi les Hindous et les autres peuples.

Crédulité des Hindous. Aucun peuple de la terre n'admet avec autant de facilité que celui de l'Inde les fables les plus invraisemblables, les assertions les plus étranges, les opinions les plus absurdes. Habitué dès son enfance à voir dans les brâhmanes les organes et les représentants de la divinité, l'Hindou considérerait comme une impiété de douter un seul instant

de la véracité de leur parole. L'empire qu'ils exercent sur son esprit est illimité, absolu, et ils en usent sans scrupule et sans réserve. Instruits pour la plupart du sens caché sous les allégories religieuses, ils ne lui en montrent que la lettre. Plus ses croyances sont déraisonnables, ses erreurs et ses superstitions multipliées, plus il leur semble aisé de le gouverner et de se rendre maîtres de lui. D'ailleurs sa foi en ce qu'ils enseignent est pour eux une mine abondante de profits, dont ils se garderaient bien de tarir la source : il n'y a pas, en effet, un seul acte de la vie qui, dûment tarifé, ne leur rapporte une redevance, soit en nature, soit en argent.

Ainsi, à la naissance, à l'initiation, au mariage, aux pénitences, aux expiations des Hindous des différentes castes, il est d'usage d'offrir aux brâhmanes des festins et des présents de toute espèce. Quelques-uns de ces prêtres, s'il faut en croire le voyageur Fernand-Mendez Pinto, ont imaginé des balances où l'on se fait peser pour la rémission de ses péchés. Quand on s'est placé dans l'un des plateaux, on fait mettre dans l'autre différents objets pour servir de contre-poids. Ceux qui s'accusent d'être gourmands se pèsent avec du miel, du sucre, des œufs et du beurre; ceux qui sont livrés aux plaisirs sensuels se pèsent avec du coton, de la plume, de la soie, des parfums et du vin; ceux qui ont péché par avarice se pèsent avec de l'argent monnayé : tout cela reste ensuite la propriété des brâhmanes. A la mort des riches, on fait à ces religieux une offrande appelée les *dix dons*, qui consiste en une ou plusieurs vaches, en quelque pièce de terre, en toile, en sucre, en beurre, en sel, en vases de métal, en monnaie d'or et en aliments. A des époques rapprochées, ils publient des prophéties, des miracles opérés par leurs divinités, des réponses menaçantes de leurs oracles, afin d'engager les peuples à conjurer la colère divine par des sacrifices et par des offrandes. Alors les dévots accourent en foule, apportant, les uns, du lait ou des fruits; les autres, des objets manufacturés ou des pièces de monnaie. Le dieu accepte et recueille tout de ses propres mains. Les basses castes, qui ne peuvent approcher du temple, déposent leurs dons à quelque distance; « mais, dit un voyageur, le dieu a le bras assez long pour les saisir. » Quelques uns vont plus loin encore : ils imposent, en faveur du dieu dont ils sont les ministres, des tributs de jeunes vierges appelées à partager sa couche jusqu'à ce qu'elles aient atteint leur vingt-cinquième année.

Jongleries des brâhmanes. Pour entretenir et fortifier la confiance que mettent en eux les peuples, les brâhmanes ont recours à mille stratagèmes, à mille adroites jongleries, qui les font envisager comme des êtres supérieurs bouleversant à leur gré toutes les lois de la nature. Un de ces brâhmanes, appelé Tehéchala, était doué du pouvoir de se détacher de terre et de se tenir à une hauteur de quelques pieds, sans qu'on pût se douter du

moyen qu'il employait pour rester ainsi suspendu en l'air. Un autre se faisait enterrer tout vivant, et, plusieurs mois après, sortait sain et sauf de son tombeau. Voici ce que raconte à ce sujet M. G. Osborne, dans son livre intitulé : *La cour et le camp de Rundjet-Singh.*

« Cet homme est en grande vénération parmi les Seikhs. Rundjet-Singh eut la curiosité de le voir opérer et ordonna en conséquence qu'on lui construisît un caveau tout exprès. Le pieux jongleur fit toutes ses dispositions en présence du mâha-radja, du général Venture et des principaux sirdars, ou chefs. Il se boucha avec de la cire les oreilles, le nez et tous les autres orifices par lesquels l'air aurait pu pénétrer dans son corps, la bouche seule exceptée. Cela fait, il fut deshabillé et mis dans un sac de toile. Pour dernière opération, il retourna sa langue, afin de se clore le passage de la gorge ; et, immédiatement, il se fit mort. Le sac fut alors fermé, cacheté du sceau de Rundjet-Singh, et déposé dans une caisse de sapin, qui, fermée et scellée également, fut descendue dans le caveau. Par dessus on répandit et l'on foula de la terre, on sema de l'orge, et l'on plaça des sentinelles. Le mâha-radja, très sceptique sur cette mort, envoya deux fois des gens pour fouiller la terre, ouvrir le caveau et vérifier l'état du cercueil. On trouva chaque fois le saint homme dans la même position et avec tous les signes d'une suspension de vie. Au bout de dix mois, terme fixé, le capitaine anglais Wade accompagna le mâha-radja pour assister à l'exhumation. Il examina attentivement l'intérieur de la tombe; il vit ouvrir les serrures, briser les sceaux, et porter le cercueil au grand air. Quand on retira le saint personnage, son pouls et son cœur étaient sans mouvement. Le premier soin qu'on prit pour le rappeler à la vie, et ce ne fut pas chose facile, fut de replacer sa langue dans sa position naturelle. Le capitaine Wade remarqua que l'occiput était brûlant, mais le reste du corps très frais et très sain. On l'arrosa d'eau chaude; et, au bout de deux heures, le ressuscité était aussi bien portant que dix mois auparavant. Il prétend faire dans son caveau les rêves les plus délicieux ; aussi redoute-t-il d'être tiré de sa léthargie. Ses ongles et ses cheveux cessent de croître. Sa seule crainte est d'être entamé par des vers ou par des insectes ; et c'est pour s'en préserver qu'il fait suspendre au centre du caveau la caisse où il repose.

« Ce saint eut la maladroite fantaisie de faire l'épreuve de sa mort et de sa résurrection devant le mission anglaise, lorsqu'elle arriva à Lahore. Mais les Anglais, avec une cruelle méfiance, proposèrent de lui imposer quelques précautions de plus. Ils lui montrèrent des cadenas d'une structure formidable et parlèrent de mettre près du tombeau des factionnaires européens. Le pauvre homme fit d'abord de la diplomatie ; il se troubla, et refusa finalement de se soumettre aux conditions britanniques. Rundjet-Singh se fâcha ;

le brâhmane eut peur de la colère du prince; et, se voyant menacé de perdre son importance, il déclara qu'il était prêt à se laisser enterrer comme le voudraient les infidèles. « Je vois bien, dit-il au capitaine Osborne, que vous « voulez me perdre, et que je ne sortirai plus vivant de mon tombeau! — « Pour cela, j'en suis certain, repartit le capitaine; mais, du moment que « vous reconnaissez qu'il y aurait du danger pour vous à mourir comme « nous l'entendons, cela me suffit; je renonce à l'épreuve. » Cet échec n'empêcha pas le brâhmane de conserver tout son crédit et d'être entouré de la même vénération qu'auparavant. »

Les Hindous attribuent généralement ces prodiges apparents à la puissance de quelque *mantra*, ou prière extraite des védas. Des charlatans subalternes, étrangers à la caste sacerdotale, exploitent également cette opinion et opèrent pieusement des illusions non moins inexplicables, dont ils étonnent les curieux assemblés sur les places publiques, théâtres ordinaires de leurs jongleries. M. Théodore Pavie vit en 1839 à Pounah, chez les Mahrattes, un de ces charlatans faire, en ce genre, un tour dont il est impossible de se rendre raison.

« Un grand garçon, d'une belle taille, dit-il, se laissa attacher les pieds, « lier les mains derrière le cou, et enfermer dans un filet de pêche bien serré par une douzaine de nœuds. Dans cet état, après l'avoir promené autour du cercle des spectateurs, on le conduisit près d'un panier de deux pieds de haut sur quatorze pouces de large. « Voulez-vous que je le jette dans l'étang? « demanda le jongleur. C'est un vaurien; le voilà bien lié; l'occasion est « bonne : j'ai envie de m'en défaire. » Et l'auditoire crédule se tournait déjà du côté de cette pièce d'eau ombragée d'arbres magnifiques et creusée au bas de la pagode, pour les ablutions et les besoins du village. « Non, dit en « s'interrompant le jongleur, après une minute de réflexion; je vais le faire « disparaître et l'envoyer où vous voudrez : à Delhi, à Ahmed-Nagar, à Bé- « narès. » Sur-le-champ, il enleva le patient toujours incarcéré dans son filet, et le plaça debout dans le fond du panier, en rabattant le couvercle sur sa tête. Il s'en fallait de plus de trois pieds que les bords ne se joignissent. On jeta un manteau sur le tout. Insensiblement le volume diminua, s'affaissa; on vit voler en l'air le filet et les cordes qui attachaient le jeune Hindou; puis le panier se ferma de lui-même; et une voix qui semblait sortir des nues cria : « Adieu! »

« Il est parti pour Ahmed-Nagar; il est envolé! *Our-gaya! Our-gaya!* « répéta le jongleur. Il ne saurait tenir dans un si petit espace (et cela parais- « sait physiquement impossible). Je vais donc attacher le panier, et prendre « congé de l'assemblée. » Le paquet fut bien ficelé; il ne restait plus qu'à le mettre sur le dos du buffle destiné à porter les bagages. « Un instant!

« reprit subitement le jongleur. Si pourtant il était dans le panier! Qui sait? » Et, là-dessus, tirant un long sabre, il traversa le panier presque par le milieu. Le sang coula en abondance. L'anxiété était à son comble, lorsque, tout à coup, le couvercle se lève de nouveau ; et, d'un bond, le grand garçon saute hors du panier, frais et dispos, sans la moindre égratignure. »

Objets sacrés. Tout ce qui, dans la nature, présente quelque singularité éveille la superstition des Hindous. Une montagne en tout temps couverte de neige, une fontaine d'eau thermale, la source d'une rivière, un volcan enflammé, ont des titres à leurs hommages. Certaines plantes, certains animaux, attirent particulièrement aussi leur vénération.

Au lotus, dont nous avons parlé dans notre introduction, il faut ajouter encore l'arbre appelé *batta*, ou le figuier indien (*ficus religiosa*). Cet arbre a la hauteur et la force des plus gros chênes. Il s'étend circulairement. De ses nombreuses branches, descendent perpendiculairement des rameaux en forme de cordes, qui pénètrent dans la terre, y prennent racine, et sont autant de nouveaux troncs. Ainsi un seul batta, se reproduisant de cette façon, couvre de proche en proche une grande étendue de terrain ; et deviendrait une immense forêt, si l'on n'avait soin d'en élaguer avec la serpe les jeunes rejetons, à mesure qu'ils paraissent. Le batta se plante dans le voisinage des habitations, des pagodes, des tchoultri, de tous les lieux qui attirent un grand concours de peuple, parce qu'il donne beaucoup d'ombre et offre un sûr abri contre les ardeurs du soleil. A Barotch, dans une île formée par la Nerbuddah, on voit un de ces figuiers, auquel la tradition attribue trois mille ans d'ancienneté. Il occupe un espace de deux mille pieds anglais, et sept mille personnes peuvent tenir à l'aise sous son feuillage. C'est sans contredit un des plus grands végétaux qui existent sur le globe.

L'espèce bovine est consacrée aux dieux en général. Il est défendu, sous peine de mort, de tuer un bœuf ou une vache ; et les seuls parias, rebut de toutes les castes, sont autorisés à se nourrir de la chair de ces animaux, lorsqu'ils meurent naturellement. Les Hindous croient que tout ce qui passe par le corps d'une vache a une vertu sanctifiante et même médicinale. Les brâhmanes, qui, dans l'Hindoustan, exercent communément l'art de guérir, cherchent dans les excréments des vaches les grains de riz entiers qui s'y trouvent, et, après les avoir fait sécher, les administrent aux malades, persuadés qu'ils ont la propriété de rétablir la santé et de purifier l'âme. Ils ont pour la cendre de bouze de vache une vénération singulière : ils la regardent comme très propre à effacer la souillure du péché ; ils s'en frottent chaque matin le front, la poitrine et les deux épaules ; ils en mettent sur les autels des dieux, et en vendent ensuite aux dévots. Les princes hindous ont à leur cour des officiers dont la fonction consiste à leur présenter à

leur lever de cette cendre délayée dans de l'eau et à en offrir aux courtisans qu'ou introduit près d'eux. Bien que la vache et le bœuf soient les animaux les plus révérés des Indiens, ils ne sont pas moins employés, comme ailleurs, aux travaux les plus pénibles; et lorsqu'ils sont paresseux ou rétifs, leur caractère sacré ne les garantit pas de l'outrageuse atteinte du bâton.

Les singes de la grande espèce sont aussi l'objet de la vénération des Hindous, qui voient en eux l'image de leur dieu Hanouman. Dans quelques villes, on leur a élevé des hospices, où ils sont recueillis, nourris et traités dans leurs maladies. Mais c'est surtout à Bindrâbând, dans la province d'Agra, qu'ils sont entourés de plus de soins et d'hommages. Les bosquets qui avoisinent cette place servent de demeure à une innombrable quantité de singes, dont le penchant naturel à la malice est encore augmenté par le respect religieux dont on use envers eux. Souvent ils s'attaquent aux passants et les poursuivent à coups de pierres; et il n'est pas permis, dans ces occasions mêmes, de leur faire le moindre mal. Deux jeunes officiers anglais eurent un jour à se défendre contre une agression de ce genre; et l'un d'eux se vit contraint de tuer d'un coup de feu un singe qui s'était élancé sur la croupe de l'éléphant qu'il montait, et le déchirait avec ses dents et avec ses ongles. Le bruit attira une troupe de fanatiques résolus à venger la mort de l'animal sacré. Trop faibles pour affronter ce nouveau danger, les officiers cherchèrent leur salut dans la fuite, et périrent tous les deux, en essayant de passer la Djummah.

Quelque redoutables que soient les serpents, et particulièrement ceux de l'espèce qu'on appelle nalla-pamba, ces animaux partagent avec la vache et avec le singe les respects des Hindous. Ces peuples les considèrent comme doués d'une nature divine, comme des émanations de Sécha, qui sert de monture à Vichnou; et ils n'ont garde de les inquiéter ou de les chasser des maisons où ils s'introduisent; loin de là, ils les caressent, ils les adorent, ils leur offrent du lait, et les conduisent dans les lieux où ils ont coutume de se retirer. Quelquefois même, ils vont jusqu'à leur construire une cabane, à leur préparer du riz et d'autres aliments, et à leur faire des offrandes de beurre et de fleurs. Les familles chez lesquelles un serpent a établi sa demeure s'estiment heureuses d'être l'objet d'une si grande faveur; elles se croient à l'abri de l'affliction et de la misère; et si, ce qui n'arrive que trop souvent, un de leurs membres est mordu par cet hôte dangereux, elles s'imaginent que ce sont les dieux qui ont puni leur parent de quelque faute ignorée. Cependant il n'est pas rare de voir des Hindous qui préfèrent leur sécurité à l'honneur d'héberger un de ces reptiles sacrés : alors ils appellent quelque brâhmane ou quelque jongleur qui a l'art de les attirer et de s'en rendre

maître. On verra plus loin quel procédé ces hommes emploient ordinairement pour en venir à leurs fins.

Parmi les oiseaux, il y en a plusieurs qu'on entoure d'un respect particulier : tels sont le perroquet, le canard sauvage, le héron, le cormoran, et surtout l'oie ou hamsa, qui rappelle Garouda, monture de Vichnou. Dès que les Hindous aperçoivent un de ces volatiles, ils tendent les mains vers lui et s'en frappent légèrement les joues. Il y a des brâhmanes qui ont pour fonction spéciale d'en nourrir dans les temples.

Le culte du drapeau remonte, dans l'Inde, à une époque très reculée; mais il est curieux que notre étendard tricolore y soit devenu l'objet d'une vénération superstitieuse parmi les troupes mahrattes. C'est ce que nous apprend M. T.-D. Broughton, que le gouvernement de la compagnie anglaise envoya en mission, dans les premières années de ce siècle, près de Sind-Hiya, radja d'Oudipour : « Un jour, dit M. Brougthon, en passant dans le camp des cipayes à la solde de Sind-Hiya, je fus surpris de voir une multitude d'étendards tricolores plantés sur la même ligne. Des lampes brûlaient devant ces enseignes; des hommes, assis à l'entour, battaient du tambour ou sonnaient de la trompette. Je demandai par quel singulier rapprochement ces drapeaux étaient rouges, bleus et blancs, c'est-à-dire aux couleurs de la révolution française. On me répondit que c'étaient les drapeaux d'un corps d'*haligols*, ou d'infanterie irrégulière, autrefois attaché au service de France. Ces soldats les avaient reçus sous le gouvernement de M. Perron, à Pondichéry, et ne les avaient pas quittés depuis. »

Présages. L'esprit superstitieux des Hindous les tient dans un état perpétuel d'incertitudes et de craintes. Ils ne se marieraient pas, n'embrasseraient pas un commerce, n'entreprendraient pas une construction, n'ensemenceraient pas leurs terres, ne feraient pas, en un mot, l'acte le plus indifférent de la vie, sans avoir préalablement interrogé les présages qui leur sont familiers, ou consulté les brâhmanes, dont les avis sont pour eux des oracles infaillibles.

Il y a des jours heureux et des jours malheureux, des heures propices et des heures fatales. Les brâhmanes les ont indiqués dans un livre qu'eux seuls possèdent et qu'ils nomment *pandjangam*. Quand ce livre a parlé, le doute n'est plus permis; il faut agir ou ajourner ce qu'on a projeté. Abraham Roger a publié, dans *La Porte ouverte pour parvenir à la connaissance du paganisme caché*, le pandjangam des Hindous de la côte de Coromandel, que lui avait communiqué le brâhmane Damersa. Les bons et les mauvais moments s'y succèdent dans un ordre régulier de semaine en semaine; le jour et la nuit y sont divisés en trente heures chacun; et les influences favorables ou malignes de chaque heure de la nuit y correspon-

dent exactement à celles de la même heure du jour. Prenons pour exemple le lundi ; voici ce qu'indique pour ce jour-là le pandjangam : « 1re heure. On ne recueillera point de profit, et l'on n'aura point de bonheur. 2e. On fera bien d'entreprendre un voyage. 3e. On tirera du bénéfice de sa marchandise. 4e. Il ne faudra pas semer. 5e. Il sera convenable de se laver. 6e. On réussira dans tout ce qu'on entreprendra. 7e. Le succès s'attachera à ce qu'on tentera au détriment du prochain. 8e. On gagnera au jeu. 9e. Il sera avantageux de louer ou de prendre à louage quelque chose. 10e. On pourra manger. 11e. Il sera bon de coucher avec une femme. 12e. Quiconque entreprendra une bonne affaire la verra réussir. 13e. Il ne fera pas bon de s'aller battre. 14e. On ne risquera rien de s'engager dans une mauvaise affaire. 15e. Qui cherchera la victoire l'obtiendra, etc. »

Fortement imbus des erreurs de l'astrologie, sur lesquelles reposent les indications du pandjangam, les Hindous attribuent aux diverses positions des étoiles les évènements heureux ou malheureux qui leur arrivent, et leurs regards sont constamment attachés avec anxiété à la voûte du firmament. Ils considèrent certaines planètes en particulier comme douées de funestes influences. De ce nombre sont Mercure et Saturne, et surtout Vénus et Mars ; aussi se gardent-ils avec soin d'entreprendre aucune affaire importante les jours auxquels président ces planètes, notamment le mardi et le vendredi.

Les phénomènes qui leur causent les terreurs les plus vives sont les éclipses de lune et de soleil : ils croient qu'elles leur pronostiquent d'effroyables malheurs. Les brâhmanes les leur annoncent quelque temps à l'avance. Pendant les trois jours qui précèdent une éclipse, toutes les affaires cessent, et d'innombrables dévots accourent de tous côtés se laver dans le Gange et dans les autres rivières sacrées. Ils préparent des offrandes de riz, de laitage et de confitures pour les poissons et les crocodiles, et ils les jettent dans le fleuve, sur l'ordre que leur en donnent les brâhmanes, lorsque l'heure propice est venue. En même temps, ils font un bruit horrible avec des clochettes, des tambours et des plaques de métal qu'ils frappent l'une contre l'autre, dans le but d'effrayer les génies Kétou et Rahou, et de les empêcher de se jeter sur l'astre pour le dévorer. A l'approche de l'éclipse, ils brisent toute leur vaisselle de terre, et entrent dans le fleuve jusqu'à la ceinture, les yeux fixés vers le ciel, afin de se cacher entièrement sous l'eau au moment où l'éclipse commencera. Les enfants des deux sexes sont complètement nus ; les hommes des basses castes se couvrent les cuisses d'une sorte d'écharpe ; leurs femmes s'enveloppent le corps d'un simple drap. Les plus riches, tels que les radjas, les banquiers et les marchands, s'environnent de châssis garnis de toile, pour que personne ne les

voie faire leurs ablutions. Dès que l'éclipse commence, tous se plongent dans l'eau à plusieurs reprises en poussant de grands cris; puis, levant les yeux et les bras vers l'astre éclipsé, ils le saluent par des inclinations profondes; ils récitent certaines prières, font certains gestes consacrés, et lancent avec leurs mains de l'eau vers le soleil. Tout cela dure jusqu'à ce que l'éclipse soit terminée. Alors ils répandent par dévotion quelques pièces de monnaie dans la rivière. Lorsqu'ils s'en retirent, les brâhmanes, qui les attendent sur le rivage, leur essuient le corps et reçoivent d'eux en présent les habits qu'ils portaient avant la cérémonie. Aussitôt les brâhmanes consacrent avec de la bouze de vache un espace carré de terrain, y tracent des figures mystérieuses, qu'ils chargent de houze de vache, de grains de toute espèce et de fragments de bois enduits de beurre. Ils mettent ensuite le feu à tout cela, et tirent de la vacillation de la flamme des pronostics pour la récolte prochaine.

Cette superstition est en vigueur chez la plupart des nations de la terre, et tout porte à croire que c'est de l'Hindoustân qu'elle y a été portée dès les temps les plus reculés. En Chine, on fait insérer dans les gazettes publiques, et afficher dans les lieux fréquentés le moment précis de l'éclipse. Dès que le disque du soleil ou celui de la lune commence à s'obscurcir, tout le peuple se prosterne, frappe la terre de son front, et fait entendre un bruit confus de tambours et de timbales, dans la persuasion qu'effrayé par ce vacarme, le dragon céleste, prêt à dévorer les deux astres, ne manquera pas d'abandonner sa proie. La même croyance et le même usage sont établis dans tous les pays où règne le bouddhaïsme, rameau détaché de la religion des hrâhmanes. On en trouve également des vestiges encore subsistants dans la Perse. Suivant les Lapons, quand une éclipse a lieu, ce sont les démons qui dévorent le soleil ou la lune; et ces peuples s'efforcent de leur faire lâcher prise par des cris et des détonnations d'armes à feu. Dans le Groënland, quand il y a une éclipse de lune, les habitants supposent que l'astre profite de ce moment pour descendre sur la terre et entrer dans leurs maisons, dont il parcourt tous les coins pour y chercher des peaux et des aliments; aussi cachent-ils avec soin tout ce qu'ils possèdent et font-ils le plus de hruit qu'ils peuvent pour faire peur à cet hôte importun et le chasser de chez eux. Les païens de la Grèce et de Rome attribuaient les éclipses de lune aux visites que Diane, ou la lune, rendait à son amant Endymion dans les montagnes de la Carie; mais ils disaient aussi que les sorcières, et surtout celles de la Thessalie, contrée où les herbes vénéneuses étaient le plus communes, avaient le pouvoir d'attirer par leurs enchantements la lune sur la terre, et qu'il fallait frapper violemment sur des chaudrons et sur d'autres objets sonores pour que les conjurations de ces

magiciennes ne parvinssent pas à ses oreilles. C'est probablement par un motif analogue que les Égyptiens, de qui les Grecs tirèrent leurs croyances et leurs institutions religieuses, honoraient Isis, personnification de la lune, par un bruit semblable de chaudrons, de timbales et de tambours. Parmi les Gaulois, les mêmes cérémonies avaient lieu au moment des éclipses; et c'est de là que nous est venue la barbare coutume des *charivaris*. La frayeur qu'inspirait alors ce phénomène s'est perpétuée jusqu'à une époque très voisine de nous. L'éclipse de 1654 causa une terreur panique générale en Europe. Les uns achetaient d'une certaine drogue qu'ils regardaient comme un préservatif assuré contre les mauvais effets de l'éclipse; les autres se tenaient renfermés dans leurs chambres et jusque dans leurs caves; quelques-uns, notamment dans le midi de la France et dans plusieurs provinces de l'Allemagne, poussaient des clameurs vers le ciel, suivant les vieilles traditions locales, et sans se rendre compte de ce qu'ils faisaient.

Il n'y a pas jusqu'à l'Amérique elle-même, où l'on ne retrouve les idées et les pratiques indiennes relatives aux éclipses. Les Péruviens regardaient celles de soleil comme une marque du mécontentement de cet astre. Ils n'étaient pas moins alarmés des éclipses de lune; ils croyaient que cette planète était malade et que la violence de la douleur allait lui causer la mort. Ils étaient persuadés que si un tel malheur fût arrivé, elle serait tombée du ciel, aurait renversé le monde et détruit tous les habitants. Pour la ranimer et lui rendre ses forces, ils attachaient leurs chiens au pied des arbres et les fouettaient pour les faire aboyer, s'imaginant que ces animaux chéris de l'astre malade le tireraient de son évanouissement. Sur les bords de l'Oréuoque, les sauvages, à l'aspect des éclipses de lune, sortaient de leurs cabanes, et poussaient des cris effroyables. Les uns couraient éplorés, tenant un tison à la main, qu'ils allaient ensuite cacher dans la terre ou dans le sable, dans l'opinion que, si la lune mourait, il ne resterait de feu que celui qu'on aurait dérobé à sa vue. Les autres s'assemblaient au son d'un tambour ou d'autres instruments de guerre, se rangeaient en bataille, présentaient leurs armes à l'astre malade et lui offraient de le défendre contre ses ennemis, pendant que leurs enfants se plaçaient sur deux lignes et étaient fouettés avec des courroies par des vieillards. Enfin plusieurs prenaient des instruments de labourage et allaient défricher un terrain où ils semaient du maïs à l'usage de la lune, afin de l'engager, par cette offrande, à ne pas les abandonner. Cependant, leurs vœux n'étant point exaucés, et la lumière de la lune continuant toujours de décroître, ils rentraient dans leurs cabanes et gourmandaient leurs femmes de ce qu'elles se montraient insensibles à la maladie de l'astre éclipsé. Leurs femmes feignaient de ne

pas les comprendre et ne répondaient rien à leurs reproches. Alors ils adoucissaient leur ton, les suppliaient de pleurer et de prier pour que la lune reprît ses forces et ne se laissât point mourir. Leurs supplications ne faisant pas plus d'effet que leurs menaces, ils les comblaient de caresses et de présents pour vaincre cette inflexibilité. Lorsqu'enfin les femmes avaient tiré de leurs maris tout ce qu'elles souhaitaient, elles offraient à la lune des bracelets de verre, des colliers de dents de singes et d'autres parures. Elles sortaient ensuite pour la saluer et lui adresser leurs prières d'une voix plaintive. Comme cette cérémonie commençait au moment où l'astre reprenait sa lumière, et qu'il reparaissait bientôt dans tout son éclat, les maris adressaient mille remercîments à leurs femmes de ce qu'elles avaient déterminé la lune à revenir à la vie.

L'apparition des *sohabas*, ou feux follets, que les Hindous considèrent comme les esprits des morts, est pour eux un signe du plus mauvais augure. Il en est de même de la rencontre d'un enterrement, d'une charrette vide, d'un âne, d'un serpent, d'un chien, d'une chèvre, d'un cerf, d'un orfèvre, d'un charpentier, d'un barbier, d'un tailleur, d'une veuve, d'un homme ou d'une femme chargé de lait, de beurre, d'huile, de citrons, de pommes, d'armes, etc. Lorsqu'une pie touche quelqu'un en volant, on est persuadé que la personne qu'elle a atteinte, ou du moins un membre de sa famille, ne vivra pas au delà de six semaines. Le vol d'une corneille est aussi regardé comme un sinistre présage. S'il arrive que, pendant la nuit, les bœufs, les chevaux ou les chameaux éprouvent de l'agitation, s'ils soufflent, hennissent ou se battent, c'est encore l'indice de quelque fâcheux évènement. On tient, d'un autre côté, pour un présage favorable la rencontre d'un éléphant, d'un chameau, d'un cheval, d'un bœuf, d'une vache, d'un buffle, d'un coq et d'un lièvre.

Certaines contractions nerveuses servent également à prévoir l'avenir. Un homme a tout à craindre quand il éprouve un tremblement de l'œil gauche ou du bras gauche; il a tout à espérer, au contraire, si c'est l'œil ou le bras droit qui tremble. Une personne bâille-t-elle, il est à redouter qu'un esprit malfaisant ne saisisse le moment où la bouche est ouverte pour s'introduire dans le corps : on ne manque pas alors de faire claquer ses doigts, dans le but d'effrayer par ce bruit l'esprit malin et de le contraindre à s'éloigner. L'éternuement n'est pas un présage moins redoutable. Un Hindou se hâte de rentrer chez lui, lorsque, se disposant à sortir, il entend éternuer dans la rue. Si quelqu'un éternue près de lui, il considère comme un devoir de former des vœux en sa faveur. Cette coutume s'est répandue partout. Les Siamois croient qu'il y a dans les enfers un juge souverain continuellement occupé à feuilleter un livre où sont écrites les actions les plus secrètes des

hommes. A mesure qu'il avance dans son examen, les personnes auxquelles se rapportent les notes éternuent successivement. Alors ceux de leurs amis qui les entendent souhaitent que le juge ne rencontre dans le livre que les bonnes actions qu'elles ont pu faire. Dans le XVII[e] livre de l'*Odyssée*, Homère fait mention de l'éternuement comme d'un présage tour à tour heureux et funeste. Ce symptôme était décisif, parmi les Grecs et les Latins, dans les liaisons galantes; et leurs poètes disaient des jolies femmes que les amours avaient éternué à leur naissance. Éternuer à droite était un signe favorable; éternuer à gauche, un signe malheureux. L'heure à laquelle on éternuait n'était pas non plus indifférente : les présages étaient bons si l'éternuement avait lieu après dîner; mauvais, si c'était le matin; pernicieux, quand c'était en sortant du lit ou de la table. Lorsqu'il arrivait d'éternuer en se chaussant, on se remettait au lit. A une personne qui éternuait, les Grecs disaient : « Vivez; » ou bien : « Que Jupiter vous conserve ! » les Romains disaient : « *Salve!* (portez-vous bien). Chaque peuple attribue une origine différente à ces souhaits, qui sont encore en usage dans notre société moderne. Il y eut, dit-on, en 591, sous le pontificat de Grégoire I[er], une terrible épidémie. Ceux que le fléau atteignait mouraient en éternuant. De là vint, selon quelques auteurs, la coutume de dire : « Dieu vous bénisse! » aux gens qui ont cette espèce de convulsion au cerveau. Les juifs aussi adressaient des vœux aux personnes qui éternuaient, parce que, suivant la tradition, c'est ainsi que les hommes mouraient dans les premiers siècles du monde.

Quelque funeste que soit un présage, les Hindous peuvent en détourner les effets avec certitude, s'ils ont recours à l'intervention des brâhmanes, qui, toujours, à la faveur de quelques présents, s'empressent de conjurer le péril dont ils sont menacés.

Épreuves judiciaires. Toutes les contestations qui concernent la religion, par exemple les procès relatifs aux fiançailles, aux mariages, aux conventions matrimoniales, sont jugées par une commission formée des principaux brâhmanes. En cas de doute, les plaideurs sont admis au serment. Ils jurent devant les temples, lèvent les deux mains au-dessus de leur tête, et invoquent Parvati, déesse de la vengeance, l'adjurant de les punir, s'ils venaient à trahir la vérité. Il arrive quelquefois que, malgré ces protestations solennelles, les juges éprouvent encore quelques scrupules à se prononcer. Alors ils ont recours à des moyens surnaturels, aux épreuves judiciaires, pour dissiper l'obscurité dont la cause est entourée. Quoique assez rares aujourd'hui, ces jugements ont encore force de loi : ils sont d'ailleurs autorisés et prescrits formellement par le *Mânava-sâstra*. On lit en effet au VIII[e] livre de ce code sacré : « Que le juge fasse jurer un brâhmane par la véracité; un kchatrya, par ses chevaux, ses éléphants et ses armes; un vaisya,

par ses vaches, ses grains et son or; un soûdra, par tous les crimes ; ou bien qu'il fasse prendre du feu avec la main à celui qu'il veut éprouver, ou qu'il ordonne de le plonger dans l'eau, ou lui fasse toucher séparément la tête de chacun de ses enfants ou de sa femme. Celui que la flamme ne brûle pas, que l'eau ne fait pas surnager, doit être reconnu comme véridique dans son serment. »

Les Hindous comptent aujourd'hui neuf espèces d'épreuves judiciaires : par la balance, par le feu, par l'eau, par le poison, par le *kotcha*, ou l'eau dans laquelle on a lavé une idole, par le riz, par l'huile bouillante, par le fer rouge et par les images. Dans l'épreuve par la balance, l'accusé fait une offrande au feu, jeûne tout un jour et prend un bain ; on le pèse ensuite avec soin. Quelques instants après, il prend un second bain et on le remet dans la balance. S'il est plus pesant que la première fois, il est jugé coupable ; si, au contraire, il est moins lourd, il est déclaré innocent. On creuse, pour l'épreuve par le feu, une large fosse qu'on remplit de bois de pippal enflammé ou de cendres brûlantes. Quand le prévenu marche sur ces matières sans que ses pieds en reçoivent aucune atteinte, l'épreuve lui a été favorable et il est acquitté. Dans l'épreuve par l'eau, le prévenu est plongé la tête en bas dans une rivière ou dans un étang, et il faut qu'il se maintienne dans cette position en saisissant les cuisses d'un autre homme qui est entré dans l'eau jusqu'au nombril. Il doit rester dans cet état jusqu'à ce qu'un agile coureur ait rapporté une flèche qui a été lancée au moment de l'immersion. Y parvient-il, son innocence devient manifeste; mais il est regardé comme coupable si, perdant la respiration, il élève la tête au dessus de l'eau avant que la flèche soit rapportée. L'épreuve par le poison s'effectue de deux manières. Dans le premier cas, l'accusé, après avoir pris un bain et fait son offrande au feu, reçoit, des mains d'un brâhmane, le poison enveloppé dans du beurre et l'avale. S'il résiste à l'action de la substance toxique, il est absous. Dans le second cas, on jette dans le fond d'un vase, où se trouve déjà un serpent de l'espèce appelée nalla pamba, un anneau que l'accusé est obligé d'aller saisir avec la main. Si le serpent le mord, l'accusation qui pèse sur lui est reconnue fondée. Dans l'épreuve de kotcha, on fait avaler au prévenu trois gorgées d'une eau dans laquelle a trempé l'image du soleil ou de quelque autre divinité. Son innocence est hors de doute lorsque, pendant les quinze jours qui suivent, il ne lui arrive aucun fâcheux accident. L'épreuve par le riz consiste à faire mâcher une certaine quantité de ce grain par l'accusé. Malheur à lui si le riz qu'il rejette se trouvait sec ou teint de sang! ce serait un sûr indice de son crime. Il faut, pour sortir victorieux de l'épreuve par l'huile bouillante, que le patient retire sans aucune lésion la main qu'il a plongée dans la liqueur en ébullition. Le même résultat doit être obtenu

dans l'épreuve par le fer rouge, qui consiste à placer dans la main de l'accusé une boule de fer ou la pointe d'une lance qu'on a fait rougir au feu. On opère ainsi dans l'épreuve par les images : deux statuettes, l'une, d'argent, représentant Dharma-dêva, ou le dieu de la Justice, et l'autre, en terre glaise ou en fer, offrant les traits de la divinité contraire appelée Adharma, ou le génie de l'injustice, sont placées dans une grande jatte de terre, et le tout est couvert par un linge. L'accusé plonge alors la main dans le vase et en tire au hasard une des deux idoles. S'il ramène la première, il est renvoyé absous; on le condamne, s'il rapporte la seconde.

Conformément au *Mânava-sâstra*, les femmes, les enfants, les vieillards, les aveugles, les estropiés, les brâmanes, sont soumis à l'épreuve de la balance; les soûdras à celles du feu, de l'eau et du poison. Dans les contestations civiles, où la somme, objet du litige, ne s'élève pas à mille pièces d'argent, on dispense l'accusé des épreuves du fer rouge, du poison et de la balance; mais, si le délit a été commis envers le souverain, si le crime est atroce, nul n'est dispensé de subir une de ces épreuves.

En 1783, l'épreuve par le fer rouge fut pratiquée à Bénarès, en présence d'Ali-Ibrahim-Khan, premier magistrat de cette ville. Voici à quelle occasion. « Un habitant avait accusé de larcin un sarkar, ou intendant d'un radja, qui niait le délit ; et, comme le vol ne pouvait être prouvé par l'évidence légale, on offrit à l'accusé l'épreuve du feu, et il l'accepta. Les pandits du tribunal et de la ville, après avoir adoré Ganésa et présenté au feu leur offrande de beurre clarifié, formèrent sur le sol neuf cercles de bouze de vache ; ils allèrent baigner le prévenu dans le Gange, et le ramenèrent avec ses vêtements humides. Ensuite, pour écarter tout soupçon de fraude, ils lui lavèrent les mains avec de l'eau pure; puis ils écrivirent le sujet du procès et quelques mantras sur une feuille de palmier qu'ils attachèrent à sa tête; lui mirent dans les mains, qu'ils ouvrirent et joignirent ensemble, sept feuilles de pippal, et sept de djem, sept épis de l'herbe dherbé, quelques fleurs, et de l'orge humectée avec du lait caillé, qu'ils assujétirent avec sept brins de coton blanc écru ; enfin ils firent rougir la boule de fer et la placèrent dans ses mains à l'aide de pincettes. Il marcha ainsi pas à pas au travers de chacun des cercles intermédiaires tracés sur le sol, et jeta la boule dans le milieu du neuvième, qui occupait le centre, où elle brûla de l'herbe qu'on y avait laissée. Cela fait, pour prouver qu'il n'avait pas usé de supercherie, il montra ses mains, qui, loin d'être brulées, n'offraient pas seulement la plus légère enflure. Il fut acquitté ; mais l'accusateur passa une semaine enprison pour que d'autres ne fussent pas tentés de demander l'épreuve du feu (1). »

(1) *Asiatic researches.*

Partout où le bouddhaïsme, sorti de l'Hindoustân, a introduit ses croyances, la même institution se trouve établie. Elle est particulièrement en vigueur, de nos jours encore, dans l'île de Ceylan, dans le royaume de Siam, dans une partie de la Tartarie. De toutes les épreuves judiciaires en usage à Ceylan, c'est celle de l'huile bouillante qui est le plus souvent pratiquée. Suivant le voyageur Knox, les Chingulais n'ont recours à cette épreuve que dans les affaires les plus importantes. Les deux adversaires n'y sont admis qu'après s'être pourvus l'un et l'autre d'une permissiou écrite et signée de la main du gouverneur. D'abord ils se lavent le corps et la tête; ensuite accusateur et accusé sont séquestrés et gardés à vue pendant toute la nuit qui précède la cérémonie. On a soin de leur envelopper la main dans un linge, qui est immédiatement cousu et scellé eu présence des officiers de justice, et l'on ne néglige aucune autre précaution pour empêcher qu'ils n'emploient quelque supercherie pour se garantir de l'action du feu. Le lendemain, après qu'ils se sont purifiés, on les conduit sous le batta sacré, où se trouvent déjà les principales autorités de la province et un grand concours de peuple. Là, on apporte des noix de coco; on les brise; et l'huile qu'on en extrait est versée dans une chaudière. Dans une seconde chaudière, on met de la bouze de vache délayée avec de l'eau. Lorsque les deux liqueurs sont en ébullition, on y plonge une feuille de cocotier, qui s'y enflamme; ce qui prouve aux spectateurs que l'épreuve aura lieu sans fraude. Ce préliminaire accompli, les deux adversaires s'approchent des chaudières, et jurent, l'un, que c'est à bon droit qu'il accuse; l'autre, que c'est à tort qu'il est accusé; en foi de quoi, dès que les linges qui entourent leurs mains sont enlevés, ils trempeut tour à tour, à plusieurs reprises, leurs doigts dans l'huile et dans la bouze de vache. L'opération terminée, on les reconduit en prison; et, le jour suivant, on frotte avec un linge l'extrémité de leurs doigts. Celui des deux dont la peau se détache en premier lieu est considéré comme coupable ou du délit qui lui est reproché, si c'est le prévenu ; ou de calomnie, si c'est l'accusateur. On lui impose une forte amende au profit du prince, et on l'oblige à donner satisfaction à son adversaire.

Dans le royaume de Siam, lorsque les affaires soumises à la juridiction criminelle ou civile présentent de l'obscurité, c'est le feu qui décide du tort de l'une des parties et du bon droit de l'autre. Comme dans l'Hindoustâu, on creuse une fosse et l'on y allume un bûcher. Les deux adversaires doivent y marcher pieds nus; et celui d'entre eux qui succombe dans l'épreuve est regardé comme le vrai coupable. Les Siamois emploient aussi l'épreuve de l'huile bouillante. Quelquefois ils substituent du plomb fondu à cette liqueur. Un Français qui, sans preuve matérielle, accusait uu habitant de

lui avoir volé de l'étain, se laissa persuader de mettre sa main dans une certaine quantité de ce métal en fusion, et l'en retira presque consumée. Le Siamois, plus adroit, se tira de l'épreuve sans se brûler, et fut en conséquence renvoyé absous. Six mois après, ce même homme fut convaincu du vol dont le Français l'avait accusé ; mais, quoique cet évènement eût fait du bruit, l'épreuve, prise en flagrant délit de mensonge, n'en conserva pas moins toute son autorité. Voici un autre genre d'épreuve en usage dans cette contrée. L'accusateur et l'accusé descendent dans l'eau en se laissant glisser le long d'une perche et en s'y tenant fortement cramponnés de peur d'aller au fond. Ils restent ainsi dans l'eau de manière que leur tête en soit entièrement couverte; et celui des deux qui peut demeurer le plus longtemps dans cette situation obtient par cela même gain de cause. Dans plusieurs cas, on a recours à des pilules que composent les talapoins, religieux bouddhaïstes, et sur lesquelles ils prononcent des imprécations. La victoire appartient à celle des deux parties dont l'estomac, plus vigoureux, rejette le dernier ces pilules, qui sont de véritables vomitifs. Mais la plus terrible de toutes les épreuves siamoises est celle-ci : On livre les deux adversaires aux tigres ; et celui que ces animaux épargnent pendant un certain temps est réputé innocent. Quand il arrive, ce qui n'est pas rare, que les tigres les dévorent tous les deux, ils sont tous les deux estimés coupables, mais non pas apparemment du même crime.

Les Tartares Ostiakes pratiquent une singulière épreuve pour acquérir la certitude de l'infidélité ou de la vertu de leurs femmes. Lorsqu'un d'entre eux conçoit des doutes à cet égard, il présente du poil d'ours à sa femme, qui le prend sans hésiter, si le soupçon de son mari est mal fondé, mais qui se garde d'y toucher, si elle est coupable. Elle est persuadée que, si, après avoir trahi ses devoirs, elle osait affronter cette épreuve, l'animal auquel appartient le poil viendrait, quoiqu'il fût mort, la dévorer au bout de trois jours. Sa bonne foi, dans cette circonstance, est d'autant moins suspecte, qu'eût-elle été infidèle, elle en serait quitte pour être répudiée et pour épouser l'amant favorisé. Les mêmes peuples ont une façon non moins singulière de se justifier d'un crime qu'on leur impute. Ils donnent un coup de couteau à un chien, appliquent leur bouche à la plaie, et sucent le sang de cet animal. Leur innocence en devient manifeste, à moins que le dégoût ne les empêche d'aller jusqu'au bout.

Lorsque les Toungouses, autre peuplade de la Tartarie, sont appelés à jurer dans une contestation civile ou dans une affaire criminelle, ils allument du feu, égorgent un chien et en recueillent le sang. Le corps est placé sur le bûcher; l'accusé boit une gorgée du sang de la victime, et jette le reste dans les flammes. Alors il dit : « De même que le sang de ce chien brûle

dans ce feu, je souhaite que ce quo j'en ai bu brûle dans mon corps; et de même que le chien sera consumé, je veux être pareillement consumé moi-même, si je suis coupable de ce dont on m'accuse. » On conçoit dès lors qu'il est bien difficile qu'il ne soit pas proclamé innocent.

Plusieurs auteurs pensent avec raison que les épreuves des barbares étaient une superstition d'origine hindoue, qui suivit la race indo-germanique dans ses migrations. Parmi les Germains, les hommes s'en remettaient au sort des armes pour décider toutes les questions douteuses. Les femmes qui étaient accusées d'un crime quelconque se faisaient défendre par des champions ou se défendaient elles-mêmes en subissant les épreuves. L'empereur Julien rapporte que, lorsqu'un Gaulois soupçonnait la fidélité de sa femme, il la forçait à précipiter elle-même dans les eaux du Rhin les enfants qu'il avait ous d'elle. Si les enfants allaient au fond du fleuve, la femmo était jugée coupable, et, comme telle, mise à mort. Au contraire, si les enfants pouvaient se sauver à la nage, leur salut entraînait celui de leur mère.

Il est probable que les épreuves étaient aussi en vigueur dans l'ancienno Égypte, et qu'on y avait trouvé des moyens secrets pour en sortir victorieux. C'est du moins ce qu'on peut inférer d'un passage de saint Épiphane, où il est dit que des prêtres de ce pays se frottaient le visage avec certaines drogues et le plongeaient ensuite dans des chaudières bouillantes, sans paraître ressentir la moindre douleur. Quoi qu'il en fût, les épreuves avaient été introduites parmi les Grecs et les Latins, dont la civilisation, comme celle des Égyptiens, dérivait de la civilisation hindoue. Dans l'*Antigone* de Sophocle, un garde, s'adressant à Créon, lui apprend que, malgré sa défense, des honneurs ont été rendus par une main inconnue à la dépouille mortelle de Polynice; que le coupable a échappé à toutes les recherches; et que, dans le doute, chacun des soldats accuse ses camarades. « Nous étions tous prêts, ajoute-t-il, pour prouver notre innocence, à manier le fer brûlant, et à subir l'épreuve du feu, en passant à travers les flammes. » A Rome, les épreuves étaient en usage sous les premiers rois. Il y avait, suivant Strabon, au pied du mont Soractus, un temple où l'on marchait sur des cendres chaudes et sur des charbons ardents; et, au rapport de Pline, quand les Hirpiens voulaient se justifier de quelque crime, ils foulaient des brandons enflammés. Les Romains employaient l'épreuvo de l'eau, mais d'une façon particulière : comme on prétendait, en l'an 609 de Rome, que la vestale Tuccia avait violé ses vœux, elle prouva la fausseté de cette accusation en portant de l'eau dans un crible, sans qu'une seule goutte s'en échappât.

On pratique les épreuves judiciaires sur toute la surface du continent

africain et dans les îles qui l'avoisinent. Parmi les peuplades de la Guinée, on soumet à l'épreuve du *belli* l'homme que l'on soupçonne d'avoir commis un crime. Le grand-prêtre, appelé bellimo, compose une pommade où il entre certaines herbes et de l'écorce de certains arbres, et en frotte les mains de l'accusé. Si le patient est coupable, la pommade produit sur sa peau le même effet que le feu, et y imprime la marque d'une brûlure. Quelquefois l'épreuve consiste à faire boire à l'accusé une liqueur empoisonnée. Est-il innocent, le poison lui cause des vomissements, mais n'entraîne aucune suite fâcheuse. Dans le cas contraire, il éprouve des convulsions, sa bouche écume et il meurt. Le royaume de Loango récèle un grand nombre de sorciers, contre lesquels on sévit avec une rigueur extrême. Lorsqu'on soupçonne qu'un village sert d'asile à un de ces êtres malfaisants, tous les habitants en sont soumis à l'épreuve du *bonda*. Plusieurs juges sont nommés pour présider à la cérémonie. Ils s'asseyent à terre en demi-cercle, au milieu du grand chemin, et somment toute la population du village de comparaître devant eux. Quiconque s'abstiendrait de venir serait considéré comme coupable. Chacun des assistants, moins les juges, est obligé de boire d'une liqueur extraite d'une racine nommée *sinbonda*, qui a l'aspect d'une carotte blanche. Cette liqueur, d'une saveur très amère, enivre sur-le-champ, et occasionne une complète suppression des urines. Pendant que les personnes soumises à l'épreuve avalent la liqueur, les juges frappent sur des tambours avec de petits bâtons, qu'ils jettent ensuite à terre et sur lesquels il faut que l'on marche sans tomber. Ceux qui viennent à bout de cette tâche et qui de plus urinent librement, sont reconnus innocents et ramenés dans leurs maisons en triomphe; ceux, au contraire, qui, étourdis par les vapeurs enivrantes de la boisson, chancellent et tombent, sont regardés comme coupables; tout le peuple crie : *undoke! undoke!* c'est-à-dire méchant sorcier! s'élance sur le malheureux, le tue et jette son cadavre dans un précipice. Les femmes du roi elles-mêmes sont soumises à cette épreuve; mais lorsqu'elles y succombent, ce n'est pas le peuple qui les punit : elles sont exécutées juridiquement et brûlées vives avec leurs complices présumés. Les nègres de l'Ile-de-France ont aussi leur épreuve du bonda; mais elle est beaucoup moins dangereuse. Elle consiste tout simplement à boire de l'eau bénite qui, dans l'opinion de ces bonnes gens, doit faire enfler le corps du coupable.

Les principales épreuves par lesquelles les insulaires de Madagascar croient découvrir la vérité sont celles de l'eau, du feu et du tanghin (*tanguinia veneniflua*).

Dans la première, on jure par le caïman. Ceux qui s'y soumettent doivent traverser une rivière dans laquelle se trouvent de ces amphibies en abon-

dance, et rester pendant un certain temps au milieu de l'eau. Ils sont réputés innocents lorsque les caïmans ne les attaquent point. Cette épreuve se pratique aussi de cette façon : les gens accusés de sorcellerie ou de meurtre sont conduits au pied d'un rocher consacré. Ils sont obligés de se tenir debout, les mains appuyées contre le rocher pendant un temps déterminé et les pieds baignant dans la mer. Si les vagues ne leur couvrent qu'une partie des cuisses, ils sont renvoyés absous; mais si la moindre goutte d'eau vient à rejaillir sur la partie supérieure de leur corps, leur culpabilité en devient avérée, et ils tombent à l'instant percés de coups de zagaie. La seconde épreuve, celle du feu, qu'on appelle *la bi*, c'est-à-dire langue et fer, se pratique en passant à trois reprises un fer rouge sur la langue. Pour être jugé innocent, il faut que la langue n'offre après cette opération aucune trace de brûlure; mais, si une plaie s'y manifeste, le patient reçoit immédiatement le châtiment dû à son crime.

On donne le nom de tanghin à un poison végétal très actif qui est administré à toute personne soupçonnée d'avoir commis un crime, ou de s'adonner spécialement à la sorcellerie. L'ampan'anghin est l'officier qui soumet les accusés à cette troisième épreuve : c'est communément un vieillard pauvre, mais de mœurs irréprochables, et qu'on juge trop intègre pour se laisser corrompre par des présents et trop peu attaché à la vie pour être intimidé par des menaces. Aucun prévenu n'est dispensé de subir l'épreuve du tanghin, quels que soient d'ailleurs son âge, son sexe, sa fortune et son rang; et le plus léger soupçon motive l'application de cette terrible formalité, qu'accompagne presque toujours la mort du patient. Les riches sont exposés plus que les autres à y être soumis; car les lois malgaches, qui favorisent la délation, font trois parts des biens de l'accusé qui succombe, et attribuent la première au dénonciateur, la seconde au chef du village où le jugement a eu lieu, et la troisième aux officiers de ce chef. Voici, d'après les travaux publiés par MM. Laverdant et Le Guevel de Lacombe, de quelle manière on procède dans l'épreuve du tanghin.

L'accusateur s'adresse d'abord au juge, qui le renvoie à l'ampan'anghin. Lorsque celui-ci a pris connaissance des faits qui servent de base à l'accusation, il fait sur des poulets les épreuves préparatoires, dont les résultats doivent déterminer, s'il y a lieu, la mise en prévention. Il dit à ces poulets en leur faisant avaler du tanghin délayé dans de l'eau : « Si tu es sorti du ventre d'un bœuf, meurs! » Le poulet meurt-il, c'est une présomption contre l'accusé. Il fait ensuite la contre-épreuve, et dit : « Si tu es sorti de la coque d'un œuf, meurs; si tu es sorti du ventre d'un bœuf, vis! » Quand le poulet meurt, c'est encore une présomption de culpabilité. Cette double opération se répète sept fois; et, comme il arrive toujours que l'accusation a au

moins trois chances pour elle, l'ampan'anghin fait remettre les pattes et les têtes des poulets morts par l'accusateur au juge, qui fixe le jour du *sahali*, ou jugement. La veille de ce jour, le juge, les témoins, l'accusé, l'ampan'-anghin et enfin tous ceux qui doivent assister au procès se rendent dans une forêt et y passent la nuit dans une hutte mystérieuse faite de branchages et de feuilles, et construite sur le bord d'un ruisseau. Le lendemain l'accusé et tous les assistants se baignent dans le ruisseau. L'accusé, entièrement nu, est ensuite placé sur le gazon de la rive, et l'assemblée, réunie en *kabar*, ou conseil, forme cercle autour de lui. Lorsque le juge a fait connaître au kabar les motifs de l'accusation, l'ampan'anghin délaie avec de l'eau, dans une cuiller en feuille de ravinola, une petite quantité de noix de tanghin râpée à l'aide d'un caillou, et la fait avaler à l'accusé, qui ne tarde pas à se débattre sous l'étreinte du poison. Alors l'ampan'anghin, penché sur lui, interroge l'agent mystérieux. « Tanghin, s'écrie-t-il, sonde son ventre; juge, parle, dis-nous s'il est coupable; s'est-il livré à la sorcellerie? » ou bien : « A-t-il voulu trahir le roi, la reine? a-t-il tenté de commettre tel crime? s'il est coupable, condamne-le, fais-le mourir! » Puis, après lui avoir présenté une tasse d'eau de riz, l'ampan'anghin ajoute : « Mon frère, si le tanghin te cause de si grandes souffrances, c'est que tu as sans doute à te reprocher d'autres crimes que celui qui t'a conduit ici. Dans ta jeunesse, tu as peut-être entretenu un commerce incestueux avec ta mère, avec ta sœur, ou avec quelque parente plus âgée que toi. Confesse-moi tes fautes; avoue-moi tous tes crimes, et tes douleurs cesseront aussitôt. » En proie à l'atteinte cruelle du mal, le patient bondit ; il a le délire; il nie ou avoue sa culpabilité dans des discours confus. Souvent il raconte des crimes étrangers à l'accusation, et qu'on ne soupçonnait pas. L'état de son estomac décide de son sort. S'il rejette le poison, quels qu'aient été d'ailleurs ses aveux, il est proclamé innocent; s'il digère, le tanghin a prononcé : la mort est la punition de son crime. Lorsqu'il y a doute dans les procès civils, le juge éclaire sa conscience en faisant administrer le tanghin à un chien ou à une poule du défendeur.

La croyance des Malgaches dans l'efficacité de ce moyen pour arriver à la connaissance de la vérité est générale. Plusieurs exemples prouvent que les accusés eux-mêmes apportent une croyance illimitée dans ses résultats. Citons-en deux. La femme de Zakavola, dernier chef de Foulpointe, vivait à Ivondrou, où elle s'était réfugiée après la mort de son mari, qu'on l'accusait d'avoir fait assassiner. Elle demeurait avec ses fils. Un d'eux vint à mourir et l'autre tomba malade peu de temps après l'arrivée de sa mère. Le bruit se répandit dans la contrée que la mère avait causé ce double malheur; et des parents de son mari résolurent de la soumettre à l'épreuve du tanghin. Néanmoins un missionnaire les détourna de ce projet, et ils obtinrent du

kabar que la mère serait seulement chassée du pays. Lorsqu'elle apprit cette détermination, elle déclara vouloir se laver de l'odieuse accusation qui pesait sur elle et recourir au moyen extrême du tanghin, certaine qu'elle était de son innocence. Elle subit l'épreuve, et mourut. Le jeune Ratef, fils d'un chef puissant d'Ancaye, était le favori de Radama, roi d'Émirne; il lui communiqua la gale, maladie très commune dans le pays. Jaloux de la faveur dont jouissait Ratef, les autres courtisans l'accusèrent d'avoir jeté un sort sur le prince, et demandèrent qu'il subît le tanghin. Radama s'y refusa; mais l'accusé résolut de se soumettre à cette épreuve. Plus heureux que la veuve de Zakavola, il rejeta le poison, guérit et conserva les bonnes grâces de son souverain. Un autre exemple encore. Une jeune et belle fille de seize ans, du nom de Raka, accusée par un parent jaloux et cupide d'avoir eu des liaisons d'amour avec un esclave, et pressée d'avouer ce crime irrémissible, répondit d'un ton ferme : « Les caïmans jugeront si je suis coupable, et l'on saura bientôt la vérité. » Lorsque les amphibies eurent été solennellement conjurés, Raka s'élança nue dans la rivière, en atteignit le milieu, plongea trois fois à l'endroit désigné, qui servait de repaire aux caïmans, et revint, au bruit des acclamations de la foule assemblée sur la rive, sans avoir reçu aucune atteinte.

Quoiqu'il partageât la superstition du tanghin, Radama parvint à faire substituer, dans son royaume, il y a environ vingt ans, l'épreuve de ce poison sur le chien et sur la volaille, à l'épreuve directe sur l'homme. Mais c'est à Hastie, résidant anglais, que revient en réalité l'honneur de cette réforme, d'autant plus difficile à obtenir que la politique des rois d'Émirne, comme celle des autres souverains malgaches, tirait de la confiscation des biens des coupables présumés un revenu considérable. Radama répondait chaque fois aux sollicitations du résident : « Comment veux-tu que j'empêche cela? On ne saurait plus de quelle façon découvrir les crimes, et d'ailleurs toute la population se soulèverait contre moi. Et puis trouve-moi un impôt qui, comme celui-ci, remplisse mes coffres et fournisse aux besoins de mon armée! » Hastie cessa ses instances; mais, quelques jours après, le roi le trouva prosterné devant un tanghin. « Que fais-tu là? demanda Radama. — Tu le vois, répondit l'Anglais, je rends hommage au maître de ce pays. Je t'en croyais le véritable souverain; mais, puisque tu m'as avoué que tu ne peux rien contre le tanghin, j'ai dû conclure de là que c'est lui qui commande de fait dans tes États. » Radama se tut et réfléchit. Son orgueil ainsi excité l'emporta sur le préjugé qui le dominait. Il ne voulait point avoir de rival en puissance; et il s'attacha dès ce moment à faire prévaloir son autorité sur celle qu'avait jusqu'alors exercée l'arbre fatal.

Les Hébreux connaissaient au moins une épreuve judiciaire, celle qu'ils

appelaient les *eaux amères*, ou les *eaux de jalousie;* et le silence de la Bible ne prouverait pas qu'ils n'en eussent point employé d'autres. L'épreuve des eaux de jalousie n'était appliquée que dans les causes d'adultère; les femmes seules y étaient soumises. Pour que l'accusation pût être reçue, il fallait que la prévenue fût restée enfermée avec son complice le temps nécessaire pour faire cuire un œuf et pour le boire, qu'il n'y eût pas de témoins de son crime, et qu'elle l'eût nié. Dans ce cas, elle était conduite dans un lieu servant déjà à purifier les lépreux et les femmes récemment accouchées. On l'y faisait tenir debout, les cheveux épars et la face tournée vers une des portes du temple; on plaçait dans ses mains un vase contenant de la terre prise du sol du tabernacle et délayée dans de l'eau consacrée. Le prêtre qui présidait à la cérémonie lui ordonnait de jurer qu'elle n'avait point commis l'action qui lui était reprochée, et l'avertissait que, si elle trahissait la vérité, elle devait craindre les suites terribles de l'épreuve à laquelle elle allait se soumettre : coupable, les malédictions du ciel tomberaient sur sa tête; innocente, elle devait s'attendre à mettre au jour avant dix mois un enfant qui ferait la joie de ses vieux jours. Alors le prêtre présentait les eaux à l'accusée, et lui disait : « Si tu n'es pas coupable, prends ces eaux, comme preuve de ta vertu, et ne crains rien : ce breuvage a sur les chairs l'effet du poison; s'il existe une blessure dans les tiennes, tu ressentiras de cruelles souffrances; au contraire, s'il n'y en a point, tu n'éprouveras aucune douleur. » Lorsque la femme était coupable, les eaux de jalousie ne manquaient pas, suivant l'opinion générale, de faire enfler son ventre, pourrir et tomber sa cuisse. Toutefois on ne soumettait pas à cette épreuve toutes les femmes indistinctement; on en exemptait, entre autres, celles qui n'étaient encore que fiancées, celles qui n'avaient pas atteint leur treizième année, qui étaient muettes, difformes, ou mariées à un muet, à un sourd, à un aveugle, ou à un homme maladif. Vers le commencement de notre ère, cette coutume fut abolie, et les juges se contentèrent de renvoyer sans dot l'épouse que l'on soupçonnait avec quelque probabilité d'avoir commis un adultère.

Les peuples de l'Europe perfectionnèrent les épreuves judiciaires dans le moyen âge. Elles eurent à cette époque leur formulaire sacramentel, et leur code où tout était prévu. La démonstration qui en résultait constituait le *jugement de Dieu;* et, bien qu'à ce compte la divinité eût souvent commis de graves erreurs, comme cela était manifeste pour tous, on n'en persévérait pas moins à recourir, dans tous les procès où il y avait doute, à ce moyen judiciaire décrié. On comptait sept épreuves principales : celles du serment, du duel, de l'eau froide, de l'eau chaude, du fer chaud, de la communion et de la croix.

Dans l'épreuve du serment, ou *purgation canonique*, le prévenu, ou *jurator*, ou *sacramentalis*, devait être à jeun. Il saisissait une poignée d'épis et la jetait en l'air, prenant le ciel à témoin de son innocence; ensuite il jurait sur la croix, sur les reliques ou sur les tombeaux des saints, sur l'Évangile. Les rois de France faisaient jurer sur la chape de saint Martin, qu'ils conservaient dans l'oratoire de leur palais. Dans les cas graves, on faisait jurer plusieurs personnes avec le prévenu; cela s'appelait *jurare tertiâ manu, septimâ, duodecimâ*, jurer par trois, sept, douze mains, selon le nombre de ceux qui prêtaient serment, et qui devaient être de la même condition et du même sexe que l'accusé. Ils prononçaient cette formule: « Je jure que je crois qu'il dit la vérité. » On admettait quelquefois le serment de personnes qui ne pouvaient avoir connaissance du fait contesté : ainsi un père jurait que sa fille était fidèle à son mari. Par une loi de Louis-le-Débonnaire, quand il arrivait que les uns attestaient un fait nié par les autres sous serment, on choisissait de chaque côté un champion pour se battre avec le bouclier et le bâton. Le vaincu, réputé parjure, avait la main coupée; les témoins étaient condamnés à l'amendo. C'est de là qu'est venue cette manière de parler : « Les battus paient l'amende. »

Quand une des parties refusait l'épreuve du serment, on permettait le duel. On trouve des traces du duel judiciaire dès le commencement du VIe siècle. Par une ordonnance publiée à Lyon, le 29 mars 501, par Gondebaut, roi des Bourguignons, et pour cette raison nommée *loi gombette*, ce genre d'épreuves fut régularisé et fixé. Il fut également approuvé par des prélats et des papes. Nicolas Ier l'appelait « un conflit autorisé par les lois. » Le pape Eugène III, à qui on demandait si l'on pouvait en conscience le permettre, répondit qu'il fallait suivre la coutume. Les ecclésiastiques et les moines sanctionnaient même par leur exemple la pratique des duels. Pierre-le-Chantre, qui écrivait à la fin du XIIe siècle, dit que quelques églises jugent et ordonnent le duel, et font combattre les champions dans la cour de l'évêque ou de l'archidiacre. On lit encore dans de vieux missels le propre d'une messe qui précédait la lutte, et qu'on appelait *missa pro duello*. Saint Louis et, plus tard, Philippe-le-Bel, n'ayant pu parvenir à empêcher ces combats, s'attachèrent du moins à en régler les conditions et les formalités, de manière à les rendre plus rares. L'accusateur portait sa plainte devant le juge, et jetait son gant pour gage de bataille; l'accusé lui donnait publiquement un démenti, et ramassait le gant. S'il arrivait que l'on produisît des témoins, la partie contre laquelle ils allaient déposer les accusait d'être subornés, les appelait au combat. Ils étaient obligés de se battre, et l'issue du duel décidait de leur probité et du fond du procès.

Ne fit-on que revendiquer un droit de propriété, on proposait de prouver par le duel la justice de la demande.

Il est dit, dans les règlements de Philippe-le-Bel, qu'au jour désigné les deux combattants partiront de leurs maisons à cheval, la visière levée, et faisant porter devant eux un glaive, une hache, une épée et d'autres armes convenables pour attaquer et pour se défendre; qu'ils marcheront doucement, faisant de pas en pas le signe de la croix, ou bien ayant à la main l'image du saint auquel ils ont le plus de confiance et de dévotion; qu'arrivés dans le champ-clos, l'appelant, ayant la main sur le crucifix, jurera, sur la foi du baptême, sur sa vie, son âme et son honneur, qu'il croit avoir bonne et juste querelle, et que d'ailleurs il n'a ni sur lui, ni sur son cheval, ni en ses armes, herbes, charmes, paroles, prières, conjurations, pactes ou incantations dont il veuille se servir; l'appelé fera les mêmes serments. Avant d'être admis au combat, les deux adversaires subissaient en outre un interrogatoire sévère et prenaient Dieu à témoin qu'ils disaient la vérité. Alors ils étaient couchés dans une bière; on disait sur eux l'office des morts, et on les avertissait que le vaincu serait tiré par les pieds hors de la lice et attaché au gibet. En effet, l'instrument du supplice était ordinairement dressé devant le champ-clos.

Lorsque c'était un duel par procureur, la partie assistait au combat, enchaînée à un des poteaux de la lice.

Bientôt les juges du camp donnaient le signal du combat, qui avait lieu en présence de la foule assemblée. Le vainqueur était maître absolu de la vie du vaincu, et pouvait impunément la lui ôter.

Les hommes qui avaient passé soixante ans, les infirmes, les ecclésiastiques et les femmes ne se battaient pas. Ils choisissaient des champions, le plus souvent gagés, qui consentaient à se battre à leur place, et qui avaient le poing coupé quand ils succombaient.

On a vu pourtant des femmes se battre elles-mêmes; car la loi les y autorisait. Quand ce cas se présentait, on creusait une fosse de deux pieds et demi de profondeur, large de trois pieds, autour de laquelle on formait un cercle de dix pieds de diamètre, dont il n'était pas permis de sortir. La femme se tenait dans cette enceinte; l'homme descendait dans la fosse. A chacun d'eux, on donnait trois bâtons; ceux de la femme étaient garnis d'une courroie terminée par une pierre du poids d'une livre. Un des combattants, en voulant atteindre son adversaire, frappait-il la terre avec son bâton, il fallait qu'il en prît un autre. Les trois bâtons épuisés de cette manière, le combat cessait. Celui qui les avait perdus était déclaré vaincu et mis à la disposition du vainqueur, qui pouvait lui faire grâce, ou exiger qu'on exécutât la sentence. La loi condamnait l'homme à avoir la tête tranchée; la femme, à être enterrée vive.

On appelait *vidames* les champions ecclésiastiques : de là sont venus les vidames de Chartres, fonctionnaires qui existaient encore à l'époque de notre première révolution.

Les trois épreuves de l'eau froide, de l'eau chaude et du fer rouge étaient désignées sous le nom générique d'*ordalie*. Ce mot, dérivé du saxon *ordal*, ou du tudesque *urtheil*, signifiait jugement.

L'épreuve de l'eau froide ne s'administrait directement qu'aux gens du peuple; les personnes de condition noble se faisaient remplacer par des champions. Après avoir célébré la messe et communié, le prêtre, se tournant vers l'accusé, lui disait : *Adjuro te, homo ;* il l'adjurait par tout ce qu'il avait de plus sacré de ne point s'approcher de la sainte table, si sa conscience lui reprochait quelque chose ; puis il lui présentait l'hostie, et s'écriait : « Que le corps de Jésus-Christ fasse l'épreuve de ta sincérité! » Alors il l'aspergeait d'eau bénite et le faisait conduire à l'endroit où devait avoir lieu l'épreuve. L'eau était exorcisée ; on lui recommandait de laisser surnager l'accusé, s'il était coupable. La même injonction était faite au patient. Ensuite on entendait les litanies ; et, quand le chant était terminé, on liait l'accusé de manière que sa main droite fût attachée à son pied gauche et sa main gauche à son pied droit. En cet état, on le précipitait dans l'eau. Allait-il au fond, il était déclaré innocent; mais, s'il remontait à la surface, il était considéré comme coupable et exécuté. C'était pour plusieurs églises un droit seigneurial que d'avoir une cuve ou un bassin destiné à cet usage. Aussi, bien qu'en 829, Louis-le-Débonnaire eût défendu l'épreuve de l'eau froide, elle ne laissa pas de subsister jusque vers le XIIe siècle, pour reparaître au XVIe, non plus pour juger ou purger de l'accusation les hérétiques, les voleurs et autres criminels, mais uniquement pour connaître les sorciers, parce qu'on prétendait que tout individu, homme ou femme, possédé du démon, devait être plus léger qu'un autre, et devait surnager, lui eût-on attaché une pierre au cou, comme cela se pratiquait souvent. Cette coutume, qui prit naissance en Allemagne, ne fut jamais adoptée par les parlements de France.

Voici comme on procédait à l'épreuve de l'eau chaude. Dès que le liquide était en ébullition, on ôtait du feu la chaudière qui le contenait. Le juge y suspendait une pierre ou un anneau à une profondeur proportionnée à la gravité du crime. L'accusé plongeait sa main dans l'eau pour aller saisir l'objet qui y était suspendu ; et lorsqu'il l'en retirait, on enveloppait sa main d'un sac sur lequel le juge et la partie adverse mettaient l'empreinte de leur sceau. Le troisième jour, on enlevait l'appareil. S'il y avait des traces de brûlure, l'accusé était déclaré coupable et puni de la peine qu'il avait encourue; dans le cas contraire, il était proclamé innocent. On pouvait se sous-

traire à cette épreuve en payant une somme d'argent : c'est ce que la loi salique appelle « racheter sa main. »

On subissait de diverses manières l'épreuve du fer chaud. L'accusé marchait sur un certain nombre de socs de charrues rougis au feu, en posant successivement son pied sur chacun d'eux; ou bien il portait à la main, pendant un espace de neuf pas, une barre de fer rouge du poids de trois livres. Quelquefois aussi il introduisait sa main dans un gantelet de fer qu'on tirait d'un brasier ardent. Dans ces différents cas, les traces de brûlures, après les trois jours voulus, indiquaient la culpabilité. Les prêtres, les moines et les femmes étaient principalement soumis à ce genre d'épreuve. Le fer était béni et conservé avec soin dans les églises et les monastères qui jouissaient du privilége de l'administrer.

Il arriva plusieurs fois que l'épreuve du feu mit fin à des discussions importantes. En 1067 notamment, Pierre, depuis surnommé Ignée, prouva au peuple de Florence, en traversant deux bûchers enflammés, que les doctrines de l'Église étaient plus vraies que celles de Simon-le-Magicien. On cite plusieurs circonstances dans lesquelles l'épreuve du feu ne fut pas moins décisive. La femme du comte de Modène, décapité pour avoir entretenu des relations adultères avec Marie d'Aragon, épouse d'Othon III, voulut laver la mémoire de son mari du crime qui lui était imputé. A cet effet, elle se soumit à l'épreuve du fer chaud et en sortit victorieuse. L'innocence du condamné en fut dès lors si bien démontrée aux yeux de tous que Marie, son accusatrice, fut brûlée vive par ordre de l'empereur. C'est par le même expédient que sainte Cunégonde, femme de saint Henri, dit le boiteux, empereur d'Allemagne, et la mère de saint Édouard, roi d'Angleterre, se justifièrent de l'accusation d'adultère qui avait été portée contre elles.

On cite un trait caractéristique du peu de foi que, plus tard, juges et peuple apportaient dans l'efficacité de ce moyen de conviction. Au XIII[e] siècle, un homme refusait de subir l'épreuve du fer chaud, alléguant qu'il n'était pas un charlatan. Comme le juge insistait : « Je prendrai volontiers ce fer ardent, lui dit-il, pourvu que je le reçoive de votre main. » Le juge décida qu'il ne fallait pas « tenter Dieu. » On croit trouver dans cette épreuve l'origine de la façon de parler proverbiale : « J'en mettrais la main au feu. »

La sixième épreuve, celle de la communion, était particulière aux prêtres accusés de quelque crime. Il leur était ordonné de célébrer la messe et de dire à haute voix, avant de communier: « Que le corps du Seigneur me serve aujourd'hui d'épreuve! » Quelques catastrophes arrivées par cas fortuit à des prêtres qui avaient subi cette épreuve et dans lesquelles on voulut voir une punition du ciel, firent nommer cette cérémonie *la plus vraie* et la plus terrible de toutes les épreuves; ce qui vient encore à l'appui de ce

que nous avons dit touchant le discrédit général dans lequel étaient tombées ces pratiques, au temps même de leur plus entière vigueur.

Enfin l'épreuve de la croix consistait à tenir les bras étendus horizontalement pendant le temps prescrit par le juge, c'est-à-dire, communément, tant que durait l'office divin ; l'accusé qui en sortait victorieux était considéré comme innocent. Quelquefois on soumettait simultanément à cette épreuve l'accusateur et l'accusé. Celui des deux qui se fatiguait le premier était réputé le coupable ou le calomniateur. Charlemagne ordonna en 806, dans la *Charte de division*, que les différends qui naîtraient à l'occasion du partage de ses États entre ses enfants fussent jugés par l'épreuve de la croix. Peu d'années après, Louis-le-Débonnaire défendit d'employer cette épreuve, qui insultait, disait-il, à la passion de Jésus-Christ. Elle ne resta en usage que dans les monastères, où on la considérait moins comme une épreuve que comme une punition.

Outre les sept épreuves que nous venons de rapporter, on avait encore recours à celles du morceau judiciel et du tournoiement du pain. Dans la première, on donnait un morceau de pain d'orge ou de fromage à l'accusé, dans la persuasion que, s'il était effectivement coupable, il lui serait impossible de l'avaler. De cette coutume vient la façon de parler populaire : « manger le morceau », c'est-à-dire faire connaître la vérité; et l'imprécation : « que ce morceau de pain m'étrangle, si cela n'est pas vrai ! » Un prodige réel devait s'opérer dans l'épreuve du tournoiement du pain. Un pain long était placé sur une table, et on l'adjurait de se replier sur lui-même, de manière que ses deux extrémités se rejoignissent et formassent une couronne, si l'accusé était coupable. De vieilles chroniques assurent que cette épreuve fut employée avec succès dans plusieurs circonstances, et amena la condamnation des prévenus.

Les épreuves judiciaires furent à la fois sanctionnées, dans le principe, par des dispositions spéciales des lois des Francs et des autres barbares, par des édits de la plupart de nos rois des deux premières races, et par des canons de divers conciles, notamment de celui de Lillebonne, en 1080. Plus tard, l'Église, plus forte et plus éclairée, les condamna hautement; elles furent défendues par le IVe concile de Latran, tenu à Rome, en 1215, sous le pontificat d'Innocent III. Saint Louis et Philippe-le-Bel s'attachèrent à les abolir. Tant d'efforts cependant vinrent se briser contre des habitudes enracinées de longue main. Stigmatisées par le haut clergé, par les édits royaux, sans crédit dans l'opinion, mais préconisées et entretenues par les moines, et par quelques curés qui en tiraient un revenu, les épreuves bravèrent pendant longtemps la réprobation générale, et ne cessèrent complètement que vers le commencement du XVIIe siècle.

Talismans. Les Hindous ont en général une ferme confiance dans le pouvoir des talismans, des amulettes, des reliquaires, qu'ils portent attachés à leur cou, à leur bras ou à leur ceinture, comme des préservatifs assurés contre toute sorte d'accidents. Les plus ordinaires consistent en un morceau do toile, de métal ou de feuilles de palmier sur lequel est écrit le nom de Lakchmi, femme do Vichnou. Les prêtres ont une amulette d'un genre particulier : c'est une bague formée par trois, cinq ou sept tiges de l'herbe dherbé ou dherba, tressées ensemble, que le pourouhita, qui préside aux pratiques du culte, doit se passer au doigt du milieu de la main droite après l'avoir trempée dans l'eau consacrée, et avant de commencer la cérémonie religieuse. Cette amulette, appelée *paritsa*, a la propriété d'épouvanter les géants, les asouras et les esprits malins, dont la principale mission est de nuire aux hommes et de s'opposer à ce que les brâhmanes accomplissent leurs devoirs.

Philtres. Ce n'est pas seulement pour se préserver du mal que les Hindous usent de moyens surnaturels; ils ont recours au même expédient pour se procurer le bien, et particulièrement pour faire naître l'amour, quand ce sentiment résiste à leurs vœux. Les philtres qu'ils emploient dans ces occasions se composent, soit de cérémonies conjuratoires, soit d'incantations, soit de breuvages qu'ils font prendre à l'objet aimé. C'est d'eux que les autres peuples ont emprunté ces pratiques, souvent dangereuses. Les Grecs et les Romains se servaient aussi de philtres; et, dans la confection de ces poisons, ils invoquaient les divinités infernales. Ils y faisaient entrer diverses substances, telles que certaines herbes, le poison appelé *remore*, des os de grenouilles, la pierre astroïte et surtout l'hippopotame. Les Romains, qui avaient des philtres pour inspirer l'amour, en avaient aussi pour le guérir, et ils considéraient comme efficaces les sucs de différents végétaux, de l'*agnus castus*, entre autres, et la vapeur du soufre. « Marcésine, dit le père Maimbourg (1), pour se faire aimer de Vatace, un des plus dignes empereurs de Grèce, se servit de philtres. Il y a mille exemples, dans l'histoire sainte et dans l'histoire profane, de ces sortes de maléfices, comme, dans la prophétie de Nahum et dans celle de Baruch, ces femmes débauchées qui s'attiraient des amants par leurs sortiléges; comme ce faux moine Basilée, qui ensorcela la religieuse dont parle saint Grégoire; comme l'amant dont saint Hilarion rompit le charme, etc. » Le moyen âge ne fut pas exempt de cette superstition; et peut-être même à aucune autre époque elle ne régna si généralement. Tout était bon alors pour contraindre les cœurs : le sperme humain, le sang menstruel, des rognures

(1) *Schismes des Grecs.*

d'ongles, des métaux, des reptiles, les instestins de poissons et d'oiseaux. On mêlait à ces substances de l'eau bénite, du saint chrême, des reliques de saints, des fragments d'ornements d'église; enfin tout ce que le dérèglement de l'esprit pouvait faire considérer comme propre à faire atteindre le but désiré. De nos jours encore, ces erreurs ne sont pas entièrement dissipées, et voici un procédé à l'infaillibilité duquel croient un grand nombre de personnes : on achète de la poterie neuve avec de l'argent monnayé blanc récemment frappé. On se procure de la même manière un cœur de mouton, et on le pique avec des épingles qui n'aient jamais servi. Ce cœur ainsi préparé est placé dans le vase, et on l'y fait cuire avec du beurre frais; puis on prononce à haute voix un appel à l'amant rebelle; et quand la conjuration est terminée, on jette dans la fosse d'aisance le cœur et le vase dans lequel on l'a préparé. Cette dernière formalité est de rigueur.

Enchantements. Indépendamment de ce genre d'enchantement, les Hindous en pratiquent encore plusieurs autres. Ils ont des charmes contre les embûches secrètes et contre les assauts des esprits malins; ils en ont contre leurs ennemis, contre les envieux, contre le poison; ils en ont pour se rendre invulnérables, pour être vainqueurs dans les batailles, pour vivre mille ans, pour renverser toutes les lois de la nature. Quand une maladie ne cède pas aux remèdes ordinaires, le médecin l'attribue à des causes surnaturelles et a recours aux enchantements. Si une contestation s'élève entre deux propriétaires à l'occasion de la jouissance d'un terrain ou de tout autre objet de litige, celui des deux qui a le dessous dans le débat se saisit de sa femme, l'entraîne, avec l'aide d'un de ses parents, dans le champ pour lequel il plaidait, l'enferme dans une hutte de paille à laquelle il met immédiatement le feu. La mort de la femme doit répandre sur le sol une malédiction ineffaçable, et son esprit, errant au-dessus du champ, doit empêcher à jamais la partie adverse de profiter du gain du procès. Hâtons-nous d'ajouter que cette superstition sauvage n'est en vigueur que dans quelques contrées situées avant dans les terres et loin des grands centres de population.

Conjuration des requins, des scorpions et des serpents. Les plongeurs les plus habiles et les plus déterminés ne peuvent se défendre d'éprouver une peur extrême des requins. Jamais ils ne s'aventureraient à aller au fond de l'eau qu'au préalable le *pillal kadtar*, ou conjurateur, n'eût accompli les formalités magiques usitées en pareille occasion. Leur préjugé à cet égard est si profondément enraciné que le gouvernement est obligé d'entretenir à ses frais un certain nombre de ces jongleurs. Depuis le lever du soleil, moment auquel les barques qui portent les plongeurs s'éloignent de la rive, jusqu'à l'instant où elles y reviennent, les conjurateurs se tiennent sur le bord de la mer et récitent à voix basse les prières consacrées. Il leur est

sévèrement interdit de prendre la moindre nourriture, et c'est tout au plus s'ils ont la permission de boire. L'inobservation de cette règle empêcherait leurs charmes de produire l'effet qu'on en attend.

D'autres magiciens s'attachent spécialement à conjurer la lune et à détourner sa maligne influence. D'autres encore conjurent les scorpions. Mais les plus nombreux et les plus estimés de tous sont ceux qui préservent de la morsure des serpents.

Un de ces reptiles s'est-il introduit dans une maison, les habitants qui veulent se débarrasser d'un hôte si dangereux s'adressent au conjurateur le plus renommé. Le jongleur s'assied sur ses talons et joue d'un instrument qui ressemble pour le son à un galoubet, mais qui en diffère par la forme : c'est une sorte de flageolet à trois trous, qui est passé dans le corps d'une calebasse. A peine le jongleur a-t-il préludé par quelques notes, qu'on voit le serpent, sensible à cette musique, s'avancer en rampant du côté où elle se fait entendre. L'opérataur alors le saisit vivement un peu au-dessous de la tête, et l'enferme dans un panier dont il s'est pourvu à cet effet. On suppose que ces charlatans ont l'adresse d'introduire à l'avance dans les habitations des serpents apprivoisés, et que ce sont ces reptiles, et non ceux pour lesquels ils sont appelés, qui obéissent ainsi à leurs charmes. Quoi qu'il en soit, il n'a jamais été possible de bien établir l'exactitude de cette supposition.

On trouvait et l'on trouve encore de ces conjurateurs de serpents en Égypte, où on leur donnait autrefois le nom de *psyles*, ou *d'ophiogènes*. Ils vont de maison en maison, évoquant et charmant les serpents qu'elles peuvent renfermer. Armés d'une courte baguette, ils pénètrent dans l'appartement qu'ils entreprennent de purger de ces animaux venimeux, imitent leur sifflement en faisant claquer leur langue, crachent sur le parquet et prononcent la conjuration en ces termes : « Je vous adjure, par Dieu, de paraître, que vous soyez dehors ou dedans. Je vous en adjure par le plus grand des noms. Si vous êtes obéissants, paraissez; si vous désobéissez, mourez, mourez, mourez! » Docile à cet ordre, le serpent ne manque pas de sortir de sa retraite, et de s'éloigner. Les psyles affirment qu'un homme qui ne serait pas issu d'un psyle de pure race essayerait en vain d'exercer leur profession. « Ils figurent en Égypte, dit Clot-bey, dans les fêtes et promenades religieuses, et en sont un des plus curieux ornements. On les rencontre en grand nombre dans les principales rues du Caire, presque nus, ayant toutes les parties du corps enlacées de serpents. »

Exorcismes. Les Hindous croient à l'existence de mauvais génies qui habitent certains lacs, certaines montagnes, certaines forêts enchantées et sacrées; à celle de démons de diverses inclinations, qui, souvent, viennent se loger dans des corps humains et surtout dans des corps de femmes. Pen-

dant les cérémonies en usage pour délivrer les possédés, la voix, l'air imposant de l'exorciseur, les hurlements, les bonds, les contorsions de la patiente, les cris et la terreur des assistants, forment un spectacle curieux, assez semblable à celui des exorcismes des juifs et des chrétiens, dont nous aurons occasion de parler ailleurs. Remarquons, en passant, que cette pratique superstitieuse remonte à la plus haute antiquité dans l'Hindoustân, qui semble avoir été la source de toutes les erreurs de l'esprit humain.

Mauvais œil. Dans plusieurs contrées de cet empire, on croit que le regard est doué d'une puissance surnaturelle, presque toujours pernicieuse, et capable de réaliser les souhaits les plus funestes que peut former un ennemi déclaré ou secret. C'est ce pouvoir mystérieux que les habitants appellent *muzar*, et que nous désignons sous le nom de *mauvais œil*. Ce serait contrarier vivement un Hindou que de le complimenter sur sa bonne santé, sur son embonpoint, sur sa beauté ; sur les mêmes qualités de ses chevaux, de son bétail. Il va jusqu'à vêtir ses enfants des habits les plus grossiers, pour qu'ils n'attirent point sur eux l'œil de l'envie. Souvent aussi il arrive qu'à la naissance d'un enfant, les Hindous éloignent de lui toute personne suspecte d'inimitié, et cachent soigneusement son sexe, dans le cas où c'est un garçon. On cite plusieurs exemples de pères qu'on a entretenus dans cette erreur, dans la pensée que leurs lamentations détruiraient l'effet des maléfices. Voici ce que rapporte à ce sujet un voyageur. La femme de Sind-Hiya, radja d'Oudipour, dans le pays des Mahrattes, était accouchée d'une fille. Sind-Hiya, qui en fut informé, partagea l'opinion commune que le sexe du nouveau-né avait été dissimulé pour le mettre à l'abri de l'influence du mauvais œil et peut-être aussi pour ménager une surprise agréable à son père. Diverses circonstances avaient contribué à donner de la consistance à ce doute. On remarquait que plusieurs femmes qui avaient assisté l'accouchée n'avaient pas la permission de sortir de son appartement. D'un autre côté, les sceptiques du camp disaient que l'enfant étant né sous l'influence d'une mauvaise étoile, on avait pu ne pas juger prudent de faire connaître la vérité. Au reste, il est d'usage que, de vingt-sept jours, les enfants ne soient montrés ni aux étrangers ni même à leur père. Pendant les couches de la mère, les femmes du camp et des villages voisins se rendirent chaque matin par troupes nombreuses au quartier du mâha-radja. Elles apportaient sur leurs têtes des cruches pleines d'eau, et les versaient par dessus les murs de l'enceinte, en adressant une prière à la déesse Bhavani, apparemment pour qu'elle détournât la funeste influence du mauvais œil. On apprend, au reste, par le nombre de fois que cette cérémonie est répétée, si le nouveau-né est un garçon ou une fille ; et c'est ainsi que les doutes du mâha-radja se trouvèrent dissipés.

Cette superstition a passé de l'Hindoustân dans toutes les autres contrées de la terre. Pline rapporte, d'après Isigone et Nymphodore, qu'on rencontrait fréquemment en Afrique des personnes douées de la faculté du mauvais œil, et qui, en fixant leurs regards sur des hommes, des femmes et des enfants, et en faisant leur éloge de la voix, leur causaient instantanément la mort. Leur influence n'avait pas des effets moins prompts sur les plantes, qu'elles avaient le pouvoir de dessécher en y arrêtant leurs yeux. Pline ajoute que les Tribales, peuples qui habitaient la contrée que l'on nomme aujourd'hui Bulgarie, tuaient du regard, quand ils étaient irrités, les hommes les mieux portants et les plus robustes. Des femmes scythes avaient, suivant Apollonides, deux prunelles à chaque œil, et leur regard était empreint de la même malignité. Philarcus attribue également le mauvais œil à des peuples appelés Thibiens, établis sur le territoire de Burce. Didimus ajoute que le souffle et l'odeur des Thibiens donnaient aussi la mort. Les Romains admettaient généralement la croyance du mauvais œil : « *Nescios quis teneros oculus mihi fascinat agnos*, » dit Virgile. On voit par un passage de saint Augustin que ce père de l'Église ne doutait pas de la malignité oculaire.

Les Persans dérivent de la seule action physique de la vue les pernicieuses influences du mauvais œil, sans que l'intention y ait aucune part; aussi, pour se garantir de ces influeuces, se bornent-ils à placer sur leurs portes des images de cire sur lesquelles ils prétendent que le venin s'arrête. Les Turcs croient au mauvais œil, qu'ils nomment *nazar*, et ils prennent de grandes précautions pour en prévenir les effets. Ils voient l'envie et le trait du nazar dans toute admiration un peu vive exprimée par un étranger pour ce qui leur appartient. Pour cette raison, la bienséance défend parmi eux, lorsqu'on désigne une chose qui est leur propriété, d'employer cette formule : « Que cela est beau! » à moins qu'on n'y ajoute immédiatement les mots *Mach Allah!* volonté de Dieu. Si une exclamation laudative leur est adressée, ils disent à leur interlocuteur : « Bénis le prophète! » et quand l'interlocuteur obéit et répond : « Dieu le bénisse! » il n'y a plus rien à craindre. Les Turcs expliquent par les mauvais sorts tous les malheurs imprévus qui leur arrivent; ils croient aux noueurs d'aiguillettes et accusent toujours de leur impuissance l'influence d'un œil jaloux.

Si on loue l'enfant d'un Égyptien en sa présence et qu'on oublie de le bénir, il ne manque pas de soupçonner aussitôt quelques mauvaises intentions et se hâte de jeter du sel dans le feu pour empêcher l'effet du charme. « Ce n'est pas seulement, dit Clot-bey, pour eux-mêmes et pour leurs enfants que les Arabes redoutent les conséquences du mauvais œil : c'est surtout pour leurs chevaux, qu'ils cachent avec soin aux étrangers. Pour les sous-

traire à la fatalité d'un mauvais regard, ils passent au cou des poulains un cordon de poils de chameau, auquel sont suspendus des os de chien, des coquilles ou une petite pierre bleue. Ils attachent le même talisman à la queue des chevaux ou le cachent dans la crinière. Tous les serviteurs qui les soignent en sont également pourvus. » L'Arabe ne laisse approcher un étranger de ses chevaux qu'après lui avoir fait prononcer la grande invocation : *Mach Allah!* Ces mots ont à ses yeux comme à ceux des autres musulmans la puissance de conjurer la malignité du mauvais œil. Lorsque l'Arabe craint un malheur résultat de cette cause, il appelle un magicien, qui, à l'aide de paroles cabalistiques, d'un œuf cassé avec de mystérieuses cérémonies sur le front de l'animal, prétend chasser toute fâcheuse influence. Si néanmoins le cheval meurt : « C'était écrit, » dit gravement le magicien.

Les Grecs pensent que les funestes effets du mauvais œil résultent de la volonté de ceux qui en sont affligés, et que ces malheureux répandent leur venin à plaisir sur les personnes ou sur les choses dont ils font l'éloge. Lorsqu'on loue quelque objet qui leur appartient, quelqu'un qui les touche de près, ils s'empressent de répondre : « Dieu me le conserve ! » Ils ont foi dans l'efficacité de cette exclamation.

Les personnes atteintes du mauvais œil sont très communes en Espagne. Le plus souvent, elles n'ont qu'un œil doué de cette faculté, et elles le couvrent d'un bandeau pour en neutraliser l'influence. Doute-t-on de cette propriété et veut-on en voir l'expérience, elles tuent sur-le-champ, entre plusieurs poules à qui on aura jeté du grain pour qu'elles se rapprochent, celle qu'il plaira à quelqu'un de désigner. Un voyageur du siècle passé rapporte, comme témoin oculaire, un fait des plus concluants : il vit en Espagne un homme doué du mauvais œil briser par la seule force de son regard toutes les vitres d'une maison qu'il avait successivement indiquées à l'avance. En Portugal, vers le même temps, vivait un homme dont le regard tuait. Le roi, instruit de cette particularité, le fit opérer en sa présence sur un condamné à mort, qui expira à l'instant, comme s'il avait été frappé de la foudre. Montaigne lui-même, ce penseur si profond et si sceptique, rapporte sans émettre le plus léger doute qu'un fauconnier de son temps abattait un milan volant dans l'air, par la seule puissance de sa vue fixement attachée sur lui. Tant il est vrai que les esprits les plus droits et les plus pénétrants ne peuvent se soustraire entièrement à l'empire des erreurs de l'époque au milieu de laquelle ils vivent !

CHAPITRE VIII.

ÉDIFICES RELIGIEUX, SACERDOCE, CASTES. Des pagodes en général : Leur antiquité. Leur grandeur. Leur description. Cérémonies qui en accompagnent l'érection. — De quelques pagodes en particulier : Bénarès, Éléphanta, Élora, Djaggernâth, Pattan-Somnath, Tchillambaram, Salsette, Seringham, etc. — Tchoultris. — Idoles. — Castes. — La main droite et la main gauche. — Brahmânes : Leurs subdivisions. Les bardes. Le dsandhem, le pounnour, le danda. Fonctions. Enseignement. Pratiques religieuses. Costume. Privilèges. Femmes des brahmânes. Les bayadères : dévédassis, nartéguis, natchés. Les baloks. — Kchatryas. — Vaisyas. — Soûdras. — Mélange des castes. — Exclusion des castes. — Réhabilitation dans les castes. — Castes impures. Parias. Kouroumarous, etc. Tribus idolâtres. — Sacrifices humains. — Les thugs ou p'hansegars. — Tsengari ou bohémiens.

Des pagodes en général. Si la haute antiquité de la civilisation des Hindous avait besoin d'être prouvée, il suffirait de jeter les yeux sur les temples gigantesques de ce peuple. A leur aspect, le spectateur est surtout frappé par la grandeur de la masse, par l'étendue des cavernes artificielles pratiquées dans le flanc des montagnes et taillées dans le roc vif. « Les figures, les bas-reliefs et les milliers de colonnes, dit un voyageur, qui ornent quelques-uns de ces temples, indiquent au moins mille ans d'un travail consécutif, et les dégradations du temps, au moins trois mille ans d'existence! » Les personnages, les mythes, les emblèmes gravés sur leurs murs sont les pages de l'histoire religieuse de l'Inde ; mais elles ne trouvent leur explication que dans les écritures sacrées. Ainsi que la lumière jaillissait des hiéroglyphes égyptiens lorsque le secret de leur tradition n'était pas encore perdu, ainsi la lumière jaillit des antiques sculptures indiennes, alors qu'on les étudie avec la langue et les livres de Brahmâ. Ces temples sont extrêmement nombreux, surtout dans le haut Hindoustân et dans le Kachemire. On y compte près de douze mille excavations creusées au ciseau dans le roc et tracées conformément aux idées astronomiques des premiers âges. Ces pagodes ont tantôt la forme ovale, et alors elles représentent le monde créé, auquel la mythologie donne la figure sphéroïde d'un œuf; tantôt la forme d'une croix de Saint-André, et alors elles représentent, ou les quatre points cardinaux, ou les quatre éléments. Des temples ont aussi été élevés au-dessus du sol, et les Hindous se sont attachés à retracer, dans leur construction, le plan et les dimensions des pagodes souterraines.

En général, les pagodes sont entourées d'une enceinte carrée, en dedans de laquelle règne une grande galerie recouverte d'un toit en terrasse supporté par un nombre considérable de colonnes. Les ***dévas*** et les ***asouras***, leurs métamorphoses, leurs combats, tous leurs actes enfin, sont sculptés

sur ces colonnes et sur les murs des temples, dont l'aspect a quelque chose de majestueux qui imprime le respect et annonce la demeure de la Divinité. Chaque pagode a un ou plusieurs réservoirs d'eau où les dévots viennent faire leurs ablutions avant d'entrer dans le temple. Le peuple s'assemble sous la galerie. L'entrée du sanctuaire n'est permise qu'aux brahmânes. C'est dans ce sanctuaire, qui ne reçoit de jour que par la porte principale ou par de petites ouvertures pratiquées à la voûte, qu'est placée l'idole à laquelle le temple est consacré. Une autre idole, représentant la même divinité, est placée à l'extérieur de la pagode. C'est à celle-là que les basses castes offrent elles-mêmes leurs prières et leurs offrandes. Elles ne peuvent les faire parvenir à l'idole de l'intérieur que par le ministère des brahmânes.

Des cérémonies solennelles doivent être observées lorsqu'il s'agit de bâtir une nouvelle pagode. Quand le terrain est choisi, on l'environne d'une enceinte, et, lorsque l'herbe y a poussé, on y parque une vache pendant un jour et une nuit. On cherche ensuite la place où l'herbe foulée indique que la vache s'y est couchée. On creuse en cet endroit, et l'on y pose une colonne de marbre qui se dresse à plusieurs pieds au-dessus du sol. C'est sur cette colonne que l'on érige l'idole en l'honneur de laquelle on doit construire la pagode, et l'édifice s'élève bientôt à l'entour.

De quelques pagodes en particulier. L'imposante pagode de Bénarès-la-Sainte, convertie en mosquée par Aureng-Zeb, était un des temples les plus révérés parmi les Indiens. Sa forme est celle d'une croix à branches égales. Un dôme s'arondit au milieu à une grande hauteur, et chaque branche de la croix est terminée par une autre tour moins élevée, dans laquelle est pratiqué un escalier pour arriver aux parties supérieures de l'édifice. Au centre de la pagode, sous le grand dôme, est une immense table oblongue destinée à recevoir les offrandes des fidèles, et sur laquelle reposent plusieurs idoles. Parmi elles, on en distingue une beaucoup plus grande que les autres, qui représente Baimmadou, personnage que ses vertus ont fait mettre au rang des dieux. Auprès de Bainmadou est la statue du monstre Garou, qui lui servait de monture. La statue de ce monstre, qui participait de l'éléphant, du cheval et de la mule, est en or massif. Cette pagode possédait autrefois une idole représentant une femme que les Hindous invoquaient particulièrement comme leur patrone. Un radja ayant fondé, tout près du temple, un collége pour l'instruction de la jeunesse, demanda et obtint des brahmânes, au prix de huit cent mille francs, cette idole qu'il plaça dans son collége, après lui avoir fait mettre deux prunelles de diamant au milieu des yeux, une grosse chaîne de perles au cou, et sur la tête un dais soutenu par quatre piliers d'argent.

La pagode d'Éléphanta, d'une vaste étendue, est située sur le flanc d'une montagne, dont elle occupe le milieu. Elle est creusée tout entière dans le roc vif. La partie supérieure de la montagne, qui sert de voûte au monument, est supportée par un grand nombre d'élégantes colonnes massives, taillées dans le roc même auquel elles adhèrent. Posées sur des piédestaux carrés et soigneusement cannelées, ces colonnes sont très régulièrement alignées sur quatre rangs. Les murs de la pagode sont décorés d'une multitude de reliefs représentant des hommes et des femmes gigantesques, appartenant au panthéon brahmaïque. Au centre, dans le sanctuaire, est une trimourti colossale, idole à trois têtes d'éléphant. A droite et à gauche, règnent des chapelles ornées de hautes statues, et où sont retracés tous les emblèmes du bouddhaïsme. Cette dernière circonstance reporterait à deux mille ans au moins l'exécution de ces sculptures, car c'est vers le commencement de notre ère que les sectateurs de Bouddha furent expulsés de l'Hindoustân.

Il est impossible que l'imagination ne soit pas saisie d'étonnement et d'admiration, en contemplant les incroyables constructions religieuses d'Élora, petit village du Dekkan. Là, douze temples sont taillés dans la même montagne. Dans le monde entier, peut-être, il n'existe rien qui surpasse en grandeur et en perfection de travail ces restes d'une antiquité si reculée, qui occupent un espace de deux heures de marche au moins. Trois galeries, soutenues par des colonnes, règnent parallèlement à trois des côtés de ce bloc immense de pagodes, au delà de l'emplacement qu'il couvre; et des figures gigantesques du panthéon hindou, au nombre de quarante-deux, sont contenues dans des excavations creusées dans le roc perpendiculaire qui borne la cour. L'espace rempli par les trois galeries, également creusées dans la montagne, est de près de quatre cents pieds de longueur, et de grandes et belles salles sont percées au-dessus.

Le plus beau et le plus célèbre de ces temples, voisins l'un de l'autre, est le Kaïlas, dont l'étendue totale est de deux cent cinquante pieds, et la largeur de cent cinquante. La pagode proprement dite a cent pieds d'élévation et quarante-cinq pieds de long sur soixante-deux de large. Elle contient cinq chapelles auxquelles on arrive par autant de vastes portiques et d'escaliers d'une rare beauté. Ces chapelles sont supportées sur le dos d'éléphants, de tigres ou griffons sculptés alternativement. Toutes les parties du temple sont couvertes d'un nombre infini de sculptures gracieusement travaillées et présentent, en quelque sorte, un assemblage complet des divinités bramaïques. Tous les travaux de détail de cette pagode sont aussi admirables que la masse en est imposante.

Considéré comme le plus ancien et le plus sacré des temples de l'Inde,

celui de Jagrenat ou Djaggernâth, l'ancienne Pouri des indigènes, situé sur la côte d'Orixa, est construit en pierres granitiques dont quelques-unes n'ont pas moins de douze mille pieds cubes; elles ont été extraites dans une carrière des Gattes, à une distance de soixante-huit lieues. Les côtés de l'enceinte forment un carré long de trois cents toises sur deux cent quarante. Une galerie supérieure repose sur un double rang de pilastres formant deux cent soixante-seize arcades, reliées ensemble par des pendentifs. Au fond du temple, éclairé par des lampes d'or et d'argent, est le sanctuaire, qui contient la statue colossale de Jagrenat, une des incarnations de Brahmâ, en forme de pyramide, mais sans pieds et sans mains; car, suivant la tradition, il les avait perdus en voulant porter le monde pour le sauver. Un portail gigantesque mène à l'enceinte. Ce portail, qui surpasse en élévation tous les autres édifices de l'Inde, a trois cent quarante-quatre pieds depuis le sol jusqu'à la cape, qui est couronnée d'ornements de cuivre doré. Les dômes, les galeries et les portiques sont réfléchis dans les eaux que contiennent de grands bassins de marbre blanc, disposés autour de l'enceinte; puis, au delà des bassins, règnent de vastes cours et jardins dans lesquels sont construits de grands bâtiments qui servent à loger les prêtres et leurs familles. Jagrenat s'élève au centre de neuf grandes avenues d'arbres toujours verts, qui semblent indiquer la direction d'autant de royaumes: elles se dirigent, en effet, vers Ceylan, Golconde, l'Arabie, la Perse, le Tibet, la Chine, le royaume d'Ava, celui de Siam, et les îles de la mer des Indes. L'imagination a peine à comprendre comment la faible main des hommes a pu ériger un monument aussi prodigieusement colossal, et dont la masse solide semble défier tous les efforts du temps.

La pagode de Pattan-Somnâth possédait d'immenses richesses avant les conquêtes de Mahmoud Ier, qui la détruisit. Des plaques d'or, ornées de pierres précieuses, recouvraient les cinquante-six piliers sur lesquels reposait le toit de la partie principale. Plusieurs milliers de statuettes en or et en argent, de formes et de dimensions différentes, étaient disposées autour de la galerie. Le sanctuaire, qui n'était éclairé que par une seuleet immense lampe dont la lumière était renvoyée dans toutes les directions par l'or et les pierreries, contenait une gigantesque statue de Guzurate, qui, disait-on, contenait d'immenses richesses. Une chaîne d'or massif, du poids de quarante mând, servait à faire mouvoir la cloche qui appelait les fidèles à la prière. Ces prodigieuses richessses excitèrent la cupidité du conquérant Mahmoud, qui, sous prétexte de détruire l'idolâtrie, ordonna qu'on brisât l'idole, et qu'on en portât les débris à La Mecque et à Médine. Les brahmânes lui offrirent dix millions en or, pour qu'il révoquât cet ordre. La cupidité de Mah-

moud fut d'autant plus excitée que les brahmânes y mettaient plus de persistance ; il fit briser l'idole, et on trouva, dans l'intérieur, des rubis, des perles et d'autres matières précieuses pour une somme évaluée à deux cent cinquante-un million six cent soixante-six mille six cent cinquante francs de notre monnaie. Reconstruit sur les ruines de l'ancien, le temple moderne, qui n'a rien de remarquable, est encore un des pèlerinages les plus fréquentés de l'Inde.

Édifiées dans les environs de Kuddalore, les pagodes de Tchillambaram sont au nombre de quatre. La principale, qui est très ancienne, est considérée comme le chef-d'œuvre de l'architecture indienne. Bâtie sur le même plan que celle de Jagrenat, elle a trois cent soixante toises de long sur deux cent dix de large. Quatre portiques de forme pyramidale, et ayant chacun cent cinquante pieds de haut, donnent entrée dans l'enceinte de la pagode, au sein de laquelle s'élève le Nerta-Tchabei, ou la chapelle de la joie et de l'éternité. C'est un portique de mille colonnes qui, disposées en quinconce, forment un parallélogramme au milieu duquel est le sanctuaire.

La pagode de Salsette est un vaste temple souterrain dédié à Bouddha et creusé de main d'homme dans les roches vives de Kennery. Un grand et beau portique y donne accès. Une gigantesque statue de Bouddha, les mains étendues dans l'attitude de la bénédiction, est placée du côté oriental de ce portique. Le temple est orné, comme les autres monuments du même genre, de gracieuses statues qui représentent les divinités indiennes.

Dans l'île formée par le Kavéry, s'élève la pagode de Seringham. Ce magnifique temple est remarquable par son immense étendue. Il se compose de sept enceintes, séparées entre elles par un intervalle de trois cent cinquante pieds. L'enceinte extérieure a quatre milles de circonférence. Les pierres dont les colonnes et la terrasse de la principale entrée sont composées sont des blocs énormes de trente-trois pieds de long sur cinq pieds et demi de diamètre. On arrive à l'édifice par quatre grands portiques surmontés de tours qui correspondent aux quatre points cardinaux. Le palanquin et le dais intérieur du temple sont en or massif, émaillé de pierres précieuses. Le nombre des brahmânes qui le desservent, et qui y logent, s'élève, y compris leurs familles, à trente mille.

La description des autres pagodes dont l'Inde abonde ne serait que la reproduction des détails qui s'appliquent aux temples dont il a été précédemment question. Nous nous bornons donc à mentionner quelques-unes d'entre elles.

On remarque plusieurs temples dans le voisinage de Bisnagar : le grand temple de Mahâdêva, dont la façade pyramidale à dix étages, a cent soixante pieds de haut ; le grand temple de Crichna ; celui, plus petit, dédié à Ga-

nésa, avec une statue colossale de ce dieu; le temple de Râma, remarquable par ses sculptures mythologiques d'un travail exquis; le temple de Wittoba, groupe magnifique qui surpasse les précédents, et qui est composé d'un temple principal, de quatre grandes tchoultris, ou auberges pour les pèlerins, et de plusieurs petites pagodes; le tout entouré d'une vaste enceinte de quatre cents pieds de long sur deux cents de large. Les bâtiments sont littéralement couverts de sculptures mythologiques.

A Tchintchour, s'élève le temple où réside le Tchintâman-Deo (dieu du joyau mystérieux), que les Mahrates croient être une incarnation de Gounpoutty, une de leurs divinités favorites.

La déesse Kali a des temples à Tchitore et à Tchampânir. On monte à ce dernier, qui est au sommet d'une montagne, par deux cent quarante marches. Siva a deux temples à Tchitore, dont le principal a cent quinze pieds de haut et neuf étages, recouverts de marbre et remplis de sculptures d'un beau travail. A côté est un vaste étang taillé dans le roc et entouré de petits temples.

A Serrour, s'élève le mausolée du colonel anglais Wallace, qui s'était fait aimer des naturels au point d'être divinisé par eux après sa mort. Dans les circonstances solennelles, des lampes brûlent devant son tombeau; et, lorsqu'elles supposent que son ombre doit passer, les sentinelles cipayes (indigènes) lui présentent les armes.

Parmi les plus remarquables pagodes de la présidence de Madras, on cite celle de Madoura, aux quatre portiques, dont chacun forme une pyramide à dix étages. Les sept pagodes souterraines de Mâhâbâlipouram sont remarquables par leurs innombrables sculptures mythologiques ressemblant à celles d'Élora. On admire, dans une de ces pagodes, un groupe de figures humaines de grandeur naturelle, mêlées à d'autres figures d'éléphants, de taureaux, de lions, etc. Une statue colossale de Ganésa se trouve dans un de ces temples. Il paraît certain qu'un grand cataclysme a englouti la ville de Mâhâbâlipouram, et a été cause de son abandon. On y voyait, en 1776, une pagode bâtie en briques, presque entièrement submergée, et dont le sommet, recouvert de cuivre doré, réfléchissait encore les rayons du soleil au milieu des eaux.

La pagode de Tandjaore est considérée comme le plus beau temple pyramidal de l'Inde. On y voit un taureau de granit noir de seize pieds deux pouces de long et de douze pieds et demi de haut, regardé comme le meilleur morceau de sculpture indienne.

Les pagodes de Ramisseram et de Trinomali étonnent par leur étendue et l'énorme grandeur des blocs qui ont servi à leur construction. Quatre tours s'élèvent au-dessus des quatre entrées placées aux angles de l'enceinte

du temple de Trinomali. La porte de Vichnou, entrée principale, a deux cent vingt-deux pieds anglais d'élévation, et se compose de douze étages. Cette pagode est une des plus grandes de l'Inde ; on y admire une statue colossale de Roudra, ainsi que celle d'un taureau furieux, en marbre noir, de grandeur naturelle.

La pagode de Tripetti, consacrée à Bhâvani, ressemble à une ville, tant elle contient d'édifices divers. La montagne sur laquelle elle s'élève est considérée comme sacrée.

Un écrivain rapporte qu'il y avait autrefois à Taxila un temple dédié au soleil, et dans lequel on avait placé les statues d'Ajax et d'Alexandre en or massif; celle de Porus, qui y avait aussi été placée, n'était que de bronze. L'or, dans la construction du temple, avait servi de ciment, et le pavé était une mosaïque dont les différentes pièces étaient des perles et des pierreries. Peut-être n'y a-t-il point là d'exagération.

Tchoultris. Les tchoultris, ou hôpitaux, sont des établissements dus à la piété de quelques riches Indiens qui, en les fondant, ont voulu se rendre les dieux agréables, ou expier quelque faute contre les prescriptions morales ou religieuses. Bâties sur les routes, et le plus souvent aux environs des pagodes, pour recevoir les voyageurs, à quelque caste ou à quelque nation qu'ils appartiennent, ces maisons de charité ont des revenus assez considérables. Chaque caste, même celle des parias, y a sa place distincte. Les musulmans, les Européens, tous les infidèles enfin, y ont aussi leur place marquée. Les brahmânes de la pagode la plus voisine du lieu où se trouve la tchoultri prenaient autrefois le soin de pourvoir gratuitement les voyageurs des aliments nécessaires à leur subsistance, de bois à brûler, etc., et de paille pour leurs chevaux. Mais des fainéants, des misérables ont abusé de cette hospitalité, au point que l'on s'est, pour ainsi dire, vu forcé d'y renoncer, et qu'il est rare maintenant de trouver dans les tchoultris autre chose qu'un abri ; on n'en rencontre plus qu'un très petit nombre dans lesquelles on fournit encore du riz aux voyageurs indigènes. Il y a, à présent, aux environs de tous ces établissements, un grand bazar dans lequel les voyageurs se procurent ce dont ils ont besoin. Parmi les tchoultris, il y en a de très vastes, et qui présentent un aspect tout à fait monumental, ornées qu'elles sont d'un assez grand nombre de colonnes d'une seule pièce. On trouve invariablement, auprès de ces bâtiments, un réservoir ou étang, dans lequel les voyageurs font leurs ablutions et abreuvent les chevaux. Dans l'intérieur, ou tout à côté de la tchoultri, il y a souvent un petit temple dédié à Ganésa, patron des voyageurs.

Idoles. Les idoles que les Hindous ont placées dans leurs temples sont, comme toutes leurs sculptures, la traduction matérielle de leur mythologie.

Ces idoles sont monstrueuses, difformes, et d'un aspect hideux. Des bustes à plusieurs têtes humaines superposées sur des corps d'animaux, ou bien des têtes d'animaux entées sur des corps humains, telle est, en général, la composition des idoles qui représentent les divinités du brahmaïsme. Les têtes sont presque toujours, relativement à la grosseur du corps, d'une dimension extraordinaire. Dans leurs écrits, les pandits de l'Hindoustân se sont accordés à ne présenter ces monstruosités que comme purement allégoriques. Ainsi, suivant eux, la prudence et le pouvoir sont indiqués par la multiplicité des têtes et des bras ; les cornes qui émanent des têtes des idoles figurent les rayons solaires, ou la gloire dont ils sont le signe ; les colliers de serpents, dont les idoles sont souvent entourées, sont l'emblème de l'éternité. La divinité, ses facultés les plus intellectuelles, sont souvent représentées par des objets qui ne rappellent aucun signe d'immatérialité, aucun signe d'animation : ainsi, les pierres elles-mêmes, qui ne représentaient aucune figure d'hommes ou d'animaux, pourvu seulement qu'elles fussent taillées suivant certaines proportions géométriques, devinrent les images des dieux. C'est ainsi que le dodécaèdre, ou la figure à douze pans, représenta l'univers. Dans l'antiquité, ceux qui fabriquaient les idoles observaient soigneusement, au rapport de Porphyre, les mouvements et les aspects des corps célestes pendant leurs opérations. Comme on l'a vu, la religion des Hindous était basée surtout sur leur science astronomique ; aussi l'adoration des idoles était-elle souvent un culte rendu aux astres, et, dans toutes les solennités religieuses, les brahmânes enseignaient que le culte qu'on rendait aux idoles faisait descendre la fécondité sur la terre et les arbres, et les couronnait de moissons et de fruits. Cela était compris de cette manière par les fidèles, conformément à cette croyance que le monde inférieur, dans lequel s'opèrent les générations et les destructions, est entièrement gouverné par les influences et les vertus des sphères célestes, et que les idoles attirent ces influences, et en reçoivent les émanations. D'autres idoles que celles qui représentaient leurs innombrables divinités, et qu'on plaçait dans les temples, étaient encore un objet de vénération et de culte pour les pieux Hindous ; c'était des espèces de dieux termes qui étaient fabriqués par les cossevers (potiers de terre), et qu'on rencontrait en grand nombre dans les campagnes ; elles étaient en terre, et représentaient des espèces de chevaux, qui étaient considérés par les Hindous comme les dieux protecteurs des champs.

Castes. Ainsi que nous l'avons déjà dit, le créateur, en formant la race humaine, la divisa en quatre grandes castes : les brahmânes (prêtres), les kchatryas, ou radjas (militaires et gouverneurs civils), les vaisyas (commerçants) et les soûdras (agriculteurs). Depuis, ces quatres castes se sont

subdivisées en une multitude d'autres, si variées que les pandits, que les prêtres eux-mêmes, sont souvent fort embarrassés lorsqu'il s'agit d'assigner les divers degrés hiérarchiques et les limites de ces innombrables tribus. Au-dessous existent des classes ignobles et méprisées dont les membres sont appelés varna-sankârâs, parias, etc.; elles comprennent tous les Hindous qui ont dérogé aux droits et aux devoirs des castes pures. Après la division des castes, vient la division des sectes, dont les principales sont celle de Vichnou et celle de Siva; et ces deux sectes, ainsi que les castes, se subdivisent elles-mêmes en un grand nombre d'autres.

Les castes se distinguent entre elles par certaines parties du costume. Les brahmânes notamment portent des marques tracées sur le front, sur les bras, sur les reins ou sur d'autres parties du corps. Le signe distinctif des brahmânes, des kchatryas et des vaisyas est un cordon composé de plus ou moins de fils et suspendu en bandoulière de l'épaule droite ou de l'épaule gauche à la hanche opposée. Toutefois, les pantchalas, ou les cinq castes d'artisans, subdivision de la caste des soûdras, s'attribuent aussi le droit de porter ce signe.

Une autre division, moderne et plus générale, existe dans le sud de la presqu'île : c'est celle de la *main-droite* et de la *main-gauche*. Les vaisyas, les pantchalas et quelques autres tribus des soûdras appartiennent à la main-gauche, laquelle admet aussi dans son sein la tribu qui est considérée comme la plus infâme de toutes, celle des tchakylis, ou savetiers. Cette dernière classe est le soutien le plus actif de la main-gauche. Les plus distingués des tribus des soûdras appartiennent à la main-droite, qui accepte le secours de la caste impure des parias, son plus solide appui. Certains priviléges qui ne sont ni définis ni reconnus distinguent une *main* de l'autre et sont presque toujours la cause des différends qui surviennent si fréquemment entre elles. Les brahmânes, les kchatryas et plusieurs castes des soûdras ne se mêlent point à ces querelles, dans lesquelles ils sont souvent pris pour arbitres.

Brahmânes. Le brahmâne est le maître de tout ce que le monde créé renferme; c'est sa propriété; car il est issu de la plus noble partie de Brahmâ; et, s'il veut bien permettre que les autres hommes usent des choses de ce monde, c'est, de sa part, un acte de pure générosité. Il y a des distinctions parmi les brahmânes eux-mêmes. Suivant les livres sacrés, les plus distingués parmi eux sont ceux qui possèdent la science sacrée; parmi les savants, ceux qui connaissent le mieux leur devoir; parmi ceux-ci, ceux qui l'accomplissent avec exactitude; parmi les derniers, ceux que l'étude des livres saints conduit à la béatitude. Le brahmâne étudie les vêdas et les enseigne aux jeunes brahmânes; il accomplit le sacrifice, ou

dirige le sacrifice offert par d'autres; il a le droit de donner et celui de recevoir. La caste des brahmânes se subdivise en trois classes, qui sont, suivant Sonnerat : les vaidiguers, les sivabramnals et les strivichnavals.

Les vaidiguers, ou tatoidipapans, de la secte de Siva, pratiquent, dans la pagode, tous les exercices du culte. Ils sont tenus de faire ponctuellement, matin et soir, le sandivané, ou prière en se baignant, quand le soleil se lève et se couche; ils doivent réciter les vêdas tous les jours. Cette classe, qui préside surtout aux cérémonies des morts et aux mariages, se reconnaît à l'atchâdépatou, signe que portent au front les brahmânes qui en font partie, et qui consiste à placer au milieu de cet endroit de la face, dans une marque ronde d'un jaune rougeâtre, deux ou trois grains de riz entiers, lesquels y adhèrent au moyen d'une composition de sandal préparé avec du safran, et mêlé à de la cendre de bouze de vache brûlée à la pagode. C'est de cette composition que les vaidiguers se frottent le front, les bras, la poitrine et les reins.

Les sivabramnals, de la même secte que les précédents, et, comme eux, pratiquant dans les temples les cérémonies religieuses, ont pour attribution spéciale le culte du lingam. Ce sont eux qui préparent le sandal pour les signes que l'on trace sur les idoles de ce dieu, et qui confectionnent les colliers et les fleurs dont ces idoles sont entourées. Les sivabramnals doivent faire le sandivané trois fois par jour, en se baignant, et réciter continuellement les vêdas. Ils portent sur le corps les mêmes signes que les vaidiguers.

Les strivichnavals, ou papanvichnavens, de la secte de Vichnou, accomplissent, dans les temples, toutes les cérémonies religieuses. Cette classe se divise en deux tribus, les vadakalers et les zingalers, qui professent une opinion différente sur la nature de Dieu. C'est par la forme et la couleur du signe qu'elles portent au front qu'on distingue ces deux tribus. Le signe des vadakalers se termine en pointe sur le nez; les bords en sont blancs et la ligne du milieu jaune. Celui des zingalers s'appelle tirous-souannam; il se termine en s'arrondissant entre les deux sourcils; les bords en sont blancs et la ligne du milieu rouge. La marque blanche représente Vichnou; la jaune et la rouge, Lakchmi, son épouse.

Indépendamment des classes dont nous venons de parler, il y a une autre classe de brahmânes, les pandidapapans, qui sont dispensés des fonctions sacerdotales. Ces brahmânes se mettent ordinairement au service des princes du pays, qui les emploient comme ambassadeurs pour traiter les affaires importantes. Les négociants de Madras les prennent quelquefois chez eux en qualité de caissiers. Il n'y a pas d'exemple qu'aucun d'eux se soit jamais rendu coupable d'un abus de confiance; le pandidapapan qui commettrait un délit semblable serait exclu de sa caste.

On peut classer aussi parmi la caste des brahmânes des personnages qu'on appelle bardahi. Ils étaient déjà connus vers le premier siècle de notre ère. C'était l'époque où brillait de tout son éclat la littérature indienne, et celle où s'effectua la grande migration des bouddhaïstes. Les plus éloquents interprètes de cette secte furent, à côté des théologiens et des philosophes, les bardahi, ou bardes, hommes d'un talent incontestable, et à la fois hérauts d'armes, poètes, orateurs, généalogistes et historiens. Les bardahi chantaient et écrivaient les aventures des dieux de l'Inde, et les exploits des héros dont ils servaient les descendants. Les écrits qui restent d'eux sont considérés généralement comme les meilleurs travaux historiques de l'Hindoustân. On voit encore, maintenant, des bardahi à la cour de plusieurs princes hindous.

Initiation. — Le brahmâne est une émanation de la divinité, et cependant sa supériorité n'est point, à proprement parler, considérée comme l'apanage de sa naissance; car les prérogatives qui lui sont attribuées ne s'acquièrent que par l'initiation. Quatre périodes divisent la vie d'un brahmâne : il peut successivement entrer dans les quatre ordres religieux, ou grades d'initiation. Ces degrés sont : celui de ***brahmatchâri*** (qui va à Brahmâ), ou *dwidja* (né deux fois); celui de ***grihastha*** (maître de maison); celui de ***vânaprastha*** (anachorète), et celui de ***sannidsi*** (saint, dévot ascétique).

C'est à l'âge de sept ans que les enfants des brahmânes sont initiés au grade de brahmatchâri, par l'investiture du dsandem, ou cordon sacré. Le dsandhem est composé de trois cordons, chacun desquels est de neuf cordelettes de coton. L'initiation à cet ordre est la cérémonie la plus solennelle et la plus importante de la vie du brahmâne; car elle efface en lui la souillure humaine et régénère son existence. Cette initiation s'accomplit en quatre jours, après lesquels le dwidja étudie la religion, les vêdas, et tout ce qui concerne les fonctions du sacerdoce. Ses occupations consistent à alimenter soir et matin le feu sacré et à mendier sa subsistance. Ses cheveux sont d'abord longs et flottants sur ses épaules; mais, conformément aux injonctions des livres sacrés, on doit, pendant la première ou la troisième année de son noviciat, lui raser toute la tête, à l'exception du sommet, sur lequel on laisse une mèche de cheveux. Le dwidja porte pour manteau des peaux de gazelle noire, et pour tunique des tissus de laine. Pendant toute la durée de son noviciat, il doit obéir passivement au brahmâne qui l'enseigne, et qu'on appelle atchârya, ou gourou, c'est-à-dire père spirituel.

Le second grade d'initiation, celui de grihasthâ, se confère par l'investiture d'un autre cordon nommé pounnour, qui diffère de celui des dwidja en ce qu'il se compose de six cordons au lieu de trois, et qu'il a deux nœuds

au lieu d'un. Le cordon de grihasthâ doit avoir été filé sans quenouille, par la main des brahmânes. C'est à l'âge de douze ans que les brahmatchâris sont initiés au grade des grihasthâs; ils reçoivent alors le nom de brahmânes, et ont le pouvoir d'exercer les fonctions sacerdotales. C'est toujours immédiatement après cette seconde initiation que les brahmânes contractent mariage.

Les brahmânes ne peuvent obtenir le grado de vânaprastha qu'après avoir atteint l'âge de quarante ou cinquante ans. Pour être digne de ce grade, il faut être né d'une famille distinguée parmi les brahmânes et avoir mené une vie dont la parfaite régularité les mette à l'abri du plus léger reproche. Les vânaprasthas vivent solitaires dans les forêts, ne s'alimentant que de fruits et de racines; ceux qui sont mariés peuvent emmener leurs femmes dans leurs solitudes, mais tout commerce intime avec elles leur est interdit.

Le quatrième et le plus parfait de tous les ordres est celui de sannyâsi; c'est l'état de sainteté. Les vânaprasthas n'y sont admis qu'après avoir vécu, pendant vingt-deux ans, dans la plus rigoureuse solitude. Le grade de sannyâsi se confère au vânaprastha par la remise que lui fait solonnellement le gourou, du danda, bâton à sept nœuds, représentant les sept grands ritchis, d'un morceau de toile sacrée et du caramandala, espèce particulière de vase de cuivre. Absorbée dans la contemplation de la divinité, la pensée des sennyâsis doit être continuellement et absolument détachée de toutes les choses terrestres. C'est lorsqu'ils sont arrivés à cet état qu'ils reçoivent le nom de paramahansas. Si personne ne les y contraint, alors, en leur introduisant des aliments dans la bouche, ils ne mangent plus; si personne ne prend ce soin pour eux, il ne se lavent plus aucune partie du corps; enfin ils restent dans l'inaction, dans l'immobilité les plus complètes, et le ciel d'Indra s'ouvre pour eux après leur mort; ils s'identifient avec Dieu, et ne sont plus assujétis à subir une transformation nouvelle. Néanmoins si, au moment où la dernière étincelle de leur vie est près de s'éteindre, ils laissaient errer leurs pensées sur les choses du monde, ils renaîtraient encore, mais dans une condition élevée: ils reviendraient rois ou empereurs.

Les lois de Manou ont scrupuleusement réglé tout ce qui concerne les deux ordres des vânaprasthas et des sannyâsis: les fruits, les herbes et les racines dont ces religieux peuvent se servir comme nourriture et ceux qui leur sont interdits, y sont minutieusement indiqués, ainsi que leurs vêtements; tous les actes de leur vie enfin y sont déterminés. Les devoirs que Manou impose aux sannyâsis sont très austères. En voici un exemple:

« Pour être heureux, vis toujours seul; de cette manière, tu n'abandonneras personne, et personne ne t'abandonnera. Ne désiro ni de vivre ni de mourir; mais attends tranquillement ce que le destin a décidé de toi, commo

un esclave attend son salaire. Ne reçois jamais l'aumône après avoir fait une humble révérence, car, en la recevant pour prix d'une révérence, le sannyâsi devient esclave, de libre qu'il était. »

Dans deux autres castes, les kchatryas et les vaisyas, quelques individus peuvent aspirer à l'initiation aux quatre ordres, mais ils ne vivent point avec les brahmânes initiés, bien que les mêmes règles et les mêmes lois leur soient communes. Voici comment les lois religieuses règlent l'admission des kchatryas et des vaisyas aux grades d'initiation : « Que l'on fasse l'initiation d'un kchatrya dans la onzième année à partir de la conception ; celle d'un vaisya, dans la douzième. Pour un kchatrya ambitieux qui aspire à l'éclat que donne la science divine, cette cérémonie peut s'accomplir dans la sixième année ; pour un vaisya, dans la huitième. Jusqu'à la seizième année, pour un brahmâne ; jusqu'à la vingt-deuxième pour un kchatrya ; jusqu'à la vingt-quatrième pour un vaisya, le temps de recevoir l'investiture sanctifiée par la sâvitrî (1) n'est pas encore passé. Mais, au delà de ce terme, les jeunes hommes de ces trois castes (2) qui n'ont pas reçu ce sacrement en temps convenable, indignes de l'initiation, excommuniés (vrâtyas), sont en butte au mépris des gens de bien. »

Fonctions. Il y a dans chaque temple un patriarche, ou grand-prêtre qu'on nomme gourou, et qui ne peut ni se marier, ni sortir de la pagode. Il ne se montre aux fidèles qu'une fois l'année, assis au milieu du sanctuaire et appuyé sur des coussins. La dignité dont il est revêtu se confère toujours au chef de la famille à laquelle appartenait le gourou que la mort enlève à ses fonctions. Tous les brahmânes qu'il peut nourrir sont ses assistants, et il en nourrit un assez grand nombre, grâce à la libéralité des souverains, qui lui accordent, à cet effet, des manious, ou terreins exempts d'impôt. Il prélève, en outre, un droit sur les marchandises et sur les autres objets qui paient entrée et sortie et appartiennent à des brahmaïstes. Il est le guide spirituel de nombreux disciples qui n'osent s'asseoir devant lui, qui se prosternent en sa présence, boivent l'eau qui a servi à laver ses pieds, et le considèrent, même de son vivant, comme une divinité.

(1) La plus sainte de toutes les prieres, dont la communication est une partie essentielle de l'initiation. En voici le texte : « Cet excellent et nouvel éloge de toi, ô radieux et brillant Soleil! t'est adressé par nous. Daigne agréer mon invocation ; visite mon âme avide, comme un homme amoureux va trouver une femme. Que le Soleil, qui voit et contemple toutes choses, soit notre protecteur. Méditons sur la lumière admirable du Soleil (Sàvitrî) resplendissant ; qu'il dirige notre intelligence. Avides de nourriture, nous sollicitons par une humble prière les dons du Soleil adorable et resplendissant. Les prêtres et les brahmânes, par des sacrifices et par de saints cantiques, honorent le Soleil resplendissant, guidés par leur intelligence. »

(2) Celle des brahmânes est comprise dans cette prescription.

Docteurs de la religion, dépositaires des livres sacrés, les brahmânes président aux actes qui constatent la naissance de l'Hindou, comme ils procèdent aux cérémonies qui accompagnent sa sortie de ce monde. On les divise en plusieurs classes, suivant les devoirs qui leur sont attribués. Le pourouhita est celui qui officie et qui est spécialement chargé de ce qui concerne les fêtes publiques. Le brahmâne qui prépare le temple pour le cérémonial de la liturgie est appelé sadashia. Le brahma a pour mission particulière d'entretenir le feu pendant les sacrifices. Le hota répand sur ce feu le beurre clarifié. L'atcharya enseigne les védas aux autres brahmânes et récite les prières. Le sadashia, le brahma, le hota et l'atcharya partagent entre eux, après les solennités, les offrandes des fidèles.

C'est aux brahmânes que le droit exclusif de lire les livres sacrés a été réservé. Seules, les trois premières castes peuvent en entendre la lecture; mais il n'en est pas ainsi de la dernière, pour laquelle des traités spéciaux ont été rédigés. Deux fois par jour le brahmâne lit en public, à haute voix, les textes sacrés; le matin, en langue sanskrite; et, dans l'après-midi, en langue usuelle. C'est devant les maisons ou dans les premières cours que se font ces lectures, auxquelles les femmes n'assistent que derrière un treillage en bambou. Les brahmânes ne sont point exclus des fonctions civiles, et souvent même ils sont recherchés par les princes, qui les emploient comme conseillers d'État, chanceliers, ambassadeurs, ministres; et, bien que les principes de la religion ne leur permettent pas la profession des armes, il arrive quelquefois que plusieurs d'entre eux servent dans les armées. D'autres, mais ils ne le font qu'avec de grandes précautions, abordent l'agriculture et le commerce. Il y en a même qui vont jusqu'à entrer au service de riches Européens. Quoi qu'il en soit, et dans ces divers emplois, ils évitent avec soin tout contact avec les castes inférieures, dans la crainte de se souiller et de se faire exclure de la caste pure.

Plusieurs brahmânes exercent toutes les fonctions du sacerdoce dans leurs propres maisons, avec leur habillement ordinaire; on les convoque dans les temples, en certaines occasions solennelles. D'autres se cloîtrent dans des établissemens que des princes ou des gens riches leur font bâtir par dévotion, et y vivent en cénobites. D'autres, enfin, font métier de prédire l'avenir.

Enseignement. Reine des cités du Gange, métropole ecclésiastique des Indes, Bénarès, ou Vârânâsî, ville sacrée, est, depuis les temps les plus reculés, le siége des doctrines et de la littérature brahmaïque. Le *Siva-Pourâna* l'appelle un grand *thîrthâ*, c'est-à-dire un lieu très révéré de pèlerinage ou de purification, sans doute parce que c'est là que réside le premier des douze phallus de Siva, ou « parce que Vichnou, en forme de sanglier, apporta dans

cette ville une partie de la terre de l'île Blanche, sa vraie habitation. » Bénarès est le rendez-vous de tous ceux qui aspirent à l'éclat de la science. Là, les disciples vont recevoir, presque toujours en plein air, excepté pour la science théologique, qui est enseignée dans des classes, les leçons de leurs maîtres. Ordinairement, l'enseignement supérieur dure dix ou douze ans; il consiste dans l'étude de l'arithmétique, de la poésie, de la logique, de l'astrologie, de la jurisprudence, de la botanique, de la médecine.

Dès l'âge de neuf ans, on enseigne aux enfants hindous les rites religieux et les pratiques particulières de la caste à laquelle ils appartiennent. Pour l'enseignement secondaire, il existe, dans les villes et dans les villages, des écoles où les jeunes garçons apprennent à lire et à écrire dans leur langue maternelle. Le mode d'enseignement adopté par les Indiens est l'enseignement mutuel. Assemblés dès le matin devant la maison de leur gourou, les élèves sont placés, le long des rues, devant de petites tables couvertes d'un sable fin, sur lequel ils tracent des caractères qu'ils récitent tous ensemble, à haute voix. Assis sur des banquettes, ils tracent, plus tard, sur des *ollas* (feuilles de palmier desséchées), avec un petit stylet qu'ils dirigent au moyen d'une échancrure pratiquée dans l'angle du pouce, des caractères qu'ils lisent ensuite; puis on leur fait lire et on leur explique différents écrits relatifs à la religion. Les riches font élever leurs enfants chez eux par des brahmânes. L'éducation des filles est extrêmement négligée; elles ne connaissent que ce que leur mère leur enseigne, c'est-à-dire quelques préceptes de religion. Elles ne sauraient ni lire ni écrire, si le père ne se chargeait de le leur apprendre lui-même, ce qui est très rare. Après Vidalaya, université brahmaïque de Bénarès, dont les professeurs sont maintenant payés par le gouvernement anglais, la plus célèbre école des jeunes brahmânes est à Kondjavéram, au sud-ouest de Madras.

Pratiques religieuses. — Si un brahmâne a été heurté en passant par un infidèle ou par un homme appartenant à une caste impure; s'il a reçu directement de leur main quelque objet; s'il s'est approché de trop près de la demeure d'un paria, il est obligé de se purifier par l'ablution, avant de prendre ses repas. Voici les cérémonies qui accompagnent les ablutions des brahmânes et des castes élevées : on prend de l'eau dans une main, et on la laisse fuir entre l'index et le pouce, ou d'une autre manière, selon qu'on invoque telle ou telle divinité en faisant cette libation; puis, après avoir jeté par trois fois, avec les doigts, de cette eau du côté de l'orient, on se lave la bouche en y jetant l'eau sans en approcher la main, et en ayant soin de se tourner vers une autre partie du ciel; on se lave ensuite le corps, en récitant tous les noms de Vichnou et de Siva, et en appliquant les doigts successivement sur presque toutes les parties du corps. Il était défendu aux brahmâ-

nes d'entrer dans une maison où il y avait eu un mort, pendant dix jours au moins après qu'il en avait été retiré ; mais cette prescription est bien moins scrupuleusement observée aujourd'hui. Les brâhmanes adressent sans cesse leurs adorations et leurs prières aux idoles. Dans certaines occasions solennelles, et surtout lorsqu'ils se marient, ils se font raser toutes les parties du corps où il croît du poil.

Costume. — Presque tous les brâhmanes ont la tête et la poitrine nues. Quelques-uns se coiffent d'un bonnet rouge. Leur visage et leur chef sont rasés, à l'exception du sommet de la tête, sur lequel ils laissent croître une mèche de cheveux. Ils sont vêtus d'une simple pagne, qui doit être lavée tous les jours, et ils portent constamment le djagnia-pavitra, cordon sacré en fil de coton, composé de vingt-sept autres cordons plus petits, de chacun trois fils. Le djagnia-pavitra se passe sur l'épaule gauche et va se nouer au-dessus de la hanche droite ; à son extrémité pend un lingam, retenu par une capsule en argent. S'il vient à perdre ou à rompre ce cordon, le brâhmane ne peut prendre aucune nourriture qu'il ne l'ait remplacé par un autre tout semblable, confectionné de sa propre main. L'habit long et le turban sont portés par les brâhmanes qui n'exercent pas les fonctions sacerdotales, et qui sont à la solde des Européens, mais on les reconnaît aisément aux signes qu'ils se tracent sur le front. Cependant il faut qu'avant de rentrer chez eux, ils se dépouillent de leurs vêtements ordinaires, se lavent le corps et reprennent le costume consacré.

Priviléges. — Les brâhmanes jouissent de priviléges nombreux et considérables. Aucun d'eux ne peut subir la peine capitale. Qu'un brâhmane commette un crime contre lequel la loi prononce cette peine, on se borne à lui crever les yeux. Les lois civiles punissent comme crimes contre les prêtres des actes qui, ailleurs, ne sont considérés que comme des grossièretés, des inconvenances. Ainsi, un homme crache-t-il sur un brâhmane, on lui mutile les lèvres ; l'urètre, s'il urine sur lui ; et l'anus, s'il laisse échapper une flatuosité en sa présence. Quand cet homme prend le brâhmane par les cheveux, par les pieds, par le cou, par les parties génitales, on lui coupe sur-le-champ les deux mains. Si les Indiens épousent leurs femmes avant qu'elles soient nubiles, c'est parce que l'âge tendre de l'enfant empêche le brâhmane d'user de son privilége ; car la première nuit des noces appartient de droit à celui qui a fait le mariage. Dans certaines localités, les prémices des femmes sont offertes aux idoles, à l'impuissance desquelles les brâhmanes suppléent. A Pattan-Somnâth, l'union conjugale ne serait pas considérée comme suffisamment sainte, si la jeune épouse n'était pas déflorée par un brâhmane, qui manque rarement, lorsque les parents sont riches, de se faire rétribuer par eux pour s'abstenir. Quand les maris entreprennent un voyage, ils s'a-

dressent aux brâhmanes et les prient de rendre à leurs femmes, pendant leur absence, le devoir conjugal. Si un brâhmane surprend sa femme en adultère, il a le droit de la tuer; mais il lui inflige, le plus souvent, la peine de la séquestration.

Soit qu'ils y trouvassent leur intérêt sans y être incités par personne, soit qu'ils s'entendissent avec d'avides héritiers, et prétextassent un oracle de la divinité, les brâhmanes s'attribuaient autrefois le pouvoir de condamner et de mettre à mort ceux que la maladie semblait devoir épargner. Ainsi un voyageur anglais rapporte que, près de Calcutta, il vit un jour plusieurs brâhmanes poussant brutalement dans l'eau un jeune homme de dix-huit à vingt ans qui leur résistait vigoureusement. L'Anglais, s'adressant aux brâhmanes, essaya de les détourner de cet acte de barbarie; mais ils lui répondirent, sans s'émouvoir : « Rien ne peut nous en empêcher; c'est notre devoir, c'est notre droit, c'est notre usage : cet homme ne peut plus vivre, puisque Dieu ordonne qu'il meure. » Le sacrifice fut accompli malgré les protestations de l'Anglais. Mais ce privilége atroce ne s'exerce plus que très rarement aujourd'hui, grâce à l'action européenne.

Femmes des brâhmanes. Les femmes des brâhmanes, pour lesquelles la cérémonie du mariage remplace l'initiation, ont pour unique devoir de vaquer aux soins de leur ménage. Elles ne doivent jamais prendre leurs repas en présence de leurs maris, qui, pour elles, sont les images de Vichnou sur la terre, et à qui elles rendent, une fois par année, tous les honneurs qu'ils rendent eux-mêmes à ce dieu. Ce sont elles seules qui doivent puiser l'eau dont on se sert dans la maison d'un brâhmane ; elles seules doivent y toucher ; elles devraient même passer au feu ou briser le vase dans lequel elles la portent, si ce vase avait été touché par une personne appartenant à une caste inférieure. Une des principales occupations des femmes des brâhmanes est d'amasser de la bouse de vache, qui, réduite en poussière, servira à les couvrir sur le bûcher où on les brûlera après leur mort. Elles prient et se baignent tous les jours. Leur vêtement consiste en une grande pièce de toile dans laquelle tout leur corps est enveloppé, et elles se couvrent littéralement de bijoux.

Dévédassis, ou bayadères. Prêtresses de la volupté, des grâces et des arts, les *dévédassis*, ou *arambhés*, ou *bayadères* (1) sont mariées au dieu dont elles desservent le temple. Le mariage civil leur est interdit par la loi, mais elles peuvent s'approcher charnellement des brâhmanes, parmi lesquels il leur est permis de choisir un amant. Elles peuvent encore se livrer aux individus de la seconde caste, mais tous les autres hommes sont impurs pour

(1) Bayadères, du mot portugais *balleideras*, qui signifie *danseuses*.

elles, et si elles se laissaient toucher par un d'entre eux, elles encourraient de terribles peines. Tous les Indiens sont libres de faire ou de ne pas faire de leurs filles des dévédassis ; seuls, les membres de la classe des tisserands sont tenus de consacrer une de leurs filles au service des autels. Pour que la jeune fille présentée par ses parents soit admise, il faut qu'elle ne soit pas encore nubile et qu'elle soit amplement pourvue de tous les avantages physiques. Revêtue des vêtements neufs affectés à la fonction qu'elle embrasse, après avoir été baignée et parée de bijoux, la jeune fille est mise en présence du goûrou, qui lui fait prêter serment sur une image de Vichnou ou de Siva, selon que la pagode est dédiée à l'un ou à l'autre, de vouer sa vie entière au culte de la divinité ; puis, à l'aide d'un fer rouge, on lui imprime le sceau religieux, et elle est reçue dévédassi. Des brâhmanes lui enseignent la lecture, l'écriture, la poésie, et le chant des hymnes et des poèmes sacrés. On donne aussi aux dévédassis le nom qui sert à désigner les épouses des souverains : *bedjâmis*. Ce sont elles qui tressent les guirlandes de fleurs dont on pare les idoles, et qui allument le feu du sacrifice ; elles chantent l'histoire des dieux de l'Hindoustân et étudient les danses qu'elles doivent exécuter pendant le service divin. Ces danses sont assez nombreuses ; les principales sont : le *malapou* et la *kuharwa ;* ce sont de véritables romans, de véritables épopées traduits en pantomime. Les dévédassis sont voilées avant la danse, mais à un signal du *tchelimbikara*, chef d'orchestre, les voiles tombent, et elles apparaissent dans tout l'éclat de leur parure et de leur beauté. Selon quelques écrivains, il est impossible de se faire une idée du dévergondage de ces danses, lorsque les brâhmanes les exécutent avec les dévédassis dans les cérémonies publiques. A les en croire, les danseurs et les danseuses vont jusqu'à commettre, à la vue même du peuple, les actes les plus lubriques ; mais, disent-ils encore, rien n'égale l'obscénité de ces scènes lorsque prêtres et prêtresses, rentrés dans le temple, recommencent devant la statue de leur dieu leurs impudiques orgies. Les dévédassis adorent l'idole après chaque danse. Leur costume est assez gracieux. Les fleurs, la soie et l'or filé se mêlent à leurs cheveux, qui, assujétis par une couronne d'or, se séparent sur leur front, et vont se réunir en une grande natte qui se perd sur leurs épaules dans les plis du voile. Des chaînes d'or, des colliers de perles, brillent à leur cou ; elles tracent autour de leurs yeux un cercle de couleur qui les fait paraître beaucoup plus grands et plus vifs. Le *rawké*, espèce de camisole étroite à manches très courtes, couvre leur poitrine, et leur sein est enfermé dans deux étuis formés de petits morceaux de bois léger, très élastiques, tressés et recouverts de lames d'or incrustées de dimants. Elles portent un pantalon de soie étroit, et par dessus un morceau d'étoffe, nommé *payne*, de près de neuf aunes de long sur une aune de

large, qui se roule autour de la partie inférieure du corps, et est retenu sur les hanches par une ceinture d'argent. La partie de leur buste comprise entre le creux de l'estomac et le nombril est nue. Un voile flotte sur leurs épaules. Leurs bras, les doigts de leurs mains et de leurs pieds, et leurs jambes sont chargés de bijoux, d'anneaux et de petits grelots qui leur servent à marquer la mesure.

Il y a un grand nombre de dévédassis dans toutes les pagodes, où elles sont entretenues aux frais des prêtres. Une fois qu'elles ont été consacrées, leurs parents ne peuvent plus exercer aucun droit sur elles. Il arrive souvent que des dévédassis quittent le service religieux volontairement; quelquefois, les brâhmanes les renvoient à cause de leur âge et parce que leurs avantages physiques ont disparu. Alors elles rentrent dans la société, où elles deviennent l'objet des préférences des dévots, qui tiennent à honneur de se marier avec des femmes qui ont été les épouses d'un dieu, ou bien elles se joignent aux *nartéguis*, seconde classe de dévédassis. Lorsque, ce qui est fort rare, les dévédassis ont des enfants, les filles deviennent dévédassis, et les fils *djantris*, ou musiciens.

Souvent on a confondu à tort, avec les dévédassis, des femmes auxquelles on donne aussi ce nom, mais dont les fonctions sont bien différentes. L'unique occupation des dernières est de prendre soin des lampes, de balayer le temple et de veiller à ce que tous les objets qui servent au culte soient toujours en bon état. Ce sont, dans quelques localités, de riches veuves qui n'ont pas voulu périr dans les flammes du bûcher où brûlait le corps de leurs maris défunts, et qui ont mieux aimé se vouer à la domesticité dans le temple.

Les dévédassis de seconde classe sont appelées *daatschéris*, ou *nartéguis*, ou *cancénis*; elles reçoivent à peu près la même éducation que celles de la première classe, mais elles sont loin de jouir de la même considération que ces prêtresses des autels. Les nartéguis vivent généralement en commun, sous la surveillance et la direction d'une vieille dévédassi qui a quitté le service du temple. Souvent elles sont appelées chez de riches Hindous qui donnent des fêtes; elles vont y déployer leurs talents chorégraphiques, ou bien elles parcourent toutes les contrées de l'Inde, exerçant leur industrie de village en village. Il est rare qu'elles n'amassent pas de grandes fortunes. Les vieilles dévédassis n'admettent de nouveaux sujets dans leurs troupes, qui se recrutent dans toutes les classes, qu'autant que ces nouveaux sujets joignent, à de grands avantages physiques, quelque développement dans les facultés intellectuelles. Les nartéguis portent le même costume que les dévédassis sacrées; leurs danses sont des romans qui ont toujours pour sujet l'amour heureux ou malheureux, et elles les traduisent, par

leurs gestes, avec une admirable expression. Ces bayadères sont très avides; elles ruinent, sans scrupule, l'amant qu'elles préfèrent, et c'est un phénomène d'avoir à citer le trait de désintéressement suivant d'une d'entre elles.

Don Antonio da Sylva Figueroa, amiral portugais, entretenait depuis longtemps des liaisons intimes avec une célèbre bayadère de laquelle il avait eu un fils, et qui l'avait poussé à dissiper toute sa fortune. Insouciant et ne songeant qu'à l'amour, l'amiral s'endormait dans sa ruine; mais il reçoit un jour, du vice-roi, l'ordre d'équiper immédiatement son escadre. Ce fut alors seulement qu'il s'aperçut qu'il avait épuisé ses dernières ressources; et l'impossibilité dans laquelle il se trouvait d'obéir aux injonctions de son supérieur le plongea dans un état d'abattement si profond que toutes les attentions de sa maîtresse ne pouvaient l'en distraire. Une nuit, pendant un moment de cruelle insomnie, don Antonio, oubliant qu'il n'était pas seul, laissa échapper le secret de son tourment. Le lendemain, la bayadère lui dit qu'elle savait tout, et le quitta. Don Antonio crut qu'elle le fuyait parce que la fortune l'avait abandonné; et cette pensée, qui le désespérait, lui inspira la résolution de s'ôter la vie. Sa main venait de saisir l'arme fatale, et déjà il en pressait la détente, lorsque tout à coup la bayadère parut devant lui, les mains pleines de diamants, de bijoux et de bourses d'or, ayant une valeur de 80,000 livres, qu'elle déposa à ses pieds en le comblant de caresses. Instruit de ce trait de désintéressement si rare, le roi de Portugal le récompensa en envoyant des lettres de légitimation au fils de la bayadère.

Les *natchés*, que l'on rencontre plus particulièrement dans le pays Mahratte, forment la troisième classe des dévédassis. Quoique vouées au célibat, les natchés, issues de la dernière caste, se soucient fort peu d'observer les règles de la continence et de la chasteté; aussi celui qui les épouserait tomberait-il dans le mépris public. La danse que les natchés exécutent le plus ordinairement est une *kuharwa* dont les gestes sont d'une lubricité scandaleuse. Le costume de ces bayadères est très disgracieux; elles sont engouffrées dans la *peswaj*, immense robe à manches plates et à corsage très court. Le *séla*, ou châle, est roulé sur leur tête en forme de turban. Les natchés ont le privilège de n'être soumises à aucune espèce d'imposition; toutefois, elles sont astreintes à faire, tous les mois, à un *soutourisué*, fakir du quartier qu'elles habitent, un don d'une valeur relative à l'importance de leur troupe. Elles sont nécessairement appelées à toutes les fêtes que donnent les riches Hindous du pays mahratte.

Les *râm-djémis* forment une autre classe de danseuses, qui exécutent un pas qui ne ressemble en rien aux danses auxquelles se livrent les dévédassis et les nartéguis. Ce pas, appelé danse *natché*, est la danse nationale par excellence; les râm-djémis l'exécutent par groupes de trois danseuses,

avec un abandon, une volupté dont la grâce surpasse peut-être celle que déploient ordinairement les autres danseuses. Leur costume est très riche et ne manque pas d'une certaine coquetterie.

Indépendamment des diverses classes de dévédassis, on trouve encore dans l'Hindoustân des danseurs sacrés appelés *baloks*. L'exercice auquel se livrent les baloks est moins une danse qu'une pantomime; en effet, lorsque ces hommes paraissent dans une fête religieuse nommée le *djolenînthra*, ils exécutent simultanément des poses et des gestes dont la grâce atteste leur légèreté et leur adresse. Leur costume est original sans être disgracieux. Leur coiffure consiste en plumes de paon et en fleurs rouges qui s'évasent artistement. Un manteau court, de couleur tranchée, couvre leurs épaules; une grande plaque d'or, suspendue à leur cou par une chaîne, retombe sur leur poitrine et porte gravés les noms des dieux ou des paroles sacrées; trois banderoles de mousseline blanche sont roulées autour de leurs cuisses et de leurs reins. Leur figure est tatouée de diverses couleurs, et ils ont toujours un bâton à la main lorsqu'ils se livrent à leurs exercices.

Kchatriyas. « Dieu, dit le *Mânava-sâstra*, imposa pour devoir au kchatriya de protéger le peuple, d'exercer la charité, de sacrifier, de lire les livres sacrés, et de ne pas s'abandonner aux plaisirs des sens. » Cette caste se divise en trois classes : les radjas (souverains), les fonctionnaires civils et les militaires ; elle compose la haute noblesse de l'Hindoustân. Les radjas ne respectent que les règles religieuses ; dans les affaires civiles et politiques, leur volonté seule fait loi, et ils ne doivent compte à personne des exactions qu'ils commettent et de l'arbitraire qui caractérise la plupart de leurs actes. Ils se considèrent comme les propriétaires absolus de toutes les productions de la terre, et ils se les approprient, souvent, sans s'inquiéter de la misère qui en résultera pour le cultivateur. Plusieurs fois par jour, les radjas font des frictions avec de l'huile tirée de la graine de moutarde, et des ablutions pendant lesquelles ils récitent à haute voix des passages des livres sacrés, et particulièrement des mantras, ou prières. Ainsi que les brâhmanes, ils s'abstiennent de toute espèce de viandes, et ne permettent à personne de toucher à l'eau qu'ils doivent boire. Ils se décorent, comme les membres de la caste sacerdotale, d'une ceinture et d'un cordon sacrés. Le cordon, qu'ils portent sur la partie supérieure de leur corps, doit être composé de fils de chanvre ; la ceinture, qui leur entoure les reins, est une corde d'arc faite de mourvâ (*senseviera zeylanica*) ou d'asmântaka (*spongia mangifera.*)

Les *naïrs*, ou kchatriyas de la côte du Malabar, se divisent en plusieurs tribus, ou classes : les *nambiers*, les *courpous*, et les *naïrs* proprement dits. Les deux premières classes suivent, pour la nourriture, le régime prescrit aux brâhmanes ; la troisième mange de toutes les viandes, hormis de celle

de vache. Les naïrs se marient très rarement, probablement parce qu'ils ont le privilége de s'approcher de toutes les femmes qui leur plaisent. Un mari qui, rentrant chez lui, voit les armes d'un naïr déposées à sa porte, se garde d'en franchir le seuil et se retire avec respect.

Vaisyas. « Soigner les bestiaux, donner l'aumône, étudier les livres saints, faire le négoce, prêter à intérêt, labourer, vendre les productions de la terre et les objets manufacturés, » telles sont les fonctions assignées aux vaisyas. Scrupuleux observateurs des règles religieuses, les vaisyas, ou, par corruption, les *banians*, ne voyagent point, mais ils expédient dans toutes les parties de l'Inde des agents qu'ils nomment *sircars*, et qui traitent pour eux toutes les affaires relatives à leur commerce.

Soûdras. « Le souverain maître n'assigne au soûdra qu'un seul office : celui de servir les castes supérieures. » La caste des soûdras se forme des artisans, des ouvriers et des domestiques; elle se subdivise en autant de classes qu'il y a de professions. De même que dans les castes élevées, aucun individu ne peut suivre d'autre carrière que celle de son père, et par conséquent ne peut sortir de la classe dans laquelle il est né. Bien que membres d'une caste pure, les soûdras qui exercent de basses professions, telles, par exemple, que celles de vidangeurs et de fossoyeurs, et les *moutchiers*, dénomination sous laquelle sont compris les peintres, les doreurs, les layetiers, sont l'objet d'un mépris universel.

Lorsque Vichnou s'incarna sous le nom de Crichna, il fut élevé par un berger. Depuis cette époque, les bergers (*eideyers*) qui autrefois partageaient avec les parias, dont nous parlerons plus loin, l'exil et la réprobation générale, ont été appelés à faire partie de la caste des soûdras, et en sont devenus la première classe. Les bergers encourraient l'exclusion de leur caste, s'ils exerçaient un métier où l'on se serve du marteau; mais ils ont le droit de se livrer au commerce.

Mélange des castes. D'après les lois hindoues, lorsqu'un homme et une femme de condition sociale différente contractent mariage, le mari élève ou abaisse la femme à son niveau, et les enfants qui proviennent de cette union forment les classes intermédiaires. Dans l'origine, les mariages entre personnes de diverses castes étaient tolérés, et c'est à cette tolérance que plusieurs savants hindous attribuent cette multiplicité de classes secondaires qui existent dans l'Inde, et dont la série est si longue et les limites si difficiles à établir. Mais une loi très ancienne, sanctionnée par la religion et la politique, a formellement interdit ces alliances, sous peine de déchéance des priviléges de caste pour le contractant de la caste supérieure.

Du mariage d'un dwidja avec une femme appartenant à la classe qui suit immédiatement la sienne, naissent des fils déclarés semblables à leur

père, mais non de la même classe, et méprisables à cause de l'infériorité de la naissance de leur mère; on les appelle *mourdhâbhichiktas* : leur emploi est de montrer à conduire un éléphant, un cheval, un char, et à se servir des armes. Un kchatriya et une vaisya engendrent un fils appelé *mâhichya*, dont la profession est d'enseigner la danse, la musique et l'astronomie. D'un vaisya et d'une soûdra, naît un fils appelé *karana*, dont la profession est de servir les princes. Du mélange des castes pures proviennent aussi les classes appelées *ambachthas, nichâdas, ougras, soûtas, magadhas, tchandâlas*, etc., auxquelles sont affectées des occupations spéciales. « Les fils que les dwdijas engendrent avec des femmes de leur classe, sans accomplir ensuite les cérémonies consacrées, privés du sacrement conféré par la sâvitrî, sont appelés *vrâtyas*, excommuniés. » De ces unions proviennent des enfants d'un naturel pervers, nommés, suivant les pays, *bhoûrdjakantakas, avantyas, vâtadhânas*, etc. Les combinaisons matrimoniales entre les générations légalement irrégulières produisent des classes mêlées et des races méprisées dont la nomenclature est interminable. Quelques-unes sont marquées du sceau de la réprobation et soumises à des habitudes dégradantes. « La demeure des tchandâlas, dit le *Mânava-sâstra*, doit être hors du village. Ils ne peuvent pas avoir de vases entiers, et ne doivent posséder pour tout bien que des chiens et des ânes. »

Rien n'égale la cruauté avec laquelle les nairs du Malabar punissaient autrefois le mélange des castes. Lorsqu'un homme de caste inférieure était surpris en flagrant délit de relations intimes avec une jeune brâhmani, on le mettait à mort sur-le-champ, ainsi que sa complice, et les membres de la tribu du brâhmane avaient le droit de tuer pendant trois jours, dans le lieu où la perpétration du crime s'était accomplie, tous les individus de la tribu du coupable. Mais, dans les localités où, depuis la conquête, les brâhmanes ont eu des rapports habituels avec les Européens, ces traditions ont subi de grandes altérations ; elles ne se sont conservées pures que dans l'intérieur du pays. Ainsi, maintenant, dans le Malabar, on enferme le coupable pendant quelque temps; la famille se cache et ne reparaît que trois jours après l'arrestation, terme au delà duquel la vengeance ne peut plus s'exercer.

Exclusion des castes. De toutes les pénalités qu'inflige la loi hindoue, celle que les indigènes redoutent le plus est la dégradation, c'est-à-dire la déchéance du droit de caste. On encourt l'exclusion de la caste en commettant quelqu'un des actes suivants, qui sont considérés comme des crimes : contracter mariage, ou entretenir des liaisons intimes, ou manger avec une personne de caste inférieure ; s'introduire dans la demeure d'un paria ou de tout autre individu de caste impure, boire l'eau qu'il aurait puisée; toucher aux mets qu'il aurait apprêtés; se servir des objets à son usage, et

lui permettre l'accès de sa propre demeure; enfin prendre pour nourriture des aliments interdits par la loi. Une personne est encore exclue de sa caste si, ayant perdu un objet quelconque, elle ne peut en donner la valeur en argent aux brâhmanes. Dans les montagnes du Karnatik, on pratique une coutume singulière, qui, si elle n'était pas religieusement observée, ferait perdre le droit de caste : lorsque des personnes appartenant aux tribus qui vivent dans ces montagnes ont revêtu des habits de toile, elles ne doivent ni les nettoyer ni les tremper dans l'eau une seule fois, et ne peuvent les quitter que lorsqu'ils tombent en lambeaux.

Voici un exemple de la sévérité inouïe que l'on déploie pour l'infraction, même involontaire, aux lois qui interdisent tout contact avec les étrangers. En proie à une grave maladie, un brâhmane de Calcutta, croyant que sa fin était proche, voulait mourir d'une mort sainte. Il se fit à cet effet transporter et exposer sur les bords du fleuve sacré, où on le laissa sans secours, défaillant et prêt à rendre le dernier soupir. Un voyageur anglais en eut pitié, lui versa dans la bouche quelques gouttes d'eau de Cologne, le fit revenir à lui et le sauva. Le brâhmane fut, pour ce seul fait, déclaré infâme et déchu de sa caste. Ce malheureux, objet du mépris de tous, se donna la mort trois ans après, n'ayant pas la force de supporter sa misérable existence.

Tout homme qui traverserait l'Indus, à Atak, point extrême, ou le Karamnasa, rivière maudite, serait également exclu de sa caste; néanmoins les brâhmanes, interprétant la loi, disent qu'il est permis de franchir ces deux rivières, pourvu qu'on ne se trouve pas en contact immédiat ou médiat avec les eaux, et ils admettent qu'on peut atteindre sans péché la rive opposée, soit en sautant, soit à l'aide d'un aérostat.

Il y a des Hindous qui, atteints de maladie, se font exposer ou sont exposés de force sur les bords d'un fleuve sacré, pour y trouver une mort sainte. Mais, à mesure que la marée montante rend le danger plus imminent, la nature prend quelquefois le dessus, et l'amour de la vie l'emporte sur le préjugé religieux. Souvent alors, les moribonds parviennent à s'échapper; mais, dès ce moment, ils sont exclus de leur caste et ne peuvent plus vivre que dans la société des classes méprisées. Le long d'une branche occidentale du Gange, sur le bord du fleuve Hougli, on trouve, dit-on, plusieurs villages dont la population ne se compose que d'infortunés qui se sont soustraits par la fuite à la béatitude qu'on leur avait préparée. Les veuves qui n'ont pas eu le courage de s'immoler sur le bûcher de leurs époux sont ignominieusement chassées de leur caste et abandonnées aux parias, ou bien elles vont habiter parmi les gadous, autre tribu ignoble et réprouvée, à moins qu'elles n'obtiennent, par grâce spéciale, la faveur d'être admises à servir dans les temples.

Réhabilitation dans les castes. Les pénitences les plus longues, les expiations les plus pénibles, les services les plus signalés, ne peuvent faire rapporter une sentence d'exclusion, lorsque cette exclusion a été motivée par un délit, par un crime volontaire; si, au contraire, la faute, le délit ou le crime ont été involontaires, la sentence peut être révoquée, mais seulement après que le coupable à subi l'épreuve de la régénération. Voici en quoi consiste cette singulière épreuve. Le sujet qui veut être réhabilité doit fournir pour la cérémonie une statue d'or représentant une vache, emblème de la puissance féminine. Il faut qu'il passe à travers cette vache, en s'y introduisant par la bouche, et en en sortant par l'extrémité opposée. L'opération terminée, la vache est brisée, les brâhmanes s'en partagent les fragments et le coupable est régénéré. On raconte que deux brâhmanes envoyés en Angleterre comme ambassadeurs par le radja Raghou-Nath, et qui ne voulurent aller que jusqu'à Suez, furent, à leur retour, exclus de la caste sacerdotale, sous prétexte qu'ils avaient passé l'Indus. Ils objectèrent en vain qu'ils étaient alors au service de l'État : ils durent se résigner, pour être réhabilités, à se soumettre à l'épreuve de la vache d'or. On réhabilite encore un coupable involontaire en lui faisant prendre le *panciagawia*, breuvage qui se compose d'un mélange d'urine, de bouse de vache délayée dans du lait doux, de beurre et de lait aigre.

Castes impures. Suivant le *Mânava-sâstra*, le mélange illicite des classes, les mariages contraires aux règlements et l'omission des cérémonies prescrites, sont la source des classes impures, dont le nombre est considérable. Les hommes issus des quatre castes pures, mais qui ont été exclus de leurs classes pour avoir négligé leurs devoirs, sont appelés *dasyous* (voleurs). On désigne sous le nom générique de *warna-sankra* les classes méprisables qui tirent leur origine des descendants de gens de castes pures qui ont contracté des unions illicites. Les classes abjectes, en se mariant entre elles, engendrent quinze classes encore plus abjectes et plus viles qu'elles-mêmes. Les fonctions les plus ignobles, celles, par exemple, de nettoyer les endroits immondes, de garder les prisonniers, d'enterrer les morts, d'exécuter les criminels, sont attribuées de droit aux malheureux qui naissent dans ces tristes conditions.

Au-dessous des classes bâtardes dont nous venons de parler, il y a encore d'autres classes dégradées, parmi lesquelles la plus importante par le nombre et la plus malheureuse est celle des *pareyers*, ou *parias*. « Qu'ils aient, disent les livres sacrés, pour vêtements les habits des morts; pour plats, des pots brisés; pour parure, du fer. Qu'ils aillent sans cesse d'une place à une autre. Qu'aucun homme fidèle à ses devoirs n'ait de rapports avec eux : ils doivent n'avoir d'affaires qu'entre eux et ne se marier qu'avec

leurs semblables. Que la nourriture qu'ils reçoivent des autres ne leur soit donnée que dans des tessons et par l'entremise d'un valet, et qu'ils ne circulent la nuit dans aucun lieu habité. »

Quoique la plus abjecte de toutes les classes, la caste des parias n'en est pas moins la plus utile : elle rend, en effet, d'immenses services à la société hindoue, en accomplissant pour elle les travaux les plus durs et les plus repoussants. Plongés dans une profonde misère, couverts de haillons, adonnés à l'ivrognerie, les parias donnent presque tous l'affligeant spectacle de la perversion la plus complète des facultés humaines. Dans le Malabar, les parias sont la propriété de ceux à qui appartient le sol sur lequel ils sont nés et qu'ils cultivent. Là, d'ailleurs, leur condition est plus supportable que dans les autres pays ; car leur subsistance y est du moins assurée. Il y a, parmi les parias, une classe supérieure, celle des *vallouvers*, qui se considèrent comme les gourous de leur caste. Ils président aux actes religieux et aux mariages, prédisent les bons et les mauvais jours, et enseignent ce qu'il convient de faire pour réussir dans les entreprises. Les vallouvers ne contractent des unions que dans leur propre tribu. Les autres castes les appellent, par dérision, les brâhmanes des parias.

La tribu des *poulias*, qui vit sur la côte du Malabar, est plus misérable encore et plus méprisée que les castes précédentes. Les malheureux qui la composent sont dans un tel état d'abjection, qu'on les considère comme inférieurs même aux animaux les plus vils. Les poulias, appelés *niadis* dans quelques localités, n'ont pas le droit de se bâtir une cabane pour se mettre à l'abri des intempéries de l'air et de la fureur des bêtes sauvages ; la plupart se construisent des nids dans les arbres touffus, et c'est là qu'ils se retirent la nuit. Les naïrs ont sur eux droit de vie et de mort. Lorsqu'un naïr veut essayer ses armes, il tire de sang-froid sur le premier poulia qu'il rencontre, et l'estropie ou le tue impunément ; et c'est ce qui arrive infailliblement si le poulia approche le naïr d'un espace de moins de cent pas. Lorsqu'il parcourt la voie publique, le poulia est obligé de crier continuellement pour avertir de sa présence les personnes des autres castes, et il se hâte de fuir dès qu'il les aperçoit. L'accès des temples lui est interdit ; toutefois, ses offrandes sont acceptées quand elles sont en or ou en argent. Il dépose à une grande distance du saint lieu les objets qu'il veut offrir, et, lorsqu'il s'est éloigné, le prêtre va les prendre, les purifie et se purifie lui-même par le bain avant de les présenter aux idoles. Quelques individus de cette caste excercent cependant les fonctions sacerdotales ; ils officient dans de petites huttes construites exprès, et bénissent les mariages. Personne ne touche au cadavre d'un poulia qui vient à mourir loin de sa caste ; les oiseaux de proie en font leur pâture.

A ces classes réprouvées, il faut ajouter les *otters*, qui creusent les puits, les étangs, les canaux, et réparent les digues; les *pakannattis*, sortes de pasteurs nomades; les *malai-koudiairous*, qui habitent les forêts de la côte du Malabar, extrayent et préparent le suc des palmiers; enfin les *kadhou-kouroubarous* , autres habitants des forêts. Ceux-ci fournissent des bois de construction aux gens du pays dans lequel ils se trouvent temporairement , car ils ne fixent nulle part leur demeure. Les Hindous sont convaincus que ces hommes ont le pouvoir d'enchanter les serpents et les tigres.

Les différentes tribus impures que nous avons citées sont en général de mœurs douces et faciles, et offrent leurs hommages aux divinités du panthéon hindou. Mais il y en a d'autres qui se rendent redoutables par leur férocité, et qui répandent le sang humain sur leurs autels sacriléges. Les principales sont celles des *soukalers* et des *bhinderwas*.

Les soukalers sont aussi appelés *lambadys* et *bendjarys*. Leur origine est tout à fait inconnue. Ils ont une langue, des mœurs et une religion toutes différentes de celles des autres hindous. En temps de guerre, ils suivent les armées et commettent les actes du plus affreux brigandage : on craint moins dans le pays les armées ennemies que les soukalers qu'elles traînent après elles. Cette infâme tribu immole à ses dieux des victimes humaines. Elle creuse une fosse et y enterre tout vif le malheureux désigné pour cet horrible sacrifice ; puis elle lui place sur la tête une lampe énorme dans laquelle brûlent quatre mèches. Les hommes et les femmes se prennent alors par la main, et, poussant des hurlements, tournent autour de la victime et ne s'arrêtent que lorsqu'elle a rendu le dernier soupir.

Les bhinderwas habitent les montagnes d'Omerkantak, dans le Dekhan, partie méridionale de l'Inde. Ils tuent et dévorent ceux de leurs parents qui, parvenus à un âge avancé, sont devenus impotents ou infirmes, ou ceux qui sont attaqués d'une maladie considérée comme mortelle. En se livrant à cet horrible festin, auquel les parents et les amis sont conviés, les bhinderwas croient commettre une action qui les rend agréables à la déesse Kali.

Thugs, ou *p'hanségars*. Le culte de cette divinité sanguinaire est particulièrement professé par une abominable association secrète, celle des thugs ou p'hanségars, ramas d'assassins qui se recrute dans les rangs de toutes les classes et de toutes les sectes hindoues. Cette société, qui a traversé bien des révolutions politiques sans que sa redoutable organisation en ait reçu aucune atteinte, n'exerçait autrefois son action criminelle que dans le Bandelkand, le Bhopâl et le Gouâlior ; mais elle est maintenant répandue dans les pays de Sindhia, de Delhy , du Dekhan , et sur les rivages de la mer. Les thugs se font honneur du meurtre, comme les chrétiens de la charité. C'est pour eux un acte religieux. Ils sont convaincus qu'en le com-

mettant avec exactitude, fréquemment et suivant les rites prescrits, ils ont mérité de jouir après leur mort de la béatitude éternelle. Kali, la divinité qu'ils adorent, et qui, selon leurs idées, préside à la destruction, est sans cesse animée d'un terrible courroux, qu'on ne peut apaiser que par des sacrifices humains. Elle a son culte, ses prêtres et ses temples, dont le plus célèbre est celui de Bandatchâl, à l'ouest de Mirzapour. Ce temple est très fréquenté par les p'hanségars, qui s'y rendent de toutes les parties de l'Inde.

Les thugs existent de temps immémorial. Leurs règlements primitifs leur défendaient de tuer les femmes, les musiciens et les danseurs, les forgerons, les marchands d'huile, les ramoneurs, les porteurs d'eau du Gange, lorsqu'ils sont chargés de cette eau, les pénitents et les personnes estropiées; mais, depuis longtemps déjà, ces règlements ont subi de si nombreuses infractions, qu'on peut les regarder comme tombés en désuétude. Pour accomplir le *thuggi*, nom qu'ils donnent à la strangulation, ils se servaient autrefois d'un cordon à nœud coulant. Ils le jetaient avec tant d'adresse, de loin comme de près, autour du cou de leur victime, que l'opération avait lieu en un clin d'œil. Mais ce cordon, qui ne les quittait jamais, les trahissait infailliblement s'ils venaient à être arrêtés. Ils l'ont donc abandonné, et lui ont substitué l'usage de la *cravate*, qui fait partie du vêtement de la victime et expose moins le meurtrier à être reconnu.

Les jeunes thugs sont soumis à une initiation graduelle. Deux grandes catégories divisent les membres de l'association. La première comprend les étrangleurs, *bheurtotès*, ou *burkers*, c'est-à-dire experts en l'art du thuggi; la seconde comprend les aspirants, *choumsiéhs*, ou *kuboulas*, novices, dont le devoir est de creuser les fosses et d'enterrer les cadavres. Il faut, pour arriver au grade de bheurtotès, et pouvoir en remplir les fonctions, qu'un thug ait fait partie de nombreuses expéditions, et qu'il ait, par ce moyen, acquis le courage et l'insensibilité nécessaires. Le choumsiêh qui veut obtenir le grade de bheurtotès choisit pour gourou, ou instituteur sacré, le plus puissant burker de la troupe, et devient son élève. Si la bande rencontre une victime convenable pour un essai, c'est-à-dire faible de corps, et si les auspices ont été favorables, l'aspirant est admis à faire sa preuve. Les auspices sont tirés du cri ou de l'aspect de divers animaux, tels que le loup, la chouette, le lièvre, l'âne. Ils sont de deux natures. Le premier se nomme *thibaou*, et il est favorable, parce que les animaux se font voir à la droite du candidat invoquant la déesse Kali. Le second s'appelle *pilhaou*, et il est défavorable, parce que les animaux se font voir à la gauche. Quand ce dernier signe se produit, le choumsiêh attend une occasion plus propice; et la victime désignée est mise à mort par un thug expérimenté.

Dans la saison des voyages, les thugs se réunissent au nombre de plu-

sieurs centaines à un endroit arrêté à l'avance. Là, ils conviennent de leurs opérations et des signes à l'aide desquels ils se reconnaîtront; puis ils se séparent en plusieurs troupes et parcourent le pays sous toute sorte de déguisements. Ils accostent les voyageurs, cherchent par tous les moyens possibles à s'assurer de leur confiance, et leur font accepter un repas qui, pour ces malheureux, doit être le dernier. Pendant ce repas, trois thugs, à un signal donné, s'emparent du voyageur; deux contiennent ses bras et ses jambes, et le troisième l'étrangle avec un mouchoir.

Voici en quels termes Dorgha, un de leurs chefs, arrêté à la suite d'une de ces expéditions qu'ils appellent *suttrouh*, ou affaire de soixante personnes, en racontait les détails au magistrat chargé de l'interroger.

« Chioureb-Singh, commandant de la forteresse de Gawilgour, désirant faire des levées de soldats dans l'Hindoustân, envoya à cet effet son frère puîné, Chyan-Singh, suivi d'une escorte et muni d'une somme d'argent, dans les districts situés entre le Gange et la rivière Djumna. Ce fut au mois de juin que Chyan-Singh vint à Djubelpour, accompagné de cinquante-deux hommes, sept femmes et un enfant brâhmane âgé de quatre ans. Plusieurs de nos bandes étaient cantonnées dans les environs. Dès que nous eûmes connaissance de l'arrivée de cette caravane, nous envoyâmes les plus habiles thugs de chacune de nos troupes dans la ville pour se mêler aux voyageurs et s'emparer de leur confiance. Tous leurs efforts n'ayant pu réussir à séparer de Chyan-Singh une partie de son escorte et à la distribuer sur divers points de la route en escouades moins nombreuses, pour rendre plus facile l'exécution de notre plan, nous prîmes le parti de réunir toutes nos bandes et de conduire la caravane dans quelque endroit désert, afin de l'assassiner toute à la fois.

« En approchant de Schora, nous persuadâmes aux voyageurs de quitter la grande route et d'en prendre une, plus courte, suivant nous, qui passait à travers un pays couvert de jungles (taillis) et presque partout inhabité. Cependant, malgré la solitude où nous les avions attirés, l'occasion favorable que nous attendions ne se présentait pas encore, et nous marchâmes plusieurs jours, gagnant de plus en plus leur confiance, avant de pouvoir arrêter d'une manière définive l'exécution de notre plan. Enfin, arrivés à peu de distance d'un endroit sauvage et désert, éloigné de toute habitation, nous le choisîmes pour théâtre de l'expédition, et nous envoyâmes, selon notre usage, des hommes chargés d'examiner le lieu et d'y placer des gardes. Ensuite, nous engageâmes Chyan-Singh et son escorte à se mettre en route après minuit, afin de gagner Chitterkote vers le matin.

« Tout en marchant, nous nous plaçâmes deux par deux aux côtés du voyageur que nous devions tuer, ayant soin de distraire son attention par

une conversation animée. Les mêmes mesures, les mêmes précautions furent prises sur toute la ligne avec tant de succès, qu'au moment où le signal de l'exécution fut donné, tous les voyageurs de l'avant-garde et de l'arrière-garde furent saisis et étranglés presque simultanément, sans autre exception que celle de l'enfant brâhmane. Craignant de n'avoir pas le temps, avant que le jour parût, d'enterrer les cadavres, nous les rassemblâmes au bord de la rivière qui coulait à peu de distance, et nous les laissâmes là en les couvrant de sable, avec l'intention d'envoyer plus tard une escouade pour les enterrer; puis nous nous rendîmes à Chitterkote avec l'enfant et le butin. Cependant les abondantes pluies de la saison ayant commencé alors, elles emplirent la rivière au point de la faire sortir de son lit. Lorsque nos camarades retournèrent vers les cadavres, ils n'en trouvèrent que deux ou trois : les eaux avaient emporté tout le reste. L'enfant fut élevé par Mungoul, un de nos chefs : il est devenu thug en temps convenable, et, l'année dernière, il a été envoyé en expédition à Sangor. »

Souvent, pour que leurs crimes ne soient pas découverts, les thugs détournent le cours d'un ruisseau, creusent des fosses dans son lit et y enterrent les cadavres. Cette opération terminée, ils rendent au ruisseau son cours naturel. Lorsqu'ils ont commis leurs meurtres dans un endroit où il n'y a point d'eau, ils creusent les fosses sous des bocages de manguiers et de tamariniers. Le thuggi s'exerce aussi très fréquemment, dans le Bengale, sur les rivières, dont les bateliers sont presque tous p'hanségars.

Les bheurtotès ne renoncent jamais à ce genre de vie. Voici un exemple, entre mille autres, de la force des liens qui les y attachent. Un chef thug, passant, en 1822, à Djebelpour, essaya de rompre avec son passé, et révéla à son frère, qui habitait cette ville, les crimes des p'hanségars. Toute la bande fut saisie; mais on lui rendit la liberté, l'accusation ayant été considérée comme mensongère parce que deux fonctionnaries du gouvernement se trouvaient compris dans la dénonciation. Sur de nouveaux renseignements fournis par le chef repentant, les thugs furent arrêtés une seconde fois, et le dénonciateur fut élargi. Mais l'instinct du meurtre se réveilla dans ce misérable, et, à quelques années de là, il fut repris à la tête d'une troupe nombreuse d'assassins qui subirent avec lui la peine capitale à Sangor, le 30 juin 1832. Un thug répondit à un magistrat qui lui demandait comment ses pareils pouvaient considérer avec tant d'indifférence les souffrances de leurs victimes : « Nous éprouvons tous, au commencement, de la pitié; mais le sucre sacré change entièrement notre nature : il changerait celle d'un cheval. Qu'un homme goûte une fois seulement de ce sucre, il voudra devenir thug, quels que soient son métier et sa fortune. Pour ma part, je ne manquais de rien ici-bas : la famille de ma mère était

opulente; ses parents remplissaient des places élevées; j'avais moi-même obtenu un office distingué; je plaisais, j'étais partout bien venu, et je ne pouvais manquer de faire un chemin brillant; mais je me sentais malheureux loin de ma horde; je ne pouvais vivre ainsi, et une force irrésistible m'attirait vers le thuggi. Mon père m'avait fait goûter du sucre fatal lorsque je n'étais qu'un enfant; et, dussé-je vivre mille ans, je ne saurais prendre goût à un autre métier que celui de thug. »

Les thugs marchent à la mort avec beaucoup de calme, et président en quelque sorte eux-mêmes aux apprêts et à la consommation de leur supplice. Les corps des suppliciés hindous sont brûlés; ceux des musulmans sont enterrés.

Tzengaris. On a longtemps discuté sur l'origine des bohémiens. Quelques-uns ont voulu les faire descendre des Maures d'Espagne; mais les travaux des plus savants orientalistes ont démontré que l'Hindoustân est le berceau qui doit être assigné à cette race vagabonde. En effet, leurs mœurs, un grand nombre de mots de leur langue, le type de leur physionomie, la trace de leurs migrations, tout concourt à prouver que les bohémiens procèdent des Hindous. Suivant Grellmann et David Richardson, les bohémiens, ou tzengaris, descendent des poulias, caste impure du Malabar. Suivant l'abbé Dubois, ce sont des kouravers ou kouroumarous, tribu nomade du Maïssour, et que l'on connaît aussi sous le nom de kalla-bantrous. Rienzi en place la source parmi les tribus sauvages du pays des Mahrattes. Il établit que la dispersion des tzengaris s'effectua lorsque l'Hindoustân fut envahi par Timour-Khan (Tamerlan), qui chassa devant lui ou emmena à sa suite une innombrable population des castes inférieures. Rienzi date cet évènement de la fin du XIVe siècle, en 1399; d'autres auteurs le rapprochent de quelques années et le placent en 1408 ou 1409. Quoi qu'il en soit, cette opinion coïncide avec l'apparition des bohémiens en Europe, qui eut lieu en 1417.

Voici, selon Rienzi, comment s'opéra cette grande migration. Après la conquête de Timour, une partie de ces peuplades se répandit à travers le Kandahar, la Perse, le Turkestân, les régions caspiennes, caucasiennes, la Russie et plusieurs contrées de l'Asie-Mineure. Du Kandahar, les autres se répandirent dans Sedjistân, le Mekran, le Kirman, le Fars, le Khousistân, l'Irak-Arabie, l'Al-Djezirah, la Syrie, la Palestine, l'Arabie-Pétrée, l'Égypte et la Mauritanie. Partout où elles passèrent, ces hordes immenses laissèrent un certain nombre de leurs familles, qui, depuis, s'y sont perpétuées et multipliées. C'est en 1417 que les tzengaris s'établirent en Hongrie et en Bohême. Grûler fait remonter à 1418 la date de leur apparition en Suisse. Ils se répandirent bientôt dans toutes les contrées de l'Europe, et firent leur


V. E. III - Biblioteca Nazionale
NAPOLI

Bohémiens Indous

première invasion en France en 1427. Le 17 avril, jour de leur arrivée à

les pays. Quatre cents ans de contact avec les peuples civilisés n'ont al-



première invasion en France en 1427. Le 17 avril, jour de leur arrivée à Paris, ils furent magnifiquement reçus; quelques jours plus tard, le bannissement et l'excommunication pesaient sur eux. Ces étrangers se disaient des chrétiens de la Basse-Égypte, chassés par les Sarrasins; mais on sut bientôt qu'ils venaient de Bohême: de là leur vint la dénomination de bohémiens qui leur a été conservée, de même que celles d'Égyptiens et de tzengaris. Cependant on les désigne sous des noms différents dans d'autres courées de l'Europe: ainsi, en Hongrie, on les appelle cinganys et pharaohnepak, peuple de Pharaon; en Angleterre, gypsies; en Écosse, cairds; en Espagne, gitanos; en Hollande, heidenen; en Russie, frengani; en Italie, zingari; en Suède, spakarnig; en Danemark et en Norwége, tatars; en Allemagne, zigueners. Partout, les bandes de cette race singulière et mystérieuse, repoussées avec horreur du sein de la société, promènent leur vie vagabonde à travers toutes les civilisations, sans en recevoir aucune atteinte, sans participer à aucun de leurs bienfaits.

Rien de plus misérable et de plus ignoble que l'existence des bohémiens, qui se nourrissent d'aliments immondes, et vivent, frères et sœurs, pères, mères et enfants, dans la plus hideuse promiscuité. Cependant le mariage existe parmi eux. Accomplie par un membre de la tribu, qui fait profession de marier suivant le rite du pays où elle se trouve, cette cérémonie n'oblige pas l'homme envers la femme, mais lie seulement la femme à l'homme, qui peut la chasser quand il lui plaît. Voici en général comme on procède à la formalité du mariage. Le bohémien, accompagné de sa fiancée, paraît devant le chef de la tribu, qui leur demande à tous deux combien d'années ils veulent rester unis.—« Ce que le destin prononcera, » répond le futur époux. On fait alors entrer les deux fiancés dans un cercle tracé sur le sol, et le bohémien jette en l'air un vase de terre, qui, retombant, se brise en plusieurs morceaux; le nombre des morceaux désigne le nombre d'années pendant lequel les époux devront demeurer ensemble; après quoi, ils pourront former d'autres nœuds. Les liens incestueux sont autorisés. Le baptême bohémien se pratique ainsi: Quand un enfant vient au monde, on le met dans un trou plein d'eau froide, et on le lave. C'est toujours le bohémien le plus âgé qui est le chef de la tribu; on le nomme chaigraduna. Il est le seul qui jouisse de quelque autorité. Quant à une croyance en Dieu, quant à une religion quelconque, on en cherche vainement la trace parmi ce peuple; il n'en a pas plus que d'état civil. Les occupations de cette race consistent à tresser des corbeilles, à tondre les animaux, à dompter les chevaux, à demander l'aumône et à dire la bonne aventure. La dernière occupation est surtout celle des femmes.

Répandus sur toute la terre, les bohémiens sont les mêmes dans tous les pays. Quatre cents ans de contact avec les peuples civilisés n'ont al-

téré ni leurs usages, ni leurs mœurs, ni leur langue; le type primitif de cette race errante n'a subi aucune modification; et c'est là encore peut-être une preuve de son origine hindoue.

Bien qu'ils ne pratiquent aucune religion, les bohémiens d'Égypte se disent musulmans, sans doute pour éloigner d'eux la persécution. Là, les bohémiens, réunis par familles, parcourent tout le pays; les hommes y sont bateleurs, et les femmes, devineresses, vendent des remèdes pour guérir tous les maux.

Dans l'Océanie, où on les désigne sous le nom de biadjaks-tzengaris, et où ils habitent particulièrement la côte nord-est de l'île de Kalemantan et la côte de Makassar, les bohémiens ont conservé quelques vestiges du culte de l'Hindoustân, d'où ils sont sortis. Leurs divinités sont les *diouatas* (les dêvas ou dêvatas du brahmaisme). Ils ont des rites sanguinaires qui paraissent être une dérivation de ceux de la déesse Kali, à laquelle les bhinderwas et les thugs offrent leurs sacrifices humains. On les accuse aussi d'être anthropophages, et cette opinion est corroborée de l'aveu de beaucoup d'entre eux.

Rienzi porte à un million le chiffre de la population tzengara en Europe, et à quatre millions dans les autres parties du monde. Ce sont donc cinq millions d'hommes jetés en quelque sorte en dehors du droit commun. Quelques essais ont été tentés en Angleterre pour civiliser cette race malheureuse; et les résultats favorables qui, déjà, ont été obtenus font bien augurer pour son avenir.

Quel que soit le degré de dégradation morale dans lequel croupissent les bohémiens, on rencontre quelquefois en eux la trace de sentiments nobles et élevés. Ainsi ils rendent service à ceux qui leur témoignent de la confiance; ils ne volent que ceux qui les méprisent et les haïssent, et s'éloignent avec dégoût de celui d'entre eux qui assassinerait pour de l'or. On raconte même qu'un bohémien livra à la justice son propre père coupable d'un meurtre accompagné de vol. Voici une anecdote qui prouve que le bohémien est capable de dévoûment et de désintéressement.

Le comte de Montréal, proscrit pendant la révolution, était parvenu à atteindre la frontière espagnole; mais il ne pouvait la franchir sans s'exposer aux plus graves périls, car tous les passages praticables étaient gardés par les troupes françaises. Rôdant aux environs de Bedaray et cherchant un guide, il se hasarda à frapper à la porte d'une maison isolée. L'aspect vénérable du vieillard qui vint lui ouvrir provoqua sa confiance; il lui découvrit son secret. « Mon âge ne me permet pas de t'accompagner moi-même, dit le vieillard; excuse-moi. Mon fils connatt très bien tous les défilés de ces montagnes; il te guidera. Suis-le; fie-toi à lui; il te conduira en lieu de sû-

reté. » Le jeune homme le conduisit en effet, après bien des fatigues, sur le territoire espagnol; et, lorsqu'ils eurent dépassé les avant-postes, il lui dit : « Te voilà sauvé; sois heureux. Tu peux te passer de moi; je me retire. » Le comte lui offrit de l'or en signe de gratitude : « Que fais-tu ? dit le jeune homme. Crois-tu que de pareils services se paient avec de l'or ? si j'étais capable d'accepter quelque chose de toi, et que mon père en fût instruit, il ne me le pardonnerait jamais. Ne suis-je pas assez récompensé par le plaisir de t'avoir sauvé la vie ? Souviens-toi seulement de Pérez le bohémien. » Le comte n'insista pas; mais il décida son guide à accepter, à titre de dépôt, un portefeuille contenant des valeurs pour une somme considérable, dont il craignait d'être dépouillé. Lorsque, longtemps après, les évènements permirent à M. de Montréal de revenir en France, il avait perdu l'espérance de rentrer jamais dans la possession de ce dépôt. Une nuit, cependant, il fut réveillé par ses domestiques. Ils lui présentèrent un homme qui lui remit un portefeuille, et s'enfuit; le comte avait reconnu Pérez le bohémien; les valeurs étaient intactes. M. de Montréal ne revit pas depuis l'honnête dépositaire, qui, fidèle à ses habitudes nomades, n'occupait plus la même demeure.

Dans le midi de la France et particulièrement dans les Pyrénées, il y a quelques tribus vagabondes, qui ont de nombreux rapports avec la race tzengare, et qui, malgré des assertions contraires, doivent sortir de la même souche : tels sont les *cagots*, les *karaques*, les *cascarots*. L'étymologie vulgaire fait dériver le nom de cagots, appliqué aux membres d'une de ces tribus, qui vit dans les Pyrénées espagnoles et françaises, de *caas goths*, chiens goths. On les appelle également, sans doute par dérision, *chrestiaas*, chrétiens. On les a aussi désignés et on les désigne encore, selon les localités, sous les noms de *gézitains*, de *galets*, de *gaffos*, de *capots*, d'*agots* et de *velus*. Véritables parias, les cagots ne peuvent exercer d'autres professions que celles de bûcherons ou de charpentiers. On les déteste; ils sont en horreur à tous, et considérés comme des êtres impurs et mauvais, et inférieurs même aux brutes. On les repousse impitoyablement des lieux saints. Les alliances de ces infortunés, qui ne peuvent s'unir qu'entre eux, perpétuent leur dégradation. Ils sont obligés de porter sur leur poitrine, en signe d'infamie, un morceau de drap écarlate taillé en forme de patte d'oie. Les karaques, la seconde de ces tribus errantes, parcourent les marchés et les foires pour y faire le commerce des ânes, pendant que les femmes se répandent dans les villes et les campagnes, disant la bonne aventure, mais de loin; car on est convaincu que si on se laissait toucher par elles, on s'attirerait un mauvais sort. Enfin, les cascarots habitent un quartier distinct de la ville de Saint-Jean-de-Luz, et mènent le même genre de vie que les karaques.

CHAPITRE IX.

CULTES PUBLIC ET PRIVÉ. Objets principaux du culte des Hindous. Brahmâ. Pourquoi il est privé du poudja. Vichnou. Siva. Le lingam. Les brâhmanes et les femmes du Kanara. Nouveaux exemples de l'universalité du culte du lingam. Ganesa. Comment on l'adore. Soubramanya. Raison qui empêche les fideles de s'immoler en son honneur. Manar-Swami. Ses temples. Parvati, Kali ou Gangâ. Luki, la Cerès hindoue. Ses fêtes — Fleuves sacrés. Le Gange. Son origine. L'yogi Jahnavî. Moyen qu'il emploie pour réduire le Gange au silence. Images du Gange. Ses eaux transportées au loin. Le Koloran. Sacrifice qu'on lui offre. — Ablutions Forme. Le puits Mônkernika. Tanques du Malabar. — Jeûnes. Le jeûne de Crichna. Le kivérasiri. Le skandra sonoum. Le jeûne de Kama. — Sacrifices. Le pourouchamdha. Le sacrifice de Brahmâ sur son fils. Yadjnya. Le sacrifice d'Abraham et le sacrifice de Jésus. L'aswamedha et le gomedha. Autres sacrifices des Hindous. Universalité des sacrifices humains. — San kalpa. Prières. Djapa. Oûm. Manière de prononcer ce mot. Les chapelets. Les litanies. — Poudja. Le dibaradana. Comment on fait les offrandes. Feu sacré. Ses subdivisions. Généralité de cette coutume. L'abitchéga. L'eau bénite. — Processions. Reposoirs. — Pratiques individuelles. Les cinq mahâ yadjnas. Le srâdha. Le pindânvâhârya. Les repas ordinaires. Purification des lieux. — Naissances. Les horoscopes. Le djata-karma. Le repas de la naissance. L'anna-parasana. L'aratti. Le tchahoula. — Initiation domestique. — Mariage. Quelles femmes en sont exclues. Choix prescrit selon les castes. Les huit modes de mariages. Cérémonies. Le pariam. Le cannigadana. Le tali. Anecdotes. Cérémonial divers suivant les lieux. Le pani graha. Devoirs. Polygamie. Divorce. — Funérailles. Effets de la dissolution du corps. Derniers moments d'un brâhmane. Ses obsèques. Rites funéraires des kchatriyas, des vaisyas, des soûdras. Le prayatchita. Immolation des veuves, ou sutti. Comment elle s'accomplit dans les différentes parties de l'Hindoustân. Curieux épisodes. Cercueils. Cimetières et tombeaux. Deuil.

Objets principaux du culte des Hindous. Quoique toutes les intelligences qui composent le panthéon brahmaique aient droit, à différents degrés, aux adorations des Hindous, il y en a plusieurs, dans le nombre, auxquelles ces peuples offrent plus spécialement et plus habituellement leurs hommages.

L'image de Brahmâ, par exemple, est exposée dans presque toutes les pagodes; mais ce dieu n'a ni culte ni autels qui lui soient particulièrement consacrés. Une tradition rapporte que Brahmâ, voulant prouver à Vichnou qu'il lui était supérieur en puissance, lui livra un combat si terrible, que la voûte des cieux s'entr'ouvrit et que les astres s'en détachèrent. Invoqué par les dêvas pour qu'il mît fin à cette lutte, qui les épouvantait, l'Éternel apparut aux combattants sous la forme d'une immense colonne de feu. A cette vue, les deux champions s'arrêtèrent et prirent d'un commun accord la résolution de reconnaître comme prééminent celui d'entre eux qui découvrirait la base ou le sommet de la colonne. Vichnou prit la figure d'un sanglier, et pénétra dans la terre; Brahmâ se métamorphosa en oiseau, et s'éleva vers le faîte du météore; mais leurs recherches, qui durèrent cent mille ans, furent infructueuses; car la colonne n'avait ni commencement ni fin. Cependant Brahmâ, usant de supercherie, prétendit qu'il en avait aperçu l'extré-

mité supérieure. Siva, indigné d'un tel mensonge, le condamna à n'avoir aucun temple sur la terre et le priva de l'hommage du *poudja* ou *poutché*, cérémonie dont nous parlerons plus loin. Les brâhmanes se bornent à l'invoquer tous les jours, le matin et à midi, et à lui offrir une simple fleur. Ils l'adorent dans le *gayatri*, le plus saint des versets des vêdas, et lui consacrent du beurre clarifié dans le sacrifice du feu. A l'époque de la pleine lune de mâgha, qui répond à la fin de janvier ou au commencement de février, on fabrique avec de la terre une statue de Brahmâ, ayant Vichnou à sa droite, et, à sa gauche, Siva. Pendant tout un jour, on se livre à des jeux, à des chants, à des danses, autour des trois statues, et, le lendemain, on les jette dans le Gange. C'est la seule fête qui ait été instituée en l'honneur de Brahmâ.

Vichnou, dont le culte est très répandu dans la première caste, est adoré dans les prières et les méditations incessantes des Brâhmanes, et honoré par des offrandes et des sacrifices continuels.

Siva aussi a de nombreux sectateurs, qui le considèrent comme le principe de la reproduction des êtres. On l'adore spécialement sous la forme du lingam. Cette image représente les parties sexuelles du dieu, et reçoit les hommages des adorateurs de Vichnou eux-mêmes. Le lingam se compose d'un piédestal supportant un bassin du milieu duquel s'élève une colonne ronde au sommet. Le piédestal, c'est Brahmâ; le bassin est Vichnou; la colonne est Siva, ou le lingam proprement dit. On adore le lingam en embrassant le pied de l'idole, ou bien en la touchant avec un pied et en répandant sur elle du sang qu'on se tire des yeux à l'aide d'une lancette et en récitant certaines prières.

Les sectateurs du lingam portent au cou, au bras, ou pendue à leurs cordons sacrés, la figure de cette idole. Les femmes elles-mêmes, qui, d'un autre côté, lui rendent souvent hommage dans des chapelles particulières, s'en parent comme d'un ornement, et quelquefois aussi dans la vue d'obtenir la fécondité. Dans le royaume de Kanara, lorsque des religieux de la secte de Siva parcourent les rues, les femmes de toutes les conditions se précipitent à leur rencontre et touchent avec respect, en l'honneur du dieu, les parties de ces prêtres, qui ne portent aucun vêtement. Les individus de la caste sacerdotale qui se vouent au culte du lingam jurent de garder la plus rigide chasteté et sont fidèles à ce serment, dont la violation d'ailleurs entraîne la peine de mort. La figure du lingam est partout : sur les places publiques, sur les grandes routes, dans les lieux les plus fréquentés. Une lampe brûle continuellement devant l'idole; on lui offre des sacrifices de fleurs et de fruits.

Le culte du lingam a bien évidemment enfanté le culte du phallus. A ce

que nous avons dit dans notre introduction sur l'universalité de ce culte, ajoutons quelques particularités nouvelles. Les Égyptiens l'ont, suivant toute apparence, emprunté aux Indiens, comme les autres peuples le leur ont emprunté à eux-mêmes. Les Grecs, les Romains dédièrent des temples à Priape; les Juifs aussi lui élevèrent des statues. C'est ce qui est constaté par ce passage de la Bible où l'on voit qu'Asas, fils de Roboam, brisa une idole phallique à laquelle sa mère voulait sacrifier. Les Moabites et les Madianites rendaient un culte à Béelphégor, divinité analogue au lingam; et les Juifs s'étaient fait initier aux mystères de ce culte. Parmi les bas-reliefs qui figurent sur le cirque de Nîmes, et jusque sur le portail de quelques-unes de nos anciennes églises, notamment sur celles de Bordeaux et de Toulouse, on voit des images du lingam.

D'autres dieux partagent avec ceux dont nous venons de parler les hommages habituels des Hindous. Dans le nombre est Ganésa. Son culte est très répandu dans l'Hindoustân, et l'on voit son image dans toutes les pagodes, dans les rues, sur les chemins, dans les campagnes et souvent au pied de quelque arbre isolé. Il est rare qu'on accomplisse une cérémonie religieuse sans la commencer par une invocation à cette divinité; les livres sacrés eux-mêmes commencent par ces mots : « Salut à Ganésa ! » Pour l'adorer, les Hindous croisent les bras, ferment les poings, se frappent les tempes, se prennent les oreilles, s'inclinent trois fois en pliant le genou, et récitent des prières en se heurtant le front. Avant de s'engager dans une entreprise, telle, par exemple, que la construction d'un édifice, ils placent sur le terrein où ils veulent bâtir une statue de Ganésa, qu'ils adorent après l'avoir arrosée d'huile et couverte de fleurs. Ils croient que, si cette cérémonie n'avait pas préalablement lieu, l'entreprise ne réussirait pas, et que le dieu leur ferait perdre le souvenir de l'objet qu'ils avaient en vue.

Tous les ans, vers le mois de novembre, on célèbre pendant trois jours une grande fête en l'honneur de Soubramanya, dieu de la guerre, qu'on appelle aussi Kartikéya et Manar-Swami. Les Hindous pensent que ce dieu a le don des miracles, et disent que si ses adorateurs ne s'immolent pas devant ses idoles, c'est qu'ils seraient sûrs de ressusciter à l'instant même. Le culte qu'on lui voue sous le nom de Manar-Swami n'est professé que par les castes inférieures, et les brâhmanes ne le reconnaissent pas. Dans ce cas, ses temples sont de peu d'étendue, édifiés au milieu des champs et gardés par des *boudous*, dieux d'une classe particulière, dont les statues colossales sont assises aux deux côtés de la porte principale de quelques pagodes. Dans l'intérieur, on voit l'idole de Manar-Swami, le lingam et douze figures de jeunes vierges.

Parvati et Luki ont également une part considérable dans la vénération

spéciale des peuples de l'Hindoustân. Parvati, l'épouse de Siva, qu'on appelle encore Dourgâ, Bhavani, Gangâ, est en outre honorée en divers lieux sous le nom de Kali. Il y a des localités dans lesquelles on n'adore de cette divinité qu'une partie d'elle-même : ainsi, à Kalli-Ghât, près de Calcutta, ce sont ses yeux; à Bénarès, sa tête; à Bindrâbând, sa main, etc. On lui rend de grands honneurs sous le nom de Gangâ, et on lui sacrifie un buffle dans la nuit qui suit sa fête. Le sang de cet animal est recueilli dans un vase que l'on place devant l'idole. Les Hindous croient que Gangâ se nourrit de ce sang, parce que, le lendemain, le vase se trouve vide. Sous son nom de Parvati, l'épouse de Siva est adorée par une secte particulière, qui ne reconnaît point d'autre divinité, et dont les membres sont désignés par la dénomination de *sactis*. Quant à Luki, elle est pour les Hindous ce que Cérès était pour les Grecs et les Romains : elle préside aux grains et aux moissons, et on la représente couronnée d'épis et entourée de plantes granifères. On célèbre tous les ans deux fêtes en son honneur : l'une vers le commencement de notre mois de décembre, époque où l'on fait la récolte, et l'autre quelques semaines plus tard, au moment du solstice. On passe tout le jour de la première fête en prières; on jeûne et on se purifie dans le Gange; et la nuit est consacrée aux festins et aux réjouissances. Les mêmes particularités signalent le jour de la seconde fête; seulement on ne jeûne pas.

Fleuves sacrés. C'est une opinion généralement répandue parmi les Hindous, que l'eau est un des principaux agents de la cause universelle : de là le respect qu'ils professent pour les sept fleuves sacrés. Suivant leur croyance, ces fleuves ont le pouvoir d'effacer les souillures physiques et morales des fidèles qui s'y baignent ou qui en boivent les eaux avec dévotion. Dans le nombre, le Gange, ou Jahnavî, fille de Jahnou, est réputé le plus saint. Les uns prétendent qu'il a sa source en Dieu même; les autres disent que Jahnou, yogî célèbre, sacrifiant à l'Être-Suprême, fut troublé dans cette pieuse occupation par le murmure du Gange qui coulait près de lui; qu'enflammé de colère contre le fleuve, qui lui causait de fâcheuses distractions, il en avala les eaux pour le réduire au silence; et que, le sacrifice terminé, il rejeta ces eaux et leur laissa reprendre leur cours naturel : c'est pour cela, ajoutent-ils, que le Gange reçut le nom de Jahnavî. Le Gange est représenté sous les traits d'une femme blanche, assise sur un monstre marin. Sa tête est ornée d'un diadème. D'une main, elle tient le lotus sacré, et, de l'autre, une sorte de luth. Il est rare qu'on se serve dans les cérémonies religieuses d'une autre eau que celle du Gange. On en transporte à cet effet, à grands frais, à des distances considérables.

Après le Gange, la rivière la plus révérée est le Koloran, dont les crues

annuelles fertilisent les plaines du Maïssour, du Maduré et du Tandjaour, à travers lesquelles il passe. La population est convaincue qu'il a la propriété d'effacer les souillures de l'âme; aussi se précipite-t-elle tout entière dans ses eaux, lorsqu'il déborde et envahit les canaux destinés à le répandre dans les terres. En tout temps, on lui offre des sacrifices pour se le rendre favorable. A chacune des extrémités du bâteau dans lequel il est d'usage d'exécuter la cérémonie, on égorge un mouton dont le sang, en façon d'eau lustrale, est versé sur les assistants.

Ablutions. Prescrites par les livres sacrés, les ablutions sont un acte de foi à l'accomplissement duquel personne ne doit se soustraire. Pour les fidèles qui habitent le voisinage du Gange, cette pratique a lieu dans le fleuve même. Au moment où les dévots y entrent pour se purifier, de vieux brâhmanes donnent à chacun d'eux trois brins de paille qu'ils gardent respectueusement dans leurs mains pendant toute la durée de l'ablution; après le bain, les brâhmanes les marquent au front avec de la bouse de vache. Pour ceux qui résident loin du Gange, ou de tout autre fleuve sacré, l'ablution s'opère ainsi qu'il suit : le dévôt verse de l'eau du Gange qu'il s'est procurée sur une étendue de terrein correspondant à la longueur de son corps; puis il s'étend sur l'espace où l'eau est répandue, en récitant des prières à voix basse, et en invoquant ou Siva ou Vichnou, suivant la secte à laquelle il appartient. Il baise ensuite trente fois la terre que l'eau du fleuve à sanctifiée; il boit successivement trois gorgées de cette eau, et a grand soin de tenir, du commencement à la fin de la cérémonie, son pied droit immobile.

A côté de la principale pagode de Bénarès, on voit un puits, le puits Mônkernika, dans lequel on descend par des degrés et dont les eaux ont, comme celles du Gange, une grande réputation de sainteté, qui les fait fréquemment visiter par de nombreux pèlerins. Ces eaux, sacrées aux yeux des Hindous, parce qu'autrefois un de leurs dieux s'y plongea, sont devenues bourbeuses et infectes, à raison de la grande quantité de fleurs que les dévots y ont jetées et qui s'y sont corrompues; aussi, les baigneurs sont-ils obligés de se laver de nouveau après qu'ils en sont sortis.

Dans le Malabar, on appelle *tanques* les réservoirs d'eau servant aux pratiques purificatoires. Les habitants de ce pays varient dans la forme de l'ablution. Lorsqu'ils se sont plongés dans l'eau, ils en font rejaillir en l'air des gouttes neuf fois de suite en l'honneur des huit vasous et du soleil; puis, après s'être lavé le visage, ils mettent de la cendre de bouse de vache dans le creux de leur main gauche, qui représente la terre et l'organe féminin de la génération; alors ils couvrent la main gauche avec la droite, de manière à figurer un œuf, c'est-à-dire le ciel et la terre unis. Ils désignent

ensuite par un mouvement de désunion la séparation du ciel et de la terre, et, après avoir tracé, sur la cendre qui est dans leur main gauche, le mot *djara* (combat du feu et de l'air), ils invoquent Brahmâ, Vichnou et Siva, et se frottent le front, les épaules et la poitrine avec la cendre de bouse de vache.

Jeûnes. Généralement, les jeûnes précèdent les fêtes et cérémonies religieuses. Trois jeûnes solennels sont surtout rigoureusement commandés : le premier se pratique pendant la période qui correspond à notre mois de décembre, en mémoire du triomphe remporté par Crichna sur Douryodhana, chef des Kourous; le second, le *kivérasiri*, ne dure que vingt-quatre heures, et arrive dans notre mois de février. On ne doit être occupé, pendant ces vingt-quatre heures, qu'à faire des processions autour des pagodes en récitant l'histoire des dieux, et il est interdit de dormir et de prendre la moindre parcelle d'aliments. Le troisième jeûne, appelé *skandra-sonoum*, est le plus sévère de tous : il a lieu en l'honneur de la lune, et se prolonge douze jours au moins. Le premier jour, on se soumet à une abstinence complète; le second, la nourriture permise ne peut excéder le volume d'un grain de blé; le troisième, on est autorisé à manger un œuf; deux œufs, le quatrième jour; trois, ou l'équivalent, le cinquième. Le repas du sixième jour se compose de la quantité d'aliments qui peut tenir dans le creux de la main. On double la dose le septième jour; on la quadruple le huitième. La nourriture du neuvième et du dixième jour se compose du quart de ce qu'on mange habituellement. On s'abstient complètement, le onzième, de tout aliment solide, mais on est libre d'étancher sa soif avec de l'urine de vache. Le douzième jour, enfin, le jeûne est absolu. Religieusement pratiqué, ce jeûne absout des plus grands péchés. Le onzième jour qui suit la pleine lune et le onzième jour qui précède la nouvelle, sont aussi des jours de jeûne; mais on les observe peu. Les femmes font abstinence en l'honneur de Kama, dieu de l'amour. Autrefois, dans les premiers jours de son règne, le zamorin, ou roi de Kalikut, ne pouvait manger ni viande ni poisson; il jeûnait régulièrement, passait une partie de la journée en prières et laissait croître ses cheveux et sa barbe pendant un laps de temps déterminé. Se tenir au soleil ou au milieu de quatre feux très vifs, dans la saison la plus chaude de l'année, et prendre un bain froid dans l'hiver, sont des pratiques auxquelles se livrent un grand nombre d'Hindous pour accroître l'austérité des jeûnes et les rendre plus méritoires.

Sacrifices. Les sacrifices sont l'acte le plus agréable à Dieu ; « car, disent les livres saints, le Créateur, qui pénètre partout, est présent à tout sacrifice. Quiconque ici-bas ne concourt point à cet ordre de choses mène une

vie impure. » Aussi, est-il dit dans le *Bhagavad-djitâ :* « Qui éteint une famille en interrompt pour toujours les sacrifices et le culte domestiques : à l'extinction du culte, succède l'impiété, qui perd tout. »

L'extinction d'une famille est considérée par les Hindous comme un très grand malheur, qui détruit toute la félicité dont les ancêtres peuvent jouir dans l'autre vie. Cette félicité, en effet, dépend de l'observation plus ou moins exacte, par les enfants, des cérémonies du culte et surtout des sacrifices.

Les espèces de sacrifices en usage dans l'Hindoustân sont nombreuses; mais, grâce au réformateur Bouddha, plusieurs, et notamment le *naramedha*, ou *pourouchamedha* (sacrifice de l'homme) ne s'accomplissent plus depuis le kali-youga, ou le commencement de l'âge actuel. Cependant, selon l'orientaliste Ward, le pourouchamedha s'est perpétué, et s'accomplit encore dans l'Hindoustân pendant les fêtes nocturnes de la déesse Kali. On a vu, du moins, que quelques peuplades à demi sauvages et que l'association des thugs n'ont pas encore renoncé à ces homicides religieux.

Les livres sacrés prescrivent-ils les sacrifices sanglants? Cette question a été fort controversée sans avoir encore reçu précisément de solution affirmative. Quoi qu'il en soit, et que l'on considère les textes des vêdas qui sembleraient les ordonner comme des interprétations symboliques de sacrifices réels quoique symboliques eux-mêmes, il n'en est pas moins certain que des victimes sont souvent mentionnées dans les livres saints, et que ces victimes sont des hommes, des buffles, des chevaux, des boucs, des brebis. Le *Rig-véda* contient un hymne destiné aux cérémonies du pourouchamedha. La tradition attribue cet hymne à Pradjâpati, ou Brahmâ, le grand sacrificateur, et à Yadjnya, son fils, la victime. Pradjâpati sacrifia en effet son propre fils; et ce serait en mémoire de ce sacrifice originel que le pourouchamedha aurait été institué. L'*Yadjour-véda* contient aussi une prière qu'on récitait autrefois pendant le pourouchamedha et que les brâhmanes disent maintenant dans les rites funéraires. Il est avéré que presque tous les peuples ont sacrifié des victimes humaines à la divinité. Bien que les législateurs hébreux ne soient point explicites à cet égard, cependant nulle part dans la Bible le sacrifice d'Abraham n'est considéré comme un fait anormal, et partout ce livre fait pressentir le sacrifice religieux et sanglant qui devait s'accomplir sur le Golgotha.

Les trois principaux sacrifices de la religion hindoue étaient le *pourouchamedha*, sacrifice de l'homme; l'*aswamedha*, sacrifice du cheval, et le *gomedha*, sacrifice du taureau. On offrait les deux derniers à Indra, qui les transmettait à Brahmâ, et celui-ci les faisait agréer à l'Éternel; le premier était adressé à Bhavani, ou Kali, qui, à son tour, le présentait aux mau-



vais génies. Dans le Malabar, les victimes destinées à de pareils sacrifices s'immolaient elles-mêmes devant les idoles en se frappant douze fois avec autant de couteaux différents, et se portaient le douzième coup dans le cœur. Sur la même côte, dans le palais du souverain de Kalikut, se trouve compris un temple où l'on voit une gigantesque idole à laquelle on sacrifiait ainsi des enfants : après avoir fait rougir l'idole au feu, on introduisait dans sa bouche vaste et ardente plusieurs enfants, et on en plaçait encore un certain nombre dans sa main gauche, au-dessous de laquelle un grand feu avait été allumé. Chaque matin, les brâhmanes lavent cette idole avec de l'eau du Gange, et, les jours de fêtes, ils entourent l'autel de guirlandes de fleurs trempées dans le sang d'un coq, et les brûlent ensuite devant la statue, dans un réchaud sur lequel ils répandent de l'encens. L'immolation des enfants est maintenant remplacée par l'immolation d'un coq. On montre encore, vers les sources du Gange, des lieux où l'on sacrifiait autrefois des victimes humaines en l'honneur d'Yama, dieu de la mort. L'aswamedha était considéré comme un sacrifice de l'ordre le plus élevé; il donnait au prince qui l'accomplissait cent fois le droit de régner dans les cieux à la place d'Indra. Dans l'aswamedha, le cheval est regardé comme le représentant de la nature entière, immolée en sacrifice à Dieu; c'est ainsi du moins que l'explique un passage du livre indien traduit en persan sous le titre d'*Oupnek'hat* (Oupanichad).

Bien que les sacrifices sanglants soient tombés dans un grand discrédit, plusieurs tribus du Bengale et de quelques autres provinces, se conformant scrupuleusement à la lettre du chapitre sanguinaire du *Kâlikâ-pourâna*, immolent encore, devant les idoles de leurs temples, un nombre considérable de chevaux et de buffles. Dans la cérémonie du *djagam*, fête des étoiles, on étrangle un mouton dont on extrait le cœur, qu'on coupe, après l'avoir fait cuire, en petits morceaux que se distribuent et que mangent les brâhmanes; c'est la seule circonstance dans laquelle ces prêtres prennent une nourriture animale. Dans le Malabar, les castes inférieures sacrifient des poules. Sur les côtes maritimes, vers la fin de notre mois de septembre, les indigènes accomplissent un sacrifice qui consiste à jeter des noix de coco dans la mer : on appelle cette cérémonie *ouvrir la mer*. Lorsque les habitants veulent rendre les flots propices à ceux de leurs parents qui voyagent, ils leur offrent un sacrifice en la forme que voici : ils laissent sur le rivage des viandes et des fruits, et lancent à la mer un petit vaisseau de paille couvert d'un voile. Dans plusieurs localités, des pénitents qui veulent offrir un sacrifice tracent au bord de l'eau un cercle autour duquel ils placent les statues de leurs dieux de façon qu'elles correspondent aux huit coins du monde. Si l'idole qui occupe le centre du cercle remue et

tourne sur elle-même sans que personne s'en approche, c'est que le sacrifice est agréable à la divinité; si, malgré les prières, elle demeure immobile, c'est que l'offrande n'est pas acceptée; ce qui est du plus fâcheux augure. Autrefois, à l'époque du solstice d'hiver, on immolait au soleil un agneau, en s'écriant : « Soleil, sois notre sauveur ! »

Indépendamment des sacrifices prescrits par les livres sacrés ou introduits par l'usage, il y a encore, quelquefois, des sacrifices volontaires qui s'accomplissent par la mutilation ou le suicide. Ainsi, l'on trouve dans les environs de la ville de Nâgrakut une riche pagode dans laquelle les brâhmanes font un sacrifice barbare qu'ils accomplissent en se coupant un morceau de la langue pour le présenter à l'idole; ainsi, dans le cas où la société court un danger, par exemple, dans les épidémies ou dans d'autres calamités publiques, des brâhmanes s'offrent en expiation, en se précipitant eux-mêmes du haut d'une tour.

Les sacrifices du feu sont appelés en général *Yadjnya*. Dans l'yadjnya, les victimes sont brûlées sur l'autel du feu. Dans les sacrifices au feu, appelés *bali-danas*, les victimes sont offertes sans être brûlées. Les sacrifices les plus usités maintenant sont ceux du beurre, du lait, du miel, des grains, de l'eau, du lait caillé et des fleurs.

Conformément aux prescriptions des vêdas, le fidèle qui accomplit le sacrifice doit offrir et boire, lorsqu'il est consommé, du jus de l'herbe somalatâ, ou asclépiade. On ne peut se servir indifféremment de tous les bois dans la consommation des sacrifices; il n'est permis d'employer que celui de la butée feuillue, du figuier à grappes, de la mimose catechue, et, à défaut, du bois de l'adénanthère à épines et du manguier. Ces bois doivent être distribués en petites bûches longues d'un empan et à peine de la grosseur du poing.

Nous avons dit que presque tous les peuples avaient sacrifié des victimes humaines à la divinité; d'incontestables témoignages le démontrent. Ainsi les Carthaginois sacrifièrent dans un jour à Saturne deux cents enfants issus de la haute noblesse; les Latins égorgeaient devant les autels du même dieu des hommes dont ils jetaient ensuite les cadavres dans le Tibre; tous les ans, au mois de janvier, les Danois, et leurs voisins, aussi barbares qu'eux, sacrifiaient à leurs divinités quatre-vingt dix-neuf hommes et un nombre égal de chevaux et de coqs, pour obtenir la guérison d'un malade; les Germains, les Suédois, les Goths, et les autres peuples du Nord, faisaient de semblables sacrifices, qu'on trouve également en usage, comme nous l'établirons ailleurs, dans les Gaules, la Chine, l'Amérique et les grands Archipels océaniens.

San kalpa. Pour avoir le résultat espéré, les diverses pratiques des

brâhmanes doivent être précédées du san kalpa, qui est une méditation, une prière, une préparation mentale. Fait avec dévotion, le san kalpa rend agréable à Dieu ; mais l'omission en transforme les cérémonies religieuses en des actes sacriléges, dont la punition ne se fait pas attendre. Il consiste à reporter sa pensée sur Vichnou, sur Brahmâ, sur l'avatara de Vichnou en sanglier, sur le Kali-youga, et sur quinze autres objets sacrés.

En général, toute prière se fait en répétant le nom du dieu qu'on invoque et en expliquant l'histoire que la mythologie lui prête. On nomme *djapa* l'action de réciter une prière à voix basse, de manière à ne pas être entendu.

Le mot *Oûm* doit toujours être prononcé avant toutes les prières et toutes les invocations, comme au commencement et à la fin de l'étude des saintes écritures, sous peine d'inefficacité de ces actes. Il faut le faire suivre d'abord des trois grands *vydhritis*, ou paroles, *bhoûr*, *bhoûvah* et *swar*, qui signifient terre, atmosphère et ciel, puis de la *sâvitrî* tout entière, « hymne au-dessus duquel il n'y a rien. » Tout cela, récité pendant les suppressions de l'haleine, forme l'austérité pieuse la plus parfaite. Une telle offrande faite à voix basse vaut dix fois mieux que le sacrifice régulier ; faite de manière qu'on ne puisse pas l'entendre, elle vaut cent fois mieux ; elle a mille fois plus de mérite quand elle est faite mentalement.

Le chapelet, dont on avait pendant longtemps attribué l'invention aux musulmans, est désigné dans les vêdas. Le *Râmâyana* le mentionne et l'appelle *djiapan*, de *djapa*, réciter des prières. Une bulle du pape Pie V, autorisant l'usage du chapelet, en faisait remonter l'usage à Saint-Dominique ; mais, suivant une autre opinion, qui est plus vraisemblable, Pierre-l'Hermite l'emprunta aux mahométans pour l'usage des croisés qui ne savaient pas lire. Les vêdas indiquent aussi des litanies qui effacent tous les péchés lorsqu'elles sont récitées avec dévotion : ce sont les cent noms de Roudra.

Poudja. Après le san kalpa, vient le poudja, ou poutché. Sous cette dénomination générale, on comprend toutes les pratiques du culte journalier que l'on rend aux idoles. Baigner la statue du dieu dans de l'eau ou dans du lait ; l'oindre de beurre clarifié ou d'huile odoriférante ; renouveler ses bijoux, ses diamants, ses riches draperies ; brûler devant elle des lampes alimentées avec du beurre ou de l'huile ; et l'enlacer de guirlandes formées des fleurs qui lui sont spécialement consacrées : tels sont les actes qui constituent le poudja. Pendant qu'on les accomplit, des brâhmanes armés d'éventails protégent la statue contre les insectes, et les dévédassis exécutent des danses à l'entour. L'invocation des brâhmanes ayant seule la vertu de faire descendre les dieux sur la terre, aux seuls brâhmanes appartient le

droit de faire le poudja dans les chapelles particulières des Hindous opulents. Ces prêtres sont tenus de l'offrir une fois au moins chaque jour, notamment à Vigheswara, dieu de la famille.

Le *dibaradana* fait partie du poudja. On nomme ainsi la présentation du feu sacré. Pendant que les dévédassis dansent devant l'idole, en chantant ses louanges, le prêtre tient d'une main une clochette qu'il fait tinter, et de l'autre une lampe pleine d'huile dont il promène la flamme autour du dieu. Puis il détache les guirlandes qui ornaient l'idole et en distribue les fragments aux fidèles, qui lui remettent alors leurs offrandes.

Lorsqu'un brâhmane a reçu des mains des fidèles, à la porte de la pagode, les dons qu'ils veulent offrir à la divinité, il va, précédé d'un joueur de flûte et d'un tambour, et tenant toujours à la main sa clochette, qu'il agite, déposer ces dons devant l'idole, où ils restent exposés pendant une heure. Ce temps écoulé, les brâhmanes enlèvent les objets offerts et se les partagent entre eux. On nomme *madhouparka* les offrandes de miel, de fruits et de lait caillé.

Les brâhmanes conservent en l'honneur d'Agni un feu perpétuel, qui leur sert pour toutes les cérémonies où cet élément est d'usage depuis la naissance jusqu'au moment où le corps est brûlé après la mort. C'est à ce feu qu'est allumée la lampe du dibaradana. On le subdivise en cinq espèces, suivant l'emploi auquel il est destiné. Le feu sacré perpétuellement entretenu par le maître de maison, ou le brâhmane de l'ordre supérieur, s'appelle *gârhapatya;* on nomme *dakchina* le feu des cérémonies, parce que sa place est marquée au sud de l'édifice où le culte s'accomplit; le nom du troisième est *ahavantya ;* c'est le feu des sacrifices; le quatrième, qu'on appelle *avasathya,* n'a pas d'emploi bien clairement déterminé; et l'on pense que le *sabhya,* ou le dernier, est le feu qu'on apporte pour se réchauffer quand il fait froid. Le *gârhapatya* a dû être primitivement allumé aux rayons du soleil, sur le sommet de quelque haute montagne; c'est celui-là qui alimente tous les autres.

Tous les peuples ont emprunté des Hindous l'usage du feu sacré. On retrouve chez les Perses ce feu éternel que les mages entretenaient dans leurs pyrées. Les vestales le conservaient à Rome, et on en tirait tous les ans, au printemps, la flamme qui brûlait dans les temples. La même cérémonie avait lieu en Égypte : dans un ancien monument de la religion de ce pays, on remarque un bûcher fait de trois piles de bois de douze morceaux chacune, par allusion aux trente-six décans, ou divisions des constellations du zodiaque. Sur chacune des trois piles, est couché un agneau ou bélier, et au-dessus on voit une image du soleil dont les rayons se prolongent jusqu'à terre. Les prêtres touchent du doigt un de ces rayons et en tirent le

feu sacré qui va allumer le bûcher de l'agneau et embraser l'univers. Ce tableau rappelle la fête équinoxiale du printemps, célébrée en Égypte sous le signe de l'agneau (*Aries*), en mémoire de ce que le feu du ciel avait embrasé le monde. L'usage était de marquer de rouge ou de couleur de feu tous les objets dont on se servait alors, comme dans la pâque des juifs, ou dans leur fête de l'agneau. Dans la suite de ce livre, nous aurons occasion de faire encore d'autres rapprochements de ce genre.

L'*abitchega* fait aussi partie du poudja et consiste dans l'aspersion du lingam avec du lait, qu'on recueille ensuite avec soin pour en distribuer quelques gouttes aux agonisants, auxquels il facilite l'accès du Kailasa, paradis de Siva. Une cérémonie analogue était pratiquée chez les juifs, qui oignaient d'huile leurs *bétyles*, ou pierres sacrées.

Les brâhmanes font également des aspersions avec de l'eau consacrée au moyen d'une cérémonie appelée *pounia avatchana*, c'est-à-dire : évocation de la vertu. Les prêtres du Kalikut, notamment, offrent de cette eau sainte aux fidèles qui entrent dans leurs temples, absolument de la même façon qu'on présente l'eau bénite dans les églises catholiques.

Processions. Lorsqu'arrive la fête annuelle d'une divinité, on promène sa statue avec beaucoup de pompe dans l'intérieur de la pagode et à l'extérieur, au son des cloches, au bruit des instruments de musique et des chants, et au milieu des danses des dévédassis. Souvent on élève devant le temple de petites chapelles en verdure, tout à fait semblables à celles que l'on construit chez nous pour les processions de la Fête-Dieu, et qu'on nomme *reposoirs*. On porte l'idole autour de ces chapelles, et on lui présente des offrandes qui sont ensuite distribuées au peuple.

Pratiques individuelles. Il est prescrit à l'Hindou de se tenir debout pendant le crépuscule du matin, et de réciter à voix basse la sâvitrî jusqu'au lever du soleil : il efface ainsi tout péché qu'il aurait pu commettre dans la nuit sans le savoir. Le soir, au crépuscule, il est tenu de réciter assis la même prière jusqu'au moment où les étoiles paraissent distinctement : il détruit par ce moyen toute souillure contractée à son insu pendant le jour.

Il y a, dans sa maison, dit le *Mânava-sâstra*, cinq places ou ustensiles qui peuvent causer la mort des petits animaux : l'âtre, la pierre à moudre, le balai, le mortier et le pilon, la cruche à l'eau. En les employant, il est lié par le péché; mais, pour l'expiation des fautes involontaires qui résultent de l'emploi de ces objets, il doit accomplir chaque jour cinq grandes offrandes (*mahâ yadjnas*). La première est l'adoration du véda; elle consiste à réciter, à lire et à enseigner la sainte écriture; la seconde est l'offrande aux mânes, qui se fait par une libation d'eau; la troisième, l'offrande aux

divinités, qu'on accomplit en répandant du beurre liquide dans le feu; la quatrième, l'offrande aux esprits; elle s'opère en donnant du riz ou tout autre aliment aux créatures vivantes; enfin la cinquième est l'offrande aux hommes; elle comprend la pratique des devoirs hospitaliers.

L'offrande aux mânes (*srâddha*) doit se répéter tous les jours et tous les mois. Le srâddha quotidien, qu'on appelle aussi *nitya*, c'est-à-dire constant, pour le distinguer du srâddha mensuel, a pour but de faciliter l'accès du ciel aux âmes des morts et de les déifier, en quelque sorte ; car, ainsi qu'on l'a vu, si les srâddhas venaient à cesser parmi les hommes, les âmes de leurs ancêtres seraient précipitées dans les enfers. Le srâddha mensuel doit avoir lieu le jour de la nouvelle lune. Alors l'Hindou s'assied au repas funèbre nommé *pindânwâhârya*, ou l'offrande des gâteaux. Après avoir fait le tour du feu et répandu de l'eau sur l'endroit où doivent être placés des gâteaux de riz qui servent à la cérémonie, l'Hindou fait trois gâteaux de ce qui reste de riz et de beurre clarifié, et les dépose sur de l'herbe kousa; puis, ayant fait une ablution, il se tourne vers le nord, retient trois fois sa respiration lentement, et salue les six divinités des saisons et des mânes. Prenant alors une portion des trois gâteaux offerts aux mânes de son père, de son aïeul et de son bisaïeul, il donne à manger ces trois portions à trois brâhmanes assis, qui représentent ceux de ses ancêtres auxquels le repas est dédié.

Le maître de maison qui dispose les mets du repas funèbre doit être parfaitement attentif et très pur; autrement les asouras (mauvais génies) au cœur pervers disperseraient ces mets sur-le-champ. Il ne doit pas non plus verser une larme, s'irriter, proférer un mensonge, toucher les mets avec le pied, les secouer, « parce qu'une larme attire les esprits; la colère, les ennemis; le mensonge, les chiens; l'attouchement du pied, les râkchasas (les géants); l'action de secouer les mets, les pervers. » Il ne faut pas qu'un tchandâla, un porc, un chien, une femme ayant ses règles et un eunuque, voient manger les brâhmanes : l'offrande n'aurait, dans ce cas, aucun résultat; car « le porc le détruirait par son odorat; le coq, par le vent de ses ailes; le chien, par son regard; l'homme de la classe la plus vile, par son attouchement. » Après le repas, d'où sont scrupuleusement éloignés aussi les borgnes, les boiteux, les gens difformes, et où peut être admis un mendiant qui se présenterait, ce qui reste dans les plats est la part des enfants qui sont morts avant l'initiation et des hommes qui ont abandonné sans sujet des femmes de leur classe. Ce qui est tombé à terre pendant le repas appartient « aux serviteurs diligents et d'un bon naturel. »

Lorsque le maître de maison a congédié les convives, il se recueille, se purifie, et, se tournant vers le midi, demande aux mânes les grâces suivantes : « Que, dans notre famille, le nombre des hommes généreux s'au-

gmente; que le zèle pour les saints dogmes s'accroisse, ainsi que notre postérité! Puisse la foi ne jamais s'éteindre en nous! Puissions-nous toujours avoir beaucoup à donner! » Alors il fait manger ce qui reste des gâteaux à une vache, à un brâhmane ou à une chèvre, ou bien il le jette dans le feu ou dans l'eau.

Les pourânas règlent ainsi qu'il suit le cérémonial des repas ordinaires. Préalablement, tout Hindou se lave les mains, les pieds et se lance de l'eau dans la bouche. Cette ablution terminée, il s'assied sur un coussin devant son assiette, qui est placée sur un terrein convenablement nettoyé. La figure du terrein varie suivant la caste. Il doit être carré, si l'Hindou est un brâhmane; triangulaire, s'il est kchatriya; circulaire, si c'est un vaisya, et, si c'est un soûdra, il a la forme d'un croissant. Avant de commencer son repas et après avoir béni l'assiette, l'Hindou offre cinq morceaux à Yama, dieu des morts, cinq autres morceaux aux cinq sens; il se mouille les yeux, et prend sa nourriture en silence, en ne se servant que de sa main droite.

Quand une cérémonie religieuse s'apprête soit chez lui, soit ailleurs, il doit veiller à ce que la place soit purifiée avec soin. Ce sont les femmes qui pourvoient à l'accomplissement de cette formalité. Elles composent avec de la bouse de vache délayée dans de l'eau une espèce de pâte dont elles enduisent le parquet en formant avec leurs doigts divers dessins. Sur cet enduit, elles tracent ensuite de larges bandes rouges et blanches, et elles répandent de l'herbe dharba sur le sol, qui se trouve ainsi purifié. Au reste, la purification des maisons hindoues a lieu tous les jours de la même manière. Les habitations des chrétiens qui se sont fixés dans l'Inde seraient toujours désertes, s'ils ne se conformaient pas à cette étrange coutume. Quand elle est sèche, la bouse de vache ne répand pas une odeur désagréable, et l'on assure d'ailleurs qu'elle a la propriété de chasser les insectes nuisibles.

Naissances. Lorsqu'une femme ressent les premières douleurs de l'enfantement, le devoir de son mari est de se tenir à ses côtés et de lui donner tous les soins et tous les encouragements nécessaires. Si c'est la femme d'un brâhmane, celui-ci ne manque pas de noter le quantième du mois, l'heure précise et l'état astronomique du ciel au moment où l'enfant voit le jour. Dans les deux classes qui suivent, les personnes aisées font appeler un brâhmane astrologue, qui, moyennant un prix assez élevé, tire l'horoscope du nouveau-né. Inscrit sur des ollas, ou feuilles de palmier, cet horoscope est précieusement conservé dans la famille; mais on ne le divulgue à celui qui en est l'objet qu'à l'époque où il se marie. L'horoscope a d'ailleurs une grande importance; car c'est le seul acte qui, parmi les Hindous, constate la naissance de l'enfant.

La maison où l'accouchement a eu lieu, ainsi que les personnes qui s'y trouvent, ont contracté une souillure qui ne s'efface qu'après dix jours; c'est-à-dire que les habitants ne peuvent communiquer avec qui que ce soit, avant que tous les objets qui ont servi à leur usage pendant cette période aient été purifiés. Le onzième jour, on envoie au blanchissage le linge et les vêtements; et l'on fait venir un ***pourouhita***, ou brâhmane, qui procède comme il suit au ***djata karma***, ou à la purification. Sur une estrade en terre dressée au milieu de la maison et couverte d'une toile, prennent place le mari et la femme, qui tient son enfant dans ses bras. Le pourouhita fait en leur présence le san kalpa et offre un poudja à Vigheswara, dieu de la famille; puis il consacre l'eau lustrale. Le père et la mère reçoivent de cette eau dans le creux de leurs mains, en boivent une partie et se répandent l'autre sur la tête. Cela fait, le prêtre asperge la maison et les habitants, et va jeter dans un puits le reste de l'eau sainte. La cérémonie ainsi terminée, il reçoit des présents et du bétel, et se retire. Le djata karma, efficace pour tous, n'a cependant pas le pouvoir de laver complètement les souillures de la mère. Elle doit continuer à vivre dans l'isolement jusqu'à ce qu'elle ait entièrement recouvré sa pureté, ce qui n'a lieu qu'un mois après. Un repas auquel sont conviés les amis et les parents de l'accouchée suit ordinairement la purification des lieux. Après les ablutions, le prêtre fait le ***homa***, ou sacrifice du feu, aux nava graha, ou planètes, pour les rendre favorables au nouveau-né; et le père, ayant son enfant dans ses bras, accomplit dévotement le san kalpa. Il trace ensuite, sur un plat de cuivre plein de riz, avec l'index de la main droite, dans laquelle il tient un anneau d'or, le mois et le jour où l'enfant est né, le nom de la constellation qui a présidé à sa naissance et celui qu'il veut lui donner; et il prononce trois fois le dernier nom à haute voix : c'est habituellement le nom d'une des divinités du brahmaisme. Cette formalité remplie, on fait le repas, et le père renvoie les convives après leur avoir présenté le bétel et leur avoir distribué des présents.

Quand les brâhmanes nomment leurs enfants, ils les purifient d'abord par le bain; puis un parent applique la pointe d'un style, ou plume d'acier, sur le front du nouveau-né, et prie les divinités d'écrire sur ce front des choses favorables. L'assemblée entière exprime le même vœu; et, lorsque le nom est donné, un brâhmane oint le front de l'enfant avec de l'huile et prononce ces paroles : « Seigneur, nous t'offrons cet enfant, issu d'une tribu sainte, oint d'huile et purifié avec de l'eau! »

Six mois après l'accouchement, et lorsque les astrologues ont désigné un mois, une semaine, un jour et une étoile favorables, on fait l'***arma parasana***, c'est-à-dire la cérémonie par laquelle on procède au sevrage de

l'enfant. On le place, avec son père et sa mère, sur une estrade construite avec de la terre, et les parents et les amis s'asseyent sous un *pandal* orné de fleurs (1). Le pourouhita accomplit alors un cérémonial semblable à celui qui a précédé le repas de la naissance. Après le sacrifice au feu, dans lequel on lui a présenté, pour Nairita, du beurre clarifié et du bétel, des femmes mariées entonnent des cantiques et font l'*aratti*, conjuration qui a pour objet de préserver l'enfant de la malignité du mauvais œil. A cet effet, elles élèvent au-dessus de sa tête un plat de métal dans lequel brûle une lampe. Le père offre le pondja aux dieux de la famille; les femmes mariées apportent en chantant un plat neuf en cuivre, présent de l'oncle maternel, et le cordon de fil dont les Hindous se ceignent et qui soutient le petit morceau de toile appelé *langoutti*, sorte de tablier, qu'ils portent au bas de l'abdomen. C'est à ce moment qu'on donne à l'enfant la première nourriture solide; elle se compose de riz préparé avec du lait et du sucre. Par suite de la bizarre superstition que nous venons de signaler, il arrive quelquefois que l'on cache le sexe du nouveau-né pendant un certain nombre de jours, parce que l'on craint les pernicieuses influences du mauvais œil, et que l'on espère que les lamentations du père, qui désire toujours avoir un fils, parviendront à les détourner.

Pour un garçon, le *tchahoula*, ou la tonsure, se fait à l'âge de trois ans. On observe, dans cette circonstance, le même cérémonial que celui que nous avons décrit. Lorsque l'enfant est assis sur l'estrade, entre son père et sa mère, des femmes mariées l'oignent d'huile, le lavent dans de l'eau chaude, lui peignent certaines parties du corps avec du sandal réduit en poudre et mêlé avec des *akchaltas*, grains de riz consacrés, et le parent de bracelets et d'un collier de corail. Après le san kalpa et le homa aux planètes, le pourouhita trace avec de la terre rouge, en face de l'enfant, un carré qu'il entoure de riz encore enfermé dans son enveloppe. A côté, il place l'image de Vigheswara, à qui il sacrifie, et il offre, pour Nairita, du *katrikahi*, ou aubergine, du bétel et du sucre brut. On livre l'enfant au barbier, qui, après avoir porté le rasoir à son front, en signe d'adoration, lui rase entièrement la tête, à l'exception du sommet, sur lequel il laisse une mèche de cheveux qu'on ne coupe jamais, parce que l'on croit qu'elle est nécessaire pour que les messagers d'Yama puissent enlever au ciel le fidèle qui en est pourvu. Le barbier remplit ses fonctions au bruit des chants et des instruments

(1) Le *pandal* est un espèce de salon, ou de dais fixe, que l'on construit exprès pour les cérémonies de famille, dans une des cours attenantes au corps de logis, et qui consiste en un toit léger, supporté par des piliers en bois. On l'orne de riches draperies, de fleurs et de verdure. Quoique les formes de cette construction temporaire varient, elles offrent toujours la figure d'un parallélogramme.

de musique ; et, lorsqu'il se retire, il emporte le riz qui couvre le carré de terre rouge. L'enfant est alors purifié par le bain des souillures qu'il a pu contracter par le contact du barbier, et les femmes recommencent pour lui la conjuration de l'aratti. C'est assez ordinairement vers cette époque qu'on lui perce les oreilles.

Initiation domestique. Pour tout Hindou sincèrement dévoué à sa religion, l'initiation est une formalité indispensable, et, selon qu'il l'aura ponctuellement remplie ou qu'il aura négligé de s'y soumettre, il en recevra la peine ou la récompense après sa mort. Les actes religieux ne sont point obligatoires pour lui avant l'initiation ; tous ceux qu'il aurait pu accomplir jusque-là seraient sans efficacité. Il doit se préparer à ce *sankara*, ou sacrement, par des jeûnes, des œuvres pieuses et des aumônes, qu'il renouvelle pendant plusieurs jours. Voici comme il est procédé à la cérémonie initiatoire. Après s'être purifié par le bain, le jeune Hindou va trouver son atchâryâ, ou gourou, c'est-à-dire son père spirituel, chez qui une chambre a été disposée pour la réception. Il frappe, et le gourou lui adresse ces questions : « Ton désir d'être initié est-il sincère ? n'est-ce pas une vaine curiosité qui t'amène ? Te sens-tu la force de continuer toute ta vie, sans y manquer un seul jour, les pratiques que je vais te prescrire ? » Si le candidat répond affirmativement, s'il manifeste, par ses paroles, une volonté ferme d'entrer dans la bonne voie, le gourou lui donne une instruction sur ce qu'il doit faire et sur ce qu'il doit éviter, sur les félicités qui attendent l'homme qui mène ici-bas une conduite irréprochable, et sur les punitions réservées à l'homme qui aura failli. Cela fait, le gourou permet à l'aspirant l'accès de la chambre préparée, dont la porte reste ouverte, afin que les parents invités à la cérémonie puissent participer au homa qui va s'accomplir. Le sacrifice achevé, le gourou et le récipiendaire se placent sous un voile, qui dérobe la vue de leurs têtes aux assistants. C'est dans ce moment que le gourou initie le fidèle en lui communiquant un mot sacré. Il se le fait répéter ensuite à l'oreille, de manière qu'il ne puisse être entendu de personne. Lorsque le néophyte a répété ce mot plusieurs fois, le gourou lui enseigne la cérémonie qu'il doit pratiquer tous les jours à son lever, à ses repas, lui apprend des cantiques, et le renvoie en l'exhortant à bien vivre.

Si, à partir de cet instant, l'initié néglige quelqu'une des formalités qui lui ont été prescrites, il commet un péché. La parole sacrée que le gourou lui a communiquée est, suivant toute apparence, le monosyllabe *oûm.* L'adepte doit la répéter cent et mille fois par jour, s'il le peut, mais constamment à voix basse et dans le plus profond secret ; il faut même qu'il évite de laisser apercevoir le mouvement de ses lèvres. Il lui est interdit de

révéler ce mot à qui que ce soit au monde ; et s'il arrivait qu'il l'oubliât, son gourou est le seul à qui il lui serait permis de le demander. Il n'a la faculté de le prononcer qu'à l'oreille d'un initié de sa secte, et alors seulement que celui-ci vient d'expirer, et pour lui faire obtenir la béatitude céleste. Le mystère dont les Hindous entourent les principales pratiques de leur religion rend l'initiation impossible aux castes impures et aux Européens, à qui l'accès des temples n'est pas permis.

Mariages. Les Indiens considèrent le mariage comme l'acte le plus important et le plus heureux de leur vie, comme le plus saint et le plus agréable aux dieux, lesquels enjoignent à tous les êtres qui ont reçu la vie de la donner à leur tour. Mais, pour que le mariage produise tous ses fruits, il faut qu'il ait été accompli conformément aux prescriptions qui règlent les rapports des classes entre elles.

Le *Mânava-dharma-sâstra* énumère avec un soin minutieux, surtout en ce qui concerne la caste sacerdotale, les conditions dans lesquelles les alliances doivent être conclues. Il faut que le dwidja évite de s'unir à une femme qui appartiendrait aux dix familles suivantes, alors même que ces familles seraient très considérables et très riches : « La famille dans laquelle on néglige les sacrements, celle qui ne produit pas d'enfants mâles, celle où l'on n'étudie pas l'écriture sainte, celle dont les individus ont le corps couvert de longs poils, ou sont affligés, soit d'hémorrhoïdes, soit de phthisie, de dyspepsie, d'épilepsie, de lèpre blanche ou d'éléphantiasis. » Si la jeune fille a des cheveux rouges, un membre de trop, si elle est souvent malade, si elle est trop velue, si elle ne l'est pas assez, si elle fait abus de la parole, si elle a les yeux sanguinolents, si elle porte le nom d'une constellation, d'un arbre, d'une rivière, d'une montagne, d'un oiseau, d'un serpent, d'un esclave, d'un peuple barbare, ou si ce nom rappelle un objet effrayant, le dwidja ne doit pas l'épouser ; il doit, au contraire, s'attacher à la beauté et à la grâce. Pour le premier mariage, il lui faut prendre une femme de sa caste ; mais, pour les autres, il est tenu de préférer l'ordre naturel des classes.

« Un soûdra ne doit avoir pour femme qu'une soûdra ; un vaysia peut prendre une épouse dans la classe servile et dans la sienne ; un kchatriya dans les deux classes précédentes et dans celle à laquelle il appartient ; un brâhmane dans la caste sacerdotale et dans les deux castes qui suivent immédiatement. »

Un dwidja est-il assez insensé pour épouser une femme de la caste inférieure, il abaisse, par ce seul fait, sa famille et sa postérité à la condition de soûdra. S'il fait partie de la caste des brâhmanes, le mari d'une soûdra est dégradé sur-le-champ. Le brâhmane qui s'est ainsi mésallié descend, après sa mort, au séjour infernal. Une soûdra assistant un brâhmane dans les of-

frandes aux dieux, dans les oblations aux mânes, dans les devoirs hospitaliers, met obstacle à ce que les dieux et les mânes mangent ce qui leur est offert, et le brâhmane n'obtient pas le ciel pour prix de son hospitalité. Enfin, il n'y a pas d'expiation efficace pour l'homme de cette caste dont les lèvres sont polluées par celles d'une soûdra, qui est souillé par son haleine, et à qui elle donne un enfant.

Le livre de Manou spécifie huit modes de mariages, les uns bons, les autres mauvais, dans cette vie et dans la vie à venir. Ce sont le mode de Brahmâ, le mode des dêvas, le mode des ritchis, ou saints; le mode des pradjâpatis, ou créateurs, le mode des asouras, celui des gandharbas, ou musiciens célestes, celui des râkchasas, ou géants, et enfin le mode des pisâtchas, ou vampires. Les six premiers sont permis à la caste des brâhmanes; les quatre derniers aux kchatriyas; le cinquième, le septième et le huitième sont affectés aux vaysias et aux soûdras. Les saintes écritures définissent en ces termes chacun des modes ci-dessus : « Lorsqu'un père, après avoir donné à sa fille une robe et des parures, l'accorde à un homme versé dans la connaissance des vêdas, et vertueux, qu'il a invité lui-même et qu'il reçoit avec honneur, ce mariage légal est celui de Brahmâ. Le mode des dêvas est celui par lequel, la célébration d'un sacrifice étant commencée, un père, après avoir paré sa fille, l'accorde au prêtre qui officie. Lorsqu'un père accorde la main de sa fille, après avoir reçu du prétendant une vache et un taureau, ou deux couples semblables, non comme gratification, mais, soit pour l'accomplissement d'une cérémonie religieuse, soit pour les donner à sa fille, ce mode est celui des ritchis. Quand un père marie sa fille avec les honneurs convenables, en disant : « Pratiquez tous deux ensemble les devoirs prescrits, » ce mode est celui des pradjâpatis. Si le prétendu reçoit, de son plein gré, la main d'une fille, en faisant aux parents et à la jeune fille des présents selon ses facultés, ce mariage est celui des asouras. L'union d'une fille et d'un jeune homme résultant d'un vœu mutuel, est le mariage des gandharbas; née du désir, elle a pour but les plaisirs de l'amour. Quand on enlève par force de la maison paternelle une jeune fille qui crie au secours et qui pleure, après avoir tué ou blessé ceux qui veulent s'opposer à cette violence, et avoir fait brèche aux murs, ce mode de mariage est celui des râkchasas. Lorsqu'un amant s'introduit secrètement auprès d'une femme ou endormie, ou enivrée par une liqueur spiritueuse, ou dont la raison est égarée, cet exécrable mariage, le plus vil de tous, est appelé le mode des pisâtchas. » Les enfants nés des unions contractées suivant les quatre premiers modes sauvent du péché un certain nombre de personnes de leur ligne ascendante ou de leur ligne descendante; ils sont estimés des gens vertueux et prolongent leur vie jusqu'à cent années; mais ceux qui sont

nés des quatre autres modes de mariages sont cruels et menteurs, et ils ont en horreur les saintes écritures et les devoirs qu'elles prescrivent.

Le mariage est précédé et accompagné de cérémonies qui varient dans leurs formes, selon les localités et les classes des époux. On marie les filles avant qu'elles soient nubiles, de sept à neuf ans; les garçons, entre leur douzième et leur quatorzième année. Les formalités que nous allons détailler sont généralement observées pour les propositions de mariage. Lorsqu'un père a fait choix d'une épouse pour son fils, il s'enquiert indirectement des dispositions de la famille; et, si elles lui paraissent convenables, il attend un jour propice, que lui indique quelque brâhmane. Ce jour arrivé, il sort pour aller former la demande; mais se croise-t-il en chemin avec un char, un serpent, un chakal, ou avec tout autre objet de mauvais augure, il retourne sur ses pas et ajourne sa démarche jusqu'à une meilleure occasion. Alors, il se munit d'une grande toile neuve, ou pagne, dite *pariakoura*, d'une noix de coco, de cinq bananes, de vermillon et de bois de sandal réduit en poudre, se présente chez les parents de la jeune fille, et leur expose le but de sa visite. Lorsqu'il a cessé de parler, les parents se tournent vers le sud, tendent l'oreille, et si quelqu'un de ces lézards qui se logent dans les interstices des murs fait entendre un cri en ce moment, ce qui n'est pas rare, le consentement ne peut être refusé, et l'on accepte les présents apportés par le père du prétendant. Quelquefois on joint à ces présents ce qu'on appelle le *pariam* : c'est une somme de vingt-et-un ponnes, équivalant à cent cinq francs de notre monnaie. Dans ce cas, il y a mariage *pariam* (avec une fille qu'on achète); dans l'autre cas, c'est un mariage *cannigadana* (avec une vierge qui est donnée). Le soir, en présence des parents et des amis assemblés, un pourouhita offre le poudja au dieu Vigheswara, que les assistants prient de débarrasser le mariage projeté de tous les obstacles qui pourraient surgir; puis le prêtre fixe le jour où la cérémonie religieuse devra être célébrée. Il a soin de n'indiquer ce jour que dans les mois correspondants soit à février, soit à mars, à mai, à juin, à octobre, ou à novembre, et jamais dans le mois de juillet, parce que la future épouse serait exposée à accoucher en avril, époque considérée comme funeste aux premiers-nés. Quelque temps après cette réunion préliminaire, le père de la jeune fille rend en grande pompe au père du garçon la visite qu'il en a reçue et lui fait son cadeau de noce.

Lorsqu'arrive le jour fixé par le pourouhita, on plante le *kal*, c'est-à-dire le premier portant du pandal : cette cérémonie équivaut à la publication des bans. Au milieu de l'espace que le pandal doit occuper, on transporte la statue de Poleiar, à laquelle on offre le poudja et qu'on invoque pour qu'elle bénisse le mariage. Quand le pandal est entièrement construit, on enlève

l'idole. Les futurs époux sont promenés pendant trois jours dans toutes les rues, au bruit des chants, et accompagnés de danseuses, qui, en outre, les frottent, matin et soir, par tout le corps avec du *nareng*, graine d'une plante consacrée au mariage. Le troisième jour, le jeune homme est amené en grande pompe à la porte de la mariée; là, on le soumet à la cérémonie de l'*aratti*, pour le préserver de l'atteinte du mauvais œil. C'est le lendemain que le mariage commence. Brillants de parures, les deux fiancés sont assis sous le pandal. Après l'évocation des dêvas, des planètes et des mânes, le père de la mariée prend à témoin Agni, le dieu du feu, et, déclinant son nom, le nom de son père, celui de son aïeul, ainsi que le nom du fiancé et ceux de ses ascendants, il s'empare de la main de sa fille, la met dans celle de l'époux et les unit tous deux. Les brâhmanes, placés sur une estrade, consacrent le *tali* et le ruban qui le supporte, et les remettent à l'époux, qui les suspend au cou de sa femme. Le tali est une petite plaque d'or ronde, avec ou sans empreinte, qui, lorsqu'elle est ornée d'une figure, représente ou le lingam ou le dieu Ganésa. L'acte d'attacher cet ornement constitue le mariage. Les parties peuvent se rétracter tant que la cérémonie du tali n'a pas eu lieu; mais, à partir de ce moment, l'union est regardée comme indissoluble; aussi la femme ne se sépare-t-elle de ce gage sacré qu'à la mort de son mari, sur les cendres de qui on le dépose, pour exprimer que, désormais, elle est libre. L'époux, après avoir attaché le tali, prête, entre les mains des brâhmanes, le serment de consacrer tous ses soins à rendre sa femme heureuse. On recommence la cérémonie de l'aratti, et un brâhmane fait, en récitant des prières, un mélange de safran et de riz cru, qu'à son exemple tous les membres de l'assemblée répandent sur les épaules des deux époux en signe de bénédiction. Le cinquième jour, on congédie les divinités qu'on avait évoquées, et l'on reconduit la mariée chez elle, où elle est séquestrée jusqu'à ce qu'elle soit nubile. A cette époque, on renouvelle les cérémonies du mariage; et la jeune femme, devenue apte à remplir les devoirs d'épouse, peut se laisser approcher par son mari; mais elle n'habite définitivement avec lui que lorsqu'il l'a rendue mère. De nouvelles fêtes, à peu près semblables à celles que nous venons de décrire, ont lieu dans le septième mois de la première grossesse.

Le mode de mariage appelé gandharba s'accomplit sans autre formalité que le consentement mutuel des conjoints. L'union est considérée comme parfaite et irrévocable lorsqu'après un échange de colliers et de fleurs, la jeune fille a dit: « Je suis devenue ta femme, » et que le jeune homme a répondu : « Il est vrai. »

Chez les Mahrattes, les choses se passent avec une égale simplicité. Les deux parties étant d'accord, les parents et les amis sont appelés. On attache

ensemble la ceinture du marié et l'écharpe de sa femme; puis l'un et l'autre font sept fois le tour d'un foyer, où ont lieu des libations de beurre clarifié et de lait en l'honneur des dieux. Ces mariages se contractent en général fort rapidement; en voici un exemple. Le mahâ radja Madoudji-Sindh-Hiya allant faire ses dévotions au temple de Toul-Djapour, rencontra une jeune et jolie fille qui offrait un sacrifice. C'était une jeune orpheline qui vendait des fleurs pour les offrandes, et soutenait deux oncles qu'elle avait du produit de cette industrie. Elle était de la tribu très considérée des Bhopas. Le mahâ radja, issu d'une basse origine, donna mille roupies aux deux oncles pour se faire agréer, et le mariage fut contracté le jour même.

Les circonstances qui accompagnèrent une autre alliance formée aussi parmi les Mahrattes montrent jusqu'à quel point les préjugés de castes sont enracinés dans l'esprit de ces peuples. Un des officiers les plus considérables du souverain d'Aoude, le radja Takour-Pârehad, résolut d'épouser Boulhân, jeune danseuse, fille d'un boucher mahométan. Lorsqu'il entra dans la salle disposée pour la cérémonie, ses vêtements adhéraient, selon l'usage, à ceux de sa fiancée; les brâhmanes, reconnaissant, à l'absence de tout signe sur le visage de la danseuse, que le radja contractait un mariage contraire à toutes les prescriptions de la loi, refusèrent les aliments que les époux leur présentèrent. Mais, à un signal du radja, qui avait sans doute prévu cette résistance, un grand nombre de soldats parurent, le sabre à la main, et entourèrent la salle. Takour-Pârchad promit alors deux pièces d'or à chacun des brâhmanes, s'ils consentaient à se prêter à ses vœux. La vue des soldats, plus encore que l'offre du prince, détermina les brâhmanes. Ils dépêchèrent dévotement leur repas, et procédèrent ensuite au mariage. Pour cela seul, le code sacré prononçait contre eux l'exclusion de la caste sacerdotale; mais ils étaient forts et nombreux, et ils firent tant et si bien qu'ils parvinrent à conserver leur rang et leurs privilèges. Toutefois, à partir de ce moment, ils devinrent l'objet du mépris général. Encore aujourd'hui on les distingue par une épithète flétrissante, et leurs enfants ne peuvent pas s'allier avec ceux des autres brâhmanes.

Les unions que contractent les naïrs du Malabar s'effectuent par le consentement mutuel des deux parties, qui vivent ensemble tant qu'il leur plaît, et qui se quittent après cela sans regret et sans conteste. Quoique de mœurs très relâchées, les naïrs ne tolèrent pas que leurs femmes entretiennent un commerce intime avec des Européens ou avec des individus appartenant aux basses castes, et il les mettent à mort impitoyablement quand ils peuvent les convaincre d'une liaison de cette sorte; en revanche, ils ne trouvent pas à redire à ce qu'elles aient des complaisances pour les brâhmanes. Cependant ces égards d'une caste envers l'autre ne sont pas réciproques, et le naïr

qui se laisserait surprendre en tête-à-tête avec la femme d'un brâhmane paierait de sa vie le court instant de bonheur qu'il se serait procuré.

Dans le voisinage de Bénarès, il est d'usage que les fiancés se rendent sur les bords du Gange, accompagnés d'un brâhmane, d'une vache et d'un veau, et entrent dans le fleuve, couverts d'une longue toile blanche. Le brâhmane récite des prières; puis il saisit la queue de la vache, pose la main du fiancé sur la sienne, et la main de la jeune fille sur celle du fiancé. Alors il puise de l'eau dans le fleuve, répand cette eau sur la queue et sur les trois mains, et complète les cérémonies du mariage en faisant décrire aux époux plusieurs fois le tour de la vache. Cet animal, le veau et la pièce de toile lui sont ensuite abandonnés comme prix des actes religieux qu'il vient d'accomplir. Dans le Tandjaour, les filles de la caste des radjas choisissent elles-mêmes leurs maris, en jetant une guirlande au cou de l'homme qu'elles préfèrent. Dans le Karnatik, le brâhmane officiant coupe les deux derniers doigts d'une des mains de l'épouse. Autrefois, dit la légende, chaque époux sacrifiait un doigt; mais, afin que les maris pussent se livrer à leurs travaux, les brâhmanes sollicitèrent et obtinrent des dieux que les femmes seules subissent cette mutilation, et perdissent deux doigts au lieu d'un. Les Minas, tribu de montagnards de Jadjgourh, dans le pays des Mahrattes, ne contractent des alliances qu'entre eux. A la mort d'un mari, son frère puîné est obligé d'épouser la veuve. Si le second mari meurt, elle appartient au troisième frère, et, à défaut, au plus proche parent du défunt. Cette sorte d'alliances à la suite est désignée sous le nom de *nata*.

Parmi les basses castes des Hindous, les unions s'accomplissent avec un cérémonial beaucoup plus simple que celui qui accompagne les mariages des castes supérieures; mais elles ne peuvent, sans irrégularité, être contractées en l'absence du chef de la tribu à laquelle appartiennent les époux.

La formalité de l'union des mains, appelée *pani graha*, est une partie essentielle des cérémonies du mariage. Les livres sacrés la prescrivent de la manière la plus absolue lorsque les femmes sont de la même caste que leurs maris; ils les en dispensent quand elles sont d'une classe différente; mais, dans ce cas, ils indiquent d'autres prescriptions, qui ne sont pas moins impérieuses : « Une fille de la classe militaire, disent-ils, qui se marie avec un brâhmane, doit tenir une flèche, à laquelle son mari porte en même temps la main; si une fille de la classe commerçante épouse un brâhmane ou un kchatriya, elle doit tenir un aiguillon; une fille soudrâ tient le bord d'un manteau, lorsqu'elle s'unit à un homme des trois classes supérieures. »

Ces livres ont tout prévu, tout réglémenté, même ce qui a rapport aux actes les plus intimes du mariage. La saison naturelle de la femme, disent-ils, est de seize jours et de seize nuits, à partir du moment où le sang se

montre. Les quatre premières de ces seize nuits sont prohibées, ainsi que la onzième et la treizième. Le mari ne peut s'approcher de sa femme que dans la saison favorable à l'enfantement, annoncé par l'écoulement sanguin, à l'exception des jours lunaires défendus. Parmi les dix nuits approuvées, les nuits paires sont favorables à la procréation des fils; les nuits impaires à celle des filles.

La polygamie est permise aux Hindous; mais elle est très rare parmi le peuple, et quelques riches seuls s'en passent la fantaisie. Un Hindou peut épouser plusieurs filles issues du même père; mais deux frères ne sont pas autorisés à épouser les deux sœurs. Dans quelques localités de la côte du Malabar, les femmes ont la faculté de se former une sorte de harem. Elles ont quelquefois jusqu'à douze maris, qui partagent leur couche à tour de rôle, vivent d'ailleurs en bonne intelligence, et renoncent à cet état de choses quand il cesse de leur convenir. On comprend qu'avec une telle coutume, il est difficile d'assigner à aucun des maris une paternité bien certaine; aussi tous les enfants sont-ils classés dans la tribu de la mère.

Quand les deux époux le demandent, et même alors qu'il n'y a pas consentement mutuel, le divorce est prononcé sans trop de formalités. Un brâhmane constate la rupture du mariage en imprimant, à l'aide d'un fer chaud, sur l'épaule droite de la femme, le signe de sa liberté.

Funérailles. En se séparant de son enveloppe périssable, l'âme passe dans un autre corps, et ce second corps la conduit dans le monde qu'elle doit désormais habiter jusqu'au moment marqué pour une nouvelle transmigration. C'est une croyance généralement admise que si un brâhmane mourait sur un lit, il serait contraint de le charrier avec lui partout où il se transporterait après son retour à la vie; il faut donc qu'il s'abstienne de rendre le dernier soupir sur un lit ou sur une natte. Lorsque son agonie commence, on s'empresse d'enduire de bouse de vache une partie du plancher; on y jette de l'herbe dharba, et on recouvre tout l'espace ainsi disposé d'une longue pièce de toile qui n'ait pas encore servi. Cela fait, on ceint les reins de l'agonisant avec une autre toile, et on le dépose sur le sol. Alors le pourouhita procède à la cérémonie de l'expiation, appelée *sarva prayatchita,* qui se pratique ainsi qu'il suit. On apporte deux plats de métal. Le premier contient des pièces d'or, d'argent ou de cuivre. Il y a, dans le second, des akchaltas, du sandal pulvérisé et du pantchagavia. Le pourouhita verse quelques gouttes de ce mélange dans la bouche du mourant, afin que le corps soit purifié de ses souillures. Le moribond récite ensuite, au moins mentalement, plusieurs mantras; et sa purification générale est opérée. Lorsque cette importante formalité est accomplie, on amène une vache avec son veau. La vache est couverte d'une pièce de toile

et parée de fleurs et d'anneaux d'or, que l'on a passés dans ses cornes. Le malade la tient par la queue, pendant que l'officiant récite une prière à l'effet d'obtenir que cette vache conduise le mourant dans le séjour divin. Il faut que l'animal sacré soit donné en présent au prêtre; et c'est toujours ce que le malade s'empresse de faire; autrement, il ne trouverait pas, à son arrivée sur les bords du fleuve Vakarani, la queue tutélaire, qui, seule, peut lui permettre d'en traverser les ondes enflammées sans éprouver d'inexprimables douleurs (1). Les pièces d'or, d'argent et de cuivre déposées dans l'un des plats de métal doivent égaler la valeur pécuniaire de la vache, et être à l'instant même distribuées aux brâhmanes. Une autre distribution leur est faite après les funérailles; c'est celle du *dassa dana*, ou les dix dons.

Lorsque le brâhmane a cessé de vivre et que toutes les personnes présentes ont exhalé leur douleur en des termes et sur un ton uniformes, le directeur des funérailles et les parents se font raser la tête et le visage, et se purifient par le bain de l'attouchement du barbier. Le directeur des funérailles se passe alors à l'index de la main droite l'anneau *pavitram*, ou, plus correctement, *paritsa;* prend du pantchagavia, de l'huile de sésame, de l'herbe dharba, du riz cru et d'autres substances, et offre le homa, en demandant aux dieux d'accorder au saint homme qui n'est plus une place dans le séjour de la béatitude; puis il prononce mystérieusement à l'oreille du défunt la parole sacrée de l'initiation. Le cadavre est ensuite lavé, et débarrassé de tout le poil qui en couvre la surface; on le lave une seconde fois pour le purifier de la souillure qu'a pu lui imprimer le contact du barbier; on applique sur son front du sandal et des akchaltas; on l'entoure de guirlandes de fleurs, et on lui introduit des fragments de bétel dans la bouche. Ainsi préparé, on le revêt de riches habits, on le pare de bijoux, et on l'expose sur un lit de parade jusqu'au moment des funérailles, qu'on hâte autant qu'il est possible, parce que les parents, les commensaux et même toutes les personnes qui habitent la rue du défunt ne peuvent prendre aucune nourriture jusqu'à ce que le corps ait été enlevé.

Tous les préparatifs terminés, le directeur des funérailles enveloppe le cadavre dans un linceul de toile, dont il a détaché une bande qu'il roule en forme de triple cordon et à l'extrémité de laquelle il fixe un morceau de fer qu'il a enduit préalablement d'huile de sésame. Il doit porter ce cordon dans toutes les cérémonies des obsèques, qui ont une durée de douze jours. La toile dans laquelle le corps est enveloppé est maintenue par de nom-

(1) Les Grecs ont conservé cette fiction religieuse; mais ils ont substitué l'Achéron au Vakarani, et le batelier Caron à la vache.

breux liens de paille. Si le brâhmane était marié, on a soin de lui laisser le visage découvert. Avant de l'ensevelir, on lui a attaché ensemble les deux pouces et les deux orteils.

Un brancard formé de sept tringles en bois assujéties sur deux longs portants reçoit la dépouille du mort, et le convoi se met en marche. En tête, est le directeur des funérailles, portant, dans un vase de terre, le feu du sacrifice; il est immédiatement suivi du corps, qu'on a couvert de fleurs et de feuillages; les parents, les amis, coiffés d'une simple toile, en signe de deuil, viennent ensuite. Avant d'arriver au terme de la marche, on s'arrête trois fois, pour mettre dans la bouche du défunt un peu de riz humecté. Lorsque le convoi est parvenu au cimetière, c'est-à-dire au lieu où l'on a coutume de brûler les cadavres, on creuse une fosse de trois pieds de large et de six de long; puis le terrein est consacré par une aspersion d'eau lustrale et par la récitation des mantras. On jette alors dans la fosse de petits fragments d'or, on dresse le bûcher, on y place le corps; et le directeur des funérailles dépose sur la poitrine du défunt une motte de bouse de vache desséchée, sur laquelle, après y avoir mis le feu, il accomplit le sacrifice du homa. Cela fait, il se penche sur tous les orifices du cadavre, y applique ses lèvres, récite à chacune les mantras consacrés, les baise avec componction et y répand du beurre clarifié. L'effet de cette singulière pratique est de purifier intérieurement le corps. Quand elle est accomplie, on met dans la bouche du défunt une pièce d'or et du riz; puis son cadavre est dépouillé par les assistants de tout ce dont on l'a orné avant sa sortie de la maison mortuaire. Bientôt après, on le couvre de bois sur lequel on a répandu des gouttes de pantchagavia. A cette aspersion, en succède une seconde, faite avec de l'eau renfermée dans un vase apporté tout exprès. Le directeur des cérémonies brise ce vase sur la tête du défunt, pousse des gémissements, et, se saisissant d'une torche, met le feu au bûcher. Ces diverses formalités le constituent héritier universel du brâhmane à qui l'on rend les derniers devoirs. Tout le monde se retire alors, à l'exception des prêtres qui ont porté le mort; alors aussi, on distribue le dassa dana.

Le premier soin des assistants, lorsqu'ils se sont éloignés, est d'aller prendre ce qu'on appelle le bain de la mort. Ce bain doit aider le défunt à supporter les ardeurs du bûcher. On se rend ensuite à la maison mortuaire; et là, l'héritier place dans la chambre où a eu lieu le décès un vase plein d'eau, au-dessus duquel pend un cordon attaché au plafond. A côté du vase, il met une poignée de riz. Pendant dix jours, le *prana*, ou souffle divin qui animait le défunt, doit venir satisfaire son appétit, étancher sa soif; et le cordon lui sert de conducteur. Ce n'est que lorsque ces cérémonies sont achevées que les personnes de la maison peuvent rompre le jeûne. Les

femmes n'assistent pas aux obsèques; elles restent enfermées et poussent deslamentations.

Le lendemain, on retourne au champ du repos, et l'on recommence les cérémonies funéraires. Le troisième jour, après avoir fait cuire, sous un pandal construit exprès, sept espèces de légumes, du riz et des gâteaux, et avoir enveloppé tout cela dans une toile neuve, le directeur des funérailles prend cinq vases de terre qui contiennent du pantchagavia, des pois, du riz, des akchaltas, du sandal pulvérisé, des légumes, de l'huile de sésame, du bétel, trois morceaux de toile jaune, un bâton et enfin le dassa dana. Pourvu de tous ces objets, il se rend au cimetière avec les parents et les amis du défunt. Il fait les ablutions et le san kalpa; arrose les cendres du mort avec de l'eau et du lait, répète le san kalpa, passe à son doigt l'anneau paritsa, récite des mantras, et cherche dans les cendres, avec le bâton, les os que le feu a pu épargner. Alors il rassemble une partie des cendres, et va les jeter dans le fleuve ou dans l'étang voisin; il amoncelle ensuite ce qui reste des cendres, le pétrit et lui donne, autant qu'il est possible, une forme humaine qui rappelle le défunt. Il lui offre en sacrifice les objets qu'il a apportés; et, le sacrifice terminé, il renferme dans un vase ces objets et les cendres. Sur l'emplacement qu'elles occupaient, il élève une butte de terre de la hauteur de trois empans, et y dresse trois petites pierres, l'une au milieu, l'autre au sud et la troisième au nord. A la première, il donne le nom du défunt; à la seconde, celui d'Yama; et à la dernière, celui de Roudra. Il les frotte d'huile, les lave, les enveloppe dans les trois morceaux de toile jaune, et leur offre le poudja.

Ces diverses cérémonies, qui ont pour but d'obtenir des dieux que le défunt renaisse à une nouvelle vie avec une belle forme, exempt de toute infirmité corporelle, se répètent du quatrième au neuvième jour. Le dixième, après avoir préparé différents objets, le directeur des funérailles, accompagné des parents, des amis et de la veuve magnifiquement parée et entourée de femmes mariées, qui affectent une grande douleur, se rend au champ funéraire. Là, il pétrit entre ses doigts trois boulettes formées de riz et de pois bouillis, et les jette aux corbeaux; puis il met les trois pierres tumulaires dans une urne qu'il a apportée avec lui, et qu'il va déposer au bord du fleuve ou de l'étang le plus proche; se passe à l'index l'anneau paritsa; fait le san kalpa, entre dans l'eau jusqu'au cou, se tourne vers l'orient, et dit, en jetant dans l'eau, par-dessus sa tête, le vase et ce qu'il contient : « Jusqu'à présent, ces pierres ont été l'image du cadavre; puisse-t-il désormais abandonner son aspect repoussant et revêtir la forme des dieux! Puisse-t-il aller habiter les swargas pour y jouir de toutes les délices réservées aux âmes vertueuses, tant que les eaux du Gange couleront, tant que ces pierres

conserveront leurs éléments! » De retour sur la berge, le directeur des funérailles répète le san kalpa, distribue les dix dons; et les hommes qui assistent à la cérémonie se font raser pour la première fois depuis que les obsèques ont commencé. On forme ensuite sur le rivage une couche de terre d'une faible épaisseur; une boule, aussi de terre, y est déposée; elle représente le défunt. La veuve se dépouille du tali, le place à côté de l'image mystique de son mari, et le pourouhita la purifie ainsi que tous les assistants.

Le onzième jour est consacré à une cérémonie qu'on appelle la délivrance du taureau. Voici en quoi elle consiste. On prend un taureau de trois ans dont la robe soit d'une seule couleur. On le baigne, on le saupoudre de sandal et d'akchaltas; on l'entoure de guirlandes, et l'on imprime sur sa hanche droite, à l'aide d'un fer rouge, le *soula*, une des armes de Siva, dieu que l'on invoque bientôt après à l'effet d'obtenir que le défunt soit admis aux félicités du Kailasa. La prière achevée, on abandonne le taureau à lui-même, et on en fait dun plus tard à quelque brâhmane. Le lendemain, s'accomplit une autre cérémonie, en présence de huit brâhmanes. Le directeur des funérailles désigne l'un d'entre eux pour représenter le mort; il trace trois parallélogrammes sur le plancher et les consacre. Le prêtre choisi pour simuler le défunt est placé dans le carré du milieu; deux autres brâhmanes entrent dans le second; et les cinq qui restent dans le troisième. Le directeur, commençant par celui du milieu, verse successivement sur les pieds de chacun des brâhmanes de l'huile de sésame et de l'herbe dharba, et les lave avec de l'eau. Revenant au premier, il lui asperge la tête avec de l'huile, lui attache des pendants d'oreilles, lui passe un anneau d'or au doigt, un *roudrakcha*, ou chapelet, au cou, et lui donne deux pièces de toile et une couverture de laine blanches, un *tchimbou* de cuivre, et du bétel. Chacun des sept autres brâhmanes reçoit à son tour deux pièces de toile, une couverture et un vase de cuivre. Cette cérémonie se termine par un repas, auquel prennent place tous les assistants. Le directeur des funérailles compose quatre boulettes avec du riz, du miel, de l'huile, des pois et des légumes, l'une pour le défunt; la seconde, pour son père; la troisième, pour son aïeul, et la dernière, pour son troisième ascendant. Le directeur prend celle qui est attribuée au défunt, et dit : « Jusqu'à présent, tu as conservé l'apparence repoussante d'un cadavre; désormais tu revêtiras la forme des ancêtres; tu habiteras le *Pitra-loka*, leur séjour, pour y goûter une longue béatitude. » Alors il fait de la boulette trois parties égales, qu'il joint séparément aux trois autres; il divise en trois bandes plus étroites la bande de toile qu'il a levée sur le linceul du mort, et qui remplaçait son triple cordon. Après avoir présenté à tous ces objets une offrande et des li-

bations, il les jette aux vaches, et distribue les dix dons aux brâhmanes. Alors il reprend ses habits ordinaires, congédie les parents et les amis, et purifie la maison mortuaire. Le lendemain, il fait le homa aux planètes. Le vingt-septième jour, la cérémonie du douzième se répète; mais il n'y assiste que trois brâhmanes; elle se répète encore treize autres fois dans le cours de l'année. Le *titi*, ou jour anniversaire de la mort d'un père ou d'une mère, doit toujours être régulièrement observé.

Dans les funérailles des kchatriyas et des vaisyas, c'est un pourouhita qui veille à l'agonie et qui est le directeur des cérémonies qui s'accomplissent ensuite. Ces cérémonies diffèrent peu de celles qui accompagnent les obsèques d'un brâhmane. Pendant la première année, elles sont recommencées de mois en mois, et l'anniversaire du décès est ensuite ponctuellement célébré. Telle est du moins la règle générale. Mais quelques localités se distinguent par des pratiques particulières. Ainsi, chez les Mahrattes, par exemple, aux funérailles d'un riche Hindou, on expose des *pindhas*, boulettes de riz bouilli, sur les feuilles des arbres. Si les corneilles viennent les becqueter, on infère de là que l'âme du défunt est admise dans la demeure céleste; si, au contraire, elles restent intactes, on en conclut que le mort s'est rendu coupable de quelque crime secret qui le frustre des récompenses divines. Dans certaines contrées, pour s'assurer que le corps déposé sur le bûcher est bien réellement privé de l'existence, on lui pince le nez, on lui presse la poitrine, et on fait résonner à ses oreilles le bruit des trompettes et des tambours. Dans l'ancien royaume d'Assam, lorsque le roi mourait, on l'enterrait dans un vaste caveau avec tout ce qu'il possédait de plus précieux en meubles et en bijoux, et avec une grande abondance de vivres. Ses femmes et ses officiers supérieurs quittaient la vie pour partager sa dernière demeure, et l'on inhumait encore avec lui douze chameaux, six chevaux, un éléphant, des chiens de chasse et l'idole à laquelle il adressait le plus fréquemment ses hommages.

Les obsèques de soûdras sont bien moins fastueuses, et sont accompagnées de beaucoup moins de cérémonies que celles des castes précédentes. Il n'y a, pour les individus de cette classe qui quittent la vie, ni consécration par les mantras, ni sacrifices. On ne permet à la famille que la pratique du *godana* (don de la vache), celle du dassa dana, et les autres présents aux brâhmanes. Quand un soûdra est à l'agonie, on appelle un de ces prêtres qui fait le *prayatchita*, ou la cérémonie de l'expiation ; puis, dès que le malade est décédé, on lave son corps, on le fait raser, on le couvre de ses plus beaux habits et de ses plus riches parures, et on le place, assis, les jambes croisées, dans une espèce de niche, tapissée d'étoffes de prix et ornée de fleurs et de feuillage. Cette niche adhère à un brancard

que douze personnes portent, au son des instruments de musique, sur le lieu où l'on a dressé le bûcher. Les funérailles d'un soûdra durent trois jours. Le troisième est consacré à la cérémonie qu'on appelle la libation du lait, et qui n'est que la reproduction de quelques parties de celle qui s'accomplit le troisième jour de la pompe funèbre d'un brâhmane. Le directeur des obsèques du soûdra, muni de trois noix de coco, de quatre branches de cocotier, de riz cru et de riz bouilli, de fruits, de légumes et d'un vase de terre rempli de lait et placé dans une corbeille neuve, se rend, avec les parents, les amis et les musiciens, à l'endroit où le corps a été brûlé; et, pendant que les musiciens font retentir l'air de sons lugubres, il forme, avec les cendres et les ossements du défunt, une pyramide qu'il arrose avec de l'eau et du lait de coco; puis il invoque Vichnou et livre aux corneilles, en invoquant le nom du mort, les substances qu'il a apportées et dont il a préalablement formé plusieurs boulettes. On jette alors dans l'eau les os et les cendres; et les cérémonies se terminent par un bain pris en commun, après lequel tous les assistants se séparent. Souvent, dans cette classe, et parmi les gens peu aisés, on se borne à exposer le cadavre à un simple feu de paille sur le bord d'un fleuve, au cours duquel on l'abandonne ensuite. Les castes méprisées ne brûlent point leurs morts; elles les enterrent, après les avoir ensevelis dans une toile neuve. Ces funérailles ne sont entourées d'aucune pompe.

Suttis. Le code des lois de Manou ne contient aucune disposition qui prescrive aux femmes de se brûler sur le corps de leurs maris. On rappelle dans ces lois, comme une action qui fut agréable à Dieu, que les veuves de Brahmâ, ne voulant pas avoir la douleur de lui survivre, se sacrifièrent toutes sur le même bûcher. Les législateurs qui vinrent après Manou s'inspirèrent sans doute de ce passage, quand ils recommandèrent aux veuves l'accomplissement de cet horrible sacrifice, comme un acte très saint et qui leur mériterait les récompenses célestes. Une tradition fort ancienne et fort répandue attribue l'origine de cette coutume barbare aux circonstances que nous allons rapporter. Lorsque, dans le royaume de Kanara, les femmes venaient à se fatiguer de leurs maris ou qu'elles avaient reçu d'eux quelque injure ou quelque outrage, elles n'hésitaient pas à les faire périr par le poison. Ce criminel expédient était devenu d'un si fréquent usage, que le pays était en quelque sorte menacé de voir sa population masculine disparaître entièrement. Pour obvier à ce grave danger, les brâhmanes firent une loi qui, en très peu de temps, fut adoptée dans l'Inde entière; cette loi obligeait les veuves à s'immoler sur le cadavre de leurs époux. A partir de ce moment, les empoisonnements cessèrent.

On appelle *sutti* l'acte que fait une femme en se brûlant sur le même

bûcher qui dévore les restes mortels de son mari. Ce sacrifice a lieu avec toute la pompe, avec tout le faste que les Hindous déploient dans leurs cérémonies religieuses. Il varie dans les formes suivant les contrées; mais voici de quelle manière il s'accomplit le plus généralement dans les deux castes supérieures. La veuve, couverte de bijoux et d'habits magnifiques, parée comme au jour de ses noces, est exposée devant la porte de la maison mortuaire sous une sorte de pandal orné de riches draperies, de fleurs et de feuillages. Dès l'instant où elle a pris la résolution de se sacrifier, tout aliment lui a été interdit; il lui a été permis seulement de mâcher du bétel, et elle a dû prononcer continuellement le nom du dieu de la secte à laquelle elle appartient. Pendant ce temps des instruments de musique n'ont pas cessé de se faire entendre. Lorsque l'heure en est venue, elle part accompagnée de ses parents, de ses amis, et d'un nombreux cortége de brâhmanes qui se tiennent constamment près d'elle, et lui promettent, en récompense de l'acte de piété qui se prépare, pour son mari, la rémission de tous les péchés et même de tous les crimes qu'il a pu commettre, et pour elle une félicité sans limites et sans fin. Les prêtres s'efforcent par leurs discours, par leurs chants, par leurs caresses, d'affermir la victime dans sa résolution; ils échauffent son imagination en lui faisant boire, à de courts intervalles, pendant le trajet, des liqueurs excitantes dans lesquelles ils mêlent de l'opium. Parvenue à l'endroit où elle doit s'offrir en holocauste aux mânes de son mari, la veuve fait ses adieux à ses parents, à ses amis, partage entre eux ses parures, et les embrasse pour la dernière fois. Puis, après avoir fait à trois reprises le tour du bûcher, elle s'arrête sur une éminence qui domine la fosse ardente, et, de là, elle se précipite dans les flammes, sur lesquelles on répand, pour en activer la vivacité, de l'huile, du beurre et d'autres matières également combustibles. Aussitôt, les musiciens font retentir leurs instruments, dans le but sans doute de dérober au peuple les cris de douleur de la victime. Lorsque les flammes ont tout dévoré, on recueille les ossements et les cendres pour les jeter dans une rivière sacrée, et l'on érige un monument, une chapelle, sur le lieu même où le sacrifice a été consommé, pour en perpétuer le souvenir.

Dans les castes qui ne brûlent pas leurs morts, les veuves se font enterrer toutes vives avec le cadavre de leurs époux. Lorsqu'une de ces infortunées est arrivée au lieu de la sépulture, on la descend dans une fosse, au fond de laquelle elle s'assied, tenant entre ses bras la dépouille de son mari. Alors on la couvre de terre, de manière à ne laisser que sa tête à découvert; on lui fait prendre un breuvage, que quelques écrivains prétendent être du poison; et, pour abréger son supplice, on l'étrangle presque aussitôt. Le peuple n'est pas admis au spectacle de cette horrible cérémonie; on a soin



bûcher qui dévore les restes mortels de son mari. Ce sacrifice a lieu avec

poison; et, pour abréger son supplice, on l'étrangle [illegible]
peuple n'est pas admis au spectacle de cette horrible cérémonie; on a soin





de lui en intercepter la vue au moyen d'une enceinte de toile que l'on dresse autour de la fosse.

Au Bengale, après avoir été baignée dans le Gange avec le corps de son mari, la veuve est placée sur un lit de parade qu'on a disposé sur le bûcher même; le cadavre est posé sur elle en travers, comme pour figurer une croix. Dans cette situation, on lui remet des lettres, des étoffes, des bijoux, que des personnes présentes veulent faire parvenir, dans l'autre monde, à leurs parents ou à leurs amis; elle fait du tout un paquet qu'elle met sur son sein, et alors on allume le bûcher. Dans le Bisnagar, les femmes ne se brûlent que plusieurs mois après les funérailles de leurs maris. Le jour fatal arrivé, la veuve assiste à un repas splendide, dont elle fait les honneurs, et elle préside ensuite elle-même à tous les apprêts de sa mort. Dans le Guzurate et dans quelques autres provinces, le bûcher est dressé sous une hutte construite avec de la paille et des roseaux enduits de beurre ou imprégnés d'huile. On place la veuve au centre, sur le bûcher, ayant le corps de son mari appuyé sur ses genoux, et on l'attache à un pilier pour qu'elle ne puisse s'échapper. Ces préparatifs terminés, on bouche l'ouverture de la cabane, et l'on y met le feu.

En 1710, toutes les femmes du radja de Marava se sacrifièrent sur son bûcher avec un courage extraordinaire; elles s'élancèrent toutes ensemble dans les flammes, en criant : « Siva! Siva! » Elles furent mises par les prêtres au rang des divinités, et, depuis, on leur rendit un culte dans un temple que l'on bâtit à l'endroit même où elles s'étaient brûlées. Sur la côte de Coromandel, on a vu quelquefois les esclaves suivre leurs maîtresses sur le fatal bûcher et périr avec elles. Il est très rare que le sutti ait lieu dans les classes inférieures; aussi est-ce un grand honneur pour la famille et pour la tribu entière à laquelle appartient la victime quand un tel évènement arrive. Un missionnaire anglican raconte qu'à Tandjaour, une femme de la caste méprisée des tchakilis (savetiers), ayant perdu son mari et se voyant maltraiter chaque jour par sa belle-mère, prit la résolution de se brûler toute vive sur la tombe du mort. Émerveillés, les tchakilis s'assemblèrent et convinrent de donner à cet acte, qui, dans leur opinion, devait répandre un vif éclat sur leur caste, tout le retentissement et toute la magnificence possible. Pendant deux mois entiers, ils promenèrent par toute la province la veuve dévouée, que chacun considérait comme s'étant élevée au rang de caste pure. Riches et pauvres la comblèrent de présents. Le radja lui-même lui offrit une orange et prêta son plus bel éléphant pour qu'elle fût conduite triomphalement au lieu du sacrifice. Le courage de la tchakili ne se démentit pas un seul instant; elle distribua les objets dont elle était parée, dansa autour du bûcher, et, le visage riant, s'élança dans les flammes. Lorsque

le sacrifice fut consommé, chaque assistant s'empressa de recueillir, comme de saintes reliques, quelques-uns des charbons qui avaient servi à l'accomplir; car personne ne doutait que, bien qu'elle fût issue d'une caste réprouvée, cette héroïne ne dût jouir de la béatitude et de la gloire célestes.

Mais toutes les veuves hindoues ne montrent pas la même intrépidité. Il y en a que la vue des flammes épouvante et qui cherchent à se soustraire au supplice auquel les voue une coutume sacrilége. On célébrait sur les bords du Gange le sutti de la veuve d'un brâhmane. La victime, dont la contenance était parfaitement calme, répondit aux officiers anglais qui l'interrogeaient que c'était volontairement qu'elle allait mourir. Après les adieux et les cérémonies usitées, et poussée presque par les brâhmanes, elle s'élança sur le bûcher. Bientôt, cependant, lui voyant faire un mouvement pour en sortir, les brâhmanes renversèrent sur elle la pile de bois qui formait le bûcher. L'infortunée redoubla d'efforts, réussit à se dégager et sauta hors des flammes. Les brâhmanes coururent à sa poursuite et la ramenèrent vers le bûcher, malgré la résistance de soldats anglais qui s'étaient mêlés à la foule des spectateurs. Elle essaya encore d'échapper aux brâhmanes; elle se tordit entre les mains qui l'étreignaient. A cette vue, un tumulte effroyable s'éleva du sein de la multitude, et de toutes parts la malheureuse veuve fut accablée d'injures. Les soldats anglais voulurent intervenir de nouveau; ce fut en vain : trois vigoureux brâhmanes saisirent à bras-le-corps la patiente, l'enlevèrent et la précipitèrent dans les flammes, au milieu desquelles elle se roulait dans d'horribles convulsions. Elle sortit néanmoins une seconde fois de l'ardente fournaise; mais des brâhmanes l'y repoussèrent avec de longs bâtons, pendant que d'autres lui lançaient à la tête des brandons enflammés. Malgré d'inexprimables souffrances, et bien que ses forces fussent épuisées, l'infortunée parvint une dernière fois à tromper l'attente de ses bourreaux et à gagner le bord du Gange. Les brâhmanes, laissant alors éclater leur rage par des imprécations, l'y atteignirent; quatre d'entre eux essayèrent de la noyer en lui maintenant la tête dans le fleuve; mais un renfort de soldats, arrivant en cet instant, put enfin l'arracher des mains de ces prêtres fanatiques, qui furent emprisonnés. Cela n'empêcha pas la population hindoue de maudire la victime, qui mourut de ses blessures le lendemain. Une autre veuve, une enfant de quatorze ans, était également parvenue à se soustraire au fatal bûcher, et elle s'était réfugiée dans un ruisseau voisin. Un de ses parents, lui présentant une grande toile, lui dit : « Viens; je t'envelopperai dans cette toile, et je te porterai dans ta maison. — Vous voulez me porter au bûcher, répondit-elle, en l'implorant. Grâce! grâce! laissez-moi vivre; j'irai trouver les parias. Laissez-moi vivre! — Je jure par les eaux du Gange, reprit le parent,

que e vais te reconduire à ta demeure. » Confiante dans ce serment, qui est sacré pour les Hindous, la pauvre enfant se laissa envelopper dans la toile ; mais ce qu'elle avait craint arriva : son fanatique parent la rendit aux flammes, et un coup de sabre, qu'un assistant lui porta, vint rendre inutiles les efforts désespérés qu'elle tentait pour prendre de nouveau la fuite.

L'acharnement que mettent les brâhmanes à pousser jusqu'au bout l'accomplissement des suttis s'explique par cette raison que la plus grande et la meilleure partie des objets et des bijoux dont les victimes sont parées leur revient de droit si elles meurent, et que, dans cette circonstance, elles se couvrent de ce qu'elles possèdent de plus précieux. Les femmes qui ne se soumettent pas à cette barbare coutume mènent une vie misérable, et ne sont plus, en quelque sorte, que des esclaves auxquelles on n'accorde aucune considération. Elles doivent renoncer au monde, avoir la tête rasée, ne faire qu'un repas par jour, ne jamais dormir sur un lit, ne jamais sortir de leur maison, et accomplir enfin les travaux les plus rudes, les plus pénibles. Être en butte au mépris général, ou se brûler sur le corps de leurs maris, telle est leur alternative. Aussi la triste condition des femmes qui survivent est-elle un des principaux motifs qui déterminent les autres à se résigner au fatal sacrifice.

La veuve d'un brâhmane mort dans une contrée éloignée n'est pas astreinte à observer cette coutume barbare. On en dispense également les veuves qui se trouvent dans leur temps critique, et celles qui sont enceintes ou qui ont de tout jeunes enfants. Il est rare que les femmes radjapoutes se brûlent sur la dépouille de leurs maris : elles ont soin de stipuler, dans l'acte de leur mariage, qu'on ne pourra les y forcer.

De nos jours, le sutti ne s'accomplit qu'à la dérobée, et lorsque les fanatiques hindous parviennent à échapper à la surveillance des autorités anglaises et mahométanes, qui le préviennent autant qu'il est en elles, ou le répriment avec la plus grande énergie.

Conformément à la doctrine de la métempsychose, les classes inférieures de quelques localités font peindre ou sculpter sur les cercueils différents animaux, convaincues que l'âme du défunt doit passer dans le corps d'un d'entre eux. Les cimetières sont rares dans l'Hindoustân. On les reconnaît aux arbrisseaux qui les décorent et aux guirlandes de fleurs dont ces arbrisseaux sont ornés. On y voit peu de monuments. On n'en élève guère que pour les morts de la caste militaire ou pour les veuves qui se sont brûlées sur le corps de leurs maris. Ces tombes sont le plus souvent de petites chapelles qui ne manquent pas de goût et d'élégance. On en rencontre fréquemment d'isolées le long des routes, dans les campagnes ou dans les bois.

Il est d'usage qu'après les funérailles, un brâhmane lise au fils ou au plus proche parent du défunt les lois qui concernent le deuil. Ces lois prescrivent de ne point mâcher de bétel, de s'abstenir de se parfumer la tête et de changer d'habits pendant les dix jours qui suivent immédiatement le décès, et d'aller prier sur le bord de la rivière dans laquelle les cendres du mort ont été jetées; elles ordonnent enfin l'accomplissement du srâddha mensuel. La plus grande marque de deuil que l'on puisse donner est de se priver de toute nourriture pendant les premières vingt-quatre heures. A la mort d'un radja, tous ses sujets sont tenus de se raser la tête. Les amis qui rendent des visites de deuil ne s'occupent en aucune façon de la personne qu'ils viennent voir; les compliments de condoléance n'expriment que des lieux communs, et ils sont transmis par un tiers, que l'on charge aussi de la réponse.

CHAPITRE X.

Austérités. Pèlerinages. Leurs motifs. Devoirs des pécheurs qui les entreprennent. Lieux de pèlerinages principaux. Pèlerinage de Hardwâr. Son époque annuelle. Description du camp. Arrivée des pèlerins. Leurs véhicules. Droits qu'ils ont à payer. Mesures de précaution des autorités. Immersions dans le Gange. Les femmes. La foule des pénitents. Les brâhmanes. Accidents. Noyades religieuses. Indifférence qu'elles inspirent. Temples. Mendiants. Foire. Les sucreries. Les dévédassis. Les jongleurs. Illuminations. Feux d'artifices. La nuit. Les voleurs. Leur audace et leur adresse. Combats des sectes rivales. Tchaprassis. Décadence des pèlerinages. — Expiations. Leur effet. Sont prescrits par les védas. Patients à gages. Le djampa. Préparation. Forme de ce supplice. Moyen employé pour le rendre moins dangereux. Autres expiations. Le tchârák-poudja. Traitement des blessures. — Tapaswis. Leur multiplicité. Leurs différents ordres. Buts auxquels ils tendent. Charité des Hindous. Respect qu'inspirent les pénitents. Déférences qu'ont pour eux les maris. Régime auquel plusieurs se soumettent. Les sanniâsis, les yogis et les mounis. Leurs pénitences. Les gosains. Leur façon de mendier. Leurs chansons. L'aumône du marchand. Vie militaire et monacale des gosains. Les tadins. Tortures qu'ils s'infligent. Les pandarons. Les poutchâris de Manar-Swami et de Mariatta. Le Mariatta-kodam. Les saki-bhavas. — Les tapaswis Praoun-Pouri et Perkasanând. — Les fakirs. Un trait d'Aureng-Zeb.

Pénitences. Indépendamment des prières, des ablutions, des jeûnes et des offrandes, dont nous avons précédemment décrit les formes, les Hindous ont encore d'autres pratiques, à l'aide desquelles ils prétendent effacer les souillures que leur ont imprimées leurs péchés ou leurs crimes: tels sont notamment les pèlerinages et les expiations.

Pèlerinages. Bien qu'en général les pèlerinages soient entrepris pour expier des fautes légères et vénielles, ils ont quelquefois aussi un vœu pour cause, et on les accomplit, soit pour rendre grâce à une divinité de biens obtenus par sa faveur, soit pour la conjurer de détourner des maux physiques ou moraux dont on souffre ou dont on est menacé.

Pour qu'un pèlerinage soit efficace, il est nécessaire de se soumettre à certaines formalités. Ainsi, avant de quitter sa demeure, le pèlerin jeûne, se rase la tête et offre le srâddha aux mânes de sa famille. Alors il part. Pendant son voyage, il marche, autant que possible, à pied, s'abstient rigoureusement d'onctions d'huile, ne fait qu'un repas par jour, et évite avec soin do se nourrir de poisson. Parvenu à sa destination, il prend deux heures de repos, se rase ensuite tout le corps, se purifie par le bain, et offre de nouveau le srâddha aux mânes de ses ancêtres. Dès ce moment, il est libre de passer autant do temps qu'il lui plaît dans le lieu du pèlerinage; mais il ne peut y rester moins de sept jours. Lorsqu'il se dispose à retourner chez lui, il reçoit des brâhmanes, en échange de ses offrandes, des cendres de bouse de vache, des fleurs, des feuilles de toulasi, et d'autres objets de mince valeur, qui ont été sanctifiés par le contact des idoles.

Les lieux des pèlerinages les plus célèbres et les plus fréquentés sont Bénarès, Gaya, Allahabad, Tripeti, Djaggernâtha, Pouschkâr, Somnâth, Mathoura, Bindrâbând, Hardwâr et quelques autres. Bien que les dévots les visitent à toutes les époques de l'année, il y a cependant des jours spéciaux affectés à chacun d'eux, et qui appellent le concours du plus grand nombre des fidèles. La multitude qu'ils attirent alors des divers points de l'Hindoustân, et qui s'élève souvent à un million d'individus, y réunit des trafiquants de toute espèce; ce qui transforme ces pieuses solennités en do véritables marchés.

C'est à Hardwâr surtout, petite ville située sur la rive droite du Gange, et au lieu même où le fleuve sacré, se frayant un passage à travers des masses de rocher, s'élance des flancs des monts Himâlâya pour fertiliser les plaines environnantes, que la foule des pèlerins est le plus considérable. Un voyageur trace de ce pèlerinage, dont l'époque revient chaque année au mois d'avril, la description suivante, qui, sauf de légères différences dans la disposition des localités, peut également s'appliquer à tous les autres.

Le champ destiné à la réunion de Hardwâr est un terroin vague, borné d'un côté par le Gange, acculé de l'autre à une épaisse forêt, et presque contigu à l'extrémité occidentale de la ville. Parmi les pèlerins, les uns demeurent sous les tentes qu'ils ont apportées avec eux; les autres se contentent de cabanes élevées temporairement; d'autres enfin n'ont pour abri que le feuillage des arbres, ou plus simplement encore la vaste voûte du firmament. Les tentes des visiteurs européens sont de grandes dimensions, supportées par un double rang de piquets et renfermant plusieurs compartiments; sur les derrières, est un espace réservé et enclos par des toiles. Le camp des mahométans est également fort beau; le devant des tentes est

et l'on n'aura encore qu'une faible idée du vacarme assourdissant qui retentit sur toute la rive. Le champ de foire n'est ni moins encombré ni moins bruyant. Là, se donnent rendez-vous les marchands de la Tartarie, de l'Arabie, de la Perse, de la Chine, et de toutes les parties de l'Hindoustân, sans parler des Européens, qui, eux aussi, apportent les tributs de leur sol et de leur industrie. Les préoccupations religieuses et commerciales n'empêchent pas les pèlerins de saisir avec avidité toutes les occasions de plaisir qui s'offrent à eux. A chaque coin de rue des camps et de la ville, on se heurte à des chaudières où se préparent ces sucreries dont les Hindous et leurs animaux eux-mêmes sont si friands; des troupes de bayadères réunissent partout autour d'elles les gens même les plus occupés, qui font un instant trève aux affaires pour assister à leurs danses voluptueuses; ailleurs, des jongleurs déploient toutes les ressources de leur adresse et exécutent des tours dont ceux de nos plus habiles prestidigitateurs européens ne pourraient un seul moment soutenir le parallèle.

La nuit, le Gange prend un aspect vif et animé. Celui de ses bras qui se rapproche le plus de la ville, est illuminé par des myriades de lumières dispersées sur ses rives; et les eaux empruntent un brillant éclat de lampes flottantes qu'on allume et qu'on lance sur la surface. Quelquefois une grande fête est donnée par le nabab de Noudgihabâd, ou par d'autres hauts personnages, et la profusion de feux d'artifices, qui toujours font partie des divertissements indiens, rend ce spectacle encore plus magnifique. On voit des lumières partout et dans toutes les directions, dans les temples, les maisons, les tentes, les boutiques, les huttes et les échoppes. A la fin, le tumulte qui régnait sans interruption depuis l'aube du jour se calme peu à peu, finit par n'être plus qu'un faible murmure, et ensuite par cesser entièrement. La plupart des lumières ont disparu pour faire place à la plus profonde obscurité. C'est alors que les voleurs, classe habile et nombreuse, se mettent à l'œuvre, et, forts de leur dextérité, vantée à juste titre, poussent l'audace jusqu'à s'emparer du vêtement même qui sert d'oreiller au dormeur défiant.

Autrefois, avant que la ville de Hardwâr et les districts adjacents appartinssent à la compagnie des Indes, il était rare que la réunion se terminât sans qu'il y eût du sang répandu. Le parti prêtre des sectes rivales qui pullulent dans la religion hindoue, et qui toutes sont convaincues de l'efficacité des eaux du Gange, s'efforçait d'attirer à lui, chacun de son côté, la plus grosse part des aumônes. Lorsqu'une secte se sentait appuyée par un grand nombre d'adhérents, elle employait la force pour parvenir à son but, pendant que des bandes de brigands, tentées par les richesses apportées à la foire, attaquaient ouvertement les marchands, qui, pour défendre leurs biens,

prenaient des troupes à leur solde. Une police très active, dirigée par les magistrats européens du district, s'oppose actuellement à ces brigandages en grand, et l'on n'a plus qu'à se mettre en garde contre l'adresse des voleurs de profession. La vente des liqueurs spiritueuses est prohibée sous des peines très sévères, et nul ne peut se présenter avec une arme quelconque. Toutes les armes offensives sont confiées à la garde d'officiers appelés tchaprassis, institués par le gouvernement, et qui les restituent au départ du pèlerin.

Le pèlerinage de Hardwâr, et, par suite, tous les autres, sont, dit-on, sur leur déclin. On attribue cette décadence à l'opinion généralement répanduo dans l'Inde que les chrétiens sont destinés à faire prévaloir leur religion et leurs coutumes chez tous les peuples de l'Hindoustân; opinion qui no laisse pas de jeter un peu de tiédeur dans l'attachement de ces peuples pour les pratiques prescrites par les brâhmanes.

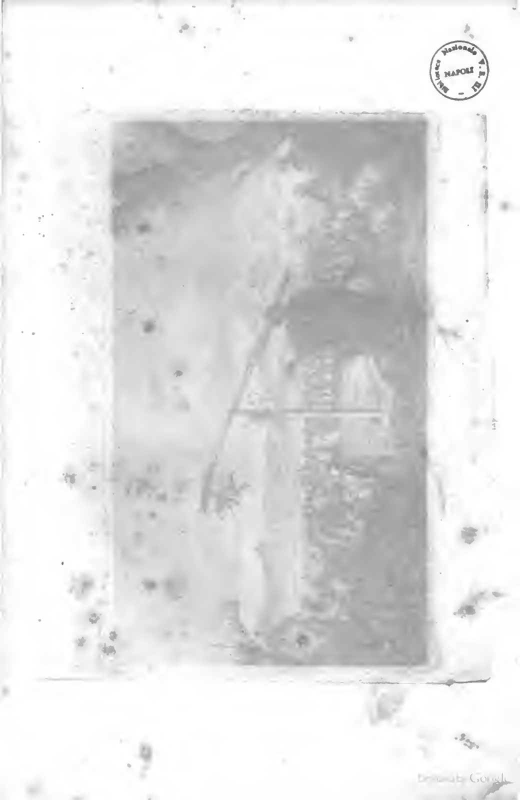
Expiations. Nous avons dit que, suivant la doctrine brâhmaïque, l'âme humaine, déchue d'un état divin, doit, pour remonter à sa source, passer par plusieurs corps, revêtir des formes diverses. Dans la vue de rapprocher le terme de cette réhabilitation, comme aussi d'effacer la souillure de fautes capitales et de crimes commis même involontairement, les brâhmanes ont imaginé des austérités, des peines corporelles, qu'ils prescrivent de s'infliger comme expiation. Les livres sacrés contiennent une longue nomenclature de ces austérités et de ces peines, graduées selon la gravité des cas. La plupart ne sont que bizarres ou puériles, et le détail complet en serait plus fastidieux que digne d'intérêt. Nous nous bornerons donc à citer un petit nombre d'exemples, que nous prendrons dans les tortures auxquelles les dévots hindous se soumettent pour s'attirer la faveur de Siva ou de la déesse Kali.

Il n'y a, dans les classes aisées, que très peu d'Hindous qui subissent eux-mêmes ces tortures expiatoires. On trouve une classe de patients à gages, qui martyrisent leur corps afin d'obtenir la rémission des péchés comm par les fidèles qui les paient. Une des expiations les plus importantes est celle qu'on nomme le *djampa*. Les patients se préparent à cette épreuve par des jeûnes et des abstinences qui durent plusieurs jours; puis on les promène dans la ville au son des instruments, parés de fleurs rouges, et portant des fruits qu'ils jettent sur leur passage et que les spectateurs recueillent avec un empressement religieux. Arrivées sur le lieu de la scène, les victimes montent, à une hauteur plus ou moins grande, suivant leur zèle et leur courage, sur des échafauds à plusieurs étages qui ont été dressés tout exprès, et, de là, elles se précipitent sur des matelas hérissés d'instruments tranchants. Ces matelas sont tenus à leurs extrémités par des brâhmanes, qui diminuent le danger autant qu'ils le peuvent en se prêtant à la

chute, désireux qu'ils sont que, dans l'expiation, il y ait plutôt beaucoup de sang répandu que des blessures mortelles. A l'issue de ce supplice, qui a lieu ordinairement vers la fin du jour, la foule des curieux se rend en grande pompe dans les pagodes. Pendant la marche, des musiciens font entendre les sons de leurs instruments, et les pénitents de toute espèce, qui se mêlent au cortége, s'efforcent d'édifier la multitude par le spectacle de pieuses macérations. Celui-là, pour expier un mensonge, se perce la langue avec une longue aiguille ou se la fend avec un coutelas; celui-ci, pour expier un vol, se traverse les doigts avec du fil de fer. Un autre, pour expier de mauvaises pensées, se fait sur le front, sur la poitrine, sur les épaules, le nombre mystique de cent vingt blessures. Quelques-uns, pour se laver de péchés analogues, se font au-dessus des hanches de larges ouvertures, dans lesquelles ils passent des cordes, des roseaux, ou tiennent dans le creux de leur main des charbons enflammés sur lesquels brûlent des parfums. La procession est renouvelée le lendemain, et l'on stationne, pour y exécuter des danses sacrées, devant les maisons des dévots pour le compte de qui les pénitents ont accompli le djampa.

Les cérémonies expiatoires se terminent par le *tchârâk-poudja* ou *tchârok-poutché*, c'est-à-dire par l'offrande du tournoîment. On attache le patient, à l'aide de deux crochets de fer qu'on lui enfonce dans l'omoplate, à l'extrémité d'un immense levier fixé par le milieu au faîte d'une espèce de mât, haut d'environ cinquante pieds. Cela fait, on pèse sur l'autre extrémité, et le levier prend une position horizontale, enlevant avec lui le patient, qu'on fait tourner avec rapidité dans l'espace, pendant que de nombreux musiciens font résonner l'air du bruit de leurs instruments. Ainsi suspendu, le patient s'efforce de ne manifester aucun signe de douleur. Il fait différents tours d'adresso avec des noix de coco dont il s'est pourvu, et qu'il jette ensuite à la foule accourue pour jouir de cet étrange spectacle. Au reste, les blessures des pénitents se guérissent avec beaucoup de facilité : celles de la langue, à l'aide de lotions de lait; celles du corps, au moyen de l'application de certaines simples; et, peu de temps après avoir subi leurs divers supplices, ces malheureux sont en état de s'y soumettre de nouveau.

Pénitents. L'Inde est peuplée d'une classe d'hommes connus sous le nom de *tapaswis*, ou pénitents, qui parcourent incessamment le pays et ne vivent que d'aumônes, et dont un auteur anglais fait monter le nombre à huit cent mille. Cette classe se subdivise en une grande quantité de sectes ou ordres religieux, qui, tous, portent une dénomination différente, et auxquels les dernières castes elles-mêmes ont la faculté de se faire initier. Le but de l'existence oisive et vagabonde des tapaswis est, pour quelques-uns de ceux



chute. désireux qu'ils sont que, dans l'expiation, il y ait plutôt beaucoup

l'existence oisive et vagabonde des tapaswis est, pour quelques-uns [illegible]


Biblioteca Nazionale
NAPOLI
V. E. III

qui l'embrassent, la béatitude dans la vie future; mais la plupart ne poursuivent que la richesse ou la satisfaction, sans travail et sans peine, des appétits matériels; car les dévots hindous vont quelquefois jusqu'à se priver du nécessaire pour que rien ne manque à ces fainéants. Les pénitents de cette classe sont toujours sûrs, sinon de parvenir à la fortune, du moins de se procurer une certaine aisance. Quelquefois ils se réunissent en troupes de huit à dix mille individus, et mettent à contribution les lieux à travers lesquels ils passent. Les femmes ont pour eux une dévotion particulière, et, lorsqu'ils s'introduisent dans une maison, le mari, par un sentiment de respect ou de crainte, se retire aussitôt, comme faisaient autrefois, dit-on, quelques maris espagnols à l'arrivée du directeur de leur femme. Quant aux pénitents sérieux, ils se soumettent à un régime très austère. On lit, à cet égard, dans les commentaires sacrés : « Le premier jour de la quinzaine éclairée, le pénitent mange une bouchée, et il augmente chaque jour sa nourriture d'une bouchée; de sorte que, le jour de la pleine lune, il mange quinze bouchées. A partir du premier jour de la quinzaine obscure qui suit, il diminue sa nourriture d'une bouchée; de sorte qu'il jeûne entièrement le quinzième jour, qui est celui de la nouvelle lune. »

Nous avons dit que ces tapaswis se subdivisent en un grand nombre de sectes. Nous allons passer les principales en revue.

Les individus de toutes les castes peuvent arriver à l'état de sanniâsi, qui est le quatrième grade de l'initiation sacerdotale et l'état le plus parfait, le plus saint de la vie. Chaque secte a ses sanniâsis, qui font vœu d'être pauvres, chastes et sobres, qui doivent ne rien posséder, ne tenir à rien et ne penser qu'à Dieu. Ils vont presque nus, ne vivent que d'aumônes et ne mangent que juste ce qu'il faut pour ne pas mourir. Il y en a même, dans le nombre, qui ne prendraient pas ce soin, si des âmes charitables ne leur introduisaient de force des aliments dans la bouche. Ces personnages, qui sont très révérés, s'astreignent à des austérités, s'infligent des tourments dont la barbarie ou la stupidité effraient l'imagination. L'yogî peut aussi être de toutes les castes : c'est le pénitent qui aspire à l'état de sanniâsi, et s'y prépare en exerçant sur lui-même des tortures inouïes. « L'yogî, dit le *Baghavad-djîta*, ne songe dans cette vie ni au bien ni au mal qu'il va faire. L'yogî, le sage, ayant renoncé au fruit des œuvres, est délivré des maux de la *renaissance*; il entre dans la voie suprême du salut. Est yogî et sanniâsi, non pas celui qui vit sans allumer le feu du sacrifice ou dans une entière inaction, mais celui qui fait ce qu'il doit faire, sans s'inquiéter du fruit de ses œuvres. Indifférent pour le chaud et le froid, la douleur et le plaisir, les honneurs et l'ignominie, possesseur de la science et de la sagesse, ayant l'esprit élevé.

maître de ses sens, l'yogî s'appelle *youkta* (uni). » L'état de mouni précède celui d'yogî. « Quand le sage, dit le livre que nous venons de citer, a renoncé à tous les désirs qui peuvent agiter l'esprit, content de lui-même, il est calme dans l'infortune; les voluptés n'ont point d'attraits pour lui; exempt d'amour, de haine, de colère, il médite avec constance; il est un vrai mouni. » On ne saurait se faire une idée de la multiplicité des tortures que ces malheureux s'imposent. Ceux-ci chancellent sous le poids de lourdes chaînes qui les meurtrissent; ceux-là s'emprisonnent à perpétuité le cou dans d'énormes colliers de fer; les uns se suspendent aux arbres par des cordes ou des chaînes, et vivent souvent dans cette posture sans aucun appui pour reposer leurs membres, pendant des mois entiers; les autres restent durant plusieurs années au même endroit dans la plus complète immobilité et les yeux tournés vers le soleil. Il y en a qui marchent avec des chaussures garnies intérieurement de pointes acérées, ou se font emprisonner dans une cage de fer qui leur enferme tout le corps, depuis le cou jusqu'aux chevilles, de façon qu'il leur est impossible de se coucher ou de s'asseoir. C'est à ces trois ordres de religieux, les mouni, les yogîs et les saniâsis, que les anciens appliquaient le nom de gymnosophistes (sages nus).

Il y a, parmi les Mahrattes, un ordre de religieux mendiants, appelés gosaïns, qui paraissent sortir tous de la caste des brâhmanes et qui forment un corps nombreux et puissant. Ils demandent l'aumône en dansant au son de castagnettes formées de deux planchettes de bois sec qu'ils frappent l'une contre l'autre. Dans leurs chansons appelées dohas, ils tournent habituellement en ridicule l'avarice reprochée aux vaisyas. On cite une de ces compositions qui ne manque ni d'esprit ni de grâce. Un marchand, y est-il dit, avait fait vœu de donner une poignée de grain à chaque tapaswi qui se présenterait. Pour concilier l'intérêt de sa charité et celui de sa bourse, il avisa de se faire remplacer par sa fille dans l'accomplissement de cet acte de charité. Fâcheux calcul! sa fille était belle : jeunes et vieux se firent mendiants pour jouir du plaisir de la voir et de sentir le contact de sa main blanche et mignonne. Très souvent, les gosaïns prennent du service dans les armées des princes qui consentent à les employer, et, dans cette carrière si opposée, en apparence, à leur caractère sacré, ils se montrent constamment braves, entreprenants et dévoués. Alors, ils élisent un chef qui porte le titre de mâhanta et qui doit appartenir à leur secte. On les reconnaît principalement au djatta, longue tresse de cheveux qu'ils roulent en forme de turban autour de leur tête. En général, ils amassent de grandes richesses; et, lorsqu'ils abandonnent la vie militaire, ils se réunissent en communautés et nomment des tchélas, ou supérieurs, qui, à leur tour, choisissent



maître de ses sens, l'yogî s'appelle *youkta* (uni). » L'état de mouni précède

nautés et nomment des tchélas, ou supérieurs, qui, à leur tour, choisissent

PÉNITENTS HINDOUX


V. E. III
NAPOLI
Nazionale
Biblioteca

parmi eux un gourou, à qui est remise la direction suprême du monastère.

Les tadins sont de la secte de Vichnou, et, le plus ordinairement, tirés de la caste des soudrâs. Ils mendient de porte en porte, en dansant et en chantant. Ils racontent les avataras, ou incarnations de leur divinité, et s'accompagnent, dans leur récit, de divers instruments de musique. Toute l'ambition de ces religieux est d'arriver, à force d'austérités et de pratiques extravagantes, à mériter le titre de ritchi, ou de saint. Pour parvenir à ce but, ils se soumettent aux plus révoltantes tortures. On en voit qui tiennent constamment les poings fermés, de façon que les ongles, en croissant, leur entrent dans la paume de la main et finissent par sortir du côté opposé; d'autres se font enterrer dans une fosse, ne laissant à l'extérieur que la tête et les pieds, sur lesquels les dévots déposent leurs aumônes. Ceux-ci se coupent ou la langue, ou un bras, ou une jambe; ceux-là se ferment la bouche avec une serrure qui ne leur permet d'y introduire des aliments qu'avec une difficulté extrême, ou bien triturent avec leurs dents des charbons enflammés ou des barres de fer rougies au feu. La secte de Vichnou a encore d'autres ordres de pénitents qui se livrent à des pratiques analogues et qui diffèrent de noms suivant le genre de supplice auquel ils se sont voués et les règles particulières qui leur sont imposées par leurs statuts.

Le culte de Siva compte également un grand nombre d'ordres de tapaswis, dont le principal est celui des pandarons. Ces religieux sont en grande vénération parmi le peuple, non-seulement à raison des austérités auxquelles ils se soumettent; mais aussi parce que, de tous les pénitents, ce sont eux qui mènent la vie la plus régulière. Ils se parent spécialement de chapelets de graines d'outrachon, parce que, selon eux, Siva se plaît à séjourner dans ce produit végétal.

On nomme poutchâris un ordre de mendiants qui se vouent au culte de Manar-Swami ou à celui de Mariatta. Les poutchâris de Manar-Swami peuvent se recruter dans toutes les castes pures; les autres peuvent être et sont presque tous parias. Les derniers pratiquent en l'honneur de Mariatta une cérémonie, dite le *Mariatta-kodam*, qui consiste à danser devant l'idole, ayant sur la tête un vase rempli d'eau et entouré de feuilles de margousier. Ils tiennent de ces feuilles de la main gauche, et, de la droite, un poignard à la pointe duquel est piqué un citron. Les saki-bhavas sont des sectateurs de Crichna. Ils portent des vêtements et des parures de femmes, en mémoire des gopis, ou bergères qui prirent soin de l'enfance de leur dieu.

Nous avons dit la rigueur des austérités que les tapaswis s'imposent. En

voici des exemples qui s'accomplirent à la fin du siècle dernier. Praoun-Pouri était né à Kanoudj, ou Kânyakoubdja, ancienne province d'Agra, dans la seconde caste. Il s'enfuit à l'âge de neuf ans de la maison paternelle et atteignit Bethous, où il se livra à la vie religieuse. Il choisit pour pénitence le mode que les livres sacrés appellent ordhbahâ, mode d'expiation qui consiste à tenir continuellement les bras et les mains croisés au-dessus de la tête. Praoun-Pouri visita toutes les pagodes de l'Hindoustân, assista à toutes les cérémonies religieuses, voyagea dans les pays étrangers, et même jusqu'en Europe, sans cesser de pratiquer sa fatigante pénitence. Il vivait encore à Bénarès en 1792. Perkasanând vivait à peu près vers la même époque. Il était de la caste sacerdotale, et simple brahmatchâri. Dès l'âge de dix ans, il commença la vie austère et contemplative des yogîs, en méditant couché sur des cailloux et sur des épines. Il refusa d'obéir à ses parents qui voulaient le marier, quitta le domicile paternel et s'enfuit dans le Tibet, où il s'enferma dans un goupha, ou cellule, et y vécut quarante ans, rongé de vermine, étendu sur un ser-sedja, lit armé de pointes de fer. Pour augmenter la rigueur de sa pénitence, ce tapaswi faisait attacher dans l'hiver, au plafond de sa cellule, un vase percé d'où l'eau dégouttait continuellement sur sa tête; dans la saison des chaleurs, il faisait allumer plusieurs feux autour de son lit.

Indépendamment des tapaswis attachés au culte brahmaïque, l'Inde regorge d'autres pénitents soumis aux mêmes pratiques, mais qui suivent la croyance mahométane, mêlée de beaucoup de superstitions hindoues : on les appelle fakirs. Quelques-uns sont complètement nus, et c'est à peine s'ils daignent couvrir d'un étroit langoutti leurs parties sexuelles. Sales, repoussants, ces mendiants se livrent à l'envi aux plus étranges extravagances pour appeler les regards et émouvoir la compassion des passants. Ils prétendent connaître l'avenir et les trésors cachés, et s'attribuent le pouvoir de convertir en or ce qu'ils touchent, quand cela leur convient. Il y a des fakirs qui amassent de grandes richesses; et on raconte à ce sujet l'anecdote que voici : Avant de devenir empereur du Dekkan, Aureng-Zeb fit assembler tous les fakirs de cette contrée et leur donna un grand dîner. Après le repas, il offrit à chacun de ses convives un habit neuf, les engagea à dépouiller celui qu'ils portaient, prétendant que des hommes attachés au service de la divinité devaient être décemment vêtus. Les fakirs, faisant valoir des répugnances religieuses, s'y refusèrent nettement; mais Aureng-Zeb exigea impérieusement qu'on lui obéît, et il fallut bien que les fakirs se résignassent. Ils changèrent donc de vêtements, et l'on trouva dans les plis et les coutures de ceux qu'ils venaient de quitter de l'or et des pierres précieuses pour une valeur considérable.

CHAPITRE XI.

FÊTES. **Calendrier hindou. Kalas, ritous, mâsas, pakchas, semaines. Les Nakchatras. Le rasi-tchakra, ou zodiaque. Les douze dieux des signes. — Fête du nouvel an chez les Hindous, au Tong-King, en Chine, au Japon, en Sibérie, parmi les anciens Mexicains, en Perse, en Turquie, à Java, dans les Gaules, chez les juifs, à Rome, en Europe dans le moyen âge et de nos jours. Présents des Japonais, des Persans. Étrennes diaboliques. Les œufs de Pâques. Le. dons de Louis XIV. Le cardinal Dubois et son intendant. Origine du cri : Au gui l'an neuf! Légende druidique. La fête des fous. — Fête de Djaggernâthe. Le routh-djattra. Procession du char. Expiation. Acte singulier de dévotion des musiciens hindous. Marionnettes sacrées. L'épouse de Djaggernâthe. Saturnales indiennes. — Fête du feu dans l'Hindoustân, chez les divers peuples orientaux, en Grece, à Rome, parmi les chrétiens. Le feu de la Saint-Jean. Les chats. La maréchale d'Armentieres. L'intrude du Brésil. Fête des lanternes en Chine. Fête des âmes au Japon. Fête des lampes ardentes en Égypte. Fête des lampes parmi les Grecs. La Hhannea des juifs. Le feu nouveau des catholiques et des Grecs schismatiques.**

Calendrier. Dans le brahmaisme, comme dans tous les autres cultes, ce sont les révolutions des astres et les phénomènes naturels qui règlent les époques des fêtes religieuses : il est donc nécessaire qu'avant d'aborder la description de ces solennités parmi les Hindous, nous donnions un rapide aperçu de la manière dont ces peuples distribuent le temps.

Leur année, de trois cent soixante-cinq jours, se divise en trois kalas, ou temps; en six ritous, ou saisons; en douze mâsas, ou mois; en vingt-quatre pakchas, ou quinzaines de jours lunaires; enfin, en cinquante-deux semaines. La semaine se compose de sept jours, qui, selon l'usage universellement adopté, portent les noms des sept planètes; ainsi, le soûryadivâsa, jour du soleil, correspond à notre dimanche; le somadivâsa, jour de la lune, est notre lundi; le mangaladivâsa, jour de Mars, notre mardi; le bouddhadivâsa, jour de Mercure; le vrihaspatidivâsa, jour de Jupiter; le soûkradivâsa, jour de Vénus, et le sanidivâsa, jour de Saturne, se rapportent aux jours suivants de notre semaine. Les pakchas sont deux divisions qui forment le mois; les quinze tithis, ou jours lunaires, dont elles se composent sont chacun de vingt-quatre heures. La première période comprend les quinze jours de croissance de la lune, et elle est appelée pourva-pakcha, ou soukla-pakcha, quinzaine éclairée; la seconde comprend les quinze jours de décroissance, et se nomme apara-pakcha, ou crichna-pakcha, quinzaine obscure. Les mâsas sont au nombre de douze. Voici leurs noms et l'ordre dans lequel ils se succèdent : vaisâkha, djyaichtha, achâda, srâvana, bhadra, aswina, kartika, margasircha, pôcha, mâgha, phâlgouna, tchaitra. Le premier jour de vaisâkha répond au 13 de notre mois d'avril. Les noms des mois hindous ont été empruntés de douze des nakchatras, ou des vingt-sept constellations lunaires, et rappellent les douze génies des mâ-

sas, nés des douze nymphes célestes fécondées par le dieu Tchandra; ils rappellent aussi les douze Adytias, soleils des douze mois, nés d'Adity et de Kasyapa. Deux mâsas forment un ritou, une saison; par conséquent, il y a six saisons, qui sont vasanta, le printemps; grichma, la saison chaude; varcha, la saison pluvieuse; sarat, l'automne; hémenta, la saison froide, et sisira, l'hiver. Le premier kala comprend les quatre premiers mois de chaleur; le second les quatre mois de pluie; le troisième les quatre mois de froid. Les trois personnes de la trimourti président à ces trois temps : Brahmâ au temps froid; Vichnou, au temps chaud, et Siva, au temps humide.

Le râsi-tchakra, cercle des douze signes célestes, se divise en trois cent soixante ansas, ou degrés, trente pour chaque signe. Les douze signes sont: mécha, le bélier; vricha, le taureau; mithouna, le couple; karkataka, l'écrevisse; sinhâ, le lion; kanya, la vierge; toulâ, la balance; vristchika, le scorpion; dhanous, l'arc ou le sagittaire; makara, le monstre marin; koumbha, l'urne ou le verseau, et minas, les poissons. Les douze constellations qui composent ces signes sont considérées comme autant de divinités. Douze grandes divinités, six dieux et six déesses, en rapport avec le soleil et avec la lune, président en outre aux douze mâsas. Ce sont, dans l'ordre des mois et des signes du zodiaque, Lakchmi, Indra, Bouddha, Brahmâ, Prithivi, Mâyâ, Siva, Bhavani, Ganésa, Indrani, Vichnou et Saraswati. Les nava grahas, ou les neuf luminaires, composés des sept planètes, de la tête et de la queue du dragon, sont distribués dans l'intérieur du cercle zodiacal suivant leur rapport avec les douze signes; mais quelquefois huit grahas seulement occupent le cercle autour du soleil, qui y est figuré; et souvent le centre du râsi-tchakra forme un troisième cercle, représentant la terre, qu'environnent les sept mers. Dans l'intérieur, on voit le mont Mérou avec les palais des trois personnes de la trimourti. A l'exemple des Hindous, les Grecs et les Romains avaient aussi donné le nom de leurs principales divinités aux douze signes du zodiaque.

Les fêtes des Hindous sont très multipliées; on en compte trente-neuf principales. Nous ne parlerons que des plus solennelles, afin d'éviter de tomber dans des redites fastidieuses.

Fête du nouvel an, ou *varoutchi-parapou*. De toute antiquité, les Hindous sont dans l'usage de se réjouir le premier jour de chaque nouvelle année. Ils se pardonnent réciproquement leurs offenses, se font des visites, des souhaits de prospérité et des présents. Au nombre des cérémonies qui accompagnaient autrefois cette fête, et dont on retrouve encore des traces dans beaucoup de provinces, il faut citer celle-ci. On dressait devant le palais du souverain un haut et vaste échafaud, garni d'une balustrade,

et couvert de riches tapis. A côté de cette construction, on élevait une autre estrade en bois peint enrichi de nacre de perles, mais de moindres dimensions. Le prince et ses ministres prenaient place sur la première; quelques radjas de distinction garnissaient la seconde. A un signal donné, les gens de la cour et du peuple s'approchaient dans l'attitude du plus profond respect, venaient déposer leurs dons aux pieds du monarque, lui exprimaient les vœux qu'ils formaient pour son bonheur, et se retiraient ensuite à reculons. A son tour, le prince faisait ses libéralités, consistant en charges et en emplois pour les uns, et en vêtements ou en parures pour les autres. Cette exhibition et ces échanges se continuaient pendant dix-huit jours, pour recommencer l'année suivante.

De l'Inde, les fêtes du premier de l'an se sont répandues chez tous les autres peuples et se sont perpétuées jusqu'à nous.

Dans le Tong-King, le dernier jour de l'année, les habitants placent devant leur maison une perche à l'extrémité supérieure de laquelle on attache un panier orné tout autour de papiers peints et dorés. On s'imagine que ces papiers ont la vertu d'éloigner les mauvais esprits, et d'empêcher qu'on ne soit malheureux pendant l'année qui va commencer. Il est aussi d'usage de choisir ce moment pour se réconcilier avec ses ennemis. Le même jour, on célèbre la mémoire des morts illustres. On dresse en pleine campagne des trophées où sont inscrits leurs noms, et des autels pour les sacrifices. Des milliers de soldats sont commandés pour cette fête, à laquelle assiste le chef de la province avec une suite nombreuse de courtisans. Dès que le prince est arrivé, on procède aux sacrifices, on brûle de l'encens en l'honneur des morts et on récite des prières appropriées à la circonstance. Ce cérémonial achevé, le prince et ses mandarins s'inclinent profondément à quatre reprises devant chaque trophée, et tirent cinq flèches contre les morts qui ont excité des soulèvements dans l'État. Les âmes qu'on avait évoquées pour la solennité sont ensuite renvoyées dans leurs demeures célestes par une décharge d'artillerie; on brûle les autels, les monuments, les papiers dorés dont on les avait ornés, et les assistants se séparent en poussant de grands cris. Le lendemain, premier jour de l'année, chacun a soin de se tenir renfermé dans sa maison; les parents eux-mêmes évitent d'échanger la moindre parole, et ne communiquent les uns avec les autres que dans les cas d'une absolue nécessité, tant on redoute, dans cette occasion, tout acte, tout attouchement, tout discours et la vue de tout objet considérés comme de mauvais augure! Mais, les jours suivants, chacun va visiter ses amis, leur adresse des vœux pour la nouvelle année et leur distribue de légers présents.

La plus grande fête des Chinois est celle du renouvellement de l'année.

On l'appelle *la clôture des sceaux*, parce que les petits coffres où l'on enferme les sceaux de chaque tribunal sont alors fermés avec beaucoup d'appareil. A partir de ce moment, toutes les affaires cessent, tous les employés de l'État suspendent l'exercice de leurs fonctions. On échange des visites, des souhaits et des présents. Un voyageur décrit comme il suit les cérémonies publiques qui ont lieu à l'occasion de cette fête : « La solennité commence la veille au soir, à la première apparition de la lune. On sonne d'abord la grosse cloche du palais impérial; on bat de plusieurs grands tambours qui ne servent que pour les occasions de cette nature, et l'on fait plusieurs décharges d'artillerie. Aussitôt le menu peuple et les habitants de tous les ordres font éclater leur joie, en tirant des feux d'artifice au bruit des instruments. L'usage des prêtres, dont le nombre est incroyable, est de sonner de la trompette dans leurs temples et dans leurs cloîtres. Le lendemain, chacun se tient enfermé chez soi, comme au Tong-King; et, le surlendemain, il y a grande réception à la cour. Les rues sont remplies de processions dans lesquelles on porte les statues d'une multitude de dieux; elles sont précédées et suivies par un grand nombre de lamas et de prêtres avec des encensoirs et des chapelets. Ces processions durent trois jours entiers. »

On célèbre au Japon le renouvellement de l'année avec une grande solennité. Le premier jour se passe en visites, en compliments, en révérences, en vœux réciproques. Les présents, qui s'échangent, consistent principalement en des boîtes contenant des éventails auxquels sont attachés des morceaux de la chair sèche d'awabi (*lauris maurina*). Le nom de la personne qui offre le cadeau est inscrit sur le couvercle de la boîte, afin que celle à qui il est destiné puisse savoir de qui il lui vient, si, en son absence, on l'a déposé sur le seuil de sa porte. Quelquefois on s'envoie en présent des gâteaux de riz, surmontés d'une écrevisse, d'une orange et d'un choux artificiels. L'écrevisse est, pour les Japonais, l'emblème de la fécondité, parce que, dans leur opinion, ses pattes repoussent quand on les lui a arrachées. Ils y voient aussi un symbole de la santé, à cause de sa couleur d'un rouge vif. L'orange et le chou ont pour eux une valeur symbolique, par suite de la double acception des mots qui servent à désigner ces deux végétaux : le nom de l'orange, *dai dai*, signifie également prospérité; et celui du chou, *sumi*, s'emploie en outre dans le sens de richesse. Le reste du mois est rempli tout entier par des festins et par des divertissements.

Un usage analogue se trouve établi jusque dans le fond de la Sibérie, parmi la tribu des Bratskains. Tous les ans, ce peuple célèbre une fête qui a pour objet d'obtenir du ciel une année heureuse et féconde. La cérémonie commence au lever du soleil. Un prêtre tient horizontalement une branche de bouleau dirigée vers cet astre, et, se mettant à genoux, appelle

les dieux à haute voix. Deux autres sont debout à côté de lui, tenant chacun à la main une écuelle de bois remplie de lait de jument et d'eau-de-vie. Ils s'avancent tous deux dans la direction du soleil, jettent en l'air leur écuelle avec tout ce qu'elle contient, pendant que le prêtre qui est agenouillé récite une prière. La cérémonie se termine par le sacrifice d'un mouton, dont les prêtres et les assistants se partagent les morceaux, et le reste du jour est consacré à des chants, à des danses et à des félicitations mutuelles sur le bonheur qui ne peut manquer de résulter pour tous de l'accomplissement du sacrifice.

Chez les anciens Mexicains, l'année, composée de dix-huit mois de vingt jours chacun, se terminait par cinq jours complémentaires. Pendant ces cinq jours, le peuple s'abandonnait au plaisir. Les ouvriers cessaient leur travail ; les boutiques se fermaient ; les tribunaux prenaient leurs vacances ; les prêtres eux-mêmes désertaient leurs autels. Le premier jour de la nouvelle année, tous échangeaient des visites et des présents, et se livraient à la joie, à la danse, à la bonne chère, pour se dédommager à l'avance, disaient-ils, des chagrins et des misères que leur réservait l'année qui commençait.

Les Perses célébraient, par des fêtes et par des présents mutuels, le commencement de chaque année. Parmi les derniers, on se donnait des œufs peints de différentes couleurs ou dorés, par allusion à ce dogme des mages, que le monde était sorti d'un œuf percé d'un coup de corne par le taureau de Mitra.

Les Persans ont longtemps conservé une fête célèbre dont l'établissement remontait aux temps les plus reculés. Elle avait lieu à l'époque du nouvel an et s'appelait *Nauruz*, ou la nouvelle lumière. Sa durée était de dix jours. « Le soir du cinquième jour, dit un historien, on amenait au palais un beau jeune homme, qui passait la nuit dans l'anti-chambre du souverain. Le matin, il entrait dans la chambre sans être annoncé. Le prince lui demandait qui il était. Le jeune homme répondait : « Je suis Almobarek, « c'est-à-dire le bénit. Je viens de la part de Dieu, et j'apporte la nouvelle « année. » Il avait à peine achevé ces paroles, que les chefs du peuple entraient, portant chacun dans leurs mains un vase d'argent où il y avait différentes sortes de graines, une canne à sucre et deux pièces d'or. Ces offrandes étaient pour le roi. Sur la fin de la cérémonie, on apportait un grand pain ; le prince en mangeait un morceau et invitait les assistants à imiter son exemple, en leur adressant ces paroles : « Voici un nouveau jour « qui est le commencement d'un nouveau mois et d'une nouvelle année. « Il est juste que nous renouvelions réciproquement les bienfaits qui nous « unissent les uns aux autres. » Ensuite, revêtu d'un manteau royal, il don-

nait aux assistants sa bénédiction, et les renvoyait avec de riches présents. »

Il reste encore en Perse des vestiges de ces anciens usages. La nouvelle année y est solennisée avec beaucoup d'éclat. L'échange des œufs peints et dorés y a lieu comme au temps des mages. Le shah en distribue plusieurs centaines à ses courtisans. Louis XIV aussi se faisait apporter des œufs dorés le jour de Pâques, et en donnait à toutes les personnes qui assistaient à son lever. Nos œufs de Pâques ont une origine persane; cette fête ouvrit longtemps l'année parmi les nations chrétiennes, qui conservèrent jusqu'au x[e] siècle beaucoup d'autres pratiques du culte mitriaque, très répandu durant le bas-empire. En Russie, les fêtes de Pâques ont conservé le caractère qu'elles avaient lorsqu'elles commençaient l'année. On se visite, on s'embrasse et l'on se donne des œufs.

Les cérémonies qui s'accomplissent à l'époque du petit beyram des Turcs ont quelque ressemblance avec celles qui accompagnent, chez la plupart des peuples, la venue du premier jour de l'an. La fête dure trois jours, pendant lesquels tout travail cesse; on se fait des visites mutuelles, des présents et des souhaits de bonheur et de prospérité, et, après la célébration du culte dans les mosquées, qui a lieu le dernier jour de la fête, on s'embrasse, et l'on se pardonne les injures qu'on peut avoir à se reprocher. Les mahométans de l'île de Java ont une fête spéciale pour célébrer le renouvellement de l'année. Cette fête s'appelle *patti*. Voici de quelle manière on y procède. On garnit de tapisserie les murs, le plancher et le plafond d'une salle. Sur le devant, et à quelque distance de la muraille, on dresse un autel; sur cet autel s'élève une colonne dont le sommet touche au plafond, et qui est entourée de bandelettes semblables à de la dentelle ou de papier doré et d'étoffe de soie. Au bas, on place des bouteilles et des bouquets. Les hommes, présents à la cérémonie, vêtus de robes de soie ou d'indienne, sont assis sur des coussins, les jambes croisées. Les femmes se tiennent à la porte. La pièce est parfumée d'encens, et quelques cierges de cire jaune éclairent la scène. Tout ainsi disposé, les prêtres chantent des hymnes religieux que répètent en chœur les assistants. Un des officiants lit ensuite différents versets du Koran, auxquels l'assemblée répond de temps en temps à haute voix. Pendant le chant, une ou plusieurs des personnes présentes accompagne les voix avec un violon. La cérémonie terminée, chacun se retire, et va visiter ses amis, à qui il offre des vœux et des présents de peu de valeur.

La recherche du gui de chêne, qui avait lieu le premier janvier, était, pour les Gaulois, nos ancêtres, ainsi que pour tous les autres peuples d'origine cimbrique, une des fêtes les plus solennelles. Dans cette grande occasion, à l'appel des druides, qui faisaient retentir les Gaules de ce cri : *Au gui*,


Biblioteca
Nazionale V. E. III
NAPOLI

DRUIDES GAULOIS

couverte. C'est là que nous avons trouvé l'explication de la recherche du gui et de la cérémonie qui la terminait.



l'an neuf, la nation se portait en foule vers les forêts situées entre Chartres et Dreux. La cérémonie s'ouvrait par une sainte procession. Les bardes, dont le principal emploi consistait à chanter des hymnes dans les sacrifices, formaient un seul chœur. Les eubages suivaient : c'étaient les sacrificateurs et les devins. Après eux, venaient deux taureaux blancs, voués au sacrifice. Un héraut d'armes, vêtu de blanc, coiffé d'un chapeau ailé, et portant à la main une branche de verveine entourée de deux serpents, conduisait les novices, c'est-à-dire les jeunes gens préparés pour l'initiation. Les trois plus anciens druides s'avançaient de front à la suite des novices ; l'un portait le pain qu'on devait offrir ; le second, un vase plein d'eau ; le troisième, une main d'ivoire fixée à l'extrémité d'une verge. Le pontife-roi, ou grand-prêtre, aussi vêtu de blanc, marchant à pied, fermait le cortége avec le reste des druides. La noblesse et le peuple se pressaient derrière lui. Quand la procession était arrivée au pied du chêne où l'on devait couper le gui, le grand-prêtre prononçait une prière, brûlait le pain, répandait l'eau sur le feu, distribuait de l'un et de l'autre aux assistants, montait ensuite sur l'arbre, coupait le gui avec une serpette d'or, et le jetait dans la tunique de l'un des druides, qui l'exposait sur l'autel à la vue des personnes pieuses. Alors, le grand-prêtre descendait, faisait une nouvelle prière, et terminait la cérémonie par le sacrifice des deux taureaux. Dans le cours de la journée, des druides d'un ordre inférieur distribuaient au peuple, à titre d'étrennes, des fragments du gui que le grand-prêtre avait coupé. De là est venue, sans doute, la coutume d'appeler *gui-l'an* les présents qui se font le premier de l'an dans le pays chartrain.

Mais pourquoi les druides se livraient-ils annuellement à la recherche du gui ? Pourquoi, lorsqu'ils l'avaient trouvé, allaient-ils le couper avec cet appareil ? En un mot, quel sens attachaient-ils à cette cérémonie mystérieuse ? Tel est le problème qui, jusqu'à présent, a défié la sagacité de tous les historiens, et dont un hasard heureux nous permet de donner la solution.

Ce n'est pas seulement dans les Gaules que la religion druidique était établie. Elle était également en vigueur chez les Germains, chez les Bretons et chez les Scandinaves. Upsal et l'île de Mona étaient les siéges principaux des colléges de druides. Détruit dans les Gaules, dans la Germanie, dans la Grande-Bretagne, le culte druidique se conserva dans le nord jusqu'au XIIe siècle. A cette époque, les dogmes, les rites, les préceptes, jusque-là confiés à la mémoire des initiés, furent consignés par écrit dans l'*Edda*, et il fut permis aux profanes de lever le voile épais dont l'initiation avait été couverte. C'est là que nous avons trouvé l'explication de la recherche du gui et de la cérémonie qui la terminait.

Voici ce qu'on lit dans le chant XVIII[e] de l'*Edda;* et nous citons d'autant plus volontiers ce passage qu'il renferme une narration d'une couleur neuve et originale, celle de la fin tragique de Balder-le-Bon, que nos pères appelaient Bélen, c'est-à-dire le dieu soleil :

« Un soir, Balder eut un songe. Il lui semblait que sa vie devait être en grand danger. C'est pourquoi, ayant raconté ce songe aux autres dieux, ils convinrent de conjurer tous les périls dont Balder était menacé. Fréa exigea donc un serment du feu, de l'eau, du fer et des autres métaux, des pierres, de la terre, des arbres, des animaux, des oiseaux, des maladies, du poison, et des vers, qu'ils ne feraient point de mal à Balder. Cela étant fait, les dieux se faisaient un amusement dans leurs grandes assemblées de lancer à Balder les uns des traits, les autres des pierres, et d'autres de lui donner des coups d'épée ; mais, quoi qu'ils finissent, ils ne pouvaient le blesser; ce qui était regardé comme un grand bonheur pour Balder.

« Cependant Loke (le dieu mauvais), excité par l'envie, s'en alla, sous la forme d'une femme étrangère, au palais de Fréa ; et cette déesse la voyant lui demanda si elle savait quelle était l'affaire dont les dieux étaient le plus occupés dans leur conseil. La feinte vieille lui répondit que les dieux jetaient des pierres et des traits à Balder, sans lui faire de mal.

— « Oui, dit Fréa ; et ni les armes de métal, ni les armes de bois ne peuvent lui être mortelles; car j'ai exigé un serment de toutes ces choses.

— « Quoi ! dit la femme, est-ce que toutes choses vous ont juré de rendre les mêmes honneurs à Balder ?

— « Il n'y a qu'un seul arbuste, réplique Fréa, qu'on nomme *mistiltein* (gui), à qui je n'ai pas voulu demander de serment, parce qu'il m'a paru trop jeune et trop faible.

« La vieille, entendant cela, disparut; et, reprenant la forme de Loke, alla arracher l'arbuste, et de là se rendit à l'assemblée des dieux. Là, était Hoder, placé à l'écart sans rien faire, parce qu'il était aveugle. Loke, s'approchant, lui demanda pourquoi il ne lançait pas aussi quelques traits à Balder.

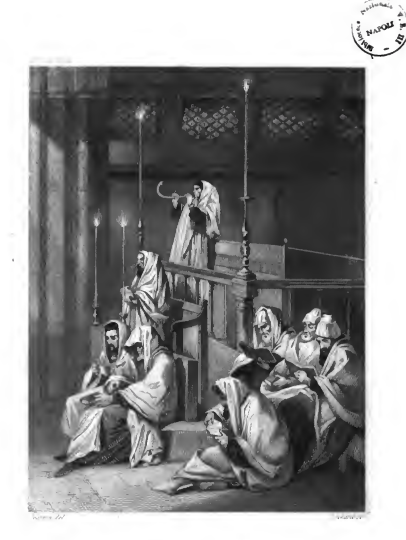
— « C'est, répondit Hoder, parce que je suis aveugle et sans armes.

— « Faites comme les autres, répliqua Loke ; rendez honneur à Balder en lui jetant cette baguette; je vous enseignerai l'endroit où il est.

« Hoder ayant donc pris le gui, et Loke lui dirigeant la main, il le lança à Balder, qui en fut percé de part en part, et tomba sans vie. Et l'on n'avait jamais vu parmi les dieux ni parmi les hommes un crime si atroce que celui-là. »

Le motif de la recherche du gui ressort évidemment de cette fable. On comprend que cette recherche avait pour objet de priver le dieu des ténèbres


V. E. III
NAPOLI



LE SON DU COR AU [illegible] DE L'AN

nait quelquefois des objets de grande valeur, et il fallait être bien maltraité de la fortune pour se borner à offrir des figues, des dattes ou du miel, qui ne fussent pas au moins enveloppés dans une feuille d'or.



des moyens de tuer le dieu lumière, le soleil. La distribution des fragments du gui par les druides tendait à rassurer les âmes pieuses sur l'effet des tentatives criminelles de Loke.

De nos jours encore, il subsiste des vestiges de cette coutume religieuse. Dans quelques lieux du voisinage de Bordeaux, des jeunes gens bizarrement vêtus vont en troupe, le premier janvier, couper des branches de chêne dont ils se tressent des couronnes, et reviennent entonner des chansons qu'ils appelent *guilanus*. Dans plusieurs endroits de la haute Allemagne, il est d'usage d'aller frapper aux portes et aux fenêtres des maisons, en criant; *Guthyl!* c'est-à-dire gui. Les peuples du Holstein et des coutrées voisines ont conservé à cette plante le nom de *marentaken*, rameau des spectres, sans doute à cause des propriétés magiques qui lui étaient attribuées du temps des druides par les non initiés. Les Romains étaient dans la même opinion. On lit dans Apulée quelques vers du poète Lelius où le gui est cité comme une des choses qui peuvent rendre un homme magicien.

Pendant le mois d'élul, qui terminait leur année, les anciens juifs se livraient à des actes de dévotion et de pénitence pour l'expiation des péchés qu'ils avaient commis. Le premier jour de la nouvelle année était annoncé publiquement par le son du cor; aussitôt toute œuvre servile était interrompue, et l'on sacrifiait en holocauste, au Seigneur, un veau, deux béliers et sept agneaux de l'année, auxquels on joignait les offrandes ordinaires de farine et de vin. Aujourd'hui, cette fête est seulement annoncée dans l'intérieur des synagogues par le son du cor. Le prêtre, chargé de faire retentir cet instrument, se place à l'endroit même où se lit la loi. Le soir, en revenant de la synagogue, les juifs s'adressent réciproquement des vœux en employant cette formule : « Soyez écrit en bonne année. » L'interlocuteur répond : « Et vous aussi. » Puis, chacun rentre chez soi et se fait servir, entre autres aliments, du miel et du pain levé, et de tout ce que peut donner une année abondante et heureuse.

Le premier jour des calendes de janvier, les Romains s'envoyaient réciproquement des présents, qu'ils appelaient *streuæ*, étrennes. Ils disaient que cette coutume avait été introduite par le roi Tatius, qui, le premier, alla cueillir, dans le bois sacré de la déesse Strénia, des branches vertes, présage heureux de la nouvelle année; et ils ajoutaient qu'originairement les étrennes consistaient uniquement en de simples rameaux. Peut-être cet usage était-il emprunté de la cérémonie de la coupe du gui parmi les nations d'origine cimbrique. Dans la suite, on y mit plus de faste; on se donnait quelquefois des objets de grande valeur, et il fallait être bien maltraité de la fortune pour se borner à offrir des figues, des dattes ou du miel, qui ne fussent pas au moins enveloppés dans une feuille d'or.

Au temps d'Auguste, la coutume s'introduisit de donner, comme dans l'Inde, des étrennes à l'empereur. Nul ne croyait pouvoir s'en dispenser, ni le sénat, ni les chevaliers, ni le peuple. Le montant de ces offrandes était converti en des statues, dont on décorait les temples. Mais ce qui n'était alors que l'effet d'un sentiment d'affection ou d'obséquiosité devint une obligation absolue sous Caligula. Cet empereur rendit un édit qui prescrivait aux citoyens de venir déposer leurs dons, le premier janvier, dans le vestibule de son palais; et il ne pensa pas déroger à la dignité de sa position suprême en faisant lui-même l'office de collecteur. Claude renonça à ce tribut tyrannique. Il eût fallu qu'il le perçût en personne, suivant l'usage de ses prédécesseurs; et il redoutait plus encore le ressentiment du peuple qu'il n'était avide de son or.

Bien que Claude eût rapporté l'édit de Caligula sur les étrennes, les empereurs ne laissèrent pourtant pas d'en recevoir après lui. Au cérémonial usité en cette circonstance, il se mêlait certaines pratiques qui, dans les premiers siècles de l'Église, éveillèrent les pieuses susceptibilités des évêques. Ces prélats ne dédaignèrent pas d'en conférer dans des conciles, et ils interdirent aux Césars la faculté d'en recevoir à l'avenir. L'usage cependant s'en conserva dans le peuple, et est ainsi parvenu jusqu'à nous.

Les prêtres, si scrupuleux en ce qui touchait les étrennes, ne craignirent pas d'instituer dans le moyen âge la fameuse fête des fous, qui se célébrait le premier janvier, et qui était bien autrement empreinte des idées païennes. Dans cette occasion, réunis aux clercs, ils s'assemblaient en grand nombre, élisaient ironiquement un pape ou un évêque, et le conduisaient avec pompe à l'église, où ils entraient en dansant, masqués ou revêtus d'habits de femmes, de costumes burlesques, ou sous la forme d'animaux, comme cela se pratiquait, dans les saturnales, à Rome, et, plus anciennement, dans l'Inde et au Japon, dans les fêtes du renouvellement ou de l'expiration de l'année. Ils chantaient des couplets obscènes, faisaient de l'autel un buffet sur lequel ils mangeaient et buvaient pendant la célébration des mystères, y jouaient aux dés, y brûlaient, au lieu d'encens, le cuir de vieilles sandales; couraient, sautaient dans l'église en faisant mille contorsions bouffonnes. Dans la suite, le clergé, qui avait établi cette fête, eut beaucoup de peine à la supprimer.

Quelques traces de cette coutume, moins les profanations dont elle était accompagnée, se sont conservées en Suisse, à Berne, plus particulièrement. Il est d'usage de se masquer la veille du jour de l'an, de parcourir les rues en poussant de grands cris, et de se livrer ensuite aux plaisirs de la table. Le lendemain, a lieu, comme partout, l'échange des présents.

Sous la première race de nos rois, on était dans l'usage de se travestir le

premier jour de l'an. On se couvrait de peaux d'animaux, de cerfs, de vaches principalement. Ce jour-là, on n'avait garde de prêter quoi que ce fût à son voisin ; on ne lui donnait pas même du feu. Chacun dressait à sa porte des tables abondamment chargées de viandes et d'autres aliments destinés aux passants. On y mêlait aussi des présents sur lesquels on avait fait des conjurations, pour détourner, sur ceux qui s'en empareraient, les malheurs dont on pouvait être soi-même menacé. Ces dons perfides, qu'on appelait *étrennes diaboliques*, furent souvent l'objet des censures de l'Église.

Avant la révolution, les fêtes du premier janvier étaient pour la cour une grande affaire. On se ruinait en somptueux cadeaux. On a vu le marquis de Choiseul, surnommé le beau danseur, pour rassurer sa femme, qui se mourrait d'une maladie de langueur, lui donner, le jour de l'an, une parure de diamants qui lui avait coûté quarante mille francs. On cite encore la maréchale de Luxembourg, qui donna en étrennes un collier de cinquante mille francs à sa petite-fille, la duchesse de Lauzun. Ces exemples sont loin de nous. Le cardinal Dubois distribuait aussi de magnifiques étrennes. Les gens de sa maison n'avaient, sous ce rapport, qu'à se louer de lui, et son intendant lui-même, à qui il disait régulièrement chaque année : « Monsieur, je vous donne ce que vous m'avez volé. »

Fête de Djaggernâtha. Vichnou est adoré sous le nom de Djaggernâtha, ou Jagrenat, dans la ville de ce nom, et la fête qui y est instituée en son honneur remonte, d'après les monuments, à la plus haute antiquité. On la célèbre annuellement le jour de la pleine lune de notre mois de mai.

Ce moment arrivé, les trompettes et les autres instruments de métal résonnent dans la pagode, et appellent les fidèles au culte de la divinité. « Les uns, dit le missionnaire Perrin, se prosternent devant l'idole ; les autres, plongés jusqu'à la ceinture dans l'eau de l'étang sacré, récitent des prières ; ceux-ci sont occupés à oindre leurs têtes avec de l'huile commune ou avec des essences ; ceux-là lisent ou parlent, pendant qu'un plus grand nombre les écoute respectueusement. Cependant on établit des milliers de cuisines dans les bâtiments extérieurs ; et l'on prépare les feuilles de bananier pour recevoir le riz qui servira d'aliment. » Pendant le jour, il règne dans la foule des dévots un mouvement inexprimable, qui redouble encore aux approches de la nuit. Alors de gros lampions de bouse de vache séchée au soleil sont imbibés d'huile et allumés : ils annoncent que la procession solennelle, principal épisode de la fête, va bientôt commencer.

On amène le *ter* ou *routh-djattra*, char qui sert à promener l'idole du dieu. Ce char est une sorte de haut clocher de bois à plusieurs étages, travaillé et sculpté avec soin, et orné de banderolles et de fleurs. Les quatre coins sont occupés par des lions de carton ; et quelquefois on place sur le

devant des chevaux faits de la même matière. La statue du dieu occupe le centre du premier étage, élevée sur un piédestal ou abritée sous un dais. Les étages supérieurs sont garnis de nombreuses dévédassis, qui exécutent des danses et des chants, ou agitent l'air autour de l'idole, à l'aide de larges éventails ou de queues de vaches, pour en éloigner les mouches et les autres insectes ailés. La masse tout entière est surmontée d'un large parasol, de couleur rouge et enrichi de franges d'or; enfin, à chaque étage, flottent des flammes et des étendards bleus, rouges, jaunes, rayés ou unis, sur quelques-uns desquels sont figurées des croix. Sur les flancs de cette énorme machine, qui repose sur des roues pleines et de peu de hauteur, sont représentées les aventures qui ont signalé sur la terre le passage de la divinité à laquelle la fête est dédiée.

Dès que le char paraît, des prêtres frappent avec de gros bambous sur un bassin de cuivre fort épais. A ce signal, le peuple accourt de toutes parts; et les traînards sont avertis de se hâter par l'explosion de boîtes et de pétards et par les détonations de canons de petit calibre. Peu après, la procession se forme. La marche est ouverte par quelques groupes de musiciens faisant résonner de longues trompettes de bois. A leur suite, se pressent d'innombrables dévots placés sur deux rangs et portant tous à la main un bâton d'une hauteur de trois pieds, que surmonte une sorte de réchaud où brûle de la bouse de vache. Quelques prêtres subalternes vont en courant de l'un à l'autre, avec des brocs pleins d'huile, pour alimenter la flamme de tous ces luminaires. Des milliers de dévots s'attèlent au char et le mettent en mouvement au moyen de longs câbles qui y sont attachés; car c'est, dans l'opinion de tous, un moyen infaillible d'expier les fautes qu'on a commises. C'est aussi une action méritoire de se rouler dans les sillons que le char a tracés. Quelques-uns poussent la dévotion jusqu'à se précipiter sous les roues pour se faire écraser. Un voyageur assure avoir vu, dans une seule de ces fêtes, trente fanatiques sacrifier leur vie de cette façon en l'honneur de Djaggernâtha. Mais il arrive souvent que, dans l'empressement qu'ils apportent à saisir un bout de corde pour tirer le char, quelques-uns sont renversés, foulés aux pieds et jetés sous les roues, où ils périssent misérablement. Au reste, quelle que soit la cause de la mort des victimes, on les regarde d'un œil d'envie, tant on est persuadé qu'elles vont recueillir dans le ciel le prix de leur pieux dévoûment. Une autre manière de manifester sa piété est celle qu'emploient quelquefois les musiciens : ils se roulent à terre, se placent sur le dos et parcourent ainsi avec vitesse les flancs de la procession, sans cesser pour cela de faire entendre leurs instruments. De distance en distance, la procession s'arrête devant des pandals ou reposoirs, d'où l'idole est visitée par de petites figures de bois suspendues à des fils. On fait exécu-


Nazionale
NAPOLI
V. E. III

distance, la procession s'arrête devant des pandals ou reposoirs, d'où l'idole est visitée par de petites figures de bois suspendues à des fils. On fait exécu-

Histoire des Religions.

CHAR DE DJAGGERNÂTHA.



ter par ces sortes de marionnettes des génuflexions, des danses et d'autres mouvements, comme pour rendre hommage à la divinité. Parvenu au dernier pandal, le char s'y arrête et y est remisé pendant huit jours; ce terme expiré, il est ramené au temple sans appareil et sans bruit; on l'y dépouille de ses ornements, et il reste là, abrité sous un toit de paille, jusqu'à l'année suivante. La fête se termine par un jeûne solennel.

S'il faut en croire quelques voyageurs, de curieuses particularités signalent les huit jours que dure la fête. Ainsi, suivant Bernier, une jeune fille « encore parée de sa virginité », consulte l'oracle de Djaggernâtha. On la conduit en triomphe dans le temple comme épouse destinée à ce dieu. Introduite dans le sanctuaire, elle interroge son céleste époux, au nom des habitants de la contrée, sur tout ce qui peut intéresser le bien public, et lui demande particulièrement si la récolte prochaine sera abondante et si quelque fléau ne viendra pas désoler le pays. « La jeune fille et le dieu restent seuls, ajoute Bernier; du moins il n'y a qu'un prêtre pour servir d'interprète à Djaggernâtha, et ce prêtre ne met pas obstacle, comme on peut le croire, à la consommation du mariage. Le lendemain, on demande avec empressement à la nouvelle déesse quelles sont les réponses de son époux, et on la conduit processionnellement autour de Djaggernâtha. »

On prétend aussi que, pendant cette fête, il y a un jour destiné à rappeler l'égalité originelle des hommes, et que le paria et le brâhmane s'asseient à une table commune. On fait bouillir sur le même feu sept vases pleins de riz, placés l'un au-dessus de l'autre. Lorsque le riz qui bout dans le vase supérieur est parvenu à son entière cuisson, tous les vases sont retirés du feu et brisés, et les Hindous de toutes les castes prennent chacun leur part de ce qu'ils contiennent. Les pèlerins font d'amples provisions de ces aliments consacrés, et les vendent ou les distribuent gratuitement aux dévots dans toutes les provinces de l'Inde. Dans le Malabar, il y a également un jour de l'année pendant lequel les parias voient s'effacer pour eux toute distinction de caste. Ils jouissent même du privilége de traiter comme leurs esclaves les naïrs qu'ils peuvent parvenir à toucher; mais ce privilége est rendu illusoire par le soin que prennent les naïrs de se mettre à l'abri de leur contact impur. On verra dans la suite que les mêmes idées avaient pénétré parmi les Romains, et avaient motivé l'établissement des saturnales.

Fête du feu. Une solennité dont l'usage s'est répandu chez tous les peuples et s'est perpétué jusqu'à nos jours, la fête du feu, est célébrée dans l'Hindoustân vers l'époque du solstice d'été, avec laquelle elle a un rapport emblématique. Les dévots qui se proposent d'y prendre part jeûnent, s'abstiennent de la société des femmes et couchent sur la terre nue pendant les

dix-sept jours qui la précèdent. Le moment arrivé, ils se couronnent de fleurs, se souillent le corps de bouse de vache, et le barriolent de raies jaunes obtenues à l'aide d'une décoction de safran. Ainsi travestis, ils se rendent au lieu où la cérémonie doit s'accomplir. Là, sur un espace d'environ quarante pieds de long et d'une largeur proportionnée, on étend des charbons enflammés, qu'on attise de temps en temps pour en ranimer l'ardeur. Alors les prêtres, portant la statue de Dharma-radja et celle de Déobadi, son épouse, et suivis de la foule des assistants, font trois fois le tour du brasier en récitant des mantras appropriés à la circonstance. La procession terminée, les tapaswis traversent nu-pieds le sol brûlant, précipitant ou ralentissant leur marche, selon qu'ils sont animés de plus ou moins de dévotion ou d'insensibilité physique. Quelques-uns, dans ce périlleux passage, sont chargés d'armes pesantes et même de leurs enfants. A l'une des extrémités du brasier, on a eu la précaution de creuser un fossé peu profond, que l'on a rempli d'eau, afin que les pénitents pussent s'y rafraîchir les pieds. Dès que cette sorte d'expiation ou de purification est achevée, la foule des fidèles s'empresse de recueillir les cendres pour s'en couvrir le front, et se dispute les fleurs qui couronnent les pieuses victimes. Ce sont autant de saintes reliques que ceux d'entre ceux qui sont parvenus à s'en emparer gardent dans leurs maisons avec un soin religieux, certains qu'elles ont la vertu d'en éloigner tous les maux et d'en détourner les sorts et les autres malignes influences.

Dans plusieurs provinces, et notamment dans celle de Bedjapour, on célèbre une fête champêtre qui a quelque rapport avec celle que nous venons de décrire, en ce sens que le feu y joue le principal rôle. Des habitants de la campagne portent en procession sur leurs épaules un tronc d'arbre dépouillé de ses branches, et vont le planter dans le voisinage d'une pagode. On couronne cet arbre de guirlandes de fleurs, on lui présente des offrandes de riz, on le pare de banderolles; puis on met le feu à des bouchons de paille dont on en a garni toute la longueur. Alors le brâhmane, suivant attentivement du regard les diverses agitations de la flamme, en tire des pronostics sur le degré d'abondance de la moisson prochaine.

De l'Inde, la fête du feu a été introduite parmi toutes les autres nations de l'Orient, qui, au rapport des anciens historiens, allumaient des feux à l'époque des solstices, et les accompagnaient de vœux et de sacrifices pour la prospérité des biens de la terre. Les fidèles exécutaient à l'entour des danses sacrées, et les plus agiles d'entre eux s'appliquaient à franchir les flammes à diverses reprises; puis chacun, en se retirant, emportait avec soi quelque brandon et jetait les autres au vent, afin qu'il dissipât tous les malheurs dont était menacé le pays, de la même façon qu'il dissipait les cendres.

Pausanias décrit comme il suit les fêtes qui avaient lieu à Patra, en Achaie, en l'honneur de Diane-Laphria, et qui, pour cette raison, étaient appelées *laphries* : « Les habitants, dit-il, arrangent en rond, tout autour de l'autel, des pièces de bois vert de la longueur de seize coudées, et, au milieu de ce cercle, ils placent des piles de bois sec. La cérémonie commence par une procession où l'on porte la statue de la déesse, avec toute la pompe imaginable. Une vierge, qui exerce le sacerdoce, paraît la dernière sur un char attelé de deux cerfs. Le lendemain, on prépare le sacrifice et tous y assistent avec autant de dévotion que d'allégresse. Entre la balustrade et l'autel, il y a un grand espace où l'on jette toutes sortes d'animaux vivants, d'abord des oiseaux bons à manger, ensuite des victimes plus considérables, telles que des sangliers, des cerfs, des chevreuils, des louveteaux, même des loups et des ours; enfin des fruits de toute espèce. Alors on met le feu au bûcher. Dès que les animaux sentent la chaleur de la flamme ils deviennent furieux, sautent par-dessus la balustrade et cherchent à s'échapper; mais on les reprend et on les ramène à l'autel. »

A Rome, on célébrait dans les campagnes la fête de Palès, déesse des bergers et gardienne des troupeaux. Les paysans avaient soin de se purifier avec des parfums mêlés de sang de cheval, de cendres d'un jeune veau qu'on avait brûlé, et de tiges de fèves. On purifiait aussi les troupeaux et les bercails avec de la fumée de sabine et de soufre. Ensuite on offrait des sacrifices à la déesse : c'était du lait, du vin cuit et du millet. La fête se terminait par des feux de paille, par-dessus lesquels sautaient les jeunes gens, au son des tambours, des flûtes et des cymbales. On allumait aussi des feux dans les jeux séculaires; et c'est dans le brasier d'un d'eutre eux, qu'au milieu de la place Trajan, à Rome, l'empereur Hadrien brûla toutes ses créances sur les provinces, dont la valeur s'élevait à une somme considérable.

Le christianisme adopta également la fête du feu, mais il lui donna d'autres motifs que ceux qui en avaient déterminé l'établissement parmi les païens. Ce ne fut plus la commémoration symbolique du retour ou de la plus grande exaltation de la lumière solaire à l'époque des solstices, ou de sa vertu fécondante à l'époque du printemps; ce fut, si l'on en croit Belithus, une allusion à la lumière religieuse qu'annonçait au monde Jean-le-Précurseur; ou, suivant Durand, évêque de Mende, un moyen surnaturel de dissiper les malignes influences dont les dragons volants infestaient l'air et les eaux.

Quoi qu'il en fût, dès l'année 1473, on voit la fête du feu, ou le feu de la Saint-Jean, en usage à Paris. Le 23 juin, à minuit, et, dans la suite, à huit heures seulement, sur l'invitation que leur en avaient faite les trois com-

pagnies des archers-gardes de l'Hôtel-de-Ville, le gouverneur de Paris, le prévôt des marchands, les échevins, le procureur du roi, le greffier, et le receveur de l'Hôtel-de-Ville, portant tous des guirlandes de fleurs en forme de baudrier, faisaient trois fois processionnellement le tour de la place de Grève, et venaient mettre le feu avec des flambeaux à un monceau de fagots, de cottrets et de fascines, qu'on avait élevé dans le centre de la place. Pendant ce temps, le clergé entonnait des hymnes religieux. Le roi lui-même, accompagné de toute sa cour, assistait souvent à cette cérémonie, et l'on cite parmi ceux de nos souverains qui y prirent part en diverses occasions Louis XI, Henri IV, Louis XIII et Louis XIV. Dom Félibien rapporte que, le 24 juin 1620, Louis XIII, étant venu à l'Hôtel-de-Ville pour allumer le feu de la Saint-Jean, trouva une collation magnifique préparée pour lui par les soins des échevins de la ville. Après en avoir pris leur part, le roi et sa suite brisèrent et lancèrent par les fenêtres « un nombre considérable d'assiettes de faïence qui venaient de servir au festin. » La cérémonie terminée, « le roi dansa un ballet et se retira en son Louvre, charmé de cette fête royale. » Originairement, un arbre de soixante pieds de hauteur se dressait au centre du bûcher. A cet arbre était attachée une grande corbeille d'osier contenant deux douzaines de chats et un renard, destinés à être brûlés vifs pour le plus grand éclat de la fête et pour le divertissement des assistants. Félibien nous a conservé les termes singuliers d'un article du compte dressé pour cet objet en l'année 1475. Cet article est ainsi conçu : « Item à Lucas Pommérieux, l'un des commissaires des quais de la ville, cent sous parisis pour avoir fourni durant trois années tous les chats qu'il fallait audit feu, comme de coutume ; même pour avoir fourni il y a un an, où le roi assista, un renard pour donner plaisir à sa majesté ; et pour avoir fourni un grand sac de toile où étaient lesdits chats. » On explique ce sacrifice par l'opinion qui était répandue autrefois parmi le peuple que les chats, devenus vieux, assistaient au sabbat des sorciers. Partout où l'on célébrait en France le feu de la Saint-Jean, les chats étaient de la partie. Ce n'est que vers le milieu du siècle dernier que l'on renonça à ce barbare usage, et depuis que la maréchale d'Armentières, dont le mari commandait alors la ville de Metz, eût demandé et obtenu grâce pour ces pauvres animaux. Pendant que le feu brûlait, il n'y avait personne dans la foule qui ne s'attachât à se saisir de quelque tison, et qui, y étant parvenu, n'emportât et ne conservât chez lui ce saint débris. On s'appliquait aussi à passer à travers les flammes des herbes et des fleurs auxquelles on attribuait la vertu de préserver des maladies et même de les guérir ; c'est pour cela que beaucoup s'efforçaient de franchir le brasier de part en part, tenant à la main quelqu'un de ces végétaux.

Cette fête continue d'être en pleine vigueur dans le midi de la France et dans les campagnes de la Lorraine et de l'Alsace. Nous en trouvons la description dans une feuille de département. Le 23 juin, après le coucher du soleil, sont amoncelés, au milieu de la place du village, des fagots, des bourrées ou des sarments, élevés en pyramide, et surmontés d'une touffe d'herbes odoriférantes appelées communément *les herbes de la Saint-Jean*. Le curé et le maire, et, à défaut de celui-ci, le plus ancien du village, suivis d'un grand nombre d'habitants, hommes et femmes, viennent processionnellement, précédés de la croix, du sacristain et des enfants de chœur, mettre le feu au bûcher. Pendant que le feu pétille et que la flamme s'élance dans l'air, le cortége rustique fait plusieurs tours en récitant des prières; puis le curé bénit le feu et se retire avec son clergé dans l'ordre où ils sont arrivés. A peine sont-ils éloignés, qu'une foule d'hommes, de femmes et d'enfants s'empressent autour du feu, y passent et y repassent plusieurs fois des couronnes de fleurs, des rameaux verts, et arrachent les morceaux de bois à demi brûlés. Ces couronnes, ces rameaux, ces morceaux de bois, sont précieusement conservés. Le lendemain, les couronnes et les rameaux sont attachés au-dessus des portes extérieures des habitations, au sommet des cheminées, ou portés dans les champs de blé ou de vignes, comme des préservatifs contre le tonnerre et la grêle. Autrefois, en Angleterre, le jour de cette fête, toutes les maisons étaient illuminées, et, le lendemain, elles étaient parées de bouquets et de guirlandes, de branches et de feuillages. Ces bouquets et ces guirlandes, ou, si l'on veut, ces herbes de la Saint-Jean, se composaient de lis blancs, de pourpier sauvage, de bouleau vert, du grand fenouil et de la fleur jaune du millepertuis. « Il est à remarquer, dit un écrivain, que le nom vulgaire latin de cette dernière plante est *fuga dæmonum*, c'est-à-dire l'herbe qui met en fuite les démons; » ce qui viendrait à l'appui de l'opinion exprimée par l'évêque de Mende.

Ce n'est pas seulement en France que le feu de la Saint-Jean était en usage. On le retrouve, accompagné du même cérémonial, en Espagne, en Portugal, en Allemagne, en Italie. Les Portugais l'ont introduit dans leurs possessions d'Amérique. Le 23 juin, dès le matin, on commence au Brésil les préparatifs de la fête. Au centre du bûcher, se dresse un long poteau, garni, de la base au sommet, de barils sans fond et enduits de goudron. Au faîte, est une cage renfermant quelques chats et de nombreux oiseaux. A un signal donné, le feu est mis au bûcher, et, pendant que la flamme consume et les fagots, et le poteau et les cages avec ce qu'elles contiennent, le peuple parcourt processionnellement la ville, en faisant éclater une joie bruyante. En même temps, il se livre à un jeu appelé *entrudo*, dont nous retrouverons l'origine dans la fête du *hauli*, célébrée dans l'Hin-

doustân, et qui consiste à s'arroser d'eau mutuellement des pieds à la tête.

Il est extrêmement probable que cette fête du feu a donné naissance, en Chine, à la fête des lanternes, au Japon, à la fête des âmes, d'où sont dérivées ensuite toutes les solennités du même genre qui avaient lieu chez les Grecs et les Romains, chez les Juifs et parmi d'autres peuples encore La description de ces diverses fêtes trouve donc naturellement sa place ici.

La fête des lanternes, une des plus importantes de celles des Chinois, commence le quinzième jour de la première lune de l'année. Le signal en est donné, dans la nuit qui précède, par la grosse cloche du palais de l'empereur. Des décharges d'artillerie, le son des tambours, des trompettes et de mille autres instruments, se font entendre dès ce moment sans interruption. On suspend dans toutes les rues de la ville une multititude de lanternes dorées, vernissées, sculptées, à huit ou dix panneaux. Sur chaque face, est tendue une soie fine et transparente, de couleur bleue, où sont peints des fleurs, des arbres, des animaux et des figures humaines. Le sommet est orné de banderolles de différentes nuances, et l'intérieur garni d'un nombre considérable de bougies. La hauteur ordinaire de ces lanternes est de quatre à cinq pieds; mais il y en a beaucoup qui ont jusqu'à trente pieds d'étendue dans tous les sens, et qui servent de salles de bal, et de théâtres où des acteurs représentent des ouvrages dramatiques de genres variés. Il n'y a pas de Chinois si pauvre qui ne trouve le moyen d'économiser dans son année la somme nécessaire pour n'être pas, sous ce rapport, au-dessous de la magnificence de ses voisins. Le jésuite Lecomte évalue la quantité de lanternes allumées ce jour-là dans toute la Chine à plus de deux cents millions. Durant la fête, toutes les affaires sont interrompues. Des processions religieuses, dans lesquelles les idoles sont portées en grande cérémonie et encensées pendant tout leur trajet par les prêtres, sillonnent la ville dans toutes les directions. Les femmes, qui, habituellement, se tiennent renfermées dans leurs maisons, se montrent en foule sur la voie publique, parées de leurs plus beaux habits, montées sur des ânes, ou portées dans des norimons, ou palanquins découverts, et suivies de leurs domestiques jouant de différents instruments. L'innombrable population de la Chine abandonne ses demeures, s'entasse, se heurte, circule péniblement dans les rues des villes et jusque sur les eaux des rivières. C'est de tous côtés un bruit qui assourdit, une clarté qui offusque la vue, un mouvement qui enivre; on se croirait à la fois dans un enfer et dans un monde de fées. Les traditions populaires varient sur l'origine de cette fête. On prétend, d'une part, que la fille d'un mandarin, se promenant un soir sur le bord de la rivière, eut le malheur de se noyer; que son père, ne la voyant pas revenir, courut tout éperdu à sa recherche, se faisant accompagner par tous les habitants avec des lanter-

nes, afin qu'ils l'aidassent à découvrir le corps de sa malheureuse enfant; que, depuis ce temps-là, on alluma des feux et des lanternes sur ce rivage, en mémoire d'un si triste évènement; et que la coutume s'en répandit graduellement dans tout l'empire. D'un autre côté, on dit que l'usage s'en établit à la suite d'une insurrection qui éclata autrefois en Chine, au milieu de la nuit, pour renverser du pouvoir un souverain qui l'opprimait, et pendant laquelle les révoltés illuminèrent la ville, afin d'agir avec plus d'ensemble et de sûreté. D'après cette dernière version, la fête des lanternes ne serait que la commémoration de la victoire populaire.

Au Japon, où la même coutume a été adoptée sous le nom de *bang*, on lui donne un autre motif, et l'on y a introduit d'importantes modifications. C'est une sorte d'évocation des âmes des ancêtres. Quelques sectes du pays sont persuadées que les âmes errent dans les airs pendant un certain nombre d'années avant de jouir du privilége d'habiter le séjour des bienheureux, et qu'elles viennent, une fois par an, rendre visite à leur postérité. Dans cette pensée, on illumine toutes les maisons à l'entrée de la nuit, comme pour une réjouissance publique. On fait dans l'intérieur tous les préparatifs nécessaires pour offrir aux âmes une somptueuse réception. Comme les villes, les campagnes sont éclairées d'une infinité de flambeaux pour donner à ces âmes la possibilité de trouver leur chemin. Alors chacun sort de la ville, va saluer les tombeaux et inviter les morts au festin qu'il leur a fait dresser dans sa demeure. Lorsqu'on suppose que les âmes ont déféré à cette invitation, tout le monde se met à table et engage la conversation avec elles. On comprend qu'entre l'hôte et des convives de ce genre, la conversation n'est guère animée. On se hâte donc de quitter le festin, et on propose aux âmes de venir faire une promenade dans la ville. Comme on ne doute pas qu'elles n'acceptent cette offre amicale, on sort avec elles, et l'on se transporte chez ses amis, pour rendre de pareils honneurs aux âmes de leurs ancêtres. La fête dure encore toute la journée du lendemain, et, le soir arrivé, on reconduit les morts avec beaucoup de cérémonie jusqu'aux tombeaux où ils habitent. Mais, par une contradiction assez étrange, de peur que quelques-uns de ces esprits n'aient eu le caprice de rester dans les maisons, et n'importunent les vivants par de fâcheuses apparitions, on furète avec soin dans tous les appartements, on frappe dans tous les coins avec des bâtons, et l'on jette même des pierres sur les toits, pour mieux donner la chasse à ces âmes vagabondes. A minuit, lorsqu'on suppose que toutes sont retournées chez elles, on porte en procession un petit navire de paille rempli de lumières et de lanternes. On lance ce vaisseau dans la rivière ou dans la mer, au son de la musique et en poussant de grands cris, et on le regarde voguer jusqu'à ce qu'enfin il soit entièrement consumé et englouti.

Les Égyptiens aussi eurent un usage analogue. Lors de la fête de Diane, à Bubastе, de nombreux pèlerins descendaient le fleuve sacré sur des barques illuminées, et dansaient au son de divers instruments. Laissons parler Hérodote : « Quand on s'est, dit-il, assemblé à Saïs, pour y sacrifier, pendant une certaine nuit, tout le monde allume en plein air des lampes autour de sa maison : ce sont de petits vases pleins de sel et d'huile, avec une mèche qui surnage et qui brûle jusqu'au jour. Cette fête s'appelle la *fête des lampes ardentes*. Les Égyptiens qui ne peuvent s'y trouver, ayant observé la nuit du sacrifice, allument tous des lampes. Ainsi ce n'est pas seulement à Saïs qu'on en allume, mais c'est par toute l'Égypte. »

Les Grecs avaient leurs lampaphories, fêtes dans lesquelles on se servait de lampes pour les sacrifices. Les Athéniens en allumaient principalement aux fêtes de Minerve, considérée comme l'inventrice des arts; aux fêtes de Vulcain, parce qu'il était regardé comme l'auteur du feu et des lampes, et à celles de Prométhée, qui, selon la fable, avait apporté le feu du ciel. Ainsi la fête des lampes revenait trois fois par année. Dans ces solennités, on donnait aussi des jeux à la clarté des flambeaux.

Parmi les juifs modernes, a lieu, le 25 de la lune de kislev, une fête qui, suivant toute apparence, dérive de la même source, bien qu'elle semble commémorer un évènement historique : on l'appelle la *hhanuka*, ou la *fête des lumières*. Elle a été instituée, dit-on, en mémoire de la victoire remportée par les Machabées sur les Grecs. Cette solennité dure huit jours. On allume une lampe le premier jour, deux le second; et, en continuant ainsi, le huitième jour, on en allume huit. Il est probable que cette fête a un rapport allégorique avec les phénomènes célestes, particulièrement avec ceux qui signalent le solstice d'hiver, époque où la lumière du soleil recommence à grandir et où l'année se renouvelle; car son nom hébreu signifie *renouvellement*.

Des païens et des juifs, cet usage a passé dans le christianisme. Il y a, dans le rite catholique, une solennité appelée le *feu nouveau*. Le samedi-saint, un prêtre choque deux cailloux l'un contre l'autre, et en tire des étincelles avec lesquelles il allume quelques charbons placés dans un vase tout exprès pour la circonstance. Il bénit ce feu nouveau après none, et il éteint ensuite l'ancien feu. Paré de tous ses ornements, le célébrant, accompagné de ses ministres et du clergé, se rend en procession au lieu destiné pour la cérémonie, qui doit être hors de l'église, ou au moins hors du chœur. On y porte l'eau bénite, l'encens, le missel; les deux acolytes, le porte-croix, le thuriféraire, marchent en tête de la procession. Parvenu ainsi à l'endroit désigné, le célébrant récite les prières de la bénédiction, pendant lesquelles il fait plusieurs signes de croix. Il bénit également cinq





Lechard Sc

DISTRIBUTION DU FEU SACRÉ

grains d'encens, qu'un acolyte porte dans un bassin à la hauteur de sa poitrine. Ensuite le thuriféraire lui présente l'encensoir, dans lequel il a placé quelques charbons bénis. Le célébrant y répand de l'encens, prend l'aspersoir des mains du diacre, et asperge trois fois d'eau bénite le feu consacré; par trois fois aussi il encense le feu, et l'acolyte y allume une petite bougie. Alors la procession retourne dans le chœur, où a lieu immédiatement la bénédiction du cierge pascal. Ce cierge principal sert à allumer tous les autres cierges avec la flamme du feu nouveau.

Une tradition porte que, dans les premiers siècles de l'Église, les lampes du saint sépulcre, éteintes, suivant l'usage, le vendredi-saint, étaient rallumées miraculeusement le samedi par un feu qui descendait du ciel régulièrement chaque année. La tradition dit, en outre, que ce miracle se continua jusqu'au commencement du XII[e] siècle, et que Dieu le fit cesser, à cette époque, pour punir les croisés des crimes qu'ils commettaient. Les chrétiens grecs sont persuadés que le prodige se reproduit encore, et leurs popes font tout ce qu'il dépend d'eux pour les entretenir dans cette opinion. Ils se rendent donc en foule, le samedi-saint, dans l'église du saint sépulcre. « En attendant, dit Thévenot, que le feu sacré descende, ils font mille farces indécentes dans l'église. Ils y courent comme des insensés, poussant des cris et des hurlements affreux, se jetant les uns sur les autres, se lançant des coups de pieds ; en un mot, donnant toutes les marques d'une véritable folie. Ils ont en main des bougies qu'ils lèvent de temps en temps vers le ciel, comme pour lui demander le feu saint. Sur les trois heures du soir, on fait la procession autour du saint sépulcre. Après trois tours, un prêtre vient avertir le patriarche de Jérusalem que le feu est descendu du ciel. Alors ce prélat entre dans le saint sépulcre, tenant dans chaque main un gros paquet de bougies et suivi de quelques évêques. Il en sort peu de temps après, les mains garnies de bougies allumées. Dès qu'on le voit paraître, chacun s'empresse de s'approcher de lui pour allumer sa bougie aux siennes. Dans ce tumulte, on n'épargne pas les coups pour s'ouvrir un passage : c'est un désordre effroyable; et le patriarche court souvent le risque d'être écrasé, malgré les efforts des soldats musulmans, gardiens du saint sépulcre, qui frappent à droite et à gauche pour écarter la foule. L'église est dans un instant illuminée d'un nombre prodigieux de bougies. »

CHAPITRE XII.

FÊTES, SUITE. Fête de la naissance de Crichna, ou djânâm ouchtouni. Curieuse description. — Fête de Dourgâ. — Fête et immersion de Kali. — Fête du hauli, carnaval hindou. Travestissements. Chants et propos obscènes. L'abir et l'eau orange. Le hauli à la cour de Sind-Hiya. Personnification du hauli. Sa mort. Les cendres. Origine de la fête. Le carnaval en Chine, chez les Hurons, chez les sauvages Onakachs, chez les anciens Égyptiens. Promenades du bœuf Apis. Sa mort dans les flots du Nil. Les dionysies, les orgies, les oscophories des Grecs. Les mégalésies, les bacchanales, les lupercales, les saturnales des Romains. Les fêtes des tabernacles parmi les juifs. Le carnaval des chrétiens. Mascarades à la cour de Charles VI, à celle de Louis XIV. Le régiment de la calotte. La république des magots ou des babouins. Le carnaval sous l'empire. Napoléon et Fouché. Le carnaval en Portugal. Les fêtes de la Pentecôte à Goa. Les coriandoli de Milan. La mort de Gustave III, roi de Suède. Le carnaval en Sibérie. Cérémonies dérivées du carnaval. La quête à gui l'an neuf. La diablerie de Chaumont. Les talamasques. Les travestissements dans les cloîtres. Mascarades des moines espagnols. La fête des fous. Ses divers noms : fête des calendes, liberté de décembre, fête des sous-diacres, fête des innocents. L'élection de l'évêque des fous à Viviers. Procès fameux à cette occasion. La procession noire à Évreux. Fondation du chanoine Bouteille. Les clercs sonneurs de cloches. Les chanoines pendus. La prose du bœuf. La messe de l'âne à Rouen, à Beauvais, à Langres. Les fêtes de l'épinette, du prévôt des étourdis, de la mère folle, de l'abbé des cornards. La flagellation de l'alléluia. La procession de la Fête-Dieu à Aix. La fête de la tarasque à Tarascon. La procession de la gargouille à Rouen. La fête de Gayant et de sa famille, à Douai. Les processions de la paix des dames, du comte de la mi-carême, de Marguerite de Flandre, des Incas, dans le nord de la France. Le jubilé de Notre-Dame d'Hanswyck, à Malines. La fête des fous en Angleterre. L'élection de l'enfant évêque. Le prince de Noël. Parodie judiciaire. Procession qui la précédait. Saturnales. Les revels. Le roi de la basoche. La Saint-Grégoire en Saxe. Effort de l'Église catholique pour abolir le carnaval et la fête des fous.

Fête de la naissance de Crichna. Les brâhmanes ne sont pas d'accord sur le moment précis où doit avoir lieu la fête de la naissance de Crichna, ou le *djânâm ouchtouni* : les uns veulent qu'elle arrive avec le solstice d'hiver, comme, parmi nous, la nativité du Christ ; les autres la placent au commencement de notre mois de septembre. C'est à cette dernière époque qu'elle est célébrée chez les Mahrattes. M. Broughton, qui fut chargé, en 1812, par la compagnie des Indes, d'une mission diplomatique près de Sind-Hiya, radja d'Oudipour, fut témoin, pendant le séjour qu'il fit au camp de ce prince, des cérémonies qui accompagnent le djânâm ouchtouni. La fête commença le 2 septembre, à deux heures du matin ; elle fut annoncée par le son des tambours et des tamtams et par les détonnations de l'artillerie. Le lendemain, on consacra, par un poudja solennel, une vaste tente où devaient s'accomplir les rites religieux. Cette construction, dans sa dimension la plus étendue, était divisée en trois compartiments par une double rangée de piliers de bois ornés de papiers de couleur. A chacun des piliers était fixé un candélabre. A l'une des extrémités, une estrade élevée de deux pieds au-dessus du sol, formée de colonnes peintes et dorées, représentait une sorte de temple gothique ; le berceau du dieu, couvert d'une profusion de perles et d'autres joyaux et de guirlandes de fleurs, en occupait le centre. Une foule de brâhmanes entouraient l'idole, constamment occupés à la bercer et à la rafraîchir à l'aide d'un éventail. L'enceinte intérieure de la tente était réservée aux danseurs ; tout autour régnait une galerie pour le mahâ radja, pour sa suite et pour de nombreux spectateurs.

Dès que les flambeaux furent allumés, la fête commença. Une troupe de

dévédassis exécuta d'abord ses exercices; puis parurent les rahâs dharis, jeunes danseurs, qui, jusqu'alors, s'étaient tenus à l'autre extrémité de la tente, assis sur un large sofa. Ces enfants, ainsi que les musiciens qui les accompagnent, sont tirés de la caste des brâhmanes, et des biens-fonds considérables sont assignés à leur entretien. On les élève à Mathoura, dans une espèce de séminaire. A l'époque du djânâm ouchtouni, ils voyagent par troupes et vont visiter les diverses cours de l'Inde. Ceux qui étaient là réunis n'étaient qu'au nombre de quatre, et tous d'une beauté ravissante. Le plus âgé représentait le jeune Kânya, nom sous lequel Crichna était connu dans son adolescence; un deuxième figurait la gopi Rhada, que le dieu honorait d'une tendresse particulière; les autres simulaient les compagnes de cette déesse. On exécuta un ballet mimé, dans lequel étaient rappelés les amours de Crichna et des gopis, et, pendant ce temps, les jeunes musiciens chantèrent des stances en prâcrit, langue dans laquelle sont écrites de charmantes compositions des anciens poètes hindous. La danse et le chant des rahâs dharis surpassaient tout ce que peuvent produire des artistes vulgaires. Leurs attitudes étaient extrêmement gracieuses, de même que le costume qu'ils portaient. L'enfant qui remplissait le rôle de Kânya avait sur la tête un soleil de brillants, et de riches pierreries ornaient son cou et sa poitrine. Les danses terminées, les enfants formèrent des groupes dans lesquels ils s'appliquaient à reproduire les poses des plus célèbres statues de Crichna et des dieux de sa famille. Après avoir rempli leur tâche, au lieu de faire l'humble salut d'usage, ils élevèrent les mains, comme pour appeler sur le mahâ radja les bénédictions du ciel. Sind-Hiya se leva et les salua séparément, à mesure qu'ils se retiraient. La fête dura six jours. Différentes cérémonies retracèrent les progrès de l'enfance du dieu et tous les évènements qui avaient signalé cette période de son existence terrestre. Le sixième jour, le *takour*, ou le seigneur, c'est-à-dire Crichna, fut enlevé de son berceau. On termina la fête en plaçant à l'extrémité supérieure d'une perche un vase de terre contenant du lait caillé teint en jaune au moyen d'une certaine racine. A un signal donné, on fit tomber ce vase. Le lait caillé se mêla avec la poussière qui couvrait le sol, et les assistants se frottèrent le visage avec la fange produite par ce mélange, et s'en aspergèrent les uns les autres. Cette partie du cérémonial avait été annoncée par une salve d'artillerie. Les brâhmanes donnèrent ensuite un grand dîner, sorte de libéralité qu'ils ne font guère que ce jour-là.

Fêtes de Dourgâ et de Kali. Dans le même mois, a lieu la fête de Dourgâ, à laquelle les Hindous invitent les étrangers. Elle dure trois jours et est accompagnée de sacrifices, de festins et de danses. Elle est immédiatement suivie de la fête de Kali, qui s'accomplit avec des pratiques analogues. Celle-

ci est terminée par une cérémonie singulière. On porte processionnellement pendant une semaine la statue de la déesse, sous les traits horribles qu'on lui connaît, et couronnée d'une espèce de tiare; ensuite on la conduit vers le fleuve et on l'établit sur le point de jonction de deux bateaux amarrés l'un à l'autre, que l'on pousse au milieu du courant. Alors aux respects, aux adorations dont on l'a entourée jusque-là, succèdent les injures, les imprécations, les outrages. Après cette scène étrange, qui rappelle les avanies dont saint Janvier est l'objet à certaines époques de la part des Napolitains, on rompt les liens qui attachent les deux bateaux; et l'idole, perdant son point d'appui, s'engloutit et disparaît dans les flots, aux acclamations de la multitude.

Hauli, carnaval hindou. La fête du hauli, qui se célèbre au printemps, remonte dans l'Inde à la plus haute antiquité. Le mois phâlgouna, dans lequel elle arrive, a évidemment pris son nom des plaisirs déréglés qui la signalent. En effet, ce mot *phâlgouna* se compose de deux termes sanscrits dont le premier, *phâla*, veut dire faute, étourderie, et le second, *gouna*, véniel, ou excusable. On entend par là que des actions et des plaisanteries qui seraient condamnables à tout autre moment doivent être pardonnées à une époque où la nature elle-même invite à la joie et à l'ivresse de l'amour. Le hauli répond exactement à nos jours gras, et, ainsi que notre carnaval, il est suivi d'un carême, ou temps de jeûne et d'expiation. Comme les autres fêtes hindoues, il se célèbre particulièrement devant les maisons des riches, qui, eux-mêmes, le répètent dans l'intérieur. Les réjouissances qui l'accompagnent ont de frappants rapports avec les saturnales romaines, qui en sont dérivées. Les hommes de toutes les conditions et de tous les âges s'y trouvent confondus et s'abandonnent à une licence effrénée. Ils courent les rues sous des travestissements, et, réunis par troupes, ils chantent des kouvirs, stances improvisées, pleines d'équivoques grossières, dans lesquelles leurs supérieurs ne sont pas épargnés, et qui se terminent par la triple acclamation : *hauli!* Dans d'autres chansons, appelées phâlgounas et dhâmaris, ils expriment les idées les plus obscènes et ne craignent pas d'y faire figurer des femmes d'une vertu irréprochable. Cependant ces femmes elles-mêmes prennent leur part de la gaîté commune; elles vont visiter leurs amies et se divertissent avec elles, hors de la société des hommes; c'est à peine si elles admettent dans ces réunions intimes leurs maris et leurs plus jeunes enfants. Il se mêle à ces fêtes un jeu qu'on nomme plus spécialement le hauli. Il consiste à se lancer les uns aux autres dans la bouche, dans le nez, dans les yeux, de pleines poignées d'abir, farine extraite de la noix singara, colorée avec du bois de sandal rouge, dans laquelle on met quelquefois de la poudre de talc pour lui donner du brillant.

En même temps, les joueurs s'arrosent réciproquement d'une eau teinte de couleur orange au moyen d'une décoction de la fleur de l'arbre dak. On forme souvent avec de l'abir des boules de la grosseur d'un œuf, enveloppées d'une coque gélatineuse, que l'on jette de loin sur les personnes que l'on veut provoquer; mais, dans ce cas, il faut être doué d'une certaine adresse pour que les boules ne se crèvent pas sous l'effort que l'on fait pour les lancer.

M. Broughton assista aussi à la célébration du hauli pendant son séjour à la cour de Sind-Hiya. Le radja le reçut sous une tente de vaste dimension, dans laquelle il était assis sur une plate-forme, ayant autour de lui les sirdars et d'autres officiers. A ses pieds, jaillissait une fontaine artificielle, et, à quelques pas en avant, une troupe de dévédassis se disposait à prendre part à la fête. On apporta de grands vaisseaux de cuivre remplis d'abir, et l'on remit à chacun des assistants un vase plein d'eau orange et une grande seringue d'argent. Bientôt le radja donna le signal du divertissement, en prenant dans les goulâbdans, ou vases, un peu d'eau rouge et orange dont il aspergea les envoyés anglais. Chacun se mit alors à faire pleuvoir l'abir sur ses voisins et à leur lancer de l'eau. « Il est, dit M. Broughton, contraire à l'étiquette de la cour d'attaquer le radja; cependant on ne lui laissa pas ignorer que nous étions déterminés à n'épargner aucun de ceux qui nous attaqueraient. Il prit bravement son parti, et répondit qu'il était prêt, et qu'il voulait voir qui s'en tirerait le mieux. Mais nous ne tardâmes pas à reconnaître que nous n'avions pas beau jeu avec lui; car, outre que ses domestiques lui couvraient le visage d'un drap, on lui mit à la main le tuyau d'une énorme pompe qu'une demi-douzaine d'hommes faisaient jouer. Il s'en servit si bien, qu'en peu d'instants il n'y eut pas une seule personne qui ne fût toute inondée. Quelquefois il dirigeait la pompe avec tant de force contre ceux qui étaient assis auprès de lui, que, bon gré mal gré, il leur fallait quitter la place. En vain aurait-on voulu tenir tête à l'orage : des pelletées d'abir tombaient de toutes parts et étaient suivies d'un déluge d'eau orange. Imaginez des groupes de jeunes danseuses dans tout l'éclat de leur parure, souillées de taches d'abir et toutes ruisselantes, comme autant de naïades, d'une eau couleur d'orange, tantôt chantant les airs du hauli avec toute la licence de leur profession, tantôt poussant des cris affectés, en courbant la tête pour se dérober à une ondée que la pompe du radja faisait tomber sur elles; figurez-vous le son discordant des tambours, des trompettes, des cymbales, des violons, qui résonnent tous ensemble comme pour étouffer tout autre bruit; les transports des joueurs qui couvrent d'abir leurs adversaires; les clameurs de ceux qui sont atteints; les longs éclats de rire et les applaudissements qui partent à la fois de toutes les parties de cette joyeuse assemblée:

et vous aurez quelque idée d'un spectacle qui se refuse à toute description.» Les mêmes particularités sont rapportées dans le voyage de Symes, qui avait assisté à un divertissement semblable à la cour du vice-roi des Birmans. « Quand, ajoute-t-il, tout le monde fut bien trempé et bien fatigué, nous retournâmes chez nous pour changer de vêtements. Sur notre route, beaucoup de jeunes femmes auraient bien répété la scène du palais; mais, comme nous ne les provoquions pas, elles s'abstinrent de nous jeter une goutte d'eau. Elles s'en dédommagèrent sur les Birmans qui nous accompagnaient, et les inondèrent complètement. »

De même que nous personnifions le mardi-gras dans nos fêtes du carnaval, les Hindous personnifient le hauli. Un des plus fous d'entre eux, vêtu d'une façon grotesque, est chargé de remplir ce rôle. La foule l'environne et le suit, et fait pleuvoir sur lui un déluge d'abir et d'eau colorée. Sur le passage de cette procession, les femmes qui ne prennent pas le soin de s'enfermer dans leurs maisons sont attaquées de propos orduriers et doivent se résigner à être témoins des gestes et des contorsions les plus obscènes. Le dernier jour de la fête, qui est aussi le dernier du mois de phâlgouna, on construit un mannequin auquel on donne le nom de hauli et qu'on affuble du travestissement de l'Hindou qui avait représenté ce personnage. A minuit, on brûle le mannequin dans un bûcher qu'on a préparé sur une des places de la ville. Cette cérémonie termine la fête. Indépendamment du feu principal, chaque famille en allume un dans sa maison, et elle y jette de petites boules de bouse de vache appelées *bâlhas*, qui sont enfilées à un cordon. On dresse aussi des bûchers dans chaque rue et dans chaque place publique; la foule s'assemble à l'entour, y met le feu et attend qu'ils soient entièrement consumés, ce qui n'a lieu qu'à la pointe du jour. Alors chacun s'empare des cendres, en couvre ses voisins, les disperse dans l'air, en poussant des cris de joie et en chantant pour la dernière fois des kouvirs et des phâlgounas.

Il y a plusieurs traditions sur l'origine et le but de cette fête. Suivant les uns, les combats simulés qu'on s'y livre, l'eau colorée et l'abir dont on s'inonde, rappellent les luttes héroïques de Parassourâma, ou de quelque autre héros divin, et le sang dont il était couvert. D'autres prétendent que ces jeux ont pour objet de figurer les orgies de Crichna avec ses maîtresses et avec ses compagnons immortels, orgies dans lesquelles les légendes rapportent qu'ils se lançaient à l'envi des poignées d'une poudre rouge. Plusieurs enfin y voient une allusion à la renaissance du printemps, époque des passions prolifiques : dans cette hypothèse, la seringue et les œufs, instruments de projection de l'abir et de l'eau colorée, symboliseraient le lingam et le sang nouveau qui circule alors dans les êtres animés.

La fête du hauli, diversement modifiée, et sous des noms différents, a passé des Hindous chez tous les autres peuples. En Chine, les gens de la campagne s'assemblent en grand nombre au printemps, et promènent dans les champs une vache de terre cuite d'une grosseur monstrueuse, que cinquante hommes suffisent à peine à mouvoir. Derrière cette statue, est un jeune enfant qui a un pied chaussé et l'autre nu; il frappe l'animal d'une verge, comme pour stimuler sa lenteur. Les gouverneurs sortent de leurs palais, précédés de flambeaux et d'étendards, et au bruit d'une foule d'instruments; ils se joignent au cortége, et font avec lui leur entrée solennelle dans la ville. Les rues sont ornées de tapisseries; des arcs de triomphe se dressent de distance en distance; toutes les maisons sont brillamment illuminées de torches et de vastes lanternes. La procession est fermée par des comédiens et des masques, travestis de mille façons, qui amusent les spectateurs par des lazzis et des contorsions grotesques. On s'arrête enfin devant la demeure du principal mandarin. Là, on brise la statue, après l'avoir dépouillée des ornements dont elle était couverte, et, de l'intérieur, on retire une grande quantité de petites vaches de la même matière, que l'on distribue aux assistants. Le mandarin termine la cérémonie par un discours en l'honneur de l'argriculture; et chacun retourne chez soi en poussant des cris de joie et en attaquant les passants de saillies et de jeux de mots.

On trouve des vestiges du carnaval jusque parmi les Hurons du Canada. Ils ont une solennité qu'ils appellent la fête des songes ou des désirs. Cette fête, qui dure ordinairement quinze jours, est proclamée par les anciens de la tribu. A peine le signal en est-il donné « qu'on voit, dit un voyageur, partir hommes, femmes et enfants presque nus ou déguisés de mille manières ridicules. J'en ai vu habillés comme des satires, couverts de feuilles, et escortés par des femmes la face noircie, les cheveux épars, une peau de loup sur le corps et un pieu à la main. D'autres avaient des masques d'écorce ou un sac percé à l'endroit des yeux et de la bouche. Dans cet équipage, ils couraient comme des forcenés de cabane en cabane, sans savoir ni où ils allaient ni ce qu'ils voulaient. Ils brisent et renversent tout, et personne n'ose s'y opposer. Les plus sages s'absentent; car bien des gens profitent de ce temps de folie pour satisfaire des haines et des vengeances particulières. Aux uns, on jette de l'eau à pleins seaux; on couvre les autres de cendres chaudes et d'immondices. Tous crient qu'ils ont rêvé, et demandent à tout le monde quel est le sujet de leurs rêves. C'est à celui qui a deviné de payer et de satisfaire les désirs du masque; mais les présents qu'on lui fait en cette occasion, il doit les rendre après la fête, qui est couronnée par un grand festin. »

Une autre tribu américaine, celle des Ouakachs, qui habite l'archipel de

Quadra et Vancouvert, près du détroit de Cross, conservent un usage analogue. Ils ont, à une certaine époque de l'année, des bals, sortes de combats figurés, dans lesquels ils paraissent armés d'arcs et de flèches, quelquefois déguisés en ours, en cerfs, ou bien couverts de masques et de grossiers travestissements. Dans ces bals, ils exécutent également des danses dont la pantomime, beaucoup trop expressive, serait de nature à scandaliser l'homme le moins scrupuleux.

Les Égyptiens aussi eurent leurs fêtes à travestissements. A la suite des cérémonies instituées en mémoire du meurtre d'Osiris par Typhon et de la découverte de son corps par Isis, cérémonies dans lesquelles figurait le phallus, comme le lingam dans le culte des Hindous, avait lieu un combat simulé, une chasse fictive, à laquelle prenaient part des dévots qui se barbouillaient ou se masquaient le visage, s'affublaient de la peau de quelque animal, ou prenaient d'autres déguisements et couraient dans les villes et dans les campagnes en poussant des hurlements affreux. A l'instar des hommes, les femmes se livraient à ces étranges pratiques, et ne faisaient trève aux cris et aux contorsions furieuses que pour échanger des propos libres et grossiers. De l'Égypte, ces fêtes passèrent dans la Grèce et à Rome, sous les noms de dionysies, d'orgies, de bacchanales, de lupercales, de mégalésies, de saturnales et autres.

L'Égypte avait encore adopté une coutume avec laquelle notre carnaval et la fête chinoise que nous avons décrite offrent de frappants rapports : nous voulons parler des promenades solennelles et de la mort du bœuf Apis. On sait que cet animal sacré était l'image terrestre du dieu suprême. Il devait porter sur le corps certaines marques miraculeuses qui servaient à le faire reconnaître : il avait sur le dos la figure d'un aigle ; sur le flanc droit, le croissant de la lune ; sous la langue, un nœud ressemblant à un escarbot; toute sa robe était noire, à l'exception du front; et les poils de sa queue étaient doubles. Quand on avait trouvé un taureau réunissant tous les signes requis, il était nourri pendant quarante jours à Nilopolis par des femmes, qui, seules, avaient la liberté de le voir. « En paraissant devant lui, ces femmes se découvraient d'une manière indécente et pratiquaient plusieurs cérémonies qui choquaient autant la pudeur que le bon sens. » Les quarante jours expirés, on le plaçait dans une barque, sous une niche dorée qu'on avait préparée pour lui. C'est ainsi qu'il descendait le Nil jusqu'à Memphis. A son arrivée, les prêtres allaient le recevoir en grande pompe, au milieu d'un immense concours de peuple, et le conduisaient au temple. Dans plusieurs occasions, on le promenait par la ville, escorté d'officiers qui écartaient la foule, et précédé d'enfants qui célébraient ses louanges. L'existence de ce bœuf n'avait qu'une durée limitée. Le terme venu,

les prêtres le menaient sur les bords du Nil et le noyaient avec beaucoup d'apparat. Il était embaumé ; on lui faisait de magnifiques obsèques. Le peuple, pendant ce temps, simulait une extrême douleur, comme si Osiris lui-même avait perdu la vie ; mais, dès qu'un nouveau bœuf avait succédé à celui qu'on pleurait, toute l'Égypte se livrait à la joie la plus bruyante et aux écarts les plus licencieux.

En Grèce, dans les dionysies, qui avaient lieu au printemps, les prêtres de Dionysius, ou Bacchus, et les initiés des deux sexes, formaient une procession. Les uns et les autres, la face souillée de lie, ou masqués de diverses façons, travestis en faunes, en sylènes, la tête coiffée d'une mitre couronnée de lierre et de myrte, balançaient d'une main des thyrses et de l'autre des grelots et des cymbales. Ils s'agitaient, dansaient, criaient, invoquaient Bacchus, déchiraient les victimes crues avec leurs ongles et avec leurs dents, chantaient des cantiques obscènes, et portaient à l'extrémité d'une longue perche une image du phallus devant laquelle les dévotes se prosternaient. Les orgies étaient accompagnées de circonstances analogues. Consacrées à Bacchus ainsi que les dionysies, elles étaient signalées aussi par les emportements et les fureurs de l'ivresse, par des mascarades et des travestissements. Il en était de même des oscophories, dans lesquelles les jeunes garçons se revêtaient d'habits de femmes et couraient du temple de Dionysius à celui de Minerve, des grappes de raisin à la main. Ce n'est pas seulement dans ces fêtes que les Grecs faisaient usage des masques : ils en avaient pour le deuil et pour l'affliction ; ils en avaient pour la guerre et pour le triomphe, pour les solennités extraordinaires, pour les festins publics et privés. Cette coutume avait été introduite, suivant les uns, par Thespis ; par Orphée, suivant les autres.

A Rome, vers l'équinoxe du printemps, avaient lieu les mégalésies, fêtes établies en l'honneur de Cybèle. La statue de la déesse était portée avec pompe dans la ville, et baignée dans les eaux de l'Almon, petite rivière qui se jette dans le Tibre. Le reste du jour se passait en divertissements, en festins et en mascarades. Les gens de la dernière classe du peuple avaient la liberté d'emprunter le costume des magistrats, dont ils imitaient bouffonnement la gravité. Saint Augustin, qui fut témoin d'une de ces orgies, s'élève avec force contre l'impudence de certains hommes qui ne rougissaient pas, dit-il, d'y chanter les chansons les plus obscènes et d'y offenser la pudeur par les postures les plus lascives. Tertullien et Trebellus ajoutent que le prêtre consacré au culte de Cybèle se faisait des incisions au bras, et qu'il recueillait dans une coupe le sang qui en jaillissait pour l'offrir en sacrifice à cette divinité. Les dionysies avec leurs dérèglements et leurs fureurs, avec leurs travestissements et leur licence, furent adoptées par les

Romains, qui les appelèrent bacchanales. Elles s'établirent d'abord parmi ce peuple sous la forme d'une initiation, dont les désordres secrets attirèrent sur les adeptes les rigueurs de l'autorité. Plus tard, elles parvinrent à se faire tolérer, et elles se célébrèrent publiquement jusqu'à ce qu'enfin elles fussent entièrement abolies par un décret du sénat. Des lycées grecques dérivèrent également les lupercales romaines, auxquelles se mêlaient des orgies et des travestissements. Mais les plus suivies et les plus fameuses de ces fêtes, que nul n'était dispensé de solenniser, étaient les saturnales, qui n'avaient été dans l'origine qu'une coutume populaire, mais que plus tard le sénat éleva au rang d'institution religieuse. Les saturnales étaient accompagnées de divertissements et de festins. Les Romains quittaient la toge, ne se montraient qu'en habit de table, et s'envoyaient des présents comme au renouvellement de l'année, qui avait lieu peu de jours après. Les jeux de hasard étaient permis, le sénat vaquait, les affaires étaient suspendues, les écoles fermées, toute guerre était ajournée ; et l'on n'eût eu garde de punir des criminels dès que le moment de ces réjouissances était arrivé. Le signal en était donné par des enfants qui parcouraient la ville en criant : *Io saturnalia!* A partir de cet instant, la foule circulait dans les rues en poussant des acclamations de joie; quelques personnes se couvraient de déguisements; toute espèce de raillerie était autorisée; et les chants licencieux, les propos libertins, se croisaient entre les promeneurs. La statue de Saturne, jusque-là entourée de bandelettes de laine, en mémoire de la captivité du dieu, en était alors débarrassée; la plus grande liberté était accordée au peuple, et même aux serviteurs et aux esclaves. Les derniers se coiffaient du bonnet, marque de l'affranchissement, et choisissaient entre eux un roi pour présider à leurs plaisirs. Ils avaient le privilége d'être servis à table par leurs maîtres, de se couvrir de leurs vêtements, de leur dire leurs vérités, de les railler, de les tourner en ridicule. Souvent les plaisanteries étaient poussées fort loin; et Sénèque rapporte que des esclaves pouvaient plonger leurs maîtres dans le bassin d'une fontaine, sans que ceux-ci eussent le droit de s'en fâcher. On a vu qu'un usage semblable est encore en vigueur dans l'Hindoustân : on le retrouve dans les salzées des Babyloniens, dans les anthestéries d'Athènes et dans plusieurs autres fêtes de la Grèce.

Il paraît qu'à l'exemple des Hindous, les Hébreux avaient coutume de se travestir dans certaines réjouissances publiques, puisqu'on lit dans le *Deutéronome* (XXII, 5), cette défense significative : « Une femme ne prendra pas un habit d'homme et un homme ne prendra pas un habit de femme. » Quoi qu'il en soit, quelques commentateurs signalent d'étroits rapports entre la célébration de la fête des tabernacles, telle qu'elle est décrite par le *Talmud*, et les orgies des Égyptiens, des Grecs et des Romains. Suivant ce livre tra-

ditionnel des juifs, la fête des tabernacles était précédée d'une assemblée nocturne, qui se tenait dans la partie du temple spécialement consacrée aux femmes. La salle et le vestibule étaient brillamment illuminés par une multitude de lampes et de candélabres. C'est à la clarté de cette lumière que les plus graves et les plus considérables d'entre les juifs exécutaient une danse grotesque, tenant à la main des flambeaux et des lanternes, qu'ils jetaient en l'air et recevaient adroitement dans leur chute, sans cesser de danser et sans perdre la mesure. La danse était accompagnée du son de divers instruments et d'un concert de chants joyeux, auxquels se mêlaient les psaumes *maaloth*, c'est-à-dire graduels, au nombre de quinze. Deux prêtres descendaient lentement et avec majesté les quinze marches qui conduisaient de l'appartement des hommes à l'entrée de celui des femmes, faisant par intervalles résonner des trompettes avec un sérieux affecté qui excitait les rires des assistants. Parvenus au bas de l'escalier, ils s'arrêtaient, et, se tournant vers l'occident, ils criaient de toute la force de leurs poumons : « Nos pères ont tourné le dos au sanctuaire pour adorer le soleil levant; mais nos regards à nous sont dirigés vers le seigneur ! » Ces paroles étaient le signal de cris de joie, que poussait la foule des dévots et des spectateurs. Le bal durait sans interruption jusqu'au lendemain ; il s'appelait : *la joie de la maison d'épuisement.* Dans la journée qui suivait, on choisissait par le sort un prêtre chargé de faire une libation, contrairement aux rites orthodoxes. Ce prêtre, une cruche d'or à la main, traînant après lui une multitude de peuple, se rendait à la fontaine de Silhoé. Après y avoir rempli son vase, il retournait au temple avec le même cortége, et au bruit des applaudissements et des acclamations universels, dans lesquels se confondait le son des trompettes et des autres instruments. Le prêtre, franchissant une porte que cette cérémonie avait fait nommer *la porte de l'eau*, arrivait à l'autel des holocaustes, dont il gravissait la pente jusqu'à une certaine hauteur, du côté du midi. Là, il mêlait du vin à l'eau qu'il avait apportée, et versait le tout sur l'autel, pendant que le peuple faisait éclater les transports de sa joie. La cérémonie achevée, la foule se répandait par la ville, formant des groupes et des processions, et agitant des rameaux verts, ou *lulaf*, comme les initiés grecs agitaient leurs thyrses durant les dionysies. De même que dans ces fêtes païennes, les juifs, dans la solennité des tabernacles, se livraient à tous les excès d'une gaîté folle, à l'ivresse et aux emportements de la débauche.

Les fêtes que nous venons de rapporter sont bien évidemment l'origine de notre carnaval, où l'on retrouve la même succession de festins, de travestissements, de bals, de propos obscènes, d'images immondes, de dérèglements et de libertinage ; où l'on se jette de l'eau fangeuse à la face, où l'on injurie, où l'on crie, où l'on *s'attrape.* Nos rues sont sillonnées de gens

travestis, et parcourues en tous sens par cette procession du *bœuf gras*, copie du bœuf Apis, qui, après avoir été entouré de pompe et d'hommages, périt sous le couteau du boucher. Enfin, comme dans le hauli hindou, notre mardi-gras est brûlé avec une solennité grotesque à l'expiration de ces jours de démence générale.

Le carnaval (1) remonte, parmi les nations modernes, à l'établissement du christianisme. Le clergé avait senti qu'il ne pouvait heurter de front, même à une époque de ferveur et de zèle, des habitudes profondément enracinées, et il les avait tolérées, bien qu'elles fussent pour lui un sujet de scandale et d'horreur. Dans la suite, comme on le verra, son opinion à cet égard s'était étrangement modifiée; et lui-même il avait introduit dans la liturgie les plus révoltantes profanations, qu'il fut longtemps impuissant à faire cesser. Nos vieilles chroniques parlent fréquemment des fêtes du carnaval, qui se célébraient jusque dans les campagnes, et qui étaient signalées par toute sorte de désordres et d'excès. Sous le règne de Charles VI, dit un chroniqueur, on vit à la cour une grande mascarade. Les gens qui l'avaient montée étaient tous déguisés d'une manière extraordinaire, les uns en sauvages, les autres en bêtes féroces. Leurs habits étaient, dit-on, de toile poissée et goudronnée, sur laquelle étaient collées des étoupes imitant la fourrure des ours et des autres animaux qu'on voulait représenter. Cette mascarade, d'invention nouvelle, plut beaucoup au roi; il se mit de la partie, et entra dans la salle du bal à la tête des masques, qui étaient, ajoute-t-on, attachés les uns aux autres, apparemment pour rendre le spectacle plus singulier. Quoi qu'il en fût, ce divertissement eut une fin des plus tragiques, par l'imprudence du duc d'Orléans, qui, pour reconnaître les masques, fit approcher si près d'un d'entre eux le flambeau d'un de ses pages, que le feu prit au travestissement, et, gagnant de l'un à l'autre, consuma bon nombre de ces malheureux, avant que l'on pût les secourir.

C'est sous Louis XIV que le carnaval paraît avoir été le plus suivi et le plus somptueux en France. Les bals travestis de la cour étaient surtout magnifiques. Alors aussi se forma une association de plaisir, qu'on nommait le *régiment de la calotte*, et qui avait pour but d'attaquer, dans des vers satiriques, les vices et les ridicules du temps. Elle eut pour chefs des personnages très haut placés dans le monde; mais elle finit par pousser la raillerie si loin que le roi lui-même exigea qu'elle fût dissoute. Cependant ses membres dispersés convinrent de se réunir une fois chaque année, mais sur la voie publique et sous forme de mascarade; c'était, assure-t-on, une scène des plus gaies et des plus bouffonnes. Les épigrammes rimées y

(1) De *carni, vale*, adieu à la chair.

étaient remplacées par des épigrammes en action, c'est-à-dire par des costumes, des masques et des tics affectés, auxquels il était facile de reconnaître les personnes que les sociétaires avaient voulu parodier. Sur le modèle du régiment de la calotte, s'établit en Pologne une autre société qui prenait le titre de *république des magots ou des babouins;* mais ses assemblées avaient lieu à huis-clos. Elle nommait un roi, un chancelier, des conseillers, des juges, des archevêques, et citait joyeusement à la barre les gens qui lui paraissaient ressortir de sa juridiction. Le roi Stanislas ne dédaigna pas d'en faire partie. Le carnaval eut encore des beaux jours sous Napoléon; et le vainqueur de l'Europe descendit plus d'une fois du faîte de sa majesté redoutable pour se mêler, comme le dernier de ses sujets, aux excentricités dont les bals étaient le théâtre. Il fit quelquefois de cette fête un instrument de sa politique, soit en se mêlant aux groupes de masques pour surprendre les brigues qui pouvaient s'ourdir contre lui, soit pour donner des avis détournés à ses propres serviteurs qui oubliaient leur origine ou manquaient à certaines convenances. On raconte, par exemple, que Fouché, ministre de la police, ayant résolu de donner un bal le 21 janvier, Napoléon, sous les traits de Louis XVI, se présenta tout à coup aux yeux du ministre, et lui dit : « Il y aura demain quinze ans, jour pour jour, que ton vote a fait tomber ma tête. Célèbreras-tu donc par un bal ce sanglant anniversaire? » La ressemblance était si frappante, l'apparition si inattendue, que Fouché n'eut ni la force de proférer un mot, ni la présence d'esprit d'appeler pour faire arrêter le masque. Le bal annoncé fut contre-mandé.

« Nulle part, peut-être, dit un voyageur moderne, les trois jours gras ne donnent lieu à autant d'extravagances et de folies qu'en Portugal. Ce sont alors des amusements grossiers et vulgaires, auxquels se mêlent même les femmes les mieux élevées, les jeunes filles les plus réservées. On prend des libertés qui, pendant le reste de l'année, passeraient pour des atteintes aux bonnes mœurs. Le grand plaisir des Portugais, dans cette occasion, consiste à se jeter des pois, des fèves, de la farine; à s'inonder d'eau. Ce plaisir insipide, on le prend dans les rues et dans l'intérieur des maisons. Le peuple lance aussi des oranges; et, comme il n'y va pas de main morte, les coups sont assez dangereux pour qu'on risque d'y perdre un œil. Dans sa demeure, il faut quelquefois se préparer à un combat de trois jours, surtout lorsqu'il y a des jeunes filles. On endosse les vêtements les plus vieux qu'on ait, et on tient prêts plusieurs seaux d'eau, un dépôt de farine et de pois, ainsi que de grandes seringues. Les domestiques ont soin d'approvisionner leurs maîtresses des munitions nécessaires. Celles-ci poursuivent avec acharnement les jeunes gens, qui, de leur côté, ont leur seringue et leur farine dans

la poche, et s'attendent à être attaqués dès qu'ils entrent dans une maison où demeure quelque famille de leur connaissance. Le combat dure quelquefois plusieurs heures, et les combattants ne se retirent qu'après avoir épuisé leurs munitions et s'être mouillés jusqu'aux os. » Les Portugais ont introduit cette *festa de entrado*, comme ils l'appellent, dans leurs possessions du Brésil. Ils n'y joignent point les mascarades. En revanche, ils mêlent, dans l'Inde, les travestissements à la plupart de leurs solennités religieuses. Le jour de la Pentecôte, ils parcourent processionnellement les rues de Goa, faisant représenter les saints mystères par des masques qui exécutent les danses les plus bouffonnes. Ils donnent aussi des spectacles pieux dans l'intérieur des monastères : ce sont habituellement des ballets mimés, dont les personnages sont masqués, travestis en singes et en autres animaux, ou vêtus des costumes les plus étranges et les plus propres à provoquer le rire.

Les fêtes du carnaval, autrefois très brillantes et très animées à Venise, y ont été presque entièrement abandonnées depuis la chute de la république : Venise a été supplantée, sous ce rapport, par Rome et par Milan. Là, elles empiètent sur le carême et durent jusqu'au samedi. On les y appelle les *coriandoli*, du nom affecté à de petites pilules de plâtre, fabriquées tout exprès pour la circonstance, et qui servent de projectiles pour les combats que les habitants se livrent à l'exemple des Portugais. A Milan, la fête ne commence, à proprement parler, que le vendredi qui suit le mercredi des cendres. La foule des citadins et des gens de la campagne encombre les rues. Les fenêtres sont garnies d'hommes et de femmes qui s'apprêtent à se réjouir. Chacun a près de soi un panier rempli de coriandoli, et à la main une sorte de cuiller de fer-blanc, dont le manche est en baleine et très flexible. De leur côté, les masques qui se promènent en voiture et les piétons eux-mêmes sont nantis des mêmes objets. On riposte des deux parts avec vivacité aux provocations dont on est le but. Les coriandoli se croisent dans l'air et retombent en pluie sur la foule. Graduellement, la lutte s'échauffe, et les coriandoli ne suffisant plus à l'ardeur des combattants, on lance sur ses adversaires et les cuillers et les paniers avec tout ce qu'ils contiennent. Heureux ceux qui, dans ce conflit, en sont quittes pour de légères contusions !

Il n'y a guère de peuples en Europe chez qui le carnaval ne se soit introduit et n'existe encore. On sait que c'est dans un bal masqué que Gustave III, roi de Suède, fut tué d'un coup de pistolet par Anckarstroem, pendant le carnaval de 1792. Cette fête a pénétré jusque sous les glaces du pôle, en Sibérie. A l'époque où elle arrive, les rues de Tobolsk sont encombrées d'hommes et de femmes, diversement travestis, circulant à pied ou en traîneau. Ce n'est, parmi cette foule, que cris, que tumulte, que querelles;

et l'avènement du carême ne met fin qu'avec peine aux excès de l'ivrognerie et de la débauche, qui forment le cortége obligé de ce genre de divertissement.

On peut considérer comme dérivées du carnaval certaines cérémonies burlesques qui s'étaient mêlées, pendant le moyen âge, à la liturgie ecclésiastique, ou qui s'exerçaient avec le concours ou evec l'approbation du clergé. De ce nombre était la quête appelée ***à gui l'an neuf***, qui se faisait le premier janvier dans plusieurs diocèses de France, notamment dans celui d'Angers, pour les cierges de l'église. Une troupe de jeunes garçons et de jeunes filles, conduite par un chef qu'on nommait ***le follet***, était chargée de recueillir les dons des fidèles réunis dans l'intérieur de la basilique, et se livrait à des extravagances qu'on ne saurait comparer qu'à celles qui avaient lieu lors de la fête des fous. Abolie en 1595 à Angers, par une ordonnance synodale, cette coutume continua de se pratiquer hors des églises, et la licence en fut portée encore plus loin. Les quêteurs et leurs compagnes allaient de meison en maison, dansant et faisant entendre des chansons dissolues. Cette pratique scandaleuse se perpétua jusqu'en 1688, époque à laquelle une nouvelle ordonnance synodele y mit enfin un terme. Un usage semblable était en vigueur à Chaumont, sous le nom de ***diablerie***. Le dimanche des remeaux, douze habitants de la ville, désignés à cet effet et vêtus de la menière dont on peint les démons, se répandeient sur les routes environnantes, rençonnant les étrangers qu'attirait la solennité de la fête de saint Jean. « Ces quêteurs vagabonds, dit un chroniqueur, rendirent bientôt toute la campagne tributaire de leur pieuse avidité; et, dans la suite des temps, ce ne fut plus un don gratuit, ce fut un impôt forcé qu'ils levèrent. » C'était un petit reveuu pour ceux qu'on evait choisis; ce qui faisait dire à une bonne femme du pays : « Notre homme, s'il plaît à Dieu, sera diable à la Saint-Jean, et nous paierons toutes nos dettes. » Le jour de la fête, on représentait, sur dix théâtres magnifiquement décorés, divers épisodes de le vie du saint. Celui des comédiens qui remplissait le rôle de ce personnage subissait la décollation d'une tête postiche ajustée sur ses épaules, et la pièce se terminait par la mort du roi Hérode, qu'on figurait par une forte poupée suspendue à la voûte de l'église, et qu'on feisait tomber dans les cheudières de l'enfer. La diablerie e été supprimée au commencement du XVIII[e] sièclepar les magistrats de le ville. Sous la seconde race de nos rois, il était d'usage de donner des repas, le jour anniversaire d'une mort, et le septième et le trentième jour de la sépulture. On y représentait une sorte de scène bouffonne avec un ours, des danseuses et des ***talamasques***. On eppelait ainsi des exhibitions de démons et d'autres figures propres à inspirer de la terreur. Les repas se terminaient par une véritable



orgie, où les convives perdaient le plus souvent toute raison et toute pudeur. Au nombre des amusements auxquels les moines se livraient dans leurs cloîtres pendant tout le moyen âge, il faut citer des mascarades où les pères s'affublaient de costumes de femmes, et s'écartaient plus d'une fois dans leurs discours et dans leurs gestes de la retenue et de la décence que leur commandait leur profession. Une autre particularité, que rapporte le *Dictionnaire de Trévoux*, c'est que les moines espagnols se couvraient le visage de masques et dansaient dans l'église lorsqu'arrivaient certaines fêtes solennelles.

Ajoutons quelques détails sur la fête des fous à ce que nous en avons dit dans notre chapitre précédent. Elle s'était introduite de bonne heure dans l'Église grecque. Au VIII[e] siècle, un synode s'éleva, suivant Anastase, « contre les coutumes de quelques laïques, qui, pour se divertir, s'habillaient, les uns en prêtres, les autres en évêques, et créaient même un patriarche. Cette dignité était conférée ironiquement à celui d'entre eux qui s'était le plus distingué par ses bouffonneries. Ils se jouaient des choses les plus sacrées; ils contrefaisaient les élections, les promotions, les consécrations; ils tenaient des assemblées qu'ils nommaient conciles, dans lesquelles, pour se moquer de la division qui régnait entre les véritables prélats, leurs évêques se calomniaient les uns les autres, et se déposaient tour à tour pour ces calomnies. » Malgré les censures du synode dont nous parlons, Théophylacte, patriarche de Constantinople dans le X[e] siècle, ne laissa pas, au dire de Cédrenus, d'approuver cette coutume et tout ce qui constituait la fête des fous, et de l'instituer dans sa propre cathédrale.

La fête des fous était désignée sous divers noms. L'époque à laquelle elle était célébrée s'étendait, suivant les localités, de la nativité du Christ à l'Épiphanie. Quand elle arrivait le premier jour de janvier, on l'appelait la *fête des Calendes;* lorsque c'était vers la fin du mois précédent, elle se nommait la *liberté de décembre*. « Il y a, dit Bélet, qui florissait à Amiens en 1181, quelques églises dont les évêques et les archevêques ont continué de se livrer avec leurs clercs à différents jeux et même à la paume, soit dans les couvents, soit dans les basiliques, comme autrefois, chez les païens, les esclaves devenaient libres dans ce mois, et vivaient avec leurs maîtres dans une sorte d'égalité. » Quelquefois la fête des fous recevait le nom de *fête des sous-diacres*, non qu'il n'y eût que ces membres du bas clergé qui y prissent part, mais parce que les sous-diacres s'enivraient dans cette circonstance : le titre qu'on leur donnait n'était donc qu'un jeu de mots, un calembourg, et signifiait les diacres *soûls*, c'est-à-dire pris de vin. La fête des fous était fixée en quelques lieux, et notamment à Paris, au 28 décembre : c'était alors la *fête des Innocents*. Selon Gabriel Naudé, « les religieux fran-

ciscains se distinguaient par les farces et les bouffonneries auxquelles ils se livraient, non dans les siècles d'ignorance, mais du temps de Louis XIV, en 1645. Le jour des Innocents, les frères lais allaient au chœur s'asseoir sur les siéges destinés aux pères, et faisaient l'office en leur place. Pour rendre la scène plus plaisante, ils choisissaient de préférence des ornements usés ou déchirés, ou bien ils les tournaient à l'envers. Ils en faisaient autant de leurs livres, qu'ils tenaient à rebours, feignant de les lire à l'aide de lunettes qui avaient pour verres des écorces d'orange. »

Le cérémonial manuscrit de l'église de Viviers, qui date de 1365, renferme quelques particularités curieuses sur l'élection de l'abbé ou de l'évêque des fous. L'élection avait lieu le 17 décembre; elle était suivie d'un *Te Deum*. Le nouveau prélat, porté sur les épaules des électeurs, était conduit dans une salle où d'autres sous-diacres étaient déjà réunis autour d'une table, occupés à manger et à boire. Il était déposé sur un siége préparé tout exprès pour lui. A son entrée, tous les convives se levaient, le véritable évêque lui-même, qui se mêlait habituellement à cette burlesque cérémonie. L'abbé des fous était traité avec une distinction affectée et pleine d'exagération. On lui présentait à boire, et, lorsqu'il s'était convenablement acquitté de cette importante formalité, il commençait à chanter des hymnes et des cantiques composés pour la circonstance. Tous les convives qui se trouvaient du même côté que lui unissaient leur chant au sien; les autres répondaient : c'était à qui crierait le plus fort. Les vainqueurs dans cette lutte faisaient pleuvoir sur le parti vaincu une grêle de brocards et toutes les injures que pouvaient leur suggérer les fumées du vin, la chaleur du combat et la gaîté licencieuse qui régnait dans l'assemblée. Après ce débat bruyant, un portier, qui faisait l'office de héraut, se levait et disait d'une voix retentissante : « De par monseigneur l'abbé et ses conseillers, je vous fais à savoir que vous ayez tous à le suivre partout où il lui plaira d'aller! » Il terminait cette proclamation par la menace d'un châtiment comique, souvent exprimé en termes orduriers, contre les récalcitrants. Alors tous quittaient la table et parcouraient la ville à la suite de l'élu, qui allait de maison en maison recevoir des hommages, et n'en sortait jamais sans emporter de celle-ci un manteau, de celle-là une chape, ou tout autre vêtement. Une seconde promotion du même genre avait lieu le jour des Innocents. Le prélat prétendu, juché sur les épaules des clercs, était porté dans le palais épiscopal, dont les portes s'ouvraient à deux battants devant lui. Conduit à une des croisées, il donnait sa bénédiction, tourné vers la ville. De là, il se rendait à l'église, où il officiait pontificalement, et distribuait au peuple des indulgences, souhaitant aux gens qu'il bénissait quelque maladie ridicule et plaisante. Cette fête, sanctionnée par la coutume, reconnue par les magis-



trats, donna lieu à un procès fameux. Un clerc appelé Guillaume Raynoard, qui avait été élu évêque des fous, ayant refusé de payer les priviléges de sa charge, fut cité en justice comme prévaricateur. L'affaire fut appelée devant le présidial de Viviers, et enfin soumise à l'arbitrage de trois chanoines, qui condamnèrent l'accusé aux frais du repas qu'il devait offrir en vertu de la dignité qui lui avait été conférée.

A Évreux, la fête des fous se célébrait vers le premier mai. Originairement, le chapitre avait coutume d'aller lui-même, en procession, dans le bois l'Évêque, situé à peu de distance de la ville, pour y couper des rameaux destinés à orner les images des saints. Plus tard, les chanoines y envoyèrent leurs clercs de chœur et d'autres membres du bas clergé. Cette procession s'appelait la *procession noire*. Au retour, les gens qui la formaient se livraient à mille extravagances, jetant du son dans les yeux des passants, faisant sauter ceux-ci par dessus un balai, forçant les autres à danser. Rentrés dans la cathédrale, les clercs se rendaient maîtres des hautes chaires, dont ils chassaient en quelque sorte les chanoines. Les enfants de chœur revêtaient la chape et disaient l'office en entier depuis none du 28 avril jusqu'à vêpres du premier mai. Dans l'intervalle des offices, les prêtres jouaient aux quilles sous les voûtes de l'église, représentaient des mystères, exécutaient des danses et des concerts. Un chanoine appelé Bouteille fonda pour un de ces jours-là un obit (1) auquel il attacha une rétribution au profit des membres du clergé et des enfants de chœur. Il ordonna qu'on étendrait sur le pavé du sanctuaire un drap noir chargé d'une bouteille de vin à chacun des angles et d'une cinquième au milieu, afin que les chantres pussent se désaltérer à l'issue de la messe. A la fête, s'associa dans la suite un abus grave. On sonnait toutes les cloches de la cathédrale pour annoncer la procession. On en vint à sonner si fort qu'on cassa les cloches, qu'on endommagea les clochers, et que quelques personnes furent écrasées par la chute de débris qui volaient en éclats. L'évêque essaya de s'opposer à ce désordre; mais les clercs ne tinrent aucun compte de ses injonctions. Ils expulsèrent de l'église les sonneurs, qui y avaient leurs logements, s'emparèrent des clefs, restèrent là pendant les quatre jours que durait la cérémonie, et sonnèrent eux-mêmes à toute volée. Ils poussèrent l'insolence jusqu'à pendre par les aisselles, aux fenêtres d'un des clochers, deux chanoines (Jean Mansel et Gauthier Deutelin) qui y étaient montés de la part du chapitre pour s'opposer à ce brutal amusement.

Dans le rituel de la messe des fous, on avait introduit des cérémonies bouffonnes. On chantait, le 26 décembre, jour de saint Étienne, la *prose de*

(1) Fondation d'une messe anniversaire pour le repos de l'âme d'un mort.



l'âne, et, le 27, jour de saint Jean l'évangéliste, la *prose du bœuf*. On manque de détails sur celle-ci, mais voici ce que rapportent les chroniqueurs à l'égard de la première. A Rouen, on plaçait dans la nef une fournaise dont le feu devait être alimenté au moyen de vieux linge et d'étoupes. Aussitôt qu'on avait chanté tierce, la procession se formait, faisait le tour de l'église et s'arrêtait dans le centre, où se trouvaient déjà trois groupes grotesquement travestis, représentant l'un les juifs, l'autre les gentils, et le dernier les prophètes de l'Ancien-Testament. Les chantres apostrophaient les juifs et les païens, qui répondaient par un verset de la Bible, parodié pour la circonstance. Ils se tournaient ensuite vers le prêtre qui remplissait le rôle de Moïse, et l'interpellaient par ces mots : « Vous, Moïse, législateur! » Moïse, tenant les tables de la loi, revêtu d'une aube et d'une chape, la tête armée de cornes, une longue barbe pendante au menton, et une baguette à la main, répliquait par un verset qui avait rapport à la naissance de Jésus-Christ. Cela fait, il était conduit au delà de la fournaise par les chantres, qui entonnaient des psaumes, et le chœur ripostait par d'autres chants. Venait alors le tour du reste des prophètes, que les chantres appelaient par leurs noms, en y joignant une épithète honorable. C'était d'abord Amos, sous les traits d'un vieillard barbu; ensuite Isaïe, revêtu d'une aube et couronné d'un bandeau de laine rouge; puis Aaron, couvert d'ornements pontificaux, la mitre en tête et une fleur à la main; Jérémie tenant une boule; Daniel, habillé d'une tunique verte; Habacuc en dalmatique, portant des racines dans un vase, boitant avec affectation, et mangeant, tout en chantant son verset. A ce prophète, succédait Balaam, monté sur son ânesse, qu'il éperonnait pour la faire avancer, pendant qu'un jeune homme, des ailes aux épaules et armé d'une épée, semblait vouloir lui barrer le passage. Alors avait lieu une scène qui faisait donner à la fête le nom de messe de l'âne. Un prêtre se glissait entre les jambes de la monture du prophète, et disait, comme si c'eût été elle-même qui parlât : « Pourquoi, ô Balaam! me déchirez-vous les flancs avec vos éperons? » Le jeune homme ajoutait : « Balaam, cessez de vouloir obéir aux ordres du roi Balac. » Les costumes, les actes et les discours des autres prophètes n'offraient rien qui soit digne de remarque. Ils étaient suivis de Zacharie, père de saint Jean-Baptiste, ayant à ses côtés sa femme, qui paraissait enceinte. Après ce couple, venait saint Jean-Baptiste, les pieds nus et chargé d'une corbeille; puis Siméon, et enfin le poète latin Virgile, qui, selon l'opinion du temps, avait prédit l'avènement du Christ dans sa quatrième églogue. Bientôt commençait un petit drame dont l'histoire de Daniel et de ses frères formait le sujet. Nabuchodonosor voulait contraindre le prophète à adorer les faux dieux; Daniel s'y refusait, et il était précipité avec ses compagnons dans la fournaise dont



nous avons parlé; mais tous trois rompaient leurs liens, et, échappés au péril qui les avait menacés, ils entonnaient des actions de grâces. Un homme habillé en femme, et le front ceint d'une couronne, terminait la cérémonie. Il représentait la sybille et chantait un verset prophétique.

Ducange donne la description d'une autre messe de l'âne, qui avait lieu à Beauvais le 14 janvier. Le thème de celle-ci était différent. On faisait remplir par une jeune fille, portant un enfant entre ses bras, et montée sur un âne, le rôle de Marie fuyant en Égypte avec son fils Jésus. Le clergé et le peuple la conduisaient de la cathédrale à l'église de Saint-Étienne. Parvenue dans le sanctuaire, elle était placée avec sa monture à côté de l'Évangile. La messe commençait aussitôt. L'*Introït*, le *Kirie*, le *Gloria in excelsis*, le *Credo*, étaient terminés par le cri *hi-han!* qui imite celui de l'âne ; et à la fin, le prêtre, se tournant vers les assistants, poussait par trois fois le même cri, que la foule répétait. A Langres, on amenait un âne couvert d'une chape ; on lui préparait une crèche à l'entrée de l'Église ; et, s'il venait à braire pendant l'office, les chantres devaient répondre : *et cum spiritu tuo!* comme au *Dominus vobis cum* ! A Autun, à Douai et dans d'autres villes, on avait adopté des cérémonies analogues. Elles avaient donné naissance à la *fête de l'épinette*, à Lille ; à celle du *prévôt des étourdis*, à Bouchain ; de *la mère folle*, à Dijon ; de *l'abbé des cornards*, à Évreux, etc. Toutes ces fêtes étaient accompagnées de mascarades, de danses et d'orgies, auxquelles on mêlait ironiquement quelques-unes des pratiques de la religion.

Un usage non moins singulier, qui dérivait de la même source, *la flagellation de l'alleluia*, était en vigueur à Langres. A l'époque des solennités de Pâques, on écrivait en lettres d'or le mot *alleluia* sur un de ces jouets qu'on appelle *toupies* ou *sabots*. Les enfants de chœur venaient en procession avec la croix et la bannière au lieu où la toupie était déposée ; ils la faisaient pirouetter à coups de fouets, au chant des psaumes et des cantiques, et la poussaient de cette façon hors de l'Église, en lui souhaitant un bon voyage jusqu'à l'année suivante.

En Provence et en Anjou, on célébrait une fête, mélange de sacré et de profane, instituée par le roi René en l'an 1462. Pendant la nuit qui précédait la Fête-Dieu, à Aix notamment, avait lieu, à la clarté des torches, une procession formée de gens travestis, montés les uns sur des chevaux, les autres sur des ânes, et conduisant en triomphe, sur une feuillée roulante, Cybèle et Saturne, ayant à leurs côtés de jeunes garçons environnés de divers animaux. Le jour de la fête, après la célébration des mystères, on faisait une nouvelle procession. En tête, marchait une troupe de jeunes gens qui représentaient les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, et traînaient après eux des captifs enchaînés ; suivaient des gens de toutes les





LA MESSE DE L'ANE.




Biblioteca Nazionale V. E. III NAPOLI

professions, portant des cierges allumés ; et deux corps d'hommes d'armes à pied, qui, par intervalles, tiraient des coups d'arquebuse, et avaient pour chef un personnage appelé *le prince d'amour*. Puis venaient *les jeux sacrés*. Le premier rappelait la chute de notre premier père et son expulsion du paradis terrestre ; le second, le meurtre d'Abel ; le troisième, le sacrifice d'Abraham ; le quatrième, les miracles opérés par Moïse en Égypte et les prestiges des magiciens de ce pays ; le cinquième, l'adoration du veau d'or dans le désert. On figurait dans les autres les *rascassez*, ou les lépreux, c'est-à-dire les juifs que le Seigneur avait frappés dans leur chair pour leur apostasie ; la visite faite à Salomon par la reine de Saba ; la succession des prophètes qui ont prédit le Messie ; Saint-Jean-le-Précurseur ; le roi Hérode, agité d'un esprit frénétique ; l'adoration des mages ; le massacre des Innocents ; la présentation de Jésus au temple ; les apôtres et les évangélistes ; le mystère de la passion, et la marche du Christ au Calvaire. Enfin les derniers jeux mettaient en action certaines allégories mystiques, telles que la protection accordée à l'Église par l'archange Michel ; la religion chrétienne personnifiée sous le nom de Christophore, et la captivité de la mort, opérée par la vertu de l'eucharistie « qui faisait le sujet de la fête et donnait les arrhes de l'immortalité. » Après les jeux s'avançait le clergé, et, dans ses rangs, l'archevêque, portant devant lui le saint-sacrement. La procession était close par les membres du parlement et par tous les ordres de la ville. « Il était d'usage de la faire suivre, dit du Tillot, d'un jeu de momons, pour divertir le peuple d'une manière plus gaie. Momus paraissait sur un théâtre porté sur les épaules de plusieurs hommes. Ce Momus était couvert d'un habit emplumé, collé sur le corps ; autour de lui, paraissaient tous les animaux que les anciens lui ont donné pour symboles ; il avait au devant de lui des momons qui chantaient et dansaient grotesquement. On faisait de temps en temps des poses pour donner lieu aux momons de ridiculiser les spectateurs sur lesquels il y avait à gloser. » En 1645, les archevêques d'Aix voulurent supprimer les scènes profanes qui faisaient partie du cérémonial de la fête ; mais le peuple mécontent menaça d'incendier l'archevêché ; et les prélats renoncèrent à leur dessein. La révolution de 1789 emporta dans un commun naufrage la création du roi René avec les autres institutions de la monarchie. A l'époque du concordat, on essaya de la renouveler ; mais cette tentative ne fut pas couronnée de succès.

Il n'en a pas été ainsi de *la fête de la tarasque*, qui émanait de la même source et qu'on a restaurée à Tarascon en 1840. Voici en quels termes la décrit un témoin occulaire : « Les nouveaux chevaliers de la Tarasque ont fait revivre dans toute leur splendeur les jeux institués par le roi René. Leur costume était plein d'élégance et de fraîcheur : c'était de fort gracieuses vestes

blanches enjolivées de broderies, la culotte rose, les bas de soie blancs, les souliers à bordure rouge, le chapeau à la française et un large ruban jeté en sautoir, au bas duquel pendait une petite tarasque en argent. La fête a commencé par la belle promenade en grande *bravade* par les rues de la ville. Les *tarascaïres* marchaient en tête du long cortége, d'un pas grave et mesuré, au son des vieilles marches de la composition du roi René. Les hommes, les femmes, les jeunes filles, étaient décorés de la cocarde rouge de la tarasque et de la cocarde bleue de l'esturgeon. Tout à coup la tarasque paraît au milieu d'un tourbillon de flamme et de fumée, balayant tout son passage et accueillie par les acclamations de la foule. Le monstre est en ce jour dans toute sa fureur ; plus tard, à la fête de Sainte-Marthe, il suivra avec docilité comme un chien fidèle la jeune sainte qui l'enchaîne et le captive avec un simple ruban. Après la course, de longues farandoles se forment, tourbillonnent et s'interrompent à chaque nouveau jeu, pour recommencer encore. Deux chevaliers exécutent les exercices de la pique et du drapeau avec une habileté qui leur attire d'unanimes applaudissements. Vient le passage de Notre-Dame-des-Pâtres : ce sont trois enfants magnifiquement parés que l'on promène sur un âne et qui font allusion à la fuite en Égypte ; puis les véritables bacchanales des Romains apparaissent aux yeux des spectateurs. On y exécute les jeux du *cordeau* et du *tonneau de Bacchus*. Des porte-faix simulant l'ivresse et portant un petit tonneau suspendu par des cordes se ruent sur la populace. Des jeux plus calmes succèdent à ces folies. Le chariot des jardiniers, tout orné de guirlandes de fleurs, traverse la foule en l'arrosant, et les ménagers passent à cheval, jetant du pain bénit. Bientôt tous les balcons se dégarnissent, toutes les fenêtres se ferment. On entend au loin les éclats de rire et les cris des curieux. L'esturgeon arrive au galop, inondant tous ceux qui se trouvent sur son passage. C'est le fameux divertissement qui guérit la reine Jeanne, femme du roi René, du profond *mélancoloir* dont elle était malade. Les fêtes de la Tarasque eurent lieu pour la premiere fois en 1474, en présence des premiers seigneurs de Provence et du comte d'Anjou. Elles furent magnifiques et suivies de bals et de la représentation d'ouvrages scéniques dont le roi René avait composé la musique et les paroles.

Une cérémonie analogue à celle-ci était en usage à Rouen, le jour de l'Ascension. On l'appelait la *procession de la Gargouille*, ou *de la Fierte*, en mémoire de la victoire remportée par saint Romain sur « une bête horrible et monstrueuse, en forme de grand serpent et de dragon, qui se tenait en dehors de la ville et près des murs, qui chaque jour faisait grand carnage, dévorait toutes créatures tant humaines que autres, et faisait périr les navires. » Le moyen employé par le saint pour délivre le peuple de ce monstre





manifestait bien toute la force miraculeuse que lui avait communiquée sa piété : il lui suffit de jeter son étole autour du cou de l'animal, qui dès ce moment perdit toute férocité et obéit humblement à ses ordres. Le bienheureux le conduisit sans résistance jusque dans la ville, « où publiquement il mourut et fut consumé par le feu. » Le chapitre de Rouen jouissait de temps immémorial du privilége de rendre à la liberté, à l'époque de la procession de la Gargouille, quelque criminel qui lui était abandonné par les magistrats. Les chanoines portaient en grande cérémonie par les rues de Rouen, jusqu'à la place de la Vieille-Tour, l'image de la Gargouille, qu'ils déposaient alors dans la chapelle. Après diverses formalités religieuses, ils enlevaient les fers du prisonnier ; la procession retournait à la cathédrale ; et, le lendemain, le gracié allait remercier ses juges et ses libérateurs, et se retirait.

A Douai, on célébrait et l'on célèbre encore chaque année, le dimanche le plus voisin du 7 juillet, la *fête de Gayant et de sa famille*, établie, dit la tradition religieuse, pour perpétuer le souvenir du miracle de saint Maurand, qui, en 1480, descendit tout exprès du ciel pour défendre à lui seul la ville, attaquée par Gaspard de Coligni. Une autre tradition, qui a du moins le mérite d'être plus vraisemblable, porte que la fête a été instituée en l'honneur de Jean Gilon, seigneur de Douai, depuis surnommé Gayant. Informé que, pendant que les habitants solennisaient gaîment les Rois, les Anglais entreprenaient d'escalader les remparts, ce seigneur y courut, suivi seulement de quelques hommes d'armes, et soutint le choc de l'ennemi avec assez de succès pour que les Douaisiens eussent le temps de se reconnaître et vinssent contribuer à repousser les assaillants. Une procession précède la fête : on promène dans les rues de Douai l'image de Gayant. C'est un mannequin d'osier, vêtu à la romaine, haut de trente pieds et surmonté d'une tête en bois, sculptée et peinte, dit-on, par Rubens. Dans l'intérieur de ce colosse, sont des poulies et des cordes qui servent à lui faire opérer certains mouvements. Sa femme, qui marche à ses côtés, a seulement vingt pieds de hauteur, et elle porte le costume dont sont habillées les reines sur les cartes à jouer. Immédiatement après, s'avancent les trois enfants nés de cette union : Jacquot, Fellion et Binbin, dont la taille n'est guère que de douze à quinze pieds. Sur le flanc de cette partie de la procession, court le fou des canonniers, vêtu à peu près comme notre arlequin, et passé dans un cheval de carton, qu'il fait continuellement caracoler. Puis vient la roue de fortune sur une plate-forme mobile, où se trouvent aussi un collecteur, un paysan, un procureur, un Espagnol, un militaire et une fille de joie, qui font face au public et dansent en rond, s'éloignant et s'approchant successivement de la fortune. A ce groupe, succèdent quatre chars, représentant, l'un, un vais-



seau voguant à pleines voiles; les autres, le paradis, le purgatoire et l'enfer. Toute cette exhibition est mêlée au cortége des corps de métiers, des arbalétriers et des musiciens de la ville, exécutant particulièrement le vieil air composé pour la solennité. La fête se termine par des repas et des bals, auxquels prennent part les autorités locales.

Il se fait aussi chaque année, à Douai, une autre procession que nous ne décrirons pas, parce que le sujet, emprunté de quelque épisode de l'histoire du moyen âge, n'en est pas constamment le même. Celle-ci, qui offre un assemblage bizarre de pompes féodales et de figures religieuses, a un but tout charitable : les personnes qui y remplissent des rôles ne dédaignent pas de présenter le tronc des pauvres aux curieux accourus de toutes parts pour assister à ce spectacle. Des fêtes du même genre ont été établies à Lille, à Sarrebruck, à Cambrai, à Valenciennes, sous les noms de *processions de la paix des dames, du comte de la mi-carême, de Marguerite de Flandre, des Incas*, etc. Elles reviennent régulièrement vers le temps de la mi-carême, et sont aussi accompagnées de travestissements.

Mais la plus brillante de toutes ces fêtes est celle qui se célèbre à Malines, à des époques éloignées, et qu'on appelle le *jubilé de Notre-Dame-d'Hanswyck*. La dernière a commencé le 15 août 1838, et ne s'est terminée que le 1er septembre suivant. L'ouverture s'en est faite par une procession religieuse, au milieu de laquelle était portée triomphalement l'image de la vierge d'Hanswyck. En 1188, dit la légende, un bateau qui sauvait les débris d'une église dévastée s'arrêta de lui-même sur la Dyle, juste en face du village d'Hanswyck, sans que les efforts des matelots pussent le faire aller plus loin. Il était clair que la vierge, dont la statue n'était pas la moins précieuse des choses saintes que renfermait le bateau, manifestait par un tel miracle sa volonté de voir s'élever pour elle un temple sur cette plage. Son vœu fut bientôt réalisé : une église élégante fut bâtie sur le lieu même, et l'on y plaça la statue. Ce fut une bénédiction pour le pays, car les habitants étaient sûrs, en venant y prier, de se guérir ou de se garantir des maladies, de voir leurs entreprises couronnées de succès, de sauver leur bétail, de protéger les marins contre la fureur des flots, et de retrouver les objets perdus. Beaucoup d'autres prodiges ont signalé, en divers temps, l'appui tutélaire de la sainte image de Notre-Dame d'Hanswyck. Cette image, grossièrement taillée, accuse évidemment l'ancienneté qu'on lui attribue. Sa couronne, d'une magnificence toute royale, est chargée de diamants et de pierreries. Son manteau est de velours bleu, bordé d'hermine et semé de fleurs d'or brodées en relief. Cette première cérémonie n'était que le prélude de celle qui devait avoir lieu le lendemain. Le 16, dès le matin, toutes les rues étaient pavoisées. Des arbres verts, plantés de distance en distance, étaient unis par des draperies de



différentes couleurs. On voyait de toutes parts des écussons, des devises, des guirlandes, des arcs de triomphe, des frontons et des portiques romains. Les cloches sonnaient à toute volée, et les airs des carillons venaient mêler leurs notes aiguës aux sons graves qu'elles faisaient entendre. A quatre heures et demie, la grande procession commença. En tête, marchait un escadron de musique à pied, suivi d'une escouade de cavaliers. Puis venaient les litanies de la vierge, précédées d'un groupe d'anges entourant le porte-étendard. Le groupe des litanies était représenté par trente-six jeunes filles à cheval, élégamment vêtues, portant à la main des attributs mystiques et des bannières où étaient inscrites les invocations à la mère du Christ. Les chœurs des anges suivaient, montés sur de magnifiques palefrois et jouant de la cithare et du psaltérion. Aussitôt après, se déroulait la file majestueuse des chars. Le premier, traîné par six chevaux caparaçonnés, portait la reine des anges entourée de la cour céleste, représentée par de jeunes filles appartenant aux premières familles de Malines; le second renfermait Marie, la reine des patriarches, et tous les ancêtres du peuple hébreu. A ces deux chars, succédaient ceux des prophètes, des apôtres, des évêques et des missionnaires; celui de la reine des martyrs; ceux de la reine des vierges et de la reine de tous les saints. A la suite s'avançait la grande harmonie de la ville; puis la pucelle de Malines, couronnée de tours, entouré de neuf jeunes filles à cheval sous les attributs de la foi, de la prudence, de la charité, de l'union, de la constance, de la fidélité, de la vaillance, de la modestie et de la justice. Ensuite paraissait le char du roi et de la reine des Belges avec des figures symboliques faisant allusion à leurs vertus et à leur puissance. Ce char portait en outre quatre génies ailés, tenant la bannière nationale, surmontée du lion Belgique. Une petite escouade de brillants officiers servait de transition à un autre genre de spectacle. C'était d'abord un navire désigné sous le nom de *Bien-Être de la patrie*, avec tous ses agrès, son pavillon, ses canons, et monté par un chef appelé la Patrie, environné de nombreux matelots. Immédiatement après, on voyait une foule de figures fantastiques et colossales : le cheval Bayard, qui servait de monture aux quatre fils Aymon; des géants dont les têtes dépassaient les toits des maisons; des chameaux d'une taille non moins haute, et enfin la roue de la fortune, qui élevait et abaissait alternativement des mannequins portant des costumes variés. Le cortége était clos par un nombreux détachement de cavalerie. Le même spectacle se renouvela quatre fois pendant les quinze jours que dura la fête.

La fête des fous et la plupart des pratiques dérisoires qui en sont dérivées étaient en usage dans toute l'Europe. Une revue anglaise fournit de précieux détails sur ce qui se passait à cet égard dans la Grande-Bretagne. Les

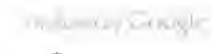


écoliers du collége d'Éton célébraient, le 6 décembre, jour de Saint-Nicolas, patron des jeunes garçons, un jeu qui paraît modelé sur l'élection de l'évêque des fous, telle qu'elle avait lieu en France. Ils élevaient un d'entre eux à l'épiscopat sous le titre d'*enfant évêque;* eux-mêmes se travestissaient en diacres, en curés, en chanoines; et tous formaient une procession et parcouraient les rues de la ville attaquant les passants de gais propos et d'épigrammes.

La veille de Noël, s'accomplissait une autre fête, dans laquelle se faisait aussi une élection. Le chef qui était choisi alors, et qu'on nommait le *prince de Noël,* devait présider en maître à tous les divertissements qui allaient suivre. « Cette dignité imposait à celui qui en était revêtu l'obligation d'amuser les spectateurs par ses contorsions et ses lazzis. Les gens de la plus haute distinction étaient tenus de livrer, pendant les fêtes, leur maison tout entière au prince de Noel, pour le cas où il lui plairait de la choisir comme le centre et le théâtre de quelques-unes de ses bouffonneries. Son pouvoir était illimité; il pouvait percevoir des impôts, fixer des taxes, choisir lui-même ses ministres et ses officiers; mais, au bout de huit jours, son règne expirait, et chacun pouvait disputer sa survivance, faire valoir ses titres et ses prétentions. Il n'était pas rare de voir des personnages investis de graves fonctions se mettre sur les rangs pour briguer cette charge singulière. »

Le prince ou le roi de Noël avait une cour complète, un parlement et des prisons. La cérémonie principale de la fête était celle de la session du tribunal. Une grande procession la précédait. « En première ligne paraissait le maréchal-constable, marchant avec lenteur et dignité sur un palefroi revêtu d'un harnais d'or magnifiquement caparaçonné. Après lui, venait le lieutenant de la tour, la poitrine couverte d'une armure blanche, coiffé d'un casque resplendissant entouré de grelots, un couteau de chasse à la ceinture. Il était suivi du maître des jeux, habillé de velours vert, portant un hoqueton semé de larmes de feu, chaussé de sandales pareilles à celles des soldats romains; puis du maître de la venaison, vêtu d'une étoffe de satin vert parsemé de cornes de cerfs, de têtes de biches et d'attributs de chasse, un arc à la main et le carquois sur l'épaule. Il avait, ainsi que les archers et les arbalétriers qui l'entouraient, un cor de chasse passé au cou, dont il tirait par intervalle des fanfares et des airs de guerre. Quand le cortége était arrivé devant la tour dite du feu, le maître des jeux faisait signe de s'arrêter à toutes les personnes qui marchaient à sa suite. Alors il s'agenouillait d'un air de contrition profonde, et, après avoir murmuré à voix basse une sorte de cantique inintelligible, il demandait à recevoir le titre et à remplir la charge de grand-constable. Cette prière était accompagnée





d'une danse extravagante et de salutations bouffonnes. Mais, à peine avait-il fait cette prière qu'un piqueur revêtu de la livrée royale paraissait au milieu du cortége, avec huit ou dix chiens de chasse et portant au bout d'un bâton un filet qui renfermait un renard et un chat, qu'on lâchait entre les jambes des personnes qui composaient la procession. C'est au moment où le désordre commençait à se mettre dans les rangs que le lieutenant ordonnait qu'on mît le feu à la tour. Au même instant, tous les cors résonnaient à la fois, le ciel retentissait de folles acclamations, et la tour, que l'on avait eu soin de remplir d'objets combustibles, s'écroulait bientôt au milieu des applaudissements. » A la suite de cette procession, on dressait des tables dans les rues. Toutes les dignités dont les convives avaient été investis jusque-là étaient mises à l'écart, et, comme dans les anciennes saturnales, la plus complète égalité régnait pendant le repas. Lorsqu'il était achevé, le connétable montait sur une sorte de pavois que soutenaient quatre hommes vigoureux, et faisait retentir le bruit du tambour. Le tribunal se formait immédiatement. « L'orateur officiel prenait la parole et accusait, avec toute la gravité possible, le connétable-maréchal d'avoir laissé passer de grands abus, permis d'étranges désordres, mérité enfin d'être blâmé dans le cours de l'exercice de ses fonctions. Alors l'avocat ordinaire soutenait la thèse opposée. Il présentait la défense du prévenu, déployant à cet effet tout son talent et toutes les ressources de son éloquence L'avocat officiel répliquait; et il arrivait souvent que ces débats employaient un temps fort long et ne se terminaient que lorsqu'un des assistants mis en cause, souvent sans s'en douter, avait été envoyé à la tour pour un délit dont il n'eût pu se rendre compte. Si le coupable parvenait à s'échapper des mains du lieutenant de la tour, il devait reparaître aux yeux de l'assemblée avec un petit pain à la pointe d'un couteau. Cette formalité suffisait pour le réhabiliter, et sa grâce lui était accordée par l'unanimité de l'assistance. » Toutes ces cérémonies se prolongeaient fort avant dans la soirée. Minuit arrivait, et alors commençaient les *revels*, ou réveillons. C'était une nouvelle succession de festins, de danses, de jeux et de mascarades. De même qu'il y avait un prince de Noël, il y avait un maître des revels. Ses fonctions consistaient à régler la marche des divertissements, à rappeler chacun aux devoirs de son rôle et à contribuer lui-même par ses bouffonneries à l'amusement général.

Le lendemain, les fêtes continuaient au milieu des mêmes folies. Un nouveau chef était élu : c'était le *roi de la Basoche*. Il passait sa journée dans les plaisirs, les festins, les luttes d'épigrammes. Après le déjeûner, cependant, il était tenu d'abdiquer, et il ne reprenait le sceptre que le soir. C'était le moment où il tenait son tribunal, et où recommençaient, sous ses

auspices, les mêmes parodies judiciaires qui avaient égayé le jour précédent. Par une contradiction assez bizarre, mais qui tenait au génie de l'époque, il y avait au fond de tout cela quelque chose de sérieux et de solennel. S'il arrivait, par exemple, qu'un des juges ou des avocats de ces tribunaux bouffons ne dansât pas aux fêtes qui suivaient, notamment à la Chandeleur, « le corps tout entier exprimait publiquement son blâme, censurait le délinquant et souvent même prononçait son exclusion de la compagnie, sans qu'aucune circonstance lui fît obtenir sa grâce : on attachait à ces danses des idées superstitieuses, à peu près semblables à celles que les anciens attachaient à la gymnastique ; on les regardait comme salutaires à l'esprit et à la culture de la philosophie et des lettres. »

Les priviléges concédés à ces princes et à ces rois de convention causèrent à plusieurs reprises des émeutes graves en Angleterre. Ces troubles, dont l'histoire nous entraînerait hors du cadre que nous nous sommes tracé, mais qu'on peut lire avec de longs développements dans la revue que nous citons, amenèrent, vers la fin du XVII[e] siècle, la suppression des cérémonies et des mascarades qui accompagnaient les fêtes de Noël chez nos voisins.

On a vu par ce qui se passe à Berne, à l'époque du jour de l'an, que le protestantisme, malgré toute sa rigidité, n'a pu parvenir à faire abandonner l'usage des mascarades. Il s'efforça du moins, dans quelques pays, de lui imprimer un caractère plus moral que celui qui le distingue parmi les nations professant le catholicisme. En Saxe, par exemple, le jour de la fête de Saint-Grégoire, avait encore lieu, dans le siècle dernier, une cérémonie mêlée de travestissements de toute sorte, que du Tillot décrit dans les termes suivants : « D'abord le ministre luthérien fait un discours par lequel il exhorte les pères à ne rien négliger pour l'éducation de leurs enfants, les professeurs à seconder les parents dans cette tâche, et les enfants à bien répondre aux soins de leurs maîtres et à l'espérance de leurs parents. Ensuite les jeunes gens, ayant à leur tête leurs précepteurs, font une mascarade solennelle, bizarrement travestis en anges, en princes, en docteurs, en bergers, en divinités du paganisme, et allant même jusqu'à représenter la personne de Jésus-Christ. La procession traverse la ville et chante des hymnes et des cantiques ; elle se renouvelle pendant plusieurs jours et se termine par des actions de grâces à Dieu et par des prières qu'on lui adresse pour la conservation des écoles. »

Au reste, il faut rendre cette justice au clergé catholique que partout et dans tous les temps, la majorité de ses membres, soit individuellement, soit réunis en conciles, ont fait tous leurs efforts pour abolir le carnaval, et particulièrement la fête des fous et toutes les profanations dont elle était accompagnée. Saint Augustin les avait hautement blâmés et avait ordonné qu'on châtiât rigoureusement les chrétiens, laïques ou prêtres, qui tenteraient de

la renouveler. Eudes de Sully, Pierre Cambius, Odon, évêques de Paris, les conciles de cette ville, de Bordeaux, de Bâle, de Rouen, de Sens, de Cologne, et beaucoup d'autres, ont fulminé, à diverses époques, les censures de l'Église contre ces dérèglements et ces pratiques sacriléges. Par la suite, les laïques renoncèrent à la fête des fous, mais les prêtres persistèrent à la conserver. En 1444, ils étaient les seuls qui la célébrassent, comme nous l'apprend une circulaire de la faculté de théologie de Paris. Ce n'est qu'en 1668 qu'on voit cette fête cesser complètement en Europe; le carnaval seul a survécu; mais quelque contenu qu'il soit par les règlements de police, il est encore l'occasion de désordres et d'excès qui font la honte de notre civilisation.

CHAPITRE XIII.

SECTES ET SCHISMES. Antiquité des nations hindoues. Elles ont professé le spiritualisme avant toutes les autres. Elles se forment de races diverses. Origine de leurs castes. — Premiers temps historiques. Les royaumes d'Ayodhya et de Pratichtâna, de Kânya-Koubja et de Magadha, etc. — Invasion des Grecs sous Alexandre. État du brahmaïsme à cette époque. Les brachmanes et les gymnosophistes. — Tchandra-Goupta et ses successeurs. — Occupation de l'Inde par les Arabes musulmans. Mohammed Câsim. Massacre de brâhmanes. Vengeance pieuse de la fille d'un radja. Ravages de Timour khan. Règne d'Akbar. — Conquêtes des Portugais et des Anglais. — Phases religieuses. — Sectes : saivas, vaichnâvas, crichnâvas, saktites, etc. — Les bardes hindous : bhâts et tcharâns. Le trâga. — Les djaïnas. Leurs dogmes, leurs temples, leurs prêtres, leur culte. — Les seikhs. Nânek. Sa doctrine. Erdschoga. L'Adi-Grinth. Her-Govinde. Gourou-Govinde. Sa réforme. Son livre sacré, le Dasama-Padcha-ka-Grinth. Les akalis. Guerres sanglantes. Confédération des seikhs. Leurs croyances actuelles. Le temple de Gourou-Govinde. Culte saikh. La fête du bâsant. — Les pâharrias. Leur religion et leurs pratiques. — Conclusion.

Coup d'œil historique sur l'Inde. Nous avons déjà établi que certaines circonstances astronomiques contemporaines consignées dans les livres sacrés des Hindous; que la rare perfection du sanskrit, langue morte depuis des siècles, dans laquelle ces livres sont écrits; que les immenses monuments architecturaux se rattachant aux croyances qui y sont exprimées, monuments dont quelques uns remontent à plusieurs milliers d'années et avaient demandé un temps presque égal à construire, assignent au brahmaïsme une très haute antiquité et la priorité sur toutes les religions connues : ajoutons quelques autres preuves à celles que nous venons de rappeler.

Suivant Diodore de Sicile, les anciens considéraient les Indiens comme autochthones, c'est-à-dire, comme originaires des pays qu'ils habitaient; et ils pensaient, selon Philostrate et Lucien, que c'est à ces peuples que les Égyptiens avaient emprunté leur civilisation. Dans le siècle dernier, le savant radja de Kichnagore, en parcourant quelques ouvrages sanskrits de sa



bibliothèque, acquit la complète certitude de ce fait. Les Égyptiens sont représentés dans ces manuscrits, dont la date est très reculée, comme les disciples et non comme les maîtres des Indiens, chez lesquels ils venaient étudier les sciences et les beaux-arts, que leurs propres compatriotes eussent été incapables de leur enseigner. On trouve aussi dans les livres chinois d'antiques témoignages d'un état social beaucoup plus avancé vers le Gange que dans le céleste empire. A l'époque même où l'Égypte resplendissait du plus vif éclat et était le plus renommée par sa sagesse et son savoir, les plus illustres d'entre les Grecs, notamment Pythagore et Platon, allaient dans l'Inde solliciter les leçons des brachmanes et des gymnosophistes. « Je sais, dit d'ailleurs Pausanias, que les Indiens sont les premiers qui aient proclamé que l'âme de l'homme est immortelle : » d'où il faut naturellement inférer que l'Inde est le berceau du spiritualisme, qui forme la base des religions professées par les peuples policés les plus anciens. L'assertion d'Hérodote, que, de son temps, l'Inde renfermait des peuplades sauvages, n'infirmerait en rien ces divers sentiments, puisque la même particularité subsiste encore aujourd'hui.

Mais est-il bien vrai que les peuples de l'Inde soient indigènes? Sur ce point, le doute est permis. A côté d'une frappante uniformité de croyances, d'institutions et de mœurs, on remarque des différences non moins réelles de races et de langues. La division des castes n'est pas, elle ne saurait être un ordre de choses réglé par la loi et volontairement consenti ; elle est évidemment le produit de la conquête, au moins en ce qui concerne les classes inférieures. Les trois premières, celles des brâhmanes, des kchatriyas et des vaisyas, appartiennent à la même souche, à en juger par la blancheur de leur peau et par la ressemblance des traits de leur visage ; mais les nombreuses subdivisions de la dernière varient à l'infini de physionomie et de couleur. Creuzer estime que les brâhmanes et les deux castes qui les suivent immédiatement se sont, dans l'origine, répandus lentement du nord au sud sur toute la surface du pays, domptant l'une après l'autre les peuplades qui l'occupaient et les assujétissant par le frein sacré de la religion autant que par la puissance du glaive. Dans cette hypothèse, il est probable que la distinction des castes existait déjà chez ce peuple conquérant, et qu'elle y avait été introduite à la fois par la classification toute logique des aptitudes spéciales et par la prépondérance hiérarchique qui en découlait ; l'habileté du sacerdoce avait ensuite converti le fait en droit. Il faut croire cependant que l'institution des castes ne se réalisa pas sans opposition. « Les plus anciennes traditions de l'Inde, dit Creuzer, semblent avoir conservé le souvenir de luttes terribles entre les deux premières castes, par suite desquelles les brâhmanes obtinrent cette haute prééminence qui depuis

ne paraît pas leur avoir été contestée, au moins par les kchatriyas. Dès lors la domination des prêtres guerriers fut fondée dans le pays du Gange, leur langue prévalut, leur législation théocratique s'affermit, et les destinées de la nation se développèrent exclusivement sous leur influence. »

L'histoire des temps qui précèdent l'expédition d'Alexandre, 327 ans avant notre ère, est tellement mêlée avec l'allégorie religieuse, qu'on ne saurait y trouver les caractères d'une certitude suffisante ; aussi ne nous y attacherons-nous qu'avec une extrême réserve. Ce qui est toutefois hors de doute, c'est que l'Inde était divisée en une multitude d'États indépendants, changeant à tous moments de noms et d'étendue, et gouvernés par des radjas sans cesse en guerre les uns avec les autres. Il y a quatre mille ans, régnaient les deux puissantes dynasties des enfants du soleil et des enfants de la lune. Le royaume d'Ayodhya, ou d'Aoude, obéissait à la première ; la seconde avait sous son sceptre l'empire de Pratichtâna, nommé aussi Vitora. Vers le même temps, une foule d'États secondaires partageaient le nord de l'Inde. Indra, qu'on appelle aujourd'hui Delhi, était la capitale d'une vaste contrée soumise à l'autorité de la famille des Pandous, les ennemis et enfin les vainqueurs de la race royale des Kourous, dont le siége était, vers le sud, dans la ville d'Hastinapoura. Mille ans plus tard, le Kânya-Koubja, ou le Kanodje, hérite de la puissance d'Ayodhya, et rivalise avec la splendeur du Magadha, le Bahar actuel, qui, suivant les légendes sacrées, vit naître successivement Crichna, puis Bouddha, et qui subsista jusqu'au v[e] siècle avant l'ère vulgaire. C'est le Magadha que les Grecs et les Latins désignent sous le nom de royaume des Gangarides, traduction du mot sanskrit *Anagângam*, sur le Gange. Son territoire occupait tout l'espace compris entre le Bengale et Bénarès, le long du fleuve sacré.

A ce moment, l'Inde avait déjà subi le joug de la domination étrangère, puisque l'Hindoustân proprement dit formait une satrapie des Perses. Quand, un siècle et demi plus tard, le chef macédonien y pénétra, Porus, sur lequel il remporta un avantage signalé, régnait dans la partie occidentale de cette contrée ; et il existait au delà de l'Indus, dans la direction du Gange, un autre royaume, celui des Prasii, que les Hindous appelaient les Pratchi, et qui avait pour capitale Palibothra, ou mieux Palipoûtra ou Patalipoûtra, située dans le voisinage de la ville actuelle de Patna.

C'est seulement à partir de cette époque que les Grecs se procurèrent des notions à peu près exactes sur la géographie, les institutions et la population de l'Inde ; et il est curieux de remarquer, d'après les renseignements qu'ils nous ont fournis, combien peu les choses ont varié dans ce pays, depuis des temps si reculés, et lorsque, partout ailleurs, tant de révolutions se sont accomplies et ont changé la face des sociétés.



Ainsi, pour nous renfermer dans le sujet que nous avons entrepris de traiter, le sacerdoce hindou nous apparaît alors ce qu'il est encore aujourd'hui, sauf les erreurs inévitables que doivent présenter les récits d'écrivains militaires qui ne pouvaient étudier qu'imparfaitement des contrées qu'ils parcouraient les armes à la main et dans les circonstances atmosphériques les plus défavorables. Les Grecs donc donnent à ces prêtres les noms de brachmanes, de garmanes, de pramnœ. Ils les représentent comme des philosophes dont la secte était très austère. Les Indiens qui aspiraient à être admis parmi eux devaient garder le plus profond silence dans le cours de l'instruction. Il ne leur était pas même permis de cracher, de tousser, d'éternuer. Leurs études avaient une durée considérable ; il fallait que, pendant trente-sept années, ils se soumissent à un martyre continuel. Ils ne se nourrissaient que d'herbes et de racines, jeûnaient et priaient sans cesse, s'exposaient en tout temps aux injures de l'air, et n'avaient pour lits que des peaux d'animaux malfaisants. Ils croyaient à la métempsychose et respectaient la vie de tous les êtres animés, de ceux-là surtout qui étaient inoffensifs. Ils reconnaissaient que l'univers avait été créé par une intelligence suprême, qui le conserve et le gouverne ; que l'âme est immortelle et qu'elle reçoit dans une autre existence les peines et les récompenses qu'elle a méritées. Dans leur opinion, l'eau était le plus excellent des éléments et celui qui avait eu le plus de part à la formation des êtres. Ils admettaient cinq éléments : la terre, l'eau, l'air, le feu et le ciel. Ils enseignaient aussi que le monde était sujet à se corrompre et à se dissoudre. Après leur trente-sept années d'études et d'austérités, il leur était loisible de prendre leur part des plaisirs que la nature semble avoir réservés à l'homme. Ils se mariaient, si telle était leur vocation ; mais ils n'avaient garde de communiquer à leurs femmes les mystères de leur philosophie, de peur que, par une suite de l'indiscrétion inhérente à leur sexe, ces mystères ne vinssent à être divulgués, et de peur aussi qu'étant savantes à l'égal de leurs maris, elles ne se crussent dispensées de suivre leurs conseils et de leur obéir.

Clitarque distingue trois espèces de brachmanes. Les premiers, retirés sur les montagnes et dans les déserts, se couvraient de peaux d'animaux, s'appliquaient à découvrir des plantes propres à guérir les maladies, et mêlaient à l'application de ces remèdes naturels les pratiques superstitieuses, les charmes et les sortiléges ; ils se piquaient également de connaître et de prédire l'avenir. Les seconds étaient des cyniques effrontés, qui faisaient profession de ne rougir de rien. Ils étaient absolument nus. Des femmes, foulant aux pieds toute pudeur, ne craignaient pas de s'affilier à leur secte, et de se montrer sans voiles à tous les regards. Les uns et les autres assuraient qu'ils étaient parvenus à dompter à ce point la nature, que la vue

de leur commune nudité était impuissante à exciter leurs désirs. Les derniers enfin menaient une vie plus raisonnable et plus décente, et habitaient les villes et les villages.

Arrien établit une distinction entre les brachmanes et les gymnosophistes, ou sages nus; et, sous ce dernier nom, il est probable qu'il veut désigner les brâhmanes proprement dits, ceux qui sont spécialement attachés au culte des autels. « Les gymnosophistes, dit-il, ne travaillent point de leurs mains et ne paient aucun tribut au prince; mais ils s'emploient aux sacrifices publics; et si un fidèle veut faire faire un sacrifice particulier, il faut qu'il assiste, soit en personne, soit par un représentant, à l'acte religieux qui va s'accomplir; sans cette précaution, la divinité ne serait pas satisfaite. Les gymnosophistes sont savants dans l'art de la divination, et ce sont eux exclusivement qui l'exercent. Ils prédisent principalement les changements de temps et de saisons; et, s'il arrive quelque calamité publique, c'est à eux que le peuple a recours pour la faire cesser. Ils vivent nus, l'hiver au soleil, l'été sous de grands arbres, dont l'ombre couvre un vaste espace de terrein. Ils se nourrissent de fruits et d'une certaine écorce d'arbre. »

Il se mêle sans doute beaucoup de fables à ces descriptions; mais en les débarrassant de ce qu'elles offrent d'invraisemblable, il est facile de reconnaître combien sont frappants les traits de ressemblance qu'on y découvre entre les anciens brâhmanes et pénitents et ceux qui existent encore de nos jours.

Après la retraite et la mort d'Alexandre, Séleucus-Nicator hérita de sa puissance dans l'Inde. Un roi conquérant, Sandracottus, le même que les livres sanskrits appellent Tchandra-Goupta, ne tarda pas à paraître et à répandre la terreur de son nom. Né dans la caste des soudras et dans une condition inférieure, Tchandra-Goupta s'était emparé du trône, après avoir tué Nanda, qui l'occupait avant lui. Il secoua le joug étranger et traita dans Palibothra, sa capitale, avec les ambassadeurs de Séleucus, qui fut obligé de subir ses conditions. Asôka, petit-fils de Goupta, étendit considérablement son empire, et signala son règne par une foule de fondations et de travaux utiles. Cette famille conserva le sceptre pendant dix générations; elle fut remplacée au pouvoir par trois autres dynasties, dont la dernière, celle des Andras, s'éteignit en 436 de notre ère. Le vaste territoire placé sous sa domination se fractionna dès lors et devint la possession d'un grand nombre de radjas indépendants. Vikramaditya, qui régnait à Oudjein, alors capitale d'un royaume appelé le Mâlwah, eut un règne très brillant et une immense réputation, et soumit à son sceptre la plus grande partie de l'Hindoustân. De sa mort, qui eut lieu cinquante-six ans avant Jésus-

Christ, date une ère nationale. Une autre ère, la Salivahana-Saka, qui part de la soixante et unième année de la période chrétienne, et qui a pris son nom d'un autre prince non moins célèbre : Salivahana, qui régnait dans le Dekkan, est encore en vigueur dans une partie de l'Inde.

Mais cette belle et vaste contrée confinait à la Perse, et ce voisinage lui devint funeste. Après avoir joui d'une longue indépendance, les Hindous eurent à se défendre contre les attaques réitérées des musulmans. La première date de l'an 664; ce ne fut qu'une sorte de razzia entreprise par un chef arabe appelé Mohalib. Elle fut suivie de plusieurs autres qui n'eurent pas un résultat plus décisif. Sous le règne du khalife Oualid, fut tentée une invasion importante et dont les suites pouvaient être très sérieuses. L'armée expéditionnaire, commandée par Mohammed Câssim, vint mettre le siége devant Dival, un des ports du Sind, et fit jouer principalement les catapultes contre une pagode contiguë à la ville, fortifiée d'un mur solide de pierre et défendue par une nombreuse garnison de Radjpoutes. Il y avait déjà quelque temps que Câssim épuisait en vain ses efforts sur ce point, lorsqu'il apprit d'un des prisonniers que la place ne cèderait pas, protégée qu'elle était par un étendard sacré qui dominait la tour de la pagode. En peu d'instants, les projectiles de l'armée de siége eurent renversé le drapeau protecteur, et la garnison, perdant dès lors toute confiance, n'opposa plus qu'une molle résistance aux assiégeants, qui bientôt emportèrent les retranchements et se rendirent maîtres du temple. Sur le refus que firent les brâhmanes de se soumettre à la circoncision, le vainqueur ordonna de massacrer ceux d'entre eux qui avaient atteint l'âge de dix-sept ans et de réduire les autres ainsi que les femmes en esclavage. Le fils du radja, qui commandait dans la ville, craignant de ne pouvoir la défendre plus longtemps, opéra précipitamment sa retraite sur Brâhmanâbad; il fut rejoint par les mahométans et forcé de mettre bas les armes. Le radja lui-même périt dans une autre rencontre; et Câssim, poursuivant sa victoire, fût bientôt arrivé sous les murs de Brâhmanâbad. Mais là, il éprouva une résistance désespérée. La veuve du radja, déployant une énergie au-dessus de son sexe, se mit à la tête des troupes, releva leur courage, exalta celui des femmes, qui s'armèrent à leur tour; et, lorsque la famine qui faisait sentir ses horreurs aux assiégés ne leur permit plus de continuer la lutte, tous, hommes et femmes, sortirent l'épée à la main et se firent tuer jusqu'au dernier. Le dévoûment d'une des filles du radja amena peu après la ruine des musulmans et la délivrance de ses compatriotes. Sa rare beauté l'avait fait destiner au harem du khalife. Conduite devant lui, elle fondit en larmes et lui déclara qu'elle n'était plus digne de partager sa couche, Câssim ayant abusé sur elle du droit de la victoire. Furieux de cet outrage, le khalife

ordonna que le coupable fût mis à mort et qu'on lui envoyât son cadavre cousu dans une outre. Mais, lorsque la dépouille sanglante fut apportée et déposée sous les yeux de la princesse, elle avoua au khalife, avec l'expression d'une joie cruelle, que Câssim était innocent et qu'elle ne l'avait accusé que pour venger la mort de son père et les malheurs de son pays. La fin tragique de Câssim arrêta les conquêtes des musulmans; trente-six ans plus tard, ils furent chassés des contrées qu'ils avaient envahies par la tribu radjpoute de Souméra; et, pendant cinq siècles, les Hindous jouirent paisiblement de leur indépendance reconquise.

Mais, au xe siècle, ils se virent de nouveau menacés d'une invasion de fanatiques musulmans, ayant Mahmoud-Khan à leur tête. Divisés d'intérêts, rivaux d'ambition, les chefs des nombreux États qui partageaient alors l'Hindoustân se bornèrent à défendre leurs propres frontières, sans comprendre la nécessité d'un concert dans la résistance. Cette faute les perdit; et Mahmoud s'empara facilement d'une grande étendue de pays. Peut-être les différents peuples hindous se fussent-ils soumis sans murmure au joug du conquérant, si Mahmoud n'en eût voulu qu'à leurs biens et à leur liberté; mais il avait conjuré la ruine de leur culte, l'anéantissement de leurs croyances : ils se révoltèrent et formèrent entre eux, mais trop tard, une coalition. Mahmoud, qui avait épuisé leurs ressources et qui d'ailleurs occupait tous les points fortifiés, les mit promptement en déroute, et assit et consolida sa domination sur les provinces qui s'étendent du Gange occidental à la presqu'île de Guzerate et de l'Indus aux montagnes d'Adjmire. Son règne fut de vingt-huit années; et, pendant cette période, il appliqua tous ses soins à renverser les temples du brahmaïsme et à en exterminer les prêtres et les sectateurs les plus fervents. Durant près de deux siècles, ses successeurs opprimèrent ce malheureux pays, qui ne jouit pas d'un sort plus doux sous la dynastie arabe des Gaurides, par laquelle celle de Mahmoud fut remplacée en 1152.

Des hordes mongoles, conduites par Gengis-Khan, se jetèrent à leur tour sur l'Inde en 1210, et, après l'avoir asservie, étendirent leurs conquêtes sur un espace de plus de huit cents lieues de l'orient à l'occident et de plus de mille lieues du nord au midi. Timour khan, prince de la race de Gengis, vint en 1398 mettre le comble aux maux que la conquête faisait endurer aux Hindous. Il fit irruption à la tête d'une armée innombrable, vainquit en diverses rencontres les chefs qui lui furent opposés, et, parvenu devant Delhi, il eut à soutenir un dernier combat contre un autre Mahmoud, qui l'attaqua avec le courage du désespoir. Timour triompha sans peine, toutefois; car son ennemi n'avait pu réunir qu'une faible armée. Mais, avant d'en venir aux mains avec un adversaire si déterminé, il avait ordonné le

massacre de cent mille Hindous qu'il avait fait prisonniers. Maître de Delhi, ce monstre dirigea sa course dévastatrice vers la source du Gange. Sur son chemin, il trouva Hardwar, où étaient réunis une multitude de pèlerins, et il se baigna dans le sang de ces infortunés, qu'aucun acte d'hostilité n'avait désignés à ses coups.

Une nouvelle dynastie, celle de Djahir-el-din-Mohammed, surnommé Bâber, ou le tigre, qui était un des descendants de Gengis, établit sa domination dans l'Inde en 1510, et fonda la puissance qu'on a depuis appelée l'empire mogol. Ces belles contrées ne goûtèrent quelque repos sous la sage et paternelle administration d'Akbar, petit-fils de Bâber, que pour devenir successivement la proie de princes musulmans qui se faisaient la guerre, des Portugais et enfin des Anglais, qui les pressurent, mais du moins ne les dépeuplent pas et tolèrent toutes les croyances qui y sont professées.

Phases religieuses. De la lecture attentive des vêdas et des pourânas, on peut conclure que le brahmaïsme a éprouvé, à diverses époques, des modifications dans sa constitution et dans sa doctrine, au nombre de cinq principales.

Dans l'origine, régnait le brahmaïsme pur, tel que le montrent les premiers vêdas et le *Mânava-sâstra*, qui n'est que l'abrégé de ces livres. Il avait pour dogme un dieu unique, éternel, infini, Paramâtmâ (la grande âme), qui, sous le nom de Brahmâ, régit l'univers, un avec lui, et dont il est tour à tour le créateur et le destructeur. Le polythéisme qu'offrait alors le brahmaïsme n'était qu'apparent; les dieux secondaires représentaient les attributs, les énergies du dieu suprême, ou ses manifestations matérielles : les éléments, les planètes, les étoiles, la terre, la mer, l'espace. Le culte des héros déifiés ne faisait pas partie de ce système; et on n'y trouve aucune trace des incarnations des divinités, quoique les commentateurs se soient efforcés de les découvrir dans le texte des vêdas. Les sacrifices consistaient seulement dans les prémices des fruits, dans le lait des troupeaux, jamais en des victimes sanglantes.

Vers le quinzième siècle avant notre ère, et peut-être antérieurement, apparaît un nouveau culte, celui de Siva et du lingam. Les fêtes pures et simples de l'antique brahmaïsme sont remplacées par le sauvage délire des orgies, et les sacrifices sanglants viennent souiller les autels de Kâli. Il faut croire que le sivaïsme ne s'établit pas sans une vive opposition; car, à partir de ce moment, commencèrent des guerres religieuses dans lesquelles les saivas furent vainqueurs, et qui eurent pour résultat la suppression générale du culte de Brahmâ, la destruction de ses temples et la disparition complète de ses sectateurs. Le vaischnavisme ou le culte de Vichnou,

vint peu après modifier, adoucir et spiritualiser le sivaïsme, sans parvenir à l'éteindre. Cette tâche fut ensuite entreprise par les sectateurs de Crichna, qui ne furent pas plus heureux que les vaichnâvas. Trente-six ans plus tard, le réformateur qui prit le nom de Bouddha enseigna une doctrine plus épurée, plus subtile encore que celle des crichnâvas, et qui restituait à l'homme, par l'abolition des castes, son droit à l'égalité et à la liberté primitives. Ces nouveautés menaçaient de renverser la puissance théocratique des brâhmanes; ils soulevèrent contre leurs partisans le fanatisme des classes ignorantes et les intérêts en péril des trois castes supérieures; et les bouddhaïstes, poursuivis avec un acharnement sanguinaire, furent tous exterminés ou obligés de chercher leur salut dans la fuite.

La fureur des brâhmanes s'étant concentrée tout entière sur les bouddhaïstes et sur une autre secte, celle des djaïnas, qui paraît avoir des rapports étroits avec le bouddhaïsme, il s'établit un compromis tacite entre les adorateurs de Siva et ceux de Vichnou et de Crichna, qui vécurent en paix et se tolérèrent mutuellement. Ces trois sectes se subdivisèrent elles-mêmes en un grand nombre d'autres qu'il serait difficile d'énumérer, dont les dogmes, les principes et les pratiques présentent le plus souvent des nuances insaisissables, mais dont on pourra se former une idée générale d'après ce que nous avons dit ci-dessus (1), à propos des divers ordres de pénitents.

Parmi les diverses branches des trois grandes sectes, il faut néanmoins citer, à cause de leur importance, celles qu'on désigne sous le nom de saktites; celles-ci se vouent particulièrement au culte d'une des saktis, ou épouses des dieux de la trimourti : Lakchmi, Parvati et Saraswati. Il faut pareillement distinguer les adorateurs de Ganésa et ceux de Souryâ, dont les croyances, plus philosophiques, se rapprochent du déisme pur. La plupart des brâhmanes se tiennent en dehors de ces classifications religieuses, et offrent leurs hommages à toutes les divinités à la fois, sans affecter de prédilection spéciale pour aucune d'elles; ils condamnent même les différentes sectes comme irrégulières et presque comme schismatiques; aussi ne trouvent-elles guère d'adhérents que dans les castes inférieures. Il arrive souvent que les dévots abjurent les dogmes et les pratiques d'une secte pour adopter ceux d'une secte rivale; alors ils sont soumis à une sorte d'initiation dont la cérémonie principale consiste dans la communication de certaines paroles mystérieuses que les néophytes reçoivent de l'atchârya, ou instructeur sacré.

Dans quelques-unes de ces sectes, notamment dans celles qui tiennent au culte de Siva, on trouve un ordre religieux dont nous n'avons dit qu'un

(1) Page 204 et suivantes.

mot en passant, mais sur lequel il nous semble utile de revenir, à raison du rôle important qu'il a rempli dans une autre religion, qui fut celle de nos ancêtres, les Gaulois : nous voulons parler des bardahi, ou des bardes.

Les bardahi sont surtout nombreux parmi les peuples guerriers du Radjpoutâna. Là, on leur donne le nom de *bhâts*. Suivant la légende, leur race fut spécialement créée par Siva pour qu'ils gardassent son saint taureau Nandi ; mais leur lâcheté leur fit perdre bientôt ce poste honorable. Le dieu avait aussi un lion qu'il aimait à l'égal de Nandi ; et, comme ces deux animaux occupaient le même appartement dans le Kaïlasa, il arrivait que le taureau était dévoré chaque jour par son compagnon, quelque bruit que fissent les bhâts pour l'en empêcher en l'effrayant. C'était pour Siva un grand chagrin et une occupation fastidieuse ; car, à mesure que son taureau devenait la proie du lion, il lui en fallait créer un autre. Dans la vue d'obvier à cet inconvénient, Siva donna naissance à une nouvelle race d'hommes, les tcharâns, doués d'autant de piété que les bhâts, possédant au même degré la faculté poétique, mais plus décidés et plus intrépides ; et il les établit les gardiens de la ménagerie sacrée. Néanmoins il maintint les bhâts dans le privilége qu'ils avaient de chanter les louanges des héros et des dieux ; et, comme ils se transmettent de père en fils les fastes glorieux du pays et la généalogie des principaux nobles du Radjpoutâna, ils sont tenus par ces radjas dans une plus grande estime que les brâhmanes eux-mêmes. Toutefois, dans les districts sauvages du sud-ouest de cette contrée, les tcharâns, plus belliqueux, se sont emparés, au détriment des bhâts, de la vénération populaire. Il y a peu d'années encore, les marchands et les voyageurs qui traversaient les pays de Mâlwah et de Guzerate, entre autres, avaient coutume d'emmener avec eux, moyennant salaire, un tcharân pour les protéger ; et la sainteté de son nom suffisait ordinairement pour les mettre à l'abri des attaques de voleurs. Si, cependant, leur caractère sacré leur semblait devoir être méconnu et que la vie ou les biens des voyageurs fussent sérieusement compromis, les tcharâns annonçaient qu'ils allaient accomplir l'acte de malédiction appelé *trâga*. Cette menace n'arrêtait-elle pas les malfaiteurs, ils la réalisaient à l'instant même, soit en se plongeant un poignard dans le cœur, soit en tranchant la tête à leurs propres enfants. Quiconque donnait lieu à ce genre de sacrifice était considéré comme un scélérat et un impie, et voyait ses pareils eux-mêmes s'éloigner de lui avec horreur ; aussi était-il bien rare que la seule perspective du trâga ne déterminât pas les agresseurs à renoncer à leurs desseins. Cet usage singulier n'a pas cessé d'être en vigueur dans différentes parties de l'Hindoustân. Les bhâts ne protégent personne ; mais on considérerait comme un crime abominable, sacrilége, de tuer ou même de frapper un d'entre eux ; se fiant dès lors à

l'espèce d'inviolabilité dont l'opinion publique les entoure, exploitant avec adresse l'importance qu'on attache à leurs compositions poétiques, ils abusent souvent de leur position pour extorquer aux nobles radjpoutes des sommes considérables, en leur promettant d'immortaliser leur nom ou en les menaçant de les vouer au mépris de la postérité.

Sectes hétérodoxes. Malgré la persécution dont ils ont été l'objet, les djaïnas sont parvenus à se maintenir et à se faire supporter dans l'Hindoustân. Peut-être faut-il attribuer cette faveur toute spéciale qui leur a été accordée à leur dissidence avec les bouddhaïstes sur le point capital de la distinction des castes, que leur doctrine ne repousse pas.

Quoi qu'il en soit, voici les dogmes qu'ils professent. Ils croient à l'éternité du monde et de la matière, et à un être suprême co-existant, qui régit et gouverne toutes choses. Bien que le témoignage de leurs sens externes soit la règle unique de leur foi, ils n'en sont pas moins persuadés que l'âme est immortelle et qu'à la dissolution du corps qu'elle habite elle passe, soit immédiatement, soit après un intervalle plus ou moins long, dans un autre corps; aussi condamnent-ils les sacrifices sanglants et s'abstiennent-ils de la chair des animaux. Ils définissent l'âme « une substance très déliée répandue dans tout notre être, semblable à une lampe qui éclaire les diverses parties d'un appartement. » Ils pensent aussi qu'il existe une autre vie, où les bons reçoivent des récompenses, où les méchants sont punis dans la proportion du mérite ou de la malignité de leurs œuvres. Comme conséquence de ce système, ils admettent le libre arbitre, et disent que « Dieu donna aux hommes la portion de lumière qui leur suffit pour se conduire, et leur laissa une liberté entière, afin qu'ils fussent responsables de leurs actions. » A leurs yeux, la vertu suprême consiste dans cette méditation profonde qui conduit à l'absorption divine. Ce dogme est celui des yogis.

De même que les bouddhaïstes, auxquels nous consacrerons un livre spécial, les djaïnas rejettent les vêdas et ont le prâcrit pour langue religieuse. Les fables cosmogoniques et théogoniques de ces deux sectes, qui remontent l'une et l'autre à une époque de beaucoup antérieure à l'ère chrétienne, ont un fonds semblable à celui des mythes brahmaïques; mais ce fonds est brodé, chargé, exagéré dans la croyance des bouddhaïstes plus que dans celle des brâhmanes, et il est, dans les livres des djaïnas, plus merveilleux, plus gigantesque et plus absurde que dans les livres des sectateurs de Bouddha. Les djaïnas n'attachent aucune prééminence aux dieux de la trinité brahmaïque; ils ont ajouté un grand nombre de divinités à celles déjà si considérables du panthéon hindou : ils comptent soixante-quatre Indras et vingt-deux Parvatis. Ils se partagent en deux sectes qui s'abhorrent mutuellement, et qui ne détestent pas moins les brahmaïstes, bien

que, comme eux, elles adorent le Gange, et que, comme eux aussi, elles vénèrent Bénarès à titre de ville sacrée.

Les djaïnas sont très répandus dans tout l'ouest de l'Inde, où ils accaparent à eux seuls tout le petit commerce du pays. Ceux qui habitent Bénarès sont, pour la plupart, de très riches marchands. Dans la présidence de Bombay, ils possèdent plusieurs temples remarquables. Le principal est situé à Srâvânâ-Belgalâ; on y voit l'image de Gommatâ-râyâ, une des plus grandes statues qui existent. Ils en ont un autre à Kaïrah, auquel est attaché un séminaire célèbre. Ils ont aussi une pagode souterraine à Kambâyâ, qu'ornent une multitude de personnages taillés au ciseau dans le roc. Ces figures ne retracent point la divinité dans son essence intime, qu'il leur semblerait absurde de représenter sous une forme quelconque; elles reproduisent les traits des gourous de la secte, c'est-à-dire des sages qui lui ont transmis sa doctrine. Cependant ces gourous, ou tirtankeras, ont un caractère divin, puisque la divinité elle-même s'est incarnée en eux à diverses époques et sous différents aspects pour venir enseigner les hommes. Il en a existé, suivant les djaïnas, vingt-quatre dans le passé; il en existe vingt-quatre dans le présent; il en existera vingt-quatre dans l'avenir. Parmi les vingt-quatre de l'âge actuel, le premier et le plus révéré est Richôba; le second rang appartient, dans leur vénération, à Parasnâtha, le vingt-troisième; et à Mahavîra, le vingt-quatrième.

Les prêtres djaïnas, ou djâtis, sont pris dans toutes les castes. Leur costume ressemble, à de légères différences près, à celui des brâhmanes; ils se couvrent de larges manteaux blancs, vont la tête nue, ont la barbe et les cheveux courts; s'appuient sur un bâton noir, et se servent d'un balai pour nettoyer la place où ils passent, afin de ne pas courir le risque d'écraser des animaux sous leurs pieds. A l'exemple des pénitents du brahmaïsme, ils ne vivent que d'aumônes; mais, par oppoition avec eux, ils s'abstiennent sévèrement des bains et des ablutions. Ils sont très jaloux de leurs mystères religieux, qu'ils ne révèlent que graduellement à leurs disciples; à plus forte raison n'admettent-ils pas les étrangers dans leurs sanctuaires. L'évêque anglican Héber est peut-être le seul qui ait obtenu la faveur d'y pénétrer. Nous emprunterons à ce voyageur la description qu'il a donnée du temple de Bénarès, qu'il lui fut permis de visiter. « Nous parvînmes, dit-il, à la porte d'une maison haute et vaste, au faîte de laquelle brillait une petite coupole dorée. Là, nous gravîmes quelques marches d'un escalier qui nous conduisit à un vestibule d'une propreté parfaite, meublé seulement de trois ou quatre chaises. Nous y fûmes reçus par le grand-prêtre en personne, qui passe pour une incarnation de la divinité, et qui nous introduisit successivement dans cinq petites chambres communiquant l'une avec l'autre. A l'extrémité

de chacune, il y avait un autel, et, au centre, un vase rempli de riz et de beurre fortement parfumé, que les fidèles y avaient sans doute déposé comme offrande. Dans plusieurs de ces pièces, nous vîmes des gens assis à terre sur leurs talons et les mains jointes, comme s'ils priaient ou qu'ils fussent plongés dans de pieuses contemplations. Sur chacun des cinq autels, était un grand bas-relief de marbre. Celui de la première pièce représentait cinq figures d'hommes. Il y en avait dix dans le bas-relief de la seconde pièce. Le nombre des figures augmentait de cinq dans les bas-reliefs qui suivaient; de sorte qu'il y en avait vingt-cinq dans le dernier. Parmi ces personnages, on en remarquait un qui était plus grand que les autres, et qui avait la couleur et les traits d'un nègre. Celui-là, nous dit-on, offrait une image symbolique de dieu; les autres rappelaient ses incarnations successives. Les doctrines qu'il avait professées en ces occasions forment la théologie des djaïnas; et les progrès que chaque individu fait dans la connaissance de ces mystères lui donnent le droit de prier dans un ou dans plusieurs des appartements qui nous furent montrés. »

Vers la fin du xve siècle, se forma un nouveau schisme, dont les adhérents ont reçu le nom de seikhs, ou shichya, disciples, du mot sanskrit *shikchâ*, apprendre, s'instruire. Le fondateur de cette nouvelle religion, Nânek-shâh, voulait mettre un terme aux guerres sanglantes que livraient sans cesse les musulmans à ses compatriotes. Ce désir lui fit entreprendre de réconcilier les vêdas et le koran, en montrant que sa nation ne reconnaissait qu'un dieu unique et en engageant les Hindous à renoncer à l'idolâtrie qui s'était introduite parmi eux et à retourner au culte épuré de leurs ancêtres. Toutefois l'évènement ne répondit pas à ses vues; car, loin de rapprocher les deux partis, il contribua à en constituer un troisième, que la persécution et le fanatisme conduisirent à se faire lui-même agresseur.

Nânek vit le jour en 1469 dans un village du Pendjâb. Il était de la caste des kchatriyas et de la tribu des Wêdis. Dans sa jeunesse, il se voua au commerce, et, pendant un de ses voyages, il fut converti par des fakirs au culte de Nagornaï, lequel consiste dans la vénération d'un dieu unique. Dès lors il renonça à la carrière qu'il avait embrassée pour s'abandonner au penchant qui le poussait aux études religieuses. Dans la vue d'augmenter la somme de son savoir dans ces matières, il parcourut l'Hindoustân, la Perse, l'Arabie; se rendit à la Mekke et à Médine, et alla consulter les plus fameux brâhmanes des diverses parties de l'Inde et les saints mahométans de la province de Moultân. Il étudia à fond la doctrine des sofis, et particulièrement les écrits de Kabik, un des docteurs de cette secte, qui enseignait la charité envers tous les hommes et la tolérance pour toutes les religions. C'est ainsi qu'il conçut la pensée de la réforme qu'il réalisa plus tard. A

peine était-il de retour dans sa patrie, qu'il commença son apostolat. Le bruit de sa sagesse et de son éloquence ne tarda pas à se répandre au loin. De toutes parts on accourait pour entendre ses leçons ; et le nombre de ses prosélytes allait grossissant chaque jour. On raconte qu'un yogî de haute réputation entreprit une longue route, dans le dessein d'établir une controverse avec Nânek. Pour prouver la sainteté du brahmaisme, il lui offrit d'opérer des prodiges, et le mit au défi de soutenir sa propre croyance à l'aide d'un argument du même genre. « Je n'ai rien à vous montrer de semblable, dit Nânek. Le vrai sage ne doit défendre sa doctrine qu'en en démontrant la pureté; et je ne crois pas que Dieu donne jamais, fût-ce au plus vertueux des hommes, le pouvoir de changer le cours de la nature, dont lui-même il a fait les lois immuables. » Ce réformateur mourut en 1540, à Kistaïpour, où il a été enterré aux bords du Ravei. Sur ses restes a été construit un temple; on y a conservé, commo une sainte relique, un lambeau de ses habits, que les seikhs viennent adorer. Kistaïpour est maintenant un lieu de pèlerinage, où se réunit, à une certaine époque de l'année, une nombreuse affluence de dévots et de marchands.

La doctrine de Nânek était fondée sur le déisme pur. Il enseignait qu'il n'y avait qu'un seul Dieu, invisible, infini, tout-puissant et souverainement bon, acceptant les hommages des hommes, sous quelque forme qu'ils lui fussent offerts; et, par une conséquence naturelle, il prescrivait la tolérance pour toutes les religions. Les cérémonies du culte qu'il établit étaient de la plus grande simplicité; et il plaçait l'exercice de la morale au-dessus de l'observation des pratiques pieuses. « Celui-là seul, disait-il, est bon sectateur de Brahmâ ou de Mahomet, qui observe la justice et dont la vie est irréprochable. » Il se constitua grand-pontife de la nouvelle religion. Quoiqu'il eût des fils, ils ne lui succédèrent pas; il désigna, pour remplir après lui le sacerdoce suprême, Lihena, un de ses disciples favoris.

A sa mort, ses adhérents, qui se composaient de gens de tous les rangs et de toutes les croyances, lui attribuèrent, dans leur zèle pour sa mémoire, le pouvoir de faire des miracles; prétention qui, cependant, était bien loin de sa pensée. Mais l'homme est ainsi fait que les doctrines les plus sages et les plus salutaires n'ont de droits à ses respects qu'autant qu'il s'y mêle quelque chose de merveilleux. Le nânekisme fit de rapides progrès; et le nombre des seikhs était déjà si considérable sous le troisième successeur de Nânek, qu'ils bâtirent, à cette époque, la ville de Ramdaspour, aujourd'hui Amretsir, c'est-à-dire le bassin de l'amrita, ou du breuvage d'immortalité, qui est devenue la cité sainte de la secte.

Un autre successeur de Nânek, le gourou Erdschoun, qui rédigea, d'après les écrits du maître, *l'Adi-Grinth*, premier livre sacré des seikhs, con-

tribua puissamment aussi à la propagation de la croyance nouvelle; mais les mahométans prirent ombrage de ses succès, et le firent lâchement assassiner. Pour venger sa mort, son fils, Har-Govinde, appela les seikhs aux armes; et, dès ce moment, ces hommes pacifiques se transformèrent en des soldats intrépides et redoutables. Gourou-Govindo, fils de Har, continua la lutte avec des chances diverses de victoires et de défaites. Vaincu, obligé de fuir, il trouva un refuge à Pindschouh. Là, il rallia son armée; et, pour en accroître la force par de nouveaux prosélytes, il apporta d'importantes modifications à la doctrine de Nânek. Il abolit toutes les distinctions de castes et proclama l'égalité des droits civils. Il défendit aux femmes de se brûler sur le bûcher de leurs maris, et introduisit dans le dogme et dans les pratiques de la secte d'autres innovations encore, qu'il consigna dans un second livre sacré intitulé: *Dasama Padcha-ka-Grinth*, ou le livre du dixième gourou. Il institua enfin l'ordre des akalis, ou immortels, corps nombreux de guerriers religieux chargés de tout ce qui concerne le culte. Pour inspirer à ses soldats l'enthousiasme militaire, il voulut qu'ils prissent le nom de *singhs*, c'est-à-dire de lions; qu'ils fussent constamment bardés de fer; qu'ils laissassent croître leurs cheveux et qu'ils s'abstinssent de l'usage du tabac, qui enivre et qui énerve. Gourou-Govinde est mort en 1707. On le considère comme un prophète et comme le fondateur de la puissance de sa nation. Il en fut le dernier chef; et ce sont maintenant les akalis ou nihângs qui gouvernent.

Depuis sa mort, la lutte entre les seikhs et les mahométans prit, s'il se peut, un caractère plus cruel et plus fanatique. Les combats que se livraient les deux partis étaient de véritables massacres; et, lorsqu'ils cessaient enfin, il ne restait sur le champ de bataille que les vainqueurs et les cadavres des vaincus. Longtemps l'avantage demeura aux musulmans; et les débris des seikhs furent soumis au joug d'une affreuse tyrannie. Employés aux plus rudes travaux, en butte à tous les outrages, ils avaient encore à subir d'horribles tortures, qui leur étaient infligées pour les déterminer à abjurer leurs croyances et à se convertir au mahométisme. Une telle oppression était insupportable; les seikhs firent pour s'y soustraire une tentative désespérée. A la voix d'un des leurs, appelé Ardjân, ils levèrent l'étendard de la révolte. Fait prisonnier dans une rencontre, par le soubab de Lahôre, Ardjân périt dans les supplices en 1806. Mais cet évènement, loin d'abattre le courage des seikhs, lui imprima au contraire une plus grande énergie. Animés par le désir de la vengeance, les révoltés redoublèrent d'efforts, s'emparèrent du Lahôre, et conquirent leur indépendance. Les musulmans, à leur tour, eurent à supporter de terribles représailles, et, de maîtres qu'ils étaient, sont devenus esclaves.

Les seikhs forment aujourd'hui une république fédérative dont chaque district est soumis à l'autorité d'un akali. Dans certaines occasions, ces religieux guerriers convoquent une assemblée nationale pour délibérer sur les intérêts communs. Tous les seikhs sont soldats ; et ceux-là même qui se livrent aux travaux de l'agriculture ne sortent de leur demeure que revêtus de tout l'attirail militaire. La confédération comprend le Lâhore, le Kachmir, l'Afganistân et le Moultân, et compte une population de neuf millions d'âmes, dont une partie seulement professe le nânekisme.

Amretsir est le siége principal de cette croyance. C'est une grande ville. Elle tire son nom d'un étang construit en briques et élégamment décoré, au milieu duquel s'élève un temple dédié à Gourou-Govinde, desservi par plus de cinq cents akalis. On y voit, placé sous un dais, le Dasama-Padchaka-Grinth, livre sacré rédigé par ce réformateur.

Le nânekisme offre, dans son état actuel, un mélange des dogmes des brâhmanes et des musulmans. Le fondateur de la secte avait adopté de chacune de ces religions ce qu'elle avait de juste et de raisonnable à ses yeux, rejetant l'erreur de quelque côté qu'elle se trouvât. Il parlait de Mahomet sans aigreur ; mais il le blâmait d'avoir employé la terreur et la violence pour gagner des prosélytes. Gourou-Govinde fut animé des mêmes sentiments, et son livre, comme ceux de Nânek, non-seulement défend l'intolérance religieuse, mais prescrit de ne point entamer de dispute sur les croyances, et recommande expressément la bienveillance et l'hospitalité envers tous les hommes. Les seikhs admettent l'authenticité des vêdas et du koran ; mais ils prétendent que le sens des vêdas a été mal interprété par les brâhmanes, et ils reprochent à ces prêtres d'avoir méconnu l'unité divine et introduit le polythéisme et l'idolâtrie parmi les Hindous. Bien qu'ils nient, comme on le voit, la pluralité des dieux, ils offrent cependant leurs adorations à Dourgâ-Bhavani, qu'ils considèrent comme la déesse de la guerre. Ils croient aux incarnations de la divinité, à la transmigration des âmes, aux peines et aux récompenses futures ; proscrivent le culte des images; se nourrissent de la chair des animaux, excepté de celle de la vache, qu'ils vénèrent, et de celle du porc, qu'ils regardent comme immonde ; sont persuadés que les ablutions et les bains ont la vertu de laver les souillures de l'âme comme celles du corps ; et ne se rasent ni la barbe ni les cheveux. Quant à leurs pratiques religieuses, elles sont fort simples : ils se bornent habituellement à réciter de courtes prières, et, dans quelques rares occasions, ils mangent en commun un gâteau béni. Contrairement à l'usage des Hindous, ils recherchent les prosélytes. Ils ont une espèce de baptême ou d'initiation, auquel ils soumettent les sectaires adultes, et tout individu qui embrasse leur religion.

Le voyageur anglais Burnes, lors de son passage à Amretsir, eut l'occasion de visiter le temple de Gourou-Govinde et d'assister à la célébration du service divin. Il s'embarqua sur l'étang sacré qui entoure le temple, et s'y promena quelques moments pour examiner l'extérieur de l'édifice. C'est un bâtiment de nobles et grandes proportions et recouvert en or poli. La partie de l'intérieur qui est consacrée au culte forme une pièce carrée, à l'extrémité de laquelle est une sorte d'autel décoré d'un morceau d'étoffe. Près de là, Burnes vit un akali coiffé d'un turban bleu se terminant en pointe ; autour de cette pointe sont des cercles de fer dont les prêtres des seikhs se servent au besoin en guise de projectiles et qu'ils lancent comme des disques. Devant lui, l'officiant avait le *Grinth sahib*, c'est-à-dire le livre saint, qu'il éventait avec un *tchoury*, ou queue de vache du Tibet, pour en écarter toute impureté et en relever encore l'importance. Bientôt il l'ouvrit, en poussant le cri de guerre des seikhs: « Les gourons soient victorieux! » Ensuite il le toucha du front, et tous les fidèles se prosternèrent. Ce préliminaire accompli et le voyageur s'étant assis avec toute sa suite, un seikh se leva et s'adressa à la multitude assemblée. Il invoqua d'abord Gourou-Govinde-Singh, et chacun joignit les mains; puis, après avoir proclamé que tous les biens dont les seikhs jouissent sur la terre, ils les doivent à la bonté de Govinde, il annonça que les étrangers présents avaient, ce qui était vrai, offert à Dieu, c'est-à-dire aux prêtres, deux cent cinquante roupies (environ six cents francs de notre monnaie). L'argent fut alors placé sur le Grinth, et ce cri : « Puisse la religion des seikhs prospérer! » poussé par tous les assistants, suivit le discours de l'orateur. L'akali lut, en terminant, quelques passages du livre sacré, et en expliqua le sens. Voici un de ces commentaires : « Vous avez tous péché; cherchez donc à vous purifier tous : craignez, si vous négligez cette utile précaution, que le mauvais génie ne fasse de vous sa proie. »

Burnes assista aussi à la célébration de la principale fête des seikhs, celle du bâsânt (*vasanta*) ou du printemps. Nous le laisserons parler : « Le mahâ radja (Rundjet-Singh) voulut que nous fussions témoin de toutes les démonstrations de joie par lesquelles on salue ici, comme en d'autres climats, le retour de la belle saison ; nous l'accompagnâmes donc montés sur des éléphants. Dans ce jour solennel, l'armée du Pendjâb, infanterie, cavalerie, artillerie, entièrement composée de troupes régulières, uniformément costumée de jaune, en signe d'allégresse, se forma en bataille sur une étendue d'au moins deux milles. A l'extrémité de la ligne, s'élevaient les tentes royales avec des bordures de soie jaune. Au milieu de ces tentes, était un dais évalué à un lak de roupies (environ deux cent soixante mille francs), couvert de perles et bordé de pierres précieuses : on ne saurait

imaginer rien de plus riche. Rundjet-Singh prit place au-dessous et écouta pendant dix minutes une lecture du Grinth. Il fit un cadeau au prêtre qui avait lu, et le saint volume fut emporté, après avoir été enveloppé dans dix couvertures différentes, dont la dixième, en l'honneur de la circonstance, était de velours jaune. Des fleurs et des fruits furent alors déposés devant sa hautesse. Ensuite vinrent les nobles et les officiers de l'armée, tous vêtus de jaune, qui présentèrent leurs hommages au prince sous forme d'argent monnayé. Lorsque cette cérémonie fut terminée, de jeunes et jolies filles se mirent à exécuter des danses ; et, comme elles eurent le bonheur de plaire au mahâ radja, il leur permit de prendre leur part des roupies qu'il avait devant lui. En retour, il les pria de chanter une ode sur le vin; et, le chant achevé, l'assemblée se dispersa. »

Indépendamment des sectes hétérodoxes sur lesquelles nous venons de donner des détails, on en compte plusieurs autres encore, mais parmi les peuplades à demi sauvages des forêts et des montagnes. On n'a en général que des notions très incomplètes et très vagues sur la plupart d'entre elles. La plus nombreuse et la plus connue est celle des pâharrias, ou montagnards, qui habite la région située entre Alahâbad et Masulipatam. Les pâharrias sont désignés tour à tour sous les noms de Côls, de Gonds et de Bhils, suivants les pays où ils sont établis. Voici ce qu'en dit l'évêque anglican Héber, que nous avons déjà cité.

Les pâharrias reconnaissent un être suprême, qu'ils nomment Bâdo Gosdei, c'est-à-dire le grand dieu. Ils lui adressent soir et matin leurs prières. Ils adorent en outre plusieurs divinités inférieures, auxquelles ils offrent pareillement leurs vœux, en y joignant des sacrifices de buffles, de chèvres, de volailles et d'œufs. Dans le nombre de ces dieux subalternes, il faut citer Mâlnab, qui est le génie tutélaire de chaque village; Dêva-Nei, qui est le dieu domestique ; et Pow, à qui l'on sacrifie avant d'entreprendre un voyage. Les pâharrias semblent croire à un état futur de récompenses et de peines, auquel l'âme arrive à l'aide de la métempsychose : les âmes des bons reviennent au monde dans les corps des grands hommes; celles des méchants dans des animaux, dans des arbres.

C'est Bâdo Gosdei qui est le créateur de l'univers. Sept frères furent mis par lui en possession de la terre. Les pâharrias prétendent descendre du premier; ils disent que les Européens sont issus du sixième. Lors de son départ du ciel, chaque frère reçut en présent un échantillon du genre particulier d'aliments dont ses descendants et lui devraient faire leur nourriture. Au contraire, l'aîné emporta de toutes les sortes d'aliments, mais dans un plat sale : voilà pourquoi, disent-ils, ils ne s'abstiennent d'aucun mets, et pourquoi ils ne craignent pas de prendre leurs repas en compagnie des

étrangers. Ils ajoutent que dieu leur défend sévèrement de frapper leurs voisins, de les injurier, de leur nuire, et que le mensonge est le plus grand de tous les crimes.

Le sang des pourceaux paraît leur servir aux mêmes usages que l'eau bénite à d'autres nations. Lorsqu'une personne est tuée par un tigre, le devoir de ses parents est de venger sa mort, et la vengeance consiste à tuer un animal de la même espèce, en pratiquant une multitude de bizarres cérémonies. Les pâharrias croient fermement aux sorciers; ils ont des interprètes de songes, qu'ils supposent être possédés d'un démon familier. Quand un de ces sorciers meurt, ils ne l'enterrent pas; ils jettent son corps au milieu des broussailles. Ils sont également convaincus que certaines maladies dont ils sont affligés leur sont communiquées par les mauvais esprits; et, lorsqu'ils y succombent, leurs cadavres sont voués à ces auteurs invisibles des maux qui les ont emportés : on abandonne dans les bois ceux qui périssent de la petite vérole, et l'on jette dans l'eau ceux dont l'hydropisie a causé la mort.

Les idoles, les images, sont complètement étrangères au culte des pâharrias. Une pierre noire, qui se trouve dans leurs montagnes, leur sert d'autel après avoir été consacrée par quelques cérémonies. Ils ont plusieurs fêtes, qu'ils célèbrent avec beaucoup de dévotion. La tchittâria est la plus solennelle, mais elle ne revient qu'à des époques éloignées, à raison des dépenses qu'elle occasionne. La durée en est de cinq jours, pendant lesquels des buffles, des pourceaux, des fruits, des volailles, des grains, des liqueurs, sont offerts en sacrifice aux dieux et ensuite consommés par les fidèles. Tant que dure la fête, on s'abstient avec soin de toute politesse envers ses parents, ses amis et les étrangers; on ne salue personne : tous les honneurs sont réservés de droit à la divinité.

Aucune loi n'interdit la polygamie; mais les pâharrias ne la pratiquent que très rarement. Tout homme qui se marie donne un banquet à l'occasion de son mariage. Avant que les convives se séparent, le père de la mariée adresse à son gendre un discours dans lequel il l'exhorte à bien traiter sa fille. Le nouvel époux marque alors sa femme au front avec de la couleur rouge, lui prend le petit doigt avec le sien, et l'emmène dans sa demeure.

Lorsqu'il s'agit de prêter un serment, on plante deux flèches dans la terre, l'une par la pointe, l'autre par l'extrémité opposée, en leur donnant une position inclinée, de telle façon que les extrémités supérieures se joignent et que le tout forme une sorte de triangle. Le pâharria admis au serment doit en le prononçant tenir entre l'index et le pouce la pointe de ce triangle. Dans les circonstances solennelles, on répand du sel sur la lame d'un sabre;

et, après avoir proféré les paroles sacramentelles, la personne qui jure approche la lame de la lèvre inférieure de celle qui reçoit le serment, et lui fait tomber le sel dans la bouche.

Conclusion. Telles sont les diverses croyances des peuples de l'Inde. Laissant de côté celles des pâharrias, qui, selon toute apparence, formaient la population indigène de ces contrées à l'époque de l'établissement du brâhmaisme, et qui se sont constamment refusés à en admettre les dogmes et les pratiques, nous ne nous attacherons qu'à la religion dominante.

Il est impossible de nier l'influence salutaire exercée par cette religion sur les nations à demi sauvages qui l'ont embrassée dans l'origine : elle leur a inculqué les idées générales de moralité, l'esprit de sociabilité et de paix et le goût des beaux-arts et du faste. Mais, d'autre part, les vertus attribuées à la foi religieuse et à l'observation des pratiques extérieures, la faculté d'expier les plus grands crimes à la faveur de pénitences ou futiles ou cruelles, sont autant de circonstances qui ont puissamment contribué à dépraver le sens moral des Hindous. Il faut remarquer aussi que les perfectionnements apportés, par l'effet immédiat de l'application du système védique, dans l'organisation sociale et dans le caractère de cette race, devaient s'arrêter dans leur cours, aussitôt que les institutions qui en découlaient auraient plié à leurs exigences ses mœurs et son tempérament. Les prescriptions minutieuses, absolues des vêdas, qui ont tout prévu et tout règlementé dans l'action publique et privée de l'individu, ont restreint outre mesure le champ du libre arbitre, ont mis entrave aux tendances de l'esprit d'examen et d'entreprise et opposé une limite infranchissable au progrès. Les peuples de l'Inde sont aujourd'hui ce qu'ils étaient il y a six mille ans, et ils resteront les mêmes tant qu'ils seront soumis au joug d'un code religieux dans lequel tout est savamment calculé pour les river à une complète immobilité en toutes choses.

LIVRE SECOND. — BOUDDHAÏSME.

CHAPITRE Ier.

ÉTABLISSEMENT, PROPAGATION. État actuel du bouddhaïsme. — Patrie de Bouddha. — Lieux où il prêcha sa doctrine. — Divergence d'opinions sur la date de sa naissance. — Première phase de la religion qu'il a instituée. — Son introduction dans différentes contrées, et particulièrement à Ceylan. — Le samanéen Michidouma et le roi Deveni-Petisa. — Deuxième phase. — Modification dans la forme du culte. — Introduction en Chine. — Che-li-fang et l'empereur Chi-houang-ti. — Prodiges. — Le songe de Ming-ti. — Adoption officielle du bouddhaïsme dans le céleste empire. — Prédication de Fo-thou-tching. — Progrès. — Décadence. — Mission et voyage de Chi-fa-hian, au Ve siècle. — Situation du bouddhaïsme en Asie, à cette époque. — Lutte des bouddhaïstes et des brahmaïstes dans l'Inde. — Défaite des premiers. — Persécution en Chine au VIe siècle. — Conversion de l'empereur Wou-ti. — Sa claustration momentanée. — Son zèle aveugle. — Mesures de Kao-tsou contre les moines bouddhaïstes. — L'impératrice Wou-heou et le religieux Hoai-y. — Construction et incendie du temple du ciel. — Mort tragique de Hoai-y. — Dénombrement des bouddhaïstes sous Wen-tsoung. — Suppression des monastères. — Triomphe des moines. — Introduction du bouddhaïsme en Corée. — Le samanéen Me-hou-tseu. — Cure miraculeuse qu'il opère. — Établissement de la doctrine au Japon. — Les missionnaires Darma et So-tok-tai. — Miracles qui s'accomplissent à la conception et avant la naissance de celui-ci. — Austérités de Darma. — Il s'arrache les paupières. — Formation de l'arbuste qui produit le thé. — Le missionnaire Yo-chen. — Comment il fait cesser une terrible sécheresse. — Troisième phase du bouddhaïsme. — Réforme du Tibet, ou lamaïsme. — Le monastère de Pou-ta-la. — Le lamaïsme en Chine. — Hou-pi-lie et Pa-sse-pa. — Audacieuse insolence d'un moine. — Édit de l'empereur Woo-tsoung. — Excès des religieux. — Visite du grand-lama à la cour du céleste empire. — Trait de courage d'un lettré. — État présent de la puissance des lamas à la Chine.

Origine. Le grand schisme que nous avons vu se former dans l'Hindoustân sous l'invocation ou à la voix de Bouddha couvre, encore aujourd'hui, de ses nombreux rameaux, une vaste étendue de pays, et compte plus d'adhérents qu'aucune autre des religions connues. Complètement éteint dans la contrée où il prit naissance, il règne dans l'île de Ceylan, dans les empires birman et d'Annam, au Tibet, en Chine, en Corée, au Japon et sur la majeure partie des Tartaries russe et chinoise.

Que Bouddha ait réellement existé, comme quelques-uns le prétendent, et ait été un simple réformateur, ou que ce soit un être imaginaire, une pure création mythique, c'est ce que nous n'examinerons pas : cette question est entourée de ténèbres trop épaisses pour que la solution n'en échappe pas forcément aux plus minutieuses investigations de l'historien. Ce qu'il y a de certain, c'est que tous les peuples qui ont embrassé le culte bouddhaïque s'accordent à en faire naître l'auteur réel ou supposé dans

l'Inde centrale, à Kapila, dans le voisinage d'Aoude et de Luknow. Il était, dit-on, de la caste des kchatriyas, et fils d'un prince de la race solaire, tributaire du radja ou roi de Magadha. On ajoute qu'il prêcha sa doctrine au nord du Gange, dans les provinces d'Aoude, de Bénarès et du Bahar septentrional, et qu'il mourut à peu de distance de Patalipoûtra, entre cette ville, qu'on nomme aujourd'hui Patna, et les montagnes du Népâl. On trouve la preuve de l'origine hindoue du bouddhaisme dans cette circonstance significative que le pâli, dialecte du sanskrit, est la langue liturgique de cette religion, et dans cette autre particularité, non moins concluante, que le sanskrit lui-même a fourni au bouddhaisme les noms de ses personnages mythologiques et les mots essentiels de sa philosophie, de sa chronologie, de sa géographie, et de toutes les sciences possédées et enseignées par ses prêtres.

Si la patrie de Bouddha n'a donné lieu à aucune divergence de sentiments, il n'en est pas de même de la date de sa naissance. Suivant les calculs généralement adoptés par les Chinois, les Japonais, les Mongols, et selon les traditions qui se sont conservées dans l'Inde, il faudrait placer cet évènement au onzième siècle avant l'ère vulgaire, en l'an 1027 ou 1029, et il est à remarquer que des monuments encore debout dans l'Hindoustân paraissent confirmer cette opinion. Cependant les Kachemiriens reculent la venue de Bouddha jusqu'à l'an 1332, et les Tibétains la reportent même à l'an 2959; mais les prétentions des derniers, évidemment exagérées, sont d'ailleurs contredites par quelques-uns de leurs livres sacrés, qui rapprochent de deux mille ans cette grande époque, et la fixent à l'an 835 avant notre ère. D'un autre côté, il y a plusieurs systèmes chronologiques qui refusent au bouddhaisme une antiquité si reculée. Sans parler des historiens chrétiens qui ont cru avoir intérêt à révoquer en doute les faits les mieux établis, diverses branches du bouddhaisme, celles de Ceylan et des anciens royaumes de Siam et d'Ava, assignent à l'avènement de Bouddha une date plus voisine de nous : l'an 543 avant Jésus-Christ. Quelque incertitude néanmoins qui règne à cet égard, il est impossible de nier que l'établissement du bouddhaisme ne soit de beaucoup antérieur à la période chrétienne.

Première phase. Dès le commencement du schisme, à la mort de Bouddha, suivant la tradition, quatre grandes missions s'attachèrent à répandre la nouvelle doctrine dans les pays limitrophes de l'Hindoustân, dans le Bengale, aux embouchures du Gange et jusque dans le Dekkan. De là, elles l'introduisirent dans la Perse orientale, dans le Kachemire, dans le Kandahar. Au milieu du huitième siècle qui a précédé notre ère, sous le règne de Fing-wang, de la dynastie des Tcheou, les Chinois la trouvèrent professée dans le Tibet et dans la Boukharie. Enfin, vers 379 avant Jésus-

Christ, elle pénétra dans l'île de Ceylan. C'est, disent les annales de cette contrée, un prêtre appelé Michidouma qui vint l'y apporter. « Il traversa les airs et s'abattit sur un rocher voisin d'Anouradapoura. En ce moment, le roi Deveni-Petissa revenait de la chasse. Surpris de voir devant lui un homme couvert de larges vêtements jaunes et d'une forme tout à fait insolite, il s'arrêta, cherchant à s'expliquer une telle apparition. Le missionnaire lui adressa la parole pour s'assurer de la rectitude de son jugement, et, satisfait de l'intelligence que le monarque avait déployée dans cet entretien, il lui exposa les dogmes et les préceptes du bouddhaïsme. En peu d'instants il l'eut converti à sa croyance, que, bientôt après, il fit partager aussi à tous les habitants. Michidouma apportait avec lui une foule de saintes reliques : on construisit des temples pour les y déposer et les offrir à la vénération des fidèles. »

Deuxième phase. A Ceylan, les doctrines bouddhaïques se modifièrent en quelques points et s'entourèrent de toutes les pompes du culte. Cette île devint un nouveau centre de propagation du bouddhaïsme : d'ardents missionnaires entreprirent de longs et périlleux voyages pour en répandre au loin les dogmes et les pratiques. Après avoir été raviver la foi dans l'Inde en deçà du Gange, à Ava, à Siam, à Java, dans la Bactriane, dans la Boukharie, ils allèrent l'annoncer en Chine, en Corée, au Japon, où elle s'est conservée jusqu'à nos jours.

On croit généralement que le bouddhaïsme n'a été introduit en Chine que vers l'an 64 de Jésus-Christ; c'est une erreur : les annales de ce pays rapportent plusieurs faits relatifs à cette religion, qui démontrent qu'elle y était connue, sinon professée, à une époque bien antérieure. Ainsi l'on voit que, l'an 217 avant notre ère, sous le règne de Chi-houang-ti, de la dynastie des Thsin, un samanéen, ou bouddhaïste, nommé en chinois Che-li-fang, vint à Hian-yang, dans le Chen-si, avec dix-huit autres religieux qui apportaient des livres sacrés en langue sanskrite. Ces missionnaires tentèrent d'abord de convertir la cour; mais l'empereur, choqué de leurs habitudes étranges, ordonna qu'on les conduisît en prison. Et, comme dans l'histoire de ces temps reculés, la fiction se mêle le plus souvent à la réalité, l'annaliste rapporte à cette occasion plusieurs circonstances merveilleuses : « Jetés ainsi sous les verroux, Che-li-fang et ses compagnons de captivité récitèrent la prière appelée *mahâ pradjna pâramitâ;* à l'instant même, une vive clarté illumina leur cachot; un génie de couleur d'or, d'une taille démesurée, armé d'une massue, vint enfoncer les portes et délivrer les prisonniers. Effrayé d'un pareil prodige, Chi-houang-ti se repentit du mauvais traitement qu'il avait fait endurer aux religieux étrangers, et il les congédia, après leur avoir rendu les plus grands honneurs. »

On raconte que, cent ans plus tard, en 121 avant Jésus-Christ, le général chinois Hou-khiu-ping rapporta, d'une expédition qu'il avait faite contre une nation qui habitait au delà des montagnes d'Yarkand, une statue d'homme en or représentant le dieu Bouddha, ou Fo, sous des proportions colossales. « L'empereur, ajoute-t-on, considérant cette statue comme sacrée, la fit placer dans le palais des sources douces. On ne lui offrait pas des sacrifices, seulement on brûlait des parfums en son honneur. C'est ainsi qu'a commencé à s'introduire (en Chine) la doctrine de Fo. » On voit encore que, sous Ai-ti, de la dynastie des Han, deux ans avant notre ère, un lettré appelé Thsin-king reçut d'I-tsun-keou, missionnaire envoyé par les Gètes, une collection de livres sacrés du bouddhaisme. « A cette époque déjà, dit l'historien des Wei, on connaissait en Chine la doctrine de Fo, mais on n'y croyait pas. » En effet, la nouvelle religion n'avait été adoptée que par un petit nombre de personnes, et elle s'était propagée, en quelque sorte secrètement et avec une extrême lenteur, principalement parmi les classes inférieures de la population.

L'adoption officielle du bouddhaisme dans le pays date de l'an 64 de notre ère. Les historiens chinois racontent ainsi les circonstances qui accompagnèrent cet évènement : « Ming-ti, de la dynastie des Han, eut un songe, dans lequel il vit un homme de couleur d'or, d'une taille élevée, la tête environnée d'une auréole blanche lumineuse, voler dans l'air au-dessus de son palais. Il consulta sur ce songe quelques-uns de ses courtisans. On lui répondit que, dans les contrées occidentales, il y avait un puissant génie nommé Fo, à qui les peuples rendaient un culte religieux. En conséquence, l'empereur chargea un grand-officier appelé Thsai-yn, et un lettré appelé Thsin-king, d'aller avec plusieurs autres dans l'Hindoustân prendre des informations sur la doctrine de Fo, dessiner ou peindre des feou-thou (temples à idoles) et recueillir des préceptes. Thsaï-yn s'adressa aux samanéens et revint à Lo-yang avec deux d'entre eux : Ma-teng et Tchou-fa-lan. C'est alors que le royaume du milieu (la Chine) commença à posséder des samanéens et à observer les usages relatifs aux génuflexions. Un prince de Tchou, nommé Yng, fut le premier à embrasser la religion nouvelle. Il s'était procuré le livre de Fo en quarante-deux chapitres, et des images de Sâkya (Fo ou Bouddha). Ming-ti fit peindre des représentations religieuses, et les plaça dans la tour de la pureté. Le livre sacré fut déposé dans un édifice en pierre près de la tour de Lan ; et comme, en revenant à Lo-yang, Thsaï-yn avait posé ce livre sur un cheval blanc, on construisit un monastère que l'on nomma le temple du cheval blanc. Mateng et Tchou-fa-lan passèrent leur vie dans ce monastère. »

A partir de cette époque, des communications fréquentes et régulières

s'établirent entre la Chine et l'Inde, et le bouddhaisme reçut un nouvel élan, fit de nouveaux progrès par le concours réuni des missionnaires des deux pays; et c'est ainsi qu'il pénétra, notamment, chez presque toutes les nations de l'Asie intérieure. Mais c'est toujours dans l'Hindoustân, berceau et foyer de la religion bouddhaïque, que les zélés samanéens allaient retremper leur foi et puiser des lumières. Aussi ne faut-il point s'étonner de la prééminence qui était dévolue aux apôtres venus de cette terre sainte, et de l'influence qu'ils exerçaient sur les esprits. On s'expliquera donc facilement l'enthousiasme qui accueillit quelques-uns d'entre eux, lorsqu'ils vinrent prêcher la doctrine dans le céleste empire, deux siècles environ après son adoption publique dans ce pays. Le plus célèbre de tous est Fo-thou-tching, qui parcourut alors les provinces du nord et de l'ouest. Les disciples qu'il réunissait autour de lui, dit son biographe Abel Rémusat, portèrent au loin sa renommée; les peuples accouraient pour profiter de ses prédications, pour être témoins de ses miracles. Beaucoup de personnes embrassèrent la vie religieuse et contemplative; et l'on peut regarder cette époque comme celle des plus grands progrès de la croyance bouddhaïque à la Chine. Fo-thou-tching eut pour successeurs et pour émules d'autres missionnaires qui complétèrent son œuvre : tels sont Sangadêva, venu de la Cophène, et Fo-tho-ye-ho, Tan-ma-ye-ho et Kieou-ma-lo-chi, sortis des colléges de l'Hindoustân.

Quelques profondes racines qu'eût poussées le bouddhaisme en Chine par suite de ces prédications, les guerres qui, vers la fin du quatrième siècle, enlevèrent à la dynastie impériale la partie nord du pays pour la diviser entre plusieurs princes de race tibétaine, lui portèrent néanmoins un coup fatal. Les préceptes étaient négligés ou mis dans un complet oubli, la ferveur s'éteignait, et la foi qui avait résisté à l'influence de l'incrédulité générale manquait de lumière et d'appui, car les textes sacrés avaient été ou perdus, ou dispersés, ou mutilés. Affligé d'un si triste état de choses, Chi-fa-hian, prêtre bouddhaiste, dont le nom de famille était Koung, et qui appartenait à l'école samanéenne de Kieou-ma-lo-chi, prit la résolution d'aller puiser de nouveau la doctrine sainte à sa source. En conséquence, il se mit en voyage, accompagné de plusieurs autres religieux, et se dirigea vers l'Hindoustân, en traversant les pays où florissait encore le culte de Bouddha. Parti en 399, il ne fut de retour qu'en l'an 414. Dans cet intervalle, il avait parcouru trente royaumes et visité tous les lieux consacrés par les traditions.

Chi-fa-hian trouva le bouddhaisme établi dans la Tartarie centrale, à l'ouest du grand désert, dans le voisinage du lac de Lob, parmi les Ouïgours, à Khotân, dans les États du nord de l'Himâlaya. Partout, dans cet espace,

existaient de nombreux et vastes monastères peuplés de religieux se livrant avec ferveur aux pratiques de leur culte, qu'ils entouraient d'un grand éclat, et cultivant la langue *fan*, ou sanskrite, dans sa pureté primitive. A l'ouest de l'Indus, dans l'Afghanistân, l'Oudyâna, le Kandahar et le reste de cette région, le bouddhaisme était encore plus florissant, et le culte en était, s'il est possible, environné de plus de pompe. De somptueux édifices s'élevaient sur tous les points qui, suivant les légendes, avaient été témoins des miracles de Bouddha, de ses macérations, de ses sacrifices. Dans l'Hindoustân, aux lieux où le dieu s'incarna sous les traits de Sâkya, à Bénarès, la ville sainte, le bouddhaisme n'avait rien perdu, non-seulement de son prestige, mais même de la prééminence qu'il avait obtenue sur le brahmaisme.

Toutefois, dans cette dernière contrée au moins, le bouddhaisme ne jouissait pas sans trouble de sa supériorité. Dès le premier siècle de notre ère, la religion rivale avait commencé à la lui disputer. La lutte avait été ardente et terrible; le sang avait coulé des deux parts; des deux parts aussi les édifices religieux avaient été détruits : au milieu de ce conflit, Kapila, le berceau du réformateur, avait complètement disparu; il n'en restait pas même un vestige qui indiquât la place où il se dressait autrefois. Vaincus à diverses reprises, chaque fois les bouddhaïstes avaient été contraints de fuir et d'aller chercher un refuge dans les provinces les plus reculées, dans l'Inde au delà du Gange et jusqu'à Ceylan, où leurs coreligionnaires, tout-puissants dans cette île, leur offraient un asile inviolable. A l'époque du voyage de Chi-fa-hian, les bouddhaistes de l'Inde avaient repris le dessus; mais l'orage grondait sourdement autour d'eux, et le moment n'était pas éloigné où une nouvelle persécution, plus formidable que toutes celles qui l'avaient précédée, allait encore les forcer à abandonner leur patrie, sans espoir de retour.

Cette dernière défaite, qui arriva vers le milieu du cinquième siècle, exerça une fâcheuse influence sur les destinées du bouddhaisme au delà de l'Indus et dans l'espace compris entre ce fleuve et le Gange. C'est ce que nous apprend un autre voyageur chinois, Hiuan-thsang, qui, de 630 à 650, parcourut les contrées qu'avait déjà visitées Chi-fa-hian. Il restait bien encore, à cette époque, dans l'Hindoustân, quelques faibles débris des bouddhaistes; mais ils y étaient en butte aux plus sanglants affronts et réduits à une sorte d'ilotisme. La doctrine avait disparu de la Perse, où le mahométisme avait déjà pénétré; de la Boukharie, où la religion de Zoroastre s'était élevée momentanément sur ses ruines; des pays des Afghans et des Beloutchis, où les traditions, qui manquaient d'interprètes, s'étaient complètement effacées.

A son retour en Chine, Chi-fa-hiau ne trouva pas améliorée la situation

du bouddhaisme ; au contraire, dans les provinces du nord, il se préparait contre ses co-religionnaires une violente persécution, qui éclata quelques années plus tard et les contraignit de fuir et de se cacher. Les samanéens virent pour un temps s'arrêter les progrès de leurs croyances ; mais ils ne perdirent pas courage ; et, dans les premières années du sixième siècle, ils tentèrent de nouveaux efforts pour raviver ou propager la foi. A cet effet, ils envoyèrent des missionnaires dans les différentes villes de l'empire et dans les pays étrangers où la doctrine avait autrefois fleuri. Ainsi, en 502, les samanéens Soung-yun et Hoei-Sing parcouraient dans ce but le Badakkan, l'Oudyâna, le Kandahar et la Perse orientale.

Le zèle des bouddhaistes obtint tout le succès qu'ils pouvaient en attendre. L'empereur Wou-ti, qui, d'abord, s'était montré ardent à poursuivre les religions étrangères, et s'était attaché à faire triompher l'antique doctrine de Khoung-fou-tsée, se convertit plus tard à leurs croyances, et, pour donner plus d'autorité et de force à la foi qu'il venait d'embrasser, il chargea, en 517, plusieurs religieux d'aller étudier et recueillir les textes sacrés dans les contrées occidentales. Lui-même, il se fit moine et vint, en 528, habiter un monastère. Là, il se fit raser la tête, se couvrit d'un vêtement grossier, et ne prit pour aliments que des herbes et du riz. Mécontent de voir l'empereur abandonner ainsi les rènes de l'État, le peuple fit entendre des murmures. Les grands officiers de la couronne se rendirent près de Wou-ti, lui adressèrent de vives représentations, et le décidèrent enfin à s'éloigner du cloître ; mais ce ne fut pas sans difficulté qu'on parvint à l'en arracher : pour déterminer les religieux à laisser partir leur hôte illustre, il fallut se résigner à leur payer une forte somme d'or. Cependant, rentré dans la vie publique, l'empereur n'en continua pas moins de se livrer aux pratiques austères et minutieuses du bouddhaisme, et d'obéir aveuglément aux prêtres de cette religion, alors tout-puissants en Chine, et qui n'y possédaient pas moins de treize mille couvents.

Telles étaient leur richesse et leur influence dans le midi de l'empire ; elles n'étaient pas moindres sous la dynastie des Wei, qui régnait dans le nord. Une femme occupait alors le trône dans cette partie du pays. A l'exemple de Wou-ti, elle voulut se renfermer dans un cloître ; mais les religieux s'y refusèrent, jugeant qu'elle leur serait beaucoup plus utile si elle restait au pouvoir, et ils lui persuadèrent qu'elle ferait une action également méritoire en élevant un monastère où mille d'entre eux seraient entretenus. Cet édifice fut effectivement construit par ordre de cette pieuse souveraine ; il était particulièrement remarquable par neuf tours dont il était flanqué, et qui n'avaient pas moins de neuf cents pieds de hauteur chacune : on l'appela *Young-tching*, ou le séjour de la paix universelle.

Le crédit des prêtres de Bouddha déclina sensiblement sous le règne de Kao-tsou; et cet empereur contraignit même, en 622, cent mille d'entre eux d'abandonner la vie monacale, et de se marier pour fournir des citoyens à l'État. Mais cet ordre de choses ne dura pas; les couvents se rouvrirent, et les samanéens ressaisirent toute leur autorité. En 694, l'impératrice Wou-heou chargea le religieux Hoai-y, son favori, de présider à la construction de deux édifices bouddhaiques appelés *Ta-ming-tang*, temple de la grande lumière, et *Thian-tang*, temple du ciel. Dix mille ouvriers y étaient employés, et la dépense s'éleva si haut, que les trésors de l'empire en furent épuisés. Le temple du ciel avait cinq étages. « Quand on était arrivé au troisième, dit un historien chinois, et qu'on regardait le temple de la lumière, qui n'en était éloigné que de quelques pas, il apparaissait de cette hauteur comme le fond d'un précipice. »

Hoai-y avait une suite de mille disciples, tous jeunes, beaux et vigoureux; il fut accusé de désordres secrets. On ne sait si cette allégation fut prouvée; toujours est-il que les disciples furent exilés. Quant à lui, on exigea qu'il fît teindre de sang de bœuf une statue de deux cents pieds de hauteur qu'on érigea dans le temple de la lumière. Sur ces entrefaites, un médecin sut se concilier les bonnes grâces de Wou-heou; le religieux en conçut de la jalousie, et incendia le temple qu'il avait fait bâtir. Après avoir détruit tout ce qui existait de cette construction, le feu se communiqua au palais de l'impératrice, qui fut consumé presque en entier. Wou-heou n'ignorait pas quel était l'auteur de ce désastre, mais elle ne voulut pas ou n'osa pas sévir contre lui : feignant de prendre le change, elle accusa la négligence des ouvriers. Hoai-y reçut l'ordre de reconstruire le temple du ciel et la partie du palais qui avait été dévorée par les flammes; il obéit, mais il s'aperçut qu'il était observé, sans doute dans la crainte qu'il n'incendiât une fois encore son ouvrage; cette surveillance l'irrita, et sa colère s'exhala en discours offensants contre sa souveraine. C'en était trop : Wou-heou, qui redoutait de l'attaquer en face, soudoya quelques sicaires, et Hoai-y, surpris à l'écart et accablé de coups, mourut des suites de ce rude traitement.

Il entrait apparemment dans la destinée du bouddhaisme en Chine d'être tour à tour protégé et persécuté, suivant que les autres religions professées dans le pays obtenaient plus ou moins de faveur près des princes. En 845, Wen-tsoung ordonna le dénombrement des samanéens de l'empire. Ce travail fit connaître qu'il existait quatre mille six cent soixante temples et monastères autorisés par les empereurs, et quarante mille construits et entretenus aux frais des particuliers; que le nombre des religieux et des religieuses vivant dans ces édifices s'élevait à deux cent soixante mille cinq

cents; que leurs terres et domaines étaient immenses, et qu'ils possédaient cent cinquante mille esclaves. Wen-tsoung considéra cet état de choses comme dangereux pour l'empire; en conséquence il décréta la destruction de tous les temples bouddhaiques et des couvents qui en dépendaient, la sécularisation des religieux des deux sexes nés dans le pays, l'expulsion des religieux étrangers, l'affranchissement des esclaves, et l'assujétissement des propriétés à l'impôt. Toutefois, comme gage de son esprit de tolérance, il permit qu'il subsistât dans les deux cours de Lo-yang et de Si-ngan-fou, et dans chacune des provinces de l'empire, un nombre déterminé de monastères et de religieux samanéens, qui seraient placés sous la surveillance immédiate de mandarins spécialement préposés pour cet objet. Mais toutes ces mesures sévères n'affaiblirent que pour un temps le bouddhaisme chinois; la persévérance de ses prêtres triompha de tous les obstacles et ressaisit graduellement la puissance qu'on avait voulu lui ravir. Un siècle plus tard, cet échec était complètement réparé, et trois cents religieux, ayant à leur tête un prêtre nommé Wang, allaient, en 964, par ordre de l'empereur Taï-tsou, recueillir dans l'Inde les reliques et les livres de Fo. Depuis cette époque, il ne paraît pas que le bouddhaisme ait eu à éprouver des résistances à la Chine. Il règne aujourd'hui sans entraves sur la majeure partie de la population.

C'est vers la fin du IVe siècle que cette religion fut introduite en Corée. En 384, un religieux appelé Ma-la-nan-kouei vint de Tsin, ou de Chine, dans ce pays. Le roi du Pe-tsi, Kieou-cheou, alla au-devant de lui, le mena dans son palais et lui rendit de grands honneurs. L'année suivante, un temple de Fo était construit sur le mont Han, et dix personnes converties au bouddhaisme y embrassaient la vie religieuse. Ce culte fut adopté dans une autre contrée de la Corée, le Sin-lo, sous le règne de Fa-hing-wang, en l'an 528. Un religieux qui portait le nom de Me-hou-tseu était venu précédemment de Kao-li, c'est-à-dire de la Corée proprement dite, à la ville d'I-chen-na, et avait établi sa demeure dans une grotte creusée de ses propres mains. Sur ces entrefaites, le roi de Sin-lo reçut en présent des parfums de l'empereur de la Chine, Taï-tsoung. Me-hou-tseu lui enseigna l'usage de ces substances et lui en expliqua les vertus surnaturelles. La fille du roi se trouvait justement malade en ce moment : on chargea le samanéen de brûler les parfums et d'invoquer l'assistance de Fo. « Ainsi que cela devait être, dit la légende, la princesse se rétablit immédiatement, et le roi, charmé de cette cure miraculeuse, se convertit à la foi samanéenne. »

On n'est pas d'accord sur la date de l'introduction du bouddhaïsme au Japon. Selon les uns, il y aurait été apporté directement de la Chine en

l'an 65 de la période chrétienne, et s'y serait lentement propagé sous la forme d'une initiation; selon les autres, ce seraient des missionnaires venus de Corée au commencement du VI[e] siècle qui l'y auraient fait adopter. Peut-être ces deux opinions peuvent-elles se concilier, si l'on considère que la dernière époque assignée à son admission au Japon est justement celle où, après des luttes fort vives, il triompha de l'opposition des sectateurs de Khoung-fou-tsee, qui le repoussaient comme vain et superstitieux. Or, précisément parce que les khoung-fou-tséistes étaient nombreux et puissants dans ce royaume, une telle victoire n'avait pu être l'œuvre d'un jour. Quoi qu'il en soit, le succès obtenu alors par le bouddhaïsme fut dû principalement aux éloquentes prédications et à la vie exemplaire de deux samanéens qui se faisaient appeler Darma et So-tok-taï, et qui étaient venus, disent quelques-uns, non de la Chine ou de la Corée, mais de l'Inde directement.

Le compte que rendent les Japonais des travaux de ces deux missionnaires porte moins sur les effets de leur argumentation que sur les miracles qu'ils auraient opérés ou dont Bouddha aurait aidé leur pieuse entreprise. So-tok-taï parut le premier en 518. On raconte de lui des choses merveilleuses, notamment que sa naissance fut annoncée par une voix inconnue, et que, huit mois après sa conception, et lorsqu'il était encore dans le sein de sa mère, il avait déjà le don de la parole. Darma, qui vint en 519, se nourrissait exclusivement d'herbes et de racines; nuit et jour il méditait profondément sur les matières divines; pour ne point interrompre cette sainte occupation, il avait fait vœu de ne jamais s'abandonner au sommeil; mais, une fois, la fatigue lui fit enfreindre ce vœu, et, mécontent de lui-même, il s'arracha les paupières pour ne pas retomber dans la même faute. Le lendemain, il revint au lieu même où il s'était soumis à cette cruelle opération. Qui pourrait peindre sa surprise lorsqu'il s'aperçut que ses paupières avaient été métamorphosées en deux arbrisseaux! Il en porta quelques feuilles à sa bouche, et il éprouva aussitôt une certaine agitation dans tous ses sens qui lui inspira de la gaîté, lui dégagea le cerveau et le rendit plus propre à la contemplation. Ces arbrisseaux étaient justement ceux qui portent le thé, dont l'emploi et les propriétés étaient alors complètement inconnus. Darma, ravi de cette découverte, se hâta de la communiquer à ses disciples; et c'est ainsi que l'usage du thé s'est répandu partout.

Yn-chen, autre missionnaire fameux, débarqua au Japon vers l'an 1650. Il venait de la Chine s'opposer aux progrès du christianisme dans cette île. La sainteté que le peuple lui attribuait, sa vie dure et austère, le firent écouter avec respect, et sa parole porta la conviction dans les esprits. Un évènement tout naturel, mais qu'une aveugle crédulité transforma en mi-

racle, vint encore accroître son crédit et favoriser la réalisation de ses vues. Une longue sècheresse menaçait le pays d'une famine prochaine. Dans cette extrémité, on s'adressa à Yu-chen, et on le conjura de réciter la prière appelée ki-too, à laquelle on a recours dans les calamités publiques. D'abord, Yu-chen, se parant d'une feinte modestie, refusa de répondre à ce désir; il ne se croyait pas, disait-il, assez saint aux yeux de Bouddha pour que son intercession pût être efficace; enfin il parut céder aux instances dont il était l'objet, et il se prépara à dire l'oraison sacrée, mais en ayant soin de protester qu'il ne garantissait pas le succès de sa tentative. Alors il gravit une montagne et se mit dévotement en prière. Sans doute la divinité l'entendit; car son vœu fut exaucé au delà mêmede son espérance: le lendemain, en effet, il tomba une pluie si abondante que les ponts de la ville furent emportés par la violence des eaux.

Troisième phase. On a vu que, dans une de leurs expéditions militaires, qui remonte à l'an 770 avant Jésus-Christ, les Chinois trouvèrent le bouddhaïsme primitif établi au Tibet. Il paraît que cette religion ne put se maintenir dans le pays, et qu'elle y céda la place à une sorte d'idolâtrie dont il subsiste encore des traces parmi les Tartares mongols, et qui a pour ministres des prêtres ignorants et grossiers que l'on connaît sous le nom de chamans. Néanmoins, antérieurement au v[e] siècle de notre ère, le bouddhaïsme y fut rapporté, mais modifié en plusieurs points, et tel qu'est encore aujourd'hui ce qu'on appelle le lamaïsme. Dès l'année 626, ce bouddhaïsme réformé était florissant au Tibet. C'est effectivement l'époque où fut commencée la construction de l'immense monastère de Pou-ta-la. Le temple qui occupe le centre de l'édifice n'a pas moins de trois cent douze pieds de hauteur; le toit en est doré tout entier; les bâtiments qui l'entourent renferment plus de cent mille cellules; enfin, de distance en distance, s'élèvent d'innombrables tours ou obélisques revêtus d'or et d'argent et d'une extrême richesse: c'est la résidence d'été du chef de la religion. La puissance des lamas ou pontifes, alors très grande, alla toujours en croissant jusqu'à la conquête des Mongols, et se changea par la suite en une domination absolue. On ignore si la nouvelle forme du bouddhaïsme adoptée par ces prêtres est originaire du Tibet, ou si elle y a été importée d'ailleurs; ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle est commune à la presque totalité des tribus de la Tartarie, et que tous les sectateurs de cette croyance considèrent le grand-lama de Hlassa comme leur père spirituel et leur pontife suprême.

Le lamaïsme pénétra en Chine en 1260, à l'époque de la conquête des Mongols. Hou-pi-lie, qui commandait leurs hordes, fit venir près de lui du Tibet un jeune homme appelé Pa-sse-pa, d'une des plus illustres familles

de Tartarie, le fit entrer dans les ordres religieux et l'investit de la direction supérieure du lamaisme dans le céleste empire. Cette religion fit peu de prosélytes parmi le peuple, mais elle jouit de toute la faveur et de tout l'appui de la cour. Sa puissance s'accrut de jour en jour et elle en vint à ce point que, sous l'empereur Wou-tsoung, les lamas bravaient toute autorité et s'abandonnaient à tous les excès. On cite notamment un trait d'une audace sans égale, et qui, partout ailleurs, aurait attiré sur son auteur le plus terrible châtiment. Un de ces prêtres s'emporta jusqu'à frapper de son bambou une princesse du sang impérial, dont les gens l'avaient arrêté en chemin. Loin de punir une si brutale insolence, l'empereur rendit un décret portant que tout homme qui injurierait un lama, ou se livrerait à des sévices sur sa personne, aurait la langue ou le poing coupé.

On comprend qu'à l'abri de cette impunité et de cette protection suprême, les lamas devaient se croire tout permis. Ils s'étaient attribué le privilége de lever des contributions en nature sur les habitants. On les voyait voyager en poste sur les routes, avec un train tout royal, se faisant livrer, sans les payer, et des chevaux, et des fourrages, et des aliments pour eux et pour leur suite. Voués par la règle de leur ordre à la pauvreté et à la continence, ils affichaient effrontément le faste et l'impudicité. Tai-ting, il est vrai, essaya, vers 1326, de faire cesser de tels désordres; mais il s'aperçut alors que ces prêtres avaient usurpé une autorité supérieure à la sienne; et sa volonté dut fléchir devant leur résistance. Sous ce règne, en 1327, le grand-lama du Tibet vint visiter la cour du céleste empire; il y fut reçu avec des honneurs qui tenaient de l'adoration. Il fallut que les officiers de la couronne se missent à genou et lui offrissent du vin dans cette humiliante posture, sans que le lama daignât leur donner la moindre marque de civilité ou d'attention. Beaucoup obéirent aux ordres de l'empereur et se résignèrent aux affronts du moine étranger; d'autres se tinrent à l'écart; un seul eut le courage de montrer de la dignité. Il s'approcha du pontife, debout, la tête haute, et lui dit : « Mon ami, vous êtes, je le sais, le ministre de Fo et le chef de ses lamas; mais, moi, je suis un disciple de Khoung-fou-tsee, et j'occupe un rang élevé parmi les lettrés de l'empire; nous nous valons dès lors l'un et l'autre : agissons donc sans cérémonie. » En même temps, il lui présenta une tasse pleine de vin. Le lama, en homme d'esprit, sourit, se leva de son siége, prit la tasse et la vida d'un trait.

La chute des Mongols ne nuisit que faiblement à la puissance du lamaisme. Cette croyance est toujours la religion officielle de la Chine, et les lamas jouissent encore d'un immense crédit.

CHAPITRE II.

CROYANCES. Renouvellements successifs de l'univers. — Cosmographie mythique : les quatre dwipas et leurs habitants. — Les quatre rois du Djambou-dwipa. — Les trois couches souterraines, et la roue d'acier. — Les quatre âges humains. — Les rois de la roue. — Les sept choses précieuses. — Achèvement de la période actuelle. — Divisions de l'univers. — Les vingt-huit paradis. — Les trente-deux enfers. — Nature des dieux du bouddhaïsme. — L'âme des êtres. — Les douze nidanas. — Les quinze vinayas, ou préceptes. — Les pratiques saintes. — Les cinq signes précurseurs de la divinisation de l'homme. — Les quatre classes de dieux. — Les vingt dieux du monde des désirs. — Leur mode de reproduction. — La durée de leur vie. — Leur mort et les signes qui la précèdent. — Les dieux ou saints des deux mondes supérieurs : Srotâpannas, sakridâgâmis, arhâns, pratyekas-bouddhas, bodhisattwas et bouddhas. — Les cinq fruits de l'arbre bodhi. — Les trois yânas, ou translations. — La métaphore des trois chars et des trois animaux. — Les dix puissances des saints du bouddhaïsme. — Le dieu suprême et le Damata, ou destin. — Mission des bouddhas. — Anciens bouddhas. — Le bouddha Sâkya-mouni. — Sa trinité. — Phases de sa vie antérieures à son avénement. — Sa légende, suivant les Hindous et les Chinois. — Variantes de cette légende parmi les peuples de Siam et de Kambodge. — Double doctrine : exotérique et ésotérique. — Initiation.

Formations et anéantissements du monde. La cosmogonie bouddhaique, ainsi que celle des brâhmanes, admet des créations et des destructions successives et perpétuelles du monde, qui s'opèrent inévitablement et à des intervalles réguliers. La formation graduelle des diverses parties de l'univers a lieu pendant la durée d'un kalpa ; et ce n'est que lorsqu'elle est complète, c'est-à-dire lorsque sont achevés tous les *bhoûvanas,* ou étages, superposés depuis la surface de la terre et le sommet du mont Mérou jusqu'aux demeures les plus élevées des divinités suprêmes, que les bhoûvanas sont enfin peuplés par des êtres plus ou moins purs et parfaits. Toutefois ces mondes et ces êtres n'ont qu'une existence apparente ; ils sont le produit de Mâyâ, ou de l'illusion qui trompe les sens.

Les mondes périssent de trois manières : par le feu, par l'eau, par le vent. Mille années avant l'époque où ils doivent finir, un génie, l'œil morne, les cheveux épars, vêtu de deuil, descend des régions célestes, parcourt les villes et les campagnes, et, d'une voix lamentable, annonce au genre humain sa prochaine dissolution. Quand c'est par le feu que l'univers doit finir, pendant cent mille ans il ne tombe pas une goutte de pluie, la terre se dessèche jusque dans ses entrailles, la végétation s'arrête, les hommes et les animaux meurent d'inanition, les flambeaux du jour et de la nuit s'obscurcissent et disparaissent. A leur place, s'allument deux soleils qui éclairent à la fois les deux faces de la terre. A ceux-ci se joignent cinq autres soleils encore, et la chaleur devient si ardente que tout s'enflamme, fond et se consume. Est-ce l'eau qui doit détruire ce qui existe, il tombe alors de légères pluies, qui grossissent graduellement et devien-

nent si considérables que tout en est submergé et dissous. Si, enfin, c'est le vent qui doit anéantir le monde, un zéphyr se fait sentir d'abord, qui, augmentant progressivement de force, se convertit en un formidable ouragan. La tempête soulève d'immenses tourbillons de sable, emporte les rochers et les montagnes, les planètes, les étoiles, et jusqu'aux plus hautes demeures des intelligences suprêmes, qui, brisées et réduites en poudre, se dispersent dans l'immensité des cieux. Sur soixante-quatre mondes qui se détruisent, cinquante-six périssent par le feu, sept par l'eau et un par le vent.

Les mondes se renouvellent ensuite au moyen d'une abondante pluie qui, peu à peu, se condense et remplit tout l'espace qu'occupaient les mondes précédents. A la surface, paraît une première croûte, où viennent habiter les génies. Notre terre se forme ensuite, puis un million dix mille autres terres semblables, et enfin les astres qui se meuvent dans l'espace ou qui sont fixés à la voûte du firmament.

Les quatre dwipas. Suivant ce système, la terre se divise en quatre grands dwipas, îles ou continents, distribués autour du mont Mérou, qui occupe le centre de notre globe. A l'orient, est le Poûrvavideha, qui a neuf mille yodjanas, ou environ vingt-sept mille lieues de diamètre, et la configuration d'une demi-lune. Le visage des êtres qui l'habitent a également cette forme. La durée de leur vie est de deux cent cinquante ans, et leur taille est de huit coudées. Le continent méridional se nomme Djambou-dwipa. Du sud au nord, il a vingt et un mille yodjanas d'étendue; il en a sept mille de l'est à l'ouest. Dans la partie occidentale, s'élève un arbre, aussi appelé djambou, au pied duquel coule un fleuve dont les eaux roulent du sable aurifère. La surface de ce dwipa offre la ressemblance du coffre d'un char. Il en est de même du visage des habitants, qui vivent cent années et ont quatre coudées de haut. Le dwipa situé à l'occident du Mérou est appelé Godhanyâ, c'est-à-dire richesse de bœufs; il a huit mille yodjanas en tous sens, et la forme de la pleine lune. La face des habitants présente pareillement cet aspect. Leur taille est de seize coudées et leur vie de cinq cents ans. Enfin l'Outtara-kourou, qui occupe la région nord, a la forme équilatérale et un diamètre de dix mille yodjanas. Les habitants y vivent mille années; leur stature a trente-deux coudées, et leur face est carrée comme le continent.

Les quatre rois du Djambou-dwipa. A une époque très reculée, le Djambou-dwipa était gouverné par quatre princes. A l'est, régnait le roi des hommes. On lui avait donné ce titre « parce que la population de ses États était très nombreuse, et que les mœurs y étaient raffinées; la science, la justice et l'humanité en honneur. » La température de cette région était douce et agréable. Le sud obéissait au roi des éléphants, ainsi nommé, parce que le climat chaud et humide du pays était favorable à la multipli-

cation de ces animaux. Les peuples auxquels il commandait étaient d'un naturel féroce et violent; ils s'adonnaient à la magie et aux sciences occultes: toutefois, il leur était possible de purifier leur cœur et de s'affranchir des vicissitudes de la vie et de la mort, en se livrant à de pieuses pratiques. Le roi des choses précieuses avait pour domaine la contrée occidentale, qui confinait à la mer; et, comme cet élément produit beaucoup de perles et d'autres objets de prix, c'est de là que le monarque avait reçu son nom. Les peuples de ce pays ignoraient les rites religieux et les devoirs sociaux, et toute leur activité tendait à l'acquisition des richesses. Le dernier roi exerçait son pouvoir sur la région du nord. On le nommait le roi des chevaux, parce que ces animaux se trouvaient en grand nombre dans le pays, où leur alimentation était favorisée par une terre froide et compacte. Les habitants de cette contrée unissaient la cruauté à la bravoure. Il est vraisemblable que la mythologie bouddhaïque, qui désigne l'Asie sous le nom de Djambou-dwipa, a voulu ici faire allusion aux quatre grands empires qui divisaient anciennement cette partie du monde. Dans cette hypothèse, le roi des hommes serait l'empereur de la Chine; le roi des éléphants, le grand-râdja des Indes; le roi des choses précieuses, le schâh de Perse; et le roi des chevaux, le souverain des nomades du nord.

Les quatre couches souterraines. La cosmographie bouddhaïque place au-dessous de la terre une couche d'eau de quarante mille yodjanas, ou environ treize mille lieues de profondeur; au-dessous de l'eau, une couche de feu épaisse de vingt-sept mille yodjanas; au-dessous du feu, une couche d'air de soixante-huit mille yodjanas; et enfin, au-dessous de cet air, une roue d'acier, au milieu de laquelle sont les *sasirâs*, ou reliques de tous les bouddhas passés. Nous dirons plus loin ce que sont ces personnages.

Les âges humains. Les hommes occupent la terre, avec des dieux locaux appelés nats, qui les inspectent et les jugent, et ont pour ministres des génies bons et mauvais d'un rang inférieur. La durée de leur existence est sujette à une suite d'accroissements et de diminutions, dont la révolution complète s'opère dans le cours d'une période qu'on nomme un petit kalpa. Dans son plus grand accroissement, la vie humaine peut s'élever jusqu'à quatre-vingt-quatre mille ans. Lorsqu'elle est arrivée à ce point, elle diminue d'une année chaque fois que cent ans se sont écoulés; et cette décroissance n'a de terme que lorsqu'elle a atteint la limite de dix ans, ou le *kalpa du décroissement*. Elle conserve cette brièveté pendant une période de cent années; alors elle augmente d'une année, et cette progression va toujours en croissant, jusqu'à ce qu'elle soit parvenue à la limite opposée de quatre-vingt-quatre mille ans.

Les tchakravarti-râdjas, ou rois de la roue. Quand la vie de l'homme a

atteint une durée de vingt mille ans, il paraît un prince appelé le *roi de la roue de fer*. La domination de ce monarque s'exerce sur le continent méridional, c'est-à-dire sur le Djambou-dwipa. Il règne avec justice et avec douceur, et, si quelqu'un de ses sujets refuse de subir la bienfaisante influence de son autorité, il fait alors éclater sa puissance, oblige le rebelle à se soumettre et établit la pratique des *dix bonnes voies*. Ces dix bonnes voies consistent à ne pas tuer, à ne pas voler, à ne pas commettre l'adultère, à ne point mentir, à ne point avoir la langue double, à ne pas calomnier, à ne pas parler avec une élégance recherchée, à ne ressentir ni colère ni haine, à ne point concevoir de vues déshonnêtes. A une autre période, celle où la vie de l'homme est de quarante mille ans, surgit le *roi de la roue de cuivre*. Celui-ci commande à deux continents, le Poûrvavideha et le Djambou. Par sa parole et par sa vertu, il convertit tous les êtres qui se sont écartés du droit sentier. Le *roi de la roue d'argent* se montre lorsque la vie humaine est de soixante mille années. Son pouvoir s'étend sur les deux précédents dwipas, et, de plus, sur le Godbanyâ. Parmi les royaumes qui partagent ces continents, s'en trouve-t-il un qui résiste à son joug salutaire, il le soumet aussitôt, et y rétablit la pratique de la vertu. Enfin, quand la vie de l'homme est de quatre-vingt-quatre mille années, a lieu l'avènement du *roi de la roue d'or*, ou *mahâ-tchakravarti-râdja*. Celui-ci gouverne les quatre continents. Il naît dans une famille royale et obtient la dignité suprême en se faisant baptiser avec de l'eau des quatre océans. Pendant les quinze jours qui suivent son accession au trône, il garde un jeûne rigoureux et se baigne dans des eaux parfumées. Ces préliminaires achevés, il se place sur le sommet d'une tour, au milieu de ses ministres et de ses courtisans. Aussitôt, du côté de l'orient, apparaît une roue d'or qui répand une vive et ineffable clarté, et vient se poser devant le monarque, qu'ensuite elle précède en tournant dans quelque direction qu'il veuille porter ses pas. Cette roue est elle-même précédée par quatre génies qui lui servent de guides. Le roi est doué de quatre avantages, ou, suivant le vocabulaire sacré, de quatre vertus : sa richesse est incalculable, et il a des trésors, des palais, des esclaves, des éléphants et des chevaux en grand nombre ; — ses traits sont d'une beauté sans égale ; — il n'est point sujet aux maladies, et son âme jouit d'un calme que rien ne saurait altérer ; — sa vie excède en durée celle de tous les autres hommes.

Les sept choses précieuses. Indépendamment de ces avantages, ou vertus, le mahâ-tchakravarti-râdja possède encore sept objets précieux : 1° *le trésor de la roue d'or*. Cette roue a mille rayons ; le moyeu et les jantes en sont sculptés et ciselés par les artisans du ciel avec une perfection que le travail humain serait incapable d'atteindre. Obéissant à la seule pensée du

roi, elle tourne et parcourt l'espace en roulant. 2° *Le trésor de l'éléphant blanc*. Cet animal a le corps d'une blancheur éblouissante; sa tête est richement diaprée, et les dents qui garnissent sa bouche sont de la couleur des sept objets précieux. Il est pourvu d'une force si puissante, que, sans ailes, il a la faculté de se mouvoir dans le vague. C'est pour le roi un véhicule d'un prix inestimable, puisque, lorsqu'il se place sur sa croupe, il lui est facile de faire en un jour le tour entier de l'univers. Cet éléphant traverse-t-il une rivière, il se maintient à la surface, de telle façon que l'eau n'en est pas agitée et qu'il ne se mouille pas même les pieds. 3° *Le cheval pourpre*. Ce miraculeux coursier a pareillement une force suffisante pour se soutenir dans les airs et pour parcourir, du soir au matin, la circonférence du monde. Les grains de poussière que soulèvent ses pas pendant sa course se convertissent en sable d'or. 4° *Les perles divines*. La couleur et l'eau de ces perles sont parfaites : on n'y voit ni taches, ni nuances. Si, la nuit, on les suspend dans l'air, elles répandent une lumière égale à celle du soleil. 5° *Le trésor de la fille de jaspe*. Cette fille est dotée d'une beauté ravissante; l'hiver, son corps est tiède; il est frais en été. Les parfums du sandal s'échappent de tous ses pores; son haleine a l'odeur du lotus bleu. Les aliments dont elle se nourrit s'écoulent de son corps en vapeurs douces et suaves, et elle n'est sujette à aucune des impuretés qui affligent les autres femmes. 6° *Le docteur des richesses*. C'est une espèce de gardien des mines et des trésors. Quand le roi de la roue désire posséder les sept sortes de richesses, le docteur se tourne vers la terre, vers l'eau ou vers les montagnes, et, à sa voix, apparaissent les sept choses précieuses qu'elles récèlent dans leur sein. Ce personnage a la vue si pénétrante qu'elle découvre tous les trésors cachés. Ces dépôts ont-ils un maître, il les surveille et les garde; et, s'ils n'en ont point, il s'en empare pour en gratifier son souverain. 7° *Le général d'armée*. Quand le saint roi de la roue ambitionne quatre sortes de troupes, au nombre de mille hommes, de dix mille, et même d'un asankhya, ou cent quadrillions, il n'a qu'à tourner les yeux du côté de la plaine où il veut qu'elles se montrent : aussitôt, par le pouvoir dont est doué le général d'armée, ces troupes y sont disposées en ordre de bataille (1).

Achèvement de la période actuelle. L'âge dans lequel nous nous trouvons, et qu'on nomme le *bhâdra-kalpa*, ou l'âge des sages, doit durer deux cent trente-six millions d'années; cent cinquante et un millions deux cent

(1) Les bouddhaïstes comptent encore deux autres séries de choses précieuses, au nombre de sept chacune. La première comprend l'or, l'argent, le cristal de roche, l'ammonite, l'agathe, le lapis-lazuli et le rubis. Dans la seconde série, figurent le corail, le succin, la perle, la fleur de l'arbre kimsoñka, ou *butea frondosa*, une substance nommée en chinois chy-kia-pe-ting-kia, l'émeraude et le diamant.

mille sont déjà écoulées. Quand la vie de l'homme, aujourd'hui de cent ans, ne sera plus que de trente, alors la pluie du ciel cessera ; les fleuves seront taris, les plantes ne pourront plus renattre, la terre sera désolée par une immense dépopulation. Quand la vie n'aura plus qu'une durée de vingt ans, des maladies mortelles viendront réduire encore le nombre des hommes. Puis, lorsque la vie aura atteint sa plus étroite limite, et qu'elle ne sera plus que de dix ans, les quelques malheureux échappés à tant de causes de destruction se livreront des combats acharnés : tout, les arbres, les pierres, les ossements même des victimes qui auront succombé dans la lutte, deviendront entre leurs mains des instruments de mort. En cet instant terrible, apparattra le bouddha Maitreya, qui régénèrera le monde ; et la vie de l'homme reprendra sa progression ascendante.

Les mondes supérieurs. Les bouddhaïstes ont adopté plusieurs divisions de l'univers. Ils le partagent d'abord en *dix mondes*, suivant les dix classes d'êtres qui y ont leurs demeures séparées. Ces dix classes d'êtres, sur lesquelles nous donnerons plus loin des détails, sont les bouddhas, les bodhisattwas, les pratyekas-bouddhas, les srâvakas, les dêvas, les hommes, les asouras, les prêtâs, les brutes et les génies des régions infernales. La seconde division est celle de l'univers en trois *chiliocosmes* (le grand, le moyen et le petit), ou en trois congrégations de mondes, contenant mille, cent mille et mille millions de soleils, de monts Mérou et de continents quadruples. Une troisième division embrasse, sous la dénomination générale de *Savaloka*, les trois *mondes des désirs, des formes et des êtres immatériels.*

Le monde des désirs a six bhoûvanas, ou étages. Le premier est situé sur les flancs du mont Mérou, et contient quatre demeures, regardant chacune un des quatre points cardinaux. Le second bhoûvana occupe le sommet du Mérou ; on le nomme le *Trayastrincha*, ou le ciel des trente-trois. Immédiament au-dessus, est le *ciel d'Yama*. Puis vient le *Touchita;* ensuite le *ciel de la joie de la conversion ;* et enfin le *ciel où l'on convertit autrui.* On donne aussi à l'ensemble de ces six étages le nom de *cieux inférieurs.* Le monde des formes contient dix-huit bhoûvanas, partagés en quatre *contemplations.* Dans la première contemplation, se trouvent les trois *cieux des brahmâs.* Le premier est affecté à la demeure de l'armée de Brahmâ ; le second, à celle de ses ministres ; et le troisième à la résidence de Brahmâ lui-même. La deuxième contemplation compte également trois cieux : le *ciel de la lumière faible*, le *ciel de la lumière immense*, et le *ciel de la lumière qui sert de voix.* Au-dessus encore, est la troisième contemplation, divisée, comme les précédentes, en trois bhoûvanas. Ceux-ci n'ont point de nom déterminé ; ils sont affectés à la demeure

d'êtres de différents degrés de perfectiou, qui jouissent d'une pureté de pensée toute spéciale et nagent dans les délices d'une joie ineffable. Neuf bhoûvanas partagent la quatrième contemplation. Le premier, en montant, est le *ciel sans nuages*, auquel succèdent le *ciel de la vie heureuse*, le *ciel des grandes récompenses*, le *ciel où il n'y a pas de réflexion*, le *ciel sans fatigue*, le *ciel du terme de la pensée*, le *ciel où l'on voit tous les mondes*, le *ciel où tout est manifeste*, et enfin l'*Aghanichtâ*, ou le ciel des dieux qui ont atteint la dernière limite de la ténuité de la matière. Quelques théologiens placent au-dessus de l'Aghanichtâ le *ciel du suprême seigneur Maheswaravasanam*. Dans le monde des êtres immatériels, on trouve quatre étages célestes. L'inférieur se nomme *le vide*, ou *l'immatériel;* le suivant, *la connaissance;* le troisième, *la non-localité*, et le dernier, *la non-pensée et la non-localité*. Plusieurs avancent qu'au-dessus de ces vingt-huit cieux, ou paradis, il y a encore les demeures séparées des bodhisattwas, et enfin des bouddhas. Tels sont les lieux de félicité réservés aux êtres qui sont parvenus à se détacher des liens de la matière, et à acquérir, par leurs bonnes œuvres et par la contemplation, des degrés de pureté plus ou moins avancés. Le bouddhaïsme, n'admettant pas dans cette vie la distinction des castes, ouvre à tous les hommes, quelles que soient leur naissance et leur condition, l'accès de la béatitude finale.

Enfers. Il existe en outre des *nirias*, ou lieux de punition, où les pécheurs et les criminels vont subir les tourments qu'ils ont mérités. Ces enfers sont situés précisément au-dessous de l'extrémité méridionale du Djambou-dwipa. Les bouddhaïstes de la Chine sont les seuls qui nous fournissent des renseignements complets sur cette matière. Suivant leurs livres, à une profondeur de plus de cinq cents yodjanas, est la demeure de Yan-lo, ou Yama, roi des *Ti-yo*, c'est-à-dire des enfers. On compte seize grands enfers, huit brûlants et huit glacés. Il y a seize petits enfers, placés chacun sur le passage d'un des grands, afin que les supplices auxquels les damnés sont soumis puissent être graduellement augmentés. Tous les êtres vivants qui ont été condamnés à souffrir traversent successivement ces enfers, de façon que, lorsqu'ils ont subi leurs peines à un étage, ils passent à l'étage suivant.

Le premier des petits enfers se nomme *He-cha-ti-yo*, ou l'enfer du sable noir. Là, un vent enflammé, soufflant sur le sable, l'échauffe, le pousse sur la peau et sur les os des patients, et, par ce contact, leur occasionne d'affreuses douleurs. Dans le second, appelé *Fey-chi-ti-yo*, des boules de fer pleines d'excréments brûlants s'élancent d'elles-mêmes contre les coupables, que la souffrance oblige à y porter les mains pour les éloigner; mais rien ne peut les soustraire au mal qu'ils redoutent. Bientôt ils sont con-

traints de les introduire dans leur bouche et de les avaler, pendant que des insectes à bec de fer leur piquent les chairs et leur titillent douloureusement les os. Les réprouvés, dans le *Thi-ting-ti-yo*, sont étendus sur du fer chaud, et ils y sont fixés au moyen de cinq cents clous qui leur percent de part en part les mains, les pieds et tout le corps. Dans le *Ki'o-ti-yo*, ou l'enfer de la faim, les démons leur versent du cuivre fondu dans la bouche. Dans le *Ko-ti-yo*, enfer de la soif, ils leur y introduisent des boules de fer rouges, qui leur dévorent les lèvres et la langue. Le sixième enfer est le *Toung-ho-ti-yo*. Les victimes y sont jetées dans une chaudière pleine d'une liqueur bouillante; leurs corps montent, descendent et tournoyent, jusqu'à ce qu'ils soient détruits. C'est encore dans des chaudières qu'ils sont plongés dans le *To-toung-ho-ti-yo*, septième enfer. Le supplice qu'ils endurent dans le *Chy-mo-ti-yo* consiste à être pressés, les bras et les jambes étendus, entre d'énormes pierres qui les écrasent et réduisent leurs corps et leurs chairs en bouillie. A cet enfer, succède le *Noung-hiouei-ti-yo*. Les damnés y sont baignés entièrement dans du sang et des matières purulentes, que le besoin de respirer les oblige à avaler. Ils mesurent du feu, à l'aide d'un vaisseau de fer, dans le *Liang-ho-ti-yo;* le contact de l'élément igné leur calcine le corps, et la douleur leur arrache des cris déchirants. Un immense fleuve de cendres coule au milieu du onzième enfer, qui a pour nom *Hoei-ho-ti-yo*. Ce fleuve exhale des vapeurs pestilentielles. Ses flots se heurtent et se poussent avec un bruit effroyable. Il est tout hérissé de pointes de fer; sur le rivage, sont des forêts d'épées. Les branches, les feuilles, les fruits et les fleurs de ces arbres métalliques sont autant de dards aigus. Abandonnés au cours du fleuve, les corps des réprouvés sont constamment déchirés par les pointes acérées qui les atteignent au passage et leur causent dix mille douleurs. Entreprennent-ils d'échapper à ce supplice, ils se blessent aux dards et aux épées qui garnissent les bords; et, s'ils parviennent à surmonter ces premières souffrances, ils se trouvent en face de loups et de panthères qui se précipitent sur eux et dévorent leurs chairs vivantes. Les arbres ne leur offrent point un refuge contre la rage de leurs assaillants; et, s'ils essaient de se loger dans leur feuillage, les aspérités dont ils sont couverts leur déchirent les mains et les flancs. Leurs pieds foulent des lames tranchantes, qui réduisent leurs membres en lambeaux, et, dans le même instant, un oiseau à bec de fer se pose sur leur tête, leur perce le crâne et leur ronge la cervelle. Alors, ils se replongent dans le fleuve de cendres, où ils ne font que changer de tourments. Cependant, ces tortures ont un terme : ils perdent, avec la vie, la faculté de sentir; mais il ne tarde pas à s'élever un vent frais qui les ressuscite, et ils passent dans un nouvel enfer. Dans le *Thi-wan-ti-yo*, le *Yn-fou-ti-yo*, le *Tchay-lang-ti-yo*, le *Khian-tchou-ti-yo* et le *Han-ping-*

ti-yo, qui terminent la série des petits enfers, les tourments des damnés ne sont pas moins terribles. Tantôt, leurs corps debout brûlent comme un tison enflammé; tantôt on les mutile à coups de hache, ou ils sont livrés à des panthères et à des loups pleins d'une indicible fureur; ou bien encore, il pleut sur eux des épées, et des oiseaux à bec d'acier leur arrachent les yeux, enfin, dans le dernier enfer, ce n'est plus le fer ou la flamme, ce ne sont plus les animaux carnassiers qui martyrisent les coupables, c'est le froid et la gelée, qui détachent leurs chairs, brisent leurs os et les font tomber par fragments.

Ce ne sont encore là que les petits enfers. Viennent ensuite les grands. Le premier des huit enfers brûlants se nomme *Siang-ti-yo*. Les damnés y ont des ongles de fer longs et aigus. Constamment animés par la fureur et la haine, ils se ruent les uns sur les autres et s'entre-déchirent d'une manière cruelle. Dans ces luttes féroces, ils perdent tour à tour la vie, et, chaque fois, un vent glacial les ressuscite pour qu'ils se livrent de nouveaux combats. Dans le *He-ching-ti-yo*, les démons les lient avec des chaînes de fer incandescent, les décapitent, leur scient le corps et calcinent leurs os, dont la chaleur fait fondre et ruisseler la moelle. Des montagnes de pierre s'affaissent d'elles-mêmes sur les coupables, dans le *Touy-yo-ti-yo*, et réduisent leurs corps en bouillie. Le supplice auquel on les soumet dans le *Kiao-wen-ti-yo* et dans le *Ta-kiao-wen-ti-yo* consiste à les faire bouillir dans des chaudières, ou rôtir dans des fours. Les murs du *Tchao-tchy-ti-yo* sont de fer, et le feu qu'on y allume produit des tourbillons de flamme qui brûlent les corps des réprouvés intérieurement et extérieurement. Ils sont tourmentés par le même moyen dans le *Ta-tchao-tchy-ti-yo*; de plus, on les saisit avec des fourches de fer, et on les expose aux flammes qui s'élèvent du fond d'une vaste fosse ou à l'ardeur de montagnes de feu qui se dressent sur les bords. Dans le dernier et le plus terrible des enfers brûlants, le *Wou-kian-ti-yo*, leurs corps, sans cesse détruits, se renouvellent sans cesse, et les maux qu'ils endurent n'éprouvent point d'interruption. Les damnés souffrent, dans les enfers glacés, toutes les douleurs que peut causer le froid le plus violent. Ici, leurs corps se couvrent de rides et de gerçures; là, c'est à peine s'ils peuvent remuer les lèvres; plus loin, leurs chairs s'épanouissent comme la fleur d'un nénuphar bleu; ailleurs, elles se contractent, et prennent la couleur d'un nénuphar rouge; ou bien, leurs os, dépouillés de leur enveloppe, se montrent à nu, et offrent l'aspect d'un nénuphar blanc. Ces lieux de supplice se nomment *O-pou-to*, *Ny-tseu-pou-to*, *Ho-ho*, *O-po-po*, *Eou-heou*, *Yo-po-lo*, *Po-the-mo* et *Fen-to-ly*.

Dieux. Dans le bouddhaïsme, les dieux ne sont pas, comme dans les autres religions, des êtres existant de toute éternité, doués d'une vie immortelle,

jouissant d'un immense pouvoir, et investis du gouvernement de l'ensemble ou d'une des parties de l'univers. On les considère bien comme supérieurs à l'homme; mais ce sont des êtres imparfaits, limités dans leur puissance et dans la durée de leur vie, parmi lesquels on peut espérer de renaître en pratiquant la vertu. Les hommes eux-mêmes peuvent les surpasser, en atteignant, par des transmigrations progressives d'un degré inférieur à un degré supérieur, le rang d'intelligence purifiée, ou de bodhisattwa et de bouddha, et en s'affranchissant des vicissitudes de la naissance dans les trois mondes, c'est-à-dire de l'existence, qui est le véritable mal.

L'âme. Avant de traiter de la mythologie bouddhaique, il est important d'exposer la nature de l'âme et les moyens qu'elle doit employer pour acquérir sa plus haute perfection. L'âme est immortelle, mais sa destinée n'est entièrement accomplie que lorsqu'elle est arrivée à un état de pureté dans lequel, sans s'anéantir réellement, elle s'ignore pourtant en quelque sorte elle-même : cet état est ce qu'on appelle le *nirvâna.* La vie de l'âme se diviso en trois temps : le passé, le présent, l'avenir, et se subdivise en douze périodes nommées *nidânas*, ou conséquences de causes antérieures. Ces périodes successives sont l'*awidya*, pendant lequel l'âmo n'a pas conscience de sa propre existence; le *sanskâra*, où elle marche et progresse; le *widjnâna*, où elle acquiert la connaissance; le *nâmaroûpa*, où elle s'incarne et prend un nom; le *chadâyatama*, époque où les *six racines*, savoir : les yeux, les oreilles, le nez, la langue, le corps et la pensée, s'ouvrent et se déploient, et donnent accès aux *six poussières*. qui sont la vue, l'ouie, l'odorat, le goût, le toucher et la conception; le *sparsa*, durant lequel l'âme ne peut encore ni réfléchir ni comprendre les joies et les peines de la vie; le *védanâ*, où l'âme jouit de la faculté de percevoir, mais d'une manière confuse et imparfaite; le *trichnâ*, où elle est sous l'empire des désirs impérieux et aveugles; l'*oupâdâna*, où les désirs deviennent irrésistibles; le *blawa*, où le besoin de posséder est sans limites; le *djâti*, où l'âme procrée et se reproduit, et le *djârâmarana*, où l'âme s'affaiblit et meurt, c'est-à-dire abondonne son enveloppe actuelle. Cette séparation a lieu au moment où le corps, composé des *cinq imperfections*, qui comprennent : la forme, le *recevoir*, la pensée, l'action et la connaissance, tombe en dissolution et s'anéantit.

Dix actions prescrites par les *vinâyas*, ou préceptes, permettent à l'homme d'accomplir dignement sa mission ici-bas. Ces dix règles de conduite se divisent en cinq positives et en cinq négatives. Les premières consistent à pratiquer l'humanité, la prudence, la justice, la sincérité et l'urbanité; les secondes défendent de tuer les êtres vivants, de dérober, de commettre l'adultère, de déguiser la vérité et de s'abreuver de liqueurs

spiritueuses. Ce sont les derniers qu'on appelle spécialement les *cinq préceptes*. A ces prescriptions principales, on en ajoute encore cinq autres qui ne sont que secondaires. Celles-ci interdisent de se placer sur un siége large et élevé, de porter sur ses vêtements des rubans et des fleurs, de chanter, de danser et d'assister aux spectacles, de parer ses mains d'ornements d'or et d'argent, de prendre des repas au delà de midi. Mais, pour jouir de l'avantage de renaître parmi les dieux, l'homme doit encore s'astreindre à l'observation d'autres règles plus difficiles et plus saintes. Il doit exercer l'aumône, ne point se rendre coupable de voluptés extérieures, jeûner, se garantir des *quatre péchés de la bouche* : le mensonge, l'affectation dans le langage, la duplicité et la calomnie ; il doit recueillir et méditer les livres sacrés, les commenter, prêcher la foi bouddhaïque, contempler le *double vide :* celui de l'esprit et celui du corps, et se livrer en outre à une foule d'autres pratiques aussi bizarres que vaines.

Cinq signes annoncent qu'un homme va renaître parmi les dieux : une vive lumière brille sur sa personne, il découvre toutes les choses qui sont dans le ciel, il aperçoit les beautés dont rayonnent les filles des dieux, il brûle et hésite à la fois d'approcher des êtres divins qui apparaissent à ses regards, et il éprouve de la crainte à gravir les lieux élevés.

Classification des dieux. Les dieux se divisent en quatre classes distinctes. La première se compose des dieux du monde : ce sont les rois, qui, bien qu'ils habitent parmi les hommes, n'en reçoivent pas moins, dans cette vie, l'influence d'un bonheur céleste. Les dieux par naissance, ou *tchamas*, forment la seconde classe : ce sont les êtres qui, par l'observation des préceptes, par la pratique des vertus, ou par l'exercice de la contemplation, ont mérité de prendre rang, après leur mort, parmi les dieux des trois mondes. Dans la troisième classe, sont les dieux de pureté, ou *roupas ;* ceux-ci sont les hommes qui, en s'attachant à la contemplation du vide, ont supprimé les erreurs des sens et de la pensée, et ont atteint l'état de srâvaka et de prâtyeka-bouddha. La quatrième classe enfin, celle des dieux de justice, ou *aroupas*, embrasse les bodhisattwas et les bouddhas, qui, par dix genres de perfections morales, ont accompli toutes les lois qui les délivrent des liens de la matière et de la pensée, et sont parvenus à cette sorte d'anéantissement physique et intellectuel qui constitue le nirvâna.

Dieux tchamas. Les dieux de la seconde classe sont empruntés au panthéon brahmaïque ; seulement leur hiérarchie et leur pouvoir diffèrent en plusieurs points. Ces dieux, quoique supérieurs à l'homme de toute la hauteur de leur divinité, sont cependant de beaucoup inférieurs aux intelligences qui appartiennent en propre au système bouddhaïque, tels que les srâvakas, les bodhisattwas, etc. Eux-mêmes, ils se divisent en dix classes,

comprenant les *dêvas*, ou dieux proprement dits; les *nâgas*, ou dragons de la mer; les *yâkchas*, sorte de gnômes; les *gandharbas*, musiciens du ciel; les *asoûras*, ou démons; le *garoudas*, oiseaux aux ailes d'or; les *kinnâras*, autres musiciens célestes, et les *mahorâgas*, ou dragons terrestres, qui occupent le rang le plus infime de la hiérarchie. La doctrine des bouddhas peut devenir profitable à ces huit classes d'intelligences, et leur assurer le bienfait de la délivrance finale des liens des trois mondes.

Les dêvas sont représentés comme des êtres supérieurs, revêtus d'un corps pur et brillant comme dix mille soleils, et à qui les hommes doivent l'hommage d'une profonde vénération. Ce sont les êtres les plus élevés dans les *cinq conditions :* celles des dieux, des hommes, des damnés, des prêtâs et des brutes. Rien ne vient mettre obstacle à la réalisation de leurs désirs, et ils portent en eux-mêmes les causes de leur félicité. L'état de béatitude dont ils jouissent est la récompense des vertus qu'ils ont pratiquées dans une existence antérieure.

On ne comptait dans le principe que seize dêvas principaux; depuis, leur nombre a été porté à vingt. Ce sont encore les livres des bouddhaïstes de la Chine qui nous fourniront le plus de détails sur ces divinités.

La première est Brahmâ, que les Chinois appellent Fan-lan-ma, c'est-à-dire exempt de désirs, ou chaste. On lui donne le titre de *roi*, de *seigneur du Savaloka*. Son corps et son âme éclatent d'une majesté auguste, d'une pureté sans tache. Il observe strictement les préceptes; il est souverainement éclairé, et gouverne avec une profonde sagesse les brahmâs secondaires qui forment son conseil et son armée. On a vu qu'il habite avec eux les trois premiers cieux du monde des formes. Différent du Brahmâ des Hindous, il n'a point créé l'univers: il n'en est qu'un des agents essentiels.

Indra, qui vient ensuite, est nommé In-tho-lo par les Chinois, qui lui donnent le titre de *ti-chy*, seigneur des dieux. Il est, à proprement parler, le souverain du ciel étoilé. Trente-deux autres dêvas, ministres de ses volontés, résident avec lui dans le Trayastrincha, au sommet du Mérou. Dans ce bhôuvana, se trouve une ville, Chen-hian, ou la bonne apparence; on y entre par mille portes. Elle est d'une extrême magnificence et rehaussée par des ornements du travail le plus exquis. Le palais qui en occupe le centre est ce qu'on peut imaginer de plus ravissant. Aux quatre angles de la ville, se dressent quatre pavillons construits en or et en argent: et, à chacune de ses quatre faces, on voit un jardin de forme carrée, renfermant un lac d'une eau pure, limpide, fraîche, douce et tranquille, qui désaltère et qui nourrit, et qu'on appelle *conforme aux désirs*. C'est dans ces jardins que les dieux se livrent au plaisir de la promenade. Le premier se nomme *le jardin des chars*, parce que, lorsque les dieux s'y pré-

sentent, des chars apparaissent aussitôt pour les recevoir; le second, *le jardin des objets mauvais*, parce que, si les dieux ont la fantaisie de combattre, des cuirasses, des lances et d'autres armes se forment instantanément et leur permettent de se donner ce passe-temps; le troisième, *le jardin des forêts mélangées*, parce qu'une foule d'objets agréables s'y montrent aux regards des dieux pour leur offrir des sujets de récréation; le quatrième enfin, *la forêt délicieuse*, parce qu'elle abonde en produits variés, propres à flatter le goût ou à charmer les yeux.

Le dieu qui suit Indra a reçu des Chinois le nom de Pi-cha-men, c'est-à-dire le glorieux. Il doit cette épithète à la renommée de ses vertus, qui s'est répandue dans tout l'univers. Il habite, dans le premier ciel, la paroi de cristal, située au nord du mont Mérou. Cette région du monde est sous sa protection spéciale, et il a pour ministres de ses volontés des myriades de yâkchas ou génies belliqueux. Thi-to-lo-tho, ou le pacificateur des peuples, habite la paroi d'or de la montagne sacrée. Les gandharbas, ou musiciens d'Indra, et les foûdannas, démons qui président aux fièvres, obéissent à ce dieu, qui a l'orient sous sa domination, et qui procure aux peuples les douceurs de la paix. Le cinquième dieu, dont la puissance et la majesté, en augmentant, ajoutent à celle des autres dieux, se nomme Pi-lieou-li, ou grandeur accrue. Il habite la paroi de saphir du mont Mérou, préside au sud, et a sous ses lois les koûmbandas et une multitude d'autres génies. Pi-lieou-po-tcha est remarquable par la grandeur de ses yeux et par la faculté dont il jouit de parler toutes les langues. Sa demeure occupe la paroi d'argent du Mérou, et il gouverne la côte occidentale du monde avec l'aide des démons appelés pisâtchas, auxquels il commande.

Vadjrapâni, septième dieu, connaît à fond toutes les actions et toutes les démarches des bouddhas. Il commande à cinq mille yâkchas et à d'autres génies, a pour sceptre une massue de diamant, et habite le sommet des plus hautes montagnes. Mahâ-Iswara est le même que le Siva des Hindous. On le représente également avec trois yeux, monté sur un taureau blanc, et tenant à la main une époussette de la même couleur. Sa force est irrésistible, sa majesté inexprimable. Entre autres facultés dont il est doué, il peut connaître exactement le nombre de gouttes de pluie qui tombent dans un grand chiliocosme. Son autorité s'étend sur toutes les parties d'une de ces agrégations d'univers. Le grand général Sa-tchi, neuvième dieu, a deux frères, l'un nommé Wei-che-wen, et l'autre Ma-ni-pa-tho. Tous trois ont pour attribution de protéger la généralité des êtres et de les garantir des vices et de l'erreur. Ils résident sur la terre ou dans l'air, et ont à leurs ordres quinze cents officiers et quatre-vingt-quatre classes de démons et de génies. Ils veillent spécialement sur les prédicateurs de la loi, pour détourner d'eux

les maux et le trouble, et pour leur procurer le triple repos du corps, de la bouche et de l'esprit. Leur sollicitude s'étend même jusqu'à pourvoir à ce que les fidèles puissent obtenir promptement la béatitude du *bodhi*, ou de la suprême intelligence. On nomme Grand Discerneur le dixième des vingt dieux, parce qu'il est doué de la pénétration la plus subtile. Il habite les sommets escarpés des montagnes, ou les parties reculées des antres et des forêts. C'est un propagateur infatigable de la doctrine de Bouddha, et il est constamment présent à toutes les assemblées religieuses. Le dieu qui occupe le onzième rang de la hiérarchie s'appelle le Dieu des vertus et des mérites. C'est en lui que le bouddha surnommé Lumière de la montagne d'or a placé la source des vertus qui lui ont fait obtenir la délivrance. Ce dieu veille sur le bonheur et sur la conduite de tous les êtres, et fournit aux apôtres de la loi bouddhaïque tout ce dont ils peuvent avoir besoin. Il a fixé sa demeure dans un magnifique jardin auquel on donne le nom de Pavillon d'or. Le Dieu des védas est sous la dépendance immédiate de Pi-lieou-li, un des quatre régents des points cardinaux, ou des *quatre rois des dieux*, dont nous avons parlé ci-dessus, et qui se succèdent à la suite d'Indra. Ces rois des dieux comptent sous leurs ordres trente-deux généraux, dont le Dieu des védas est le premier. La mission de celui-ci est de défendre la religion bouddhaïque et de protéger le Djambou-dwipa, le Poûrvavideha et le Godhanyâ. Il se distingue par une haute intelligence. Complètement affranchi des désirs des sens, il s'est consacré à la virginité. Tous les lieux où la doctrine est répandue sont placés sous la garde et la protection du dieu qu'on nomme Terre de solidité. Il en porte sur sa tête les prédicateurs, et il accroît les forces de leurs corps. Le Génie de l'arbre bodhi est le quatorzième dieu de la hiérarchie. Ses fonctions consistent à veiller sur les lieux où les bouddhas observent les prescriptions de la loi. Il suit aussi ces êtres purifiés dans l'accomplissement de leurs actes, même les plus indifférents, et toutes les créatures lui doivent les avantages corporels dont elles jouissent.

Le titre de Déesse mère de démons est donné à la quinzième divinité, qui préside à la reproduction de l'homme. C'est elle aussi qu'on invoque pour écarter les maladies. La légende rapporte qu'elle avait mille fils. Aï-nou, le plus jeune, était celui qu'elle préférait, peut-être à cause de ses mauvais instincts, qui le poussaient à dévorer les enfants des hommes. Bouddha eut compassion d'une nature si perverse; il prêcha et convertit Aï-nou, et, ce succès obtenu, il le cacha sous sa marmite. Inquiète de la disparition de son fils, la déesse le chercha vainement sur la terre et dans le ciel. Le chagrin amollit son cœur, et, connaissant la puissance de Bouddha, elle se soumit à lui. Bouddha, touché de son repentir et de sa douleur, releva sa marmite, et lui rendit l'enfant qu'elle pleurait. Les autres fils de la déesse sont

les rois des êtres malfaisants; ils commandent à plusieurs phalanges de dix mille démons chacune. La moitié s'attache dans le ciel à séduire et à tourmenter les dieux; le reste s'est donné la même tâche parmi les hommes. C'est probablement à cette classe de mauvais génies qu'on applique la dénomination de mâras. Suivant Abel Rémusat, dont les savantes recherches nous ont été d'un précieux secours pour l'exposition de la foi bouddhaique, les mâras sont des démons puissants qui habitent le ciel Paranirmitâvasavartitas (1). Ce ciel est le quatrième au-dessus du Trayastrincha; les mâras règnent donc sur les six cieux du monde des désirs. Le chef qui les commande se nomme également Mâra; c'est le Kama, ou le dieu de la volupté des Hindous. Ces démons sont les plus redoutables ennemis de Bouddha et de sa doctrine, qui prescrit principalement de s'attacher à vaincre la sensualité par tous les moyens possibles : aussi ont-ils recours à mille ruses, à mille embûches, pour empêcher les hommes de pratiquer les saints préceptes.

Le seizième dieu, dont le nom chinois, Ma-li-tchi, signifie flamme du jour, est le même que le Maritchi du brahmaisme; seulement, il est investi d'attributions différentes. Son corps ne peut être ni aperçu ni saisi, tant il est pur et diaphane. Il court constamment devant les disques du soleil et de la lune. Son intervention dans les affaires de ce monde est bienfaisante et salutaire : c'est lui qui protége les peuples et qui les délivre des maux de la guerre et des autres calamités. On nomme la dix-septième divinité le Fils des dieux qui habite dans le palais du soleil. Les murailles de sa demeure sont incrustées des matières les plus précieuses. Entraîné perpétuellement par cinq tourbillons, il tourne autour du mont Mérou, et répand successivement les flots de sa lumière sur les quatre dwipas. Le Fils des dieux du palais de la lune, qui suit immédiatement, a des fonctions absolument pareilles.

Sâgara est le dix-neuvième dieu. Il tient le septième rang parmi les cent soixante-dix-sept rois des dragons qui peuplent les eaux de la mer. Sa forme est celle de ces êtres fantastiques que les Chinois représentent sous les traits de serpents ailés. A force de sainteté, il s'est élevé au degré de bodhisattwa. Son influence est douce et bénigne. C'est lui qui déploie les nuages dans l'air, et qui pourvoit à ce que la pluie soit distribuée sur tous les points de la terre suivant les besoins des hommes. On le voit constamment assister aux assemblées de Bouddha, dont il protége la loi et les sectateurs. Le palais où il réside est d'une extrême magnificence. Là, sont conservés des livres miraculeux, tels que les trois volumes de l'ouvrage intitulé : *Hia-pou-king*, et d'autres encore, dont plusieurs contiennent autant de versets qu'il

(1) Ce mot signifie : qui exerce un pouvoir sur les métamorphoses produites par d'autres.

y a d'atomes dans dix grandes congrégations d'univers, et autant de chapitres que l'on pourrait compter d'atomes dans les quatre dwipas. Sâgara a dans sa dépendance spéciale un nombre immense de nâgas, ou dragons. Les nâgas se reproduisent de quatre manières : ils naissent ou d'un œuf, ou d'une matrice, ou de l'humidité, ou par transformation, suivant la place qu'ils occupent autour d'un arbre appelé par les Chinois tcha-che-ma-li, c'est-à-dire troupe de cerfs. A l'exemple de toutes les autres intelligences supérieures, ils jouissent de la faculté de modifier leurs formes. Cependant, ils ne peuvent user de ce privilége ni à leur naissance, ni à leur mort, ni au moment où ils s'accouplent, ni dans celui où ils sont animés par la colère, ni lorsqu'ils sont plongés dans le sommeil. Trois graves périls, auxquels ils sont exposés, les préoccupent sans cesse : ils évitent avec soin les courants d'air brûlants et le contact du sable échauffé, qui ont pour effet de consumer leur peau, de détruire leurs chairs, et d'affecter douloureusement leur charpente osseuse; ils n'ont garde de s'exposer aux tempêtes, parce que, si le vent venait à les renverser, ils perdraient infailliblement les ornements dont ils sont parés, et seraient réduits à une nudité complète; enfin, c'est toujours avec inquiétude qu'ils sortent de leurs palais pour aller s'ébattre au milieu des flots; car il pourrait arriver que l'oiseau Garouda, profitant de leur absence, se jetât sur les nâgas nouveaux-nés et les dévorât impitoyablement.

Le dieu qui clôt la série est Yan-ma-lo, le Yama des brâhmanes. C'est lui qui gouverne les régions infernales, juge les morts, les dirige vers les cieux ou les livre aux tourments des enfers. Il est assisté dans ses fonctions judiciaires par sa jeune sœur, qui est chargée spécialement de ce qui concerne les femmes. Yama intervient comme conciliateur dans les querelles qui divisent les hommes. Il est en outre un des plus ardents défenseurs de la loi de Bouddha. Les livres saints citent de lui ces paroles, qu'il adressa aux damnés dans un moment où ils imploraient sa miséricorde : « Vous avez reçu un corps d'homme, et vous n'avez pas cultivé la doctrine; c'est comme si vous étiez entrés dans un trésor, et que vous en fussiez sortis les mains vides. A quoi vous sert-il maintenant de pousser des cris pour les peines que vous endurez? Ces peines sont le juste retour des fautes que vous avez commises. » On dit que Yama était originairement un dieu subalterne, qui est parvenu, par la pratique de l'aumône et des préceptes, à l'emporter en pureté sur les dieux du Trayastrincha eux-mêmes. C'est pour cela qu'il a été élevé au troisième ciel du monde des désirs. A une époque qui n'est pas déterminée, il arrivera au rang de bouddha, et se nommera *le roi universel.*

Ces dieux, et en général tous ceux qui habitent le monde des désirs, ne sont pas exempts des passions humaines. Ainsi que l'homme, ils possèdent

la faculté de se reproduire. Les rois des quatre points cardinaux et les hôtes du Trayastrincha connaissent la distinction des sexes et s'unissent à la manière du siècle. La postérité des dieux du ciel de Yama naît de leurs embrassements; celle des dieux du Touchita, du simple attouchement des mains. Dans le ciel de la joie de la conversion, les dieux fécondent leurs épouses par un échange de sourires; et, dans le dernier ciel, par la seule influence de leurs regards. Quelque étendue qu'elle soit, la durée de leur vie a cependant une limite : elle comprend un plus ou moins grand nombre d'années, suivant qu'ils sont plus ou moins avancés en perfection et en pureté. Ainsi, un Indra, roi du Trayastrincha, vit trente-six millions d'années; un Brahmâ, un milliard trois cent quarante-quatre millions d'années. Dans les cieux supérieurs, la vie divine s'accroît progressivement, à tel point qu'il devient impossible d'en exprimer par des chiffres le nombre des années. Lorsqu'approche l'époque fatale de leur anéantissement, les dieux en sont avertis par plusieurs signes. D'abord, leur voix s'éteint et cesse d'entonner des chants d'allégresse;—puis la lumière qui rayonne de leur personne s'amoindrit et finit par s'évanouir complètement;— une huile parfumée, semblable à celle qu'on tire du lotus, ne les garantit plus de l'humidité que le contact de l'eau dépose sur leur corps;—leur volonté devient impuissante; leurs pas sont lents et embarrassés; — la subtilité et la pénétration de leur vue s'affaiblissent graduellement; l'éclat du jour les offusque et éblouit leurs yeux. C'est là ce qu'on appelle les *cinq petits signes de la décadence des facultés divines*. Il y en a cinq autres, qu'on nomme les *cinq signes précurseurs de la mort*. Ils se manifestent, en effet, lorsque le terme de l'existence des dieux est devenu imminent. Alors, la robe dont ils sont vêtus, qui est d'une blancheur éclatante et pèse à peine dix grains de mil, perd son reflet brillant et se tache d'elle-même; — les couronnes de fleurs, les diadèmes enrichis de pierreries, les plumes, les ornements de mille couleurs dont ils sont parés, se ternissent, se décolorent ou se dessèchent; — leur corps, si pur et si délié jusque-là, répand une abondante transpiration et sécrète des sucs vicieux; — les parfums qu'ils exhalaient se convertissent en vapeurs fétides; — et les lieux de délices au milieu desquels s'écoulait leur existence ne leur offrent plus aucun charme, et leur inspirent au contraire du dégoût et de l'ennui.

Dieux roupas et aroupas. Les êtres purifiés qui habitent les bhoûvanas du monde des formes et du monde des êtres immatériels ne sont parvenus aux divers degrés de béatitude dont ils jouissent qu'après avoir cueilli un des *cinq fruits de l'arbre bodhi*, ou de l'intelligence suprême. Les srâvakas, auditeurs de Bouddha, nommés aussi srotâpannas, ont encore quatre-vingt millions de kalpas à parcourir, avant de pouvoir se sou-

straire entièrement à l'influence des erreurs et des passions. Ils ont cueilli le premier fruit, coupé les *trois nœuds*, ceux qui rattachent le corps aux trois mondes, franchi les *trois assujétissements*, ou les conditions d'asoura, de brute et de damné. Lorsqu'ils seront nés sept fois parmi les hommes ou parmi les dieux, et qu'ils auront été délivrés de toute douleur, ils iront dans le nirvâna, où ils obtiendront « le fruit du premier ordre, au-dessus duquel il n'y a rien. » Les sakridâgâmis ont supprimé les *six classes d'erreurs* attachées à l'action des sens et aux désirs qui en naissent, et cueilli le deuxième fruit. Quand ils seront nés une fois parmi les hommes et une fois parmi les dieux, ils séjourneront mille kalpas dans le nirvâna, et posséderont ensuite la souverain bodhi. Affranchis des *cinq liens inférieurs*, ou des cinq conditions, et dispensés de la nécessité de renaître, les auâgâmihs ont cueilli le troisième fruit; et, à l'expiration d'une période de quarante mille kalpas, ils atteindront la béatitude finale. Le quatrième fruit est le partage des arhâns, qui ont encore à subir une épreuve de vingt mille kalpas pour arriver au même but. Les pratyekas-bouddhas ont cueilli le cinquième fruit. Leur épreuve ne s'étendra pas au delà de dix mille kalpas. Quelque pureté qu'ils aient acquise, ils ne peuvent cependant opérer que leur salut personnel, sans éprouver encore ces grands mouvements de compassion qui profitent à tous les êtres vivants. Ce privilége appartient exclusivement aux bodhisattwas et aux bouddhas, qui occupent les plus hauts degrés de la perfection.

Les trois translations. Le fait du passage des sept classes d'êtres supérieurs que nous venons d'énumérer de l'enceinte des trois mondes dans le nirvâna est désigné par le terme mystique d'*yânâ*, ou translation. C'est, à proprement parler, l'action que l'âme individuelle doit et peut exercer sur elle-même pour se transporter d'une condition inférieure à une condition plus élevée. On distingue trois sortes de translations : la petite, la moyenne et la grande. Dans toutes, le moyen de transport, ou le véhicule, est la contemplation des *quatre vérités*, qui sont la douleur, la réunion, la mort et la doctrine; et celle des *douze enchaînements*, ou nidânas, c'est-à-dire les douze périodes du développement de l'âme. On figure emblématiquement le *triyânâ*, ou la triple translation, par *trois chars* et par *trois animaux* qui traversent un fleuve. Le premier char est attelé d'un mouton. Cet animal ne regarde point derrière lui dans sa fuite pour savoir s'il est suivi par le reste du troupeau; il est conséquemment l'image des srâvakas, qui, par la contemplation des quatre vérités, s'efforcent de sortir des trois mondes et ne s'occupent que de leur propre salut, sans s'inquiéter de celui des autres hommes. Le second char est traîné par des cerfs. Ces animaux qui, tout en courant, peuvent regarder derrière eux si le troupeau les suit,

sont l'emblème des pratyekas-bouddhas. Ceux-ci, en effet, par l'observation des douze nidânas, réussissent bien à franchir pour leur compte l'enceinte des trois mondes ; mais ils se préoccupent aussi du salut des autres hommes. Le bœuf, attelé au troisième char, représente les bodhisattwas. Ces saints suivent la doctrine des *trois pitâkas*, ou des *trois contenants* (collection d'ouvrages religieux, comprenant les kings, ou livres sacrés, les préceptes et les discours) ; ils pratiquent les *six moyens de salut* (1), et ne songent cependant qu'à faire sortir les autres hommes de l'enceinte des trois mondes, sans s'inquiéter de leur salut personnel, à l'imitation du bœuf, qui supporte avec patience et sans profit pour lui-même le poids des fardeaux dont on le charge. Les trois animaux qui traversent le fleuve sont l'éléphant, le cheval et le lièvre. Le fleuve désigne la *raison pure ;* les trois animaux figurent les srâvakas, les pratyekas-bouddhas et les bodhisattwas. L'éléphant, dont les pieds foulent le foud du fleuve, se rapporte aux bodhisattwas, qui pénètrent le plus avant dans la raison pure, et dont les œuvres sont d'un plus grand poids dans la balance. Le cheval, qui enfonce profondément, mais qui, cependant, ne touche pas le lit du fleuve, indique le degré de pureté moins éminent du pratyeka-bouddha. Enfin le lièvre, qui flotte à la surface de l'eau, rappelle le srâvaka, qui occupe le degré inférieur de cette série d'êtres parfaits.

On opère la petite translation en pratiquant les *cinq préceptes* et les *dix vertus*, au moyen de quoi on échappe aux *quatre mauvais pas*, qui sont les conditions d'asoura, de démon, de brute et de damné, sans sortir pour cela du cercle de la transmigration. Dans la translation moyenne, les srâvakas parviennent à franchir l'enceinte des trois mondes en s'aidant des instructions orales de Bouddha ; les pratyekas-bouddhas, en méditant sur les vicissitudes humaines et sur le véritable vide de l'âme ; les bodhisattwas, en appliquant à tous les êtres vivants les six moyens de salut. Dans la grande translation, enfin, la contemplation appelée sâmadhi et les plus sublimes sacrifices de la charité, élèvent les êtres purifiés à la suprême condition de bouddha.

Les dix puissances. La parfaite connaissance des vérités du bouddhaïsme procure à tous ces êtres dix sortes de puissances. Ils découvrent la pensée d'autrui ; — leur vue perçante leur manifeste tout ce qui existe dans l'univers ; — le présent et le passé n'ont point de secrets pour eux ; — leur pénétration embrasse la succession de tous les âges du monde écoulés et à venir ; — leur ouïe est si fine et si sûre, qu'ils entendent tous les sons qui se produisent dans les trois mondes, et qu'ils peuvent en discerner les causes ; — leurs corps peuvent à volonté affecter toute espèce de *djâtakas*, ou

(1) Voir, ci-après, page 312, ce que sont ces moyens de salut.

transformations; — ils distinguent les nuances les plus subtiles des couleurs; — ils ont le pouvoir d'anéantir tous les corps, — la science de toutes les lois, — et celle de la contemplation. Quelques théologiens ajoutent encore au nombre de ces puissances les facultés de se rappeler toutes les circonstances qui ont signalé les existences qu'on a traversées, — de se transporter instantanément, et sans obstacle, d'un lieu à un autre dans l'enceinte des trois mondes, — et de ne pouvoir être consumé par la flamme naturelle, mais seulement par celle du sâmadhi, ou de la plus profonde méditation religieuse.

L'Être suprême. Au-dessus de ces sept classes d'êtres purs, au-dessus des bouddhas eux-mêmes, est l'Esprit universel, indestructible, qui conserve tout pendant un temps incalculable et reste dans le repos jusqu'à ce que les lois du *Damata*, ou destin, l'obligent à en sortir pour opérer une création nouvelle des mondes. Tout alors change de face, la matière inerte et les êtres organisés.

Mission des bouddhas et des bodhisattwas. Toutefois cette révolution n'atteint pas les saints, qui, en se dépouillant des liens du monde, sont devenus bouddhas et sont entrés dans le nirvâna. Leur mission essentielle consiste à garantir de l'oubli la vraie doctrine; et c'est pour cela qu'à certaines époques ils reviennent sur la terre, revêtent un corps et se manifestent aux hommes. Les principaux d'entre eux ne paraissent qu'une fois: ce sont les bouddhas proprement dits; les autres se montrent plusieurs fois sous différentes formes humaines, jusqu'à ce que leurs vertus et leurs mérites les élèvent au rang des premiers : ce sont les bodhisattwas. « Ces êtres parfaits, dit Klaproth, exercent un empire absolu sur leur ennemi, qui est la matière, et sur ses formes séduisantes. Disposant en maîtres de Mâyâ, ou l'illusion, qui trompe les sens par ses métamorphoses, ils la peuvent détruire à volonté ou se servir d'elle pour opérer le salut du genre humain. C'est de cette manière que s'effectuent toutes les incarnations des bouddhas. Leurs âmes descendent sous la forme de rayons lumineux et prennent un corps sous l'enveloppe de Mâyâ. Ils ne font rien sans un dessein spécial; leurs opérations ne sont jamais violentes; elles ne restreignent nullement le libre arbitre des êtres inférieurs, qui sont enchaînés par la matière, et pour le salut desquels ils sont descendus. »

Anciens tathâgatas. Dans chaque révolution complète des mondes, il paraît régulièrement mille bouddhas. Le plus ancien dont on ait conservé la mémoire se nommait Avalokiteswara. Il vivait il y a cent quadrillons de dixaines de quadrillons de kalpas. Un bodhisattwa du même nom, qui naquit dans un temps postérieur, reçut de ce *tathâgata*, ou bouddha avenu, « la faculté d'exercer son application et de pratiquer les enseignements, de

manière à mettre en action une contemplation pénétrante comme le diamant, une bonté et une miséricorde égales à celles d'un bouddha, la puissance de secourir tous les maux, le privilége de s'introduire en tous lieux sous trente-deux formes, et la sublime prérogative de sauver généralement tous les êtres. » Dans l'âge qui a précédé le nôtre, on compte neuf cent quatre-vingt-dix-sept bouddhas anonymes. Les trois derniers sont appelés Vipasyi, Sckhi et Viswabhou. Dans l'âge actuel, ou le *kalpa des sages*, quatre bouddhas ont déjà paru. Le premier est Krakoutchtchanda; le second, Kanaka-mouni; le troisième, Kasyapa; et le quatrième, Sâkya-mouni. On a déjà vu que le bouddha qu'on attend portera le nom de Maïtreya. L'époque de l'avènement de ce rédempteur du genre humain est fixée par les bouddhaistes de Ceylan et de l'Inde au delà du Gange à l'an 4457 de notre ère. C'est alors que finira la période de cinq mille ans qui doit suivre la mort de Sâkya-mouni.

Le bouddha Sâkya-mouni. La personne de Sâkya, que les bouddhaistes de Ceylan nomment Gautama, ceux de l'Inde au delà du Gange, Somonakodom, et ceux de la Chine, Chy-kia, ou Fo, constitue une *triratna*, ou trinité, qui se compose de Bouddha, ou l'intelligence; de Dharma, ou la loi; et de Sanga, ou l'union. On appelle les trois individualités de la triratna *les trois précieux*, ou encore, *les trois appuis*, parce que c'est en s'appuyant sur eux qu'on quitte le mal, qu'on revient au bien, et qu'on s'ouvre l'accès de la raison.

Il y a trois phases principales dans la vie de Sâkya : il fut d'abord bodhisattwa, et traversa un nombre incalculable d'existences diverses, avant de venir remplir sa mission sur la terre; il devint ensuite Sâkya-mouni, et enfin Bouddha, ou intelligence suprême et divine.

Sâkya raconte lui-même dans les livres sacrés les évènements qui ont signalé plusieurs de ses manifestations antérieures. Au temps où le bouddha Dîpankara apparut dans le monde, il y avait un saint roi appelé Abondance de lampes, dont le peuple jouissait d'une longue vie et pratiquait la piété et la justice. Ce roi eut un fils doué d'admirables facultés; et, comme il se sentait vieillir et qu'il chérissait ce fils entre tous ses autres enfants, il résolut de lui céder la couronne; mais le prince refusa, détermina le roi à abdiquer en faveur de son plus jeune frère, et ensuite embrassa la vie religieuse, établit la doctrine samanéenne et s'éleva par ses vertus au rang suprême de bouddha. Après avoir prêché la foi dans le monde, accompagné d'une multitude de disciples, il revint dans son pays natal avec le dessein de convertir sa famille et les principaux habitants du royaume. Effrayé de la foule innombrable qu'il traînait à sa suite, on résolut de lui opposer une armée. Le bouddha, pour qui rien n'était caché, eut connaissance de ce

dessein, et, voulant empêcher un sanglant conflit, il éleva autour de lui et des siens une double muraille transparente comme du verre et assez forte pour résister aux coups des soldats. Cette précaution eut l'effet qu'il en espérait. Le roi, observant à travers les murs l'attitude pacifique des six cent vingt mille bikchous, ou mendiants, qui formaient l'escorte du bouddha, et leur aspect saint et vénérable, reconnut son erreur, abandonna ses projets hostiles, et accueillit avec les honneurs qu'ils méritaient ces pieux personnages, qu'il avait songé un instant à repousser par la force des armes. Le bouddha fut l'objet d'un empressement tout religieux, et l'on fit des dispositions pour lui donner une somptueuse fête. Les chemins furent aplanis et arrosés d'eaux odorantes; de toutes parts, s'élevèrent des pavillons brillamment décorés; et des tentures enrichies d'ornements d'or, d'argent et de pierreries, se déployèrent des deux côtés de la route que devait parcourir le sacré cortége dans sa marche vers la capitale.

Dans ce même temps, il y avait un brahmatchâri que l'on nommait Lumière sans tache, et qui, dès ses plus jeunes années, avait manifesté une haute intelligence et une rare piété. On l'avait vu habiter les forêts et les montagnes, y mener une vie pleine d'austérité, s'y livrer à la contemplation et y méditer sur les écritures. Sa parole et ses exemples avaient converti une multitude de pêcheurs, notamment un autre brahmatchâri qui desservait un grand temple, et qui, lui-même, ne comptait pas moins de quatre-vingt mille disciples. Une si belle conversion s'était ainsi opérée : Les disciples de celui-ci avaient apporté une quantité considérable d'or, d'argent, de perles, de pierres précieuses, de riches étoffes, des dais somptueux, des bâtons d'étain à l'usage des bikchous, et en outre ils avaient amené avec eux de magnifiques chars, un grand nombre de chevaux et des troupeaux de bétail. Tous ces trésors devaient être la récompense du samanéen le plus instruit et le plus habile. Le concours était ouvert depuis sept jours sans avoir encore produit un résultat. Alors Lumière sans tache parut à cette assemblée; il prêcha sept jours et sept nuits, et excita au plus haut degré l'admiration de ses auditeurs. Le maître, plus émerveillé encore que les disciples, déclara que son compétiteur avait mérité le prix, et il voulut y ajouter le don d'une jeune fille vertueuse; mais le vainqueur n'accepta pas, et ne prit qu'un parasol, un bâton, une aiguière et mille pièces de monnaie. En quittant l'assemblée, il donna plus qu'il n'avait reçu, car il distribua une pièce d'argent à chacun des disciples.

C'est alors qu'il arriva dans la ville où se faisaient des préparatifs pour fêter la venue du bouddha. A l'exemple de toute la population, il se disposait à faire emplette de fleurs pour les offrir au saint personnage; mais, craignant apparemment d'en manquer pour la solennité, le roi en avait interdit

la vente pendant un délai de sept jours. Ce fut pour le brahmatchâri un sujet de tristesse profonde. Cependant le bouddha, qui avait pénétré sa pensée, résolut de lui faciliter l'acquisition des fleurs qu'il désirait. A cet effet, il dirigea un rayon de lumière sur une cruche que portait une jeune fille, et dans laquelle elle avait soigneusement caché des fleurs. Au même instant, la cruche devint toute transparente, et révéla au pieux brahmatchâri le secret qu'elle recélait dans ses flancs. Or, comme le jeune homme était disposé à donner tout l'argent que l'on exigerait de lui, le marché ne présentait point de difficultés insurmontables : aussi fut-il promptement conclu.

Pendant ce temps, le bouddha s'avançait, entouré d'une multitude qui formait autour de lui plusieurs milliers de fois cent rangs. Lumière sans tache désirait ardemment répandre ses fleurs sur le saint homme; mais il lui était impossible d'approcher. Cette fois encore, le bouddha le tira de peine, en faisant sortir du sein de la terre des hommes forts et agiles qui l'aidèrent à fendre les rangs pressés de la foule. Alors Lumière sans tache lança cinq fleurs, qui s'arrêtèrent en l'air, et formèrent un dais de près de six lieues d'étendue. Non content de cet hommage, le brahmatchâri supplia le bouddha de marcher sur ses cheveux déployés sur le sol. Le saint personnage, touché de ces marques de piété, sourit divinement, et, de sa bouche, s'échappèrent deux rayons qui se séparèrent à sept pieds de lui et l'entourèrent d'un triple cercle de feu. Un des rayons éclaira les trois mille milliers de mondes; l'autre, plongeant dans les régions infernales, y suspendit un instant les tourments des damnés. Expliquant aussitôt à ses disciples la cause de son sourire, le bouddha leur dit qu'il s'estimait heureux d'avoir rencontré, dans le brahmatchâri, un de ces êtres persévérants et purs, qui, par de longues et pénibles épreuves, se sont placés sur la voie de la béatitude finale. Ensuite, adressant la parole à ce jeune homme : « Dans cent kalpas, lui dit-il, tu deviendras bouddha; tu te nommeras Sâkya; ton père s'appellera Souddhâdana, et ta mère Mâyâ; tu instruiras les hommes des cinq mondes grossiers; tu sauveras les dix parties de l'univers, exactement comme je l'ai fait moi-même. » A ces mots, Lumière sans tache, qu'une telle prédiction comblait de joie, perdit la faculté de penser, et tomba en extase; mais bientôt, retrouvant l'usage de ses sens, il se prosterna aux pieds du bouddha, et embrassa la vie religieuse.

Quand son existence fut terminée, il renaquit dans le Touchita. Poussé par le besoin de tendre une main secourable aux hommes qui végétaient dans l'obscurité et dans l'aveuglement, il redescendit sur la terre, vint animer le corps d'un roi de la roue d'or, et posséda les sept choses précieuses. Les peuples qu'il gouvernait avec sagesse vivaient en paix et pratiquaient la vertu. On ne comptait plus dans le monde que sept infirmités : le froid,

le chaud, la faim, la soif, les deux besoins naturels, et les désirs de l'esprit. Après cette existence, il devint Brahmâ, puis Indra, et subit encore trente-quatre autres transformations. Au terme de la dernière, l'envie de sauver les hommes le ramena de nouveau sur notre globe avec le degré de bodhisattwa. Dans la vue de témoigner sa commisération pour toutes les douleurs, il fit l'abandon de son corps à un tigre affamé. Quatre-vingt-onze kalpas s'écoulèrent encore. Il s'appliqua à l'étude de la vertu et de la raison, et pratiqua les six moyens de salut, qui sont : *dâna*, ou l'aumône; *sila*, ou l'observation des préceptes; *kchânti*, ou la confusion salutaire; *viryâ*, ou l'activité sainte; *prâdjnâ*, ou l'exquise connaissance; et *oupâya*, ou la subtilité. En un mot, il traita tous les êtres vivants avec une tendresse extrême; et, à force de vertus, il parvint à ce degré de pureté qu'on nomme *kavitchika*, et dans lequel l'âme n'a plus à franchir qu'un seul obstacle pour atteindre le suprême bodhi. C'était le temps marqué pour qu'il vînt accomplir sur la terre la sainte mission de bouddha.

Lorsqu'arriva le moment de sa naissance, cinq cents brahmatchâris qui possédaient cinq facultés surnaturelles planèrent au-dessus du palais de Souddhôdana, sans pouvoir y pénétrer. Cet empêchement imprévu les frappa d'étonnement : « Nos facultés divines, se dirent-ils, nous permettent habituellement de passer à travers l'épaisseur des murailles; pourquoi donc aujourd'hui ne pouvons-nous pénétrer ici? » Leur maître leur dit : « Voyez-vous ces deux jeunes filles? l'une d'elles doit engendrer le grand homme possesseur des trente-deux *lâkckanas* (ou ressemblances) et des quatre-vingts *naïrâkas* (ou beautés corporelles); l'autre jeune fille est destinée à le nourrir. Ne vous étonnez donc pas que, déjà, nous soyons privés de nos facultés surnaturelles : c'était le résultat inévitable de la venue de cet être divin. »

Le bruit d'un si grand évènement se répandit en un clin d'œil dans tous les mondes. Transporté d'espérance et de joie, Souddhôdana se hâta de demander la main de l'épouse que les dieux lui avaient désignée. Le mariage conclu, le pieux boddhisattwa, monté sur un éléphant blanc, s'approcha du sein de sa mère. Mâyâ était alors plongée dans le sommeil. Un songe lui montra un éléphant radieux, traversant majestueusement les airs et dont la lumière éclairait l'univers tout entier; une musique ravissante d'instruments et de voix se faisait entendre autour de lui; on répandait des fleurs et l'on brûlait des parfums sur son passage. A peine le merveilleux cortége fut-il parvenu au-dessus de sa tête, que tout ce tableau disparut subitement. Ce rêve lui causa une vive frayeur et la tira violemment du sommeil. Le roi partagea ses craintes; et, pour connaître avec certitude le malheur dont il se croyait menacé, il résolut de consulter les devins. Mais ces hommes inspi-

rés dissipèrent ses appréhensions. « Ce songe, lui dirent-ils, est le signe de votre bonheur, ô roi! Il annonce qu'un saint esprit est descendu dans le sein de la vierge, votre épouse. Elle concevra de ce songe, et le fils qu'elle engendrera étudiera la loi, deviendra bouddha et délivrera les dix parties du monde. » Aussitôt le sein de Mahâ-Mâyâ devint transparent comme un cristal; et l'on y voyait l'enfant, aussi beau qu'une fleur, à genoux et appuyé sur ses mains.

Depuis que Mâyâ avait conçu le rédempteur, elle ne prenait plus aucun aliment matériel; les dieux lui présentaient les mets savoureux qui forment leur nourriture ordinaire. Le corps du céleste enfant était arrivé à son complet développement à la fin du dixième mois, correspondant, selon les uns, au solstice d'été; d'après les autres, à l'équinoxe d'automne; et, suivant le plus grand nombre, au solstice d'hiver. Alors Mâyâ sortit du palais, traversa les flots pressés d'une foule de peuple, et alla se placer sous l'ombrage d'un arbre. En ce moment, les fleurs s'épanouirent et une étoile brillante parut dans le ciel. Mâyâ s'appuya sur une branche de l'arbre, et enfanta par le côté droit. Le nouveau-né tomba à terre, fit sept pas, s'arrêta, et, levant la main, il dit : « Dans le ciel et sous le ciel, il n'y a que moi d'honorable. Tout est amertume dans les trois mondes, et c'est moi qui adoucirai cette amertume. » Comme il achevait ce discours, les cieux et la terre tremblèrent; une éclatante lumière éclaira les trois chiliocosmes; tous les dieux et tous les génies vinrent l'entourer; deux rois des dragons versèrent sur lui, à droite, une eau fraîche, et, à gauche, une eau tiède; Brahmâ et Indra l'enveloppèrent dans une robe céleste; il plut des fleurs d'une merveilleuse variété de couleurs et de formes; on entendit une musique ravissante, et l'espace tout entier fut embaumé par des parfums délicieux. Bientôt la vierge-mère, tenant le prince dans ses bras, prit place sur un char attelé de dragons et orné de banderoles flottantes; et, précédée par une troupe de musiciens du ciel, elle reprit le chemin du palais. A quelque distance, elle rencontra le roi qui venait au devant d'elle avec une suite nombreuse de brahmatchâris, de ministres, de grands-officiers, de magistrats, de soldats et de peuple. En touchant la terre de leurs pieds, les chevaux du roi mirent à découvert cinq cents trésors, et un océan de bonnes œuvres se produisit au grand avantage des hommes. A la vue du royal enfant, les bramatchâris et les astrologues poussèrent de vives acclamations de joie; et, d'une commune voix, ils le saluèrent du nom de *Siddhârta*, ou de bienheureux. L'aspect du cortége divin qui entourait le jeune prince pénétra Souddhôdana d'un respect religieux; et, par un mouvement involontaire et irrésistible, il descendit de cheval et rendit hommage à l'enfant prédestiné.

Comme on approchait des portes de la ville, on aperçut un temple dédié

à un génie en grande vénération dans le pays. Les brahmatchâris et les devins proposèrent d'y conduire le prince, pour l'y faire accomplir un acte de dévotion envers ce génie révéré. Mais, à peine Siddhârta eut-il pénétré dans l'enceinte, que le génie et toutes les intelligences qui lui obéissaient se prosternèrent devant lui. Alors chacun reconnut que le prince lui-même était un être véritablement grand et excellent, puisqu'il était l'objet de pareilles adorations; et c'est de là qu'il reçut le nouveau nom de *Dévatidéva*, c'est-à-dire dieu des dieux.

La naissance du bodhisattwa fut signalée par trente-deux prodiges. La terre trembla et les montagnes s'affaissèrent. Les routes et les chemins se nettoyèrent d'eux-mêmes, et les lieux fétides exhalèrent des parfums. Les arbres desséchés se couvrirent de feuillages. Il apparut dans les jardins des fleurs rares et des fruits savoureux. Des lotus grands comme les roues d'un char poussèrent dans des terreins complètement dépourvus d'humidité. Les trésors que la terre recélait dans son sein se manifestèrent à tous les regards. Les diamants et les autres richesses qui formaient ces trésors resplendirent d'un éclat inusité. « Les vêtements et les garnitures de lits enfermés dans les coffres en furent tirés et placés en évidence. » Toutes les eaux qui roulent leurs flots à la surface de la terre devinrent d'une pureté et d'une transparence sans égales. Les vents retinrent leur haleine, et le ciel, voilé de nuages, se montra partout pur et serein. Il en tomba une rosée odoriférante. « La perle divine de la pleine lune fut suspendue sur la salle du palais. » Les luminaires qui éclairaient l'intérieur de cet édifice furent éteints, comme inutiles. Tous les astres s'arrêtèrent dans leur cours. D'innombrables étoiles filantes saluèrent la nativité de Siddhârta. Un dais étincelant de richesse fut étendu au-dessus de sa tête par les dieux du triple ciel de Brahmâ. Les génies des huit parties du monde déposèrent à ses pieds des objets de prix. Devant lui se présentèrent d'eux-mêmes cent sortes d'aliments célestes et délicieux. Dix mille vases d'un travail exquis, et remplis d'une douce rosée, se tinrent suspendus dans l'air. Les dieux et les génies amenèrent le char de la rosée avec les sept choses précieuses. On vit aux portes du palais cinq cents éléphants blancs qui, volontairement, s'étaient enfermés dans les filets tendus pour les prendre. A la porte de la ville, on trouva attachés cinq cents lions, dont la robe était d'une blancheur éclatante, et qui étaient descendus du sommet des montagnes de neige tout exprès pour se livrer aux mains des chasseurs. « Les nymphes du ciel parurent au-dessus des épaules des musiciennes. » Les filles des rois des dragons se rangèrent en cercle autour du palais. Sur les murs, on vit dix mille vierges qui tenaient à la main des chasse-mouches faits avec des queues de paon. D'autres se groupèrent dans l'espace avec des urnes pleines d'eau

de senteur. Les musiciennes célestes descendirent de leurs demeures, et exécutèrent des concerts ravissants. Les supplices qu'endurent les damnés dans les régions infernales furent tout à coup interrompus. Les animaux venimeux se cachèrent dans les profondeurs de la terre, « et les oiseaux de bon augure chantèrent en agitant leurs ailes. » Les hommes qui se livrent à la chasse et à la pêche ne furent plus animés par leurs instincts durs et féroces; ils éprouvèrent au contraire des sentiments de bonté et de douceur. Les femmes enceintes donnèrent le jour à des garçons, et les malades et les infirmes furent en un instant délivrés de leurs maux. Enfin, les ermites habitant les bois quittèrent spontanément leurs solitudes et vinrent avec humilité offrir leurs adorations au jeune bodhisattwa.

Dans le nombre de ces solitaires, se trouvait Tapaswi-mouni. Ce pieux ascète avait appris miraculeusement l'avènement du rédempteur. Aussitôt, traversant les airs, il s'était abattu dans le palais du roi. Là, assis sur un trône, il dit : « Je suis venu pour visiter l'enfant. » On s'empressa de le lui apporter. Il l'embrassa, le serra tendrement contre son sein, et prédit à Souddhôdana, en versant des larmes, le genre de vie religieuse et contemplative que le prince devait, plus tard, mener dans le désert.

Parvenu à sa dix-neuvième année, Sâkya résolut de s'éloigner du palais, et il se fortifia dans ce dessein par un serment solennel. Les dieux eux-mêmes l'y encouragèrent; et, comme signe de leur volonté, ils firent paraître, la nuit suivante, à minuit, une étoile brillante qui illumina tout le ciel. Sâkya était alors à côté de Katchânâ, son épouse, à qui il s'était uni précédemment, et qui lui avait donné un fils que les Chinois appellent Lo. Dans cet instant même, Katchânâ eut cinq songes qui l'effrayèrent et la réveillèrent en sursaut. Aux questions de son époux, elle répondit qu'elle venait de voir le mont Mérou s'écrouler, la lune tomber sur la terre, la lumière que répandent les perles s'éteindre subitement, le nœud qui retenait ses cheveux se détacher, et qu'en outre elle avait senti qu'on lui faisait violence. Lorsqu'elle eut cessé de parler, Sâkya se leva et lui dit en s'éloignant : « Le Mérou ne s'écroulera pas; la lune, solidement fixée au firmament, continuera de nous éclairer; les perles conserveront leur éclat. Voyez : le nœud de vos cheveux ne s'est pas même relâché, et personne n'a usé de violence envers vous. Livrez-vous donc de nouveau au sommeil et ne vous attristez point. »

Cependant les dieux, craignant que Siddhârta n'hésitât encore à partir, appelèrent un génie nommé l'Esprit de la satiété, pour qu'il l'y décidât. Ce génie transforma en tombeaux toutes les parties du palais, et en cadavres Katchânâ et les femmes de sa suite. A cette vue, le prince, considérant « que tout ce qui existe est comme une illusion, un changement, un songe,

une voix; que tout retourne au vide, et qu'il faut être insensé pour s'y attacher », ordonna à son écuyer de seller son cheval Kantakanam-aswaràdja, qui était né le même jour que lui, dont la robe était « blanche comme une coquille polie », et qui n'avait pas moins de dix-huit coudées de longueur. Le bodhisattwa, monté sur Kantakanam, franchit d'un bond la rivière Anoumanam, d'autres disent le Gange, se dirigeant vers le désert. Bientôt il descendit de sa monture, se dépouilla de ses riches vêtements, de ses ornements, de sa tiare; remit le tout à son écuyer, et lui ordonna de reconduire son cheval au palais. L'écuyer s'éloigna plein de douleur; et, à peine Kantakanam eut-il perdu de vue son maître, qu'il baissa tristement la tête, poussa un sourd gémissement, et, s'affaissant sur lui-même, mourut. Son âme entra dans la gloire éternelle, parce qu'il avait entendu les prédications de Siddhârta.

Resté seul, le prince se réjouit d'avoir « éloigné la racine des douleurs et des passions, en se séparant de tous les objets de son affection et de son attachement. » Sa première pensée fut de raser ses cheveux; mais il n'avait pas d'instrument propre à cette opération: Indra parut alors, et, avec le tranchant d'un glaive, fit tomber la chevelure; et les génies qui l'accompagnaient emportèrent cette précieuse relique. Le bodhisattwa continua sa route, recevant partout sur son passage les hommages des hommes, des dragons et des génies, que la lumière dont il rayonnait pénétrait de respect et d'admiration, et qui s'enivraient de la sainte sublimité de sa parole.

Comme il était sur le point de pénétrer dans les montagnes, il échangea ses vêtements ornés d'or contre les habits d'un chasseur qu'il rencontra. Prenant en pitié les êtres qui, offusqués par l'ignorance et obscurcis par la stupidité, ne voyaient pas la droite raison, il éprouva le désir de les sauver des cinq conditions; des *quatre souffrances*, ou de la vieillesse, de la maladie, de la mort et de la douleur; et des *huit malheurs*, qui sont: le profit et la ruine, la destruction et l'exaltation, la louange et les injures, le chagrin et la joie. Dans cette vue, il commença à exercer sur lui-même des macérations qui durèrent pendant six années. Il s'assit au pied d'un arbre auquel on a donné depuis le nom de *bodhi*, parce que c'est sous son ombre que Sâkya acquit la suprême intelligence. Vainement les dieux lui présentèrent-ils l'aliment d'une douce rosée; il refusa, et se soumit à ne prendre par jour, pour soutenir ses forces, qu'un grain de chanvre et un grain de riz. Sa maigreur devint excessive. Cependant sa pensée se portait avec tranquillité sur les matières du salut. Ses facultés divines acquirent le plus haut degré d'excellence; il pénétra et rejeta les désirs et le mal; tous ses maux s'éteignirent d'eux-mêmes; « son esprit percevait sans agir; » il était comme un héros qui a vaincu. Il y avait six ans qu'il vivait dans



[illegible]

dun bond de son Cheval

u ... et qu'il faut être insensé pour s'y at-

t

plus haut degré d'excellence ...

ses maux s'éteignirent d'eux-mêmes; « son esprit percevait sans agir; »
il était comme un héros qui a vaincu. Il y avait six ans qu'il vivait dans



BOUDDHA FRANCHISSANT LE C

d'un bond de son Cheval

l'abstinence, lorsqu'Indra songea à lui faire accepter une nourriture plus abondante. Il inspira en conséquence à deux jeunes filles l'idée de lui présenter à boire le lait de cinq cents vaches, dans lequel elles auraient préalablement fait bouillir du riz. Cette fois, le bodhisattwa consentit à rompre son jeune austère; et, quand il eut mangé, ses forces revinrent. Il se lava les mains, se rinça la bouche et nétoya sa marmite, qu'il jeta dans la rivière, où elle remonta contre le courant. Les dieux, alors, envoyèrent un garouda, qui s'abattit sur la marmite et la porta, ainsi que les cheveux de Sâkya, dans un lieu saint, où s'éleva depuis une tour pour consacrer le souvenir d'un tel prodige, et pour que les fidèles vinssent y adorer ces reliques sacrées.

Après avoir opéré plusieurs miracles et augmenté sa pureté à l'aide de diverses pratiques saintes, Sâkya conçut le dessein de soumettre les génies appelés mâra. Laissons parler à cet égard la légende bouddhaïque : « Le bodhisattwa fit sortir de l'espace qui séparait ses sourcils un rayon de lumière qui alla frapper le palais de Mâra. Le génie épouvanté sentit du trouble dans son cœur; et, voyant que le bodhisattwa était déjà sous l'arbre pur, sans désirs, occupé sans relâche de pensées subtiles; que le venin des passions, le boire et le manger n'avaient point de douceurs pour lui; et qu'il ne songeait point aux plaisirs des femmes, il se dit : « Ceci est « l'accomplissement de la doctrine. Certainement Sâkya remportera sur « moi une grande victoire. Pendant qu'il n'est pas encore parvenu à l'état « de bouddha, il faut que je ruine sa loi. » Un des fils de Mâra, dit alors : « Le bodhisattwa pratique la pureté. Dans les trois mondes, il n'a point « d'égal. C'est de lui-même qu'il a acquis la puissance surnaturelle. Les « brahmâs et tous les dieux, par centaines de millions, lui rendent hom- « mage et le gardent. Ce n'est pas lui que les génies et les hommes peu- « vent attaquer. Qu'il détruise lui-même son bonheur, en perdant sa quié- « tude et en faisant le mal! O roi des Mâras! appelez les trois filles de jaspe, « que l'on nomme, la première, Amour gracieux; la seconde, Toujours « joyeuse; et la troisième, Grande joie. Ne vous tourmentez pas, ô roi, « mon père! Nous irons détourner le bodhisattwa de sa pénitence. Cela « n'est pas assez important pour vous déranger. » Il dit, et les trois filles, dont les charmes étaient relevés par un vêtement céleste, s'approchèrent du bodhisattwa, suivies de cinq cents autres filles de jaspe. Les instruments de musique dont elles jouaient, leurs chants, leur langage lascif, avaient pour but de le distraire de l'étude de la doctrine. Toutes trois prenant la parole : « Votre vertu et votre bonté sont si grandes, dirent-elles, que les « dieux vous respectent et veulent vous rendre un culte. C'est pour cela « qu'ils nous envoient vers vous. Nous sommes belles et pures; nos années

« sont dans leur fleur; nous désirons obtenir la faveur de vous servir et « de vous tenir compagnie à droite et à gauche, en nous levant le matin, « et la nuit en dormant. » Quelque belles qu'elles fussent, et quelques peines qu'elles prissent pour séduire le bodhisattwa, ces jeunes filles ne produisirent cependant aucun effet sur son âme. Pour les punir de leur tentative, le saint homme les transforma d'un mot en de vieilles femmes courbées sous le faix de la décrépitude; de sorte que, pour retourner à la cour de Mâra, elles se virent contraintes à soutenir leurs pas à l'aide de bâtons. Furieux de les voir revenir dans cet état. le Mâra, appelant près de lui un million huit cent mille démons, se dirigea à leur tête vers la retraite du bodhisattwa. Cette armée l'enveloppa de tous côtés. Les démons revêtirent les formes les plus hideuses et les plus effrayantes, ceux-ci prenant l'aspect de tigres, de lions et d'autres bêtes carnassières, ceux-là se métamorphosant en des êtres fantastiques, mélange de traits humains et de figures d'animaux. Ils se jetèrent sur lui avec une inexprimable fureur; mais ils ne parvinrent pas à faire pénétrer la crainte dans son âme, et il sortit vainqueur de toutes leurs attaques. Cette dernière épreuve, la plus terrible de toutes, manifesta sa puissance et sa pureté sans égales, lui fit obtenir le rang suprême de bouddha, sous le nom de Sâkya-mouni-tathâgata, et les titres honorifiques d'***Instituteur des dieux et des hommes*** et de ***Bouddha vénérable du siècle***.

Les diverses légendes qui ont cours dans l'Inde et à la Chine attribuent à ce bouddha quelques autres aventures destinées à mettre en relief et la pénétration de son esprit, et ses facultés surnaturelles, et son immense charité. Une fois, il prend la forme d'un poisson, sort du fleuve qui le recélait, et, pendant douze ans, nourrit les hommes de sa chair. Une autre fois, il fait l'aumône de sa tête, ou fait présent d'un de ses yeux à un aveugle. Fuyant les ennemis et abandonnant son royaume, il rencontre un brâhmane qui mendiait. Comme il n'avait plus rien à donner, il voulut qu'on le livrât au vainqueur, et que le prix de sa capture servît à soulager le pauvre religieux. On cite encore de lui une aventure célèbre. Un jour, qu'il disputait avec des hérétiques, au milieu d'une multitude de rois, de magistrats et de peuple, attentifs à recueillir sa parole, la fille d'un de ses adversaires, poussée par un sentiment d'envie, disposa ses vêtements de manière à faire croire qu'elle était enceinte, et vint reprocher au bouddha d'avoir enfreint la loi avec elle. Alors Sâkya se transforma en un rat blanc, et alla ronger la ceinture qu'elle avait attachée sur ses reins. Ses vêtements tombèrent; et sa fraude fut découverte. Au même instant, la terre s'entr'ouvrit, et elle tomba vivante dans les enfers.

Les miracles de Sâkya sont nombreux et singuliers. Tantôt il se trans-

forme en éclair, ou laisse son ombre à la place où il s'est arrêté; tantôt, et ce prodige se renouvelle fréquemment, il imprime sur un rocher la trace de son pied, et cette empreinte varie de grandeur, suivant les circonstances. Une autre fois, il mâche et plante dans la terre une branche d'osier, qui devient aussitôt un arbre superbe; ou bien, manquant de papier et de pinceau pour écrire, il se sert, pour cet usage, de ses os et de sa peau.

Tant de mérites et tant de succès lui attirèrent de nombreux ennemis. Le plus acharné de tous, et celui dont il eût dû avoir le moins à craindre l'hostilité, fut justement son oncle Dêvadatta. Pendant toute sa vie, cet homme s'appliqua à le persécuter. On le regarde communément comme une incarnation du chef des mâras. Cependant Dêvadatta n'est pas un objet d'aversion pour les bouddhaistes. Ils le considèrent comme une sorte d'agent providentiel, qui ne fit éprouver à Sâkya tant de contrariétés et de maux que pour fortifier son excellence et ses hautes qualités, et les placer sous un jour plus éclatant.

Lorsque Sâkya eut accompli sa mission terrestre et qu'il eût résolu d'entrer dans le nirvâna, il prêcha une dernière fois ses disciples et ses auditeurs. Il se coucha ensuite sur le côté droit, le dos tourné à l'orient, la tête au nord, les pieds au midi, la face à l'occident, et son âme abandonna sa dépouille mortelle. Il était, à cette époque, âgé de soixante et dix-neuf ans. Aussitôt plusieurs prodiges apparurent: la lumière du soleil et celle de la lune s'éteignirent; un immense gémissement retentit dans l'univers, et tous les habitants des cieux fondirent en larmes. Le corps de Sâkya fut enfermé dans un cercueil; mais on s'efforça vainement de le porter sur le bûcher. Un membre de la céleste assemblée fit une invocation, et, au même instant le cercueil s'éleva dans les airs, traversa deux fois la ville de Kousimârâ, d'occident en orient et du midi au nord, et fit sept fois le tour des murs. La voix de Sâkya résonna dans les flancs du cercueil comme un appel à tous les habitants des cieux, qui accoururent en pleurs pour assister à la pompe funèbre. Les obsèques durèrent une semaine; puis le corps fut déposé sur un lit magnifique; et, lorsqu'il y eut reposé quelque temps, on le baigna dans une eau parfumée et on l'enveloppa de plusieurs linceuls de prix. Ces formalités achevées, on replaça la froide dépouille dans le cercueil, où l'on répandit des huiles de senteur; et le tout fut porté sur un bûcher formé de bois odoriférants, auquel on essaya, mais sans succès, de mettre le feu. En cet instant, parut un saint bodhisattwa. A son approche, le cercueil s'ouvrit de lui-même, et laissa voir les pieds de Sâkya, d'où s'échappaient mille rayons lumineux. On crut que le moment était enfin venu de terminer la cérémonie; on jeta donc des brandons enflammés sur le bûcher; mais, cette fois encore, il ne brûla pas. « Ce cercueil, dit le

bodhisattwa, ne peut être dévoré par le feu des trois mondes; à plus forte raison ne saurait-il l'être par le feu matériel. » Ces paroles n'étaient pas achevées, que le sâmadhi, c'est-à-dire le feu épuré de la plus haute contemplation, sortant de la poitrine de Sâkya, alla incendier le bûcher, qui, à l'expiration d'une semaine, fut entièrement consumé. Néanmoins, ni le cercueil, ni même les linceuls qui enveloppaient le corps, n'avaient été offensés par l'action du feu.

Cette légende de Sâkya-mouni a éprouvé de légères modifications dans l'Inde au delà du Gange, et particulièrement dans les anciens royaumes de Kambodge et de Siam. Là, on appelle ce personnage Somonakodom, c'est-à-dire le samanéen Gautama, d'après le nom qu'on lui donne dans l'île de Ceylan. On raconte qu'il naquit d'une vierge nommée Mahâ-Mâyâ, qui le conçut par la vertu du soleil et le mit au monde sans douleur. A l'âge de vingt ans, il monta sur le trône, régna neuf ans, abdiqua ensuite, et embrassa la vie religieuse. Six ans après, il mourut et alla habiter les cieux, d'où il gouverne l'univers. Dès sa plus tendre jeunesse, il possédait par intuition la connaissance de toutes choses, et participait déjà à la puissance et à la perfection divines. Une auréole céleste rayonnait sur son front; les génies des trois mondes formaient son cortége et l'adoraient. Son frère, Tiveatot, le même sans doute que le Dêvadatta des bouddhaistes de l'Inde et de la Chine, animé par la jalousie, jura la perte de Somonakodom; et, faisant un pacte avec tous les animaux, il lui livra une guerre incessante et acharnée. Le bouddha se défendit par ses seules bonnes œuvres, et particulièrement par la pratique de la charité. Ainsi, un jour, il donna ses deux enfants à un brâhmane qui lui demandait l'aumône; une autre fois, sollicité par des moines affamés, et, n'ayant rien à leur offrir pour satisfaire leurs besoins, il tua sa propre femme et leur livra son corps en pâture. Tant d'abnégation ne désarma point ses ennemis; mais, à la fin, l'ange gardien de la terre leur enjoignit de l'adorer comme un dieu, et, sur leur refus, pressa entre ses mains ses cheveux humides, et en fit sortir une mer qui les submergea.

La force de Somonakodom égalait sa vertu. Emporté par un mouvement de sainte indignation, il assomma d'un coup de massue un géant cruel qui se plaisait à tourmenter les hommes. Mais, comme la colère s'était mêlée à la pieuse action qu'il avait commise, il ne tarda pas à porter la peine de ce mauvais sentiment. Ses disciples lui avaient préparé de la chair de porc; il savait que l'âme du géant était entrée dans le corps de l'animal; cependant, s'il eût refusé de toucher à cet aliment, il eût privé ses disciples du mérite de le lui avoir offert; il en prit donc, et en mourut.

En cessant de vivre, Tiveatot fut précipité dans les enfers. Là il subit de

terribles châtiments. Sa tête est coiffée d'une marmite de fer rouge; ses pieds plongent dans les flammes; deux broches de fer lui traversent le corps, l'une dans la longueur, l'autre dans la largeur. Somonakodom, visitant une fois les demeures infernales, y vit son frère fixé sur une croix avec des clous, la tête couronnée d'épines, le corps tout couvert de plaies. C'est ce qui fait dire aux Siamois que les chrétiens sont sectateurs de Tiveatot, et qu'ils adorent un scélérat.

Telle est la doctrine du bouddhaïsme. A en considérer le sens littéral, on ne saurait trop s'étonner que tant de conceptions bizarres, incohérentes, et si évidemment absurdes, aient pu naître dans l'esprit des fondateurs de cette religion, à qui d'ailleurs on ne saurait refuser un jugement sain et une raison élevée, spécialement en ce qui concerne la morale civile. Mais toute cette mythologie, tous ces dogmes si étranges, sont un voile emblématique cachant un système de cosmogonie et de philosophie très savant et très subtil. Le peu d'éléments que nous avons pu en recueillir ne nous permettraient pas d'en entreprendre sans témérité une explication complète, et nous craindrions de substituer trop souvent de vaines suppositions à une réalité dont la perception échappe à tous nos efforts. Quoi qu'il en soit, les prêtres du bouddhaisme ont divisé la doctrine en deux parties, l'une, exotérique, qui est le partage de la multitude, et l'autre, ésotérique, à la connaissance de laquelle on ne parvient qu'à l'aide d'une initiation.

CHAPITRE III.

SACERDOCE, LIVRES, TEMPLES, CULTE. — Les sangas, les bhikchous, les oûpasikas, ou ho-changs. — Admission d'un sanga. — Les râhans. — Les religieuses. — Les congrégations. — Les yamabous du Japon. — Confession périlleuse. — Le dalai-lama. — Le bogdo-lama. — Inauguration du pontife-dieu. — Le dharma-râdja et le daeb-râdja. — Les khoutouktous. — A quels signes on les reconnaît. — Nature merveilleuse d'un d'entre eux. — Le sadik. — Les gylongs et les annies. — Les deux translations. — Les trois pitâkas. — Les douze et les dix-huit collections de livres sacrés. — Les sangias de Ceylan. — Les bKâh du Tibet. — Le fokekio du Japon. — Les seng-kia-lan, les viharés et les tiras. — Description de ces temples. — Le symbole de la croix. — Les temples-pyramides et les temples-tours. — Les temples excavés. — La dent de Bouddha. — Singulière histoire. — Le Samanhéla et l'empreinte du pied de Bouddha. — Pèlerinages. — Touchante cérémonie. — Culte des images. — Offrandes. — Cierges. — Encens. — Eau bénite. — Les fabriques d'idoles. — Oraison mystérieuse. — Les roues ou coffres à prières. — Culte des livres saints. — Les guéridons sacrés. — Les kadacks. — Les soubourgans. — Les tsatsas. — Processions des images. — Commémorations pieuses. — Le dourga-poudja. — La fête des morts. — Les conjurations. — Cérémonies qui accompagnent une d'entre elles. — Étrange ressemblance entre les formes du bouddhaïsme et celles de l'église romaine.

Clergé. La hiérarchie et l'organisation du sacerdoce présentent de légères différences, suivant les contrées où le bouddhaïsme est établi.

Au Népâl et à la Chine, on désigne sous le nom de *sangas* (unis) les

bouddhaïstes qui ont embrassé la vie religieuse et qui habitent les couvents. On les nomme aussi *srâmanas*, c'est-à-dire samanéens, ou, vulgairement, *bonzes*. Ces prêtres se divisent en quatre classes, déterminées par le degré plus ou moins avancé de leur pureté et de leur science théologique.

Il y a encore une espèce de religieux, les *bhikchous*, qui répondent à nos anciens ordres mendiants. Comme les sangas, ils se partagent en quatre classes, qui peuvent se réduire à deux : les hommes et les femmes « qui sont sortis de la maison », ou qui vivent dans les monastères; et les hommes et les femmes « qui restent dans la maison », ou qui suivent la vie laïque. Ceux-ci sont appelés, savoir, les hommes, *oûpasikas*, et les femmes, *oûpayis*. On leur donne en outre le titre de *ho-changs*, qui est emprunté de la langue du Khotân.

Malgré les austérités apparentes auxquelles se livrent les religieux cloîtrés, malgré le crédit très réel qu'ils obtiennent près du gouvernement, leur profession est méprisée en Chine, et il n'y a personne d'une naissance honnête ou possédant quelques ressources qui se décide à l'embrasser : aussi les moines ne se recrutent-ils guère qu'avec de jeunes esclaves qu'ils achètent et qu'ils instruisent de leur doctrine. La plupart, toutefois, sont d'une grande ignorance, et on les emploie uniquement à faire les quêtes; on charge les autres de prêcher, d'enseigner, et surtout de s'insinuer dans la faveur des grands.

Quand, par hasard, quelque dévot chinois manifeste l'intention de se faire agréger au sacerdoce, il doit, avant d'être admis, passer par de longues et pénibles épreuves. Il laisse croître sa barbe et ses cheveux; et, vêtu d'un habit en lambeaux, il va de porte en porte, l'air humble, les yeux baissés, demander l'aumône et chanter des hymnes en l'honneur des divinités. Durant ce noviciat, il est tenu de s'abstenir de toute nourriture animale; il lui est même interdit de dormir; et, s'il vient à succomber au sommeil, ses supérieurs le réveillent sans pitié. Supporte-t-il un an avec courage une aussi rude préparation, on l'admet alors à faire partie de l'ordre. Tous les sangas des monastères voisins se réunissent dans le temple, se prosternent devant les idoles, récitent à haute voix des prières en agitant des clochettes et en faisant passer successivement entre leurs doigts les cent huit grains de leur chapelet. Agenouillé à la porte, le novice attend en silence que les cérémonies soient terminées. Ce moment arrivé, les sangas viennent le prendre, le conduisent à l'autel, lui couvrent le corps d'une longue robe grise serrée à la ceinture par une corde, le coiffent d'un bonnet de carton, et, après une courte instruction, l'embrassent et le proclament membre de la communauté. Il contracte à son entrée les vœux de

chasteté, de pauvreté et d'obéissance; mais ces engagements ne sont pas irrévocables, et il peut, quand il lui plaît, abandonner la vie religieuse.

Dans l'île de Ceylan, les prêtres de Bouddha sont soumis à deux chefs complètement indépendants l'un de l'autre. Ils sont divisés en deux classes. La dernière n'est entourée d'aucune considération, parce qu'elle se recrute dans les rangs des castes inférieures, dont la distinction a été maintenue dans le pays, au mépris des prescriptions de la loi religieuse. Les aspirants à la prêtrise sont reçus fort jeunes dans les monastères; on les y met sous la direction de *râhans*, ou sangas, dont ils sont en quelque sorte les pages. Trois ans après leur admission, on les élève au rang de *samereros* (enfants de prêtres); ils revêtent la robe jaune, exclusivement affectée au sacerdoce, et sont employés à quelques-unes des pratiques du culte. Lorsqu'ils ont atteint l'âge de vingt et un ans, on les décore d'une robe blanche; et une assemblée de vingt docteurs leur fait subir un examen sévère. S'ils répondent d'une manière satisfaisante, on les pare d'un habit de velours richement galonné en or, et, pendant plusieurs jours, on les promène triomphalement dans les rues de la ville, entourés d'un cortége formé de troupes de musiciens et de danseurs, de jeunes filles vêtues de robes de mousseline brodées en or et en argent, de leurs parents, de leurs amis et de leurs domestiques. Ce cérémonial achevé, ils sont introduits dans l'assemblée des râhans. Là, on leur coupe les cheveux, on les dépouille de leur brillante parure, on leur fait reprendre leur froc jaune, on les proclame *oûpasampâdas*, c'est-à-dire prêtres du grade le plus élevé, et, dès cet instant, ils renoncent à leur famille et au monde.

Les femmes qui habitent les couvents en interdisent l'entrée aux hommes. Elles s'y occupent du culte des idoles et de travaux manuels. Elles sont libres de renoncer, s'il leur convient, à la vie retirée qu'elles ont embrassée; mais, tant qu'elles habitent le monastère, elles sont tenues d'observer la continence. Celles d'entre elles qui violeraient cette règle seraient ignominieusement chassées de la communauté, et obligées de se marier.

Les religieux non cloîtrés, oûpasikas et oûpayis, forment des congrégations qui se réunissent sous la direction d'un vieux bonze. Les congrégations des femmes sont moins multipliées et moins nombreuses que celles des hommes. Les dévotes qui en font partie doivent être d'un âge mûr, veuves, libres et maîtresses de leur fortune. Les plus riches sont choisies pour supérieures. Dans les assemblées des deux sexes, on entend les instructions des sangas qui y président sur les points importants de la doctrine, et l'on chante en commun des hymnes en l'honneur de Fo.

Les prêtres bouddhaïstes du Japon paraissent avoir une organisation plus forte, plus homogène, et exercer plus d'influence encore que ceux de

la Chine. Ils ont un chef souverain auquel ils attribuent l'infaillibilité en matière de doctrine. C'est de lui que dépendent les sangas, les moines mendiants et les confréries particulières. Dans le nombre de celles-ci, il faut distinguer, à cause de sa singularité, celle des *jamabos*, ou *yamabous*, dont le nom signifie littéralement soldats des montagnes. Le principal objet de l'institut des yamabous est de combattre pour la cause des dieux et pour la défense de la religion. On les voit constamment occupés à franchir les cimes des monts les plus escarpés. Les pénitents se rendent près d'eux en pèlerinage pour se faire absoudre de leurs péchés ; mais ils n'obtiennent ce résultat désiré qu'après s'être soumis à de dures austérités. Ce préalable accompli, on les conduit sur le faîte d'un rocher, où leur confession doit avoir lieu. Une poutre est engagée dans le flanc de ce rocher ; à l'extrémité de la poutre, qui s'avance au-dessus d'un précipice, sont suspendus les deux plateaux d'une balance ; le pénitent est placé dans un de ces plateaux ; dans l'autre, on met un contre-poids. Alors commence la confession. Il faut qu'elle soit complète et sincère : s'il arrive au pénitent de dissimuler quelqu'une des fautes qu'il a commises, et que les yamabous qui l'interrogent en conçoivent le moindre soupçon, ils enlèvent le contre-poids ou agitent violemment la balance ; et, lancé hors du bassin où il se trouve en équilibre, le pénitent tombe dans le gouffre ouvert sous ses pieds.

Au Tibet, dans le Boutan, en Tartarie, et partout où le lamaïsme s'est introduit, la constitution du clergé présente un caractère tout spécial. Le siége principal de la réforme tibétaine est établi à Hlassa. On donne le titre de *dalaï-lama* au chef de la hiérarchie ecclésiastique. Ce pontife n'est point considéré comme un homme ; on voit en lui une incarnation de Mahâmouni, ou Sâkya. Il est immaculé, immortel, présent partout ; il voit tout et sait tout. Le respect qu'on lui porte est poussé si loin, que ses excréments même sont regardés comme sacrés. On les réduit en une poudre que l'on renferme précieusement dans des boîtes d'or enrichies de pierreries, et on les envoie en présent aux plus grands princes, qui se font un honneur de les porter comme joyaux à leur cou. Lorsque le conseil des lamas supérieurs, qui répond à notre collége des cardinaux, s'aperçoit que la mort du dalaï-lama n'est pas éloignée, il s'occupe de chercher, parmi les enfants nouveaux-nés des familles notables du Tibet, celui qu'il juge, à certains signes, être appelé à recevoir l'âme du souverain pontife. Cet enfant est aussitôt enfermé dans le monastère de Pou-ta-la, où il reçoit une instruction convenable à sa haute destinée. Pendant sa minorité, un régent gouverne l'État en son nom.

On pourra se faire une idée du cérémonial qui accompagne l'inauguration du dalaï-lama, par ce qui se passe lors de celle de *bogdo-lama*, qui





Janson Del

Publié par …agnerre



habite Teschou-Loumbon, et qui est considéré comme un des chefs suprêmes de la religion, bien qu'il accepte une sorte de vassalité nominale à l'égard du dalaï. Samuel Turner, envoyé de la compagnie des Indes au Tibet, vers le commencement de ce siècle, nous fournit sur ce sujet des détails que nous allons reproduire. « L'empereur de la Chine, dit-il, avait envoyé des ambassadeurs, comme marque de son zèle et de son respect pour le nouveau pontife. Le jeune lama fut conduit à Teschou-Loumbou avec toute la pompe et toute la vénération qu'un peuple fanatique peut déployer dans une si solennelle occasion. La foule, accourue de tous côtés, était immense. Le cortége couvrait une si grande étendue de terrein qu'on mit trois jours à faire un trajet de vingt-cinq milles. Le chemin avait été aplani et couvert d'une poussière blanche, et l'on avait élevé sur les bords de petites pyramides de cailloux peu éloignées les unes des autres. Le lama et sa suite passèrent entre une double haie de prêtres. Quelques-uns avaient à la main des baguettes odoriférantes, qui répandaient en brûlant un parfum des plus suaves ; d'autres jouaient de divers instruments ou entonnaient des hymnes sacrés. La marche était ouverte par trois commandants militaires avec sept mille hommes de cavalerie. On voyait après eux l'ambassadeur de Chine et sa suite ; puis le général chinois et ses soldats. Des Tibétains en grand nombre agitaient des étendards. Venaient ensuite des troupes de musiciens. Deux chevaux richement caparaçonnés portaient des fourneaux ronds, dans lesquels brûlaient des parfums. Un vieux prêtre tenait dans ses mains une boîte renfermant des livres sacrés et quelques-unes des principales idoles. Neuf chevaux, magnifiquement enharnachés, étaient chargés des ornements du bogdo-lama, et précédaient environ sept cents prêtres qui sont particulièrement attachés à la personne de cet homme-dieu, pour les prières et les cérémonies qu'on fait chaque jour dans le temple. Deux hommes étaient chargés d'un grand cylindre sur lequel on voyait en relief des figures symboliques. Des officiers, distribuaut des aumônes, marchaient immédiatement devant le fauteuil du lama, surmonté d'un magnifique dais, et que soutenaient sur leurs épaules huit des seize Chinois désignés pour ce service. D'un côté était le régent, et, de l'autre, le dalaï-lama. Après eux, s'avançaient les chefs de tous les monastères du Tibet; et les prêtres qui bordaient la route se joignaient successivement au cortége, dont ils formaient les derniers rangs. D'innombrables étendards flottaient au faîte des monastères devant lesquels passait la sainte procession et de tous ceux qui s'élèvent sur les divers points de la ville. Le troisième jour de l'arrivée du jeune lama, on le conduisit dans le grand temple, et, vers midi, il s'assit sur le trône de ses prédécesseurs. En cet instant, l'ambassadeur de la Chine lui remit ses lettres de créance, et déposa à ses

pieds les présents de son maître. Les trois jours suivants, le dalaï se rendit dans le temple, auprès du jeune lama, et ils y accomplirent ensemble, avec le secours des autres prêtres, les cérémonies de la religion. »

Outre le bogdo-lama, le souverain pontife a encore une sorte de feudataire ecclésiastique appelé *dharma-râdja*, qui règne sur le Boutan, partie méridionale du Tibet. Celui-ci a sous ses ordres un souverain séculier, prêtre comme lui, et qui a le titre de *daeb-râdja*. Ils résident l'un et l'autre dans la ville de Tassisudon, et habitent en commun une tour à sept étages, dont le daeb-râdja occupe le quatrième, et le dharma-râdja le plus élevé.

Dix grands fonctionnaires ecclésiastiques nommés *khoutouktous*, et qui répondent, sous beaucoup de rapports, aux archevêques du catholicisme, ont le gouvernement spirituel des pays où le lamaïsme est en vigueur. Par une exception toute spéciale, Pékin est le siége de trois khoutouktous, à chacun desquels les Chinois donnent le titre de Fo. On les considère comme immortels, et leurs successeurs sont choisis de la même manière que ceux des trois chefs suprêmes de la religion. Timkowski rapporte les formalités qui accompagnent la désignation d'un nouveau khoutouktou dans le district d'Ourga, en Mogolie : « Lorsque l'âme d'un khoutouktou, dit-il, cesse d'animer son corps, les lamas prétendent découvrir le lieu où elle reparaît ; et, dès qu'ils ont trouvé ce lieu, ils y dépêchent les vieux lamas pour confirmer la vérité de leur découverte. Les envoyés emportent avec eux quelques-uns des objets qui ont appartenu au défunt, les mêlent avec d'autres objets, et présentent le tout à l'enfant, qui ne manque jamais de reconnaître les premiers. Ils lui adressent ensuite plusieurs questions relatives aux discussions et aux évènements les plus remarquables qui sont arrivés pendant son existence passée, et il y répond d'une manière non moins satisfaisante. Il est alors reconnu khoutouktou avec les plus vives démonstrations de joie, et conduit en pompe à Ourga, où on l'installe dans la résidence du précédent pontife. » Les Mongols débitent mille fables sur le compte de leurs khoutoucktous. Du temps de Kimkowski (en 1820), ils disaient que le khoutouktou régnant avait déjà vu seize générations ; que sa physionomie changeait avec les phases de la lune ; que, lorsquo la lune était nouvelle, il avait l'apparence d'un jeune homme ; qu'à la pleine lune, il semblait arrivé à l'âge mûr ; et qu'au dernier quartier, il avait tout à fait l'air d'un vieillard.

Un dignitaire appelé *sadik* est spécialement attaché à la personne du dalaï-lama. Il reçoit tous les ordres du souverain pontife, et les transmet aux fonctionnaires subalternes. C'est à lui qu'il faut s'adresser quand on veut faire parvenir ou une requête ou un présent jusqu'au grand-lama. Il sert lui-même ce père des fidèles, pose les plats sur sa table, et lui verse son

thé, dont il boit toujours une gorgée avant de le lui présenter. Il est son maître de la garde-robe, son trésorier. Il préside en outre à tous les arrangements nécessaires pour la célébration des fêtes religieuses, et, à ce titre, il occupe un rang élevé dans la hiérarchie sacerdotale.

Les couvents du Tibet ressemblent à autant de petites villes, et renferment un grand nombre de religieux des deux sexes. Dans le seul district de Hlassa, on ne compte pas moins de trente mille cloîtres. Ces monastères sont habités, les uns par des *dGe-slongs* ou *gylongs*, c'est-à-dire par des religieux ; les autres par des *annies*, ou religieuses. Chaque monastère a pour chef une sorte d'abbé, qui a le titre de lama. Les gylongs, qu'il a sous ses ordres, se partagent en trois classes, qui comprennent les *touppas*, les *tahbas* et les *gylongs* proprement dits. Les premiers sont des enfants qu'on admet dès l'âge de huit ou dix ans, pour les préparer à la profession religieuse. A l'âge de quinze ans, ils passent dans la seconde classe, et alors ils remplissent les offices inférieurs du ministère, tout en continuant l'étude de la doctrine. A vingt et un ans, après avoir subi un scrupuleux examen, ils sont investis du grade de gylong, et jouissent de tous les priviléges attachés à cette qualité. A partir de ce moment, ils vivent dans une réclusion presque absolue, et ne s'occupent que de pieux exercices. Le soir, les portes de leur couvent sont fermées à toute personne étrangère, afin qu'ils puissent méditer en paix et éviter toute occasion de violer les règles d'une rigoureuse chasteté. Le régime auquel se soumettent les annies est semblable en tout point. Bien qu'elles soient cloîtrées, elles peuvent recevoir la visite des hommes pendant le jour ; mais aucun n'a la liberté d'y demeurer pendant la nuit. Des peines très sévères viendraient frapper un gylong ou une annie qui passerait la nuit dans l'enceinte d'un couvent qui n'appartînt pas à son sexe.

Livres sacrés. Les prêtres du bouddhaïsme sont partagés en deux catégories : celle des religieux de la grande translation et celle des religieux de la petite translation. Ces qualifications ont leur base dans la double doctrine consignée dans les livres sacrés. La doctrine dite de la grande translation envisage le dogme d'un point de vue élevé. Dans les écrits qui en traitent, on énonce simplement la loi suprême, sans en déduire les motifs. Justement parce qu'on ne s'adresse qu'à la raison complète, on supprime, comme inutiles, les discours et les instructions, les comparaisons et les métaphores. La doctrine de la petite translation prend le dogme de moins haut. On y explique la loi, la vie et l'extinction, c'est-à-dire l'anéantissement du corps, ou la transition de la matière à l'esprit. Les hommes qui suivent cette doctrine n'ayant pas encore atteint la perfection des bouddhas, ont besoin de connaître les motifs des choses et d'être éclairés par des ex-

plications pour régler leur conduite. Ainsi les religieux de la grande translation sont ceux qui possèdent la science théologique la plus avancée et la pureté la plus accomplie; et les religieux de la petite translation, ceux qui n'en sont encore qu'aux rudiments de la doctrine et aux premiers degrés de l'excellence morale.

Dans le Népâl et en Chine, les livres sacrés se divisent en trois *pitâkas*, ou *contenants*, comprenant : les *soûtras* (doctrines attachées ou cousues) qui renferment, *en haut*, la doctrine des bouddhas, et, *en bas*, les devoirs ou les facultés de tous les êtres vivants; les *vinâyas*, préceptes, règles, lois ou ordonnances, en un mot, ce qui doit refréner et diriger les mauvaises qualités des êtres; les *abhidharmas*, discours, entretiens, traités, où, au moyen de demandes et de réponses, on fait un choix raisonné entre les divers procédés indiqués par la loi religieuse. Les ouvrages de ces trois classes se partagent eux-mêmes en deux espèces, suivant qu'ils appartiennent à la grande ou à la petite translation.

Il existe une autre division des livres sacrés en douze classes, ou collections, qui comprend : les *soûtras*, principes ou aphorismes de la doctrine, textes authentiques et invariables; les *geyas*, chants répondant à un texte précédent, ou qu'ils répètent pour en manifester le sens; les *gâthâs*, vers chantés, discours étendus, paroles mémorables; les *nidânas*, causes des choses, ou conséquences qu'elles doivent avoir; les *itihâsas*, actes des bodhisattwas pendant leur séjour sur la terre; les *djâtakas*, aventures des bouddhas et des bodhisattwas pendant leur existence sur une autre terre et à un autre âge; les *abdhoûtadharmas*, récits des faits uniques, miraculeux; les *avadânas*, comparaisons, paraboles, métaphores, pour éclaircir et vulgariser le sens de la loi; les *oûpadechas*, dialogues, instructions, catéchismes, pour l'exposition et la discussion de tous les points de la doctrine; les *oudânas*, enseignements spontanés de Bouddha, qui, sans être interrogé, parle et de lui-même et des choses du salut; les *vaïpoulyas*, livres de la loi dont le sens est aussi vaste que le vide, et qui sont ceux des religieux de la grande translation, assujétis aux pratiques les plus saintes; les *vyâkasannas*, narrations que fait le tathâgata des évènements de la vie des bouddhas passés et futurs. Quelques collecteurs partagent en outre ces douze espèces de livres en dix-huit classes divisées par neuf entre chacune des deux translations, arrivant au nombre de dix-huit, en affectant à l'une et à l'autre les soûtras, les geyas, les gâthâs, les itihâsas, les djâtakas, et les abdhoûtadharmas.

Deux classes de livres ne sont pas comptées dans les collections : ce sont les *pradjnâs-pâramitas* et les *dhâranîs*. Les premiers tendent à éloigner l'être doué de sensibilité de la condition du moi, et à lui faire appliquer

toutes ses facultés au salut des autres êtres. Les derniers sont des invocations, des formules mystérieuses, qui servent à atténuer la gravité des péchés commis, à procurer tôt ou tard la délivrance et à conduire au nirvanâ l'homme sans lumière aussi bien que l'homme éclairé.

Les bouddhaïstes de l'île de Ceylan distribuent les livres sacrés en cinq collections dont les titres seuls sont connus; on les nomme *dik-sangia*, la longue collection; *medoun-sangia*, la moyenne collection; *angoitra-sangia*, la collection élémentaire; *sanyot-sangia*, la bonne collection; *koudougot-sangia*, la dernière collection. Les Tibétains divisent aussi les livres sacrés (*bKdh*) en plusieurs classes. La plus usuelle, celle qu'on appelle *bKdh hGyour* (vulgairement *gandjour*), ne contient que les préceptes moraux; elle se compose de cent huit volumes de mille pages chacun. Enfin, parmi les Japonais, on donne aux ouvrages bouddhaïques le nom général de *foke-kio*, c'est-à-dire livre des fleurs excellentes. Suivant les samanéens du Népâl, le texte des saintes écritures s'élève, quand il est complet, à quatre-vingt mille volumes.

Édifices religieux. Les monuments consacrés au culte bouddhaïque sont de diverses natures. Les temples ordinaires, appelés *seng-kia-lan* en Chine, *viharés* dans l'île de Ceylan, et *tiras* au Japon, se divisent en trois parties, nommées par les Chingulais, savoir : le *pansal*, lieu d'habitation pour les prêtres; le *poega*, salle de réfection et d'assemblée, et le *viharé*, ou temple proprement dit, décoré d'images de Bouddha. Plusieurs sont de simples pyramides surmontées de parasols en fer doré, ou des tours isolées, auxquelles on donne la dénomination de *stoûpas*. D'autres enfin sont creusés au ciseau dans le roc vif et surchargés d'innombrables sculptures. Pour donner une idée précise de ces différents monuments, nous en décrirons quelques-uns, que nous choisirons au hasard.

Pendant son voyage à travers la Mongolie, Timkowski atteignit un temple lamaïque bâti sur la pente d'une montagne, et dont la face était tournée au sud, suivant les règles de l'architecture tibétaine. La muraille qui l'entourait, et qui avait une étendue de deux cent cinquante toises, était, de même que le temple, construite en briques peintes en rouge. Devant l'entrée principale, se dressaient deux mâts élevés. A l'est, dans l'intérieur des murs, une maison en bois servait de réfectoire et de lieu d'assemblée générale, et, à l'ouest, on voyait sept tentes destinées à l'habitatiou des lamas. Dans le vestibule de l'entrée principale, étaient quatre idoles de bois d'une taille gigantesque, représentant des guerriers armés de pied en cap. Le visage de chacun de ces guerriers variait de couleur : l'un était rouge, l'autre blanc, celui-ci bleu, celui-là jaune. Le premier guerrier tenait un serpent enlacé; le second, un parasol et une souris; le troisième, une épée, et le dernier,

un luth, dont il semblait jouer. Ces *bourkhans*, ou personnages sacrés, sont ce que les bouddhaistes du nord de l'Inde et de la Chine appellent les quatre rois des dieux; ils habitent, comme on l'a vu, les flancs du mont Mérou à chacun des points cardinaux. Après avoir traversé une cour pavée en briques, on entrait dans le grand temple, où les lamas se réunissent pour prier. Autour des colonnes de bois de l'intérieur étaient suspendus des étendards, des tambours et des *kadacks*, ou rubans bénis; les murs, tendus de soie, supportaient les images des saints les plus révérés; sur la paroi nord du temple, en face de la porte d'entrée, étaient deux grandes idoles de cuivre, près desquelles les vieux lamas ont leurs siéges, semblables à nos fauteuils, avec des coussins couverts de satin jaune. Des tapis de feutre étaient étendus sur le sol pour les prêtres de l'ordre inférieur. Derrière ce temple, il y en avait un plus petit. On y voyait, au nord, la statue dorée de Bouddha, et, en avant, une grande table chargée de plats remplis de beurre et de millet, et de tasses de cuivre doré contenant de l'eau glacée et du thé. Non loin de là, reposait, sur un meuble peu élevé, un éventail formé de plumes de paon. Un troisième temple, construit à l'extrémité de la cour, renfermait, dans des cases de bois, les cent huit volumes du gandjour, distribués par moitié à droite et à gauche de l'édifice.

Le temple de Koubosi, érigé dans la ville de Nara, ancienne résidence des empereurs du Japon, et un des plus beaux de cette contrée, est précédé de trois immenses cours. On entre de l'une à l'autre par de superbes escaliers. Dans la première cour, on remarque deux figures gigantesques, armées de massues. La porte du temple est gardée par deux lions, aussi de proportions colossales. La statue de Sâkya, flanquée de deux autres, comme elle, d'une hauteur et d'une grosseur prodigieuses, occupe le fond du temple. En avant de ces statues, sont rangées en amphithéâtre une multitude d'autres idoles dont la taille diminue graduellement, et dont le nombre s'élève, s'il faut en croire les prêtres, à trente-trois mille trois cent trente-trois. L'intérieur de l'édifice est peint en rouge, et le toit qui le couronne est en saillie et à pans retroussés. Le terrein sur lequel il est construit renferme de magnifiques jardins, où sont distribuées symétriquement de petites collines artificielles couvertes des plus belles fleurs du pays. Dans le voisinage du temple principal, s'élèvent plusieurs petites chapelles et de vastes bâtiments affectés, soit à l'habitation des prêtres, soit à leurs assemblées, et où se trouvent réunies de riches et précieuses bibliothèques.

Une circonstance qu'il est curieux de relever, c'est que le symbole de la croix s'allie à l'architecture et aux ornements des temples bouddhaiques; beaucoup sont cruciformes, et presque tous ont des croix dans les sculptures qui décorent leurs murailles et les piédestaux de leurs statues. Le même em-

blème se retrouve sur les palais, les monastères et les tombeaux. Ajoutons que la croix était anciennement un instrument de supplice infâmant parmi les peuples qui ont reçu la doctrine de Sâkya. De nos jours encore, on en voit de distance en distance au bord des routes du Japon. Les criminels y sont liés avec des cordes, et c'est en leur perçant le flanc à l'aide d'une lance qu'on leur donne la mort.

Le plus beau temple-pyramide consacré à Bouddha est celui de Choudagon, près de Rangoun, dans l'ancien royaume de Pégou. L'édifice, bâti en briques et en mortier, sans aucune ouverture, est de forme octogone à sa base, et a trois cent trente-huit pieds anglais de haut. Le sommet est surmonté d'un parasol en fer doré d'une énorme circonférence, et bordé d'une innombrable quantité de sonnettes suspendues à des anneaux, et que le moindre vent agite. L'ensemble du monument pourrait être comparé à un porte-voix renversé. Des deux côtés du chemin par lequel on y arrive, s'élèvent un grand nombre de petits temples érigés par des particuliers, et dont plusieurs, aujourd'hui abandonnés, ne sont plus guère que des ruines. Les stoûpas, ou temples-tours, sont très communs en Chine particulièrement, où on leur donne le nom de pagodes ou de *paou-ta*. En général, leur forme est octogone, et elles ont neuf étages, dont le diamètre diminue en allant vers le sommet. Les fondations de l'édifice, jusqu'au premier étage, sont de granit ; le reste est de briques vernies. Les toits des étages avancent de deux pieds environ, et sont richement ornés de sculptures en bois. La toiture supérieure est en fonte ou en métal de cloche. La hauteur ordinaire de cette sorte de constructions varie de cent quarante à cent soixante pieds. Les temples excavés ne sont pas moins nombreux que ceux qui sont édifiés à la surface du sol. Ils datent tous des temps les plus reculés. Les plus fameux sont ceux de Kenneri, de Karli et d'Élora, dans l'Hindoustân, et de Damboulou, dans l'île de Ceylan. On peut se reporter pour la description de ceux-ci à ce que nous avons dit des temples excavés du brahmaïsme, avec lesquels ils ont la plus grande ressemblance.

La plupart de ces édifices renferment quelques-unes des reliques de Bouddha. Tel est le viharé de Kandy, dans l'île de Ceylan, qu'on appelle Dalada-Malégava. Ce temple attient au palais du souverain. Il est bâti dans le goût chinois. Le sanctuaire n'a que douze pieds en tous sens ; le jour extérieur n'y pénètre que par la porte d'entrée, qui s'ouvre à deux battants, et de chaque côté de laquelle pend un rideau tissu d'or. L'intérieur est éclairé par une multitude de lampes qui répandent une lumière éblouissante. Les plafonds et les murs sont garnis de riches brocards ; on ne voit qu'or, pierres précieuses et fleurs du plus délicieux parfum. Sur une estrade élevée de trois à quatre pieds au-dessus du sol, sont deux petites figures de Bouddha,

l'une en cristal et l'autre en vermeil, et quatre ***karandwas***, ou châsses, contenant des reliques. La plus grande de ces châsses est en agent doré, décorée d'ornements, dont le plus remarquable est un oiseau suspendu à une chaîne d'or, et entièrement composé de saphirs, de rubis, d'émeraudes et de diamants d'un prix inestimable. C'est dans ce karandwa que se conserve la dent de Bouddha, une des plus saintes reliques du bouddhaïsme. L'histoire de cette dent est fort curieuse. Suivant les Chingulais, Mahâsana, qui occupait le trône de Ceylan huit cent dix-huit ans après la mort de Sâkya envoya de riches présents à Goubâstha, roi de Kâlinga, dans le Bengale, pour obtenir de lui la remise de cet objet précieux, qui se trouvait en sa possession. La demande ayant été favorablement accueillie, la dent sacrée fut reçue à Ceylan avec de grandes solennités, et l'on érigea un temple tout exprès pour l'y déposer. Environ six cents ans après, les Malabars s'emparèrent de l'île, persécutèrent le bouddbaïsme et transportèrent la relique révérée sur les rives du Gange. Mais un siècle s'était à peine écoulé que les Malabars étaient obligés d'abandonner leur conquête et que la dent de Bouddha était rapportée à Ceylan par le roi Parakramabahou. Les Portugais, à leur tour, s'en rendirent maîtres dans la dernière moitié du seizième siècle; et leur chef, Constantin de Bragance, aveuglé par le zèle religieux, refusa de la restituer au prix de sommes énormes qui lui étaient proposées, et la réduisit en cendres dans une assemblée publique, aux yeux des Chingulais, pénétrés d'indignation et d'horreur. Mais alors il se fit un miracle : le lendemain, les prêtres de Bouddha trouvèrent une dent toute semblable dans une fleur de lotus. Par la suite, les Anglais en devinrent possesseurs, et ils l'ont toujours conservée avec le plus grand soin. Il y a peu d'années, ils ont repoussé des offres considérables que leur faisait l'empereur des Birmans pour qu'ils la remissent entre ses mains.

L'île de Ceylan renferme un autre objet non moins digne de vénération : c'est l'empreinte du pied de Bouddha, qu'on voit au sommet d'un rocher élevé, appelé le pic d'Adam par les chrétiens et par les musulmans, et Samanhéla par les Chingulais. Cette empreinte pédestre, ou ***sripada***, date du troisième voyage que Bouddha fit à Ceylan. Il s'éleva dans les nuages et vint planer au-dessus de la montagne, qui, s'élançant de sa base, alla revevoir dans l'air l'empreinte du pied sacré et retomba ensuite à la place qu'elle occupe aujourd'hui. Cette marque divine attire une foule de pèlerins à toutes les époques de l'année. Ce n'est qu'au prix de fatigues et de périls sans nombre qu'on parvient au sommet escarpé du Samanhéla. Là, sur une plate-forme de quelques pieds, se dresse une sorte de dais supporté par quatre colonnes, fixé au rocher par des chaînes de fer, et paré

de draperies et de guirlandes. Ce dais ombrage le sripada. C'est un creux peu profond, long de cinq pieds quatre pouces, d'une largeur proportionnée et orné d'un rebord en cuivre garni de quelques pierres précieuses. Cette cavité offre la ressemblance grossière d'un pied humain, due en partie à la nature et en partie à l'art. Près de là, est une maisonnette consistant en une seule chambre, où demeure le prêtre officiant. Les dévotions dont le sripada est l'objet donnent lieu à une cérémonie touchante. Le prêtre se tient debout sur le rocher, à côté de l'empreinte sacrée et le visage tourné vers les fidèles, rangés au-dessous de lui sur une ligne, ceux-ci, à genoux, les mains levées en l'air et rapprochées l'une contre l'autre; ceux-là, penchés en avant et les mains dans la même attitude. D'une voix haute et claire, il récite phrase par phrase le symbole de la foi et les préceptes religieux, que les pèlerins répètent après lui. Bientôt, chacun des assistants, se tournant vers celui de ses compagnons qui a droit à son affection particulière, le salue avec tendresse et avec respect, l'embrasse et échange avec lui une feuille de bétel. Le but de cette cérémonie est de fortifier l'amour des familles entre elles, de resserrer les liens de l'amitié, et d'éloigner les animosités et les haines. Avant de se retirer, les pèlerins font au pied de Bouddha l'offrande de quelques pièces de monnaie de cuivre, de feuilles de bétel, de noix d'arek, de riz, de morceaux d'étoffes, qui sont placés sur l'empreinte, et recueillis ensuite par le prêtre, lequel donne sa bénédiction à tous les fidèles assemblés, et les exhorte à retourner tranquillement chez eux et à mener une vie vertueuse.

Culte. Les pratiques religieuses sont les mêmes, au fond, parmi les divers peuples qui ont embrassé la doctrine bouddhaïque; elles ne diffèrent que dans quelques circonstances, qui dérivent des mœurs et du génie particuliers de ces peuples.

La règle commune, imposée à tous les sangas, les oblige à témoigner aux images et aux reliques de Brouddha autant de respect qu'ils devraient en avoir pour sa propre personne. Elle les astreint, en outre, à rendre des hommages aux livres de la religion et à traiter avec vénération ceux d'entre eux qui sont parvenus à un âge avancé. Deux fois par mois, ils se réunissent pour entendre la lecture des préceptes qui leur tracent leurs devoirs. Avant de commencer cette lecture, le président de l'assemblée invite à s'éloigner les sangas qui se seraient rendus coupables de graves infractions à la loi, et à lui confesser leurs fautes ceux qui n'auraient commis que des péchés véniels. A Ceylan, les prêtres ne peuvent quitter leurs monastères pendant les trois mois que dure la saison des pluies. Les fidèles leur portent des aliments et leur donnent ensuite des vêtements neufs.

Lorsqu'arrive le terme de leur réclusion, toute la population est convoquée, la nuit, dans une des cours du temple. Deux sangas, parés de leurs robes de cérémonie, se placent dans des chaires élevées. L'un d'eux fait la lecture des livres saints, et l'autre en interprète le sens pratique et exhorte le peuple à être pieux et juste, à châtier ses pensées comme ses actes, et enfin à subjuguer ses passions, à l'exemple de Bouddha. En général, le peuple n'est point admis à la connaissance des mystères de la religion. On se borne à lui apprendre ce qu'il doit croire et ce qu'il doit faire; et ces enseignements n'embrassent guère que la morale et quelques règles religieuses, qui consistent à faire l'aumône, à jeûner dans les temps voulus, à méditer sur l'incertitude des choses de la vie et à se conduire d'une manière profitable à lui-même et à autrui.

L'adoration, que peuple et religieux adressent aux images de Sâkya et des autres saints du bouddaïsme, se renouvelle au soleil levant, à midi et au soleil couchant. Les offrandes consistent en des fleurs odorantes, que le prêtre officiant arrange devant les idoles, pendant que le fidèle, prosterné, garde le silence ou récite une profession de foi. On brûle des cierges et de l'encens; on répand de l'eau parfumée, ou eau bénite, appelée *archan* par les Mongols, et que renferme un vase d'argent nommé *boumba;* on récite certaines prières, on chante des hymnes alternativement en récitatifs et en chœurs, qu'accompagnent les sons de divers instruments, la plupart d'une grandeur énorme, tels que des trompettes, des tambours, des cymbales, des flûtes, des hautbois et des *gongs* ou tam-tams. Le voyageur Davy, qui fut témoin de l'office divin dans un temple bouddhaique de Ceylan, signale la ressemblance qu'il présente avec les messes solennelles du catholicisme. Dans chaque monastère, on fabrique continuellement des idoles de métal, dont les dévots ornent avec profusion leurs demeures. C'est une sorte de luxe qu'ambitionnent les plus pauvres eux-mêmes. Il y a dans le palais du dalaï-lama une galerie de quarante pieds de long où se trouvent réunies d'innombrables statuettes représentant les dêvas et les saints que révère la religion. Les images sont rangées en ordre sur des gradins qui s'élèvent depuis le plancher jusqu'au plafond. Lorsque quelque lama, recommandable par sa piété, vient à décéder, on brûle son corps avec du bois de sandal, et ses cendres sont recueillies dans une petite statue d'airain qui vient prendre sa place dans cette collection.

L'oraison la plus habituelle que chaque disciple de Bouddha répète, s'il le peut, jusqu'à mille fois par jour, est ainsi conçue : *Oûm mouni paimi oûm.* Cette formule est inscrite sur les bannières et sur tout ce qui appartient au service du temple. Les bouddhaïstes attribuent à chacun des mots qui la composent un effet miraculeux. Le premier et le quatrième écartent

tous les dangers qui entourent la vie, et les deux autres sont des préservatifs contre les terreurs de l'enfer et de la métemsychose ou du purgatoire. Les bouddhaistes pensent qu'il n'est pas nécessaire de comprendre le sens des prières pour qu'elles soient efficaces, et qu'il suffit d'en prononcer machinalement les paroles. C'est pour cette raison qu'ils ne se scandalisent point lorsque le service divin est interrompu par une conversation tenue à haute voix et même par des rires, à moins cependant que les prières ne soient l'objet de cette hilarité. On comprend dès lors comment s'est établi le singulier usage des *roues* ou des *coffres à prières*, qui est en vigueur parmi les sectateurs de Bouddha. Ces roues, appelées *kurdus* par les Mongols, sont des boîtes cylindriques ou à plusieurs angles, dont la surface est couverte de prières écrites en caractères d'or, et qui sont agitées par un moyen quelconque. Dans quelques temples, on voit un grand nombre de ces kurdus mus à l'aide d'un moulin à eau, et qui renferment des volumes du gandjour. Chaque tour de roue procure aux assistants le même mérite que s'ils avaient eux-mêmes récité les prières. Quelques-uns de ces cylindres sont mobiles, et certains sangas les transportent avec eux et leur impriment une rotation rapide et incessante, attribuant une grande valeur à cet exercice tout mécanique, auquel leur esprit n'a certainement aucune part.

Après les idoles et les images, les livres saints sont l'objet du culte le plus religieux de la part des disciples de Bouddha. Avant de les ouvrir, les sangas se lavent les mains et se rincent la bouche, afin de ne pas les souiller par un contact impur ou par une haleine viciée. Trois fois par jour, ils leur donnent des marques d'une profonde vénération; ils les saluent, leur offrent des fleurs, et ne s'assoient jamais ensuite qu'ils ne les aient placés dans un lieu plus élevé que celui où ils prennent séance. Ils construisent exprès des tours, ou stoûpas, pour en renfermer les originaux. C'est ainsi qu'il y avait autrefois à Mathoûra la tour des abhidharmas, celle des vinâyas et celle des soûtras. Les livres ne peuvent être lus qu'au printemps ou en été, parce que, dans d'autres saisons, cette lecture amènerait des tempêtes ou de la neige. Les scribes qui copient les livres sacrés sont choisis parmi les sangas et bornent à cela toute leur occupation.

Parmi les objets qui décorent les temples se trouve un guéridon garni de cent huit lampes allumées, représentant les cent huit volumes du gandjour, et que l'on fait tourner dans le même sens que les roues à prières. Les idoles sont parées de kadaks. Ces rubans, que nous avons déjà mentionnés, sont tissus de soie jaune, quelquefois grise, et ornés d'un dessin de la même couleur. Ils doivent être bénis par les sangas, et, après cette cérémonie, ils acquièrent des vertus surnaturelles. Les fidèles en entourent

leurs offrandes. Les jeunes gens en donnent aux personnes âgées, comme un témoignage de leur respect et de leur dévoûment, ou les échangent entre eux comme gage d'amitié. On en dépose aussi sur les tombeaux. Ce sont autant de talismans qui gardent les vivants de tout malheur et qui donnent aux morts les moyens d'échapper au supplice des enfers et de hâter leur arrivée au nirvanâ.

Nous avons parlé des chapelles que les dévots font ériger dans le voisinage des temples. Ces édifices sont appelés *soubourgans* par les Mongols. Ils ont pour but l'expiation des péchés, et permettent d'espérer une récompense future. Lors de la consécration d'un soubourgan, on jette dans l'intérieur quelques centaines de petits cônes de terre glaise, ou de *tsatsas*, que l'on regarde comme les images symboliques des personnes déifiées. On témoigne un grand respect pour ces chapelles. Tout passant est tenu de s'arrêter, de se prosterner trois fois, de faire trois tois le tour du monument, et d'y jeter quelque offrande, ne fût-ce qu'une boucle de ses cheveux, ou un simple éclat de bois.

A l'exemple des brahmaïstes, les adorateurs de Bouddha promènent processionnellement leurs idoles à travers les villes et les campagnes. Le sanga Chy-fa-hian, qui parcourut, au IVe siècle de notre ère, tous les pays où le bouddhaïsme était alors établi, nous a laissé la description d'une de ces solennités, dont il avait été témoin lors de son passage dans le Khotân. On avait étendu de grandes tapisseries et des tentures devant les portes de la capitale. Une estrade magnifiquement parée y avait été dressée. Le râdja, ses femmes et tous les grands des deux sexes y avaient pris séance, suivant leurs rangs. Des religieux appartenant à l'étude de la grande translation avaient construit, à peu de distance de la ville, pour y placer les images, un char à quatre roues, d'une hauteur de plus de vingt pieds, ayant la forme d'un pavillon mobile, orné des sept choses précieuses, avec des tentures, des rideaux et des couvertures de soie. Les statues des trois personnes de la trinité (Bouddha, Dharma et Sanga) furent déposées au milieu du char, et entourées d'un grand nombre d'autres idoles, toutes sculptées en or et en argent, et surmontées de guirlandes de pierreries fixées, par leurs extrémités, au faîte du pavillon. Lorsque le saint cortége fut parvenu à cent pas de la porte, le râdja se dépouilla de sa tiare, se revêtit d'habillements nouveaux et s'avança, pieds nus, vers le char qui portait les images divines, tenant à la main des fleurs et des parfums dont il leur offrit l'hommage avec dévotion. Au moment où les idoles passaient sous la porte de la ville, des jeunes filles, qui en occupaient la partie supérieure, jetèrent de toutes parts des fleurs en profusion, de sorte que ce char en fut littéralement couvert. Les autres monastères firent à leur tour, pendant

cette journée et les treize jours qui suivirent, autant de processions qui donnèrent lieu aux mêmes cérémonies. Ensuite le râdja, ses femmes et toute la cour, retournèrent au palais.

Quelquefois, les processions offrent la commémoration des principaux évènements qui ont signalé la vie terrestre de Sâkya. Dans ces occasions, on ne promène point d'idoles ; ce sont les prêtres eux-mêmes qui représentent les personnages sacrés et les mauvais génies. On prélude à la solennité par l'exposition, à la porte des temples, des images et des reliques, que le peuple vient adorer. Bientôt le cortége se forme et se met en marche. Quelques-uns des prêtres se chargent des objets qui se rattachent aux épisodes que l'on veut rappeler. Tel porte le pot de Sâkya ; tel autre son bâton de mendiant, couronné de fleurs ; et tous ont soin de placer un linge sur leur bouche, pour ne point souiller, par leur souffle, ces simulacres révérés. Partout, sur le passage de la procession, les fidèles se prosternent, prient, et font des offrandes. En avant, des danseurs et des bayadères se livrent à leurs exercices, des troupes de musiciens font résonner leurs instruments. Toutes les rues que traverse la procession sont jonchées de fleurs et de verdure, et les maisons qui les bordent, décorées de guirlandes et illuminées par une multitude de lanternes de papier de couleur.

Parmi les autres fêtes empruntées du brahmaisme, il faut citer particulièrement le *dourgâ-poudja* et le *tchérâng-poudja*, ou la fête des morts. Dans la première, qui a lieu au commencement de l'automne, et dure dix jours entiers, on représente les combats que se livrèrent autrefois les dieux et les démons. Les deux partis sont masqués de la manière la plus bizarre et la plus variée. Des éléphants, des chevaux, des singes et une figure horrible entourée de serpents rappellent les mauvais génies. La vertu divine, sous les traits de Dourgâ, attaque vivement ces êtres malfaisants, et la tragédie sacrée se termine lorsque cette divinité tutélaire a remporté la victoire, aux acclamations et aux cris de joie des assistants. La fête des morts a lieu à la fin de notre mois d'octobre. Le soir, on illumine le haut de tous les monastères et de toutes les maisons des particuliers ; on entend de toutes parts le bruit des instruments et des cloches, et le chant des hymnes funéraires. Le lendemain, tous les fidèles se signalent par quelque acte de bienfaisance, et distribuent de l'argent et des aliments aux pauvres.

Le Gange et les autres rivières sacrées de l'Inde sont, pour les sectateurs de Bouddha comme pour les brahmaïstes eux-mêmes, l'objet d'une vénération particulière, et les dévots viennent s'y baigner de tous les points de l'Asie où leurs croyances ont pénétré. Mais ce n'est pas là le but unique de leur pèlerinage ; beaucoup de monastères renferment des reliques qui attirent annuellement une multitude de fidèles. Ces monastères sont habituel-

lement construits au sommet de quelque montagne. Lorsqu'un pèlerin en atteint le pied, son premier soin est de se prosterner, comme marque de respect et de dévotion, et ces génuflexions se répètent de distance en distance, jusqu'à ce qu'enfin on soit parvenu jusqu'à l'entrée du lieu saint. Ceux des dévots qui ne peuvent entreprendre ces pieux voyages chargent quelqu'un des pèlerins d'acheter pour eux des papiers imprimés et scellés par les sangas, sur lesquels est empreinte l'image de la divinité spécialement honorée dans le monastère, et qui ont pour effet infaillible de racheter les péchés que l'on a pu commettre. Les indulgences de la cour de Rome sont l'équivalent de cette sorte de papiers bénits.

Les sangas ne se livrent pas exclusivement aux pratiques ordinaires du culte, qui leur procurent déjà une si grande influence sur l'esprit des fidèles; ils se mêlent aussi de divination et de conjurations de toute espèce; ce qui ajoute encore, s'il est possible, à l'autorité dont ils jouissent près de ces peuples superstitieux. Dans le nombre des conjurations, Samuel Turner décrit comme on va le voir celle qui a pour objet de procurer un voyage heureux : « Il existe dans le Boutan une montagne sacrée, où les voyageurs se rendent pour conjurer la divinité qui y réside de leur être propice et de les ramener à bon port. Le lama principal, accompagné d'un nombreux cortége de prêtres et de musiciens, qui font résonner des timballes et des trompettes, se dirige en grande pompe vers la montagne. On porte en avant cinq bambous à chacun desquels est attaché un drapeau blanc. A la suite, sont deux longues perches entourées symétriquement de morceaux d'étoffes de soie bleus, rouges, jaunes et blancs, que l'on fait sans cesse voltiger autour de leur pivot. Sept jeunes filles, les cheveux flottants, marchent à quelque distance en arrière en chantant des hymnes religieux. Elles sont précédées par un lama vêtu d'une veste écarlate, coiffé d'un bonnet de laine élevé, et montant un cheval qu'il fait avancer très lentement. Quelques autres personnages ecclésiastiques viennent ensuite et terminent le cortége. Sur la montagne, est un autel appuyé contre un arbre, recouvert d'un surtout de soie jaune, et drapé de quatre morceaux d'étoffes rouges, bleus, jaunes et blancs. Trois lampes brûlent au-dessus, et l'on y voit plusieurs plats remplis de fleurs et de fruits. Sept hommes sont rangés en face de l'autel : ce sont le lama officiant et six autres prêtres faisant résonner différents instruments. A chacun d'eux, on présente un cierge parfumé, qu'ils tiennnent allumé à la main; on apporte également une tasse pleine de riz, au milieu de laquelle est planté un autre cierge. L'officiant touche le riz de la main gauche et dépose la tasse sur l'autel. En cet instant, commence la cérémonie : le chant des prêtres se fait entendre, et est accompagné du bruit des trompettes et des cymbales. Ces chants durent dix minutes, et sont

suivis d'un moment de silence. Puis le prêtre officiant se couvre d'un linge blanc la bouche et les narines, se lave les mains dans un vase d'eau, et entoure les cierges qui brûlent sur l'autel avec un linge de la même couleur. Après avoir offert quelques grains de riz, et fixé un des linges à l'extrémité d'une perche, on plante dans la terre ce drapeau, et ceux qu'on a apportés, et l'on jette au peuple le riz et les fruits consacrés avec des pièces de monnaie, pendant que les prêtres continuent à chanter et à jouer des instruments. Cette distribution achevée, la musique cesse et les prêtres boivent quelques tasses de thé. Bientôt les jeunes filles s'avancent en dansant, et la cérémonie finit aux acclamations des spectateurs. »

Les formalités religieuses qui accompagnent la naissance, le mariage et les funérailles des bouddhaïstes présentent dans chaque pays des différences notables qu'il serait sans intérêt de signaler. D'ailleurs, comme elles s'accordent pour le fond avec celles qui ont lieu dans le brahmaisme, nous renvoyons le lecteur à ce que nous avons dit de celles-ci.

Il est curieux de remarquer, avec Abel Rémusat, les points frappants de ressemblance qui existent entre les institutions, les pratiques et les cérémonies qui constituent la forme extérieure du bouddhaïsme, au Tibet notamment, et celles qui sont propres à l'Église romaine. Là, en effet, on retrouve un pontife suprême; des patriarches chargés du gouvernement spirituel des provinces; un conseil de prêtres supérieurs qui se réunissent en conclave pour désigner le souverain pontife, et dont les insignes mêmes ressemblent à ceux de nos cardinaux; des couvents de moines et de religieuses; des prières pour les morts; la confession auriculaire; l'intercession des saints; le jeûne; le baisement des pieds; les litanies; les processions; l'eau lustrale. Et l'étonnement augmente encore lorsque l'on considère que toutes ces particularités étaient en usage dans le bouddhaisme dès le xe siècle avant notre ère. D'où peuvent provenir d'aussi évidentes conformités, alors que, d'un côté, les monuments de l'histoire, et, de l'autre, les enseignements de la foi, excluent toute idée de plagiat? C'est ce que nous abandonnons en toute humilité à l'appréciation d'esprits plus pénétrants que le nôtre.

CHAPITRE IV.

RELIGIONS LIÉES AU BOUDDHAISME. Culte primitif de la Chine. — Son origine hindoue. — Prêtres astronomes et physiciens. — Le tribunal des affaires célestes. — Dieu suprême immatériel. — Unification de l'âme des justes. — Le culte se matérialise. — Il est ramené à son caractère spiritualiste. — Doctrine du tao. — Antérieure au bouddhaisme. — En rapport avec cette croyance. — Chang-ti, Tien, Tao. — Ses deux natures. — Le chaos primordial. — Les nombres créateurs. — Les principes féminin et masculin. — Le tai-ki. — L'yang et l'yn. — Les ou hing, élements, planetes. — Les sept provinces du monde. — Œuvres des ou hing. — Prodiges qui signalent leur avenement. — Pan-kou, le grand architecte de l'univers. — Description du monde terrestre. — Images de Pan-kou. — Les quatre animaux mystériens. — Les san hoang. — Les trois périodes qui leur correspondent. — Tien-hoang. — Ti-hoang. — Gin-hoang. — Les neufs tcheou. — Les six ki. — Les ou loung. — Les che-ti. — Les ho-lo. — Les lien. — Fo-hi. — Il naît d'une vierge. — Niu-va sa sœur, vierge et épouse tout à la fois. — Révolte dans le ciel. — Déluge. — Chin-nong, le divin laboureur, fils d'une vierge et d'un esprit. — Génies et saints : les cinq chang-ti secondaires, les hien, les chin, les ki, les kooeï et les ngo-kooeï. — L'ame humaine. — Ses deux parties : le hoen et le pe. — Sa destinée. — Unification des saints. — Métempsychose des pécheurs. — Perfectibilité indéfinie de l'homme. — Les koua et les nombres. — Le lo-tou et le lo-chou — Harmonies de la nature. — Divination : le chi et le pou. — Les vou, ou sorciers. — Breuvage d'immortalité. — L'empereur Vou-ti. — Lao-tse. — Sa vie. — Traditions merveilleuses sur sa naissance. — Sa morale. — Les tao-sse, ou docteurs de la raison, ministres de la religion du tao. — Culte superstitieux. — Histoire. — État actuel. — Doctrine de Khoung-fou-tse, ou Confucius. — Vie de ce philosophe. — Ses king, ou livres canoniques. — Honneurs rendus à sa mémoire. — Analyse de son systeme philosophique. — Quelques-uns de ses préceptes moraux. — Le Khoung-fou-tséisme devient une religion. — Ses temples : kiao et miao. — En quoi ils consistent. — Les plus fameux. — Sacrifices. — Hommages à Chang-ti, aux solstices. — Symboles astronomiques. — Fête de l'agriculture.

Sabéisme chinois. Il résulte des plus anciens documents historiques que l'adoration des astres et des autres puissances visibles de la nature formait la religion primitive de la Chine. Cette religion, dont la source paraît être le brahmaïsme indien, avait pour ministres des prêtres physiciens et astronomes, gouvernés par un collége qui portait le titre de ***Tribunal des affaires célestes***. Il ne faudrait pas croire cependant que ce fût là, plus que dans l'Inde, une croyance matérialiste : les prêtres admettaient qu'il y avait, au-dessus de toutes les divinités sensibles, un être supérieur, invisible, immatériel, tout-puissant, qui animait, entretenait et gouvernait le monde, et dans le sein duquel toutes les créatures vivantes devaient un jour se réunir, en se purifiant par l'exercice de la vertu.

On voit néanmoins que, sous le règne de Chao-hao, dès l'an 2597 avant notre ère, cette notion d'une intelligence pure s'était généralement effacée ; que les esprits du ciel, des eaux et des montagnes recevaient seuls les hommages des peuples, et qu'il ne régnait plus qu'une idolâtrie grossière, entourée de toutes les pompes extérieures des sacrifices. Environ quatre-vingts ans après, l'empereur Tchouen-hio fit cesser cet état de choses, ramena la doctrine à son caractère spiritualiste, et se créa souverain pontife du culte réformé, s'attribuant exclusivement le privilége de sacrifier à l'être suprême.

Tao-sse. Il est probable que ce n'est que postérieurement que s'établit

la doctrine des tao-sse, souche de toutes les croyances professées aujourd'hui dans le céleste empire. Quoi qu'il en soit, de l'aveu même des bouddhaïstes chinois, cette doctrine est antérieure à la leur et elle s'y rattache. Il est à remarquer, en effet, que ce Tapaswi-mouni qui, suivant la légende sacrée, vint saluer la naissance de Sâkya, était un tao-sse, ou docteur de la raison.

D'après les idées de ces sectaires, dont les rapports avec les religions de l'Inde sont nombreux et frappants, la grande intelligence est Chang-ti, ou le souverain suprême; Tien, ou le ciel; Tao, ou la raison supérieure universelle. Elle a deux natures, ou deux modes d'être : le mode spirituel ou immatériel, le mode matériel ou corporel. L'âme humaine est émanée de sa nature spirituelle, qui est parfaite, et c'est dans cette substance qu'elle doit s'efforcer de retourner, en se dégageant des liens de la matière.

Suivant le *Tao-te-king*, où se trouve consignée la croyance antique des tao-sse, c'est la raison suprême qui a engendré les êtres matériels. « Avant cette génération, ce n'était qu'une confusion complète, un chaos indéfinissable Au milieu de ce chaos, il y avait une image indéterminée, confuse, indistincte; des êtres, mais des êtres en germe; un principe subtil et vivifiant, qui était la vérité; un principe de foi, Tao, la raison suprême. Ce n'était qu'un silence immense, un vide incommensurable, sans formes perceptibles. Seul, cela existait, infini, immuable, et circulait dans l'espace illimité, sans éprouver aucune altération. » C'est de ce chaos que sont issus tous les êtres. « Le tao a produit un, un a produit deux, deux a produit trois, trois a produit tout ce qui est. L'universalité des êtres repose sur le principe féminin, et embrasse, enveloppe le principe mâle; un souffle fécondant entretient en eux l'harmonie. »

La première création du tao est le taï-ki, principe mystérieux, dont le nom signifie grand comble. Cette métaphore est empruntée de la forme des toits, dont le faîte s'appelle *ki*. « Or, de même que tous les chevrons sont appuyés sur le faîte d'un toit, de même aussi, toutes choses sont appuyées sur le premier principe. » Les tao-sse disent que le taï-ki a engendré deux effigies, c'est-à-dire deux matières, l'une parfaite, nommée yang, l'autre imparfaite nommée yn; celle-ci passive, celle-là active; ou le ciel et la terre, la clarté et l'obscurité, le chaud et le froid, le sec et l'humide, et toutes les autres qualités opposées de la matière, sur lesquelles roule la conservation du monde visible. Les éléments sont le résultat de parcelles yn et de parcelles yang sorties du taï-ki et combinées entre elles. Ces éléments (*ou hing*) sont le feu (*ho*), l'eau (*choui*), la terre (*tou*), le bois (*mou*), et le métal (*kin*). Ils se confondent avec les cinq planètes : Saturne

répond à la terre, Jupiter au bois, Mars au feu, Vénus au métal, Mercure à l'eau. Les planètes, ou les éléments, en y joignant le Soleil (*ge*) et la Lune (*yeu*), forment ce que les tao-sse appellent *les sept gouvernements*, les sept provinces du monde.

Lorsque la création fut complète, chacun des cinq éléments a produit une dynastie de rois des hommes. Ces dynasties éteintes, le premier élément en a produit une nouvelle ; le second également, et ainsi de suite ; et cette opération se renouvellera, sans interruption et nécessairement, jusqu'à la consommation des siècles. Sous chaque dynastie, l'élément qui l'a produite exerce sa domination sur le monde. Son avènement se manifeste par des prodiges : avec le règne du bois apparaît un dragon vert ; les arbres et les plantes sont d'une beauté et d'une vigueur extraordinaires ; avec le règne de l'élément igné, se montre un corbeau de feu ; avec celui de la terre, un immense dragon jaune, et les récoltes sont abondantes ; sous le règne du métal, les mines d'argent ne sont plus assez vastes pour contenir les richesses qu'elles enfantent, et tous les animaux ont une couleur argentée ; sous le règne de l'eau, enfin, tombent des pluies abondantes ; les fleuves rompent leurs digues et submergent les campagnes.

La substance des choses engendrée, parut Pouan-kou ou Pan-kou, le grand architecte de l'univers (*yu-chi*), qui la coordonna et lui imprima les formes. « Le travail de Pan-kou dura dix-huit mille ans. Le ciel s'élevait chaque jour de dix pieds ; la terre s'épaississait d'autant, et Pan-kou grandissait dans la même proportion. L'œuvre terminée, il mourut. Sa tête devint une montagne ; de ses veines sortirent les fleuves et les rivières ; ses cheveux poussèrent des feuilles et formèrent des forêts ; les poils de son corps furent changés en herbe. » La terre, son ouvrage le plus connu, se nomme *le royaume du milieu*. A la surface se dressent cinq montagnes, dont le Kouen-lun ou le Tai-chan, avec une ceinture d'arbres tong, occupe le centre. Elle est entourée par *la vallée lumineuse*, dont les quatre points cardinaux sont appelés, savoir : l'orient, *yang-kou* ; le midi, *nan-kiao* ; l'occident, *moeï-kou*, le vallée obscure ; le nord, *yeou-tou*, la cour des ténèbres. Elle est limitée par quatre mers (les *se haï*). Au sommet du mont Kouen-lun, près des portes célestes, est une fontaine, *la fontaine jaune*, dont l'eau donne l'immortalité, et qui est la source de quatre fleuves, dont les flots roulent vers les quatre parties du monde. Dans les dessins qui représentent la formation de l'univers, on voit Pan-kou « le maillet et le ciseau en main, dégrossissant les immenses blocs de granit qui flottent confusément dans l'espace. A travers les ouvertures que sa main a pratiquées, on aperçoit le soleil, la lune et les étoiles. Près de lui sont les quatre animaux sacrés : le dragon (*loung*), reptile aérien ; le ki-lin, quadrupède fantastique qui a le

corps du daim recouvert d'écailles, la queue du bœuf, le pied du cheval, et la tête armée d'une corne qui se termine par un bouton de chair; le fong-hoang, dont le plumage écaillé reflète les cinq couleurs; et la tortue mystérieuse, portant sur sa carapace l'histoire du monde antérieur, écrite en lettres à têtes de crapaud. »

Les *san hoang*, ou les trois puissances productrices, c'est-à-dire le ciel, la terre et l'homme, succédèrent à Pan-kou. « Chacune de ces trois puissances est un assemblage de moules particuliers, où se forment des êtres analogues à cette puissance, et qui peuvent se modifier, se transformer, passer dans une classe inférieure ou supérieure. Une masse de plomb, une fleur, un arbre, un animal immonde, un sage, résultent des mêmes particules de substance première jetées successivement dans des moules divers. »

A ce triple règne correspondent trois périodes d'une durée de dix mille huit cents ans chacune, et les trois premières d'une révolution complète en douze périodes, après laquelle notre monde épuisé cessera de produire, et rentrera dans le chaos primitif, pour se reformer ensuite et subir éternellement des créations et des destructions successives. A la première période, dite du *rat* (le bélier du zodiaque), le ciel commence ses opérations; à la seconde, celle du *bœuf* (le taureau), la terre commence les siennes; à la troisième, celle du *tigre* (les gémeaux), l'homme est produit et mis en état de faire aussi ses opérations; à la onzième période, la période du *chien* (le verseau), tous les êtres ont passé par les degrés de naissance et de développements qui leur sont propres; alors tout s'arrête, dégénère, et, dans le cours de la douzième période, tout meurt et se détruit.

La première des trois puissances se nomme Tien-hoang. On l'appelle aussi *tien-ling*, c'est-à-dire le ciel intelligent; *tse-jun*, le fils qui nourrit et embellit toute chose; *tchong-tien*, *hoang-kiun*, le souverain roi au milieu du ciel. On dit qu'il naquit sur le mont Vou-vai (qui renferme tout). Il avait le corps d'un serpent. On fait aussi de Tien-hoang une dynastie composée de treize rois du même nom. « Les tien-hoang, ou empereurs du ciel, dit le père Amiot, gouvernèrent le monde après Pan-kou. Ils ne se mettaient en peine ni de leur nourriture ni de leurs vêtements; le travail était alors inconnu. Ils exerçaient un empire absolu, et tout le monde obéissait aveuglément à leurs ordres. » Ti-hoang, la seconde puissance, se nommait aussi *ti-ling*, *ti-tchong*, *hoang-kiun*, celui qui règne souverainement au milieu de la terre; *tse-yuen*, le fils principe. Il avait le visage d'une jeune fille et la tête d'un dragon. On en fait également une dynastie composée de onze frères du nom de Yo (la montagne), et qui vécurent chacun dix-huit mille ans. Gin-hoang, la troisième puissance, avait neuf têtes, le visage

d'homme et le corps de dragon. Il divisa la terre en neuf parties (les neuf *tcheou*), et choisit la partie du milieu pour y faire son séjour. De là il donnait ses ordres, et gouvernait l'univers. Il civilisa les hommes; les vents et les nuages lui obéissaient, et il disposait à son gré des six sortes de *ki*, qui sont le repos et le mouvement, la pluie et les vents, la lumière et les ténèbres. On fait pareillement de Gin-hoang une dynastie de neuf frères qui n'avaient qu'un même cœur et une même volonté, et qui se partageaient le gouvernement de la terre. On les représente montés sur un char de nuages attelé de six oiseaux.

D'autres dynasties succédèrent à celles-ci. Tels sont les ou loung (les cinq dragons ou empereurs), les che-ti (les rois serpents), au nombre de cinquante-neuf; les trois ho-lo, qui, pour gouverner leur empire, montaient le sei-lou, quadrupède ailé; les six lien-tong, qui avaient une licorne ailée pour symbole, etc.

Ensuite, viennent les temps semi-historiques, qui commencent par Fo-hi. Voici ce que rapporte la légende à l'égard de ce prince : « La fille du Seigneur, nommée *Hoa-su*, c'est-à-dire la fleur attendue, fut mère de Fo-hi. Se promenant un jour sur les bords du fleuve du même nom, elle s'émut; un arc-en-ciel l'environna; et, par ce moyen, elle conçut. Au bout de douze ans, dans le cours de la douzième lune, elle accoucha, vers l'heure de minuit; c'est pourquoi l'enfant fut nommé *Soui*, ou l'année. » Fo-hi, selon quelques-uns, avait le corps d'un dragon et la tête d'un bœuf. D'autres disent qu'il avait la tête longue, de beaux yeux, des dents de tortue, des lèvres de dragon, une longue barbe blanche, et que sa taille était de neuf pieds. « Fo-hi succéda au ciel et sortit à l'orient. » A trente ans, il fut empereur ; quarante-quatre ans après, il fit le livre céleste (1). On lui attribue l'invention de tous les arts et de toutes les sciences. Il mourut âgé de cent quatre-vingt-quatorze ans, après en avoir régné cent soixante-quatre, et fut enterré à Chan-yang ou à Tchin, à l'occident de l'empire.

On donne pour sœur et pour épouse à Fo-hi Niu-oua, ou Niu-va, qu'on nomme encore *Niu-hi* et *Niu-hoang*, la souveraine des vierges; *Hoang-mou*, la souveraine mère ; et *Yeu-ming*, la lumière pacifique. Niu-va avait un corps de serpent, une tête de bœuf et les cheveux épars. Elle sortit du mont Chin-kouang. En naissant, elle était douée d'une intelligence divine, et elle obtint, par ses prières, d'être vierge et épouse tout à la fois. De son temps, il éclata dans le ciel une révolte, dont Kong-kong fut l'instigateur et le chef. Pour rendre l'univers malheureux, il excita le déluge, brisa les

(1) Voir plus loin, p. 347, ce que nous disons des *koua*, ou des trigrammes de Fo-hi.

liens qui unissaient le ciel et la terre, et accabla les hommes de tant de maux qu'ils ne pouvaient les supporter. Émue de compassion pour les souffrances de la race humaine, Niu-va déploya ses forces toutes divines, combattit Kong-kong, le défit entièrement et le chassa. Cette victoire obtenue, elle rétablit les quatre points cardinaux ; elle purifia par le feu des pierres de cinq couleurs, et en boucha les brèches du ciel ; elle brûla des roseaux, et en ramassa les cendres pour servir de digues au débordement des eaux. La terre étant ainsi redressée, et le ciel rendu à sa perfection, elle fit régner la paix dans le monde, et tous les peuples passèrent à une vie nouvelle. Après un règne de cent trente ans, Niu-va abandonna sa dépouille terrestre ; mais elle apparaît quelquefois aux regards des hommes. Sa lumière remplit tout l'espace. Montée sur le char du tonnerre, elle le fait traîner par des dragons ailés, soumis à ses ordres. Un nuage d'or la couvre et l'environne, et elle se joue ainsi dans les régions les plus élevées de l'air, jusqu'à ce que, parvenue au neuvième ciel, elle aille faire sa cour au Seigneur, à la *porte de l'intelligence.*

Parmi les successeurs de Fo-hi, il faut citer Chin-nong, surnommé *le divin laboureur.* Ce personnage, qu'on représente avec un corps d'homme et une tête de bœuf, avec un front de dragon et des sourcils très grands, eut pour mère *Ngan-teng* ou *Niu-tong*, la fille qui monte et qui s'élève. Niu-tong se promenant un jour à Hoa-yang, c'est-à-dire au midi de la colline des Fleurs, conçut par le moyen d'un esprit, et mit au monde Chin-nong, dans un antre, au pied du mont Li. Trois heures après qu'il fut né, Chin-nong eut l'usage de la parole ; à cinq jours, il marcha ; à sept, il eut toutes ses dents ; à trois ans, il savait tout ce qui concerne l'agriculture. Il eut pour maîtres les sages les plus renommés de son temps, entre autres Tchi-Song-tse et Tchun-hi, et régna successivement à Y et à Ki. Il apprit aux hommes à cultiver les champs et la vigne. Au nombre des prodiges multipliés qui signalèrent son époque, il ne faut pas omettre une pluie de blé. Chin-nong occupa le trône pendant cent quarante-cinq ans, et mourut à l'âge de cent soixante-huit. La légende ajoute qu'il laissa douze enfants.

Le ciel, la terre et les enfers, sont peuplés de génies de diverses natures. Immédiatement au-dessous de Chang-ti, ou le souverain suprême, sont les cinq chang-ti secondaires, ou les esprits des éléments, qui président aux cinq parties du ciel, aux cinq saisons dont l'année se compose, aux cinq dynasties qui doivent tour à tour régner sur le royaume du milieu. A ce titre de chang-ti qui leur est commun, on ajoute, pour les distinguer, le nom de la couleur qui leur est particulière. Ainsi, le génie qui préside à l'orient et au printemps, ou l'élément du bois, se nomme le *chang-ti vert.* Le génie affecté au feu, au midi et à l'été, s'appelle le *chang-ti rouge.* Le génie de

la terre, de la partie moyenne du ciel et de la saison intermédiaire, est qualifié de *chang-ti jaune*. Le génie du métal, de l'occident et de l'automne, a pour dénomination celle de *chang-ti blanc*. Enfin, le génie de l'eau, du septentrion et de l'hiver, reçoit le nom de *chang-ti noir*.

A la suite de ces cinq génies viennent, dans l'ordre hiérarchique, les *hien*, ou saints, c'est-à-dire les âmes des hommes qui, par de pieuses pratiques et par l'exercice de toutes sortes de vertus, ont mérité de retourner à leur source divine. Prosternés aux pieds de Chang-ti, ils nagent dans les délices d'une éternelle félicité. Au-dessous des hien, sont les esprits célestes nommés *chin*. « Un chin est placé sur la limite de la vie matérielle et de la suprême béatitude ; il est accessible aux passions, et n'a pas perdu la faculté de faillir. Il peut dès lors mériter des peines et des récompenses ; il peut être élevé ou dégradé. Les chin ont pour mission de diriger et de surveiller les différents rouages de l'univers et de les faire fonctionner pour le plus grand bonheur des hommes. Le soleil, la lune, les étoiles, les vents, la pluie, la grêle, les météores, les saisons, les jours, les nuits, les heures, se meuvent sous leur influence. » Quelque élevés qu'ils soient dans la hiérarchie des êtres, ils n'en dépendent pas moins de l'autorité de l'empereur, qui les dégrade ou les casse, s'il est mécontent de leurs services, et les expulse des chapelles où ils sont vénérés. Les *ki* sont des génies terrestres ou des esprits proprement dits. Ils président aux montagnes, aux forêts, aux rivières. On appelle *kouei* les génies des régions inférieures, ou les mânes. Enfin, il y a des esprits malfaisants nommés *tchi-moeï, sie-chin*, et, plus communément, *ngo-kouei*. Ceux-ci vivent en hostilité continuelle avec les hommes et avec les chin. Sans l'intervention des derniers, ils ne manqueraient pas de troubler les airs, d'exciter les vents et les orages. « Ces êtres pervers, qui tiennent le milieu entre l'homme et la brute, habitent autour des tombeaux, aux environs des trésors et des mines, des eaux croupissantes, des lieux infects. Quand ils peuvent se glisser dans un cadavre, et, sous cette enveloppe, se mêler parmi les hommes, ils effraient le monde par la perversité de leur nature et par l'énormité de leurs crimes. Tel féroce tyran, telle femme aux conseils funestes, cités avec opprobre dans les annales de l'empire, n'étaient en réalité que des ngo-kouei déguisés. »

On divise l'âme humaine en deux parties, l'une mobile et subtile appelée *hoen*, d'où provient la faculté de connaître, l'autre fixe et grossière, nommée *pe*, d'où provient la faculté de sentir. Après la mort, la première de ces parties, dégagée des liens du corps, retourne au ciel, d'où elle était venue, et devient chin. La seconde retourne à la terre, avec le corps auquel elle était attachée, et devient kouei. Telle est la destinée commune de l'âme

humaine ; mais il arrive aussi que le hoen des hommes qui ont eu une vie vertueuse et conforme à la loi va se classer parmi les hieu, ou saints, et se réunir à l'essence de Chang-ti. Au contraire, le hoen des hommes qui ont mal vécu et qui n'ont pas acquis la connaissance du retour des êtres à leur principe, de leur *unification* dans l'être universel suprême, subit des calamités et des renaissances successives dans de nouveaux corps. Il est à remarquer que, contrairement à la plupart des traditions religieuses des autres peuples, celles des tao-sse n'admettent point une perfection originaire et une chute de l'homme, mais qu'elles constatent qu'il y a eu progrès et développement de nature, et que l'âme est indéfiniment perfectible.

Là ne se borne pas la croyance des tao-sse. Ils ont foi en outre dans la divination et dans une magie superstitieuse qui leur permet de prolonger et même d'éterniser leur existence ici-bas. Ils se servent le plus habituellement, pour connaître l'avenir, des *koua*, ou trigrammes, et des *nombres*. Les koua sont huit caractères composés chacun de trois lignes qui, combinées diversement, en font soixante-quatre, ou plutôt c'est une seule ligne droite différemment brisée et placée sur trois rangs. Le premier des huit koua représente le ciel ; le second, la terre ; les suivants, la foudre, les montagnes, le feu, les nuages, les eaux et le vent. Le trigramme du ciel et celui de la terre sont le père et la mère des autres, qu'on nomme les six enfants. Ces symboles, origine des caractères chinois actuels, sont attribués par la légende à Fo-hi, qui les traça sur une table appelée *ho-tou*, que lui avait apportée, étendue sur son dos, un dragon-cheval ailé (*loung-ma*) sorti à l'improviste des eaux du fleuve Fo-hi. Les nombres ont également une source miraculeuse. Comme l'empereur Yu, plongé dans la méditation, se promenait, il y a trois mille cinquante ans, sur les bords du fleuve Lo, un dragon-cheval sortit de ce fleuve et se présenta devant le monarque, portant sur son dos, comme le dragon de Fo-hi, une mappe appelée *lo-chou*. Sur cette table, étaient inscrits les neuf premiers nombres ; le cinquième au centre, les huit autres à l'entour. Les tao-sse, à l'exemple des brahmaïstes, pensent que les rapports de tous les êtres, dans le monde moral et dans le monde matériel, sont réglés par certaines harmonies qui résultent des vertus intrinsèques des nombres. Suivant eux, les cinq impairs 1, 3, 5, 7, 9, sont célestes et parfaits ; les quatre pairs 2, 4, 6, 8, terrestres et imparfaits. Aussi s'attachent-ils à diviser les choses bonnes et mauvaises d'après cette théorie mystérieuse.

Le procédé à l'aide duquel on interroge les koua s'appelle *chi* (herbe qu'on examine). Les koua ont deux parties, l'une inférieure, ou le *ching* ; l'autre supérieure, ou le *hoeï*. Chacune a trois lignes, et l'ensemble forme en quelque sorte un troisième koua, qui résulte de l'union des deux. On

trace avec des filaments d'herbe les figures qui composent les koua, soit les trois lignes de dessus, soit celles de dessous; on agite les filaments sur le papier où on les a posés; on examine ensuite le koua qui est produit par leur déplacement, et on y voit la solution que l'on cherchait. Le *pou*, inspection d'une tortue qui brûle, est un autre moyen d'arriver au même but. L'opération donne lieu à cinq sortes d'indices, selon les figures qu'amènent à la surface de l'écaille les effets successifs de la combustion. On y voit l'apparence tantôt d'une pluie qui tombe, tantôt d'une pluie qui cesse, et qui est suivie d'un beau temps; tantôt enfin des lignes qui se suivent, qui se croisent et qui forment des traits semblables à ceux des koua. Ces genres de divination sont autorisés par les lois, parce qu'ils servent à interroger les bons génies sur des choses licites; mais il y en a d'autres qui sont proscrits à raison de la nature des enchantements qu'on emploie ou du but que l'on se propose. Les pratiques propres à ces divinations défendues sont mises en usage par des sorciers, des magiciens, auxquels on donne le nom de *vou*, et qui prétendent être en communication avec les mauvais esprits. Ces vou mêlent à leurs conjurations des chants et des danses et des offrandes immondes. Quelques-uns composent des breuvages auxquels ils attribuent la vertu de prolonger la vie. L'empereur Vou-ti avait foi dans l'efficacité de cette sorte de breuvages. On rapporte qu'un vou lui apporta un jour un élixir qui devait lui donner l'immortalité. Un mandarin qui était présent prit la coupe et avala la liqueur. L'empereur, irrité, le condamna à perdre la vie. « Si ce breuvage rend immortel, dit le mandarin, vous entreprendrez inutilement de me faire mourir; si, au contraire, il ne peut prolonger les jours, le larcin que j'ai commis mérite-t-il la mort? »

La doctrine du tao fut coordonnée et fixée par le philosophe Lao-tse, qui vivait six cent quatre ans avant notre ère. Il était né de parents agriculteurs, dans le royaume de Thsou, état feudataire chinois, qui forme aujourd'hui les provinces de Hou-pe et de Hou nan. On ne sait rien de sa jeunesse; mais on pense qu'elle fut consacrée à l'étude. A quarante ans, il était historiographe et archiviste d'un roi de la dynastie Tcheou. Plus tard, il fut investi d'un mandarinat d'un rang inférieur. Animé du désir d'augmenter son savoir, il visita les provinces de l'empire, et fut le premier des philosophes chinois que l'histoire présente comme ayant été chercher des lumières à l'étranger. La sagesse de Lao-tse attira près de lui un grand nombre de disciples qui recueillaient avidement sa parole, et qui manifestaient pour lui le plus vif enthousiasme et la vénération la plus profonde. L'engouement dont il était l'objet fut poussé à ce point qu'après sa mort il passa pour un dieu, et que sa doctrine toute philosophique fut convertie en une véritable religion. La légende que ses sectateurs ont fabri-

quée sur son compte dit « qu'il a précédé la formation de l'univers; qu'il est la pure essence du ciel; que sa nature appartient à celle des intelligences divines; que, bien que, dans les âges successifs, il se soit incarné dans des formes corporelles diverses, il n'y eut cependant pour lui aucun jour de naissance; qu'il étendit et transforma le ciel et la terre, et qu'il en a opéré et en opèrera le renouvellement pendant des séries de périodes incalculables. » La légende ajoute que sa mère le conçut par l'influence d'une grande étoile tombante, et qu'elle le porta quatre-vingt-un ans dans son sein. « Cette longue grossesse mécontenta le maître qu'elle servait; il la chassa de sa maison et la força d'errer longtemps dans la campagne. Enfin, s'étant reposée sous un prunier, elle mit au monde un fils dont les cheveux et les sourcils étaient blancs. Elle lui donna d'abord le nom de l'arbre sous lequel il était né. S'apercevant ensuite qu'il avait les lobes des oreilles fort allongés, elle l'appela *Li-eulh*, prunier-oreille; mais le peuple, à raison de la couleur de ses cheveux, le nomma *Lao-tse*, vieillard-enfant, et *Lao-kiun*, vieux prince. »

De son propre aveu, Lao-tse n'a rien innové dans la doctrine du tao. « Je ne fais, dit-il, qu'enseigner ce que d'autres ont déjà enseigné avant moi. » Le livre qu'il a laissé a pour titre le *Tao-te-king*, le livre de la raison suprême et de la vertu. Il est écrit en vers irréguliers, terminés par des rimes souvent répétées; et les maximes qu'il contient sont formulées avec une extrême concision. M. G. Pauthier en a fait une traduction littérale, dont nous allons donner quelques extraits, pour qu'on puisse apprécier avec précision le caractère et la portée de la doctrine qui y est exposée: « L'homme saint n'a pas un cœur inexorable. Il fait son cœur selon le cœur de tous les hommes. L'homme vertueux doit être traité comme un homme vertueux; l'homme vicieux doit être également traité comme un homme vertueux : voilà la sagesse et la vertu. L'homme saint vit dans le monde tranquille et calme; c'est seulement à cause du monde, pour le bonheur des hommes, que son cœur éprouve de l'inquiétude. Celui qui connaît les hommes est instruit; celui qui se connaît soi-même est vraiment éclairé. Celui qui subjugue les hommes est puissant; celui qui se dompte soi-même est véritablement fort. Celui qui connaît le suffisant est riche. Celui qui accomplit des œuvres difficiles et méritoires laisse un souvenir durable dans la mémoire des hommes. Celui qui ne dissipe point sa vie est impérissable. Celui qui meurt et n'est point oublié a une vie éternelle. Si le peuple souffre de la faim, c'est que de trop grands impôts pèsent sur lui : voilà la cause de sa misère. Si le peuple est difficilement gouverné, c'est qu'il est surchargé de trop grands travaux : voilà la cause de son insubordination. Le souverain qui se sert du tao, ou de la raison suprême absolue, pour gou-

verner les hommes, ne recourt pas à l'emploi des armes afin d'opprimer son empire. Ses actions sont récompensées avec reconnaissance. Là où les grandes armées font leur demeure, croissent bientôt les ronces et les épines; après le départ de ces grandes armées, il survient nécessairement des années de calamités : l'homme vertueux remplit ses devoirs et ne recourt pas à la violence; car les choses violentes ne durent pas. » En général, la doctrine du tao consiste à éloigner tout désir véhément, à réprimer les passions vives capables d'altérer la paix et la tranquillité de l'âme. Elle interdit à l'homme tout retour sur le passé, toute recherche de l'avenir.

Comme toutes les religions, le lao-tséisme a des ministres. Ce sont des prêtres et des prêtresses voués au célibat, que l'on nomme tao-sse. Le titre de grand mandarin est attaché à la qualité de chef de la religion. Le culte se compose aujourd'hui, contrairement à la pensée du fondateur, d'une foule de cérémonies superstitieuses et de pratiques qui tiennent de la magie.

L'histoire ne mentionne qu'à de longs intervalles l'existence du culte du tao. Cependant, ce culte fut celui d'une grande partie de la population de l'empire. Il sortit même des limites de la Chine; et l'on voit qu'à la fin du quatrième siècle de notre ère, il était en vigueur non-seulement dans toute l'Asie centrale, mais encore jusque dans le cœur de l'Hindoustân, où il avait été introduit à une époque très reculée. En 640, l'empereur Taï-tsoung fit bâtir dans la ville impériale un temple magnifique affecté à ce culte, et qui devait être desservi par vingt et un tao-sse. Vingt-six ans plus tard, l'empereur Tao-tsoung se rendit de sa personne, en grande pompe, dans un autre temple du tao; et il ordonna, en 674, que le *Tao-te-king* fût enseigné dans les écoles publiques. Le lao-tséisme, qui, de tout temps, avait joui d'une existence paisible et révérée, se vit en butte à des persécutions lors de la conquête des Mongols. L'empereur Hou-pi-lie, lamaïste zélé, ordonna, en 1280, que l'on brûlât tous les livres de cette religion, à l'exception du *Tao-te-king*, qui était l'objet d'uue trop grande vénération pour qu'il jugeât prudent de tenter de le détruire: mais il ferma la plupart des temples du tao, et mit de sévères entraves à l'exercice du culte. Ses successeurs se relâchèrent peu à peu de cette rigueur, et aujourd'hui le bouddhaïsme et le tao, loin d'être en hostilités, se tolèrent réciproquement, quand il ne leur arrive pas de se réunir dans les mêmes cérémonies. Le lao-tséisme s'est étendu au Japon, dans la Corée, chez les Toungouses, au Tong-king, où il a reçu des formes diverses, et où il est professé par toute la partie de la population qui n'a pas embrassé le bouddhaïsme ou les principes de Khoung-fou-tse.

Khoung-fou-tséisme. Le philosophe qui porte ce nom, et qui est plus géné-

ralement connu sous celui de Coufucius, adopta, à l'exemple de Lao-tse, les idées mythologiques de l'ancienne croyance du tao, et il ne s'attacha, dans le système qui lui était propre, qu'à coordonner, développer et formuler les préceptes de la morale. Il naquit sous le règne de Ling-vang, dans le royaume feudataire de Lou, aujourd'hui la province de Chang-toung, cinq cent cinquante et un ans avant notre ère, cinquante-quatre ans après Lao-tse. L'histoire de sa vie est entourée de circonstances merveilleuses. Ainsi, l'on assure que l'animal fabuleux appelé ki-lin se montra dans le jardin de la maison où Khoung-fou-tse vit le jour, et rejeta par la bouche une pierre précieuse sur laquelle on lisait : « Un enfant pur comme l'onde cristalline naîtra lorsque les Tcheou seront sur leur déclin. Il sera roi, mais il n'aura aucun domaine. » Un concert harmonieux se fit entendre dans les airs au moment où il vint au monde, et, pour contempler de près cet auguste enfant, des astres se détachèrent de la voûte céleste, et s'approchèrent de la terre. Deux dragons, qui planaient au-dessus de la maison, s'abattirent et vinrent se placer à ses côtés comme pour le garder.

Khoung-fou-tse se distinguait des autres enfants par sa soumission aux ordres de sa mère, par son respect pour les vieillards. Il avait une gravité prématurée et une piété profonde, qu'il manifestait dans ses jeux mêmes, qui consistaient le plus habituellement à imiter les cérémonies du culte. A sept ans, sa mère l'envoya dans les écoles. Il s'y fit remarquer par un esprit studieux et par des progrès rapides. Le maître qui l'enseignait le jugea bientôt digne de remplir dans la classe les fonctions de moniteur; car, de temps immémorial, la méthode mutuelle était en vigueur dans les écoles de la Chine, comme dans celles de toute l'Asie. Khoung-fou-tse s'appliqua tout entier à l'étude des anciens auteurs chinois, et il prit tant de goût à cette lecture, qu'à l'âge de seize ans, il eut la hardiesse de soutenir une dispute très vive contre un mandarin des plus estimés pour son savoir, qui prétendait que les livres canoniques étaient obscurs et inutiles. Il avait extrait des écrivains les plus renommés un certain nombre de sentences et de maximes, dont il prétendait se servir pour régler sa conduite et pour instruire les autres. A dix-sept ans, sur les sollicitations de sa mère, il accepta un mandarinat subalterne qui lui donnait inspection sur la vente et la distribution des grains, et qui lui permit de faire cesser les nombreux abus introduits dans cette branche de commerce. A dix-neuf ans, il épousa Ki-kouan-chi, d'une ancienne famille du royaume de Soung; et, à vingt ans, il était père d'un fils qui reçut le nom de Pe-yu. Cet évènement fut pour lui l'occasion d'un honneur dont il n'y avait que de bien rares exemples : le roi de Lou l'envoya complimenter, et lui fit porter un poisson dont il vint lui-même prendre sa part. La manière distinguée dont il

s'acquittait de sa charge attira l'attention des magistrats, qui le nommèrent inspecteur-général des campagnes et des troupeaux, fonctions qu'il remplit avec son intelligence ordinaire, et qui le mirent à même d'améliorer considérablement la condition des agriculteurs.

Il exerça cet emploi pendant quatre années. Ensuite il perdit sa mère, à qui il consacra de brillantes funérailles, dans lesquelles il fit revivre les rites anciens tombés en désuétude; et il passa trois ans uniquement occupé des devoirs que lui imposait le deuil. Ce temps expiré, il reçut d'un roi de Yen une ambassade solennelle chargée de lui demander des règles de conduite. L'année suivante, il se rendit à la cour de ce prince, et travailla avec lui à la réforme des lois et des mœurs. Cependant, peu satisfait de son ouvrage, Khoung-fou-tse prit la résolution de voyager pour se fortifier dans la connaissance des institutions, des coutumes et du génie particulier des différents peuples. Dans cette vue, il parcourut en observateur tous les royaumes dont se composait le céleste empire, et conféra avec les sages et avec les mandarins qui jouissaient de quelque réputation. Fort de toutes les notions qu'il avait recueillies, il revint dans sa patrie, où il se vit l'objet de l'estime universelle. Il fut investi d'une haute magistrature qui avait pour mandat l'amélioration politique et morale du pays. Sa maison devint le rendez-vous de l'élite de la population, qui venait en foule s'instruire de ses leçons. Dans le nombre des personnes les plus éclairées et les plus assidues, il choisit douze disciples principaux et divisa le reste en quatre classes, à chacune desquelles il assigna des attributions spéciales. Les membres de la première ne devaient s'appliquer qu'à l'étude de la sagesse et à leur propre perfection; les seconds, plus avancés, s'occupaient à composer des discours éloquents propres à faire sentir au peuple tout le prix de la vertu. La politique et les règles qui concernent le gouvernement formaient l'étude des membres de la troisième classe. Ceux de la quatrième étaient chargés d'écrire des traités de morale d'un style sentencieux et poli. Le nombre de ces disciples (*jou*) s'éleva en peu de temps à trois mille, qui étaient venus de tous les royaumes de la Chine pour suivre les utiles enseignements du maître.

C'est à cette époque que Khoung-fou-tse entreprit de remanier les livres sacrés; mais ce travail fut plutôt une révision qu'une correction. Il s'attacha surtout à en élaguer ce qui lui paraissait inutile. C'est ainsi qu'il réduisit le livre des Annales de cent chapitres à cinquante, et le livre des Vers, de trois mille odes à trois cent onze. La collection de ces livres, augmentée postérieurement, porte aujourd'hui le titre de *Chi-san-king*, les treize livres canoniques. Elle comprend le *Y-king*, ou le livre des changements; le *Chou-king*, ou le livre des annales; le *Chi-king*, ou le livre des

vers; le *Li-ki*, ou le livre des rites; le *Tchun-tsieou*, ou le printemps et l'automne; le *Y-li*; le *Tcheou-li*; le *Koung-yang* et le *Kou-liang*, qui sont deux commentaires sur le *Tchun-tsieou*; le *Hiao-king*, livre sur la piété filiale; le *Lun-yu*, dialogues moraux; le *Meng-tse*, et enfin, le *Elulh-yu*, petit dictionnaire par ordre de matières. Tous ces livres sont dans la plus haute estime parmi les Chinois; la doctrine qu'ils renferment est regardée comme infaillible; un seul passage suffit, dans une dispute, pour réduire au silence le raisonneur le plus hardi.

La tâche du réformateur et du moraliste ne fut pas sans difficulté; elle lui créa de nombreux ennemis; et il finit par tomber dans la disgrâce. Il abandonna de nouveau sa ville natale; mais sa philosophie triste, sévère, épouvantait des hommes corrompus par une longue habitude du vice. Sa réputation d'austérité le précédait partout où il portait ses pas, et il lui fallait constamment lutter contre de nouveaux obstacles. Il mena donc une vie misérable, entouré seulement d'un petit nombre de disciples qui lui étaient restés fidèles. D'autres malheurs vinrent l'accabler coup sur coup; il perdit tour à tour sa femme et son fils unique, entraîné prématurément au tombeau par la douleur d'avoir perdu sa mère. Lui-même il mourut enfin, dans la soixante-treizième année de son âge, quatre cent soixante-dix-neuf ans avant notre ère, ne laissant après lui de sa race que Tse-sse, son petit-fils.

Cet enfant était trop jeune pour présider à ses funérailles. Les disciples se chargèrent de ce pieux devoir, et l'accomplirent avec une pompe extraordinaire. Cent d'entre eux vinrent s'établir avec leurs familles autour du lieu qui recélait la dépouille mortelle de leur maître, et y formèrent un village, qu'ils nommèrent Koung-li. Près du tombeau, le roi de Lou fit construire un de ces édifices qui sont destinés à honorer les ancêtres. On déposa dans l'intérieur le portrait du philosophe, ses écrits, ses habits de cérémonies, ses instruments de musique, le chariot dans lequel il voyageait et quelques-uns des meubles qui lui avaient appartenu. Ses disciples décidèrent qu'ils viendraient au moins une fois chaque année vénérer ses restes mortels; et, comme aujourd'hui leur nombre est devenu trop considérable pour qu'il leur soit possible de se conformer tous à cet usage, on a élevé dans chaque ville un temple spécial pour y honorer sa mémoire. Les empereurs eux-mêmes ne croient pas pouvoir se dispenser de rendre cet hommage au philosophe que la nation considère presque comme un dieu. Les descendants de Khoung-fou-tse existent encore de nos jours. Le chef de la famille a le titre de prince tributaire; il est gouverneur de droit de la ville dans laquelle il est né. Parmi les philosophes qui ont professé, commenté et développé la doctrine du maître, il faut citer Meng-tse,

qui vivait trois cent soixante-huit ans avant l'ère chrétienne, et Tchu-hi, qui florissait dans le onzième siècle.

La base des vertus du khoung-fou-tséisme est ce que le philosophe appelait l'*invariable milieu*. Elle consiste dans l'équilibre parfait des passions et de la raison, dans l'alliance intime de l'amour, de la force et de la prudence, ou, en d'autres termes, de la sympathie que tout homme doit à ses semblables, de l'énergie qui permet de combattre ou de résister, et de la sagesse qui éclaire. « De l'invariable milieu, découlent les *ou lun*, ou les cinq devoirs principaux et les *quatre liens*. Les *ou lun* sont le *kiun-tchen*, devoirs réciproques qui lient le sujet et le souverain ; le *fou-tse*, devoirs des pères et des enfants; le *fou-fou*, devoir conjugal, et enfin le devoir fraternel et les devoirs de l'amitié. Les quatre liens qui rattachent l'homme à l'homme comprennent ce qu'on appelle les *li*, ou les rites de la politesse et de la bienséance.

Khoung-fou-tse exposa sa doctrine en maximes détachées. En voici quelques-unes, extraites pour la plupart du *Lun-yu* : « Il ne suffit pas de connaître la vertu ; il faut la pratiquer. Le sage goûte une grande joie, car la vertu a ses douceurs au milieu des peines. Celui qui s'applique à être vertueux ne fera jamais ce qui est indigne de l'homme ou contraire à la raison. Si tu veux bien mourir, apprends d'abord à vivre honnêtement. Il y a trois choses que le sage doit révérer, savoir : les lois du ciel, les grands hommes et les discours des gens probes. Que ton occupation consiste à imiter les sages; ne te rebute jamais, quelque pénible que soit cette œuvre. La nature de l'homme est droite; si cette droiture du naturel vient à se perdre pendant la vie, on a repoussé loin de soi tout bonheur. Dans la vie privée, ayez toujours une tenue grave et digne; dans le maniement des affaires, soyez toujours attentifs et vigilants; dans les rapports que vous avez avec les hommes, soyez droits et fidèles à vos engagements. Ayons assez d'empire sur nous-mêmes pour juger des autres par comparaison avec nous, et pour agir envers eux comme nous voudrions que l'on agît envers nous-mêmes. Ma doctrine consiste uniquement à avoir la droiture du cœur et à aimer son prochain comme soi-même. Soyez sévères envers vous-mêmes et indulgents envers les autres. Les fautes des hommes sont relatives à l'état de chacun. Il n'y a que l'homme plein d'humanité qui puisse aimer véritablement les hommes, et qui puisse les haïr d'une manière convenable. Si l'on rend bienfaits pour injures, avec quoi paiera-t-on les bienfaits eux-mêmes? Il faut payer par l'équité la haine et les injures, et les bienfaits par des bienfaits. La vertu ne reste pas comme une orpheline abandonnée; elle doit nécessairement avoir des voisins. Comment sortir d'une maison sans passer par la porte? pourquoi donc les hommes ne suivent-ils pas la droite voie? Si

l'homme n'a point de gravité dans sa conduite, il n'inspirera point de respect; et, s'il étudie, ses connaissances ne seront pas solides. Observez constamment la sincérité et la fidélité ou la bonne foi; ne contractez pas des liaisons d'amitié avec des personnes inférieures à vous-mêmes moralement et pour les connaissances. Il y a trois sortes d'amis qui sont utiles, et trois sortes qui sont nuisibles : les amis droits et véridiques, les amis fidèles et vertueux, les amis qui ont éclairé leur intelligence, sont les amis utiles; les amis qui affectent une gravité tout extérieure et sans droiture, les amis prodigues d'éloges et de basses flatteries, les amis qui n'ont que de la loquacité sans intelligence, sont les amis nuisibles. Les richesses et les honneurs sont l'objet du désir des hommes; si on ne peut les obtenir par des voies honnêtes et droites, il faut y renoncer. La pauvreté et une position humble ou vile sont l'objet de la haine et du mépris des hommes; si l'on ne peut en sortir par des voies honnêtes et droites, il faut y rester. Appliquez-vous uniquement aux gains et aux profits, et vos actions vous feront recueillir beaucoup de ressentiments. Si vous commettez quelques fautes, ne craignez pas de vous corriger. L'homme qui a une conduite vicieuse et ne se corrige pas, celui-là peut être appelé vicieux. Celui qui a une foi inébranlable dans la vérité, et qui aime l'étude avec passion, conserve jusqu'à la mort les principes de la vertu, qui en sont la conséquence. Étudiez toujours comme si vous ne pouviez jamais atteindre au sommet de la science, comme si vous craigniez de perdre le fruit de vos études. Savez-vous ce que c'est que la science? savoir que l'on sait ce que l'on sait, et savoir que l'on ne sait pas ce que l'on ne sait pas. Il faut que les enfants aient de la piété filiale dans la maison paternelle, et de la déférence fraternelle au dehors. Il faut qu'ils soient attentifs dans leurs actions, sincères et vrais dans leurs paroles envers tous les hommes, qu'ils doivent aimer de toute la force et l'étendue de leur affection, en s'attachant particulièrement aux personnes vertueuses; et si, après s'être bien acquittés de leurs devoirs, ils ont encore des forces de reste, ils doivent s'appliquer à orner leur esprit par l'étude et à acquérir des connaissances et des talents. Dès l'instant qu'un enfant est né, il faut respecter ses facultés; la science qui lui viendra par la suite ne ressemble en rien à son état présent; s'il arrive à l'âge de quarante ou de cinquante ans sans avoir rien appris, il n'est plus digne d'aucun respect. Par la nature, nous nous rapprochons beaucoup les uns des autres; par l'éducation, nous devenons très éloignés. Ayez des enseignements pour tout le monde, sans distinction de classes ou de rangs. Ce sont les servantes et les domestiques qui sont les plus difficiles à entretenir : les traitez-vous comme des proches, alors ils sont insoumis; les tenez-vous éloignés, ils conçoivent de la haine et des ressentiments. Se nourrir d'un peu de riz, boire de l'eau,

n'avoir que son bras courbé pour appuyer sa tête, est un état qui a aussi sa satisfaction. Être riche et honoré par des moyens iniques, c'est pour moi comme le nuage flottant qui passe. Ceux qui ne font que boire et manger pendant toute la journée, sans employer leur intelligence à quelque objet digne d'elle, font pitié : n'y a-t-il pas le métier de bateleur? qu'ils le pratiquent; ils seront des sages en comparaison! Les anciens ne laissaient point échapper de vaines paroles, craignant que leurs actions n'y répondissent point. Des expressions ornées et fleuries, un extérieur recherché et plein d'affectation, s'allient rarement avec une vertu sincère. Ceux qui se perdent en restant sur leurs gardes sont bien rares! L'homme qui ne médite ou ne prévoit pas les choses éloignées doit éprouver un chagrin prochain. Si la personne de celui qui commande aux autres ou qui les gouverne est dirigée d'après la droiture et l'équité, il n'a pas besoin d'ordonner le bien pour qu'on le pratique; si sa personne n'est pas dirigée par la droiture et l'équité, quand même il ordonnerait le bien, il ne serait pas obéi. Pour assurer la soumission du peuple, élevez, honorez les hommes droits et intègres; abaissez, destituez les hommes droits et intègres, et le peuple vous désobéira. »

De même que la doctrine de Lao-tse, celle de Confucius est devenue une religion, qu'ont adoptée l'empereur, les mandarins et la classe des lettrés. Ce culte exclut les images et n'a point de prêtres. Chaque magistrat le pratique dans la sphère de ses fonctions, et le chef de l'État en est le grand-pontife. Les édifices affectés à la liturgie sont de deux natures. Les uns, appelés *kiao*, sont établis hors de l'enceinte des villes; les autres, nommés *miao*, sont construits dans l'intérieur. Les premiers sont découverts et entourés de murailles. Au centre, s'élève un tertre semi-sphérique qui porte le nom de *tan*. Les cérémonies qu'on y accomplit sont exclusivement consacrées aux sacrifices que l'on fait à Chang-ti, c'est-à-dire au suprême seigneur du ciel. Les miao, mot qui signifie figure, représentation, sont des espèces de pagodes fermées, affectées spécialement au culte des ancêtres. On suspend aux murs les tablettes des morts. Celles du fondateur ou chef de la famille y restent en permanence; on enlève les autres après la septième génération. Les miao les plus fameux, édifiés dans la capitale de l'empire, sont le *ti-vang-miao*, où reposent les tablettes des plus illustres empereurs de la Chine, depuis Fo-hi; et le *khoung-tse-miao*, ou le temple de Confucius, qui contient la tablette de ce philosophe et celles de ses principaux disciples. Le kiao le plus vénéré est le *sian-noung-tan*, ou le temple de l'inventeur de l'Agriculture, situé également dans la capitale de l'empire.

Il y a cinq cérémonies religieuses, ou sacrifices, divisés eux-mêmes en trois classes : les grands, les moyens et les petits. On sacrifie au ciel, à la terre



Musée des Religions



Le Camus

FÊTE DE L'AGRICULTURE EN CHINE



aux ancêtres, au génie des champs, au génie des grains, aux cinq principales montagnes de l'empire, aux cinq montagnes tutélaires, aux quatre mers et aux quatre fleuves. On sacrifie aussi au génie des armes à feu, et lorsque l'empereur entreprend en personne quelque expédition militaire, on sacrifie au génie des étendards. « Les grands sacrifices sont précédés de trois jours d'abstinence, pendant lesquels l'officiant ne doit ni juger les criminels, ni assister à un festin, ni écouter de la musique, ni habiter avec des femmes, ni visiter les malades, ni porter le deuil d'un mort, ni boire du vin, ni manger de l'ail ou des ognons. La négligence en ces matières, ou le mauvais choix des victimes, peuvent être punis par une retenue sur le salaire du mandarin préposé à la cérémonie. Le prêtre impérial revêt une tunique bleue pour adorer le ciel, une tunique jaune quand ses hommages s'adressent à la terre. Il est habillé en rouge devant l'autel du soleil, en blanc devant celui de la lune. L'autel du tien est rond; celui de la terre est carré. »

Chang-ti est ordinairement représenté sous l'emblème du soleil. Le sacrifice qui lui est spécialement offert a lieu au solstice d'hiver, parce que « c'est alors que le soleil, après avoir parcouru les douze palais que Chang-ti semble lui avoir assignés pour sa demeure annuelle, recommence de nouveau sa carrière pour recommencer aussi à distribuer ses bienfaits. » On accomplit des sacrifices distincts de celui-ci pour solenniser les époques des solstices. Dans ces occasions, *le fils du ciel*, c'est-à-dire l'empereur, revêt la robe *ta-kieou*, faite de peau de mouton dont la laine est noire, et doublée de peau de renard blanc. Par-dessus cette robe, il porte une espèce d'étole appelée *kouen*, où l'on voit représentés le dragon, le soleil, la lune et les étoiles. Son bonnet présente les mêmes images, et douze cordons qui y sont fixés descendent de là sur ses épaules. Ainsi vêtu, il monte sur un char, précédé de douze étendards étoilés, et se rend au lieu du sacrifice, où il immole un jeune taureau, qu'on a nourri pendant trois mois dans l'enceinte du kiao. A l'équinoxe du printemps, l'empereur va sacrifier dans le sian-noung-tan à l'inventeur de l'agriculture. La cérémonie consiste à ouvrir quelques sillons. Cette opération dure ordinairement une heure, après quoi le monarque va s'établir sur une éminence voisine, du haut de laquelle il examine le travail des princes, des ministres et des mandarins, qui, conduits par les plus habiles cultivateurs, labourent le champ à l'exemple de leur maître. Pendant qu'ils sont à l'œuvre, les musiciens de la cour chantent des hymnes composés dans les temps anciens en l'honneur de l'agriculture. La récolte est emmagasinée à part, et le blé produit par le labour de l'empereur sert à faire les gâteaux que l'on offre en sacrifice au ciel.

CHAPITRE V.

RELIGIONS LIÉES AU BOUDDHAISME (SUITE). Sintoïsme. Modification du culte du tao. — Se mêle au bouddhaisme. — Ses dieux : sin ou kami, siou-go-sin. — Cosmogonie : l'arbre générateur. L'œuf du monde. Le premier homme. — L'âme humaine. — Le paradis et l'enfer. — Double doctrine. — Initiation. — Les temples. Leur forme. Leur décoration. Les go-sei. Le miroir symbolique. — Sacerdoce : Le dairi. Son pouvoir. Ses divers titres. Sa nature divine. L'eau où il se baigne. Sa barbe, ses cheveux et ses ongles. Ses exhibitions. Ses repas. Sa vaisselle. Ses vêtements. Ses femmes. Sa résidence. Honneurs qu'il reçoit. Ses revenus. Les kangi, ou cardinaux. Les différentes classes de prêtres. Les kanousi, desservants laïques. — Pratiques religieuses : Souillures. Ablutions. Prières. Offrandes. Absence de mortifications. — Pèlerinage d'Isie : Départ et voyage des pelerins. Le temple du grand dieu. Le pays des dieux. Allégorie solaire. L'o-fe-rai, ou certificat de pèlerinage. Revenu que procure aux prêtres la vente de ce genre d'amulettes. — Fêtes : le nane-kousa, le tchok-djo-no-in, le tango-no-sekou, le kikod-in-sitsek, le tchoyo-no-sekou. — Tradition sur le déluge. — La toile de Pénélope. — Sioutoïsme. Dérivé du khoung-fou-tséisme. — Ses dogmes. — Ses vicissitudes. — Ses sectateurs obligés d'encenser les idoles. — Leur tentative d'affranchissement. — Corruption de la doctrine. — Chamanisme. Schisme de la religion bouddhaique. — Pays où il est professé. — Ses croyances. — Ses prêtres. Leurs attributions. Leur costume. — Culte. — Le tambour magique. — Exorcisme. — Extase. — Oracles. — Fêtes. — Festins sacrés.

Sintoïsme. Les historiens s'accordent à reconnaître que le sintoïsme, la plus ancienne religion du Japon, n'est qu'une modification du culte du tao, introduit dans ce pays à une époque très reculée. Au reste, la facilité avec laquelle il s'est, depuis, uni et confondu avec le bouddhaisme serait, s'il en était besoin, une preuve de plus que ces diverses croyances ont une origine commune.

Suivant les dogmes du sintoïsme, il existe un être suprême à qui obéissent des divinités subalternes appelées *sin* ou *kami*, au nombre de sept, et d'autres dieux inférieurs spécialement chargés du gouvernement des diverses parties de l'univers ou de la surveillance des affaires humaines. Les sept kami sont les esprits célestes qui composent la première dynastie des souverains japonais. Les livres sacrés sont remplis du récit des combats qu'ils ont soutenus contre des géants, des dragons et d'autres monstres qui désolaient la terre. On conserve précieusement dans les temples les armes qui ont appartenu, dit-on, à ces héros divins. Le ciel est peuplé d'autres sin, qui ne sont que des hommes déifiés pour prix de leurs vertus ou de leurs exploits, et que la nation regarde comme des génies tutélaires. On donne à ceux-ci le nom général de *siou-go-sin*. Dans cette classe, figurent aussi différents animaux sacrés, tels que l'inari, ou renard, le chien, etc.

Le plus révéré des siou-go-sin est Ten-sio-daï-sin, dont quelques-uns font un dieu et d'autres une déesse. Cette divinité est considérée comme la

souche des empereurs de la seconde race. Elle a pour frères Fast-man, dieu qui préside à la guerre et qui veille particulièrement aux destinées de l'empire japonais, et Ye-bi-sou, dieu des marins et des pêcheurs, que l'on peint sur la saillie d'un rocher, tenant d'une main une ligne, et de l'autre, un poisson nommé taï, qui lui est consacré. Parmi les siou-go-sin, il faut encore citer d'abord To-si-ko-bou, dieu du renouvellement de l'année, des accidents heureux et du succès des entreprises, représenté debout, vêtu d'une robe traînante, avec une longue barbe, un front largement développé et un éventail à la main; ensuite Daï-ko-sou, dieu du commerce, que l'on figure assis sur un ballot de riz et frappant la terre d'un maillet dont les percussions en font sortir toute espèce de productions et de richesses.

Les sintoïstes ont des images allégoriques qui se rapportent au système du monde. C'est le plus ordinairement le tronc d'un arbre colossal qui pousse ses racines dans la carapace d'une torture nageant à la surface des eaux. A l'extrémité supérieure de l'arbre, est posée sur douze coussins une idole au teint noir, aux cheveux crépus, le front ceint d'une couronne dont le sommet se termine par un cône allongé. Cette idole a la poitrine nue, et, de ses épaules, se détachent quatre bras. Une de ses mains tient un anneau; une autre, un sceptre; la troisième, une fleur; et la dernière, un vase d'où jaillit une source. Un énorme serpent enveloppe de deux replis de son corps le tronc de l'arbre, duquel toutes choses sont issues. Deux génies, celui-ci à tête de chien, celui-là à tête de cerf, serrent dans leurs mains la gueule du serpent; la queue du reptile est contenue par les efforts d'un sin et de deux rois, l'un desquels a quatre visages. La légende rapporte que les trois derniers personnages se liguèrent jadis contre l'être suprême dans le but de s'opposer à la création de l'univers. Près de la tortue, plonge dans les flots jusqu'à la ceinture un homme d'un âge mûr, le menton garni d'une longue barbe qui lui tombe jusque sur la poitrine. Cet homme symbolise le soleil. Sa tête est entourée d'un cercle de rayons. Une de ses mains renferme plusieurs dards. De l'autre, il enfonce une de ces pointes dans les flancs de la tortue, qui, de son côté, offre un emblème de la terre. Quelquefois la création du monde est rappelée par un taureau qui tient un œuf entre ses deux pieds de devant et le heurte avec ses cornes, comme s'il voulait le briser. L'œuf nage dans un bassin formé par le creux d'un rocher. Une tradition raconte à ce sujet que, dans le principe, la nature n'était qu'un chaos informe, un œuf qui contenait le monde et flottait à la superficie des eaux. Une portion de matière terrestre, poussée au fond de l'eau par l'action de la lune, se transforma en un roc sur lequel l'œuf s'arrêta. Alors le taureau frappa d'un coup de corne la coque de cet œuf, et le monde sortit par l'ouverture qu'il y avait pratiquée. Il fit ensuite

éclore l'homme et la femme, I-sa-na-gui et I-sa-na-mi, de l'haleine qui s'échappait de ses naseaux enflammés. En même temps, les auteurs de la race humaine furent dotés d'une âme immortelle, qui surgit du chaos sous la forme d'une épine.

Toutes les âmes sont traduites, après la mort, devant les juges célestes. Celles des hommes vertueux ont accès dans le *ta-ka-a-ma-wa-ra*, ou le plateau élevé du ciel, où elles deviennent kami ou génies bienfaisants ; les âmes des méchants sont plongées dans le *ne-no-kou-ni*, ou le royaume des racines, c'est-à-dire dans l'enfer.

On fait au peuple un secret des dogmes religieux, particulièrement de ceux qui ont rapport à l'origine du monde. Les prêtres n'en parlent qu'à leurs disciples; et ceux-ci, au moment où ils reçoivent l'initiation, s'obligent par serment à n'en rien révéler.

Les *miya*, ou temples, consacrés au culte des kami, sont des constructions en bois, distribuées en plusieurs compartiments, avec des fenêtres et des portes qu'on peut enlever et changer à volonté, suivant l'usage du pays. Des nattes de paille recouvrent le sol, et le toit excède les murs de l'édifice, de manière à former tout autour une galerie très élevée sous laquelle on se promène. Dans le centre des miya, est placé le symbole de la divinité : ce sont des bandes de papier peint ou doré, appelées *go-sei*, attachées à de longs bâtons. On y voit également, renfermée dans une boîte, une petite figure qui représente le dieu subalterne auquel le temple est dédié, et un large miroir de métal fondu et poli, pour rappeler que si les taches du corps se peignent fidèlement dans cette glace, les défauts de l'âme ne peuvent pas non plus demeurer cachés aux regard des juges célestes. Au dehors, en avant des miya, sont les statues des deux chiens Ko-ma-mon, fameux dans la mythologie des sin, et, à l'entrée des avenues qui y conduisent, se dressent des portails magnifiques nommés *to-ri-i*, ou lieux destinés aux oiseaux. Dans chaque maison particulière, on construit de petites chapelles ornées, comme les miya, de go-sei et de miroirs. On dépose de chaque côté des pots à fleurs ombragés de branches vertes, puis deux lampes, une tasse de thé et plusieurs vases remplis de *zakki*, ou vin japonais.

On appelle *daïri* les pontifes suprêmes de la religion. Ils étaient dans l'origine les souverains du Japon, et ils y conservèrent un pouvoir absolu jusqu'à la fin du XII[e] siècle de notre ère. Alors, en 1185, un des grands de l'empire, Yori-tomo, fut élu commandant en chef des armées, et usa de l'influence que lui donnait cette dignité pour s'emparer de l'autorité temporelle. Ce n'est cependant qu'au commencement du XVII[e] siècle que cette usurpation fut définitivement consommée par Yeye-yasou, premier *djogoun* ou *coubo* de la dynastie aujourd'hui régnante. Bien que les djogoun exer-

cent le pouvoir de fait, la souveraineté nominale n'en continue pas moins d'appartenir aux daïri, et leur consentement est indispensable pour valider et rendre exécutoires la plupart des mesures importantes. Il est vrai qu'ils ne refusent jamais ce consentement, dont le défaut n'arrêterait pas les djogoun, et qui exciterait des troubles dans l'État sans profit certain pour eux-mêmes.

Outre le titre de daïri, le chef de la religion reçoit encore celui de *vo*, ou de *ko-daï*, race élevée, parce qu'on le croit descendu des kami qui ont régné autrefois sur le Japon. On le nomme aussi *ten-ka*, prince céleste; *dao*, grand; et *taï-ten-siou*, fils du ciel. Sa souche est impérissable. S'il n'a point de postérité, le ciel lui-même lui procure un enfant, qu'il trouve, couché dans un berceau, sous un arbre de son palais. On voit en lui un dieu-vivant. Tous les autres dieux viennent, une fois l'an, dans le cours du dixième mois, lui rendre visite comme à un collègue, et quittent, pour se transporter à sa cour, les temples où ils sont adorés; ce qui fait appeler le *mois sans dieu* le temps où a lieu cette visite. D'un autre côté, les idoles de trois cent soixante-six divinités ont mission de veiller chaque nuit, à tour de rôle, au chevet de son lit. Sa personne est considérée comme sacrée, et l'eau même qui a servi à baigner son corps est recueillie avec soin comme une chose sainte. Le daïri ne marche jamais, car la terre lui semble trop vile pour qu'il daigne seulement la fouler de ses pieds; il ne peut aller d'un lieu à un autre que porté dans un norimon, ou palanquin, sur les épaules de ses gardes. Nul n'ose toucher ni sa barbe, ni ses cheveux, ni ses ongles, tant qu'il est éveillé; ce n'est que pendant son sommeil, et comme si l'on commettait un larcin, qu'on le débarrasse de l'excès de leur longueur. Dans le principe, il avait coutume de se montrer plusieurs heures de suite, tous les matins, assis sur son trône et dans une complète immobilité, aux regards avides des fidèles. Si, dans cette position gênante, il lui arrivait de faire le moindre mouvement, on tirait de là les plus fâcheux augures, et le moins qu'on pût redouter, c'est que l'empire fût menacé d'une subversion totale. Aujourd'hui, le daïri a trouvé le moyen de s'affranchir d'une tâche si difficile, et sa couronne seule occupe le trône où il se plaçait lui-même auparavant. Malgré la divinité de son essence, il prend, comme le dernier des mortels, des aliments pour entretenir ses forces; mais ses repas sont accompagnés de circonstances singulières qui prouvent bien sa nature surhumaine. Ainsi, après avoir été enlevés, les plats qui ont paru sur sa table sont brisés aussitôt pour cause de sûreté publique. En effet, si quelque imprudent, à dessein ou par mégarde, venait à s'aviser d'en faire usage à son profit, sa bouche et son gosier ne manqueraient pas de s'enflammer au même instant, en punition d'un si grand sacrilége. Il en est des habits

du dairi comme de sa vaisselle : personne ne saurait s'en vêtir après lui sans enfler sur-le-champ, à moins pourtant qu'il n'en eût accordé l'autorisation expresse. Ces habits se composent d'une robe rouge, par-dessus laquelle est une tunique de soie noire, recouverte elle-même d'une simare de crêpe de soie d'une grande finesse. Le bonnet est de forme conique, comme celui du dalaï-lama, et garni également de fanons semblables à ceux de la mitre d'un évêque catholique.

Non-seulement le dairi ne garde pas le célibat, comme le font les prêtres de la plupart des autres religions; mais même il est tenu de prendre douze épouses. Une seule, toutefois, porte le titre d'impératrice, et c'est toujours la mère de l'héritier présomptif. Celle-ci habite le palais du daïri; ses compagnes ont des demeures séparées. Chacune d'elles prépare tous les jours, dans son appartement, un dîner somptueux, auquel, sans être formellement attendu, et selon ses vues ou son caprice, le pontife vient s'asseoir. Les autres épouses, averties, s'empressent d'en prendre aussi leur part; et le repas est accompagné et suivi de chants, de danses et de divertissements de toute espèce.

C'est à Miyako que le dairi fait sa résidence. Son domaine embrasse cette ville et le territoire qui en dépend. Son palais forme tout un quartier; il est entouré d'une muraille de pierre et d'un fossé profond, et composé de douze rues. Le pontife y demeure avec sa famille, des eunuques et une cour de hauts dignitaires ecclésiastiques. Tous les cinq ans, il reçoit la visite solennelle du djogoun dans un palais de Miyako, expressément consacré à cette entrevue. Après avoir renouvelé foi et hommage au dairi, qu'il salue comme son suzerain, le djogoun sanctionne cet acte de soumission extérieure par une cérémonie religieuse, qui consiste à boire une tasse de zakki et à briser ensuite le vase. Les autres princes de l'empire viennent aussi, une fois au moins chaque année, offrir leurs respects et des présents au père des fidèles. Ce prêtre-souverain tire un revenu considérable de la vente des dignités et des honneurs, et de la canonisation des hommes illustres de l'État, qu'il juge dignes de recevoir cette dictinction posthume.

Des espèces de cardinaux, qui ont le titre de *kangi*, forment le conseil du dairi et prononcent avec lui sur les différends en matière religieuse. Le reste du clergé se divise en six classes principales : la première est celle des *daï-jeo-daï-sin*, qui vont après leur mort grossir les rangs des siou-go-sin, ou divinités secondaires. Trois officiers ecclésiastiques composent la seconde classe: on les appelle, le premier, *sa-daï-sin*; le deuxième, *ou-daï-sin*, et le dernier, *naï-daï-sin*. La troisième classe comprend le *daï-najon* et le *tsou-najon*, qui remplissent diverses fonctions spirituelles. Les *ten-sio-*

bito, ou hommes du ciel, forment les quatrième et cinquième classes, qui sont très nombreuses et se subdivisent en plusieurs ordres. Enfin, les prêtres de la sixième classe, investis des offices inférieurs du sacerdoce, se partagent en une multitude de catégories, distinguées entre elles par des dénominations spéciales. Quelques-uns, ceux particulièrement qui occupent les degrés élevés de la hiérarchie, sont pourvus de riches bénéfices et affichent un grand luxe; mais les autres ne vivent que des libéralités des fidèles, et il n'est pas rare d'en rencontrer qui, pour subvenir à leurs besoins, sont réduits à exercer les professions manuelles les plus viles. Indépendamment des prêtres proprement dits, il y a des séculiers appelés *kanousi*, qui sont préposés à la garde des temples. Ce sont des hommes ignorants et que l'on choisit tels tout exprès, afin qu'ils ne soient en état ni de pénétrer ni de divulguer les mystères de la religion. Les initiés leur font prêter le serment de ne rapporter au-dehors rien de ce qu'ils pourraient voir ou entendre dans l'intérieur des sanctuaires. Les sintoïstes comptent encore diverses confréries, recrutées, pour la plupart, dans les derniers rangs du peuple, et qui font profession de mendicité. Les membres de ces communautés, qui habitent des monastères, mènent une vie oisive et débauchée. Les religieuses parcourent deux à deux le pays, accostent les voyageurs de distinction, leur chantent de saintes légendes et des hymnes sacrés, et, s'ils se montrent généreux envers elles, même par un motif exclusivement mondain, elles sont toujours disposées à ne rien épargner pour leur prouver leur reconnaissance.

Les sintoïstes ont un soin extrême de conserver la pureté extérieure du corps et d'éviter tout ce qui, suivant leur doctrine, est capable de la souiller. Ce scrupule est ingénieusement exprimé par un emblème que l'on voit exposé dans les miya et sur les grands chemins : ce sont trois singes qui se ferment avec leurs mains, l'un les yeux, l'autre la bouche, et le troisième les oreilles. Tuer ou voir tuer un animal; manger de sa chair, si ce n'est une bête fauve; se tacher de sang; toucher un mort ou lui rendre les derniers honneurs, sont autant de souillures qui ne s'effacent qu'après des intervalles plus ou moins longs, et qui s'opposent à ce qu'un sintoïste s'approche d'un édifice religieux. S'il arrive qu'un ouvrier, occupé à la construction d'un temple, se blesse par quelque accident et qu'il sorte du sang de sa blessure, il devient impur à partir de ce moment; le miya lui-même a contracté une souillure; il faut le renverser de fond en comble, en purifier le terrein et le rebâtir à nouveaux frais.

Dans la cour de tous les temples, on a creusé des réservoirs ou des bassins dans lesquels les fidèles se lavent les mains avant de se livrer aux actes de dévotion. Ils s'avancent ensuite vers le saint lieu, mais ils n'y pé-

nètrent pas : ils s'arrêtent devant une croisée qui en laisse voir l'intérieur, et près de laquelle est le miroir sacré. Après être resté quelque temps proterné la face contre terre, le sintoïste se relève et attache ses regards sur le miroir; puis il passe à travers les barreaux de la fenêtre une pièce d'argent à titre d'offrande, agite une cloche, et se retire. Telles sont les pratiques ordinaires des dévots, lorsqu'ils visitent les miya. A certains jours solennels, principalement au commencement et à la fin de chaque mois, les prêtres, qui, en général, se bornent à entretenir la propreté des temples, à allumer les lampes et les bougies qui y brûlent continuellement, et à renouveler l'encens et les fleurs, accomplissent quelques cérémonies fort simples, et offrent en sacrifice aux divinités du riz, des gâteaux, des poissons et d'autres comestibles. Du reste, le sintoïsme exclut toute mortification comme désagréable aux dieux, qui préfèrent voir les hommes heureux et s'abandonner au plaisir.

A l'exemple des autres religions, le sintoïsme a ses pèlerinages. Le plus fameux et le plus suivi est le *sanga,* ou le pèlerinage d'Isie, province du Japon, qu'on dit être le berceau de la race humaine et la patrie de Tensio-daï-sin. Les dévots l'accomplissent une fois au moins en leur vie. Le voyage s'entreprend à toutes les époques de l'année, mais principalement, vers notre mois de mars. Des hommes de tous les rangs y prennent part, à l'exception des grands de l'empire, qui se font remplacer par des gens à gages. Lorsque des pèlerins partent pour le saint lieu, ils ont soin de suspendre à la porte de leur demeure une corde garnie de papiers découpés, ou de go-sei. Pendant tout le chemin, ils doivent vivre dans la plus stricte pureté, et s'abstenir des devoirs du mariage. Les uns font la route à cheval, les autres en litière, le plus grand nombre à pied. Les pauvres portent sur leurs épaules leur lit, c'est-à-dire une natte de paille roulée. Ils ont un bâton à la main, et, pendue à la ceinture, une écuelle de bois, dans laquelle ils reçoivent les aumônes des autres pèlerins. Ils se couvrent la tête d'un grand chapeau de canne tressée, sur lequel, ainsi que sur l'écuelle, sont écrits leurs noms, le lieu de leur naissance, et la ville qu'ils habitent, afin qu'en cas de mort on puisse les reconnaître et informer les magistrats de leur décès. Quelques-uns chantent et jouent de la guitare; d'autres marchent dans un état de nudité presque complet; le plus grand nombre observe un silence absolu et garde une attitude décente et modeste. Le terme du pèlerinage est un miya, appelé le *temple du grand dieu,* dont la construction est simple, l'aspect pauvre, et qui est couvert en chaume. L'intérieur ne renferme que le miroir symbolique. A l'entour, se dressent une infinité de petites chapelles, la plupart si basses, que les prêtres qui les desservent ont peine à s'y tenir debout. Non loin de là, sur

une colline, est une caverne que les fidèles ne manquent pas de visiter : on la nomme *le pays des dieux*. C'est là que, voulant prouver que lui seul éclairait le monde, Ten-sio-daï-sin se retira un jour. A l'instant, le soleil et les astres perdirent leur clarté, et la plus affreuse nuit couvrit tout l'univers. Près de cette caverne, on a érigé une chapelle, où l'on voit la statue d'un kami assis sur une vache, pour indiquer la puissance fécondante du soleil sur la terre ; car il est à remarquer que le mot de *kami* signifie soleil en japonais, et que, dans toutes les mythologies, la vache est prise pour le symbole de notre planète.

Les pèlerins font leurs dévotions dans le miya principal, dans les diverses chapelles, dans la caverne de Ten-sio-daï-sin ; et, avant de quitter le saint lieu, ils se font délivrer par les prêtres une sorte de certificat de leur pèlerinage, que l'on nomme *o-fa-raï*. C'est une boîte fort légère et fort mince, et qui a la forme d'un carré long. Elle contient plusieurs fragments de bois bénit, dont quelques-uns sont enveloppés de papier blanc, pour exprimer la pureté de l'âme du pèlerin. Sur un des flancs de la boîte, sont tracés ces mots en gros caractères : *daï-sin-gou*, c'est-à-dire le grand dieu; sur la face opposée, on lit le nom du ministre qui a délivré l'o-fa-raï, accompagné du titre de *taï-jou*, ou messager des dieux. Le pèlerin reçoit avec respect cette précieuse attestation ; et, en reprenant le chemin de sa demeure, il a coutume de la fixer sur le devant de son chapeau. De retour chez lui, il place l'o-fa-raï sur une tablette, dans l'endroit le plus propre et le plus apparent de sa maison. On attribue à ces saints objets des vertus surnaturelles ; mais, ce qui en diminue de beaucoup le prix, c'est que leur efficacité ne s'étend pas au delà d'une année. On obvie à ce grave inconvénient, soit en recommençant le pèlerinage, soit en achetant d'un prêtre un nouvel o-fa-raï. La vente de ces talismans procure des sommes immenses au clergé, dont elles forment le principal et le plus sûr revenu.

Les fêtes du sintoïsme sont fort nombreuses. On en célèbre au commencement de chaque phase de la lune, et quelques-unes se prolongent pendant plusieurs jours consécutifs. Les plus solennelles sont au nombre de cinq, et ont lieu le septième jour du premier mois de l'année; le troisième jour du troisième mois; le cinquième jour du cinquième mois; le septième jour du septième mois, et le neuvième jour du neuvième mois. On les nomme *nana-kousa*, *tchok-djo-no-in*, *tango-no-sekou*, *kikod-in-sitssek* et *tchoyo-no-sekou*. Le nana-kousa, qui répond à notre jour de l'an, est également accompagné de visites mutuelles et de l'échange de compliments, de vœux et de cadeaux. Le tchok-djo-no-in est, à proprement parler, la fête des jeunes filles. Dans chaque famille, on dresse un grand festin auquel les parents et les amis sont invités. Dans une des chambres de la maison,

on place des poupées et des marionnettes qui représentent les premiers dignitaires de la cour du daïri ; le daïri lui-même, et ses femmes, appelées *daïri-bina*. Devant chaque figure, il y a une table que l'on couvre de différents mets, et les jeunes filles en offrent à tous les convives. Le tango-no-sekou est, pour les garçons, ce que la fête précédente est pour les filles. Les divertissements consistent principalement en combats simulés et en courses sur l'eau, pendant lesquelles les enfants font entendre les cris répétés de *Peï-ron!* C'est le nom de l'ancien souverain d'une île voisine de Formose, qui régnait sur des peuples dissolus. Un songe l'avertit que l'île serait détruite par les eaux, lorsqu'il verrait une tache rouge souiller la face de deux idoles révérées dans le pays. Un incrédule, pour prouver au roi la vanité des craintes que ce songe lui faisait éprouver, alla, pendant la nuit, marquer de rouge le visage des idoles, et, sans le savoir, donna le signal de la catastrophe annoncée. A la vue de cette marque menaçante, le roi s'embarqua en toute hâte avec sa famille, emportant ce qu'il avait de plus précieux. A peine fut-il parti, qu'un affreux déluge submergea l'île entière, et engloutit tous les habitants. Le roi aborda sur les côtes de la Chine, où l'on institua une fête pour conserver la mémoire de cet évènement. On voit qu'elle a été aussi adoptée au Japon. Le kikod-in-sitssek, ou la soirée des étoiles, est institué en l'honneur de deux constellations : l'*ori-fime*, ou la vierge, et le *ken-giou*, ou le bouvier. La fiction astronomique sur laquelle est basée cette fête a de frappants rapports avec la fable de Pénélope détruisant la nuit le travail qu'elle avait fait pendant le jour. On offre à ces deux constellations, qui veillent au bonheur des hommes, de l'eau, du feu, de l'encens, des fleurs, du zakki, des sucreries, des fruits et des légumes. On leur dédie en outre des pièces de vers, et notamment des épithalames. Enfin, le tchoyo-no-sekou a pour objet de fêter la fleur de matricaire, à laquelle on attribue la vertu de prolonger la vie. On en mêle le suc avec du zakki, et, dans les visites mutuelles qu'on se fait pendant cette solennité, il est d'usage de s'offrir de cette liqueur salutaire. La fête est accompagnée d'une foire, ou *matsouri*, où, aux transactions commerciales, se joignent des représentations dramatiques et des jeux de toute espèce. Indépendamment des fêtes dont nous venons de parler, les sintoïstes ont encore, à l'exemple des brahmaïstes et de divers autres sectaires, la fête des lampes ou des lanternes, que nous avons décrite ailleurs.

Bien qu'il ait ses dogmes et ses temples séparés, le sintoïsme a adopté un si grand nombre d'institutions et de pratiques du bouddhaïsme, depuis l'introduction de cette croyance au Japon, que les deux religions semblent, sous beaucoup de rapports, n'en plus former qu'une seule. Le daïri lui-même, suprême régulateur du culte et de la discipline, a été au devant des

innovations, et il a consenti à une sorte de compromis avec les bouddhaïstes, qui confond les deux clergés et leur donne droit aux mêmes priviléges et aux mêmes immunités.

Sioutoïsme. La doctrine de Khoung-fou-tse a été propagée au Japon peu après l'introduction du bouddhaisme dans cet empire. Elle y est professée, avec quelques modifications, par une secte de philosophes moralistes auxquels on donne le titre de *siouto.* Suivant ces philosophes, le souverain bien de l'homme consiste dans le plaisir que l'esprit éprouve à mener une vie sage et vertueuse. « La raison, disent-ils, ne nous a été donnée par la nature que pour nous conduire conformément aux lumières qu'elle nous dispense. Il faut être juste, poli, bon citoyen, et conserver la conscience pure. » Ils enseignent qu'il y a un esprit répandu dans tout l'univers, qui communique à chaque être la vie et le mouvement, et qu'on peut regarder comme l'âme universelle du monde. C'est lui qui dispose à son gré de toutes les âmes particulières; qui leur assigne leurs différents postes, les envoie habiter les corps de telle ou telle créature, et les en fait sortir lorsqu'il le juge à propos. Sans adresser à cet esprit suprême aucun culte déterminé, ils s'attachent néanmoins à le remercier de ses bienfaits. Ils honorent leurs ancêtres, suivant les rites adoptés par les Chinois, et ils font profession d'une tolérance absolue pour toutes les croyances religieuses. Du reste, ils ne paraissent avoir aucune notion d'une vie future, et ils considèrent le suicide comme un moyen licite de s'affranchir du fardeau d'une existence malheureuse.

Le sioutoïsme comptait autrefois un grand nombre de sectateurs parmi les savants et les gens de la cour, et il tendait à devenir dominant au Japon, lorsque, par un nouvel effort de zèle, le bouddhaïsme acquit tout d'un coup une prépondérance extrême, et mit obstacle à ses progrès. A l'époque où le christianisme essaya de s'établir dans l'empire, les sioutoïstes l'accueillirent avec faveur, et s'appliquèrent à en propager les croyances ; mais ils furent emportés dans le même naufrage. Objets des persécutions des deux religions victorieuses, il leur fut enjoint, par un édit, d'avoir dans leurs maisons une divinité tutélaire entourée de parfums et de fleurs. Leur fière raison dut se soumettre, et ils rendirent, du moins extérieurement, un culte à l'image de Sâkya. Dans le cours du XVII[e] siècle, ils entreprirent de se soustraire au joug sous lequel on les avait pliés. Un prince, tributaire de l'empire, qu'ils avaient converti à leurs doctrines, leur donna asile dans ses États. Déjà ses sujets, instruits et éclairés par des maîtres habiles, abandonnaient en foule les croyances jusque-là en honneur, lorsque les sangas et les ten-sio-bito prirent l'alarme, et dénoncèrent le prince comme impie au tribunal du daïri. Sa mort eût été le prix de la réforme qu'il voulait in-

troduire, s'il n'eût évité ce triste sort en remettant le pouvoir entre les mains de son fils. Dès ce moment, le sioutoïsme s'estima heureux qu'on lui permît encore d'exister, en se soumettant aux pratiques extérieures des autres cultes. Ceux d'entre ses sectateurs qui, aujourd'hui, ont conservé la doctrine sans mélange des idées sintoïstes et bouddhaïstes, forment le plus petit nombre, et ne confèrent de leurs dogmes que dans le plus profond secret.

Chamanisme. Un schisme de la religion bouddhaïque, qui date d'une époque très reculée, a donné naissance au chamanisme, professé de nos jours, diversement modifié, dans une partie de la Chine, dans la grande Tartarie, dans la Mongolie, la Russie, la Laponie, la Sibérie, le Kamtchatka, et parmi les peuplades indiennes de l'Amérique septentrionale. Le lamaïsme lui a emprunté quelques-unes de ses pratiques; et cependant ces deux religions sont dans un état de violente hostilité.

Les chamans croient en un dieu suprême, créateur de l'univers. Ce dieu porte des noms différents, suivant les nations qui l'adorent. On l'appelle Boa (Bouddha) chez les Toungouses; Toutka, chez les Kamtchadales. Il est tout-puissant, tout savant, invisible, et il réside au ciel, dans le soleil, ou dans quelque autre planète brillante. Les chamans considèrent comme autant de divinités les astres, les corps terrestres, les phénomènes physiques qui leur apportent le bien ou le mal; en conséquence, ils rendent un culte au soleil, à la lune, aux étoiles, au feu, à l'eau, à la terre, aux fleuves, aux montagnes, aux orages, aux tempêtes. Suivant eux, l'être suprême a partagé le gouvernement du monde et la direction des destinées de l'homme entre un grand nombre de dieux inférieurs, bons et mauvais. Les premiers obéissent directement à ses ordres; les derniers dépendent d'un chef appelé Boun par les Toungouses et Kanna par les Kamtchadales. Cette espèce de Satan supérieur occupe le premier rang après la divinité universelle. Il est le plus fort et le plus méchant, et cependant il se laisse apaiser par les prières et les sacrifices des hommes. Les mauvais génies subalternes répandent de concert tous les maux sur la terre. Ils habitent les forêts, les eaux, les volcans. Les dieux bons sont les artisans de tous les biens et de tous les évènements heureux, mais ils n'en ont pas moins aussi des défauts essentiels : ils sont rigides, obstinés et vindicatifs. Dans le nombre, il faut compter Orgon, divinité domestique qui veille à la sûreté des familles et des troupeaux. Outre ces divers esprits, les chamans vénèrent encore leurs aïeux, leurs héros et les prêtres défunts, comme autant de saints dont les dieux se servent en qualité de conseillers, et qui intercèdent auprès d'eux en faveur des vivants. Le monde est éternel, et l'âme des hommes et celle des animaux sont immortelles. L'état des hommes et des animaux, après leur mort, est une continuation de leur état actuel. Il y aura une résurrec-

tion ; mais les chamans s'en font la plus triste idée ; aussi redoutent-ils la dissolution de leur être, et pourvoient-ils les personnes décédées des animaux, des vêtements et des divers objets qui peuvent leur servir pendant leur voyage et à leur retour ici-bas.

Les dieux tiennent compte de la vénération qu'on leur témoigne, et ils punissent l'impiété. Toute vénération qui n'est pas accompagnée d'offrandes ne leur est point agréable ; et les prêtres sont les seuls intermédiaires dont les prières et les sacrifices aient de l'efficacité. Les génies mauvais aussi ne se laissent apaiser par les hommes que lorsque les prêtres se chargent de leur transmettre leurs vœux et leurs invocations. Ces ministres des autels, qu'on désigne plus spécialement sous le titre de *chamans*, sont pris dans les deux sexes, et sont en même temps médecins, magiciens et exorciseurs. Ils sont l'objet d'une terreur superstitieuse, parce qu'on les croit en relations intimes avec les esprits malfaisants. Ils vivent des offrandes et des dons des fidèles, et suppléent à l'insuffisance de ces ressources, en se livrant à l'exercice de diverses professions manuelles, à la chasse et à la pêche. Ils s'attachent à imposer le respect par leur air réservé et mystérieux, et par l'étrangeté de leur costume. Ils portent ordinairement une longue robe de cuir, des bottes chargées d'idoles de fer-blanc, de sonnettes, de fragments de métal joints l'un à l'autre par des mailles de même substance. Leurs bonnets sont entourés de serpents rembourrés, armés de cornes et ornés de plumes de hibous. Les temples où ils accomplissent leurs cérémonies sont de simples huttes, le plus souvent les cabanes où ils font leur demeure, l'habitation du dévot qui réclame leur ministère ; quelquefois même ils officient en plein air. Ils ont des idoles de pierre rouge, ou teintes du sang des victimes, de dimensions variées et de formes bizarres. Celles du dieu domestique Orgon se composent de plusieurs morceaux de toile rouge ou de haillons de toutes couleurs. Ces pénates sont en grande vénération parmi les femmes, qui les gardent avec soin. On leur attribue généralement les malheurs qui arrivent à la famille, et on leur fait des offrandes abondantes, accompagnées de ferventes prières, pour implorer leur aide ou pour les apaiser.

Les cérémonies du culte divin consistent essentiellement à adorer les dieux tutélaires, à faire des offrandes et des prières en se servant d'exorcismes. On nourrit et l'on encense les dieux ; on leur sacrifie toute espèce d'animaux, excepté les porcs et les serpents. L'instrument principal du prêtre est le tambour magique, qui sert à évoquer ou à chasser les mauvais esprits. L'officiant prend ce tambour d'une main, de l'autre il saisit une baguette garnie de peaux de souris ; il exécute alors une sorte de danse grotesque, en observant de faire passer alternativement une jambe derrière

l'autre : c'est pendant cet exercice violent qu'il frappe sur son tambour ; et il en accompagne le bruit de hurlements affreux. Dans tous ses mouvements, il a les yeux constamment fixés vers l'ouverture pratiquée dans le toit de la hutte pour faciliter l'écoulement de la fumée ; et, lorsqu'il prétend apercevoir un oiseau noir qui doit, par la puissance de la conjuration, se percher sur le toit et disparaître aussitôt, il tombe en extase sur le sol, et reste pendant un temps plus ou moins long dans un état d'immobilité complète et comme s'il était privé d'intelligence et de sentiment. Revenu à lui, il rend compte de l'entretien qu'il a eu avec le génie invoqué, et prononce l'oracle favorable ou fatal qu'attend le pieux consultant. Les fêtes des chamans sont en petit nombre et fort simples : ils se bornent à célébrer la venue du printemps, de l'été et de l'automne, par des sacrifices d'animaux, qui se terminent par un festin auquel prêtres et fidèles prennent part en commun.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME.

FIN DE LA TABLE.

INDEX DU PLACEMENT DES GRAVURES.

